

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
UFR Sciences Humaines et Sociales - Psychologie – Laboratoire SPMS

THÈSE  
Pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Bourgogne  
Discipline : Psychologie Sociale

par Carlos Roberto VELANDIA TORRES

Le 19 Octobre 2016

Les Relations Intergroupes entre les Français  
et les Ressortissants d'Afrique Subsaharienne Francophone.

Directrice de thèse : Marie-Françoise LACASSAGNE

Jury :

**Anne-Marie COSTALAT-FOUNEAU** Professeure des Universités. Université Paul Valéry,  
Montpellier 3 (Rapporteuse)

**André NDOBO** Professeur des Universités. Université de Nantes (Rapporteur)

**Aubeline VINAY** Professeure des Universités. Université d'Angers

**Philippe CASTEL** Professeur des Universités. Université de Bourgogne Franche-Comté

**Marie-Françoise LACASSAGNE** Professeure des Universités. Université de Bourgogne  
Franche-Comté

A Ceci y Alfredo

A las tías

A Séb

## Remerciements

À la fin de ce parcours, je souhaite remercier :

Les membres du Jury, pour avoir pris le temps de lire et commenter ce document. Leur expertise constitue un moment important de ma vie, longuement attendu.

Marie-Françoise Lacassagne pour sa confiance et sa générosité dans le partage du savoir, pour trouver le ton juste pour me guider sans me contraindre, pour me corriger avec patience, pour me donner les outils et m'orienter dans la systématisation de ma pensée.

Philippe Castel, pour son regard posé, pour sa sagesse et pour m'aider à rendre mes réflexions plus justes.

Les participants, tous et chacun, pour partager avec moi un bout de leur vie ; ainsi que toutes les personnes m'ayant aidé à distribuer et récupérer les questionnaires : Angela Esparza, Carolina Sanchez, Emmanuel Pic, Valery Anaba, Rafael Cuervo et Ousmane Diouf.

Le bureau de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) à Dijon et le diocèse de Dijon pour m'avoir ouvert leurs portes et m'avoir permis de rencontrer un certain nombre de participants.

Ahmed Jebrane, Raphael Laurin, Fabrice Gabarrot, Roxane Corbel et Gelareh Tahami, pour leur temps et leur expertise statistique, qui m'ont grandement aidé dans cette recherche.

Miguel Ángel Agudelo, François-Xavier Moine, Matthew David et Cyril Nguyen Van pour le soutien informatique dans la mise en ligne des questionnaires et pour la gestion et le traitement des bases des données.

Ma famille et mes amis à l'étranger : en Colombie, en Autriche, en Équateur, au Mexique, au Canada, en République Démocratique du Congo, en Espagne et ailleurs, pour leur soutien et leurs encouragements, pour leur patience et leur amour envers moi.

La Famille Esparza et à la famille Rivier pour m'avoir accueilli chez eux et me faire sentir chez moi.

Ma famille et mes amis en France pour rendre plus facile mon quotidien et m'accueillir à bras ouverts.

Mes amis et collègues du laboratoire SPMS. Leur écoute, leurs conseils, leurs remarques, rendent impossible le fait de m'attribuer un mérite qui leur appartient autant qu'à moi.

Toutes les personnes qui ont lu mes écrits et qui ont apporté des corrections pour que l'écrit puisse correspondre à ma pensée. Particulièrement Agnès Célérier, Anne Van Lerberghe, Cyril Nguyen Van, Éric Bernet, Jérôme Coustol, Magali Duverne, Orsolya Czeglédi, Carmen Beatriz Torres, Gustavo Vanegas y et Sébastien Velandia-Coustol.

Mes enseignants, toutes et tous, mais particulièrement ceux de mon parcours universitaire à la Pontificia Universidad Javeriana, pour m'encourager dans la création d'une pensée critique et me donner mes premiers repères théoriques et méthodologiques, me donnant envie de continuer dans cette voie.

Le laboratoire SPMS, l'école doctorale LISIT, le GreMiB et la MSH de Dijon, ainsi que les enseignants et les personnels administratifs que j'y ai rencontré. Ils m'ont donné le cadre et les conditions nécessaires pour réaliser cette recherche.

Mes amis et collègues d'Alacep, de Cappeac, de l'Ireps Bourgogne, des Cemea et du Collectif Violence et Genre. Le retour quotidien sur le terrain, pas toujours facile, a été beaucoup plus sympathique et riche par leur présence.

Sébastien. Pour l'aide et patience, pour le soutien sans faille et la tendresse dans les moments difficiles, pour être mon ami, mon amant, mon amour.

## Agradecimientos

Al final de este proceso quiero agradecer:

Los miembros del jurado, por haber dedicado parte de su tiempo para leer y evaluar este documento. Por sus conocimientos y observaciones en este momento importante de mi vida.

Marie-Françoise Lacassagne por su confianza y generosidad al compartir sus conocimientos, por haber encontrado la forma precisa de guiarme sin forzarme, por corregirme con paciencia, por darme las herramientas y orientarme para sistematizar mis reflexiones.

Philippe Castel por su sabiduría y su calma, por ayudarme a que mis reflexiones fueran más precisas.

Cada uno de los participantes, por compartir conmigo un pedazo de sus vidas. De igual forma, agradezco a todas las personas que me ayudaron a distribuir y a recuperar los cuestionarios: Angela Esparza, Carolina Sanchez, Emmanuel Pic, Valery Anaba, Rafael Cuervo y Ousmane Diouf.

La Oficina Francesa de Inmigración e Integración (OFII) de Dijon y la diócesis de Dijon por abrirme las puertas y permitirme contactar algunos participantes.

Ahmed Jebrane, Raphael Laurin, Fabrice Gabarrot y Gelareh Tahami, por su tiempo y sus conocimientos en estadística, que me ayudaron en esta investigación

Miguel Ángel Agudelo, François-Xavier Moine, Matthew David y Cyril Nguyen Van por el apoyo informático, necesario para la publicación en internet de los cuestionarios, así que por el tratamiento de las bases de datos.

Mi familia y mis amigos al extranjero: en Colombia, en Austria, en Ecuador, en México, en Canadá, en la República Democrática del Congo, en España y en otros países, por su apoyo y sus mensajes de ánimo, por su paciencia y su amor por mí.

La familia Esparza y la familia Rivier por acogerme y hacerme sentir en casa.

Mi familia y amigos en Francia, por acogerme y hacer más fácil mi vida cotidiana.

Mis amigos y colegas del laboratorio SPMS. Su escucha, consejos y correcciones hacen que sea imposible atribuirme un mérito que les pertenece igualmente.

Todas las personas que leyeron y corrigieron mis escritos y que hicieron correcciones para que este documento corresponda a mi forma de pensar. Particularmente quiero agradecer a Agnès Célérier, Anne Van Lerberghe, Cyril Nguyen Van, Éric Bernet, Jérôme Coustol, Magali Duverne, Orsolya Czeglédi, Carmen Beatriz Torres, Gustavo Vanegas y Sébastien Velandia-Coustol.

Mis maestros, todas y todos, pero particularmente a aquellos de mi formación universitaria en la Pontificia Universidad Javeriana, por animarme a crear un espíritu crítico y darme los primeros conocimientos teóricos y metodológicos, que me dieron ganas de iniciar esta investigación.

El laboratorio SPMS, la escuela doctoral LISIT, el GreMiB y la MSH de Dijon, así como a los profesores y personal administrativo, por darme las condiciones necesarias a la realización de esta investigación.

Mis amigos y colegas de Alacep, de Cappeac, del Ireps Bourgogne, de Cemea y del Colectivo Violencia y Género. El regreso a la vida de todos los días, que no siempre fue fácil, fue mucho más agradable y enriquecedor en su presencia.

Sébastien. Por su ayuda y paciencia, por su apoyo sin límites y por la ternura en los momentos difíciles, por ser mi amigo, mi amante, mi amor.

Alice \* Abdelmonem \* Agnès \* Ahmed Jebrane \* Aida, Thierry, Laura Maria \* Alexandre \* Allan \* Amanda \* Amandine \* Amandine & Clément & famille \* Anabelle \* Anaïs \* André \* Andrés \* Angela & Danilo, Elyssa Angelica & Edwin, Sofia \* Anne \* Anne \* Anne \* Anne Sophie & Tarik, Lila \* Anne-Laure \* Anne-Marie \* Anne-Sophie \* Anthony \* Arnaud \* Aubeline \* Audrey \* Aurélie & Marvin \* Bénédicte & Daniel, Natéa \* Benjamin \* Bernadette & Yves \* Bernard \* Birgit & Javier, Noemi, Gabriel \* Boris \* Brigitte \* Bruno \* Bruno \* Camila & Joaquin \* Carlos \* Carolina \* Catherine \* Ceci & Alfredo \* Cecilia \* Cecília & Theo \* Céline \* Céline \* Centre Social Pierre Perret \* Charlene & Philippe \* Charlie \* Charlotte \* Christelle & Jérôme, Louis, Camille \* Christian \* Christiane \* Christophe \* Chuda \* Claire & Mélanie \* Clara \* Clara Pato & Miguel Angel, Maria Alejandra, Andres Felipe \* Claude \* Claude \* Claude \* Clément \* Clément \* Consuelito & Démocrito \* Corine & José \* Cynthia & Florent, Noémie \* Cyril \* Cyrille \* Laurence \* Damien & Julien \* Danièle \* David \* Deborah & Xavier, Léna \* Delphine \* Delphine \* Didier \* Dominique \* Dylan \* Emmanuel \* Emmanuelle \* Erick \* Erick \* Fabrice \* Famille Coustol \* Fernando \* Floriane & Bruno, Enzo, Laslo, Lison \* Floriane & Rodolphe, Annaé \* Frank & Guillaume \* Françoise \* Françoise \* Françoise \* Françoise \* Françoise \* Françoise & André \* François-Xavier \* Gelareh & Olivier \* Gustavo \* Helena & Mario, David, Margarita Maria \* Hugo \* Hugo \* Ines \* Ireps Bourgogne \* Ivan \* Jacky \* Jacqueline \* Jeannine \* Jean-Pierre \* Jorge \* Jorge \* JuanCa \* Juanita \* Julien \* Karen \* Karine \* Kaveh \* Khaled \* L'équipe de choc du CRU Bourgogne \* L'OM Ekumene et les équipes de Saragoza et Cuenca (Ruth, Marta, Raquel, Cristina) \* Leonor & Elias \* Luc \* Lucie & Jérôme, Maya \* Luismi \* Luz Marina \* Madelaide \* Magali \* Malu \* Mamie \* Manu \* Marcela \* Margarita \* Margot \* Mariana \* Marie \* Marie & Eva \* Marie & Pascal \* Marie Bernard & famille \* Marie-Claire \* Marie-Claire \* Marie-Claude \* Marie-Françoise & Philippe \* Marie-Jo \* Marie-Luce \* Marie-Odile \* Marie-Stéphanie & Antoine, Emilian \* Maritza & Mauricio \* Mathilde \* Matthew \* Mauricio \* Michèle \* Mickael \* Mireya \* Morgan \* Morgane \* Nancy & Gustavo \* Nathalie \* Nawal \* Nelly \* Nhora \* Noémie \* Olga & Yesid \* Olivier \* Orsi \* Oscar \* Oscar \* Paola & Nicolas, Camila \* Patricia \* Patrick \* Pauline & Aurélien, Maloe \* Paulo \* Petri \* Philippe \* Pierre \* Pierre-Jacques \* Quentin \* Raphael \* Reyes \* Roxane \* Sabine \* Sarah & Gilles \* Sébastien \* Sébastien \* Serge \* Sofiene \* Sophie \* Stéphanie \* Stéphanie & Julien \* Sylvaine \* Tere \* Thérèse \* Thomas \* Valérie \* Véronique & Didier \* Virginie \* Virginie & Patricia \* Yann \* Yannick \* Yannick \* Yenis \* Youssef \* Yvonne \* Zaira

## Résumé

Le but de cette recherche est de mettre au jour les modifications identitaires et les processus relationnels inter-catégoriels entre les Noirs et les Blancs, entre les Africains et les Européens sur les migrants subsahariens en Bourgogne. Nous proposons de comprendre les migrations en tant que processus à partir de la prise en compte de deux éléments : a) la temporalité du processus et b) l'espace dans lequel les différentes phases de migration prennent place.

Théoriquement, nous prenons appui sur deux courants majeurs : celui de la métathéorie de l'identité sociale, enrichi du modèle des partitions sociales et celui du courant de l'acculturation.

Méthodologiquement, nous avons établi un programme mixte : d'une part, le recours à des questionnaires quantitatifs nous ont permis de mettre en exergue les mécanismes de fonctionnement psychologique sous-jacent, aux relations entre les Blancs et les Noirs, les Autochtones et les Migrants de notre échantillon. Nous avons aussi réalisé des entretiens qui, par les contenus et les exemples de type qualitatif qu'ils apportent, ont enrichi et particularisé les processus repérés.

Les résultats permettent de considérer le processus migratoire, comme un phénomène multiple, variable et multidirectionnel, sur deux axes : le premier géographique (rentrer au pays, migrer vers un pays tiers, rester au pays d'accueil actuel, ...) et le deuxième temporel (maintenant, dans x temps, après, un jour, jamais...).

Dans la discussion a) nous approfondissons les notions de famille et de solidarité africaine, b) nous questionnons l'écart entre le plan réel et le plan idéal en nuancant la frontière entre ces deux plans et c) nous interrogeons le poids des appartenances multiples associées aux catégorisations pouvant créer un effet de « double peine ».

***Mots Clés : Catégorisation, Relations interethniques, Autochtones, Migrants, Afrique Subsaharienne.***

## Abstract

The aim of this research is to update the identity changes and inter-categorical relational processes between Blacks and Whites, between Africans and Europeans on African migrants in Burgundy. We propose to understand migration as a process considering two elements: a) the temporality of the process and b) the space in which the various stages of migration take place.

Our theoretical background is based on two major currents. The first one is the meta-theory of social identity, completed by the model of social partitions. The second one concerns some achievements of acculturation studies.

A twofold methodology was used: firstly, the use of quantitative questionnaires, including the RepMut tool (diagnostic tool of inter-categorical relations) allowed us to highlight the underlying relations of psychological functioning mechanisms between Whites and Blacks, Natives and Migrants in our sample. Also, Interviews were carried out in order to complement and particularize the identified process with qualitative data and examples.

The results allow us to consider the migration process as a multiple, variable and multidirectional phenomenon, on two axes: the geographic axis (return to the home country; migrate to a third country, or remain in the host country) and the time axis (now, in x time, after, one day, never).

In the discussion a) The notions of family and African solidarity are further developed, b) the difference between the real and ideal plan are questioned in order to qualify the border between these two plans and c) the weight of multiple affiliations associated with multiple categorizations which can create an effect of "double jeopardy" are examined.

***Keywords: Categorization, interethnic relations, Natives, Migrants, Sub-Saharan Africa***

## Resumen

Esta investigación busca actualizar los cambios de identidad y los procesos de relación intergrupales entre Negros y Blancos, entre Africanos y Europeos acerca de los Migrantes de África sub-sahariana en Borgoña. Proponemos entender la migración como un proceso, a partir de la consideración de dos elementos: a) la temporalidad del proceso, y b) el espacio en el que las diversas etapas de la migración se llevan a cabo.

Teóricamente, nuestra reflexión se basa en dos corrientes principales. La primera es la meta-teoría de la identidad social, modelo enriquecido de la teoría de particiones sociales. La segunda se refiere a los avances de la aculturación.

Metodológicamente, hemos establecido un programa mixto: en primer lugar, el uso de cuestionarios cuantitativos, incluyendo el instrumento RepMut (herramienta de diagnóstico de las relaciones entre categorías) el cual nos ha permitido resaltar los mecanismos de funcionamiento psicológico subyacente a las relaciones entre Blancos y Negros, entre Autóctonos y Migrantes en nuestra muestra. Igualmente, se utilizaron una serie de entrevistas semiestructuradas que, gracias a su contenido y ejemplos, nos han permitido enriquecer y particularizar el proceso identificado.

Los resultados permiten considerar el proceso de migración como un fenómeno múltiple, variable y multidireccional, en dos ejes: el primero geográfico (regresar al país de origen, migrar a un tercer país, permanecer en el país de acogida actual) el segundo temporal (ahora, en x tiempo, después de..., un día, nunca).

En la discusión a) profundizamos los conceptos de familia y la solidaridad africana, b) interrogamos la diferencia entre el plano real y el plano ideal, matizando la frontera entre estos dos planos y c) cuestionamos el peso de múltiples afiliaciones asociadas con múltiples categorizaciones que puede crear un efecto de "doble pena".

***Palabras clave: Categorización, relaciones interétnicas, aborígenes, migrantes, África subsahariana***



## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
0.1. Histoire des rapports entre les Africains (Noirs) et les Français (Blancs) .....	3
0.1.1. Entre 1950 et 2000 .....	3
0.1.2. Entre 2000 et 2016 .....	4
0.2. La notion de « race » et le racisme .....	5
0.2.1. La « race » .....	5
0.2.2. Le racisme .....	6
0.2.3. Le racisme envers les Noirs en France métropolitaine .....	11
0.3. La recherche sur les Blancs et les Noirs .....	13
0.3.1. Dans les sciences humaines et sociales .....	13
0.3.2. En psychologie Sociale en France .....	14
0.4. Le positionnement personnel du chercheur .....	15
0.5. Rappel du but général et présentation du document .....	16
PREMIÈRE PARTIE – CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES .....	19
<i>Chapitre 1. Dynamique psychosociale des relations intergroupes. La catégorisation et l'identité sociale</i> .....	19
1.1. Les enjeux de la catégorisation sociale .....	19
1.1.1. La théorie de la catégorisation sociale (TCS) .....	20
1.1.2. La catégorisation croisée .....	33
1.2. La métathéorie de l'identité sociale .....	36
1.2.1. Quelques éléments sur la notion d'identité .....	36
1.2.2. La théorie de l'identité sociale (TIS) .....	37
1.2.3. La théorie de l'auto-catégorisation (TAC) .....	39
1.2.4. La métathéorie de l'identité sociale .....	41
1.3. Les Partitions Sociales .....	42
1.3.2. Développement du modèle .....	43
1.3.3. Les partitions sociales dans les relations interethniques et interculturelles .	46
1.4. Synthèse du Chapitre .....	48
<i>Chapitre 2. Compréhension psychosociale des relations interethniques</i> .....	50
2.1. La notion d'intégration .....	50
2.2. Camilleri et les stratégies identitaires. L'interculturel .....	53
2.2.1. Présentation du modèle .....	53
2.2.2. Critiques du modèle .....	62
2.3. Berry et le modèle de stratégies d'acculturation. ....	63
2.3.1. Définition d'acculturation .....	64
2.3.2. Présentation du modèle .....	66
2.3.3. Processus d'adaptation en fonction de stratégies et résultats possibles .....	68
2.3.4. Stress d'acculturation .....	73
2.3.5. Critiques du modèle .....	73
2.4. Bourhis et le modèle interactif d'acculturation .....	77
2.4.1. Présentation du modèle .....	77

2.4.2. Lien entre les relations intergroupes et les politiques sociétales.....	77
2.5. Modèle Amplifiée d'Acculturation Relative (MAAR) .....	84
2.5.1. Présentation du modèle .....	84
2.5.2. Critiques du modèle .....	89
2.6. Synthèse du Chapitre .....	89
2.7. Synthèse du Modèle Théorique.....	90
<i>Chapitre 3.    Problématique.....</i>	<i>93</i>
3.1. Synthèse du cadre épistémologique et méthodologique de compréhension .....	93
3.2. Notre projet de recherche .....	97
3.2.1. L'avant.....	98
3.2.2. Le durant.....	98
3.2.3. L'après.....	100
DEUXIÈME PARTIE – APPORT DU TERRAIN .....	101
<i>Chapitre 4.    Considérations méthodologiques .....</i>	<i>101</i>
4.1. Le questionnaire MRR : « La construction du projet migratoire et les motifs pour migrer des ressortissants d'Afrique noire francophone » .....	101
4.1.1. Présentation.....	101
4.1.2. Participants .....	102
4.1.3. Procédure .....	104
4.1.4. Instrument et recueil des données .....	105
4.1.5. Analyse des données .....	106
4.2. L'outil RepMut : « Les relations mutuelles intergroupes : Double exploration Blancs vs. Noirs – Européens vs. Africains » .....	111
4.2.1. Présentation.....	111
4.2.3. Participants .....	116
4.2.3. Procédure .....	116
4.2.4. Instrument et recueil des données .....	117
4.2.6. Analyse des données .....	120
4.3. Entretiens : « Récits de vie des Migrants d'Afrique noire francophone en Bourgogne » .....	126
4.3.1. Présentation.....	126
4.3.2. Participants .....	126
4.3.3. Procédure .....	127
4.3.4. Instrument et recueil des données .....	127
4.3.5. Analyse des données .....	128
<i>Chapitre 5.    L'Avant : Construction du projet migratoire et mise en place du voyage ...</i>	<i>130</i>
5.1. Étude « La construction du projet selon le questionnaire MRR » .....	132
5.1.1. La construction du projet .....	133
5.1.2. Rôle du réseau relationnel (soutien moral, soutien économique).....	136
5.1.3. Le déclenchement .....	142
5.1.4. Les motifs pour migrer .....	145
5.1.5. Synthèse de l'étude 5.1. ....	147
5.2. Étude « La construction du projet migratoire dans les récits des migrants en Bourgogne » .....	149

5.2.1. Prise de décision et construction du projet .....	150
5.2.2. Rôle du réseau relationnel (soutien moral, soutien économique).....	154
5.2.3. Les raisons du voyage .....	157
5.2.4. Synthèse de l'étude 5.2. ....	163
5.3. Synthèse et discussion intermédiaire du chapitre « Avant » .....	164
<i>Chapitre 6. Le Durant : Relations inter-catégorielles en situation d'acculturation.....</i>	<i>167</i>
6.1. La démarche RepMut.....	174
6.1.1. Étude « Les relations intergroupes selon la catégorisation Blancs – Noirs »	176
6.1.2. Étude « Les relations intergroupes selon la catégorisation Africains – Européens ».....	188
6.1.3. Étude « Analyse croisée des catégorisations Blancs vs. Noirs et Africains vs. Européens et Identification des participants au supra-groupe <i>Les habitants en France</i> » .....	198
6.1.4. Synthèse de l'étude 6.1 .....	209
6.2. Étude « Les relations interethniques des migrants en Bourgogne » .....	214
6.2.1. Définition et expériences du processus d'intégration .....	215
6.2.2. Les relations dans une approche interethnique .....	222
6.2.3. La discrimination.....	241
6.2.4. Synthèse de l'étude 6.2. ....	257
6.3. Synthèse et discussion intermédiaire du chapitre « Durant » .....	259
<i>Chapitre 7. L'Après : Le choix de rester dans le pays d'accueil ou de rentrer au pays... 268</i>	
7.1. Étude « L'avenir des migrants selon le questionnaire MRR » .....	268
7.1.1. Le choix du pays de destination .....	269
7.1.2. Les motifs pour rester.....	271
7.1.3. Les motifs pour rentrer.....	273
7.1.4. Synthèse de l'étude 7.1. ....	276
7.2. Étude « L'avenir dans les entretiens des migrants en Bourgogne » .....	278
7.2.1. Situation actuelle et projet d'avenir.....	279
7.2.2. Les motifs pour Rentrer ou pour Rester .....	282
7.2.3. Recommandations pour d'autres migrants .....	292
7.2.4. Synthèse de l'étude 7.2. ....	302
7.3. Synthèse et discussion intermédiaire du chapitre « Après » .....	305
DISCUSSION GÉNÉRALE .....	309
8.1. Les motifs pour Migrer, pour Rester ou pour Rentrer .....	309
8.1.1. Pour Migrer .....	309
8.1.2. Pour Rester ou pour Changer de destination .....	309
8.1.3. Pour Rentrer .....	310
8.2. L'idéalité et la réalité des relations interethniques.....	310
8.2.1. Avant .....	311
8.2.2. Durant .....	311
8.2.3. Après .....	312
8.3. Construction et mobilisations identitaires .....	312
8.3.1. Avant .....	312
8.3.2. Durant .....	313

8.2.3. Après .....	314
8.4. Analyse des relations .....	315
8.4.1. Liens inter-catégoriels .....	316
8.4.2. Les relations avec l'endogroupe, la famille et le pays d'origine.....	318
8.4.3. Les relations avec les membres de l'exogroupe et le pays d'accueil .....	321
8.5. Amélioration théorique de compréhension du processus migratoire .....	323
8.5.1. Axe temporel .....	324
8.5.2. Axe géographique.....	325
8.6. Préconisations.....	327
8.6.1. Au niveau subordonné .....	327
8.6.2. Au niveau coordonné .....	327
8.6.3. Au niveau supra-ordonné .....	328
CONCLUSION : LIMITES ET PERSPECTIVES .....	329
9.1. À propos du modèle théorique et des recherches possibles.....	330
9.2. À propos de la méthode .....	332
9.3. À propos des nouvelles populations à considérer.....	334
BIBLIOGRAPHIE.....	336
CITATIONS EN LANGUE AUTRE QUE LE FRANÇAIS .....	363

## TABLEAUX

Tableau 1. Explication de la causalité de l'effet d'homogénéité pro exogroupale (OHE) (Mangin, 2015, p. 27).....	22
Tableau 2. Niveaux identitaires prévus dans la théorisation des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015).....	43
Tableau 3. Typologie des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015).....	45
Tableau 4. Typologie du racisme selon les partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011) .....	47
Tableau 5. Typologie des stratégies identitaires selon C. Camilleri, d'après Dasen et Ogay (2000, p. 58).....	55
Tableau 6. Idéologies d'État selon Bourhis, Moise, Perreault et Senecal (1997).....	80
Tableau 7. Construction des groupes de participants pour le questionnaire MRR (phases 1 et 2).....	104
Tableau 8. Regroupement thématique des motifs pour migrer rester et rentrer du questionnaire de la pré-étude (version1). .....	107
Tableau 9. Validation des facteurs concernant les motifs pour migrer, pour rester et pour rentrer (questions 5, 7 et 8) et les déclencheurs (questions 6) du questionnaire MRR (phase 1).....	109
Tableau 10. Calcul d'alphas de Cronbach pour les questions 5, 6, 7 et 8 (questionnaire MRR - phase 2).....	111
Tableau 11. Niveaux identitaires, indicateurs et nomenclature RepMut (Castel et Lacassagne, 2011, 2015).....	112
Tableau 12. Présentation type de résultats RepMut, endo appréciation et exo appréciation.....	123
Tableau 13. Présentation type de résultats RepMut des réputations attribuées à l'endogroupe (méta) et à l'exogroupe (stéréo) de façon relayée. ....	124
Tableau 14. Moyennes et écart-types concernant la construction du projet migratoire. (étude 5.1.).....	133
Tableau 15. Moyennes et écart-types concernant le soutien moral des participants (étude 5.1.).....	137
Tableau 16. Moyennes et écart-types concernant le soutien économique des participants (étude 5.1.).....	140
Tableau 17. Moyennes et écart-types concernant les facteurs de déclenchement du voyage (étude 5.1.).....	142
Tableau 18. Moyennes et écart-types concernant les raisons pour migrer (étude 5.1.).....	145
Tableau 19. Grille de lecture des entretiens à propos de la construction du projet migratoire (étude 5.2.) .....	149
Tableau 20. Appréciations (mesures directes) pour les groupes cibles Blancs et Noirs (étude 6.1.1.) .....	176
Tableau 21. Réputations (mesures indirectes) pour les groupes cibles Blancs et Noirs (étude 6.1.1.).....	179
Tableau 22. Mesures directes et indirectes par groupe cible Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.) .....	183
Tableau 23. Indices de Proximité/Distance aux groupes cibles Blancs et Noirs (étude 6.1.1.).....	186
Tableau 24. Appréciations (mesures directes) pour les groupes cibles Africains et Européens (étude 6.1.2.).....	189
Tableau 25. Réputations (mesures indirectes) pour les groupes cibles Africains et Européens (étude 6.1.2.) .....	191
Tableau 26. Mesures directes et indirectes par groupe cible Africains vs. Européens (étude 6.1.2.).....	194
Tableau 27. Indices de Proximité aux groupes cibles Africains et Européens (étude 6.1.2.).....	197
Tableau 28. Synthèse d'appréciations pour les participants des études 6.1.1 et 6.1.2.....	199
Tableau 29. Synthèse de réputations pour les participants des études Blancs vs. Noirs (6.1.1.) et Africains vs. Européens (6.1.2.) .....	200
Tableau 30. Résultats du test HSD de Tukey pour la comparaison d'estimation de référence dans les mesures indirectes de deux études (6.1.1. et 6.1.2.) .....	202
Tableau 31. Appréciations directes et indirectes des deux groupes cibles (étude 6.1.1. et 6.1.2.) .....	204
Tableau 32. Synthèse des identifications groupales par groupes : Autochtones vs. Migrants (études 6.1.1. et 6.1.2.).....	206
Tableau 33. Identifications pour les groupes cibles les habitants de la France (étude 6.1.3.) .....	207
Tableau 34. Grille de lecture des entretiens à propos des relations interethniques des migrants (étude 6.2.) .....	214
Tableau 35. Moyennes et écart-types concernant les raisons pour rester (étude 7.1.).....	272
Tableau 36. Moyennes et écart-types concernant les raisons pour rentrer (étude 7.1.).....	274
Tableau 37. Grille de lecture des entretiens à propos de l'avenir des migrants (étude 7.2.).....	278
Tableau 38. Spécification du point de référence selon le moment du processus migratoire. ....	325

## FIGURES

Figure 1.	Classification de différents types de racisme (Coenders et al., 2001; Dovidio, Gaertner, et al., 2010; J. M. Jones, 1997; Ndobu, 2010). .....	7
Figure 2.	Cadre général de compréhension de l'acculturation (Berry, 2005) .....	65
Figure 3.	Stratégies d'acculturation pour le groupe ethnique et la société majoritaire (Berry, 2005) .....	67
Figure 4.	Les politiques d'immigration et d'intégration de l'État en ce qui concerne les orientations d'acculturation des migrants et des autochtones (Bourhis et al., 1997, p. 371, 2010, p. 783). .....	78
Figure 5.	Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (MAAR) (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010, p. 44).....	85
Figure 6.	Le processus d'acculturation de la personne migrante comme adaptation relative entre la société d'origine et celle d'accueil en différents domaines (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010, p. 46). .....	87
Figure 7.	Synthèse du cadre théorique de cette recherche. ....	91
Figure 8.	Représentation graphique des relations en accord avec l'outil RepMut .....	125
Figure 9.	Les quatre types d'analyse des données du questionnaire MRR .....	132
Figure 10.	Implication morale des parents et de la fratrie dans le projet migratoire. ....	155
Figure 11.	Six groupes de raisons motivant le projet migratoire chez les participants.....	158
Figure 12.	Représentation graphique des appréciations directes (exo vs. endo) dans la catégorisation Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.).....	178
Figure 13.	Représentation graphique des réputations (méta vs. stéréo) dans la catégorisation Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.) .....	181
Figure 14.	Comparaison entre appréciations et réputations pour la catégorisation Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.).....	185
Figure 15.	Représentation graphique des appréciations directes (exo vs. endo) dans la catégorisation Européens vs. Africains (étude 6.1.2.).....	190
Figure 16.	Représentation graphique des réputations (méta vs. stéréo) dans la catégorisation Européens vs. Africains (étude 6.1.2.) .....	193
Figure 17.	Comparaison entre-appréciations et réputations pour la catégorisation Européens vs. Africains (étude 6.1.2.) .....	196
Figure 18.	Conseils pour un processus migratoire réussi.....	295
Figure 19.	Présentation schématique de nos résultats et amélioration du modèle théorique .....	326

## ANNEXES

Annexe 1. Principaux résultats de l'enquête « Mobilité géographique et Insertion sociale » (Tribalat, 1995; Tribalat, Simon et Riandey, 1996) .....	367
Annexe 2. Articles scientifiques portant sur des recherches françaises en psychologie sociale à propos des relations entre les Noirs et les Blancs, entre les Français et les étrangers originaires d'Afrique Subsaharienne en France métropolitaine entre 2009 et 2016.....	368
Annexe 3. Types de exogroupes, des combinaisons de statut et de concurrence, et les formes de préjugés correspondants en fonction de la convivialité perçue et de la compétence (Fiske, Cuddy, Glick et Xu, 2002, p. 881).....	379
Annexe 4. Modèle de développement de la sensibilité interculturelle selon Benet-Martínez et al. (2002) .....	379
Annexe 5. Types de groupes en acculturation d'après Berry & Sam (1997, p. 295) .....	379
Annexe 6. Questionnaire Recherche : Motivations dans les Mouvements Migratoires (Pilote) .....	380
Annexe 7. Questionnaire « MRR » pour les participants en Europe (phase 1) .....	381
Annexe 8. Questionnaire « MRR » pour les participants en Afrique (phase 1) .....	385
Annexe 9. Questionnaire « MRR » pour les participants en Europe (phase 2) .....	389
Annexe 10. Questionnaire « MRR » pour les participants en Afrique (phase 2) .....	392
Annexe 11. Questionnaire RepMut pour les participants sollicités dans la modalité Blanc .....	395
Annexe 12. Questionnaire RepMut pour les participants sollicités dans la modalité Noir .....	396
Annexe 13. Questionnaire RepMut pour les participants sollicités dans la modalité Africain.....	397
Annexe 14. Questionnaire RepMut pour les participants sollicités dans la modalité Européen .....	398
Annexe 15. Grille d'entretien .....	399
Annexe 16. Présentation : synopsis de vie scolaire et professionnelle de participants .....	400
Annexe 17. Informations de visa des 23 participants. ....	409
Annexe 18. Arborescence de catégories et sous-catégories de l'analyse des entretiens.....	410
Annexe 19. Fréquences de verbatim par participant : Projet de voyage, construction .....	414
Annexe 20. Fréquences de verbatim par participant : Soutien moral et économique .....	414
Annexe 21. Fréquences de verbatim par participant : Souvenirs des premiers mois .....	415
Annexe 22. Fréquences de verbatim par participant : Définition et analyse de leur propre intégration .....	442
Annexe 23. Fréquences de verbatim par participant : Le travail et les études .....	444
Annexe 24. Fréquences de verbatim par participant : Les loisirs et les sports.....	462
Annexe 25. Fréquences de verbatim par participant : Relations en général.....	468
Annexe 26. Fréquences de verbatim par participant : La discrimination .....	468
Annexe 27. Fréquences de destination souhaitée (étude 7.1.) .....	469
Annexe 28. Fréquences de l'option « France » en tant que destination souhaitée (étude 7.1.).....	469
Annexe 29. Pays de destination souhaitée (étude 7.1., première réponse (n = 316)).....	470
Annexe 30. Pays de destination souhaitée (étude 7.1., toutes les réponses (n = 412)).....	472
Annexe 31. Fréquences et pourcentages de destination choisie par groupes (étude 7.1. – première réponse).....	473
Annexe 32. Fréquences et pourcentages de destination choisie par groupes (étude 7.1. - complet) .....	474
Annexe 33. Fréquences de verbatim par participant : Situation actuelle et suite .....	475
Annexe 34. Fréquences de verbatim par participant : Les motifs pour rester en Europe .....	478
Annexe 35. Fréquences de verbatim par participant : Les motifs pour rentrer en Afrique .....	478
Annexe 36. Fréquences de verbatim par participant : Recommandations pour d'autres migrants .....	479

## INTRODUCTION

Ce travail de recherche doctorale porte sur les relations intergroupes dans un contexte interethnique. Il s'inscrit dans un des axes prioritaires du laboratoire SPMS : la compréhension des mécanismes psychologiques à l'œuvre dans les relations inter-catégoriales. Cet objet scientifique est doublé d'un intérêt éthique sous-tendu par l'idée que la compréhension de la réalité sociale peut à terme aider à lutter contre les discriminations.

Il est de notre intérêt de comprendre les processus relationnels et l'impact des identités catégorielles mobilisées dans les relations entre les Français et les ressortissants d'Afrique Subsaharienne en Bourgogne.

Il paraît utile de commencer en donnant quelques précisions statistiques sur la population dont il est question. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques – INSEE - estime à 66 627 602 la population française au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette population se répartit en trois groupes : les Français, les étrangers et les immigrants (INSEE 2016).

- Un Français est soit une personne née en France, soit une personne née à l'étranger qui a, au moins, un parent français, soit un étranger ayant acquis la nationalité française (qui tout en étant français, reste immigré)<sup>1</sup>.
- Un étranger est une personne née à l'étranger de parents non français ou une personne née étrangère sur le sol français des deux parents étrangers.
- Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Cette condition persiste même si la personne acquiert la nationalité française.

Selon les données de l'année 2012 (les dernières disponibles), les étrangers en France sont au nombre de 3 980 635, dont 40.2% (soit 1 600 185) sont citoyens d'un pays du continent africain.

De façon plus détaillée, les étrangers venant d'Afrique subsaharienne sont au nombre de 441 477 (50.2% hommes et 49.8% femmes). Sur cette population, 300 407 ont entre 18 et 59 ans. À cette population, on peut aussi ajouter 11 % de citoyens français, descendants directs d'un ou de

---

<sup>1</sup> Selon les dispositions du Code de la nationalité française sur la nationalité d'origine et l'acquisition de la nationalité française - titre II et titre III, Loi n 93-933 du 22 juillet 1993 et Loi n 98-170 du 16 mars 1998. Information disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/>.



deux immigré(s), c'est-à-dire, 6 500 000 personnes. Parmi les enfants d'immigrés qui ont entre 18 et 30 ans, la moitié ont des origines africaines (Borrel et Lhommeau, 2010).

Cependant, il est difficile de quantifier la population noire présente sur le territoire français, en raison de la volonté d'intégrer tous les citoyens quelle que soit leur origine. En effet, au sein de la République Française ce sont les individus, plus que les groupes humains qui sont pris en compte, et ceci, en faveur des valeurs républicaines. Ainsi, toute statistique se référant à l'appartenance ethnique reste inconstitutionnelle<sup>2</sup>.

Cette « méfiance » à propos des statistiques ethniques rend également difficile la création de politiques publiques pour favoriser l'équilibre entre citoyens. À ce propos, Tribalat (2010) affirme :

« Le principe selon lequel ce que le peuple ne connaît pas, il ne peut en faire un mauvais usage est dévastateur. Il entretient sa méfiance à l'égard de la statistique qu'il appelle « officielle », cultive une ignorance mêlée d'arrogance chez les élites et intoxique le pouvoir politique. Ce dernier ne connaît pas-lui-même la réalité, ce qui est un obstacle majeur à l'action publique. Il y a une mauvaise connaissance des flux migratoires et du solde migratoire qui, tel qu'estimé par l'INSEE, est une pure fiction. Ce que reconnaît enfin l'INSEE. Les études d'impact de l'immigration sont rarissimes et France et, quand elles existent, restent inconnues ou ignorées, souvent même par les décideurs. » (Tribalat, 2010, p. 213).

Malgré cette invisibilité, soutenue par la logique républicaine, la question de l'intégration des primo-arrivants et des citoyens français issus de l'immigration, de même que des groupes ethniques particuliers, continue d'être un sujet pertinent dans le paysage politique français. À titre d'exemple, nous rappelons quelques faits : la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a été inaugurée en juillet 2004 ; le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire a été créé en mai 2007 (même s'il a été supprimé en 2010). On pourrait également évoquer l'augmentation dans les urnes des voix octroyées au Front National, parti politique d'extrême droite, connu par son discours anti-migratoire (Conseil Constitutionnel, 2012)<sup>3</sup>.

La réflexion sur la composition de la population française, mise en lien avec les migrations en provenance d'Afrique Subsaharienne, amène trois questionnements : a) celui sur le contexte

---

<sup>2</sup> Afin de contourner les difficultés dans le recueil d'information sur les origines ethniques de la population française, du fait de la décision du conseil constitutionnel (le 15 novembre 2007) qui considère inconstitutionnelles les statistiques ethniques (malgré l'amendement du 12 septembre de la même année permettant la collecte de données sur les « origines raciales ou ethniques »)(Perrin, 2011) ; les statistiques existantes ont demandé aux enquêtés de signaler la nationalité des parents afin d'inférer l'appartenance supposée à un ou plusieurs groupes ethniques.

<sup>3</sup> Sur un total de 36584399 votants, 17.55% des électeurs (6421426) ont voté FN. Selon la Déclaration du 25 avril 2012 relative aux résultats du premier tour de scrutin de l'élection du Président de la République Française (disponible sur le site internet du Conseil Constitutionnel <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/page-d-accueil.1.html>).

historique des relations entre les Blancs et les Noirs dans une logique reliant l’Afrique à la France et à l’Europe, b) celui sur la « race » et sur la compréhension du racisme et c) les questionnements sur le regard scientifique porté sur ces relations.

## 0.1. Histoire des rapports entre les Africains (Noirs) et les Français (Blancs)

### 0.1.1. Entre 1950 et 2000

Les relations entre Noirs et Blancs, du fait de la colonisation passée d’une vaste partie du continent africain<sup>4</sup>, mais aussi du fait de la différenciation entre la France métropolitaine et celle d’Outre-Mer (DOM<sup>5</sup>-COM<sup>6</sup>), a un impact dans les relations. Il s’exprime de façon particulière dans les stéréotypes concernant ces deux groupes.

Concernant l’Afrique Noire subsaharienne, l’Indépendance des anciennes colonies françaises en Afrique, à partir de la fin des années 1950, a modifié les relations entre la France et ces pays africains. Ainsi, les relations sont passées d’une phase de domination à une phase « de coopération » (Migani, 2004).

Les migrations d’Afrique subsaharienne ont eu un premier essor dans le période de l’après-guerre. Poiret (2010) affirme que c’est « la situation migratoire qui donne au terme « Africains » (sous-entendu « Africains noirs ») son sens routinier en France. » (Poiret, 2010, p. 70), permettant d’éviter la catégorie « Noirs » pouvant être reliée aux considérations xénophobes du régime Nazi.

La catégorie « Africains » est donc impactée par l’histoire de domination. Elle relie une grande variété des populations qui ont migré vers la France continentale et qui on construit un réseau relationnel qui s’est développé progressivement (jusqu’à nos jours).

Cette construction de relations de plus en plus importantes s’est développée malgré une politique migratoire marquée par un débat politique focalisé sur l’immigration et les questions liées aux développements des villes. Ce débat politique a abouti à l’ethnisation des rapports sociaux<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup>15 pays africains ont été colonisés par la France : la Gambie, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, le Gabon, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.

<sup>5</sup> Départements et Territoires d'Outre-Mer : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte.

<sup>6</sup> Collectivités d'Outre-Mer : la Polynésie française, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et les Terres Australes et Antarctiques Françaises.

<sup>7</sup> « C’est-à-dire tout à la fois à une lecture de plus en plus fréquente de la réalité sociale en termes ethniques et à un poids croissant des relations interethniques dans la combinaison des rapports sociaux qui structure l’ordre social » (Poiret, 2010, p. 70).

Dans ce contexte, la politique migratoire de Valéry Giscard d'Estaing, élu Président de la République en 1974, été caractérisée par un contrôle strict des flux migratoires, un encouragement des retours volontaires au pays d'origine et des actions favorisant l'insertion des étrangers résidents en France.

Dès le début des années 1980, la construction des regroupements des populations autour des quartiers de relégation a donné naissance à des communautés ethniques. Dans ce contexte, la catégorie « Africains » commence à faire partie des intérêts des scientifiques en sciences humaines (Kuczynski et Razy, 2009). Cette catégorie commence à être reliée à des stéréotypes concernant la sur-occupation du territoire et des logements, de dégradations des infrastructures locatives, de problèmes du voisinage et de loyers impayés.

De nombreuses associations (Voir Lapeyronnie, 1987; Poiret, 1998; Quiminal et Timera, 2002; Safi, 2006) ont progressivement revendiqué une double identité en intégrant : d'une part, la multiplicité des identités africaines sous une même catégorie panafricaine (« les Africains ») et, d'autre part, l'ancrage au territoire français. Ces associations ont été largement soutenues voire sollicitées par les instances publiques ou parapubliques, comme interlocutrices privilégiées pour accéder à ces communautés stigmatisées.

Ainsi, l'appartenance identitaire à la catégorie « Africains » s'est renforcée, d'une part, à travers la construction d'un réseau social et associatif particulier, et d'autre part, à travers la possibilité d'obtenir des bénéfices de la part des interlocuteurs publics dans l'incapacité de faire des distinctions culturelles ou nationales à l'intérieur de cette vaste catégorie.

### 0.1.2. Entre 2000 et 2016

Depuis 2010, le panorama migratoire européen a vécu un assombrissement radical, avec un sentiment de débordement de la part des gouvernements, mais aussi de la société civile en Europe (Laurent, Pouchard et Gittus, 2014). Les événements vécus sont de plusieurs sortes :

1. Des situations de crise humanitaire variées ont donné lieu à des exodes massifs (de Wangen, 2015; Tissier-Raffin, 2015)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Quelques exemples sont : la guerre prolongée au Kosovo (Bodenmanna *et al.*, 2015), l'escalade de violence par Boko Haram (Apard, 2015; Pérouse de Montclos, 2015a, 2015b) au Nigéria, au Cameroun et au Tchad, et par Daesh en Irak et Syrie, la guerre et l'intervention française au Mali.

2. La puissance des parties politiques d'extrême droite (le Front National en France, l'Aube Dorée en Grèce (Guillot, 2015), Pegida en Allemagne (Lemaître, 2015), entre autres exemples).
3. Enfin, la fermeture de quelques frontières durant l'été 2015 (Baumard, 2015; Ducourtieux et Stroobants, 2015) a impliqué l'afflux des migrants vers l'Europe continentale, avec des registres records en 2014 et 2015 (Laurent *et al.*, 2014; Stroobants, 2015; Stroobants et Baumard, 2015).

Ce climat de tensions au niveau européen impacte les rapports entre les Européens et les migrants quelle que soit leur situation en Europe (légale ou illégale) et quelles que soient la durée et les raisons de leur séjour.

Dans ce contexte, la recherche sur les relations interethniques paraît indispensable afin d'apporter des pistes de lecture aux migrations et aux échanges interculturels (Hong, Zhan, Morris et Benet-Martínez, 2016) mis à mal par la visibilité accrue des migrations internationales.

## 0.2. La notion de « race » et le racisme

### 0.2.1. La « race »

Il est indispensable de rappeler que la « race » est inexistante comme catégorie biologique. Ainsi, son utilisation reste inacceptable comme critère pour distinguer les gens.

La notion de « race » fait son apparition durant le siècle des Lumières afin de donner un ordre aux peuplements humains. De la même façon que pour les animaux et pour les végétaux, ces classements peuvent varier de façon contextuelle (Poiret, Hoffmann et Audebert, 2011) :

« L'idée de « race », au sens moderne du terme, appliquée au genre humain a accouché d'un racisme à prétention scientifique (...) il a pris le relais des justifications théologiques et philosophiques des siècles précédents, pour légitimer par un fondement en nature, la domination et l'exploitation des « inférieurs ». » (Poiret *et al.*, 2011, p. 8).

Ainsi, l'esclavage n'est qu'un exemple des plus violents de cette utilisation de la « race » en tant que critère de hiérarchisation permettant la domination et l'exploitation de personnes, expression du racialisme scientifique des XVIIIe et XIXe siècles.

Bourhis et Gagnon rappellent, dans ce sens, l'intérêt aberrant de créer des races d'humains car « on pourrait en arriver à la situation absurde de classer les humains en deux, quatre, cinq ou même

128 catégories « raciales », comme ce fut le cas à Saint-Domingue à l'époque coloniale (James, 1989) » (Bourhis et Gagnon, 2006, p. 547).

Comme le souligne Brewer (1979), l'âge, le sexe et la « race », entendus comme différences d'apparences, font parties des éléments de perception les plus saillants. En effet, dans la complexité des réalités sociales, la catégorisation des personnes en fonction des appartenances ethniques réelles ou supposées semble inévitable. La couleur de la peau renvoie à une catégorie partagée par d'autres personnes, dans une société et à un moment donné, qui laisse la possibilité à la personne ou au groupe social en question d'accepter ou non cette distinction.

Ainsi, les Noirs auraient en commun le fait d'être considérés en tant que Noirs : « Ils n'ont pas le choix d'être ou de ne pas être tels qu'on les voit. Ils ont en revanche le choix d'assumer leur identité racialisée (...) Un noir est un homme que les autres tiennent pour noir. » (Ndiaye, 2008, p. 57).

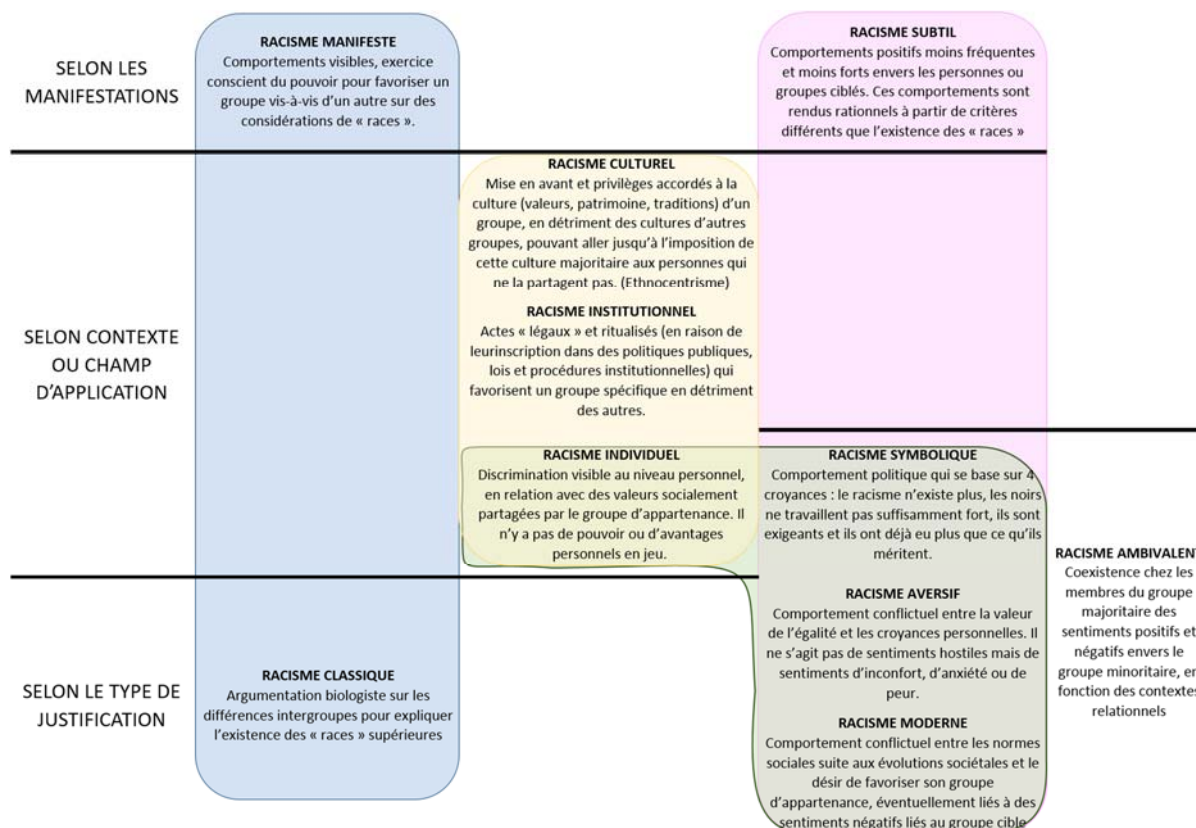
L'utilisation actuelle de la notion de « race » en sciences humaines ne représente donc aucunement une validation biologique du concept, mais de la reconnaissance de son existence dans l'imaginaire social, des effets qu'elle peut produire dans les rapports intergroupes et de la possibilité de son utilisation pragmatique afin de décrire ou lutter contre des phénomènes discriminatoires.

Notre positionnement rejoint celui de Ndiaye, sociologue spécialisé sur la question noire en France. Cet auteur, en prenant en compte le courant des relations de « race » (Hartmann, Croll et Guenther, 2003) et en connaissant la tradition sociologique de l'école de Chicago, explique que, même s'il est vrai que la notion de « race » n'a pas un soutien biologique, moral ou scientifique, elle doit être employée en tant que représentation ou concept social permettant d'avancer dans la recherche de l'égalité des droits et la lutte contre la discrimination. (Ndiaye, 2008). C'est pourquoi le terme « race » sera présenté entre guillemets dans ce document pour signaler qu'il ne s'agit pas d'une réalité objective mais d'une production sociale qui, bien qu'erronée, est nécessaire pour expliquer et combattre des phénomènes sociaux qui restent inacceptables.

### 0.2.2. Le racisme

D'après la littérature disponible, il est possible de distinguer différents types de racisme selon le domaine d'apparition ou le type de comportement produit. En reprenant les travaux de plusieurs chercheurs (Coenders, Scheepers, Sniderman et Verberk, 2001; Dovidio, Gaertner et Kawakami,

2010; J. M. Jones, 1997; Ndobó, 2010), nous proposons une synthèse des différents types de racisme à considérer (Figure 1) qui reste, cependant limitée et non exhaustive<sup>9</sup>.



2

NOTE : création propre

Figure 1. Classification de différents types de racisme (Coenders *et al.*, 2001; Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; J. M. Jones, 1997; Ndobó, 2010).

Le premier critère de différenciation est le type de manifestations que le racisme produit. Nous considérons la différenciation faite entre le racisme manifeste et le racisme subtil (Coenders *et al.*, 2001; Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Ndobó, 2010; Pettigrew et Taylor, 2015; C. R. Weber, Lavine, Huddy et Federico, 2014). Le racisme manifeste est l'expression visible et consciente de l'exercice du pouvoir permettant de favoriser un groupe par rapport à un autre (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Ndobó, 2010).

Ce type de racisme (manifeste) peut s'apparenter au racisme dit « classique » (Gardair et Ndobó, 2008) avec des arguments biologiques pour justifier une différence hiérarchique entre groupes et les comportements explicitement discriminatoires qui en découlent. Le racisme classique implique également une opposition au contact avec les membres du groupe cible. Le nazisme en

<sup>9</sup> Nous n'avons pas inclus dans cette vision schématique ni le racisme régressif (Rogers et Prentice-Dunn, 1981) ni le racisme de type laissez-faire (Bobo, Kluegel et Smith, 1997).

Allemagne ou l'Apartheid en Afrique du Sud constituent des exemples du racisme classique (par sa justification) aussi bien que du racisme manifeste (par les comportements qu'ils ont favorisés).

D'autre part, le racisme subtil (Pettigrew *et al.*, 1998; Pettigrew et Meertens, 1995) s'exprime, comme le racisme manifeste, par des comportements négatifs envers une personne ou un groupe et plus fréquemment par des réponses positives moins fréquentes et moins fortes que celles données face aux membres de l'endogroupe dans des circonstances semblables. Sa justification porte sur des croyances autres que l'existence des « races » et d'une hiérarchie entre celles-ci.

Le racisme subtil peut s'apparenter au racisme dit « moderne » (Blatz et Ross, 2009; Gardair et Ndobu, 2008; Lajoe, 2012; McConahay, 1986) si l'on considère les justifications à partir de critères autres que l'existence des « races » pour expliquer des comportements qui pourraient être interprétés comme racistes. Ce type de racisme, apparaît comme une mise à jour vis-à-vis du racisme classique (old-fashioned). Il a été théorisé dans le cas particulier de la politique états-unienne.

Pour Gardair et Ndobu (2008), le racisme moderne est un « conflit normatif entre la loyauté envers les valeurs d'égalité et de justice intergroupe et la tendance à la protection de l'identité du groupe d'appartenance » (2008, p. 256). Pour McConahay (1986), ce racisme rend évident un conflit intrapersonnel des stéréotypes et préjugés acquis durant l'enfance et la pensée adulte, qui doit se conformer aux normes et aux changements sociaux. Il s'agit d'un conflit entre, d'une part, la désirabilité sociale et les changements sociaux et politiques et, d'autre part, les sentiments négatifs liés au groupe cible (Barlow, Louis et Terry, 2010; Blatz et Ross, 2009; Gardair et Ndobu, 2008).

Le besoin de résoudre le conflit trouve une solution à travers des justifications qui permettent de favoriser le groupe d'appartenance, tout en expliquant ce favoritisme par des contenus socialement acceptables.

D'autre part, si l'on considère le racisme en fonction de ses champs d'application et du contexte dans lequel il s'exprime, il est possible d'identifier trois nouvelles formes de racisme (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; J. M. Jones, 1997) : le racisme individuel, le racisme institutionnel et le racisme culturel, en suivant un continuum personne – groupe – société<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Le continuum « racisme individuel, racisme institutionnel, racisme culturel » rappelle les niveaux identitaires de la Théorie de l'auto-catégorisation (J. C. Turner, 1975; J. C. Turner *et al.*, 1987), cependant nous n'avons pas repéré durant notre recherche bibliographique des indicateurs de présentation de l'identité collective dans l'expression de racisme. Cette théorisation reste donc à construire. Le racisme culturel peut donc être considéré comme une étape supplémentaire, au niveau intermédiaire, car l'opposition des cultures peut être comprise comme une opposition d'appartenances catégorielles.

Le racisme individuel est lié aux préjugés et aux stéréotypes, intériorisés par chaque personne en fonction des groupes auxquels elle se sent appartenir. Il correspond aux actes quotidiens des personnes qui agissent pour promouvoir leur propre profit et pour donner ou maintenir la position avantageuse de leur groupe d'appartenance (Bobo, 1999; Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Kovel, 1970; Pettigrew et Meertens, 1995).

Il semble pertinent de signaler que le racisme individuel fait ici référence à l'identité catégorielle, bien qu'à notre sens, il serait possible de différencier un racisme strictement individuel, en tant qu'acte visible de discrimination d'une personne envers une autre uniquement en fonction de ses caractéristiques singulières, du racisme catégoriel, expliqué par des appartenances groupales des personnes en interaction.

Le racisme institutionnel fait référence à une tolérance pouvant aller jusqu'à l'influence des politiques publiques pour favoriser un groupe et/ou pour porter préjudice à un autre. Ce type de racisme peut passer inaperçu facilement du fait de son inscription dans des lois et des procédures qui sont ritualisées et qui montrent la façon « légale » d'agir dans une société. (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 314; Feagin, 2006).

Un exemple de ce type de racisme pourrait être les politiques européennes différenciant les étrangers selon leurs origines (citoyens de pays européens, citoyens d'autres pays) impliquant des procédures différentes de démarches administratives au sein des pays et des possibilités différenciées de circulation et d'accès aux droits.

Enfin, le racisme culturel implique les croyances de supériorité de la culture d'une société par rapport à d'autres. Les comportements relevant de ce type de racisme concernent l'utilisation du pouvoir sociétal pour favoriser le patrimoine, les valeurs et les pratiques du groupe majoritaire mais aussi son imposition sur les autres groupes faisant partie de la société.

Un exemple de ce type de racisme est le fonctionnement de certaines sociétés imposant un modèle assimilationniste<sup>11</sup> dans lequel les seuls éléments considérés comme supérieurs et ceux désirables de préserver sont ceux liés au groupe majoritaire et ses traditions. Ceci implique que les

---

<sup>11</sup> Assimilation dans le sens de Berry et collaborateurs (1989) c'est-à-dire une société qui demande aux groupes minoritaires d'abandonner leur identité culturelle d'origine en faveur de celle de la communauté d'accueil (voir Chapitre 2).



membres des groupes minoritaires sont dans l'obligation d'adopter totalement et intégralement les valeurs et les relations mises en avant par le groupe majoritaire<sup>12</sup>.

Le racisme symbolique (Kinder et Sears, 1981; McConahay et Hough Jr, 1976; Sears et Henry, 2005; Sears, Henry et Kosterman, 2000) représente l'intérêt pour décrire les attitudes et le comportement politique des personnes. Les développements de ce modèle concernent uniquement des expériences aux États Unis, même s'il est pertinent de se demander si la possibilité d'application dans d'autres contextes nationaux est pertinente. Sears, Henry et Kosterman affirment que, chez les personnes manifestant des formes de racisme symbolique, « l'acceptation de l'égalité formelle est authentique, mais l'animosité raciale n'a pas disparu; elle a juste changé ses manifestations principales »<sup>1</sup> (traduction libre Sears *et al.*, 2000, p. 77).

Dans ses manifestations, le racisme symbolique (en contexte des États-Unis) s'appuie sur quatre croyances principales : a) la considération que la discrimination envers les Noirs n'est plus d'actualité, est déjà dépassée ; b) l'explication de l'absence d'un travail suffisamment conséquent pour permettre aux communautés noires de progresser, c) la considération selon laquelle les Noirs sont trop exigeants et d) l'idée que les Noirs ont déjà reçu plus que ce qu'ils méritent (Henry et Sears, 2007; Sears et Henry, 2003).

Le racisme aversif ne se traduit pas par des sentiments ou comportements hostiles, mais plutôt par des sentiments d'inconfort, d'anxiété ou de peur, des attitudes négatives envers les Noirs, qui se trouvent en contradiction avec les valeurs d'égalité auxquelles les personnes adhèrent (Hodson, Gaertner et Dovidio, 2009; Hodson, Hooper, Dovidio et Gaertner, 2005; Johnson, Whitestone, Jackson et Gatto, 1995; Kovel, 1970; Pearson, Dovidio et Gaertner, 2009; Saucier, Miller et Doucet, 2005)<sup>13</sup>.

Cet écart, mais surtout la contradiction avec les valeurs des personnes, justifie le fait que le racisme aversif soit difficilement explicable car les personnes trouvent que la seule évocation de leur

---

<sup>12</sup> Le racisme culturel est basé sur la connaissance des cultures différenciées et l'existence des hiérarchies entre elles. Il semble, du moins possible théoriquement, l'existence d'un deuxième type de racisme culturel dans lesquelles la culture produit des comportements discriminants sans même prendre conscience de l'existence de l'autre culture : La colonisation de l'Amérique Latine pouvant être des exemples de ce type de racisme car le groupe discriminé n'accède même pas à la considération d'une existence en tant que groupe humain (tel que le prouve la controverse de Valladolid, ayant lieu entre 1550 et 1551) (Michel, 2006).

<sup>13</sup> Des travaux en racisme aversif en éducation, sélection de personnel et évaluation des décisions (Dovidio et Gaertner, 2000; Hodson, Dovidio et Gaertner, 2002), dans le domaine judiciaire (Johnson *et al.*, 1995), Hodson, Hooper, Dovidio & Gaertner (2005) donnent des résultats concordants en termes de lien entre les manifestations de racisme aversif liées aux sentiments négatifs envers les Noirs.

existence est aversive. Ainsi, « parce qu'il est généralement moins reconnaissable en tant que biais, les personnes manifestant des comportements de racisme aversif discriminent en présentant des réponses excessivement favorables vis-à-vis des membres de leur endogroupe (par exemple, écarter des aspects négatifs de leur dossier lorsqu'ils prennent des décisions personnelles) plutôt que des réponses excessivement défavorables vis-à-vis des membres de l'exogroupe »<sup>ii</sup> (traduction libre Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 319).

Finalement, nous souhaitons évoquer le racisme ambivalent (Hass, Katz, Rizzo, Bailey et Eisenstadt, 1991; I. Katz et Hass, 1988; I. Katz, Wackenhut et Hass, 1986) qui serait une forme générique pour exprimer le conflit chez les membres du groupe majoritaire, qui auraient simultanément des sentiments positifs et négatifs à l'égard du groupe minoritaire, le tout dépendant du contexte relationnel. Nous pouvons envisager d'inclure dans ce type de racisme : le racisme symbolique, le racisme aversif, le racisme moderne et de façon générale toute autre forme de racisme subtil.

Cet aperçu rapide sur les différents noms donnés aux comportements racistes permet de comprendre l'importance de la recherche sur les rapports entre les Blancs et les Noirs en France. En effet, elle peut permettre de mieux comprendre les enjeux et les possibilités d'évolution des interactions entre ces deux groupes.

### 0.2.3. Le racisme envers les Noirs en France métropolitaine

Dans la suite de cette démarche de compréhension des difficultés dans les relations entre les Français, majoritairement Blancs et les ressortissants d'Afrique subsaharienne, majoritairement Noirs, nous constatons que les recherches quantitatives à propos des populations africaines résidant en France métropolitaine sont rares (Poiret, 1997). Il existe, à notre connaissance, deux grandes études démographiques en France incluant dans leurs variables les Migrants.

La première est l'enquête « Mobilité géographique et Insertion sociale » (MGIS) (Tribalat, 1995; Tribalat, Simon et Riandey, 1996). Elle présente des données démographiques (n = 13000), suite au recensement de 1990, publiées à partir de 1992. L'étude s'intéresse à la population migrante<sup>14</sup> en France parmi laquelle figure celle d'Afrique Noire (Algérie, Espagne, Maroc, Portugal, Turquie, Afrique Noire et Sud-Est asiatique, Annexe 1).

---

<sup>14</sup> Les auteurs estiment avoir recueilli des informations sur les origines d'au moins 60% du total de la population migrante en France à l'époque de l'étude.

Cette étude met au jour la construction des communautés de migrants et de leurs descendants autour des Habitations à Loyers Modérés (HLM) qui jouent un rôle important. En effet, « la ségrégation qui les caractérise favorise les rapports communautaires et l'émergence d'une pression sociale « ethnique », et ce parce qu'elle isole leurs habitants des lieux de vie sociale et culturelle les plus intenses » (Tribalat, 1995, p. 218).

Plus particulièrement, cette étude fait ressortir que les migrants africains et leurs descendants, représentent un groupe défavorisé malgré une maîtrise satisfaisante de la langue française du fait de l'hybridation linguistique de l'Afrique noire. (Tribalat *et al.*, 1996, p. 38). Ce propos rejoint ceux de Poiret (2010) sur la stigmatisation de ce groupe.

Le deuxième travail démographique portant sur les migrations (y compris celle subsaharienne) en France est l'enquête TeO<sup>15</sup> (Beauchemin, Hamel, Lesné, Simon et L'équipe-TeO, 2010; Beauchemin, Hamel, Simon et L'équipe-TeO, 2010). Elle s'intéresse également à la mesure des discriminations (en général) et du racisme (particulièrement). Concernant la population issue de Afrique subsaharienne, cette étude établit le panorama des discriminations vécues par les immigrés et leurs descendants en France métropolitaine (n = 22000)<sup>16</sup>.

Ainsi, les motifs les plus fréquents de discrimination seraient la nationalité et la couleur de peau (respectivement 37% et 20% des réponses). De façon plus détaillée, « les personnes ayant un lien avec l'Afrique subsaharienne ou un DOM, qu'elles-mêmes ou leurs parents y soient nées, déclarent plus fréquemment avoir vécu une expérience raciste et sont les moins nombreuses à ne pas avoir le sentiment d'y être exposées. Elles rapportent ces expériences racistes à leur couleur de peau (près de 95 % d'entre elles) » (Beauchemin, Hamel, Simon, *et al.*, 2010, p. 135).

Les informations fournies par l'enquête TeO, ont été reconnues par l'examen du rapport présenté par le gouvernement français effectué par le CERD (Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, 2010), à destination de l'Organisation des Nations Unies, se prononçant sur des sujets d'inquiétude, tels que « la tenue de discours politiques de nature discriminatoire en

---

<sup>15</sup> L'enquête Trajectoires et Origines (TeO), est une étude menée en 2008 par l'INED et l'INSEE. L'équipe TeO est un groupe de 24 personnes (chercheurs, universitaires et statisticiens) coordonné par C. Beauchemin, C. Hamelle et P. Simon. L'enquête TeO a été réalisée en France métropolitaine entre septembre 2008 et février 2009 sur un échantillon de 21.000 personnes.

<sup>16</sup> Le questionnaire explorait 17 thématiques (habitants du logements, revenus, nationalité et origine des parents, langues, trajectoires migratoires et rapport au pays d'origine, relations familiales et transmissions, enfants, image de soi et regard des autres, éducation, vie professionnelle, religion, vie matrimoniale, logement et cadre de vie, vie citoyenne, santé, discriminations, relations sociales).

France. Le Comité juge en outre préoccupant l'augmentation récente des actes et des manifestations à caractère raciste et xénophobe sur le territoire de l'Etat partie et des discours racistes sur Internet » (Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, 2010, p. 59).

Ce rapport souligne également la discrimination vécue par les personnes issues de l'immigration ou de groupes ethniques, qui fait obstacle à leur intégration à la société française et l'augmentation des fonctions assumées par le défenseur des droits<sup>17</sup>, qui, dans la multiplicité de ses missions, risque de négliger celle de la lutte contre la discrimination raciale.

### 0.3. La recherche sur les Blancs et les Noirs

#### 0.3.1. Dans les sciences humaines et sociales

Enfin, nous souhaitons évoquer la façon dont les chercheurs s'intéressent aux rapports interethniques, aux rapports entre les Blancs et les Noirs, entre les Africains et les Français en France métropolitaine. Selon certains sociologues, les mouvements migratoires ne sont pas des « cas isolés ». Il s'agit de comportements récurrents et globalisés. Dans le cas d'une migration motivée par des causes autres que le fait de survivre (dans le sens le plus stricte et littéral du terme), Wihtol de Wenden (2002) propose plusieurs considérations :

- Le fait de traverser la frontière est interprété comme la possibilité d'avoir une vie meilleure. Cet espoir reste valide même dans le cas de l'immigration illégale, où les personnes sont confrontées au danger de la mort pendant le parcours.
- Les restrictions propres des frontières, telles que les contrôles, les lois et les requis pour y accéder, constituent un élément qui augmente la fascination des immigrés pour le fait de traverser la frontière et qui font de l'accomplissement du voyage une réussite personnelle.
- Les migrants sont des personnes qui ont l'argent pour le voyage et un réseau d'accueil. Ainsi, la migration est précédée d'un temps de préparation, dont dépendent les possibilités économiques du voyageur. Dans le cas de l'immigration illégal qui, à tort, est considérée comme moins coûteuse, il faut prendre en compte les frais demandés par les rabatteurs locaux, qui « assurent » le voyage, le travail et le logement, en établissant des tarifs assez élevés.

---

<sup>17</sup> D'après la réforme fait par Nicolas Sarkozy dans les lois n° 2011-333 et ° 2011-334 du 29 mars 2011.

- L'idée de migrer vers l'Europe occidentale ou l'Amérique du Nord est souvent renforcée non seulement pour des idéaux familiaux d'une vie meilleure mais aussi par l'accès aux médias (télévision principalement) qui montrent un état de bien-être souvent illusoire liée à la consommation, la liberté sexuelle, les possibilités de loisirs, etc.

### 0.3.2. En psychologie Sociale en France

Du fait de la double catégorisation explorée par cette recherche<sup>18</sup>, nous avons cherché à compiler les thèses et les articles scientifiques portant sur des recherches françaises en psychologie sociale expérimentale liées aux relations en France métropolitaine entre les Noirs et les Blancs, entre les Français et les Étrangers originaires d'Afrique Subsaharienne, publiées entre 2009 et 2016.

Les critères de recherche ont été les suivants : recherche d'articles (en français, en anglais et en espagnol) à partir des mots clés (en anglais et en français) : « Blanc(s) », « Noir(s) », « Catégorisation », « France », « Afrique », « Psychologie sociale ». Les recherches ont été effectuées sur Google Scholar ainsi que sur les plateformes CAIRN, PsyArticles et theses.fr.

Nous avons répertorié quatre thèses et dix-neuf articles, ainsi qu'un document disponible sur internet qui n'a pas été publié, bien que présenté en tant que soumis (une présentation de cette recherche est disponible en Annexe 2)<sup>19</sup>. Cet exercice rend compte d'un faible nombre de publications sur des recherches portant sur les migrants d'Afrique subsaharienne en France métropolitaine.

L'intérêt scientifique mitigé pour cette population pourrait peut-être s'expliquer entre autres raisons : a) par la faible représentativité statistique de ce groupe dans le panorama global des migrations et par des éléments historiques (comme l'existence du passé de colonisation), b) par des éléments du contexte social (les stéréotypes associées aux catégories Noirs, Africains dans une communauté où l'impact médiatique d'autres groupes est plus visibles, comme les ressortissants du Maghreb et leur descendant) qui font des Noirs de France et des Noirs en France une catégorie pittoresque mais invisible et c) par le poids de la logique républicaine de la France, qui pourrait faire voir des recherches de ce type comme étant elles-mêmes discriminatoires.

---

<sup>18</sup> Blancs vs. Noirs et Français vs. Ressortissants d'Afrique subsaharienne migrant en France.

<sup>19</sup> Nous avons exclu les recherches en sociologie. Cependant, nous avons remarqué un intérêt particulièrement marquée de cette discipline pour les populations noires dans la pratique du football.

## 0.4. Le positionnement personnel du chercheur

Il semble nécessaire, d'apporter quelques éléments supplémentaires pour mieux comprendre ce document et sa construction :

Nous envisageons la réalité comme co-construction sociale, ce qui détermine l'importance de la prise en compte des différents points de vue (les Blancs et les Noirs, les Français et les étrangers) et de la façon dont les personnes interprètent leur réalité personnelle et sociale particulière.

En ce sens, il paraît important de redonner la parole aux Migrants. Nous constatons, dans un panorama d'homogénéisation de l'autre (étranger, exilé, illégal...), la médiatisation des considérations économiques, législatives, pénales, administratives (entre autres) des migrations à destination de l'Europe continentale sans que les migrants, souvent évoqués, soient convoqués au débat<sup>20</sup>. Nous avons donc choisi de donner la parole aux acteurs mêmes des migrations et de mettre en scène leur discours au-delà des statistiques. Notre intérêt sur l'identité et sur les mobilisations identitaires possibles, souhaitées ou à éviter, correspond donc à un effort de mise en lumière des migrations.

Dans un contexte de migration, les Migrants se trouvent confrontés à des positionnements en groupes sociaux minoritaires (Bourhis, Montreuil, Barrette et Montaruli, 2009; Mera Lemp, Martínez de Taboada Kutz et Costalat-Founeau, 2014). Ainsi, compte tenu des particularités de la relation que nous explorons, il semble utile de préciser que, sauf indication contraire, toute référence au groupe majoritaire et minoritaire fait référence à un critère exclusivement quantitatif, sans intention portée sur la valeur ou le statut associé au groupe en question. Dans ce sens, « groupe majoritaire » signifie le groupe « Autochtone » pour la plupart Blancs, et « groupe minoritaire » signifie le groupe de Migrants, ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne francophones, pour la plupart Noirs.

La troisième considération est la place de l'auteur de ce document. Il convient d'apporter trois précisions à ce propos : a) le parcours disciplinaire atypique de l'auteur, impliquant un désir de construction méthodologique mixte, peut-être peu orthodoxe mais répondant à un cheminement hors cadre entre la psychologie clinique et la psychologie sociale, à mi-chemin entre l'étude de cas et l'enquête ; b) son propre parcours migratoire, lui permettant d'approcher chacun des groupes cibles

---

<sup>20</sup> À titre d'exemple, Dasen et Ogay affirment l'importance de « ... mettre en évidence la diversité des individus dans leurs réponses à l'enjeu de l'acculturation, contredisant ainsi une perception sociale trop souvent stéréotypée et indifférenciée des migrants. Confrontés à la même situation d'acculturation, tous les individus n'adopteront pas les mêmes stratégies et pourront ainsi faire preuve des comportements très différents » (Dasen et Ogay, 2000, p. 59).

de cette démarche (les Français, les Africains) sans se sentir appartenir à aucune de ces deux catégories et c) son indéniable partage de la catégorie « Migrant ». Ces trois identités mobilisées ont été mises à l'épreuve dans l'élaboration d'une recherche co-construite entre les participants, les ressources bibliographiques et la directrice de recherche. Elles permettent la création d'une approche intersubjective, visant de l'idée d'objectivité.

### 0.5. Rappel du but général et présentation du document

Avec ces éléments, notre but consiste à rendre compte des modifications identitaires et des processus dans les relations inter-catégoriels entre les Noirs et les Blancs, entre les Africains et les Européens en Bourgogne. Pour répondre à cet intérêt, le présent document est conçu en deux parties : la première explicite la construction du cadre théorique et la deuxième rend compte de trois expériences de terrain.

**La première partie de cette recherche pose les bases théoriques** qui ont guidé notre réflexion. Nous présentons les avancées théoriques et contextuelles essentielles à notre démarche en trois chapitres :

Le chapitre 1 développe les modèles théoriques de compréhension des relations intergroupes. La catégorisation sera tout d'abord présentée avec les biais perceptifs, évaluatifs et comportementaux qui s'activent en fonction des appartenances catégorielles. Nous nous intéressons ensuite à la métathéorie de l'Identité Sociale (TIS, TAC) dans la compréhension des relations intergroupes, que nous complexifions en fonction des appartenances catégorielles des interlocuteurs et des avancées fournis par le modèle des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015).

Le chapitre 2 s'intéresse aux relations interethniques, en apportant des éléments plus précis de compréhension aux relations intergroupes, dans le cadre de cette relation particulière entre Étrangers et Citoyens, entre Migrants et Autochtones, depuis la perspective du modèle des stratégies d'acculturation (Berry, 1992, 2005, 2011) et les améliorations proposées par le Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (MAAR) (Navas Luque, 2008; Navas Luque *et al.*, 2005; Navas Luque, Rojas Tejada, Pumares Fernández, Lozano Rojas et Cuadrado Guirado, 2010; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

Sur les bases de ces deux chapitres théoriques, le chapitre 3 permet de poser la problématique générale de cette démarche. Il propose un modèle de compréhension des relations entre Migrants et Autochtones, sur un axe temporel en trois moments (Avant, Durant et Après) et qui renvoie aux

niveaux identitaires possibles (individuel, catégoriel et collectif) dans la compréhension des positionnements identitaires des groupes impliqués dans ce type de relations.

**La deuxième partie développe nos expériences du terrain.** Nous avons mené trois recueils de données différents : deux par questionnaires (le questionnaire « *Migrer, rester, rentrer – MRR* » et le questionnaire *RepMut*), et un à l'aide d'entretiens semi-directifs.

Le chapitre 4 présente l'ensemble des informations méthodologiques de nos trois expériences de terrain. L'expérience 1 concerne le questionnaire MRR. L'expérience 2 celle des questionnaires RepMut selon deux modalités : sur des considérations ethniques (Blancs vs. Noirs) ou sur des considérations géographiques (Africains vs. Européens), comme moyen d'accéder à l'analyse de la relation entre les Autochtones et les Migrants. Enfin, l'expérience 3 prend appui sur 23 entretiens semi-directifs menés auprès de Migrants, ressortissants des pays d'Afrique Noir francophone et résidant en Bourgogne. La présentation au sein d'un même et seul chapitre de ces informations découle du choix de définir le processus migratoire en moments (l'Avant, le Durant et l'Après) suivant la logique d'un voyage et de privilégier cette logique pour la présentation des résultats dans les chapitres suivants.

Nous avons fait le choix de regrouper ces informations au sein d'un seul et même chapitre (de façon indépendante de la présentation de résultats) afin de présenter les résultats selon les moments du voyage. Les résultats sont donc présentés en trois chapitres :

Le chapitre 5 « Avant » donne des informations sur la façon dont le projet de migrer a été construit et planifié jusqu'au moment du voyage accompli. L'exploration de la construction du projet migratoire, envisagé ou accompli, établit le point de départ de tout migrant ou futur migrant, et les imaginaires que les Africains peuvent avoir vis-à-vis de la vie en Europe, et particulièrement en France.

Le chapitre 6 « Durant » constitue le point central de notre démarche. Il présente le diagnostic des relations intergroupes. Il s'agit de mettre en évidence les mécanismes mis en œuvre dans la particularité de ces relations intergroupes dans un exercice de compréhension de diversité ethnique et géographique. Ce diagnostic permet de comprendre la complexité des contacts intergroupes et l'application des lois générales du comportement humain dans le cadre de cette recherche.



Le chapitre 7 « Après » tente de répondre à la question de l'avenir des migrants, dans la dichotomie possible entre « Rester » ou « Rentrer », toujours dans un intérêt sur les mobilisations identitaires possibles ou envisagées par les Migrants.

## PREMIÈRE PARTIE – CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

### Chapitre 1. Dynamique psychosociale des relations intergroupes. La catégorisation et l'identité sociale

Le premier axe théorique fondamental de cette recherche est celui de la dynamique relationnelle dans les rapports intergroupes. Nous nous intéressons à la compréhension psychologique de l'appartenance à un groupe et à l'impact de cette appartenance sur les relations entre personnes et entre groupes dans un contexte donné. Notre point de départ est la notion de groupe. Tajfel et Turner (1979) le définissent en tant que :

« collection d'individus, se percevant eux-mêmes en tant que membres d'une catégorie et qui partagent (dans une certaine mesure) une vision commune de la définition de cette catégorie et un consensus sur l'évaluation du leur groupe et de leur appartenance à celle-ci » (traduction libre, 1979, p. 40) <sup>iii</sup> <sup>21</sup>.

Il est important de signaler que les sujets accordent une valeur émotionnelle à cette identification d'eux-mêmes en tant que membres de cette collection<sup>22</sup>. Cette notion de groupe est étroitement liée à la théorie de la catégorisation sociale.

#### 1.1. Les enjeux de la catégorisation sociale

La catégorisation sociale est un outil sociocognitif permettant de créer des classifications, en divisant et ordonnant l'environnement (Tajfel, 1981; Tajfel et Turner, 1979). Cette action n'est pas seulement un acte d'organisation, il s'agit aussi d'un système d'orientation et d'auto-référencement permettant au sujet de trouver sa place sociale<sup>iv</sup> et de simplifier le monde dans lequel il vit (Fiske, 1998).

Il s'agit d'un processus normal, constitutif de la perception et du fonctionnement mental humain, qui permet un traitement rapide de l'information reçue car la personne attribue au nouvel objet, les caractéristiques définies pour les autres membres de la même catégorie. Cette économie

---

<sup>21</sup> Les chiffres romains renvoient aux citations dans la langue originelle du document consulté. Ces extraits se trouvent à la fin du document (titre « Citations en langue autre que les français »).

<sup>22</sup> Lorenzi-Cioldi (2002) s'intéressant à l'asymétrie des groupes et son lien avec les dynamiques identitaires propose différencier deux types de groupes : la collection et l'agrégat. Les personnes appartenant à une collection, tout en gardant leur spécificité individuelle, conçoivent volontairement leur propre appartenance au groupe, qui reste accessoire à son identité personnelle. D'autre part, l'agrégat correspond aux personnes qui sont indifférenciées, ce qui donne au groupe une cohérence établie sur l'homogénéisation des membres interchangeables. De ce fait, les caractéristiques personnelles sont une extension des caractéristiques groupales. L'appartenance au groupe précède et s'impose aux personnes identifiées comme faisant partie de cet agrégat.

cognitive est indispensable. En effet, les personnes déterminent le groupe d'appartenance (réel ou supposé) des autres et d'elles-mêmes en explorant l'environnement. Ainsi, elles sont capables de comprendre la réalité et de répondre de la façon la plus pertinente.

En ce sens, la catégorisation sociale peut être comprise comme une co-construction des relations entre membres de (deux ou plusieurs) catégories en interaction dans la mesure où « les comportements des membres de chaque groupe sont co-construits avec les membres de l'autre catégorie » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 21). La catégorisation implique ainsi l'identification de la personne en fonction d'un groupe (endogroupe) et de façon concomitante l'exclusion des autres groupes (exogroupes)<sup>v</sup> (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010).

### 1.1.1. La théorie de la catégorisation sociale (TCS)

Les travaux sur la catégorisation de Tajfel et ses disciples sont nés durant la post guerre (60's – 70's) en essayant d'expliquer les relations intergroupes et les dérapages sociaux du conflit. Avant ces recherches, l'intérêt pour les relations intergroupes était encore un sujet marginal dans la psychologie sociale car les processus groupaux étaient compris comme l'addition des processus intrapsychiques ou interpersonnels.

Pour comprendre les mécanismes psychosociaux mis à l'œuvre dans la catégorisation, Tajfel a eu recours à des expériences portant sur des objets physiques (Tajfel et Wilkes, 1963), pour « isoler » les mécanismes de leur ancrage contextuel et les retrouver « à l'état pur ». Cette expérience a permis de mettre en lumière les biais d'assimilation et de contraste, qui ont, par la suite, été réintroduits dans des questionnements et des expériences portant sur des groupes humains.

Tajfel et collaborateurs (Tajfel, Sheikh et Gardner, 1964) ont testé la catégorisation auprès d'étudiants canadiens et indiens. Les résultats ont confirmé l'hypothèse selon laquelle les personnes appartenant à un groupe ethnique seraient perçues comme étant plus semblables entre elles sur les traits stéréotypiques que sur les traits non stéréotypiques. Autrement dit, il s'agit d'une minimisation des différences dans l'évaluation des participants d'un groupe ethnique.

Pour avancer dans notre raisonnement, trois définitions semblent nécessaires :

- Les stéréotypes sont des idées, des représentations toutes faites, à l'aide desquelles, chaque personne ou chaque groupe filtre et interprète la réalité. Ils permettent de

rationaliser et justifier la conduite d'une personne ou un groupe vis-à-vis d'un autre groupe. Ils peuvent être positifs ou négatifs.

- Les préjugés sont des sentiments, des jugements *a priori* (sur la base des stéréotypes) à propos d'une personne ou d'un groupe de personnes sans posséder de connaissances suffisantes pour évaluer la situation. Les préjugés sont des idées socialement apprises et partagées par les membres d'un groupe.
- Enfin, la discrimination est un « comportement négatif non justifiable produit à l'encontre des membres d'un groupe donné » (Légal et Delouée, 2015, p. 10). Ce comportement serait induit par le préjugé.

Il est donc à envisager le lien entre ces trois éléments et les relations multiples entre un comportement et les idées qui l'expliquent, ainsi que, dans le sens opposé, la possibilité de faire des prédictions sur les comportements possibles, en fonction des idées repérées dans un contexte social donné. Nous particularisons ces concepts dans le champ théorique de la catégorisation sociale.

#### 1.1.1.1. Les biais perceptifs (les stéréotypes)

La catégorisation engendre plusieurs biais. Les biais perceptifs sont l'assimilation et le contraste, la stéréotypie pouvant jouer le rôle de médiateur.

« Quand la distinction entre catégories est saillante, les personnes améliorent la perception des similitudes au sein du groupe (« nous sommes tous pareils ») et renforcent les différences entre les groupes (« Nous sommes différents d'eux ») »<sup>vi</sup> (traduction libre Hornsey, 2008, p. 206) ce qui correspond aux biais d'assimilation et de contraste (Tajfel *et al.*, 1964; Tajfel et Wilkes, 1963).

McGarty et Penny (1988) ont mis au jour, dans une même expérience de catégorisation entre groupes humains, l'existence concomitante des biais d'assimilation et de contraste intergroupes. En effet, l'assimilation et le contraste peuvent se présenter de façon simultanée mais ils peuvent également se présenter de façon indépendante (l'un sans l'autre).

Le biais d'assimilation, compris en tant que perception atténuant les différences interpersonnelles pour les personnes appartenant (ou jugées comme appartenant) à un groupe (Judd, Ryan et Park, 1991; Messick et Mackie, 1989), a évolué vers la notion d'homogénéité permettant la différenciation de ce biais quand il s'applique aux membres de l'endogroupe (effet

d'homogénéité endogroupale - In-group Homogeneity Effect – IHE ) ou aux membres de l'exogroupe (effet d'homogénéité exo-groupale - Out-group Homogeneity Effect - OHE) (Simon, 1992).

Les recherches sur l'OHE ont montré qu'il s'exprime quels que soient les groupes en interaction (aussi bien les groupes naturels (Linville, Fischer et Salovey, 1989; Park et Judd, 1990; Park et Rothbart, 1982) que les groupes artificiels (Judd et Park, 1988; Wilder, 1984)).

Selon Muller et collaborateurs, « l'exogroupe est souvent jugé plus stéréotypique et plus homogène que l'endogroupe, un résultat que l'on désigne communément par effet d'homogénéité de l'exogroupe (Jones, Wood et Quattrone, 1981 ; Judd et Park, 1988 ; Park et Judd, 1990 ; Park et Rothbart, 1982) » (Muller, Yzerbyt, Judd, Park et Gordijn, 2005, p. 9).

Différentes recherches se sont intéressées aux explications sur la causalité de cet effet d'homogénéité en faveur de l'exogroupe (Tableau 1). Nous reprenons de façon synthétique, le regroupement proposé par Mangin (2015) qui met en évidence quatre types d'explications :

Tableau 1.

Explication de la causalité de l'effet d'homogénéité pro exogroupale (OHE) (Mangin, 2015, p. 27)

Critère d'explication	Description
<b>Variabilité et complexité de la perception de l'endogroupe</b> (Park et Rothbart, 1982)	La mobilisation de traits stéréotypiques et non-stéréotypiques dans la perception de l'endogroupe implique une perception plus variable et plus complexe. L'exogroupe est donc moins variable et plus simple.
<b>Familiarité des individus entre eux au sein du groupe</b> (Linville <i>et al.</i> , 1989)	La fréquence de contact au sein de l'endogroupe, augmente la variabilité perçue de l'endogroupe, comparativement à l'exogroupe.
<b>Types d'informations disponibles</b> <sup>23</sup> (Judd et Park, 1988; Ostrom, Carpenter, Sedikides et Li, 1993; Park et Rothbart, 1982)	Stock d'information de type groupal et individuel sur les membres des groupes (endo, exo). Mobilisation différenciée : Groupal et individuel pour l'endogroupe = hétérogénéité. Groupal pour l'exogroupe = homogénéité.
<b>Perception de sous-groupes chez l'endogroupe</b> (Park, Ryan et Judd, 1992)	Endogroupe constitue de plus de sous-groupes que l'exogroupe. Endogroupe moins homogène.

NOTE : création propre

Conformément à la dernière explication, Il a été mis en évidence que les personnes font une analyse plus approfondie des informations en provenance des personnes considérées comme membres de l'endogroupe que des éléments en provenance des personnes considérées de l'exogroupe (Amodio, 2014; Cikara et Van Bavel, 2014; Ellemers, 2012; Hein, Silani, Preuschoff, Batson et Singer, 2010; Van Bavel et Cunningham, 2008).

<sup>23</sup> En refusant l'explication portant sur la fréquence de contact.

L'effet d'homogénéité endogroupale (IHE) (Simon, 1992; Simon et Brown, 1987; Simon et Mummendey, 1990; Simon et Pettigrew, 1990) peut être activé dans les contextes qui désavantagent l'endogroupe (Mangin, 2015). Ainsi, face à une situation de menace identitaire vis-à-vis de l'endogroupe, les personnes pourraient percevoir un endogroupe plus homogène que l'exogroupe (Falomir-Pichastor et Frederic, 2013; Y.-T. Lee et Ottati, 1995).

Enfin, des recherches sur les relations intergroupes ont montré également qu'un équilibre entre les effets IHE et OHE serait possible (Boldry et Kashy, 1999; Linville *et al.*, 1989). Ceci est même souhaitable dans la réduction des biais envers l'exogroupe<sup>24</sup>.

De façon plus large, l'assimilation, quel que soit le groupe sur lequel elle s'applique (OHE, IHE), semble très liée aux stéréotypes.

D'une part, les ressemblances faisant suite à une catégorisation porte essentiellement sur les traits stéréotypiques (Castel, 2007). Les stéréotypes peuvent porter sur différents types d'attributs : aussi bien sur des caractéristiques physiques (par exemple : les Noirs ont un gros sexe), de personnalité (par exemple : les Noirs sont conviviaux) et de comportement (par exemple : les Noirs sont sportifs) qui sont considérés comme des vérités pour les personnes catégorisées dans le groupe auquel les stéréotypes font référence (Schneider, 2004).

Dans cette acception, les stéréotypes sont le contenu final d'un processus de catégorisation des individus qui : « consiste à leur appliquer un jugement – stéréotypique - qui rend ces individus interchangeables avec les autres membres de leur catégorie » (1996, p. 24).

D'autre part, les stéréotypes facilitent la catégorisation et donc la remobilisation des stéréotypes, ce qui facilite leur renforcement.

Certaines de ces recherches s'intéressent aux rapports interethniques pour signaler des fonctionnements neuronaux différenciés face à la perception des migrants (Chen, Whalen, Freeman, Taylor et Heatherton, 2015) ou à la peur ou à la douleur dans une perspective intergroupe Blanc – Noir (Azevedo *et al.*, 2013; Kubota, Banaji et Phelps, 2012; Molapour, Golkar, Navarrete, Haaker et Olsson, 2015).

---

<sup>24</sup> Selon la théorie du contact intergroupe imaginé (Crisp, Stathi, Turner et Husnu, 2008; Crisp et Turner, 2009; Stathi et Crisp, 2008; R. N. Turner, Crisp et Lambert, 2007), l'évocation d'un exogroupe et une expérience imaginé de contact positif avec des membres de celui-ci pourraient établir un équilibre entre les effets d'IHE et d'OHE.

### 1.1.1.1.1. Les stéréotypes

Avant l'introduction des stéréotypes dans le courant de la socio-cognition, leur théorisation a débuté avec Lippmann (1922). Cet auteur a proposé le mot « stéréotype » pour désigner une structure cognitive solide permettant de rendre compte des erreurs et des biais dans la compréhension du monde. Le concept a ensuite évolué tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. On le retrouve dans les travaux sur « la personnalité autoritaire » (Adorno, Frenkel-Brunswik, Levinson et Sanford, 1950). Dans ce modèle, les contenus des stéréotypes sont toujours négatifs et répondent à des fonctionnements pathologiques.

Katz et Braly (1933, 1935) ont montré pour leur part que les stéréotypes étaient des traits consensuellement acceptés, permettant de définir des groupes ethniques.

Allport (1954) s'est également intéressé aux stéréotypes. Il a mis en évidence l'enjeu d'économie cognitive et l'inévitabilité de la construction des catégories pour les objets et les personnes. Ces catégories, et les stéréotypes associés, sont construits en fonction des caractéristiques physiques, des attentes et des valeurs :

La notion de stéréotype a finalement évolué « pour désigner des patterns de réponse rigides, répétitifs et souvent rythmés (Schroeder, 1970) (...) restreints aux caractéristiques que nous appliquons aux autres sur la base de leurs groupes nationaux, ethniques, ou de genre »<sup>vii</sup> (traduction libre Schneider, 2004, p. 8)<sup>25</sup>.

Cette limitation a ainsi permis leur introduction de façon logique dans la compréhension des rapports intergroupes, mouvement qui se perpétue depuis Tajfel (Hamilton et Sherman, 1994; Jones, 1982; Schneider, 1996; Stangor et Lange, 1994; Stephan, 1985, 1989 cités par Schneider, 2004).

La généralisation simplifiée sur un groupe de personnes devient l'élément identificateur de ce groupe, ce qui implique la mise à l'écart des différences individuelles.

Judd et collaborateurs (2005) ont montré que, dans des contextes de catégorisation relevant de l'ethnie, du sexe et de la nationalité, les personnes ont tendance à considérer que les autres ont des croyances plus biaisées (méta-représentation, stéréo-représentation, information relayée) que ce qu'eux-mêmes pensent (exo-représentation et endo-représentation, information directe). Même en absence de croyances stéréotypées négatives vis-à-vis de l'exogroupe, ils attribuent ces biais à

---

<sup>25</sup> Pour une révision historique complète de l'évolution de la recherche en stéréotypes, préjugés et discrimination ethnique, voir Duckitt (2010).

d'autres aussi bien membres de l'exogroupe que de l'endogroupe. Les gens seraient plus enclins à considérer comme négatives les attentes des personnes dans une relation intergroupe.

La compréhension des stéréotypes d'un point de vue sociocognitif a impliqué néanmoins le fait de négliger leur contenu, de même que l'importance du contexte dans lequel ils émergent dans certains champs de recherche psychologique (Hornsey, 2008)<sup>viii</sup>. Cependant, il est indéniable que le contenu et le contexte constituent des éléments clés pour comprendre les stéréotypes sociaux.

#### 1.1.1.1.2. L'entitativité

L'ensemble de biais perceptifs (assimilation, contraste et stéréotypie) participent à l'entitativité des groupes (Sacchi, Castano et Brauer, 2009). L'entitativité se définit comme le degré avec lequel une entité possède une existence réelle (Campbell, 1958) : « l'entitativité du groupe n'est pas un attribut de groupe positif ou négatif en soi ; plutôt, elle dépend du contexte et de la relation entre le percepteur et le groupe » (Sacchi *et al.*, 2009, p. 321).

D'après Campbell (1958), la catégorisation des personnes selon des groupes d'appartenance se produit généralement de façon automatique, sur la base de trois éléments permettant de créer des limites ou des frontières entre les groupes : la similitude physique, la proximité ou le destin commun. Les effets de la catégorisation sur la perception des groupes et des personnes sont immédiats car nous avons tendance à percevoir comme moins importantes les différences entre personnes appartenant à une même catégorie et à maximiser les différences entre catégories (Tajfel, 1969).

Lorsque nous catégorisons un ensemble de personnes comme appartenant à un groupe, ce groupe est entitatif. Nous considérons également que les membres de ce groupe (généralement l'exogroupe) sont semblables et qu'ils partagent un destin commun, qu'ils constituent un ensemble cohérent, homogène, partageant des croyances et des actes (Bourhis et Gagnon, 2006; Yzerbyt, Corneille et Estrada, 2001).

D'après Yzerbyt et collaborateurs, cette notion d'entitativité peut également s'appliquer pour parler de l'endogroupe. Dans ce cas, l'entitativité est dépendante d'un degré élevé d'identification au groupe et de la présence d'un sentiment de menace provoqué par la présence d'exogroupes (Falomir-Pichastor et Frederic, 2013; Yzerbyt, Castano, Leyens et Paladino, 2000; Yzerbyt, Judd et Corneille, 2004b). Cet élément semble important dans l'explication des sentiments nationalistes



comme réaction à une menace, amenant à des comportements discriminants de type raciste ou xénophobe.

En ce sens, deux recherches complémentaires de Castano et collaborateurs (2003; 2002) s'intéressent à l'entitativité perçue d'un même groupe cible : l'Union Européenne (UE), selon l'avis des membres de l'exogroupe ((Castano, Sacchi et Gries, 2003), les participants étant des participants non-européens<sup>26</sup>) et l'endogroupe ((Castano, Yzerbyt, *et al.*, 2003), les participants étant des étudiants européens<sup>27</sup>). Les résultats montrent une corrélation positive entre la saillance de l'endogroupe, l'entitativité perçue et l'identification à celui-ci.

Dans le cas d'une perception d'entitativité élevée vis-à-vis de l'endogroupe (ou d'un groupe allié), il est possible d'attendre une plus forte identification endogroupale et des attentes positives sur les actions du groupe en question. Dans le cas d'un exogroupe, il faut s'attendre à des attentes négatives sur les actions de l'exogroupe et à de l'anxiété dans les relations intergroupes. L'entitativité endogroupale augmente la perception d'intentionnalité et la capacité de l'endogroupe à planifier des actions, ce qui permet de sécuriser les membres dudit groupe et les faire sentir protégés des menaces externes (Sacchi *et al.*, 2009).

L'entitativité permet aussi une compréhension avancée des biais perceptifs liés à la catégorisation. L'identification personnelle à l'endogroupe influe la façon de catégoriser des images de visages pour les attribuer à l'endogroupe ou à l'exogroupe : la recherche de Castano et collaborateurs (Castano, Yzerbyt, Bourguignon et Seron, 2002) a montré que les sujets<sup>28</sup> ayant des scores plus élevés d'identification endogroupe ont identifié moins de visages comme étant membres du même endogroupe et avec moins de précision (plus d'erreurs).

Ainsi, la mise en relation de l'entitativité, le contexte relationnel et la saillance des traits catégoriels stéréotypiques, expliquent la croyance de l'essentialisme des groupes, et l'appartenance des personnes « à un noyau « pur et dur » rendant la réalité du groupe fondamentale et naturelle (Yzerbyt, Judd et Corneille, 2004a) » (Bourhis et Gagnon, 2006, p. 534).

Pour Newheiser et collaborateurs (Newheiser, Tausch, Dovidio et Hewstone, 2009), l'entitativité est un élément prédicteur des stéréotypes et des préjugés intergroupes. Le fait de

---

<sup>26</sup> Les participants étant des étudiants américains (n<sub>étude 1</sub> = 57, n<sub>étude 2</sub> = 117).

<sup>27</sup> Le destin commun (n<sub>étude 1</sub> = 60), la similitude (n<sub>étude 2</sub> = 146), la saillance contextuelle de l'endogroupe (n<sub>étude 3</sub> = 118), et la clarté des limites (n<sub>étude 4</sub> = 104). Tous les participants étant des étudiants à l'Université Catholique de Louvain la Neuve.

<sup>28</sup> Les participantes étant des étudiantes italiennes de l'Université de Padoue (n = 36).

disposer de croyances stéréotypiques et de préjugés vis-à-vis d'un groupe de personnes, présuppose l'existence de ce groupe dans la réalité sociale de l'interaction avec d'autres groupes.

#### 1.1.1.2. Les biais évaluatifs (les préjugés)

Si les stéréotypes sont des croyances partagées, les préjugés, peuvent être définis comme « l'ensemble des réactions affectives que nous avons envers les personnes en fonction de leur catégorie d'adhésion » (Schneider, 2004, p. 27). Il s'agit des jugements, des opinions préconçues concernant un groupe de personnes ou un individu appartenant à ce groupe. Ils se situent sur le plan affectif et émotif, dans des registres très variés allant de l'inconfort et l'indifférence à la peur, le dégoût et/ou l'hostilité. En effet, dans le langage courant aussi bien que dans la littérature scientifique, les préjugés sont considérés comme des éléments principalement négatifs, bien que Bourhis et Gagnon signalent que :

« Théoriquement, le jugement préconçu constituant le préjugé peut être aussi bien positif que négatif. Par contre, la majorité des auteurs attribuent une connotation négative au concept de préjugé et utilisent l'expression « préjugé favorable » lorsqu'ils veulent lui donner un sens positif » (Bourhis et Gagnon, 2006, p. 544).

Selon Katz et Braly (1935), les préjugés sont liés aux stéréotypes. Comme eux, ce sont des mécanismes adaptatifs, qui favorisent l'économie cognitive de gestion du quotidien. Ils sont ancrés et renforcés par le contexte relationnel et culturel, ce qui explique leur stabilité et durabilité. Les préjugés peuvent exister en fonction de n'importe quel critère de différenciation intergroupe (par exemple l'âge le sexe, la nationalité, la langue, la catégorie socio-professionnelle, la religion ou les idées politiques).

Ils sont socialement construits et partagés par un nombre d'individus appartenant à une même catégorie de personnes (groupe) vis-à-vis d'un autre groupe ou catégorie (Condor, 2006).

Il a été montré que les comportements négatifs attribués à des personnes de l'endogroupe sont plus facilement négligés (Hewstone, 1990) et que ceux attribués aux membres de l'exogroupe peuvent être expliqués plus sévèrement (par exemple, en les signalant en tant que malhonnêtes plutôt que maladroits) (Maass, Salvi, Arcuri et Semin, 1989).

il a été également mis en exergue que les gens expriment spontanément des affects plus positifs à l'égard de membres de l'endogroupe qu'envers des personnes considérées en tant que membres de l'exogroupe (R. Brown et Gaertner, 2003; Otten et Moskowitz, 2000; Schneider, 2004)/

La confiance est aussi conférée plus facilement aux personnes identifiées en tant que des membres de l'endogroupe (Foddy, Platow et Yamagishi, 2009; Leonardelli et Loyd, 2016; Reynolds *et al.*, 2007). Enfin, des comportements coopératifs et serviables sont plus communs et plus faciles envers les membres du même groupe (Dovidio *et al.*, 1997; Insko *et al.*, 2001). Certains ont repéré, comme raison sous-jacente à ces comportements, la connaissance mutuelle et des contacts simultanés (Balliet, Wu et De Dreu, 2014).

Dans le cadre particulier de l'immigration, nous pouvons également citer les recherches de Berry et Kalin (1995). Ces auteurs ont analysé les résultats de l'enquête nationale canadienne de 1991 (N = 3325) relatifs aux attitudes envers des groupes de migrants et des minorités ethniques. Ils ont pu montrer une évaluation plus favorable envers les minorités en provenance des pays européens, que d'autres groupes minoritaires établis au Canada.

Les préjugés envers un exogroupe sont entretenus par les stéréotypes, mais aussi par d'autres éléments, parmi lesquels les émotions ressenties à leur égard, la fréquence et la qualité des expériences de contact intergroupe et la perception de menace exogroupe sur les valeurs de l'endogroupe (Esses, Haddock et Zanna, 1993 cités par Bourhis et Gagnon, 2006). La notion de compétition intergroupe (Esses, Jackson et Bennett-AbuAyyash, 2010) peut aussi bien porter sur des éléments réels que symboliques.

Le modèle intégré de la menace (Stephan et Stephan, 2000) propose trois facteurs à la base des préjugés : a) la perception d'une menace réelle dont l'exogroupe est à la source (sur des domaines comme l'économie, la disponibilité de ressources, la représentativité politique, etc.), b) la perception d'une menace symbolique dont l'exogroupe est toujours à la source (c'est-à-dire des atteintes aux traditions, valeurs, coutumes) et c) le sentiment d'anxiété en présence des membres dudit exogroupe.

La détermination de ces facteurs permet de signaler que, bien que les stéréotypes soient importants dans l'apparition des préjugés et des comportements discriminatoires vis-à-vis d'un groupe, ils ne constituent pas le seul et unique déclencheur. La capacité prédictive des stéréotypes reste limitée dans la mesure où les autres facteurs (et notamment la composante émotionnelle) soutiennent le maintien de préjugés et peuvent avoir de forts impacts au niveau personnel et groupal.

Barlow, Louis et Terry (2010) se sont intéressés aux préjugés dans une catégorisation envers des minorités ethniques en Australie. Il s'agissait de la mesure d'attitudes envers des Australiens

aborigènes (minorité sévèrement désavantagée) de la part des participants identifiés comme Australiens d'origine asiatique (minorité moins désavantagée) ou européenne (groupe majoritaire). Leurs résultats ont montré que l'identification à un endogroupe considéré comme minoritaire et la perception de rejet de la part des autres minorités sont corrélés avec l'anxiété dans les contacts intergroupes et les préjugés envers le groupe minoritaire.

Dans la même ligne d'idées, Zagefka et collaborateurs (Zagefka *et al.*, 2015) ont analysé les relations d'un groupe minoritaire d'autochtones (Mapuche  $n^1 = 573$ ,  $n^2 = 198$ ) avec le groupe majoritaire. Ils ont montré que le contact avec des membres du groupe majoritaire permet une meilleure connaissance de l'exogroupe et produit une réduction des préjugés et de l'anxiété dans les relations intergroupes.

La catégorisation, de même que les stéréotypes et les préjugés, est activée de façon plus rapide en fonction de la saillance du trait (Brewer et Lui, 1989). Il en découle que des critères tels que les considérations ethniques ou la couleur de la peau sont plus saillants que des considérations liées au niveau de formation ou à la catégorie socio-professionnelle, les stéréotypes sont d'autant plus puissants qu'ils sont basés sur des catégories naturelles (Blair, 2001; Rothbart et Taylor, 1992). L'essentialisme psychologique, en relation à la saillance des traits « naturels », permet de comprendre les justifications produites dans le cadre de comportements discriminants (Bourhis et Gagnon, 2006; Brewer, 1979; Fiske, 1998) dans le cas de notre recherche, en fonction de la couleur de la peau ou de la distinction entre Français et Étranger.

#### **1.1.1.3. Les biais comportementaux (la discrimination et le racisme)**

Il est difficile de dissocier les évaluations des groupes et les comportements qui en résultent, ce qui explique la correspondance entre biais évaluatifs et comportementaux.

Dans des conditions classiques, les personnes vont chercher à favoriser à travers des jugements les membres de leur groupe et/ou à défavoriser ceux de l'autre groupe, ce qui permet d'accentuer l'écart entre groupes (Muller *et al.*, 2005; Tajfel, Billig, Bundy et Flament, 1971a, 1971b).

L'expérience des groupes minimaux (Tajfel *et al.*, 1971a, 1971b) a démontré que les personnes sont soumises à un pattern de réponses, les amenant à favoriser leur propre groupe et ce, même quand l'appartenance à un groupe est créée dans un cadre expérimental, c'est-à-dire en l'absence d'un contexte réel, d'une histoire commune, d'un avenir, d'un gain ou d'une perte, d'une interaction réelle entre personnes.

Confrontées à une tâche d'attribution d'argent, les personnes en situation expérimentale rétribuaient tendanciellement plus les membres de leur propre groupe que ceux de l'autre groupe. Cela signifie que, « bien que dépouillées de l'histoire et du contexte, les expériences ne sont pas psychologiquement vides parce que les participants obéissent à un schéma prévisible de réponses »<sup>ix</sup> (traduction libre Hornsey, 2008, p. 206). Ce schéma prévisible de réponses, qui selon les hypothèses *a priori*, aurait dû correspondre à une distribution soit hasardeuse, soit équitable de rétributions pour les deux groupes. Il allait dans le sens de favoriser le groupe d'appartenance du participant tout récemment créé et sans histoire ni avenir.

L'expérience a montré que cette tendance à favoriser son groupe était présente même quand son application impliquait de donner moins d'argent à leur propre groupe, afin de maximiser l'écart avec les points attribués à l'autre groupe (préférence pour la stratégie de la différence maximale ((MD - maximum différence) plutôt que celle du profit endogroupale maximal (MIP - In-group profit) (Tajfel et Turner, 1979)).

Le favoritisme endogroupal, bien que répertorié comme mécanisme stable, « se manifeste davantage en situation d'« incertitude », c'est-à-dire dans les groupes où les individus ne se connaissent pas et ont des attitudes divergentes. La distorsion (favoritisme endogroupale) disparaît dans les groupes où les participants se connaissent et ressentent, donc, une incertitude faible » (Mullin et Hogg, 1999 et Grieve et Hogg, 1999 cités par Ndobu, Gardair et Lacassagne, 2005, p. 339).

Ces expériences s'appuient sur une définition de la discrimination, en tant que « comportement négatif non justifiable produit à l'encontre des membres d'un groupe donné » (Légal et Delouée, 2015, p. 10), en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leurs opinions, réelles ou supposées.

De façon plus précise, divers modèles théoriques se sont intéressés à la discrimination dans le but de comprendre le mécanisme, mais aussi de pouvoir faire des prédictions sur les situations et les raisons qui font apparaître des comportements de discrimination entre groupes de personnes, avec un ancrage aussi bien individuel que social et institutionnel. Nous présenterons trois modèles : le modèle du contenu de stéréotype (Cuddy *et al.*, 2009; Cuddy, Fiske et Glick, 2008; Fiske, Cuddy, Glick et Xu, 2002), la théorie de la justification du système (Jost et Major, 2001) et associée à celui-ci, la théorie de la dominance sociale (Pratto, Sidanius et Levin, 2006; Sidanius et Pratto, 1999).

Le modèle de contenu du stéréotype (SCM) (Cuddy, Fiske et Glick, 2007) propose un cadre de compréhension de comportements intergroupes en relation aux émotions et stéréotypes.

Ce modèle postule que les stéréotypes possèdent deux dimensions : la convivialité (*warmth*) et la compétence (*competence*). Ces deux axes construisent un modèle à double entrée. Chaque dimension est considérée dans des modalités faible ou élevée (Annexe 3).

Les groupes sociaux sont perçus comme conviviaux s'ils ne sont pas en concurrence avec l'endogroupe pour les mêmes ressources. Ils sont considérés comme compétents s'ils ont du pouvoir ou de la réussite sociale. Différentes recherches se sont intéressées à tester ce modèle dans le cadre de rapports interethniques.

Sur cette idée, il y a quatre types de relations possibles :

- Les groupes admirés (convivialité et compétence élevées) susciteront des comportements favorables à leur encontre (de façon active et passive).
- Les groupes détestés (convivialité et compétence faibles) susciteront des comportements leur portant préjudice (de façon active et passive).
- Les groupes enviés (convivialité faible mais compétence élevée) susciteront à leur encontre une facilitation passive mais de comportements discriminatoires actifs.
- Les groupes desquels on a pitié (convivialité élevée mais compétence faible) susciteront une facilitation active mais des comportements discriminatoires passifs.

Pour le SCM, les émotions sont des prédicteurs comportementaux plus importants que les stéréotypes. Elles servent de médiatrices entre les stéréotypes et les comportements. Selon cette approche, des stéréotypes liés à la convivialité sont prédicteurs de tendances comportementales actives<sup>29</sup> x telles que la facilitation de comportements d'aide ou la diminution de comportements d'harcèlement. Les stéréotypes liés à la compétence sont, quant à eux, prédicteurs de tendances comportementales de type passif<sup>30</sup> telles que la facilitation de comportements de coopération par convenance ou d'association avec l'exogroupe ou encore la diminution de comportements de négligence vis-à-vis du groupe cible.

---

<sup>29</sup> Les comportements actifs sont ceux effectués avec un effort particulier et tendant à influencer ouvertement sur le groupe cible, que ce soit de façon positive ou négative (Cuddy *et al.*, 2007).

<sup>30</sup> Les comportements passifs sont ceux effectués sans effort mais qui ont des répercussions sur le groupe cible, que ce soit de façon positive ou négative (Cuddy *et al.*, 2007).

Le deuxième modèle théorique est celui de la justification du système (Jost et Major, 2001). Un « système » est compris de façon large, en incluant toute sorte de configuration sociale (de la famille à la construction sociale des formes de gouvernement).

La justification du système fait référence aux processus psychologiques par lesquels les conditions existantes (qu'elles soient sociales, politiques, économiques, sexuelles ou autres) sont acceptées, expliquées et justifiées uniquement parce qu'elles existent. Les stéréotypes viennent donc pour expliquer l'existence et la pertinence du système, aussi bien pour les personnes ayant un statut élevé que pour celles ayant un statut faible. Dans ce modèle, l'explication de comportements racistes s'applique à tous les individus, quelle que soit leur appartenance groupale.

Cette théorie rejoint la théorie de la dominance sociale (Pratto *et al.*, 2006; Sidanius et Pratto, 1999) : pour maintenir une situation hiérarchique favorable, les personnes concernées vont adhérer à des « mythes », composés de croyances, idées, attitudes et explications qui justifient le *statu quo* qui leur est avantageux. Cette adhésion permet aussi bien de justifier le statut social qu'ils ont que les inégalités justifiant l'écart avec les personnes ou groupes ayant un statut social bas. Dans ce modèle, l'explication de comportements racistes s'applique aux membres de groupes dominants uniquement.

La théorie de la dominance sociale postule également qu'appartenir à une classe sociale dominante est un élément pouvant prédire une adhésion plus facile à des mythes justifiant un déséquilibre social. De nombreuses recherches confirment ce postulat (De Oliveira, Dambrun et Guimond, 2008)<sup>31</sup> et ce, même dans des situations où l'appartenance au groupe dominant correspond uniquement à la situation aléatoire et expérimentale (Guimond, Dambrun, Michinov et Duarte, 2003). Ainsi, la dominance sociale serait un facteur déterminant pour expliquer le maintien des préjugés et les stéréotypes.

Des études sur le contexte dans lequel a lieu l'interaction entre personnes ou groupes (De Oliveira *et al.*, 2008; De Oliveira, Guimond et Dambrun, 2012) ont mis en évidence la différence des environnements qui accentuent la hiérarchie, vis-à-vis de ceux qui la réduisent. Les résultats montrent que « la dominance sociale favorise l'adhésion à des idéologies de légitimation dans un

---

<sup>31</sup> « Un nombre important de travaux confirme cette hypothèse (e.g. Bettencourt, Dorr, Charlton, & Hume, 2001; Ellemers, Kortekaas, & Ouwerkerk, 1999; Dambrun, Guimond, & Duarte, 2002; Goodwin, Gubin, Fiske, & Yzerbyt, 2000; Kipnis, 1972; Levin, 1996; Mullen, Brown, & Smith, 1992; Richeson & Ambady, 2003; Rodriguez-Bailon, Moya, & Yzerbyt, 2000; Sachdev & Bourhis, 1987, 1991; Sidanius, Liu, Pratto, & Shaw, 1994; Staerklé *et al.*, 2007). » (De Oliveira *et al.*, 2008, p. 117).

environnement normatif favorable aux inégalités sociales. En revanche, dans un environnement où la défense de l'égalité sociale est la norme, cet effet de la dominance sociale sur les idéologies de légitimation est significativement moindre » (De Oliveira *et al.*, 2008, p. 116).

### 1.1.2. La catégorisation croisée

Une fois exploré le modèle de base de la catégorisation sociale, avec les différents biais mis à l'œuvre dans une relation intergroupe, il est nécessaire de considérer le cas des appartenances à des groupes multiples, couramment appelé la catégorisation croisée (Deschamps et Doise, 1979; Doise, Deschamps et Meyer, 1978).

De façon schématique, pour une personne dans une situation donnée, il est possible qu'une partie des personnes considérées comme appartenant à l'exogroupe selon une catégorisation, puissent être considérées comme appartenant à l'endogroupe selon une autre catégorisation.

L'intérêt des recherches sur la catégorisation croisée est bien celui de la réduction des conflits entre groupes sociaux à travers la diminution de la discrimination intergroupe (Brewer, 2000; Crisp et Hewstone, 2000; Crisp, Hewstone et Rubin, 2001; Dovidio, Hewstone, Glick et Esses, 2010b; Ensari et Miller, 1998; Mullen, Migdal et Hewstone, 2001). En effet, considérer quelqu'un comme faisant partie de son endogroupe devrait permettre une diminution de l'exo-défavoritisme et une augmentation de l'endo-favoritisme à son égard.

Les premières recherches ont testé la variable sexe (homme vs. femme) en condition simple ou en condition croisée en fonction de l'appartenance à un groupe créé pour l'expérience (groupe rouge, groupe bleu ; Deschamps et Doise, 1979) ainsi que des variables ethniques (Noirs vs. Blancs), du statut des participants (enseignants vs. étudiants ; Arcuri, 1982) ou encore de l'âge (jeune vs. vieux ; Rehm, Lilli et Van Eimeren, 1988). Ils mettent en évidence que les différences perçues ont tendance à s'atténuer en condition de catégorisation sociale.

À ce sujet, plusieurs auteurs signalent que la catégorisation croisée peut suspendre l'apparition du favoritisme endogroupal (Crisp *et al.*, 2001; Deschamps *et al.*, 1992; Deschamps et Doise, 1979; Dorai, 1993; Ndoobo *et al.*, 2005) lorsque les personnes de l'exogroupe peuvent devenir membres de l'endogroupe dans une deuxième forme de catégorisation. « Améliorer la saillance de l'identité de l'endogroupe commun a été montré comme inhibiteur de l'activation de préjugés implicites (Van Bavel et Cunningham, 2008) et explicites (Gaertner et Dovidio, 2000) »<sup>xi</sup> (traduction libre Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 324).



La catégorisation croisée peut avoir des effets positifs dans la réduction des biais envers l'exogroupe en différents contextes (actif ou passif) et en différentes configurations affectives (neutres ou positives). Crisp et Hewstone (2000) affirment que, dans certains cas, la catégorisation croisée peut conduire à une réduction des biais intergroupes par l'abandon de la représentation des groupes multiples (étant la configuration cognitive la plus complexe) pour adopter une stratégie plus personnalisée pour évaluer les membres du groupe<sup>xii</sup>.

D'autre part, Storari et Gilles (2008) ont travaillé sur la catégorisation croisée par rapport au sexe et à l'établissement scolaire d'appartenance pour montrer également que la différenciation intergroupes se trouve atténuée en condition de catégorisation croisée par rapport à une situation de catégorisation simple. La question du statut est également étudiée et questionnée car les résultats signalent que les hommes font de l'endo-favoritisme, et ce, indépendamment du type de catégorisation mobilisée (simple ou croisée).

Des recherches à cet effet ont effectivement montré que les membres des groupes de statut supérieur et ceux du groupe de statut inférieur perçoivent le groupe de statut inférieur comme plus homogène : l'exogroupe pour les premiers, l'endogroupe pour les seconds. Plusieurs recherches ont confirmé le rôle modérateur du statut sur la perception des groupes en interaction (Boldry, Gaertner et Quinn, 2007; Guinote, Judd et Brauer, 2002; Lorenzi-Cioldi, 1993, 2002; Lorenzi-Cioldi, Eagly et Stewart, 1995; Storari et Gilles, 2008; Young, van Knippenberg, Ellemers et de Vries, 1999).

Concernant les relations entre Blancs et Noirs, la recherche de Eller et collaborateurs (Eller, Abrams, Viki et Imara, 2007) s'intéresse aux relations entre la police et les citoyens dans des rapports interethniques entre Blancs et Noirs. En combinant des postulats théoriques de la catégorisation croisée et du contact étendu, ils ont cherché à déterminer si le contact avec un policier (Blanc ou Noir), via une connaissance commune (Blanche ou Noire), pouvait avoir un impact sur la façon de percevoir la police, sur le racisme perçu chez la police, sur le désir de proximité et sur la volonté de se joindre à la police.

Les résultats, aussi bien pour les participants blancs que pour les participants noirs, ont montré qu'une double appartenance à l'exogroupe était associée à des relations négatives, allant dans le sens d'une stratégie d'exclusion sociale dans toutes les variables étudiées (perception de la police, racisme perçu, désir de proximité et volonté de joindre la police). Une double appartenance à l'endogroupe était quant à elle prédictive d'un pattern d'inclusion sociale et d'amélioration des relations.

Pour les relations mixtes (policier noir via une connaissance blanche et policier blanc via une connaissance noire), cette expérience a montré des stratégies d'exclusion pour les participants blancs et des stratégies d'inclusion pour les participants noirs. Les auteurs expliquent ces résultats en fonction des différences dans la perception de menace identitaire selon le groupe d'appartenance (Blancs ou Noirs) de participants (Crisp et Hewstone, 1999).

Les résultats de l'expérience de Newheiser et Olson (2012) prouvent que les adultes et les enfants appartenant à des groupes majoritaires expriment implicitement des biais dans l'appréciation de l'endogroupe et de l'exogroupe contrairement aux adultes de groupes minoritaires qui, en moyenne, ne montrent pas de biais dans la même tâche d'association. De même, les enfants du groupe Blanc ont manifesté un fort biais endogroupe contrairement aux enfants Noirs, qui sont restés neutres. Cependant, les deux groupes de participants ont montré une prédilection pour les gens avec un statut élevé (riches vs. pauvres) comparable dans le deux cas aux biais envers les Blancs (endogroupe pour le groupe blanc, exogroupe pour le groupe Noir). Ce dernier élément pourrait représenter une hiérarchisation des critères de favoritisme groupal et la mise en lumière d'une dissymétrie dans les relations portant sur le statut<sup>32</sup>.

D'autre part, Kurtz-Costes, DeFreitas, Halle et Kinlaw (2011), dans une situation expérimentale de fête dans laquelle différentes poupées ont été proposées à des filles blanches et noires de trois à cinq ans, ont trouvé que les deux groupes de participantes montraient un favoritisme envers les poupées blanches. Les filles noires étaient plus susceptibles de montrer une préférence fondée sur le sexe plutôt que sur la couleur de peau, tandis que les filles blanches étaient également susceptibles de montrer un favoritisme lié à la couleur de peau et au genre des poupées. Même pour le groupe de filles blanches, il a été prouvé une préférence secondaire sur la poupée « garçon blanc » plutôt que la poupée « fille noire ».

Cependant, dans certaines situations, une double catégorisation peut agir en maximisant les biais. Il s'agit d'un phénomène de « double peine » (double jeopardy) (Beale, 1970; Bourhis et El-Geledi, 2012; Bourhis, Montaruli, El-Geledi, Harvey et Barrette, 2010; Faure et Ndobu, 2012, 2014; King, 1988)<sup>33</sup> expliqué par le fait que « les femmes (membres d'une catégorie de genre défavorisée par comparaison à la catégorie masculine) noires (membres d'une catégorie ethno-raciale

---

<sup>32</sup> La dissymétrie des relations en relation au statut, est présentée comme un des trois possibilités de relations selon le modèle de partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), présentées à la fin de ce chapitre.

<sup>33</sup> Cette hypothèse est cependant contestée par Millard & Grant (2006) n'ayant pas trouvé dans leur recherche, des éléments suffisamment consistants pour valider l'existence d'une double peine pour les mannequins femmes noires.

défavorisée par comparaison à la catégorie des Blancs), (...) seraient, dans une situation d'évaluation sociale ou professionnelle, l'objet d'une double discrimination » (Faure et Ndobu, 2012, p. 291).

Cet effet est aussi nommé l'intersectionnalité (Crenshaw, 1989) dans le lien particulier entre le genre et la « race ». Ces deux variables interagissent de façon complexe pour donner une double discrimination. De façon plus large, l'intersectionnalité a été prise en compte dans des recherches concernant l'identité (par exemple Cole, 2009; McCall, 2005; Poiret, 2005) avec l'idée que « l'identité et le concept de soi sont structurés par la variété des catégories sociales auxquelles ils appartiennent (...) l'intersectionnalité suppose que l'on privilégie une approche en termes d'interaction entre les différents supports identitaires, dont le produit se différencie de la somme de ces supports » (Faure et Ndobu, 2014, p. 172).

Dans tous les cas, l'enjeu principal de la catégorisation (qu'elle soit simple ou multiple) est celui de mettre en évidence l'appartenance, aussi bien pour la personne que pour les groupes, à un ou plusieurs groupes. Cette identification d'appartenance peut être appelée l'identité.

## 1.2. La métathéorie de l'identité sociale

### 1.2.1. Quelques éléments sur la notion d'identité

De façon générale, l'identité peut être considérée en tant que « système complexe où émergent des processus en interaction qui activent une dynamique représentationnelle de soi et de la société » (Costalat-Founeau, 2008, p. 68). Ce processus implique des échanges constants entre l'individu et son entourage.

Selon différentes approches théoriques, plusieurs façons peuvent être mises en avant pour définir l'identité à travers ses éléments constitutifs ou sa dynamique<sup>34</sup>. Compte tenu de notre objectif, il semble important de signaler que la notion d'identité sera abordée à partir de l'identité catégorielle.

Pour Tajfel et Turner (1979), l'identité concerne les aspects de l'image de soi qui dérivent des catégories sociales auxquelles le sujet croit appartenir <sup>xiii</sup> (Tajfel et Turner, 1979, p. 40). Tajfel définit donc l'identité sociale d'un individu à partir de « la connaissance de son appartenance à certains

---

<sup>34</sup> Il n'est pas dans notre intention de retracer le panorama des travaux sur l'identité. Cependant une présentation sur les modèles théoriques et les différentes façons de signifier l'identité selon différentes approches des sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, anthropologie et sociologie) peut être trouvée dans l'article de Collovald, Gil, Sindzingre & Tap (2016). En ce qui concerne spécifiquement la psychologie, il est utile de se référer à Mucchielli (2013).

groupes sociaux et la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance » (Tajfel, 1972, p. 412). Il en découle quatre postulats :

1. Les individus cherchent à maintenir ou à améliorer leur estime de soi car ils aspirent à une estime de soi positive. Lorsque l'identité sociale est négative ou insuffisante, les individus cherchent à l'améliorer, à travers différentes stratégies.
2. Les groupes (catégories) et leurs membres sont associés à des connotations positives ou négatives.
3. L'identité sociale peut être également positive ou négative selon les évaluations des groupes.
4. L'évaluation de l'endogroupe (et de l'exogroupe) se construit à travers des comparaisons avec d'autres groupes présents dans l'environnement social : les comparaisons concernent l'écart entre un versant positif (meilleur que...) ou négatif (pire que...).

Cette définition et les postulats théoriques qui l'accompagnent conviennent parfaitement à notre recherche pour deux raisons fondamentales :

1. La considération de l'insertion des personnes dans des groupes avec la dynamique qui en découle nous permet de questionner les processus individuels dans ce qu'ils ont de collectifs.
2. La prise en compte du contexte dans lequel les personnes et les groupes sont en interaction dans la mesure où son impact est indéniable dans l'élaboration de l'identité catégorielle des Migrants.

### 1.2.2. La théorie de l'identité sociale (TIS)

Suite à l'expérience des groupes minimaux (Tajfel *et al.*, 1971a, 1971b), Tajfel et Turner (Tajfel, 1978, 1981; 1979) ont posé les bases de la théorie de l'identité sociale afin d'expliquer quel sens les personnes donnent aux appartenances groupales et quelles sont les influences et les conséquences de ces appartenances dans les relations avec les autres personnes, reconnues comme étant membres d'autres groupes.

Ils ont considéré que les interactions entre personnes se produisent dans un continuum borné par deux pôles<sup>35</sup> : d'une part, un pôle interpersonnel, dans lequel l'identité mobilisée répond aux particularités de chaque individu, et un pôle intergroupe, avec une identité qui se définit à partir de l'appartenance au groupe. L'existence de ce continuum, implique une possibilité de mobilité identitaire constante entre ces deux pôles, bien que le fait de se trouver dans les extrêmes soit une situation plus d'ordre théorique que réel<sup>xiv</sup> <sup>36</sup> (Tajfel et Turner, 1979).

Se considérer membre d'un groupe (l'apparence groupale) constitue la base de l'identité sociale. Tel que nous l'avons déjà signalé, l'identité est déterminée majoritairement par des comparaisons sociales qui sont possibles grâce à une organisation des personnes en termes d'endogroupe et d'exogroupe. L'endogroupe, (« nous ») correspond aux personnes auxquelles le sujet a tendance à s'identifier et qui sont considérées comme appartenant au même groupe que le sujet lui-même. L'exogroupe (« eux ») rend compte des personnes auxquelles le sujet tend à ne pas s'identifier et qui sont considérées comme appartenant à un autre groupe que le sien.

Si l'on s'intéresse spécifiquement à la catégorisation Blancs vs. Noirs et aux comportements négatifs qui ont lieu dans ces relations, des méta-analyses récentes (Balliet *et al.*, 2014; Greenwald et Pettigrew, 2014) proposent une compréhension du racisme à partir de la catégorisation. En dehors des grands actes de discrimination explicitement violents<sup>37</sup>, une bonne partie des comportements discriminants peuvent être expliqués en raison du favoritisme pro-endogroupe plutôt que par l'idée de faire du mal à quelqu'un.

Selon les auteurs, l'intention des personnes serait probablement celle de « rendre service » aux membres de l'endogroupe, tout en prenant en considération que la notion d'endogroupe pourrait être construite sur des critères et des situations favorisant le contact qui sont moins classiques que celles habituellement prises en compte dans les recherches en psychologie (par exemple : le même lieu de résidence, la même activité de loisir, le fait d'avoir des enfants scolarisés dans la même institution, etc.).

---

<sup>35</sup> En anglais « extreme ».

<sup>36</sup> Bien que Turner ait modifié ultérieurement sa pensée pour proposer les niveaux différents d'interaction et la possibilité de changer de niveau selon les situations. Ceci constitue une des avancées de la théorie de l'auto catégorisation.

<sup>37</sup> Le lynchage, la destruction des biens et les agressions et crimes physiques contre quelqu'un.

La TIS postule également que chaque personne est en recherche constante d'une identité sociale positive. L'appartenance à un groupe servirait à maintenir ou améliorer l'estime de soi (Tajfel et Turner, 1979)<sup>xv</sup> car on ne peut adhérer à un groupe que s'il est un « bon groupe ».

Si cette identité n'est pas satisfaisante (« que le groupe n'est pas bon »), la personne aura différentes stratégies pour rendre son estime de soi positive : a) soit elle peut quitter le groupe (physiquement ou psychologiquement) pour en rejoindre un plus prestigieux, plus moral,....., b) soit elle peut tenter de rendre son propre groupe plus « remarquable » en faisant que les comparaisons intergroupes soient plus flatteuses pour l'endogroupe, c) soit elle peut changer les éléments sur lesquels portent les comparaisons en se concentrant uniquement sur les dimensions qui rendent l'endogroupe relativement bon ou en dévaluant les dimensions qui reflètent un mauvais endogroupe et enfin d) la personne peut également s'engager dans un changement social pour essayer de renverser la situation existante.

### 1.2.3. La théorie de l'auto-catégorisation (TAC)

La suite logique de la théorie de l'identité sociale est la théorie de l'auto-catégorisation (J. C. Turner, 1975; J. C. Turner, Hogg, Oakes, Reicher et Wetherell, 1987). Turner a prolongé les travaux de Tajfel relatifs à l'articulation entre catégorisation sociale et différenciation sociale. Selon ce modèle, la recherche d'une auto-évaluation positive constitue le déterminant essentiel de la conduite sociale des individus. La perception se structure, alors, selon trois niveaux :

- Le niveau personnel : il s'agit du lieu des relations interpersonnelles. L'individu particulier et unique entre en interaction avec d'autres êtres particuliers et uniques. Les appartenances aux groupes sont inexistantes et la comparaison se fait uniquement au niveau interpersonnel.
- Le niveau groupal : correspond à l'espace des relations entre groupes et, par conséquent, entre personnes qui revendiquent ou qui sont perçues comme faisant partie d'un groupe. L'appartenance est donc un élément capital qui modifie la façon de se percevoir, de percevoir l'autre, le contexte et les objets inclus dans l'interaction. Les comparaisons se font en fonction des appartenances groupales.
- Le niveau supra-ordonné : il s'agit du point de fusion des appartenances groupales. Dans ce niveau, les groupes et, par conséquent, les appartenances à ceux-ci sont dépassées. Il s'agit d'un ensemble absolu qui a l'espèce humaine comme modèle.

Turner précise l'existence d'un « antagonisme fonctionnel » entre le niveau interpersonnel et le niveau inter-catégoriel de l'interaction. La dichotomie « eux/nous » essentielle au niveau intermédiaire peut être complétée par une autre « soi/autrui », qui rend visible l'interaction au niveau interpersonnel. Par ailleurs, il énonce un ensemble de principes. Il pose l'existence du supra-groupe, en tant que perspective d'unification des groupes (catégories) dans une seule entité (le supra-groupe) dans laquelle il n'existe pas de différence. Toutes les personnes font alors partie d'un même ensemble.

Il est aussi important de considérer que, quand un niveau identitaire est privilégié, les deux autres deviennent alors moins « visibles ». Cela maximise les effets du type de relation choisie (Hornsey, 2008). Par exemple, considérer quelqu'un comme étant membre du groupe Noir, implique de moins percevoir ses particularités et davantage les stéréotypes « Noirs » activés.

De même, une fois positionnées au niveau intermédiaire, les personnes auront tendance à percevoir les acteurs de façon plus prototypique, c'est-à-dire plus comme membres interchangeables de la catégorie d'appartenance que comme individus particuliers.

Si la personne a le choix du niveau, elle a également la possibilité, au niveau intermédiaire, de choisir l'identité à privilégier parmi une panoplie d'identités possibles (Noir, Africain, Congolais, travailleur, parent, basketteur...). Ce choix est fait en fonction de l'intérêt et des avantages que l'identité choisie peut donner à la personne selon la situation.

D'après Oakes et collaborateurs (Oakes, 1987; Oakes, Turner et Haslam, 1991), la catégorisation sociale, aussi bien au niveau personnel que groupal, nécessite deux conditions : la disponibilité (accessibility) et l'ajustement (fit).

L'accessibilité se réfère à la « disponibilité » relative d'une catégorie donnée de devenir active. Elle reflète aussi la réactivité du processus de catégorisation à l'évolution des motifs et des circonstances de l'observateur (Oakes *et al.*, 1991)<sup>xvi</sup>. Cette disponibilité peut se comprendre en termes d'existence cognitive de la catégorie aussi bien de façon intra-individuelle que sociale (véhiculée par le contexte).

D'après Hornsey (2008), l'accessibilité permet de comprendre que les catégories sont disponibles soit de façon permanente (quand elles sont fréquemment activées ou que les gens ont des raisons particulières de les utiliser) ou soit de façon sporadique (quand la scène sociale active une catégorisations spécifique).

L'ajustement relie la catégorisation à la réalité. Les catégories doivent être à la fois accessibles et adaptées à la réalité pour devenir saillantes<sup>xvii</sup> (Oakes *et al.*, 1991). L'ajustement est donc la perception des catégories comme un reflet de la réalité, comme exprimant les différences « réelles » du monde objectif. Deux types d'ajustement sont possibles (Hornsey, 2008) :

- L'ajustement comparatif (comparative fit) : la catégorisation maximise les différences intergroupes et minimise les différences entre membres d'un même groupe (effets classiques, déjà répertoriées par les biais d'assimilation et contraste).
- L'ajustement normatif (normative fit) : la catégorisation est activée davantage lorsque les différences intergroupes portent sur des contenus stéréotypiques. Ceci implique la considération contextuelle du processus, qui s'active en fonction de l'observateur et des personnes ou des groupes en interaction.

Ainsi, dans une situation donnée, la personne peut choisir ou écarter une identité précise dans le but de trouver celle qui est la plus favorable et qui permet de maximiser le contraste avec les autres groupes car une identité à faible contraste serait moins utile (par exemple, se présenter comme Africain dans une réunion de membres d'associations africaines ne permettra pas de se différencier du reste des participants) ce qui correspond au principe de « méta-contraste » (Oakes, 1987; Oakes *et al.*, 1991).

Dans les cas extrêmes de méta-contraste, « ces processus d'accentuation cognitifs peuvent mener à la conviction que les membres de l'endogroupe et de l'exogroupe diffèrent les uns des autres sur toutes les dimensions qui peuvent être utilisées afin de différencier les groupes entre eux, et allant même jusqu'au déni de l'existence possible de correspondance entre l'endogroupe et le ou les exogroupes » (Bernache-Assollant, Lacassagne et Bouchet, 2007, p. 248).

#### 1.2.4. La métathéorie de l'identité sociale

Il est possible aujourd'hui de retrouver la théorie de l'identité sociale (TIS) et la théorie de l'auto-catégorisation (TAC) dans le titre de métathéorie de l'identité sociale (Abrams et Hogg, 2004, 2010; Hogg, Abrams, Otten et Hinkle, 2004). Ces théories partagent un grand nombre d'éléments communs. L'une (TAC) a été construite dans la continuité de l'autre (TIS).

L'utilité de cette approche combinée repose donc sur la possibilité d'établir des liens entre processus, d'avoir un même système coordonné de pensée pour expliquer les comportements



humains selon les différents domaines d'action et les niveaux identitaires activés. L'articulation des niveaux structurels cognitifs, sociaux interactifs et sociaux (Abrams et Hogg, 2004) rend possible la mise en relation des modèles théoriques apparemment différents et établit des codes de compréhension communs.

La suite de cette synthèse issu de deux théories particulièrement riches et prolifiques en psychologie sociale, selon Abrams et Hogg (2010), concerne l'approfondissement de l'analyse des préjugés et de la discrimination. Ainsi, par exemple, il s'agirait d'amplifier les champs d'étude, classiquement consacrés à l'endogroupe, pour inclure systématiquement le point de vue de l'exogroupe, ainsi que d'autres groupes pouvant faire partie des relations étudiées, afin de tenir compte de multiples points de vue dans la même situation.

D'autres terrains de recherche peuvent établir des liens entre la métathéorie de l'identité sociale et d'autres sciences humaines et sociales (sociologie, économie, politique, parmi d'autres) pour mieux comprendre les forces structurelles et sociales qui modifient les contingences affectant les groupes, le travail sur l'évolution des processus identitaires sociaux durant la petite enfance ou sur les considérations supra-groupales, en termes de destin commun, devenant plus pertinentes en fonction des phénomènes tels que le réchauffement climatique, les crises économiques mondiales, les pandémies et les menaces collectives telles que le terrorisme (Abrams et Hogg, 2010).

Dans la suite de ce chapitre, et de cette recherche, tout en nous associant à cet intérêt d'intégration de la TIS et la TAC, nous nous intéresserons à un des développements particuliers : les partitions sociales.

### 1.3. Les Partitions Sociales

À partir de différents travaux portant sur les rapports interethniques en s'appuyant sur des méthodes de la psychologie du langage (Castel et Lacassagne, 2011; Ghiglione, 1986), Castel et Lacassagne (2005, 2004) se sont intéressés à la façon de systématiser les relations inter-catégorielles possibles entre deux groupes en interaction.

Il s'agit clairement d'une extension de la métathéorie de l'identité sociale. Elle reprend les postulats de base de cette approche, notamment dans la co-construction sociale de la réalité, la considération du mécanisme fondamental de la catégorisation avec les biais qui y sont associés, le postulat sous-jacent à l'identité avec le but d'optimiser l'estime de soi, la multiplicité des identités à travers la considération des niveaux identitaires et des mobilisations entre ceux-ci.

La co-construction sociale de la réalité ouvre la possibilité d'interpréter différemment le monde et les relations selon le coté de la partition qui est pris en compte.

### 1.3.2. Développement du modèle

Deux prémisses supplémentaires sont à considérer selon cette théorisation. La première constate que les changements sociaux et sociétaux ne s'expliquent pas par la seule superposition des changements individuels. Il est donc nécessaire de considérer l'existence des groupes et leurs interactions dans la compréhension de la dynamique sociétale. La deuxième prémisse est relative à ce que « même si l'endogroupe est, conformément aux acquis de la catégorisation, toujours favorisé, ces discriminations se marquent de diverses façons selon le type de déséquilibre qui est institué entre l'exogroupe et l'endogroupe » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 21).

En reprenant les travaux sur la logique des mondes (Hintikka, 1975, 1994), la théorie des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015) reprend l'existence des trois niveaux identitaires en les radicalisant dans les fonctionnements cognitifs qui leur sont sous-jacents : un niveau personnel (SUB), un niveau catégoriel (CO) et un niveau supra-ordonné (SUR) (Tableau 2).

Tableau 2.

Niveaux identitaires prévus dans la théorisation des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015)

Description des niveaux identitaires	Explication	Rapport au monde <sup>38</sup>
<p><b>SUR</b> Niveau sur-ordonné ou ensemble supra-ordonné</p> <p>Les éléments s'intègrent, c'est l'absolu</p>	<p>Ensemble intégratif qui dépasse l'addition des deux catégories (dont chacune n'est pas non plus la simple juxtaposition des individus la composant)</p>	<p><b>Hintikka:</b> <i>un univers et un seul</i> <b>Ghiglione:</b> <i>une réalité à construire</i> <b>Castel et Lacassagne:</b> <i>l'univers à élaborer, l'idéal à atteindre, la vérité à découvrir</i></p>
<p><b>CO (Catégories)</b> Niveau coordonné ou Intermédiaire</p> <p>Les éléments se situent sur un axe opposant deux pôles, chacun étant l'inverse de l'autre</p>	<p>Dualité entre les deux catégories</p>	<p><b>Hintikka:</b> <i>les mondes alternatifs</i> <b>Ghiglione:</b> <i>des réalités à comparer</i> <b>Castel et Lacassagne:</b> <i>son monde à défendre contre celui des autres</i></p>
<p><b>SUB (Individus)</b> Niveau subordonné ou Inferieur</p> <p>Les éléments peuvent être hiérarchisés</p>	<p>Singularité des individus</p>	<p><b>Hintikka:</b> <i>la réalité telle qu'elle se présente</i> <b>Ghiglione:</b> <i>la réalité à affirmer</i> <b>Castel et Lacassagne:</b> <i>le réel auquel on est confronté</i></p>

<sup>38</sup> (Ghiglione, 1988; Ghiglione, Matalon et Bacri, 1985; Hintikka, 1994).

Cependant, la théorie de partitions sociales propose aussi des modifications dans la façon de comprendre les niveaux identitaires du modèle classique de la métathéorie de l'identité sociale (Harabi, Mangin et Castel, 2015; Mangin, 2015; Perrin, 2011). Ces modifications s'expriment de la façon suivante :

Le niveau supra-ordonné, support de l'identité spécifique, devient le niveau culturel et l'identité culturelle dans la mesure où parler d'une identité « spécifique » repose implicitement sur une notion biologique. Ce changement semble pertinent dans la mesure où une « identité d'espèce », pourrait être problématique car il laisse supposer, qu'au niveau supra-ordonné, toutes les personnes auraient une seule façon d'agir. En revanche, la notion de culture propose la reconnaissance d'une unité commune aux groupes en interaction et, en même temps, la pluralité de constructions culturelles possibles.

Dans ce niveau identitaire, la notion de catégorie est dépassée. Il s'agit plutôt d'un regroupement autour d'un principe organisateur ou d'un but intégrateur. Nous avons eu recours dans notre recherche à la considération d'une société en France, permettant de dépasser les appartenances catégorielles, afin d'évaluer l'implication de chaque individu dans cette perspective supra-ordonnée.

Le niveau intermédiaire ou « social » devient le niveau catégoriel. Ce changement est proposé car toute identité pourrait être considérée comme sociale (car construite comme résultat d'un contexte social et d'une interaction sociale) et qu'il est impossible de déterminer s'il y a une identité (même celle personnelle) qui ne soit pas sociale. Dans la même logique, nous préférons le mot « catégorie », plutôt que « groupe », dans la mesure où il n'existe pas forcément de connaissances ou d'interactions entre les membres. Dans cette recherche, nous avons eu recours à différentes identités catégorielles : Blancs, Noirs, Africains, Européens, Migrants et Autochtones.

Finalement, le niveau « personnel » devient « individuel » avec une identité qui est définie dans la singularité de la personne (en dehors de toute considération groupale).

Une deuxième avancée du modèle concerne la compréhension du niveau catégoriel. Dans les relations intergroupes (inter-catégorielles), il est possible de concevoir trois possibilités de co-construction de ces relations à partir des positionnements identitaires des catégories en interaction appelées partitions. Ces trois possibilités sont la partition oppositive, la partition hiérarchique et la partition communautaire (Tableau 3).

Tableau 3.

Typologie des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015)

Partition	Logique du monde	Réalité	La comparaison intergroupe porte sur	Le biais vis-à-vis de l'exogroupe
<b>Oppositive</b>	Des mondes à comparer	À opposer	les valeurs : bonnes vs. mauvaises (Positif vs. Négatif)	Stigmatiser
<b>Hiérarchique</b>	La réalité telle qu'elle est	À affirmer	le statut : haut vs. bas (Dominant vs. Dominé)	Dégrader
<b>Communautaire</b>	Un univers à élaborer	À élaborer	l'appartenance : oui vs. non (Inclusion vs. Exclusion)	Exclure

L'existence de différentes façons de comprendre les relations dans une situation de relation inter-catégorielle permet aux personnes en interaction de « choisir » la compréhension du monde et de l'interaction et cela, malgré une certaine rigidité de la scène sociale, qui impose des rôles et des façons plus ou moins précises de se comporter. De façon consistante avec la catégorisation sociale, les partitions doivent permettre aux personnes de garder une estime de soi (et du groupe auquel la personne appartient) la plus positive possible.

La partition oppositive renvoie à une comparaison portant sur les valeurs. Il s'agit des réalités différentes, une positive et une négative : les bons et les mauvais. Des personnes ou groupes positionnés selon une partition oppositive percevront la comparaison comme les favorisant en fonction des valeurs reconnues comme bonnes. À titre d'exemple, si on considère une situation de relation entre un fonctionnaire (Blanc, Français) et un bénéficiaire de ses services (Noir, Migrant), ce type de relation pourrait s'exprimer de la façon suivante : a) le bénéficiaire peut considérer que les fonctionnaires ne font pas leur travail et que sa demande d'une réponse immédiate est légitime et b) alors que le fonctionnaire peut considérer que les bénéficiaires sont trop exigeants et qu'ils s'y prennent à la dernière minute.

La partition hiérarchique renvoie à une comparaison portant sur le statut. Il ne s'agit pas de deux réalités mais d'une seule avec des gens qui ont un statut élevé, du pouvoir, de la réussite sociale et des gens qui n'ont peu ou pas. Dans ce type de rapport, chaque personne ou chaque groupe percevra la comparaison comme favorable, faisant de sa personne et sa catégorie le groupe dominant.

En reprenant l'exemple d'interaction entre le fonctionnaire et le bénéficiaire, dans une partition hiérarchique : a) le bénéficiaire peut considérer qu'il est le patron du fonctionnaire puisque

que les fonctionnaires sont payés grâce à ses impôts et b) le fonctionnaire peut considérer que c'est lui qui a le pouvoir de rendre service ou non au bénéficiaire car il est représentant de l'État.

Finalement, la partition communautaire renvoie à une comparaison portant sur l'appartenance ou l'exclusion. Il s'agit de la reconnaissance d'un seul univers qui reste à construire mais dans lequel les personnes et les groupes peuvent exister ou pas. Dans ce type de rapport, la personne ou groupe percevra que la comparaison favorable légitime l'existence de sa catégorie et la non-existence de l'autre.

Dans l'exemple d'interaction précédemment évoquée, selon une partition communautaire : a) le bénéficiaire peut considérer que les citoyens se considèrent comme représentant le vrai monde justifient l'exclusion des fonctionnaires de ce monde et b) le fonctionnaire peut considérer que les fonctionnaires sont l'élite face à une masse indifférenciée.

Il découle de cet exercice que la compréhension des partitions sociales est utile, non pas pour décrire objectivement une situation de contact intergroupe mais pour rendre compte de la façon dont les participants de ladite situation évaluent subjectivement l'interaction pour se positionner de façon à favoriser leur estime de soi, tout en acceptant les contraintes que la scène sociale imposée. Autrement dit, « une partition correspond à la structure de la représentation d'une situation de catégorisation » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 25).

Si nous prenons en compte que l'interaction implique la présence de deux personnes ou groupes catégoriellement différents, il est nécessaire d'inférer l'existence d'au minimum deux évaluations pouvant parfois être différentes. Deux partitions mises en jeu dans une seule et même situation d'interaction entraînera une dissymétrie des positionnements identitaires (Castel et Lacassagne, 2011).

### **1.3.3. Les partitions sociales dans les relations interethniques et interculturelles**

L'hypothèse évoquée précédemment, permet de nous pencher plus amplement sur la façon de comprendre les rapports interethniques selon le modèle des partitions sociales. Les travaux de Castel et Lacassagne signalent que l'interaction renvoie « symboliquement aux extrêmes d'une dimension bipolaire (le noir et le blanc, le jour et la nuit, l'ombre et la lumière) qui inscrit pour sa part les protagonistes dans des mondes opposés. Le contraste initial se transforme en opposition de valeurs débouchant sur une partition oppositive, la catégorie du sujet étant du côté positif et celle de l'autre sur le versant négatif. » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 22).

Le mécanisme de discrimination « ne peut donc pas être indépendant de la cible sur laquelle il porte. En d'autres termes, il n'existerait pas un mécanisme psychosocial découlant de l'existence d'une situation caractérisée par la confrontation de deux appartenances quelles qu'elles soient (catégorisation sociale) mais plusieurs mécanismes psychosociaux distincts débouchant sur des discriminations différentes » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 21).

Ils existe notamment « un racisme de classes sous tendu par une partition statutaire, un racisme de races inscrit dans une partition oppositive et un racisme de castes relevant d'une partition communautaire » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 22). Nous présentons sous forme schématique les caractéristiques de ces trois formes de racisme (Tableau 4).

Tableau 4.

Typologie du racisme selon les partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011)

Partition	Racisme de	Rapport (échelle)	Explication de l'écart source – cible
Oppositive	« races »	Bipolaire Positif vs. négatif	Valoriser l'endogroupe Dévaloriser l'exogroupe
Hiérarchique	classes	Scalaire (Dominant vs. Dominé)	Réhausser l'endogroupe Abaisser l'exogroupe
Communautaire	castes	Binaire (Inclusion vs. Exclusion)	Inclure l'endogroupe Exclure l'exogroupe

Dans le cas particulier de la partition communautaire, le racisme « de castes » peut avoir deux versants en fonction du critère quantitatif d'identification en tant que groupe majoritaire<sup>39</sup> :

- Quantitativement majoritaire : les membres du groupe minoritaire seront mis à l'écart, sous prétexte d'une appartenance douteuse ou absente à la catégorie majoritaire.
- Quantitativement minoritaire : les membres du groupe majoritaire seront mis à l'écart, sous prétexte d'une non-appartenance à la minorité et ses caractéristiques.

Les auteurs ont construit une expérience. Celle-ci permettait de mettre à l'épreuve ces trois possibilités de racisme (Castel et Lacassagne, 2005) dans laquelle il était question de rédiger une note de service, à destination d'une personne ayant « un nom à consonance portugaise (pour la partition

<sup>39</sup> « Le mécanisme lié à la partition communautaire consiste à exclure l'autre de l'ensemble dont le sujet fait partie (c'est-à-dire le bannir). Si le sujet est majoritaire, il s'agit d'exclure le minoritaire de la catégorie supra ordonnée (« il est juif, donc pas vraiment français »). Si le sujet est minoritaire, il s'agit de reléguer l'autre dans la majorité, d'instaurer une différence de nature, une frontière infranchissable entre l'avant-garde, la caste supérieure, les élites, les experts... et la majorité silencieuse, le peuple, le sens commun, les novices... » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 23).

statutaire), un nom à consonance africaine (pour la partition oppositive), un nom à consonance hébraïque (pour la partition communautaire) ou un nom à consonance française (pour la condition contrôle, endogroupe) » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 23).

La situation expérimentale était la même pour les quatre groupes. Il est ainsi possible d’imaginer que le contrat de communication et les enjeux identitaires soient semblables. Cependant, les résultats ont différé pour chaque groupe : « schématiquement, les sujets manifestaient à nouveau une supériorité hiérarchique envers le destinataire au patronyme « Portugais », évitaient dans toutes les phases de la lettre de s’adresser directement au destinataire du patronyme « Africain », et refusaient d’inscrire le destinataire au patronyme « Hébreux » dans la communauté nationale » (Castel et Lacassagne, 2011, p. 24).

Si l’on reprend la notion de co- construction de la réalité, il est possible de penser que la victime de discrimination fait partie intégrante et active du phénomène. Des questionnements sur la façon dont les groupes minoritaires ou désavantagés se positionnent (en termes de partitions) dans les relations restent donc à explorer (Bernache-Assollant *et al.*, 2007; Castel et Lacassagne, 2011). C’est dans cet intérêt qu’une partie de notre apport de terrain s’intéresse à la façon dont les migrants vivent et expliquent les actes de discrimination.

Dans la lignée des travaux portant sur l’outil RepMut (Harabi, Mangin et Castel, 2015; Perchot, 2013; Perchot, Mangin, Lacassagne et Castel, 2013; Peteuil, 2015; Velandia-Coustol, Perrin, Castel et Lacassagne, 2014), et notamment ceux ancrées sur la théorie des partitions (Mangin, 2015; Peteuil, 2015), cette recherche cherche à présenter un modèle de compréhension du point de vue des partitions sur la compréhension des relations Blancs vs. Noirs, Africains (ressortissants d’Afrique subsaharienne francophone) vs. Français en Bourgogne.

#### 1.4. Synthèse du Chapitre

Ce chapitre pose les bases du premier axe théorique de notre réflexion. Le point de départ est la catégorisation sociale en tant que mécanisme sociocognitif indispensable de compréhension et de simplification de la réalité (Tajfel, 1981; Tajfel et Turner, 1979). La catégorisation implique une reconnaissance des groupes en termes de « Nous » et « Eux », avec les biais perceptifs (assimilation, contraste, stéréotypie) ainsi que les biais évaluatifs et comportementaux (endo-favoritisme et exo-défavoritisme).

Il est également question d'imaginer plusieurs catégorisations possibles dans une même situation. De façon particulière, la catégorisation croisée permet de surmonter les effets d'une catégorisation défavorable, grâce à une autre plus avantageuse, mais aussi avec les contraintes de la « double peine » quand les deux catégorisations sont négatives et produisent des effets cumulatifs.

Dans la compréhension des phénomènes intergroupes, la théorie de l'identité sociale (TIS) (Tajfel, 1981; Tajfel et Turner, 1986) postule que chaque personne est en recherche constante d'une identité positive. L'appartenance à un groupe, liée la comparaison vis-à-vis d'autres groupes, permettrait de trouver une issue satisfaisante pour l'individu en termes identitaires.

Par la suite, Turner (J. C. Turner, 1975; J. C. Turner *et al.*, 1987), avec la théorie de l'auto-catégorisation (TAC) propose des niveaux identitaires : niveau individuel (subordonné), groupal (catégoriel) et supra-ordonné (culturel). Ils permettent au sujet de trouver l'identité la plus favorable.

De nos jours, la métathéorie de l'identité sociale (Abrams et Hogg, 2004, 2010; Hogg *et al.*, 2004) continue à être un axe de recherche privilégié en psychologie sociale. Dans cette filiation à la TIS et la TAC, le modèle des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015) propose un affinement des niveaux identitaires avec des mécanismes différents de compréhension de la réalité et des rapports aux autres selon le niveau activé. De plus, les personnes ont plusieurs choix au niveau catégoriel pour comprendre la réalité en tant que membres d'un groupe selon trois partitions (oppositive, hiérarchique, communautaire) qui impliquent des biais et des comportements distincts et différenciables.

Une fois approfondis les éléments clés de ce modèle d'analyse des relations intergroupes, il devient nécessaire d'affiner les spécificités des relations intergroupes en tenant compte des considérations « ethniques ».



## Chapitre 2. Compréhension psychosociale des relations interethniques

Suite à l'exploration des grandes lignes de compréhension des relations intergroupes selon la métathéorie de la catégorisation sociale et en lien avec le modèle des partitions sociales, il semble nécessaire de particulariser ces relations intergroupes en prenant en compte les spécificités du contact interethnique.

En effet, bien que les lois psychosociales soient identifiées comme des phénomènes stables, le caractère ethnique de la relation impose des particularités par rapport aux stéréotypes mobilisés, à la composition des groupes en fonction de leurs membres, au statut, à la légitimité perçue et aux possibilités de contact. Les catégories ethniques, en tant que catégories d'appartenance groupale, complexifient le tableau des relations et nécessitent des éléments supplémentaires.

### 2.1. La notion d'intégration

La notion d'intégration, deuxième axe de notre démarche, est un terme plein d'ambiguïté, tant dans la vie quotidienne que dans le domaine scientifique, en raison de sa polysémie (Boski, 2008). Différentes études en psychologie permettent d'identifier plusieurs façons de comprendre l'intégration selon les contenus mobilisés. À titre d'exemple, nous proposons quatre conceptualisations différentes :

1. Un premier groupe de recherches s'intéresse à la compréhension de l'intégration comme spécialisation fonctionnelle partielle<sup>40</sup> (Arends-Toth, 2003; Arends-Toth et Van de Vijver, 2003) c'est-à-dire comme l'apprentissage et l'acquisition de la culture de la communauté d'accueil nécessaire dans la sphère publique, tandis que le maintien de la tradition et culture d'origine serait majoritairement importante dans le domaine privé. Ainsi, les développements dans un domaine ne sont pas forcément nécessaires dans tous les domaines vitaux. Cependant, il est à supposer que cette définition porte particulièrement sur un niveau identitaire personnel et que, selon les domaines, il y aurait des choix à déterminer.
2. Toujours à partir d'une compréhension au niveau subordonné, le modèle de développement de la sensibilité interculturelle (DMIS - J. M. Bennett et Bennett, 2004; M. J. Bennett, 2004)<sup>41</sup> propose l'existence de six niveaux croissants de sensibilité aux différences culturelles en

---

<sup>40</sup> À partir des travaux sur les immigrants marocains et turcs résidants au Pays-Bas.

<sup>41</sup> À partir du constant des améliorations de compétences de communication chez des étudiants en situation d'échange interculturel.

fonction de la complexité des expériences. Ces six niveaux comprennent trois niveaux ethno-centrés (le déni, la défense et la minimisation) et trois niveaux ethno-relatifs (l'acceptation, l'adaptation et l'intégration, Annexe 4). Ces niveaux s'expriment en fonction de structures cognitives de compréhension du monde. Ils soutiennent les attitudes et les comportements des personnes en situation de contact interculturel. L'intégration est comprise comme la capacité de vivre dans un monde interculturel en étant capable de maintenir une distance vis-à-vis des pratiques culturelles qui dépassent les limitations de la culture d'origine.

3. Le modèle de commutation de trame culturelle (Cultural Frame Switch, Benet-Martínez, Leu, Lee et Morris, 2002; Hong, Morris, Chiu et Benet-Martínez, 2000) cherche à comprendre le biculturalisme en lien avec l'identité culturelle<sup>42</sup>. Chaque culture a un mode de pensée ou un style cognitif qui lui est propre<sup>43</sup>. Lorsque les personnes sont amorcées avec l'une ou l'autre culture<sup>xviii</sup>, elles activent le type de pensée qui correspond à la culture amorcée (Hong *et al.*, 2000). Il s'agit également d'une approche personnelle (niveau subordonné) dans la mesure où il s'agit d'un choix personnel et contextuel.

Selon ce modèle, il existe deux possibilités de biculturalisme (intégration) : a) *harmonieux*, impliquant la cohérence entre l'identité culturelle et le style cognitif activé par chaque culture et b) *conflictuel* : dans lequel l'activation d'une identité culturelle active le style cognitif de l'autre identité culturelle. Ce biculturalisme conflictuel est contraire à la définition classique d'intégration, en raison des conflits psychiques qu'il produit (Benet-Martínez *et al.*, 2002; Boski, 2008)<sup>44</sup>.

4. Finalement, et dans une autre optique plus centrée sur le niveau catégoriel, l'intégration peut être étudiée en fonction de la culture d'origine et du vécu de celle-ci dans un contexte interculturel (Boski, 2006; Kim, Yang et Hwang, 2006)<sup>45</sup>. Deux possibilités d'intégration sont explicitées : a) soit comme la ressemblance psychologique, c'est-à-dire l'existence d'une zone (subjective) commune entre les deux cultures en contact (les conflits sont absents et l'adaptation est facile grâce au « chevauchement » des valeurs ou habitudes des cultures) ou

---

<sup>42</sup> Les participants étant, tous adultes migrants Chinois-Américains considérés comme biculturels (temps de vie équivalents dans les deux pays (Chine et États-Unis) et ayant des compétences linguistiques équivalentes (en anglais et en chinois)).

<sup>43</sup> Pensée analytique (culture euro-américaines) et pensée holistique (cultures Est-asiatiques).

<sup>44</sup> Des avancées de ce modèle portent actuellement sur les adolescents migrants d'autres cultures (particulièrement des adolescents latino-américains Schwartz *et al.*, 2015).

<sup>45</sup> À partir des explorations sur l'identité de migrants polonais aux États-Unis.

b) soit comme une fusion suite à des contacts prolongés, faisant émerger un ensemble de caractères syncrétiques (évolution culturelle) qui regroupe les valeurs des deux cultures.

Ces deux possibilités peuvent être interprétées comme l'existence de deux types différents de supra-groupe, plus ou moins disponibles selon le contexte relationnel. Dans ce sens, l'intégration est un phénomène majoritairement groupal (catégoriel).

Ces différents modèles ont deux points de vue différents et, à notre sens, complémentaires. D'une part, l'intégration est perçue majoritairement comme un processus personnel et unique. Chaque personne fait face à la rencontre entre sa culture d'origine et celle de la société qui l'accueille. D'autre part, l'intégration est présentée comme un processus catégoriel, laissant émerger la création d'un ou plusieurs supra-groupes possibles.

Malgré leur utilité en termes d'identification des variables pouvant influencer l'intégration des migrants, ces modèles restent, à notre sens, restreints dans la compréhension globale du phénomène pour deux raisons. La première réside dans les limites en matière des niveaux identitaires. Ils ne permettent pas d'intégrer une compréhension des trois niveaux proposés par la TAC. La deuxième est liée au recours à des populations relativement restreintes (des adultes considérés comme biculturels, des étudiants en situation d'échange).

C'est pourquoi nous avançons vers des théorisations qui prennent en compte la multi-causalité de l'intégration en tant que mécanisme complexe, avec un approfondissement sur l'impact de la variable « culture » dans la façon dont les individus et les groupes interagissent.

Brégent, Mokoukolo et Pasquier (2008) affirment la coexistence de deux modèles (du moins dans le panorama français) permettant d'expliquer les rapports entre des catégories ethniques différentes. Le premier est celui des *Stratégies identitaires* développé dans un courant pluridisciplinaire français, suite aux travaux de Camilleri (Camilleri, 1989, 1996; Camilleri et Vinsonneau, 1996). Ce courant privilégie l'utilisation du terme « interculturel » pour définir les rapports entre deux groupes ethniques.

Le deuxième est celui des *Stratégies d'acculturation* proposé par Berry (Berry, 1990, 2005; Berry et Sam, 1997). Il s'inscrit dans la tradition des travaux anglo-saxons. Ces auteurs préfèrent l'utilisation du terme « multiculturel (ou pluriculturel) » pour qualifier les relations interethniques.

Nous considérons également deux autres développements théoriques, très proches des travaux de Berry : celui sur le Modèle interactif d'acculturation, proposé par Bourhis (Bourhis, Moise,

Perreault et Senecal, 1997; Bourhis *et al.*, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001) et le Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

## 2.2. Camilleri et les stratégies identitaires. L'interculturel

L'interculturalité peut se définir en tant qu'« ensemble des processus par lesquels les individus et les groupes interagissent lorsqu'ils appartiennent à deux ou plusieurs ensembles se réclamant de cultures différentes ou pouvant être référés à des cultures distinctes » (Clanet, 1990, p. 70).

Cependant, la définition objective d'un groupe ethnique semble une tâche particulièrement laborieuse car les traits culturels susceptibles de servir de marqueurs d'identification sont difficiles à cibler, à délimiter et à hiérarchiser pour établir des frontières repérables et objectives. Malgré cette difficulté, « une telle délimitation devient possible dès que l'on met au jour la manière dont les acteurs vivent leurs rapports à ces divers traits. De sorte que la culture peut devenir significative de l'ethnicité lorsqu'elle se confond avec un mode de conscience que les gens se donnent d'eux-mêmes » (Vinsonneau, 2002, p. 120).

Dans cette perspective de repérage des groupes et des relations intergroupes, la compréhension de l'interculturel peut se faire en fonction de l'altérité des relations entre personnes et, de ce fait, entre revendications identitaires différentes. Il est cependant nécessaire de prendre en considération que ces relations sont changeantes et évoluent dans le temps (Abdallah-Preteille, 1999; Institut National de Recherche Pédagogique, 2007; Vinsonneau, 2002).

### 2.2.1. Présentation du modèle

La théorie des stratégies identitaires de Camilleri porte sur le caractère existentiel de la question de l'identité personnelle et du choix à faire dans une situation de contact intergroupe. Le but est de permettre au sujet de se protéger et de défendre son identité dans une situation qui est perçue comme menaçante.

Le modèle des stratégies identitaires (Camilleri, 1990) trace le chemin entre la situation conflictuelle et la régulation sociale des rapports interculturels (Jumageldinov, 2009). Le point d'ancrage est la construction sociale de l'identité tel que définie par la catégorisation sociale (Tajfel et Turner, 1986) et qui prévoit une réédition permanente de celle-ci, tout en recréant un sentiment d'unité personnelle.

Costa-Lascoux, Hily et Vermes (2000) affirment que la réflexion théorique de Camilleri permet « d'interroger les phénomènes identitaires sous l'angle d'activités par lesquelles le sujet « absorbe » la diversité pour fabriquer l'unité du moi construit dans un processus dialectique et pourvu à ses yeux de valeur. Pour lui, la production identitaire du sujet se situe à l'horizon d'une double finalité : sauvegarder l'unité de sens (*identité de sens*) et l'image de valeur du sujet (*identité de valeur*). Ces dimensions sont essentielles pour saisir les processus identitaires du sujet pris dans des conflits de codes culturels » (2000, p. 6).

Le contact entre les deux cultures (celle d'origine et celle d'accueil) constitue un conflit (dans le sens problématique du terme) qui impacte l'identité de l'individu (Camilleri, 1990). Dans ces rapports conflictuels produits par la situation d'acculturation (identifiés comme prémisses de base pour la construction générale du modèle de stratégies identitaires), l'individu « subit une dévalorisation par les stéréotypes et les préjugés négatifs induits par les rapports asymétriques entre la société d'accueil et le groupe d'origine » (Dasen et Ogay, 2000, p. 57).

Le contact interculturel est perçu comme menaçant pour deux raisons :

- Le sujet, face à une situation de domination, doit faire face aux atteintes de l'image et de la valeur de soi. La relation entre les deux groupes est empreinte d'un « statut dominant-dominé » qui est « nettement inégalitaire et productrice d'un fond d'images péjoratives plus ou moins stéréotypées (...) l'attribution par le dominant d'un groupe de caractéristiques au dominé (ou tout au moins celui qui occupe la position défavorisée) est principalement, sinon exclusivement, induite par la valeur le plus souvent négative qu'il lui associe » (Camilleri, 1990, p. 88-89)<sup>46</sup>.
- Les valeurs du sujet peuvent ne pas être en adéquation avec l'environnement. Le sujet face à une situation de domination sociétale dispose de stratégies pour rétablir l'équilibre et la cohérence entre la fonction ontologique (les modes de socialisation, les représentations et les valeurs, acquis grâce à sa société d'origine et considérés comme fondamentaux) et la fonction pragmatique (l'adaptation à son nouvel environnement et de façon particulière à l'environnement relationnel).

---

<sup>46</sup> Tant dans le modèle de partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015) que dans la construction théorique de notre recherche doctorale, il existe une différence fondamentale entre la valeur et le statut accordé à un groupe. Camilleri semble ne pas faire de distinction entre la valeur et le statut.

À partir de la prémisse d'un contact interculturel conflictuel et menaçant pour l'image de soi et pour l'adéquation à l'environnement, Camilleri (1990) propose différentes stratégies identitaires (Tableau 5).

Tableau 5.

Typologie des stratégies identitaires selon C. Camilleri, d'après Dasen et Ogay (2000, p. 58)

L'individu en situation d'acculturation rencontre dévalorisation et destruction			
Stratégies pour rétablir le sentiment de valeur du soi	Stratégies pour rétablir une unité de sens (cohérence entre la fonction ontologique et la fonction pragmatique)		
Identités dépendantes	<p><b>Identité négative</b> Intériorisation du jugement dépréciatif.</p>	Cohérence simple (Résolution de la contradiction par la suppression de l'un de ses termes)	<p>Survvalorisation de la fonction ontologique, investissement plus ou moins exclusif dans le système d'origine (fondamentaliste, conservateur total, gesticulateur ou minimisateur).</p>
	<p><b>Identité négative déplacée</b> Evacuation de l'identité négative en s'assimilant au favorisé et en transférant l'injonction dévalorisante sur les autres membres de son groupe d'origine.</p>		<p>Valorisation dominante de la fonction pragmatique mais conservation d'un minimum ontologique, alternance conjoncturelle des codes (opportuniste limité).</p>
	<p><b>Identité par distinction</b> Prise de conscience de sa singularité mais non-intériorisation de la dévalorisation, évitée par la prise de distance.</p>		<p>Survvalorisation de la fonction pragmatique, investissement plus ou moins exclusif dans le système d'accueil, primauté du désir d'adaptation à l'environnement (opportuniste complet).</p>
Identités réactionnelles	<p><b>Identité de défense</b> L'identité comme refus, comme bouclier pour se protéger des autres.</p>	Cohérence complexe (Elaboration d'une formation tenant compte de tous les éléments en opposition)	<p>Bricolages identitaires : résolution de la contradiction pour soi et non en soi, selon une logique affective et non rationnelle, par exemple par la maximisation des avantages et la réinterprétation égocentrique des codes.</p>
	<p><b>Identité polémique</b> Sur-affirmation des caractères stigmatisés, en opposition généralement agressive contre le dominant.</p>		<p>Logique rationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● réappropriation,</li> <li>● dissociation,</li> <li>● articulation organique des contraires,</li> <li>● valorisation de l'esprit aux dépens de la lettre,</li> <li>● suspension de l'application de la valeur.</li> </ul>
	<p><b>Identité de principe, ou volontariste</b> Conduite paradoxale de revendication d'appartenance au groupe d'origine, alors que rejet de ses valeurs dans les actes.</p>	Stratégies de modération des conflits	<p>Stratégies problématiques ne permettant pas d'éviter le conflit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● pondération différentielle des valeurs en opposition,</li> <li>● limitation de l'item perçu comme pénible,</li> <li>● alternance systématisée des codes.</li> </ul>

NOTE : pour les deux colonnes, le tableau est à lire du haut vers le bas.

Ce tableau résumé commence avec la prémisse de base d'une relation conflictuelle. La situation d'acculturation est menaçante et produit des écarts entre l'éducation et la culture de l'individu et la réalité d'un contexte qui n'est pas le sien. Il s'agit d'un conflit généré par les rapports asymétriques entre la culture dominante de la société d'accueil et la culture dominée du migrant.

Ce décalage implique des enjeux identitaires auxquels le sujet doit faire face. Pour répondre à cette situation, l'individu doit mettre en place des stratégies lui permettant de rétablir :

- La valeur de soi : la valeur que le sujet s'attribue à lui-même (estime de soi) et la valeur accordée à son groupe d'appartenance<sup>47</sup>.
- L'unité de sens : la cohérence entre deux fonctions de l'identité, à savoir : la fonction ontologique (les valeurs et les représentations que le sujet considère indispensables) et la fonction pragmatique (la possibilité de s'adapter au pays d'accueil)<sup>48</sup>.

Le tableau présente ensuite deux axes pour le repérage des stratégies. Le premier (colonne de gauche) permet de comprendre les stratégies pour rétablir la valeur de soi. Cet axe comprend six stratégies différentes, organisées sur deux types : a) *les stratégies dépendantes*, dans lesquelles la place du migrant est « commandée » par la personne (ou groupe) se trouvant dans une position plus favorable (groupe dominant) et b) *les stratégies réactionnelles*, qui « paraissent nettement induites par la réaction à un élément de l'environnement isolé du reste et majoré » (Camilleri, 1990, p. 90).

Les stratégies dépendantes sont de deux types :

- *l'identité négative* : la domination symbolique du groupe majoritaire fait que le sujet en situation d'acculturation intériorisera tout contenu négatif à son égard venant du dominant et juste parce que ça vient de lui et restera fidèle à son identité en tant que membre du groupe ethnique. Il ne s'agit pas d'une stratégie, dans le sens strict, car le but n'est pas de rétablir la valeur de soi contrairement aux autres possibilités.
- *Identité négative déplacée* : l'individu s'assimile au groupe dominant et transfère les contenus négatifs des stéréotypes sur les autres membres de leur groupe culturel. Il se sépare de leur propre groupe d'appartenance.
- *Identité par distinction* : à mi-chemin entre les stratégies dépendantes et réactionnelles, cette option implique que l'individu prend conscience de sa différence en tant qu'étranger et du refus de relation qu'il perçoit de la part des Autochtones. Il décide alors de se particulariser, sans intérioriser la dévalorisation que l'environnement

---

<sup>47</sup> Dans ce deuxième cas, on pourrait parler de gestion de la relation à l'endogroupe dans l'attribution de la valeur.

<sup>48</sup> On pourrait alors parler de gestion de la relation à l'exogroupe.

projette sur lui, en fonction de son appartenance au groupe dominé. Il s'agit d'un point de vue neutre qui permet de constater la différence sans se dévaloriser pour autant.

Les stratégies réactionnelles sont de trois types :

- *Identité de défense* : cette stratégie implique l'affirmation de l'identité et de la différence de l'individu pour qu'il se protège des agressions du milieu et des stéréotypes dévalorisants perçus de la part du groupe dominant.
- *Identité polémique* : cette stratégie implique, en plus de la protection, le caractère d'affirmation de l'identité. Le sujet prend soin de s'affirmer, en signalant aux membres du groupe dominant, qu'il se positionne contre la prescription identitaire que le contexte lui impose<sup>49</sup>.
- *l'identité de principe ou volontariste* : le sujet affirme également son appartenance au groupe d'origine et refuse une appartenance quelconque au groupe majoritaire (ou d'accueil). Cependant, il refuse également la quasi-totalité des valeurs de son groupe d'origine, en faveur des valeurs que prône le groupe majoritaire. Psychologiquement, cette stratégie se constitue comme une réponse à la crainte de trahison vis-à-vis du groupe d'origine du migrant.

Le deuxième axe (colonne de droite) présente les stratégies pour rétablir l'unité de sens. Cette typologie s'intéresse au contenu de l'identité<sup>50</sup>, dans le déséquilibre entre deux éléments : d'une part, les valeurs profondes et fondamentales pour l'individu (d'après son éducation et son appartenance au groupe d'origine) et, d'autre part, les éléments nécessaires à l'adaptation au nouvel environnement et à la situation d'acculturation (fonction ontologique et fonction pragmatique respectivement).

La différence entre codes (contenus), proposés par chacune des deux cultures, donne lieu à des stratégies qui vont résoudre le conflit en proposant soit une cohérence simple, soit une cohérence complexe ou soit une stratégie dite « de modération du conflit ».

---

<sup>49</sup> Camilleri (1990, p. 91) propose que la limite de cette identité polémique est une fuite vers l'imaginaire. L'identité polémique, constituée en tant que mécanisme de défense, peut établir une rupture avec la réalité relationnelle, pour aller vers l'imaginaire, pouvant attendre une configuration de type délirant, dans le sens pathologique du terme. Ceci peut être mis en relation avec le stress d'acculturation, bien que la nosographie ne soit pas identique.

<sup>50</sup> Bien que des problèmes d'acculturation puissent porter sur des différences concernant les structures ou le contenu des valeurs proposées par une société, Camilleri explique que l'absence d'information, rend impossible une théorisation sur les disparités sociales portant sur la structure (Camilleri, 1990).



Les stratégies portant sur la cohérence simple (le choix exclusif d'un de deux codes culturels : celui d'origine ou celui d'accueil) et par ce fait, le choix entre les fonctions ontologique ou pragmatique peuvent être de trois types :

- *Survalorisation de la fonction ontologique* : cette stratégie implique le rejet complet de l'autre. La différence entre les deux codes est annulée par l'élimination de toute valeur associée à la culture dominante et la surestimation des codes de la culture d'origine. L'exemple extrême de cette stratégie est une posture « fondamentaliste ».

Dans des options moins radicales le sujet peut :

- a) Déléguer la fonction pragmatique à des membres de l'entourage (conservateur total).
  - b) « Jouer » les actions nécessaires à la vie dans l'environnement comme s'il s'agissait d'un rôle (dans le sens théâtral du terme) qui n'est pas en lien avec les valeurs personnelles (gesticulateur).
  - c) Tolérer la contradiction durant un temps, pour ensuite activer un retour aux valeurs de la culture d'origine, avec éventuellement des rites de « purification » (minimisateur).
- *Valorisation dominante de la fonction pragmatique* : entre les deux possibilités extrêmes (survalorisation de la fonction ontologique et survalorisation de la fonction pragmatique), cette stratégie présuppose l'affiliation sélective à l'un de deux codes culturels selon le domaine et le contexte (opportuniste limité). Il s'agit cependant d'une stratégie de cohérence simple car le choix est binaire : soit la personne décide de suivre à la lettre les codes de la culture d'origine (par exemple en termes de relations avec la famille) ou soit le choix se porte sur ceux de la culture d'accueil (par exemple dans les relations professionnelles). Camilleri énonce cette option comme l'existence « d'identités de rechange ». <sup>51</sup>

---

<sup>51</sup> Cette stratégie est cependant différente de la conceptualisation par domaines proposée par le MAAR (Rojas Tejada *et al.*, 2010) car pour Camilleri, il s'agit de sélectionner l'une ou l'autre culture, sans jamais trouver de points intermédiaires entre les deux, mais en accentuant les différences entre codes culturels. Le « compartimentage » de l'identité personnelle en fonction de l'environnement, permet d'annuler la tension produite par la contradiction des codes.

- *Survvalorisation de la fonction pragmatique* : l'individu utilisant cette option jusqu'au bout n'investira absolument pas l'unité de sens. Il s'adaptera à toutes les contraintes imposées par le groupe dominant, sans questionnements sur son identité d'origine (opportuniste complet) car le but fondamental est celui de l'adaptation totale et sans faille à l'environnement imposé par le groupe dominant.

Les stratégies relevant de la cohérence complexe permettent aux sujets de répondre aux contraintes imposées par la double obligation de s'identifier à leur groupe (ontologie) tout en s'adaptant au milieu (pragmatisme). Elles sont de deux types :

- *Bricolages identitaires* : l'individu cherche à maximiser les avantages de chaque code de façon subjective et personnelle, ainsi qu'à diminuer les contraintes dans une espèce de syncrétisme des cultures<sup>52</sup>. Ces bricolages sont essentiellement de type affectif selon la convenance de l'individu.
- *Logique rationnelle* : le point de rupture avec la stratégie précédente est la rationalité du choix. Du « syncrétisme » on passe à la « synthèse » des codes culturels, ce qui revient à agir de façon « détachée » et réfléchie. Plusieurs possibilités stratégiques sont ainsi présentées.

Quand les codes culturels ne sont pas explicitement contradictoires, il est possible : a) de rattacher les nouvelles pratiques à des éléments déjà existants dans la culture d'origine pour leur donner un sens (réappropriation) et pour accepter des changements tout en ayant l'impression de ne pas avoir changé ou b) d'accepter des pratiques nouvelles ou codes, sans accepter les acteurs ou en les excusant du fait, par exemple, des informations incomplètes ou manquantes (dissociation).

Quand les codes culturels comportent des contradictions explicites, il est possible d'accepter les deux (articulation organique des contraires) afin de s'adapter, tout en justifiant le changement par la justification de mieux servir à la fonction ontologique<sup>53</sup>.

Enfin, quand les stratégies cherchent à modifier le lien entre les sens (ontologique et pragmatique) accordés à une pratique, deux types de stratégie sont possibles : a) soit

---

<sup>52</sup> En termes psychanalytiques, Camilleri propose que ce type de stratégie identitaire, propose une cohérence plus proche du principe du plaisir que du principe de réalité. (Camilleri, 1990).

<sup>53</sup> Par exemple : bien que l'éducation de la femme peut être secondaire ou dangereuse selon certaines cultures, elle peut être acceptée afin de mieux permettre à la femme en question d'être bonne épouse et bonne mère.

le sujet se positionne en tant que modérateur entre les codes du groupe (exogroupe ou endogroupe) et son désir. Cette place lui permet de moduler la rigidité des pratiques et de conserver le sens (valorisation de l'esprit aux dépens de la lettre)<sup>54</sup> ou b) soit le sujet, en acceptant les valeurs morales, refuse le comportement qui en découle (suspension de l'application de la valeur), ce qui permet de s'adapter dans les discours, sans changer le comportement<sup>55</sup>.

Enfin, dans la stratégie de modération des conflits, l'individu cherche à les réguler et, à les maîtriser. Trois possibilités sont proposées par Camilleri (1990) :

- *Pondération différentielle des valeurs en opposition* : pour réguler le conflit, l'individu s'investit de façon différenciée dans les valeurs contradictoires. L'acceptation des tensions entre valeurs (et de ce fait, l'impossibilité de cohérence parfaite) permettrait d'investir cette option<sup>56</sup>.
- *Limitation de l'item perçu comme pénible* : pour réguler le conflit, l'individu accepte une situation, une règle ou un comportement mais fixe des contraintes. Celles-ci peuvent être temporelles (durant un laps de temps bien délimité), relationnelles (pour certaines personnes mais pas pour d'autres) ou contextuelles (dans certains domaines uniquement).
- *Alternance systématisée des codes* : pour réguler le conflit, l'individu, obligé de se surinvestir dans un des deux codes dans un domaine précis, peut recréer un surinvestissement dans un autre domaine (par exemple, en suivant à la lettre les codes de la société d'accueil au travail mais en se réservant le respect des codes de la société d'origine dans la vie privée et familiale). Cette alternance permettrait de palier au malaise et à la culpabilité, tout en s'adaptant aux codes imposés par le groupe dominant.

---

<sup>54</sup> Par exemple : en modifiant l'obéissance inconditionnelle aux parents, par l'écoute de leurs conseils, dispensées avec sagesse.

<sup>55</sup> Par exemple : accepter l'égalité de sexes, mais ne pas la mettre en place car les femmes ne sont pas encore « assez instruites » pour assumer cette place.

<sup>56</sup> À ce propos, Camilleri signale que la cohérence parfaite entre la fonction pragmatique et la fonction ontologique n'est pas une obligation ni dans les situations d'acculturation, ni en dehors de celles-ci. Chaque personne a des seuils variables d'acceptation de la contradiction qui seraient à prendre en considération.

Camilleri (1990) affirme que la catégorisation et la polarisation des groupes (dominant – dominé) est un corolaire des relations interculturelles. Plus la relation est conflictuelle, moins les groupes sont acceptés et plus la catégorisation ethnique sera active.

En outre, cette catégorisation active également l'identification des individus appartenant à la culture dominante car les enjeux personnels et catégoriels se juxtaposent.

L'intérêt de cette approche est d'expliquer certaines formes de conduites pathologiques et délinquantes chez des jeunes, dans une perspective interethnique à partir de l'intériorisation d'une image négative de soi véhiculée par la société plus large (Malewska-Peyre, 1990).

Des applications plus récentes des travaux de Camilleri s'intéressent aux structures : Temple (Temple, 2005, 2006; Temple et Denoux, 2008) s'intéresse aux migrants japonais et sénégalais vivant en France et à la façon dont leur identité de migrants est réaménagée pour répondre aux fonctions ontologiques et pragmatiques. Selon elle, pour dépasser le conflit, « l'individu doit parvenir à une assimilation originale des apports extérieurs en fonction des structures symboliques de sa culture d'origine. Dès lors, celle-ci pourra évoluer tout en restant elle-même » (Temple, 2005, p. 369).

En observant la théorie des stratégies identitaires à la lumière de la métathéorie de l'identité sociale, la situation d'acculturation constitue un danger identitaire pour le migrant (au niveau subordonné) dans la relation au monde, construit par deux catégories : son groupe d'origine (groupe dominé, endogroupe) et la société d'accueil (groupe dominant, l'exogroupe).

Afin de palier à cette menace, l'individu met en place deux types de stratégies :

Le premier groupe de stratégies porte sur la relation à soi-même et sur la façon de s'identifier à l'endogroupe. Il s'agit de trouver des alternatives pour résoudre les contradictions internes que l'acculturation inflige. Ces stratégies vont du cas le plus négatif possible (l'individu décide d'accepter les stéréotypes négatifs qui pèsent sur son groupe d'appartenance, dans une espèce de résignation d'une identité socialement défavorable), à la création d'une dissociation lui permettant d'affirmer son identité catégorielle d'origine, tout en se distanciant dans les pratiques.

Le deuxième groupe de stratégies porte sur la gestion des relations vis-à-vis de l'exogroupe. Ces stratégies vont répondre au besoin de s'adapter à la vie dans le nouvel environnement, tout en faisant des compromis, plus ou moins importants, sur la relation entretenue avec le groupe d'appartenance.

### 2.2.2. Critiques du modèle

Plusieurs critiques ont été portées à cette approche des stratégies identitaires. Berry (2000) a notamment donné des arguments, de type contextuel et conceptuel, de quatre types :

1. Le point de départ est le conflit en tant que difficulté sociale. Bien que proposé comme un modèle de compréhension générale de l'acculturation, cette approche reste ancrée dans la réalité française de l'époque de sa création « sur la base de la situation des migrants maghrébins en France, vivant en situation inégalitaire voire même de dénigrement, d'exclusion et de racisme » (Dasen et Ogay, 2000, p. 56). Ceci explique la compréhension de la situation d'acculturation comme un danger et une menace identitaire, ce qui n'est pas toujours le cas.
2. La nature du conflit peut varier selon les populations cibles. Dans les recherches sur le modèle de stratégies identitaires, il s'agit essentiellement des migrations africaines (et principalement du Maghreb). La possibilité que les spécificités culturelles maghrébines et/ou africaines puissent privilégier un certain type de stratégies au vu de leurs difficultés propres, ne semble pas être prise en compte comme variable modératrice dans la compréhension de l'acculturation. En ce sens, plusieurs études, comparant différents groupes minoritaires et différentes cultures, apporteraient des éclairages sur la façon de comprendre le phénomène d'acculturation.
3. Le point de vue est partiel : le parti pris de ce modèle consiste à étudier essentiellement la personne migrante (une approche individuelle centrée sur le groupe dominé) et la façon dont celle-ci doit s'adapter à un contexte relationnel et à un groupe dominant qui reste statique (Berry, 2000).

Il reste à explorer l'impact de l'acculturation en matière de stratégies mises en place ou souhaitées par le groupe dominant, ainsi que sur les décisions politiques et de contact intergroupe mises en place par la communauté d'accueil.

De même, il est à questionner l'absence d'information sur les particularités de l'acculturation pour différents types de migrants (réfugiés, étudiants, entre autres groupes possibles et également en situation de contact interculturel).

4. Dans la suite du point précédent, il semble exister une absence de questionnement sur le niveau identitaire supra-ordonné (intérêt pour les états, sur la construction d'une perspective dépassant les différences catégorielles).

En conclusion, le modèle de stratégies identitaires de Camilleri étudie comment l'individu intériorise et gère les interactions entre les valeurs et les normes subjacentes ou relevant de la société d'origine et celle d'accueil.

Ce modèle est très centré sur l'explication des comportements délictueux et la gestion des problèmes sociaux auprès de populations spécifiques, sans prise en compte de la co-construction des relations entre groupe dominant et groupe dominé. Malgré cette critique, l'analyse à travers le recours au sens ontologique et pragmatique intra-individuel du sujet semble indispensable dans la compréhension intégrée de l'identité et des mobilisations identitaires vécues par les personnes ayant migré.

Dans la suite de notre réflexion, nous nous intéressons au modèle d'acculturation de Berry (2005), modèle qui partage deux prémisses avec l'approche des stratégies identitaires de Camilleri : a) la considération de la multi-causalité des stratégies et de l'intégration et b) le rôle actif et majeur de l'environnement dans les stratégies mises en place par les individus.

### 2.3. Berry et le modèle de stratégies d'acculturation.

Le deuxième modèle est celui des stratégies d'acculturation. Initié par Redfield, Linton et Herskovits (1936), il rend compte de l'ensemble des phénomènes qui apparaissent comme conséquence d'un contact direct et continu entre groupes de personnes ayant des cultures différentes, ainsi que les changements dans les modèles culturels originaux de l'un ou l'autre des deux groupes à la suite de ces contacts (traduction libre 1936, p. 149)<sup>xix</sup>.

Cette définition, qui reste de nos jours d'actualité, considère l'acculturation principalement dans ses versants sociologique et anthropologique liés aux groupes en interaction. Il permet d'expliquer des changements au niveau macro-social et institutionnel (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010; Navas Luque, Rojas Tejada, García Fernández et Pumares Fernández, 2007). De façon complémentaire, des chercheurs en psychologie interculturelle reprennent la notion d'acculturation psychologique proposée par Graves (1967), comprise comme « les changements qu'un individu éprouve comme résultat du contact avec d'autres cultures, et comme résultat de sa participation au processus d'acculturation que sa culture ou groupe ethnique connaît » (Berry, 2002, p. 350)<sup>xx</sup>.

L'acculturation présuppose ainsi un processus (activité de contact qui produit des ajustements chez les personnes ou groupes en interaction), mais aussi un état (l'acquisition d'un résultat final de modification mutuelle, pourra, à son tour, être vecteur de nouvelles créations ou changements).

Cette différence est possible grâce à deux prémisses de base : a) l'acculturation implique une interaction continue et directe entre deux ou plusieurs groupes différents. Ceci exclut les contacts accidentels, ceux à court terme ou la transposition des comportements d'une culture vers une autre (par exemple via les médias) et b) comme conséquence de cette interaction, il existera des changements psychologiques et culturels sur plusieurs générations.

### 2.3.1. Définition d'acculturation

Le modèle des stratégies rapproche l'acculturation des identités culturelles de groupes en interaction. (Berry, 1990, 1997, 2001, 2005, 2011; Berry, Kim, Power, Young et Bujaki, 1989; Berry et Sam, 1997). En reprenant les travaux de Graves (1967), Berry (1990) identifie l'acculturation psychologique en tant que processus qui produit des changements chez les personnes ayant des contacts avec des personnes d'autres cultures.

Il est donc indispensable de prendre en compte que les deux groupes, les membres du groupe ethnique minoritaire comme les personnes de la société d'accueil, seront influencées et produiront des changements grâce au contact intergroupe.

Ainsi, le modèle des stratégies classifie les groupes en situation d'acculturation selon deux dimensions : la mobilité et le caractère volontaire du contact (Berry et Sam, 1997) (Annexe 5) et prend en considération les membres de la communauté d'accueil (Autochtones) aussi bien que les Migrants ou les personnes revendiquant une appartenance à un groupe ethnoculturel (telles que les associations de descendants des migrants).

Le premier axe est celui de la mobilité. Il distingue les acteurs en fonction de la temporalité du processus : d'une part, les groupes sédentaires (descendants des migrants ou Autochtones) et, d'autre part, les Migrants, qu'ils soient permanents (Immigrants ou Réfugiés) ou temporaires (Immigrants temporaires, en anglais "sojourners" ou demandeurs d'asile).

Le deuxième axe fait la différence entre les groupes qui se retrouvent dans la situation d'acculturation de leur propre gré (les descendants de migrants revendiquant leur appartenance au groupe ethnoculturel de leurs parents ou grands-parents, ainsi que les Migrants dans un projet à

court ou long terme) ou malgré eux (les Autochtones, mais aussi les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui se retrouvent dans des situations de contacts interculturels qu'ils n'ont pas forcément choisies). Il est à prévoir que les Migrants subissant un contact involontaire seront plus susceptibles de manifestations psychopathologiques ou somatiques issues du contact multiculturel.<sup>57</sup>

Quelques années après, Berry (2005) approfondit la différence entre l'acculturation en tant que phénomène social et l'acculturation en tant que processus psychologique intra-personnel (Figure 2). Il prend en compte deux cultures : A pouvant représenter la culture d'origine (majoritaire) et B pouvant représenter la culture des migrants (minoritaire).

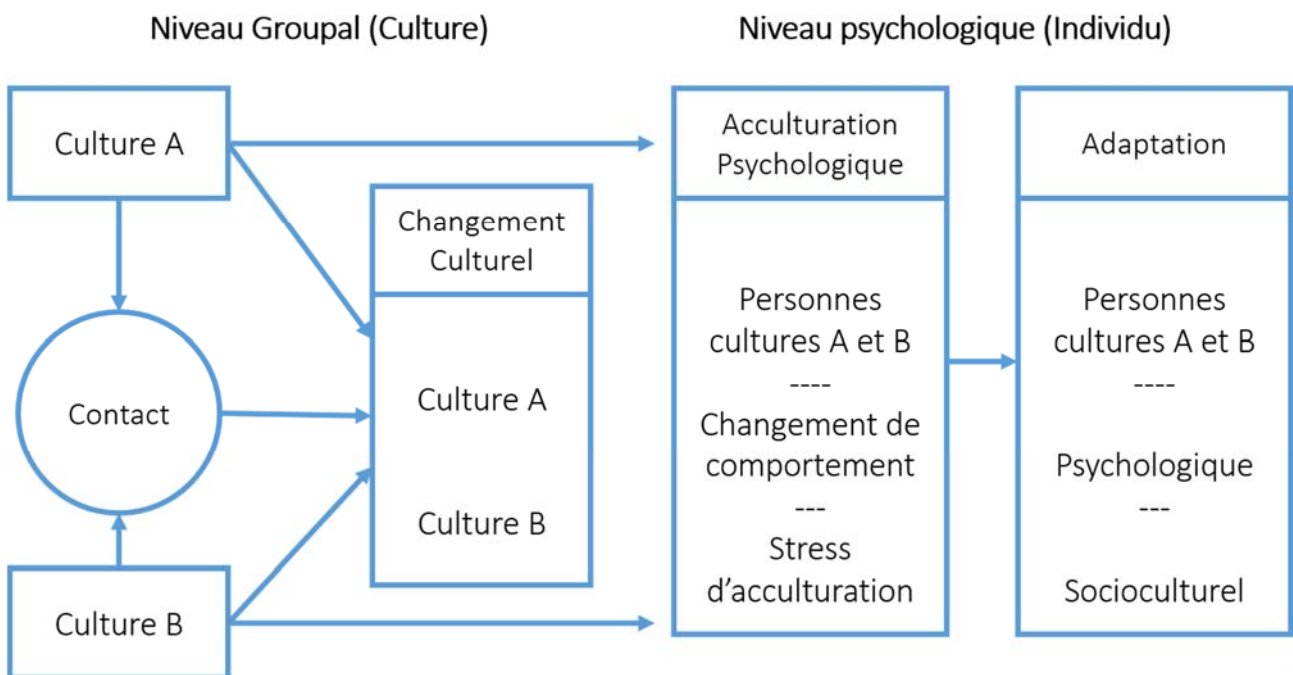


Figure 2. Cadre général de compréhension de l'acculturation (Berry, 2005)

En tant que phénomène social, l'acculturation implique la compréhension des caractéristiques de chaque groupe avant la situation de contact, le contexte dans lequel a lieu la relation interculturelle et les changements que cette situation produit dans chaque groupe. Les changements en termes sociaux de l'acculturation sont visibles à partir des structures sociales, économiques et politiques (entre autres éléments).

En tant que processus psychologique intra-personnel, l'acculturation implique la compréhension des changements que cette situation de contact produit et de la façon dont le sujet s'adapte au contact avec des personnes ayant une autre identité culturelle. Les changements, en

<sup>57</sup> Les migrants, les permanents et les involontaires ont plus de risque de développer des situations de stress d'acculturation (Berry *et al.*, 1987).



termes personnels d'acculturation, prennent en compte les attitudes et les comportements (entre autres éléments) et donc en quelque sorte l'identité personnelle.

Il s'agit de prendre en compte que, au sein d'une même communauté ou d'un même groupe humain, les sujets peuvent avoir des niveaux variables de changement et/ou d'implication dans la situation d'acculturation. Ces changements se manifestent à différents degrés.

La nature des changements est diverse et de complexité variable. Par exemple, des changements dans l'habillement peuvent ne pas nécessiter le même investissement que l'apprentissage d'une langue différente.

### 2.3.2. Présentation du modèle

Les stratégies d'acculturation se définissent en fonction de l'orientation générale vers chacun de groupes en contact (Berry *et al.*, 1989).

Deux axes permettent la construction du modèle des stratégies d'acculturation. Le premier correspond au maintien de l'héritage culturel et de l'identité du groupe. Le deuxième est la recherche des relations intergroupes. Le croisement de ces deux axes donne un modèle explicatif à double entrée (avec un versant positif et un versant négatif) qui détermine quatre stratégies d'acculturation possibles pour le groupe minoritaire, à savoir :

- **L'intégration** (Axe 1 = +/Axe 2 = +) : cette stratégie présuppose un intérêt pour maintenir l'identité et le patrimoine culturel du groupe d'appartenance (qui correspond à la culture du pays d'origine) en même temps que l'intérêt pour établir des contacts et entretenir des relations avec la communauté d'accueil et les autres groupes présents dans la société.
- **L'assimilation** (Axe 1 = -/Axe 2 = +) : cette stratégie s'appuie sur le désir des groupes minoritaires d'abandonner leur identité culturelle d'origine en faveur de celle de la communauté d'accueil.
- **La séparation** (Axe 1 = +/Axe 2 = -) : cette stratégie est caractérisée par le maintien de l'identité et des traditions propres de la communauté d'origine en dehors de tout contact avec le groupe majoritaire qui est considéré comme non pertinent ou inintéressant.
- **La marginalisation** (Axe 1 = -/Axe 2 = -) : dans cette stratégie, les personnes montrent aucun intérêt pour établir des relations avec les autres groupes ou pour à maintenir une identité culturelle spécifique.

Ces quatre stratégies présupposent que les personnes ont la liberté de choisir celle à mettre en place. Cependant, compte tenu des contraintes du contexte, il n'est pas toujours possible pour les personnes d'agir selon leurs préférences.

Selon Berry (1980, cité par Berry, 2005) il est nécessaire de considérer l'impact du contact sur les deux (ou plusieurs) groupes en interaction. Ainsi, il complexifie ce premier modèle en rajoutant le groupe avantagé (« dominant » pour Berry, société d'accueil) et le rôle qu'il joue dans la façon dont l'acculturation a lieu (Figure 3).

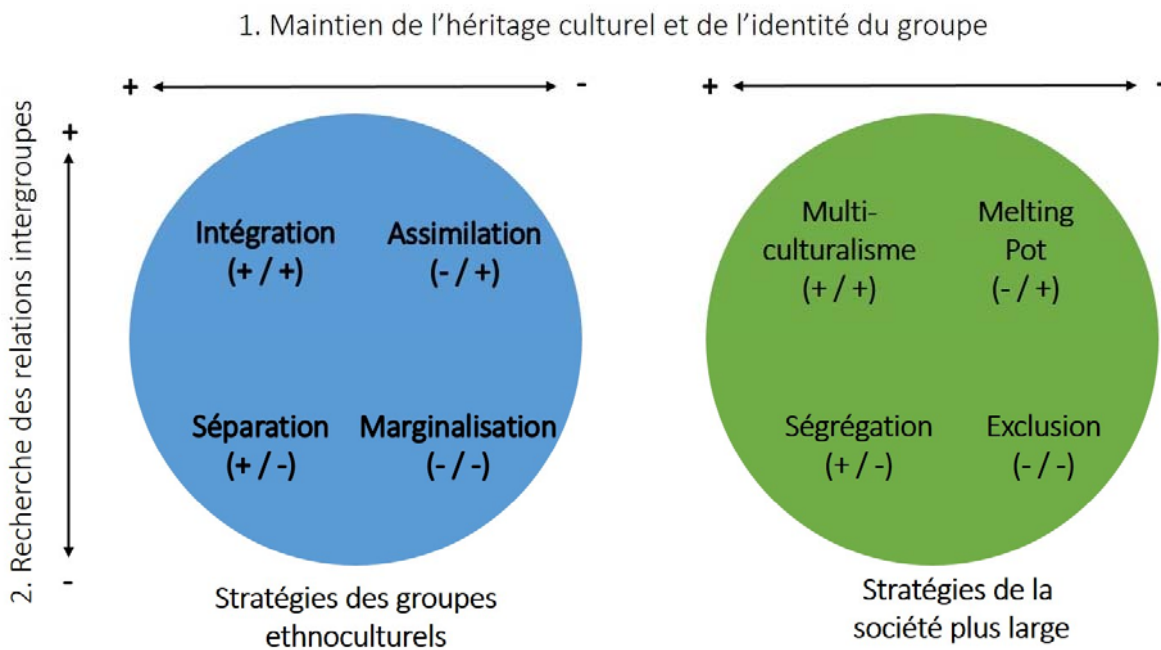


Figure 3. Stratégies d'acculturation pour le groupe ethnique et la société majoritaire (Berry, 2005)

Quatre stratégies sont possibles pour le groupe majoritaire :

- **Le multiculturalisme** (Axe 1 = + /Axe 2 = +) : cette stratégie intervient lorsque la diversité culturelle est acceptée par le groupe majoritaire. Ceci implique, de sa part, un intérêt pour maintenir son identité tout en recherchant des relations harmonieuses avec les autres groupes.
- **Le « melting-pot »** (Axe 1 = - /Axe 2 = +) : cette stratégie correspond à un gommage des identités culturelles d'origine des personnes ou groupes minoritaires dans la relation de contact interculturel. Ceci implique un effacement des caractéristiques « exotiques » des groupes minoritaires et une uniformisation autour de l'identité de la société majoritaire.

- **La ségrégation** (Axe 1 = + /Axe 2 = -) : cette stratégie implique que le groupe majoritaire force la séparation du groupe minoritaire, en refusant les contacts intergroupes.
- **L'exclusion** (Axe 1 = - /Axe 2 = -) : cette stratégie correspond à l'imposition par le groupe majoritaire aux membres du groupe minoritaire, de deux « interdictions » explicites ou tacites : celle de maintenir l'identité culturelle d'origine et celle d'établir des contacts avec la société majoritaire.

Il est important de signaler que ces stratégies ne renvoient pas à des typologies inamovibles (voir Berry et Sam, 2003)<sup>xxi</sup> mais définissent des zones plus ou moins larges, car les axes agissent en tant que continuum. Ainsi, Berry a préféré utiliser des plus (+) et des moins (-), plutôt que des « oui » ou « non » pour indiquer la situation de chaque groupe en fonction des attitudes et comportements. Ces éléments renvoient à chaque axe, bien qu'une polarisation des axes permette l'identification des stratégies type.

Des analyses statistiques montrent que les deux axes (le maintien de l'héritage et de l'identité du groupe d'appartenance ainsi que la recherche des relations avec les membres des autres groupes) sont des dimensions indépendantes. Elles ne sont corrélées ni positivement, ni négativement (Ben-Shalom et Horenczyk, 2003; Berry et Sam, 2003; Donà et Berry, 1994; Laroche, Kim, Hui et Joy, 1996; Nguyen et Eye, 2002; Pham et Harris, 2001; Ryder, Alden et Paulhus, 2000).

De même, la fiabilité, la validité et la prédictibilité du modèle ont été prouvées dans différentes recherches (Berry et Sam, 2003) soit dans une opérationnalisation à partir de deux dimensions (par exemple Nguyen, Messe et Stollak, 1999; Ryder *et al.*, 2000) soit dans l'analyse détaillée des quatre attitudes possibles pour les groupes minoritaires (par exemple : Aycan et Kanungo, 1998; Giang et Wittig, 2006; van de Vijver, Helms-Lorenz et Feltzer, 1999).

### 2.3.3. Processus d'adaptation en fonction de stratégies et résultats possibles

La « mobilité » des personnes ou des groupes entre les différentes stratégies renvoie à la notion d'adaptation, comprise comme l'ensemble des changements relativement stables qui ont lieu dans un groupe ou chez une personne en réponse aux situations externes. L'acculturation est le mécanisme qui produit des changements et qui prend en compte les deux groupes en interaction. L'adaptation, elle, peut être appréhendée comme le mécanisme de mobilisation individuel ou groupal à l'intérieur des stratégies d'acculturation.

Cet ajustement nécessite (idéalement) un double processus de délestage culturel et d'apprentissage de la culture, en vue de l'adaptation à la situation de contact entre deux ou plusieurs groupes ethniques différents et/ou entre ses membres. En outre, l'adaptation vécue par les migrants dans leur processus d'acculturation a deux versants :

- L'adaptation sociologique : la gestion de la vie quotidienne. Les effets positifs sont un faible nombre de problèmes de comportement et un bon ajustement scolaire et/ou professionnel. Cette adaptation implique une grande temporalité et une progression plutôt linéaire (pour plus de détails, voir Berry, 2005),
- L'adaptation psychologique implique le bien-être psychologique et physique. Les effets positifs sont un faible nombre de problèmes psychologiques, une haute estime de soi et un sentiment de satisfaction vital. Cette adaptation est souvent mise à l'épreuve lors des premiers moments du contact intergroupe. Elle implique aussi une temporalité plus courte et une progression qui n'est pas forcément linéaire.

Les résultats du processus d'adaptation sont variables pour chaque personne ou chaque groupe migrant en fonction de la stratégie sous-jacente choisie (ou disponible) (Berry, 1997, 2005; Curran, 2003 cité par Berry, 2005) :

- Dans le cas de l'intégration (« bien adapté »), il est possible de garder une identité d'origine et de permettre les échanges avec la société d'accueil. Les résultats sont ainsi optimaux avec des réponses les plus adaptatives possibles (Berry, Kim, Minde et Mok, 1987; Donà et Berry, 1994; Ward et Kennedy, 1994; Ward et Rana-Deuba, 1999; Zlobina, Basabe et Páez, 2008).

Il reste cependant à créer des ponts pour comprendre le lien et la différence entre l'intégration et le biculturalisme. En effet, plusieurs études (Benet-Martínez et Haritatos, 2005; LaFromboise, Coleman et Gerton, 1993; Schwartz et Zamboanga, 2008) tendent à montrer que cette stratégie peut regrouper plusieurs sous-catégories en fonction d'un biculturalisme plus ou moins développé (et donc la mise en lumière d'une gradation dans les possibilités de biculturalisme) chez des migrants ayant vécu des longs séjours dans les pays d'accueil et même dans les cas des leurs descendants, vivant de fait dans une relation interculturelle entre leurs ancêtres et la société dans laquelle ils sont nés.

- Dans le cas de la marginalisation (« mal adapté »), la personne est dans une situation de coupure totale avec les deux groupes en interaction (Zlobina *et al.*, 2008). Des études sur cette stratégie (Del Pilar et Udasco, 2004; Rudmin, 2006; Schwartz et Zamboanga, 2008) montrent la difficulté pour l'opérationnaliser et pour rendre compte de ses implications en matière d'identité négative (tant par rapport à la culture d'origine qu'à celle d'accueil)<sup>58</sup>.
- Dans le cas des stratégies de séparation et d'assimilation, ayant des degrés variables de maintien de l'identité d'origine et de contacts (souhaités ou effectifs) avec la société d'accueil, les résultats sont intermédiaires en fonction de la variabilité des axes.
  - La séparation serait associée à des changements en termes d'évaluation sociale en fonction d'autrui et de sensation de défi vis-à-vis de la société d'accueil, avec des résultats discutables dans l'ajustement à la situation (Zlobina *et al.*, 2008).
  - L'assimilation, en tant que posture individualiste, dans laquelle la personne « trahit » son groupe pour chercher un meilleur ajustement social, conduirait à une perte de la distinctivité culturelle (Zlobina *et al.*, 2008).

L'intégration et l'absence de conflit sont possibles à condition que les deux groupes en contact soient d'accord sur un accommodement mutuel. Cet accord nécessite une orientation multiculturelle élevée dans la société d'accueil et la préférence pour l'intégration de la part des groupes minoritaires (Berry, 2005)<sup>xxii</sup>.

Nous présentons ci-dessous quelques études confirmant cet effet dans des explorations en différents pays européens :

En Norvège (Sam, 1995; Sam et Berry, 1995), des études auprès des jeunes migrants du tiers monde (n = 568 participants en provenance d'Afrique, d'Amérique du sud, d'Asie et de Turquie) ont confirmé la prédilection envers l'intégration et la séparation donnant un rôle important au maintien de la culture d'origine. L'étude montre également l'influence de la perception des attitudes

---

<sup>58</sup> À ce sujet, le modèle interactif d'acculturation (IAM - Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001) propose de créer deux stratégies distinctes pour différencier deux réalités qui étaient amalgamées dans la marginalisation : l'anomie, considérée comme une expérience difficile d'identification aussi bien auprès de la communauté d'origine que de celle d'accueil (et à laquelle s'oppose l'exclusion, de la part des membres de la communauté d'accueil) et l'individualisme, en tant que stratégie voulue de ne pas se définir en fonction des appartenances groupales ou catégorielles mais de préférer un traitement des autres et de soi-même en tant qu'individus uniques et qui garderait le même nom aussi bien pour le groupe de migrants que pour la communauté d'accueil (Bourhis *et al.*, 1997, 2010).

d'acculturation des parents dans le changement culturel des enfants et le lien positif existant entre le contact interculturel et la création des relations d'amitié, ainsi que le lien négatif avec le stress d'acculturation (Sam et Berry, 1995). Ces deux effets sont indépendants du lieu de naissance des jeunes (Norvège ou pays d'origine).

Des résultats en Italie (Kosic, 2002), auprès des migrants croates (n = 172) et polonais (n = 179), confirment également que la stratégie d'intégration est celle préférée par les participants, quel que soit leur groupe d'origine, et montre des corrélations positives avec des indicateurs d'adaptation socioculturelle et psychologique. Cependant, l'étude affirme que la stratégie d'assimilation produit également des résultats favorables concernant l'adaptation des migrants. Ceci est expliqué par les auteurs en fonction de la faible différence culturelle perçue entre l'Italie, la Pologne et la Croatie, faisant que le non-maintien de l'identité du groupe d'origine n'est pas perçu comme une menace identitaire.

Une étude française (Campani et Catani, 1985) invalide l'idée reçue d'une complète assimilation des migrants Italiens et de leurs descendants. Elle présente les résultats de trois enquêtes auprès des réseaux associatifs de descendants de migrants italiens (n = 645). Les résultats soulignent le rôle des réseaux informels mais surtout des associations, dans le maintien du contact entre cultures selon les régions d'origine des migrants et leur fonction d'interlocuteurs valides dans les deux pays.

Des études au Portugal, (Neto, 2002), auprès des adolescents (n = 313) originaires de l'Angola (n = 108, du Cap Vert (n = 111) et de l'Inde (n = 94)<sup>59xiii</sup>, confirment également la prédilection pour la stratégie d'intégration de la part de ces trois groupes minoritaires.

Enfin, d'autres recherches en Allemagne (Neto, Barros et Schmitz, 2005) ont montré que les adultes migrants portugais (n = 118) préfèrent assumer une stratégie d'intégration. De façon plus approfondie, les participants choisissant l'intégration vis-à-vis de ceux choisissant la séparation manifestent une meilleure connaissance de la culture allemande, une plus grande expérience d'acculturation et une réduction de la perception des difficultés d'adaptation sociale.

---

<sup>59</sup> Ces trois groupes ont été choisis en fonction de quatre critères : il s'agit des minorités les plus importantes (en nombre) au Portugal en provenance de l'Afrique et de l'Asie ; leur migration est présentée comme une possibilité d'amélioration des conditions de vie ; ils parlent tous portugais ; les descendants de ces migrants font face à des graves problèmes de réussite scolaire (Neto, 2002).

Une autre étude (Pfafferott et Brown, 2006), cette fois-ci auprès des étudiants (n = 415) auto-catégorisés en tant qu'Allemands<sup>60</sup> (n = 134) ou en tant qu'appartenant à des groupes minoritaires (n = 281, avec une majorité des descendants turcs = 174)<sup>61</sup>, a évalué les stratégies d'acculturation privilégiées mais aussi la satisfaction dans la vie et les relations intergroupes<sup>62</sup>. Les résultats ont montré que les allemands (groupe majoritaire) préfèrent l'intégration parce qu'elle est associée fortement à des relations intergroupes favorables tandis que les membres des minorités ont également une nette préférence pour l'intégration mais parce qu'elle est associée à des perceptions positives de satisfaction sur la vie et sur les relations intergroupes.

L'étude a également testé la perception des étudiants sur les stratégies d'acculturation des parents, donnant lieu à des stratégies majoritaires d'exclusion pour les participants du groupe majoritaire et de séparation pour les participants du groupe minoritaire. Pour ces derniers, les résultats confirment l'influence de cette variable (stratégies d'acculturation des parents) sur les échelles de satisfaction dans la vie et la qualité des relations intergroupes, dans le sens d'une dissonance qui rend difficile le vécu de l'acculturation.

Bien que les études semblent souligner la prédilection pour la stratégie d'intégration, Il est nécessaire de considérer que plusieurs éléments peuvent modifier ou nuancer cette « prédilection » (Krishnan et Berry, 1992; Pumares Fernández *et al.*, 2007), à savoir :

- Le contexte de migration de chaque groupe minoritaire en fonction du pays d'origine.
- Les conditions de vie dans la société d'accueil (tels que les politiques publiques en matière d'immigration, explicitées par Bourhis et al. (1997, 2010) et qui sont de deux types: celles concernant le nombre et les catégories de migrants pouvant accéder au pays, et celles encadrant le contact entre les agences de l'État et les migrants sur place).
- Les caractéristiques individuelles (par exemple, l'âge), intra-groupales (par exemple, le statut), inter-groupales (par exemple, les stéréotypes) (Berry, 2001; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010; Phinney, Horenczyk, Liebkind et Vedder, 2001; Piontkowski, Rohmann et Florack, 2002; Zlobina *et al.*, 2008).

---

<sup>60</sup> Ayant les deux parents de nationalité allemande.

<sup>61</sup> Les Turcs étant le groupe minoritaire le plus grand en Allemagne à l'époque de l'étude (Pfafferott et Brown, 2006).

<sup>62</sup> De même, une méta-analyse sur des études réalisées en Allemagne (Zick, Wagner, van Dick et Petzel, 2001) a montré que les préjugés et la discrimination envers les groupes minoritaires sont associés chez le groupe majoritaire à des idéologies relevant des stratégies d'assimilation et de ségrégation et que les préjugés ont des variations en fonction des groupes minoritaires considérés comme cibles.

Les stratégies mises en œuvre par des Migrants, autant de façon individuelle que collective, peuvent être influencées par la perception qu'ils ont des options préférées des groupes majoritaires. Ils peuvent ainsi exclure les stratégies qu'ils jugent irréalisables en raison de l'opposition des membres de la majorité et en privilégiant les stratégies qu'ils considèrent réalisables en fonction de leur perception des relations avec la communauté d'accueil. De la même façon, les membres du groupe majoritaire peuvent être limités dans leur choix en fonction des perceptions sur les attitudes préférées par d'autres membres de leur propre groupe (Piontkowski *et al.*, 2002; Zagefka, González et Brown, 2011).

### 2.3.4. Stress d'acculturation

L'adaptation et l'acculturation produisent nécessairement un déséquilibre qui peut-être ressenti comme relativement simple, ce qui implique que sa résolution est perçue comme peu conflictuelle ou « non problématique ». Cependant, il arrive parfois que les changements auxquels sont soumis les migrants impliquent des situations fortement problématiques mais que les personnes se sentent cependant capables de surmonter. Si cette situation de conflit perdure sur le moyen et long terme, la personne expérimentera le stress d'acculturation.

Le stress d'acculturation se définit en tant qu' :« état physiologique et psychologique généralisé de l'organisme, provoqué par l'expérience de facteurs de stress dans l'environnement, et qui exige une certaine réduction, grâce à un processus de faire face jusqu'à l'obtention d'une certaine adaptation satisfaisante à la nouvelle situation »<sup>xxiv</sup> (traduction libre Berry *et al.*, 1987, p. 492).

Des études portant sur une perspective plus clinique (Marsella et Pedersen, 2004) arrivent à la conclusion que les migrants qui rencontrent un conflit entre les exigences de la culture d'accueil et celle d'origine peuvent le vivre négativement au niveau psychologique et social.

Le stress d'acculturation diffère d'un autre syndrome de stress du fait que la source de facteurs stressants est le processus d'acculturation. Les symptômes psychiques et physiques associés peuvent être la « fragilisation de la santé mentale (en particulier confusion, anxiété, dépression), les sentiments de marginalité et d'aliénation, des niveaux accrus de symptômes psychosomatiques et confusion identitaire »<sup>xxv</sup> (traduction libre Berry *et al.*, 1987, p. 492).

### 2.3.5. Critiques du modèle

Ce modèle, largement connu et utilisé dans le champ de la recherche interculturelle, a été soumis à des critiques diverses et variées qui sont difficiles à répertorier dans leur intégralité. Nous



proposons quelques remarques qui semblent particulièrement pertinentes, en les divisant selon la nature de la critique : soit par rapport à des éléments qui définissent le modèle (structure) ou soit par rapport aux productions culturelles des groupes en interaction (contenu).

Les critiques portant sur des éléments structurants du modèle sont de trois types :

1. Concernant l'utilisation du terme « stratégies », ce mot laisse supposer une situation consciente et planifiée ce qui n'est pas toujours le cas. L'acculturation peut avoir lieu de façon consciente ou inconsciente, ce qui implique que la personne peut agir de façon planifiée ou spontanée avec des comportements qu'elle assume ou qu'elle est contrainte d'accepter. Pour pallier à cette difficulté, Ward et Rana-Deuba (1999) proposent l'utilisation des termes tels que « style » ou « mode ».
2. Concernant la compréhension de la temporalité (Ward, 2008), deux thématiques majeures restent à approfondir :
  - *Les touristes et d'autres groupes en situation d'acculturation.* Le modèle des stratégies d'acculturation, construit sur une temporalité spécifique, semble particulièrement centré sur le moyen terme. De ce fait, des séjours de courte durée, tels que les touristes ou les étudiants en échange sont peu ou pas du tout pris en compte<sup>63</sup>. Cependant ce choix est questionnable. Les recherches sur les touristes et leur acculturation semblent pertinentes compte tenu de la grande quantité d'échanges interculturels, des répercussions sociales, culturelles et économiques du tourisme et de son omniprésence dans le monde actuel.
  - De la même façon, les processus d'acculturation sur le très long terme semblent avoir été également négligés avec peu d'études longitudinales sur les migrants et leurs descendants<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup> Une exploration des recherches utilisant le modèle des stratégies de Berry pour comprendre les relations intergroupes liées au tourisme montre uniquement deux résultats (Berno, 1995; Berno et Ward, 2005).

<sup>64</sup> Les travaux états-unis de Portes & Rumbaut (2005) sur des enfants des migrants asiatiques et latino-américains durant la période comprise entre l'adolescence, et l'accès à l'âge adulte et les travaux sur les stratégies d'acculturation des migrants asiatiques (Indiens et Pakistanais) au Royaume Uni (Robinson, 2009) ; la recherche de Scott & Scott (1989) sur les migrants en Australie interviewés sur une période de trente ans ; les études de Horenczyk & Tatar (1998) sur les expectatives d'amitié des adolescents autochtones et migrants de l'ancienne Union Soviétique scolarisés en Israël ou encore les travaux de Ritsner & Ponizovsky (2003) sur l'influence de l'âge (trois groupes : 18 à 29 ans, de 30 à 59 ans et 60 à 86 ans) sur la détresse émotionnelle, le stress et le soutien social des immigrants de l'ancienne Union Soviétique adultes résidants en Israël.

Dans ce sens, le modèle de *motivation envers la continuité ethnoculturelle* (*motivation for ethno-cultural continuity - MEC*) cherche à comprendre la relation et l'impact de l'individu dans les stratégies groupales du processus d'acculturation à long terme et sur plusieurs générations. Ainsi, la motivation envers la continuité ethnoculturelle se définit comme l'intégration de trois désirs : la « motivation d'un individu à maintenir son patrimoine ethnoculturel (orienté vers lui-même), le transmettre à ses enfants (orienté vers la famille) et à assurer l'endurance collective (orienté vers le groupe) »<sup>xxvi</sup> (traduction libre, Gezentsvey, 2008, p. 188).

Ce lien entre l'individu et le groupe permettrait d'expliquer des comportements, comme par l'exemple l'endogamie de certains groupes (par exemple les juifs) en tant que moyen pour assurer sur le long terme la continuité culturelle (Gezentsvey, 2008). De façon plus large, ce type de recherches permettrait d'améliorer la connaissance de l'influence des attitudes et comportements des individus sur le groupe, autrement que comme une addition simple des stratégies personnelles pour comprendre des tendances groupales.

3. Concernant la méthode d'identification *a priori* des stratégies. Pour palier à la considération déductive de cette théorisation, des recherches complémentaires ont été proposées à partir d'une analyse par clusters, permettant l'émergence des stratégies dans une démarche inductive (Berry, Phinney, Sam et Vedder, 2006; Chia et Costigan, 2006).

Les travaux de Schwartz et Zamboanga (2008) avancent l'existence de six stratégies, au lieu de quatre, indiquant que certaines d'entre elles peuvent avoir des variantes qui ne sont pas prévues dans le modèle de base.

Les critiques portant sur les productions culturelles et les relations qu'elles entretiennent entre elles sont au nombre de deux:

1. Sur la compréhension des stratégies, il est question d'identifier comment les gens atteignent une ou plusieurs stratégies d'acculturation (Ward, 2008). Plus précisément, il s'agit de comprendre si l'intégration s'acquiert en fusionnant les deux cultures (celle d'origine et celle d'accueil) ou avec un autre procédé (en choisissant des éléments d'une culture selon les domaines, des affinités...). Il serait nécessaire de s'intéresser aux éléments prédicteurs des stratégies et de l'identité des membres du groupe minoritaire (pour comprendre si les

stratégies se construisent de façon stable ou centrées sur une ou une autre culture et le rôle du contexte dans l'évolution des stratégies).

Des actions dans ce sens incluent le travail sur le conflit d'identité ethno-culturel (Ethno-cultural Identity Conflict, EIC, précédemment évoqué) (Ward, Stuart et Kus, 2011) en accord avec les travaux sur le biculturalisme (Benet-Martínez *et al.*, 2002; Haritatos et Benet-Martínez, 2002) afin de prédire son apparition et des corrélations possibles entre les stratégies d'acculturation et les résultats (adaptatifs ou non) des personnes en situation de contact interculturel.

Les résultats de cette ligne de recherche « convergent pour indiquer que le conflit d'identité est plus fort lorsque les migrants proviennent de pays dont la culture, la langue et la composition ethnique diffèrent nettement de la société d'accueil »<sup>xxvii</sup> (traduction libre, Ward, 2008, p. 107). Les prédicteurs du EIC seraient les conditions du contact avec des membres de la société d'accueil, la discrimination perçue, la perméabilité perçue et le sens de continuité culturelle (Lin, 2008).

2. Sur les différentes méthodes qui permettent d'évaluer les comportements liés à l'acculturation. Certains auteurs proposent d'avancer sur des mesures plus intégratives et complexes, prenant en compte d'autres éléments tels que les valeurs, l'alimentation, les performances linguistiques et les préférences sociales (Cabassa, 2003; Schwartz et Zamboanga, 2008).

Au-delà de critiques, les théorisations du modèle acculturatif de Berry ont donné lieu à différentes évolutions. Deux d'entre elles nous semblent particulièrement utiles dans notre cas : le modèle interactif d'acculturation de Bourhis et collaborateurs (Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001), et le modèle amplifié d'acculturation relative (Navas Luque *et al.*, 2005; Navas Luque, García Fernández, Rojas Tejada, Pumares Fernández et Cuadrado Guirado, 2006; Navas Luque *et al.*, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010). Ces deux avancées de la compréhension de relations interculturelles seront présentées dans la suite de ce chapitre.

## 2.4. Bourhis et le modèle interactif d'acculturation

### 2.4.1. Présentation du modèle

Le modèle interactif d'acculturation (IAM)<sup>65</sup> (Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001) propose une modification du modèle des stratégies d'acculturation permettant de rendre compte des stratégies des deux groupes en interaction, ainsi que des résultantes de ces stratégies sur le plan aussi bien interpersonnel qu'intergroupe. Ceci implique que le groupe d'accueil peut avoir des attentes de stratégies d'acculturation différentes selon les groupes minoritaires.

Il s'agit également de rendre visible le lien entre l'acculturation, les stratégies choisies ou souhaitées par chaque groupe (principalement le groupe majoritaire) et les politiques publiques qui sont mises en place et qui modulent le processus d'acculturation.

### 2.4.2. Lien entre les relations intergroupes et les politiques sociétales

Berry et Sam (2003) établissent une différence entre la recherche psychologique ayant des implications politiques émergentes et ce qui est fait pour des raisons politiques<sup>xxviii</sup> (traduction libre 2003, p. 67).

Une fois cette précision faite, Bourhis et ses collaborateurs (Bourhis *et al.*, 1997) proposent un modèle de compréhension des liens étroits qui se tissent entre l'immigration et les politiques d'intégration des États (Figure 4).

Les décideurs gouvernementaux sont les élus et les administrateurs impliqués dans la formulation des politiques d'immigration. Ces décideurs peuvent être influencés par les deux groupes en contact (la majorité autochtone dominante et les communautés immigrées), particulièrement quand des difficultés sont présentes (soit dans l'adaptation des migrants, soit dans les relations intergroupes).

Les politiques d'immigration de l'État, mises en place par les décideurs, peuvent être de deux types :

- a. Celles portant sur le nombre, le type et l'origine nationale des immigrants qui sont acceptés dans le pays.

---

<sup>65</sup> En anglais : Interactive Acculturation Model (IAM) (Bourhis *et al.*, 1997; Montreuil et Bourhis, 2001).

- b. Celles portant sur les mesures adoptées par les organismes d'État d'une part pour aider à l'intégration des immigrants au sein de la société d'accueil et d'autre part pour favoriser l'acceptation des migrants de la part des membres de la communauté d'accueil.

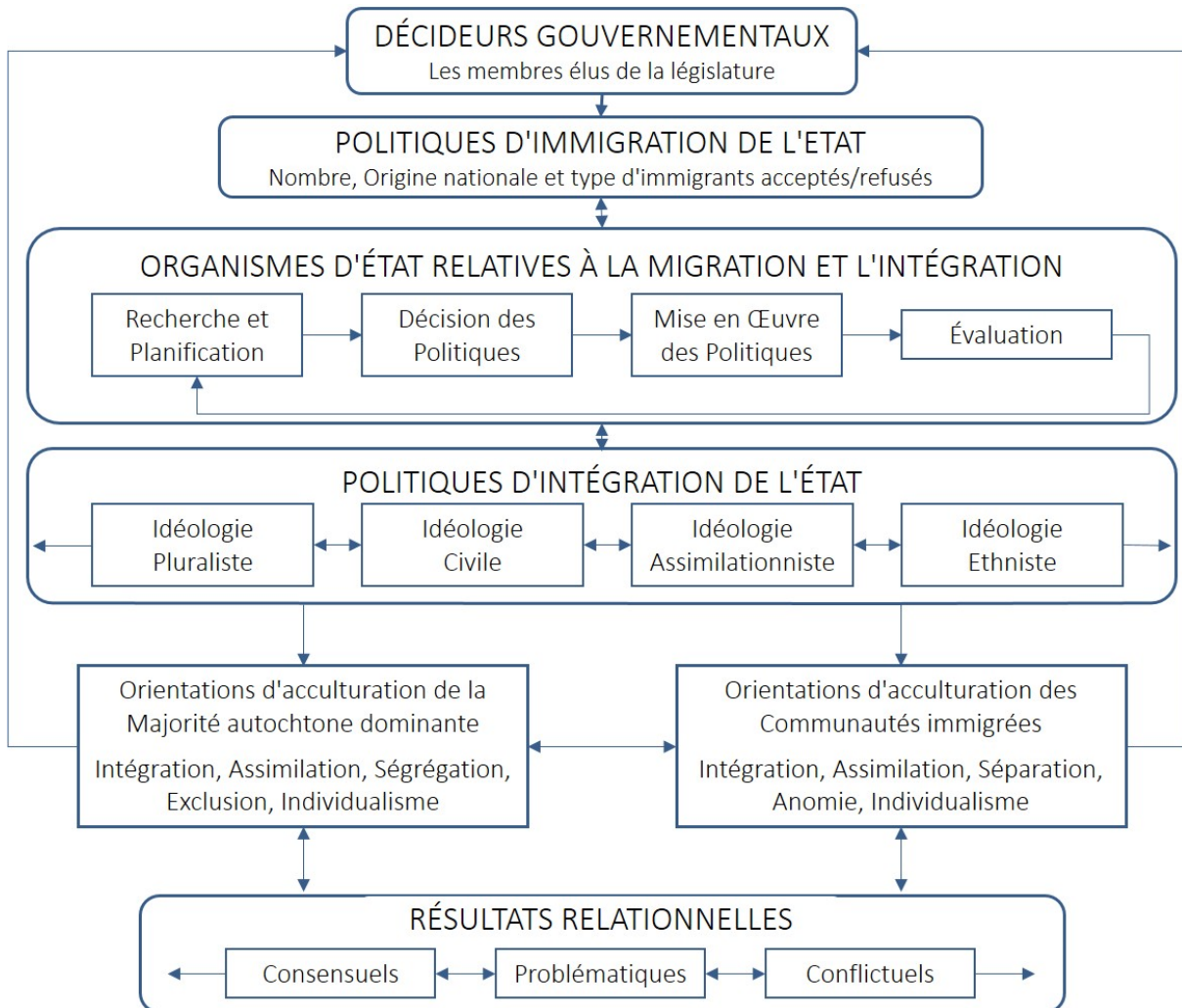


Figure 4. Les politiques d'immigration et d'intégration de l'État en ce qui concerne les orientations d'acculturation des migrants et des autochtones (Bourhis et al., 1997, p. 371, 2010, p. 783).

Il est important de signaler que ces deux types de mesures peuvent être concordantes ou discordantes, voire contradictoires (ce qui rajoutera des difficultés aux relations intergroupes et/ou à l'intégration des migrants).

Selon la complexité, l'État peut avoir besoin de créer des organismes spécifiques pour diriger la formulation des politiques publiques concernant les questions d'immigration et d'intégration, ainsi que leur planification, leur mise en œuvre et leur évaluation.

Les politiques d'immigration et d'intégration, pour définir qui devrait être accepté comme citoyen légitime de l'État, s'articulent généralement autour des frontières externes<sup>66</sup> et internes<sup>67</sup>. Ceci a un impact sur la vie sociale et psychologique des migrants.

Même si le modèle de base est centré autour des Autochtones et des Migrants, trois éléments peuvent moduler les différentes politiques mises en place par un État. Le premier est lié au constat que, dans de nombreuses sociétés, il peut coexister différents groupes majoritaires (soit pour des raisons historiques, comme, par exemple, les différentes régions et leurs particularités démographiques, soit par héritage culturel spécifique) ou d'autres groupes minoritaires (minorités ethniques préexistantes ou descendants de migrants avec des processus d'intégration variables).

Le deuxième élément concerne l'arrivée des nouveaux migrants, qui peut déclencher des processus de redéfinition de l'identité du groupe majoritaire et de l'État, d'autant plus quand ceux-ci sont en nombre élevé et que leur citoyenneté implique d'inclure cette nouvelle forme de diversité dans les politiques d'État.

Compte tenu que les tendances migratoires concernent majoritairement les ressortissants des pays les moins développés, le troisième élément est le fait que les politiques gouvernementales sont construites pour garantir aux migrants une intégration « réussie » (dans les termes et conditions établies par ladite majorité autochtone). Il est à noter que « ces politiques sont souvent formulées comme si seuls les immigrants devaient assumer le fardeau de l'adaptation à la société d'accueil »<sup>xxix</sup> (traduction libre Bourhis *et al.*, 1997, p. 372).

Bourhis et collaborateurs affirment que : « les politiques de l'État peuvent définir la « réalité psychologique sociale » d'immigrant en créant des catégories tels que : travailleur invité, résident temporaire, étranger, immigrant, etc. (...) Ces catégories peuvent être étendues à des enfants d'immigrés nés dans le pays d'accueil, les définissant ainsi comme immigrants de deuxième génération jusqu'à ce que qu'ils puissent obtenir de la part de l'État la pleine citoyenneté. Le statut juridique attribué à des immigrants de première et de deuxième génération peut avoir un fort impact sur les orientations d'acculturation des immigrés dans la société d'accueil. »<sup>xxx</sup> (traduction libre Bourhis *et al.*, 1997, p. 371).

---

<sup>66</sup> Les frontières externes concernent la différence entre citoyen et étranger, ainsi que le nombre et le type d'étrangers pouvant être acceptés dans la société. Elles sont établies par chaque État, en faisant usage de sa souveraineté. Le refus de certains types de migrations est également possible en fonction des critères tels que les intérêts économiques ou sociales propres, des considérations humanitaires, des relations historiques avec les pays de migrants ou à cause des difficultés dans les contrôles frontaliers.

<sup>67</sup> Les frontières internes concernent la place du migrant vis-à-vis des Autochtones et leur traitement dans la vie légale, sociale et/ou économique. Il s'agit de savoir si le migrant est considéré comme égal vis-à-vis des membres de la société d'accueil ou s'ils sont considérés comme des éléments temporaires, marginales ou même indésirables de la société (Bourhis *et al.*, 1997).

Il en découle quatre formes d'idéologie d'État qui guident la construction des politiques d'intégration des migrants dans un continuum allant de l'idéologie pluraliste à l'idéologie ethnociste (Tableau 6).

Tableau 6.

Idéologies d'État selon Bourhis, Moise, Perreault et Senecal (1997)

---

***Idéologie Pluraliste***

- L'État n'a pas de mandat pour réglementer les valeurs privées des personnes<sup>68</sup>.
  - L'État considère favorablement la spécificité culturelle et linguistique des migrants.
  - L'État, dans la mesure où les membres des deux groupes paient des impôts, peut soutenir financièrement et socialement des activités privées des groupes autochtones ainsi que celles des communautés d'immigrés de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> génération p.
  - Les immigrants peuvent exercer leurs libertés individuelles dans les limites du « comportement acceptable » selon la législation.
  - Les immigrants doivent adopter les valeurs publiques du pays hôte.
- 

***Idéologie Civile***

- L'État n'a pas de mandat pour réglementer les valeurs privées des personnes.
  - L'État ne prévoit aucun financement pour l'entretien ou la promotion des valeurs privées de groupes particuliers
  - L'État prévoit de respecter le droit des individus à s'organiser collectivement afin de promouvoir ou maintenir leur spécificité fondée sur l'appartenance culturelle, linguistique, ethnique ou religieuse.
  - Les immigrants doivent adopter les valeurs publiques du pays hôte.
- 

***Idéologie Assimilationniste***

- L'État n'a pas de mandat pour réglementer les valeurs privées des personnes.
  - L'État attend que les migrants abandonnent leur propre spécificité culturelle et linguistique dans l'intérêt de l'adoption de la culture et les valeurs du groupe dominant constituant le noyau de l'Etat-nation<sup>69</sup> ainsi, il est possible d'intervenir sur certains domaines.
  - L'État peut imposer l'assimilation en limitant les manifestations linguistiques, culturelles ou religieuses distinctives des migrants dans des domaines publics.
  - Les immigrants doivent adopter les valeurs publiques du pays hôte.
- 

***Idéologie Ethniste***

- L'État a le droit de limiter l'expression de certaines valeurs privées, en particulier ceux des minorités immigrées.
  - L'État définit habituellement qui peut être et qui devrait être citoyen en termes ethniques ou religieuses exclusives<sup>70</sup>.
  - L'État considère que les migrants doivent rejeter leur identité afin d'adopter complètement les valeurs et la culture du pays, ou alors, il n'a pas l'intention d'accepter les migrants comme des membres légitimes de la société d'accueil.
  - Les immigrants doivent adopter les valeurs publiques du pays hôte.
- 

NOTE : création propre (Bourhis et al., 1997)

---

<sup>68</sup> Les activités personnelles liées aux relations domestiques, interpersonnelles et associatives, la participation à des activités linguistiques et culturelles, l'expression religieuse et la liberté d'association dans les sphères politiques, économiques et de loisirs.

<sup>69</sup> Soit de façon immédiate ou soit de manière progressive à travers les descendants des migrants.

<sup>70</sup> Par exemple, dans certains États, la catégorie de citoyen est composée d'un groupe ethnique ancien, déterminé par la naissance et la parenté. Les migrants, n'ayant pas des parents appartenant au groupe, ne pourront jamais être acceptés légalement ou socialement comme citoyens de l'État.

Toutes ces idéologies partagent une prémisse de base selon laquelle l'État attend, de la part des migrants, l'adoption des valeurs publiques du pays qui les accueille. Cette attente inclut : « l'engagement aux idéaux démocratiques, le respect du code civil et du code pénal ainsi que l'adhésion aux valeurs exprimées dans les chartes des droits humains et/ou la constitution de l'État »<sup>xxxi</sup> (traduction libre Bourhis *et al.*, 1997, p. 373).

Quelques précautions ou éclaircissements s'imposent concernant les différentes idéologies :

- Elles ne sont pas mutuellement exclusives. Les États peuvent établir des lois différentes en fonction des domaines d'application (éducation, emploi, sécurité sociale,...) mais aussi en fonction des niveaux (national, régional, communal, ...).
- Quel que soit le domaine, le niveau et l'idéologie choisie, les politiques d'intégration constituent le contexte légal qui encadre les rapports entre les groupes.
- Les événements économiques, politiques, démographiques et/ou militaires survenus au niveau national et international peuvent également faire changer l'idéologie et la réglementation en vigueur dans un État.

Il est possible qu'il existe un décalage, et même de contradiction, entre la politique institutionnelle et son application, ainsi qu'entre les politiques et les orientations du groupe autochtone, ce qui complexifie le schéma général de compréhension.

Enfin, la dynamique relationnelle qui émerge dans le schéma (Figure 4) produit des résultats pouvant être consensuels, problématiques ou conflictuels selon le degré d'accord et de satisfaction des Autochtones, mais également des Migrants.

Le modèle, ainsi présenté, prévoit des influences mutuelles entre les différents éléments (décideurs, organismes, politiques, idéologies, groupes en interaction) mais fait avant tout ressortir que les politiques d'intégration de l'État peuvent avoir un impact considérable sur les orientations d'acculturation des deux communautés d'immigrants et de membres de la majorité hôte.

Ce point de vue a récemment été repris par Guimond, De la Sablonnière et Nugier (2014). Après avoir fait le constat du peu d'intérêt porté au contexte social et politique, dans la recherche sur les relations intergroupes qui les envisage comme des choix personnels, ils proposent de les considérer comme de véritables déterminants de ces relations.



Ainsi, et pour centrer notre réflexion de façon plus précise sur le cas français, plusieurs auteurs s'accordent à expliquer que le modèle républicain français correspond à une forme particulière d'idéologie d'assimilation, construite sur la notion de l'égalité de « l'homme universel ».

Cet homme universel serait une forme d'identité collective (être citoyen) qui s'articule autour des valeurs partagées par les membres de la République Française, sur un principe d'adhésion volontaire (Bénichou, 2006; Bourhis *et al.*, 1997; Kamiejski, Guimond, De Oliveira, Er-Rafiy et Brauer, 2012). Il en découle donc la suppression légitime (dans le sens légal du terme) des différences personnelles (y compris ethnoculturelles) constituant une condition préalable à l'égalité de traitement des individus en tant que citoyens de l'État (Sabatier et Berry, 1994).

Bourhis et ses collaborateurs (1997) affirment que le courant républicain français a « systématiquement réprimé la spécificité linguistique et culturelle de ses immigrants et les minorités autochtones (...) Les tensions intergroupes résultant de l'application de ces politiques ont forcé un certain nombre de chercheurs à évaluer le bien-fondé de l'idéologie républicaine de façon plus critique. »<sup>xxxii</sup> (traduction libre Bourhis *et al.*, 1997, p. 374).

Kamiejski et ses collaborateurs parleront des « dysfonctionnements au regard de ce qu'il promettait initialement » (Kamiejski *et al.*, 2012, p. 53). Rodríguez-García (2010) affirme que le débat sur le hijab en France dans les années 1990, la controverse qui a suivi à propos de la loi (en 2004) qui interdisait le foulard islamique dans les écoles, et les troubles violents dans certaines banlieues françaises en 2005, ont fait qu'un certain nombre d'observateurs signalent l'échec du modèle assimilationniste français, nécessitant de recourir à des perspectives plus multiculturalistes<sup>xxxiii</sup>.

Pour Bourhis, déjà en 1997, l'existence des partis d'extrême droite s'expliquait par la polarisation de positions idéologiques, dans un modèle selon lequel l'idée principale implique des changements dans les politiques gouvernementales d'immigration et d'intégration « comme moyen d'éliminer le chômage et faire la France ethniquement "plus française" »<sup>xxxiv</sup> (traduction libre Bourhis *et al.*, 1997, p. 375).

En reprenant cette idée de Bourhis et ses collaborateurs (à propos de la particularité et la spécificité du modèle républicain français, et suite au constat de l'absence de travaux en psychologie sociale cherchant à mesurer scientifiquement l'impact du modèle républicain dans les relations intergroupes en France) Kamiejski et ses collaborateurs (2012) se sont interrogés sur l'efficacité de la République Française dans le respect et l'intégration de ses citoyens et, en particulier, ceux

appartenant à des groupes minoritaires. Ils ont examiné les attitudes et les croyances des participants vis-à-vis du modèle républicain, en considérant que la mesure de l'adhésion des Français au modèle permettrait de comprendre la dynamique des relations intergroupes dans le contexte interethnique français.

Grâce à la construction d'un instrument portant sur des opinions vis-à-vis d'énoncés sur l'idéologie républicaine française, les auteurs ont montré que « citoyenneté » et « laïcité » sont les deux principaux facteurs. Ils permettent d'expliquer plus de 50% de la variance. L'analyse statistique a montré le caractère orthogonal des facteurs et des valeurs de consistance interne satisfaisante dans les deux cas.

Concernant la citoyenneté, l'idée principale est celle d'effacement des appartenances catégorielles autres que l'identité nationale (ethnie, religion) pour favoriser l'égalité des citoyens. Les résultats ont montré que l'adhésion à la notion de citoyenneté est contraire à l'expression d'attitudes hostiles à l'égard des minorités. Elle réduit les biais intergroupes et produit une accentuation des évaluations favorables en termes d'égalité sociale.

Quant à la laïcité, elle a été exprimée en tant que limitation des comportements exprimant une quelconque appartenance religieuse à un contexte privé. L'adhésion à une idéologie laïque (contrairement à ce qui arrive avec la citoyenneté) ne semble pas être liée à une diminution de l'expression des préjugés. Elle serait considérée par les participants comme étant contraire à l'idéologie multiculturaliste.

La notion de multiculturalisme, bien que considérée de façon positive, a produit une adhésion significativement moins importante que celle envers les valeurs de citoyenneté et laïcité du modèle républicain. Autrement dit, les participants croient à l'idéologie républicaine significativement plus qu'au modèle multiculturaliste.

Les auteurs soulignent le fait que les participants semblent ne pas voir de contradictions entre ces deux idéologies, bien qu'elles « divergent pourtant dans leurs approches. L'une défend la reconnaissance des identités et l'autre l'élimination des catégories psychologiquement construites qui pourraient se référer aux diverses appartenances ou origines » (Kamiejski *et al.*, 2012, p. 68). Cependant, les auteurs affirment que le principe de laïcité, apparaissant comme psychologiquement incompatible avec le multiculturalisme, pourrait être facteur d'ethnocentrisme, de non-ouverture et de manque de tolérance.

Cette apparente contradiction serait une particularité française, dans la mesure où une étude postérieure (Guimond *et al.*, 2013) avec des participants Canadiens, États-Uniens, Allemands et Anglais a montré une différence entre les politiques multi-culturalistes et celles assimilationnistes, en ce qui concerne l'expression de préjugés à l'égard des minorités (réduits dans le premier cas, forts dans le deuxième).

### 2.5. Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (MAAR)

À partir du modèle des stratégies d'acculturation (Berry, 1990, 2001, 2005; Berry et Sam, 1997), du modèle interactif d'acculturation (Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001) et des considérations autour de la différence entre la société d'accueil (groupe majoritaire) et le groupe de migrants (groupe minoritaire) (Piontkowski, Florack, Hoelker et Obdržálek, 2000; Piontkowski *et al.*, 2002), le Modèle Amplifié d'Acculturation Relative<sup>71</sup> (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) propose une complexification du modèle des stratégies d'acculturation afin d'avoir une analyse plus fine des relations interethniques.

#### 2.5.1. Présentation du modèle

Le processus d'acculturation est compris en termes d'adaptation ou de synthèse relative et sélective que les Migrants<sup>72</sup> font entre deux cultures (celle d'origine et celle d'accueil), dans différents domaines, en prenant ou en refusant des éléments des deux cultures et avec une intensité qui peut différer selon le domaine (Rojas Tejada, Navas Luque, Lozano Rojas et Gómez Berrocal, 2010).

Le point central du modèle concerne les stratégies et les attitudes d'acculturation, tout en prenant en considération les points de vue et les comportements (ou l'évitement de ceux-ci) des deux groupes en interaction (migrants et autochtones). Le MAAR établit une différence entre les stratégies d'acculturation et les attitudes d'acculturation. Selon ce modèle, les stratégies d'acculturation concernent le plan réel (avec les options d'acculturation que les immigrants disent avoir mis en pratique dans leur nouvelle société et celles que les natifs perçoivent que les immigrants ont adoptées) tandis que les attitudes concernent le plan idéal du processus d'acculturation (les options que les immigrants utiliseraient s'ils pouvaient choisir, et les natifs préféreraient pour les immigrants<sup>xxxxxxvi</sup> (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010; Navas Luque *et al.*, 2007)).

---

<sup>71</sup> MAAR en espagnol (Le sigle pouvant aussi être utilisée en français); en anglais : RAEM (Relative Acculturation Extended Model).

<sup>72</sup> Aussi bien à titre individuel que catégoriel.

Cette différence entre les stratégies et les attitudes d'acculturation, et par conséquent l'écart entre le plan idéal et le plan réel<sup>73</sup>, sont visibles dans la figure ci-dessous (Figure 5). Elle présente également deux axes afin d'identifier les stratégies et les attitudes des Migrants et celles du groupe d'Autochtones (axe vertical) en fonction des plans possibles : le réel et l'idéal (axe horizontal).

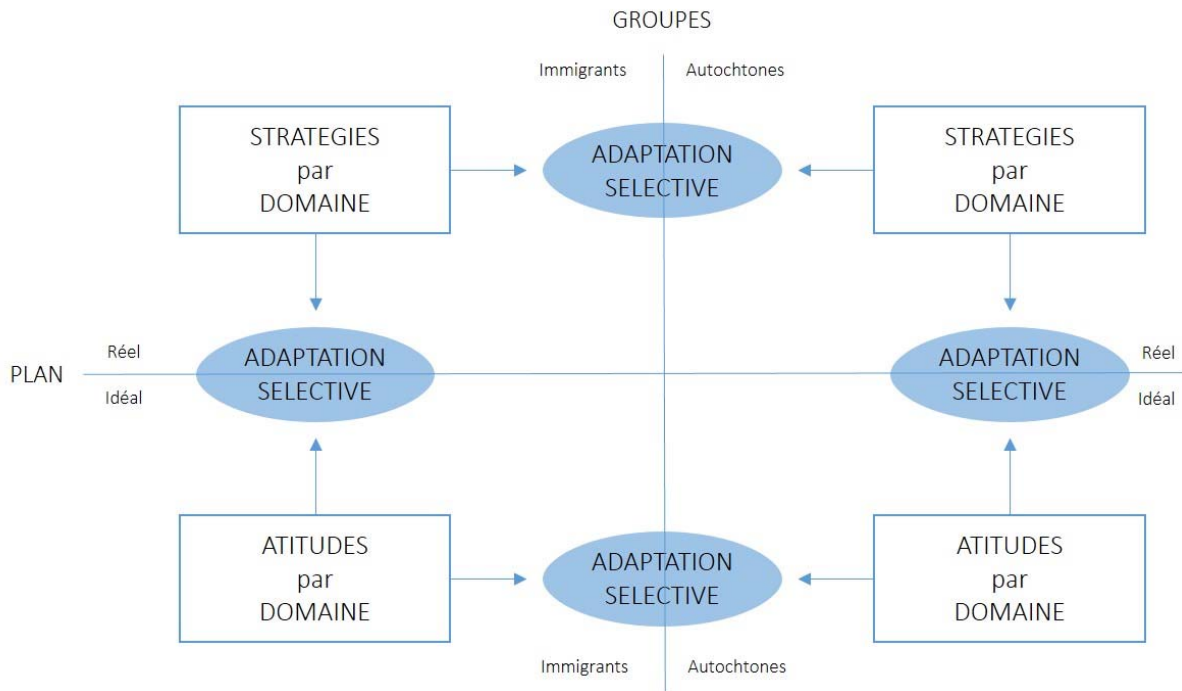


Figure 5. Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (MAAR) (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010, p. 44).

Le MAAR rend saillantes la complexité et la relativité du processus d'acculturation. La complexité vient du fait que plusieurs stratégies d'acculturation peuvent être mises en place à un moment donné. La relativité renvoie au fait que les stratégies, privilégiées ou à éviter, sont mises en place en fonction des personnes et des domaines dans lesquelles le contact interculturel a lieu.

Les recherches utilisant le MAAR proposent une évaluation de la relation intergroupe, et de façon particulière des préjugés selon trois dimensions : la dimension cognitive, c'est-à-dire l'opinion que l'individu (et le groupe) porte sur l'exogroupe ; la dimension affective, à savoir les émotions ressenties envers les personnes de l'exogroupe et la dimension conative – comportementale qui correspond à la disponibilité à entrer en relation avec les membres de l'exogroupe (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

<sup>73</sup> Cette différence étant déjà présente mais de façon plus discrète dans le modèle de stratégies identitaires de Camilleri à travers la différence entre le soi idéal et l'identité réelle (Camilleri et Malewska-Peyre, 1997), ainsi que chez le modèle d'acculturation (Berry, 2000) dans la différence entre comportements (plan réel) et les attitudes (plan idéal, préférences).

En outre, le MAAR identifie huit domaines selon la distance à la réalité, pouvant aller de la réalité matérielle à celle symbolique<sup>74</sup>. Cette identification des domaines constitue une avancée dans la caractérisation plus fine de l'acculturation souhaitée et/ou vécue par les migrants.

La réalité matérielle fait référence à quatre domaines :

1. *Politique* : système politique et gouvernemental (comment les gouvernements sont choisis, comment ils fonctionnent, la participation politique, le droit, etc.).
2. *Protection sociale* : système de protection sociale qui comprend l'éducation, la santé et les services sociaux.
3. *Professionnel* : méthodes de travail : rythmes, heures et conditions de travail, chômage, imprévus, etc.
4. *Économique* : habitudes de consommation et d'économie des ménages (les produits achetés, le type de nourriture, l'économie familiale, les dépenses et l'épargne, la gestion des biens, etc.)<sup>xxxvii</sup> (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010, p. 54).

Il existe deux domaines intermédiaires, situés entre la réalité matérielle et celle physique :

5. *Social ou des relations sociales* : modes de relation, lieux habituels des relations sociales, utilisation du temps libre, activités de loisir, etc.
6. *Familial ou des relations familiales* : modes de relation dans le couple, avec les enfants, avec les personnes âgées de la famille, division des rôles et des fonctions, etc.<sup>xxxviii</sup>

Enfin, les domaines symboliques seraient au nombre de trois :

7. *Religieux* : les croyances, les pratiques et l'accomplissement personnel des obligations ou interdictions religieuses.
8. *Valeurs* : normes ou repères du comportement : le respect des personnes âgées, la façon d'éduquer les enfants, l'égalité entre les hommes et les femmes, etc.<sup>xxxix</sup> (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010, p. 54).

---

<sup>74</sup> Le continuum établi par le MAAR en termes de réalité matérielle et réalité symbolique pouvant être mis en relation avec les trois possibilités de réalité énoncées par Ghiglione (Ghiglione, 1988; Ghiglione *et al.*, 1985) : *une réalité à construire, des réalités à comparer, la réalité à affirmer.*

La modélisation graphique de l'acculturation (Figure 6) permet donc de mettre en évidence la complexité et la relativité de l'acculturation grâce à l'identification des groupes en interaction, des domaines et des variations dans les stratégies selon les domaines et les groupes.

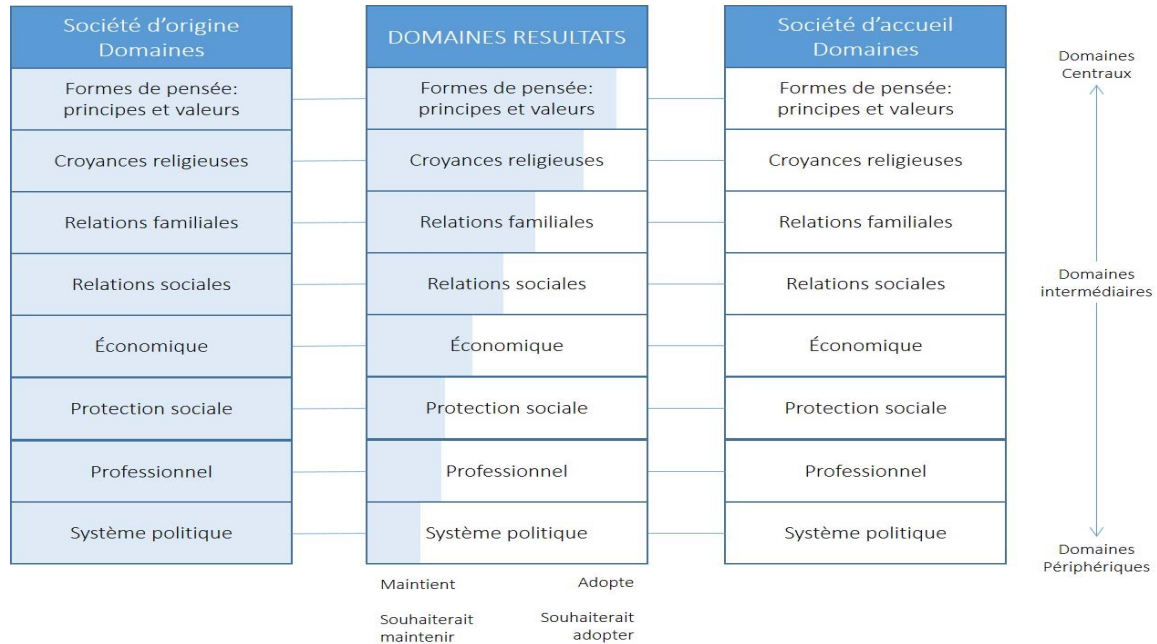


Figure 6. Le processus d'acculturation de la personne migrante comme adaptation relative entre la société d'origine et celle d'accueil en différents domaines (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010, p. 46).<sup>75</sup>

Selon le MAAR, les différents domaines sont « des cadres contextuels clés pour la comparaison intergroupe, qui facilite (ou non) la recherche de distinctivité positive et, par conséquent, du favoritisme endogroupe »<sup>xl</sup> (traduction libre Rojas Tejada *et al.*, 2010, p. 1040).

La prise en compte du seul contexte relationnel est aussi présente dans les travaux de Zagefka, González et Brown (2011). Ceux-ci soulignent que les membres d'un groupe minoritaire peuvent avoir des façons différentes de comprendre la réalité et de se positionner soit en soulignant leur différence, soit en minimisant les différences autant que possible, soit en favorisant les contacts avec les autres groupes, soit en les limitant au maximum<sup>76</sup>. Ainsi, il semble juste de considérer que, selon le contexte relationnel, certaines options sont meilleures que d'autres pour le bien-être psycho-social des individus. Il est donc pertinent de comprendre pourquoi certaines combinaisons des stratégies (de la part des deux groupes en interaction) semblent plus adaptatives (Zagefka *et al.*, 2011).

<sup>75</sup> Ce graphique a été retravaillé pour inclure le huitième domaine, non répertorié dans la version de 2010 (sécurité sociale). L'axe « domaines centraux – domaines périphériques » a été également ajouté pour favoriser la compréhension.

<sup>76</sup> En ce sens, des études sur des migrants de l'ancienne union soviétique résidants en Israël (n = 100) (Roccas, Horenczyk et Schwartz, 2000) ont montré que la pression perçue de la part des migrants sur les stratégies d'acculturation préférées par les membres du groupe majoritaire, a une corrélation négative avec la satisfaction vitale.

<sup>77</sup> Ceci, bien évidemment, est concordant avec l'approche des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015).

Deux études confirment l'existence d'un lien entre les stéréotypes existants dans la société majoritaire et les stratégies d'acculturations que ceux-ci préfèrent pour les migrants, et de façon plus large sur l'impact des stéréotypes dans le processus d'acculturation.

Des recherches récentes (López-Rodríguez, Zagefka, Navas Luque et Cuadrado Guirado, 2014) auprès des membres de la communauté majoritaire espagnole, concernent leurs points de vue sur les groupes minoritaires de marocains (n = 149) et équatoriens (n = 149). Elles ont montré, pour les deux groupes minoritaires (en tant que cible), que la perception de menace chez les membres du groupe majoritaire (autochtones) a eu un effet négatif sur la préférence pour le maintien de la culture et un effet positif sur la préférence pour l'adoption de la culture, quel que soit le groupe cible.

Dans les deux cas, les stéréotypes et la menace intergroupe étant liés aux perceptions du groupe minoritaire et aux préférences d'acculturation envers ces groupes minoritaires, confirment ainsi le lien entre le contenu des stéréotypes et l'acculturation des groupes minoritaires (T. L. Lee et Fiske, 2006).

Dans le même sens, une deuxième recherche (López-Rodríguez et Zagefka, 2015) a également confirmé le lien des stéréotypes sur les préférences d'acculturation du groupe majoritaire britannique. Elle a approfondi ce lien en fonction des tendances comportementales de type pro social à l'égard des membres de groupes minoritaires indiens en Angleterre (n = 201). L'étude a testé trois dimensions des stéréotypes : la moralité, la socialité et la compétence, avec, à chaque fois deux modalités (faible et élevée). Seule la moralité (dans sa condition élevée) a eu un impact direct et positif sur le désir du maintien de la culture d'origine.

En conclusion, nous pouvons signaler que le MAAR propose trois améliorations au modèle des stratégies d'acculturation, dans la compréhension des relations interethniques : a) une évaluation plus fine des relations entre les immigrants et les membres de la communauté d'accueil, b) la possibilité de faire des prédictions sur la nature des relations (consensuelles, problématiques ou conflictuelles) à partir du degré d'ajustement/désajustement entre les options perçues, mises en œuvre ou préférées par les groupes en contact et c) la possibilité de se servir des prédictions et des résultats pour orienter les interventions sociales et politiques dans la recherche de l'amélioration des relations interethniques (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

### 2.5.2. Critiques du modèle

Il n'existe pas encore, à notre connaissance, beaucoup d'études testant la fiabilité du modèle ou mettant à l'épreuve ses différentes dimensions. Cependant, ce modèle paraît plus complet dans la mesure où il intègre celui de l'acculturation (Berry, 2005) ainsi que le modèle interactif (Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001).

De ce point de vue, il semble pertinent de trouver un point intermédiaire, permettant de rendre compte de la dynamique intrapsychique, en même temps que de la dynamique intergroupe. Le travail conjoint de ces trois modèles, avec le croisement du modèle de partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), trouve ainsi toute sa pertinence dans la compréhension des relations catégorielles sous le prisme du contexte interethnique.

### 2.6. Synthèse du Chapitre

Ce deuxième chapitre, dans la continuité de la catégorisation sociale, propose une compréhension approfondie des relations intergroupes dans une approche interethnique.

Le modèle de stratégies identitaires (Camilleri, 1990) propose une compréhension des relations que le migrant (au niveau personnel) entretient avec l'autochtone (au niveau personnel) et avec les groupes (le groupe des migrants appartenant à la même culture d'origine que lui et le groupe d'autochtones au niveau catégoriel). Ce modèle permet une lecture des processus identitaires dans son versant ontologique (le sens donné à lui-même, la valeur que le sujet accorde à ses valeurs d'origine), mais également dans le versant pragmatique (l'adaptation pratique, le sens donné à sa place dans la société, et aux codes culturels de la communauté d'accueil) impactés tous les deux, par la catégorisation Migrant vs. Autochtone. Notre intérêt pour cette théorie porte donc sur la compréhension du processus d'acculturation et ses répercussions cliniques, chez le migrant procédant à son auto-catégorisation (TAC).

Le modèle d'acculturation de Berry (2005) ainsi que celui de Bourhis et collaborateurs (Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001) proposent des modèles de compréhension toujours ancrés au niveau catégoriel (avec des possibilités de déplacement vers le niveau personnel<sup>78</sup>, ou vers le niveau supra-ordonné<sup>79</sup>) de façon plus détachée, le point de vue adopté relevant davantage

<sup>78</sup> Aussi bien dans les stratégies faiblement centrées sur la recherche de relations intergroupes que dans le cas du stress d'acculturation.

<sup>79</sup> Dans les stratégies favorisant les relations intergroupes.



de l'observateur que de l'acteur. Notre intérêt sur ces développements s'explique par les possibilités de compréhension de la dynamique relationnelle entre catégories de personnes et l'accès à différentes perspectives supra-ordonnées.

La grille de lecture proposée par l'acculturation se complexifie avec les avancées du Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) dans l'identification des domaines qui nuancent la généralité des stratégies, dans la séparation entre le réel et l'idéal, mais aussi dans la prise en compte des particularités des groupes de Migrants.

Le MAAR intègre ainsi le modèle d'acculturation et celui du modèle interactif. Il adopte aussi le point de vue d'acteur développé par Camilleri.

En ce sens, tous ces éléments enrichissent notre vision des partitions (Castel et Lacassagne, 2011, 2015) pour proposer une analyse détaillée des positionnements et des mobilisations identitaires, pouvant investir les trois niveaux identitaires.

## 2.7. Synthèse du Modèle Théorique

Dans un intérêt de synthèse nous permettant d'analyser les relations interethniques entre les Autochtones et les Migrants, une représentation graphique de nos référents théoriques est présentée ci-dessous (Figure 7).

Cette vision schématique est construite dans une logique ascendante et additive. Notre point de départ sont les niveaux identitaires (J. C. Turner, 1975; J. C. Turner *et al.*, 1987) Les niveaux se superposent. Il est ainsi possible de se déplacer entre eux. La personne a donc le choix de rester au niveau catégoriel, de « descendre » vers un niveau personnel ou de « remonter » vers un niveau supra-ordonné.

**Au niveau subordonné**, les individus sont uniques et établissent des relations avec eux-mêmes et avec d'autres individus uniques entre eux. Ces relations permettent de questionner les stratégies identitaires en lien avec les fonctions ontologique (gestion de la relation à lui-même et à son endogroupe) et pragmatique (gestion de la relation à l'exogroupe) (Camilleri, 1990; Dasen et Ogay, 2000).

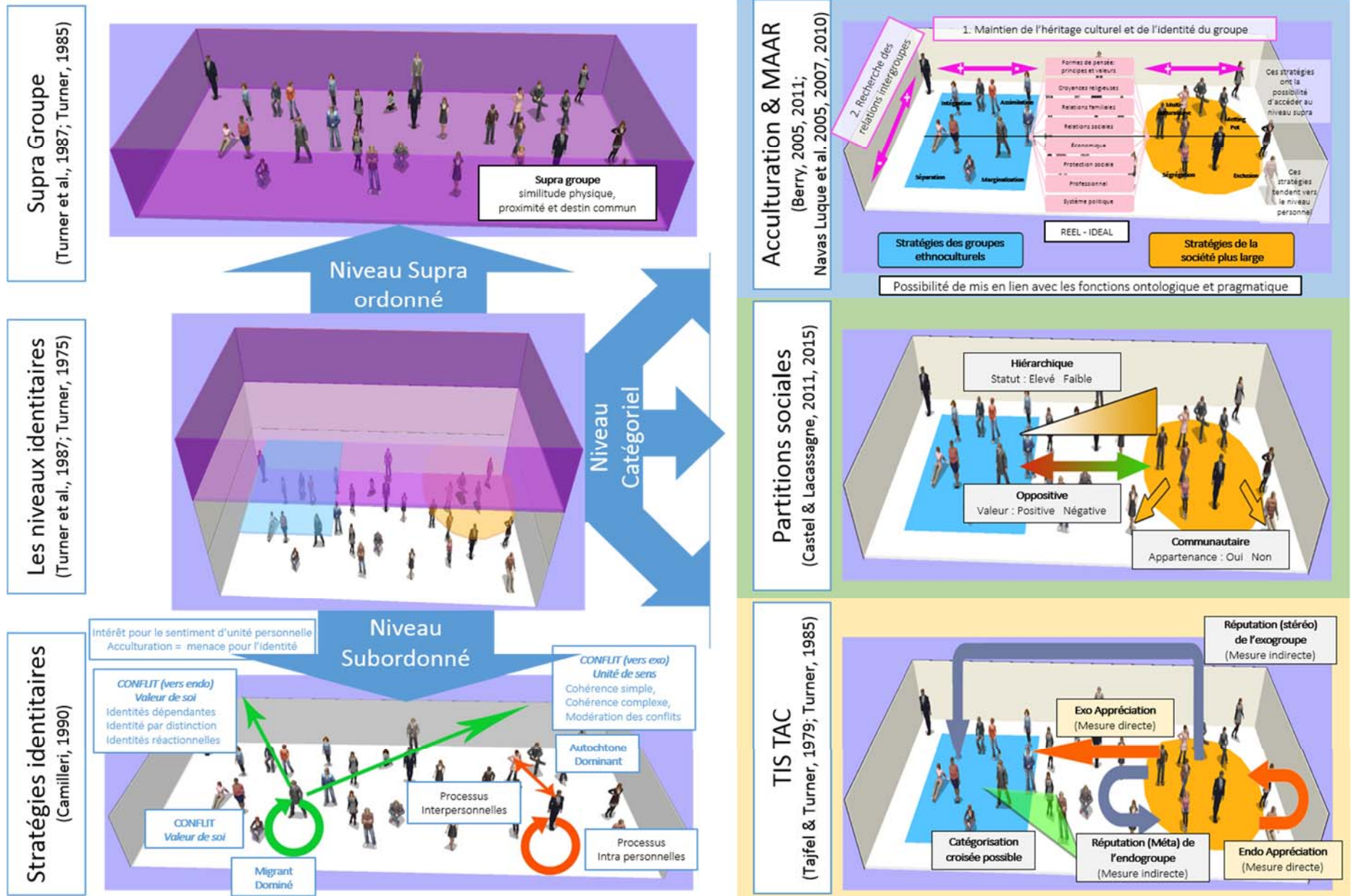


Figure 7. Synthèse du cadre théorique de cette recherche.

**Au niveau catégoriel**, la catégorisation (simple ou multiple) s'active et permet la création des groupes, soit à partir d'une appartenance imposée par les autres, soit par une adhésion au groupe de la part des membres de celui-ci (Abrams et Hogg, 2004; Tajfel et Turner, 1979; J. C. Turner, 1985).

La catégorisation implique des appréciations pour chaque groupe, que ça soit de façon directe ou indirecte. Il est également possible pour chaque personne ou groupe de choisir la façon de comprendre les rapports entre groupes selon trois options de partitions : oppositive, hiérarchique ou communautaire (Castel et Lacassagne, 2011, 2015). Ces formes de « lecture » de la réalité peuvent avoir des répercussions sur les niveaux subordonné et supra-ordonné.

Le schéma général de fonctionnements des relations intergroupes se complexifie dans le cadre des relations entre groupes appartenant à des catégories « géographiques » ou « ethniques » différentes.

Le maintien de l'identité de la culture d'origine et la recherche des relations avec les membres aussi bien de la culture d'origine et de celle d'accueil (Berry, 2005, 2011; Berry *et al.*, 1989) produit des stratégies d'acculturation différentes pour les personnes selon leur groupe d'appartenance (groupe ethnoculturel ou majoritaire) et, par conséquent, pour chacun des groupes en situation d'acculturation.

Il est également à questionner le point de vue des groupes majoritaires et la possible imposition des codes, de même que l'impact du modèle social et des politiques publiques mises en œuvre par la société majoritaire sur les migrants et sur les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les groupes majoritaires (Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001).

L'acculturation pourra également avoir des résultats variables en fonction des domaines dont il est question (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

**Au niveau supra-ordonné**, les individus se retrouvent dans une autre perspective intégratrice, dépassant la catégorisation et ses effets (J. C. Turner, 1985; J. C. Turner *et al.*, 1987).

## Chapitre 3. Problématique

### 3.1. Synthèse du cadre épistémologique et méthodologique de compréhension

Compte tenu des grands axes théoriques précédemment identifiés (la métathéorie de l'identité sociale, les partitions sociales et l'acculturation), notre démarche s'intéresse à la compréhension du processus migratoire et à la façon dont les Migrants, ressortissants d'Afrique subsaharienne et résidents en Bourgogne, expérimentent ce processus.

De par notre ancrage, qui fait le lien entre l'individu et les différentes appartenances catégorielles possibles, nous proposons d'explorer les relations entre les Migrants et les membres de la communauté d'accueil.

Pour avancer dans cette démarche, l'explicitation de plusieurs considérations semble nécessaire :

#### 1. La co-construction de la réalité sociale impliquant de faire appel aux groupes en interaction

Notre point de départ réside dans le fait de considérer l'existence de plusieurs groupes et d'envisager des correspondances ou des différences entre eux. Les Blancs et les Noirs, les Français et les Ressortissants d'Afrique subsaharienne établis en France sont, à notre sens, les quatre groupes pertinents pour comprendre la dynamique relationnelle. Les trois modèles théoriques invoqués partagent cette prémisse d'une construction active et mutuelle de la réalité et des relations par les personnes et les groupes en interaction.

Notre démarche cherche donc à mettre en évidence les particularités de deux catégorisations : une à consonance ethnique (Les Blancs vs. les Noirs) et une autre à consonance géographique (les Africains vs. les Européens) pour accéder à une évaluation de la réalité, au plus proche possible du vécu des personnes concernées.

Le recours à la métathéorie de l'identité sociale, couplée aux partitions sociales permet de prendre en considération l'importance de l'identité sociale et la façon dont chaque personne et chaque groupe se positionnent dans la relation. Le recours aux modèles d'acculturation permet de mettre en avant le poids du contexte social spécifique qui fait appel à une compréhension principalement macro-sociale des rapports de pouvoir entre groupes.

## 2. L'activation catégorielle avec les biais qui en découlent

Le recours à la méthodologie RepMut<sup>80</sup> et ses avancées permet d'améliorer la compréhension de l'identité sociale, modulée en fonction du contexte relationnel dans lequel les personnes évoluent. Notre démarche propose un cadre de réflexion et d'analyse sur les particularités et les points communs dans les relations interethniques entre les Blancs et les Noirs, entre les Africains et les Européens.

Nous envisageons des positionnements identitaires et des évaluations du contexte relationnel différenciés et contrastés entre les Autochtones (les Blancs et les Européens) et les Migrants (les Noirs et les Africains) en même temps que nous envisageons des similitudes dans les résultats des groupes Autochtones, de même qu'entre les groupes Migrants.

L'ancrage dans le contexte de la France métropolitaine permet d'envisager les habitants en France comme ensemble supra-ordonné à construire. L'exploration de cet élément donnera des pistes supplémentaires de compréhension et d'amélioration des relations entre les groupes interrogés.

## 3. La scène sociale et les effets de catégorisation croisée

Dans le cadre de notre recherche, nous considérons que la scène sociale (P. Brown et Fraser, 1979) est marquée de façon doublement négative pour les participants Migrants. Cette idée viendrait d'une « catégorisation croisée » particulière dans laquelle les effets négatifs d'une catégorisation ne seraient pas nuancés par une deuxième catégorisation mais accentués.

Concrètement, la double catégorisation en tant que Noir et en tant qu'Africain produirait des effets cumulés de considération des personnes appartenant à ces groupes comme étant plus pauvres, avec moins de pouvoir et de réussite sociale que les membres des groupes Blanc et Européen.

Bourhis et Gagnon (2006) nomment « double catégorisation » cette forme particulière et conflictuelle de catégorisation croisée. Selon eux, « le pendant de la catégorisation croisée, accentue les attitudes négatives et les comportements discriminatoires en additionnant les différences des catégories entre les individus » (Bourhis et Gagnon, 2006, p. 596). Il s'agit aussi d'un phénomène

---

<sup>80</sup> La réflexion du groupe de travail RepMut implique le développement de l'outil méthodologique et de la plateforme informatique. Il permet la création de questionnaires et la conception du logiciel de traitement automatique des données. Il s'agit d'une méthode complète d'analyse des relations entre deux ou plusieurs groupes. Notre démarche constitue ainsi un apport à cet intérêt collectif.

répertorié en fonction du sexe et de l'âge en défaveur des femmes séniors dans le monde professionnel (Crenshaw, 1989; Faure et Ndobu, 2012, 2014; McCall, 2005).

#### 4. L'acculturation

Nous proposons la compréhension des relations entre les groupes de Migrants et d'Autochtones grâce à l'intersection entre le modèle des stratégies d'acculturation (Berry, 1990, 2001, 2005; Berry et Sam, 1997), le modèle interactif d'acculturation (Bourhis *et al.*, 1997, 2010; Montreuil et Bourhis, 2001) et le Modèle Amplifié d'Acculturation Relative - MAAR (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010), prenant en considérations les groupes en interaction et le contexte de cette relation afin d'avoir une analyse plus fine des relations interethniques.

Il est question d'interroger la place de ces deux groupes dans la relation, la différence entre le plan réel (les stratégies) et le plan idéal (les attitudes) ainsi que la particularité des groupes (aussi bien le groupe de Migrants que le groupe d'Autochtones) dans le diagnostic de cette relation.

#### 5. La temporalité du processus migratoire

Nous considérons l'importance capitale de la temporalité dans la compréhension du processus migratoire et des mobilisations identitaires qui y sont associées. Nous nous accordons avec Ninot et Costalat-Founeau (2011) qui, dans la même ligne de travail que Nowak et Vallacher (Nowak et Vallacher, 1998; Nowak, Vallacher, Strawinska et Brée, 2013; Vallacher et Nowak, 2005), questionnent la vision stable des processus psychologiques, largement acceptée en psychologie sociale. Cette vision a produit « l'oubli » de la variable « temps » et de son impact.

Ninot et Costalat-Founeau (2011) signalent en effet que les recherches sur les processus psychologiques ont centré la question de la stabilité sur des logiques de mesures pré-post et des calculs statistiques qui, dans le meilleur des cas, contrôlent la variable « temps », en s'appuyant sur des postulats biologistes qui négligent le temps<sup>81</sup>.

---

<sup>81</sup> « Les modèles multidimensionnels ou hiérarchiques à l'origine des questionnaires de personnalité, éprouvés par mesure unique, sont inspirés d'une loi thermodynamique et d'un principe biologique classiques qui négligent le temps. En effet, la loi de la conservation de l'énergie (invariance et symétrie dans le temps) et le principe d'homéostasie (stationnarité, le système tend à réduire la variabilité et à maintenir la constance des fonctions internes) ne tiennent pas compte du temps dans la mesure où le retour à l'état basal semble obligatoire (Prigogine, 1994). Quelle que soit la durée, ce retour est censé être inéluctable. Ainsi, le changement de niveau d'une dimension psychologique pouvait être considéré au pire comme une erreur de mesure (Marsh et Yeung, 1998) ou au mieux comme une perturbation temporaire (Kernis *et al.*, 1989) » (Ninot et Costalat-Founeau, 2011, p. 32).

Ainsi, dans le cadre de notre démarche, il est à prévoir que, dans une compréhension prenant en compte la temporalité du processus, les différents moments (avant, durant et après) puissent avoir des interactions et que les phases précédentes portent une influence sur les phases suivantes (en modifiant les possibilités d'évolution). Autrement dit, il est impossible de comprendre les relations entre Migrants et Autochtones sans prendre en compte les éléments de préparation, de construction de cette relation et comment chaque acteur trouve sa place dans l'ici et maintenant de la relation.

Dans notre recherche, le caractère temporel de la migration s'exprime de plusieurs façons :

- Dans la prise en compte de trois moments (Avant, Durant et Après) permettant de considérer les participants (aussi bien dans le questionnaire MRR que dans les entretiens) dans cette temporalité du processus.
- Dans le choix des participants qui, bien que sans prétention de représentativité statistique, se trouvent à des moments différents (aussi bien avant la migration que durant).
- Dans la temporalité de la recherche elle-même (avec des recueils des données entre 2011 et 2014) permettant une évolution de la pensée et de la construction du cadre théorique, qui peut être envisagé en termes d'avantage, dans la remise en question des certitudes et la reformulation des propos.

#### **6. L'intérêt pour contrôler la désirabilité sociale dans les résultats pour améliorer la compréhension**

Nous considérons la désirabilité sociale, au sens donné par Cambon (2006), en tant que « connaissance que les gens ont de ce qui est considéré comme désirable c'est-à-dire chargé d'affects ou correspondant à des motivations dans une société (ou un groupe donné) » (Cambon, 2006, p. 289).

La désirabilité serait une des deux composantes de la valeur sociale. La deuxième est l'utilité sociale (Beauvois, 1995; Cambon, Djouari et Beauvois, 2006; Dubois, 2005) définie en référence aux principes fondamentaux d'évaluation dans une société. Autrement dit, il s'agit de la connaissance des possibilités d'échec ou de réussite d'une personne en fonction de son adéquation aux exigences de la société dans laquelle il vit.

Dans ce sens, la désirabilité relève plutôt de l'affectivité, des attitudes et des comportements recherchés dans les relations à autrui que l'on peut attribuer à une personne de par sa capacité à développer des relations sociales satisfaisantes (Cambon *et al.*, 2006). Dire de quelqu'un qu'il est performant informera de son utilité sociale tandis que dire de lui qu'il est agréable indiquera sa désirabilité sociale (Cambon *et al.*, 2006; Cassagnol-Bertrand, Brouillet et Louche, 2009).

Le poids de la désirabilité sociale liée au discours antiraciste est à prendre avec précaution dans cette recherche sur les relations entre les Français, considérés de façon prototypique en tant que Blancs, et les ressortissants étrangers en provenance d'Afrique subsaharienne, considérés de façon prototypique en tant que Noirs. Il est évident que des considérations comme l'historique de cette relation, les normes sociales, les stéréotypes mobilisés (éléments déjà présentés dans notre exposé introductif, de même que dans la construction théorique) font partie intégrante des considérations liées à la désirabilité sociale.

D'après plusieurs auteurs (Gaertner, Dovidio et Bachman, 1996; Muller *et al.*, 2005), il existerait dans les sociétés occidentales une norme de non-discrimination, qui amènerait les personnes à éviter toute manifestation de discrimination. Il est donc possible que les questionnements sur les attitudes discriminantes (comme l'évocation de considérations ethniques) puissent faire émerger cette norme antiraciste.

Si l'on accepte ce postulat vis-à-vis de la discrimination raciste dans la société française, il reste encore à savoir si cette même norme existe dans les sociétés africaines et comment elle s'exprime aussi bien dans un contexte majoritairement Noir, que dans le cas des migrants Noirs, insérés, de par leur migration, dans des contextes majoritairement Blancs.

Ainsi, notre recours à des mesures directes et indirectes, selon différentes méthodes de recueil des données, vient de leur impact sur les relations intergroupes (Muller *et al.*, 2005) mais aussi du désir de contrôler la désirabilité sociale et les contenus stéréotypiques qui peuvent être mobilisés.

### 3.2. Notre projet de recherche

Nous définissons le processus migratoire en tant que préparation et exécution du voyage et les conditions de vie qui en découlent, de même que l'expérience d'adaptation dans le pays d'accueil. Ainsi, nous considérons le processus dans une optique spatio-temporelle, nous permettant d'identifier trois moments :



- L'Avant (qui correspond en termes d'espace au pays d'origine).
- Le Durant (qui correspond au pays d'accueil – la France dans notre cas particulier).
- L'Après (qui correspond à l'avenir envisagé dans le pays d'accueil ou dans celui d'origine).

La présentation des résultats de notre démarche est réalisée en trois chapitres. Ceux-ci intègrent thématiquement les trois expériences menées en suivant la chronologie du voyage. Nous déclinons à présent les questionnements qui guident notre démarche, selon chaque moment :

### 3.2.1. L'avant

Nous chercherons à comprendre les raisons exprimées par les participants au sujet de leur propre processus migratoire réel ou désiré. Le niveau d'analyse est contextuel dans la mesure où il est difficile d'accéder aux informations au moment du voyage, et que, en étant une démarche ponctuelle, l'accès au niveau global est limité.

On cherchera à comprendre quel est le positionnement identitaire (identités) mobilisé de façon privilégiée et comment les Migrants construisent ce changement. Cet intérêt de compréhension porte aussi bien sur la façon de construire le voyage que sur le lien avec la famille et les amis restés dans le pays d'origine.

Le chapitre 5 « Avant » permettra de comprendre la planification et la mise en œuvre du voyage. Nous présenterons le questionnaire MRR ainsi que l'analyse de contenu des entretiens portant sur la construction du projet migratoire et sur le soutien économique et financier octroyé aux migrants (réels ou potentiels).

### 3.2.2. Le durant

Le durant constitue le moment essentiel de notre recherche. C'est l'ici et le maintenant des relations intergroupes que nous examinerons. Il est question d'interroger les relations entre les Migrants et les personnes identifiées comme membres de la société d'accueil, ce qui implique un positionnement catégoriel en termes d'endogroupe et d'exogroupe ainsi que de distance perçue entre ces deux entités.

Questionner ces relations implique également de prendre en considération l'avant et son impact sur les relations, de même que les conséquences des relations actuelles sur l'avenir.

En acceptant que la migration implique, chez le migrant, la construction de nouvelles identités catégorielles : voulues ou imposées (Noir et Africain particulièrement) qui peuvent entrer en conflit avec l'identité personnelle qui continue à être mobilisée dans les rapports au pays d'origine et les relations restées sur place, la façon de résoudre cette difficulté identitaire, orientera le choix de stratégie d'acculturation par le migrant en fonction de leur disponibilité.

Du côté de la société d'accueil, les Autochtones, n'ayant pas choisi d'être confrontés à une situation d'échange interculturel, ont cependant le choix sur la façon de comprendre et d'agir face à cette situation.

Compte tenu de l'activation de la catégorisation Autochtones vs. Migrants et de façon concomitante des considérations du passé de colonisation, de racisme et des impositions liées au modèle républicain et à la désirabilité sociale précédemment évoquées, deux options semblent possibles :

- a. Soit les Autochtones refusent la catégorisation proposée et se positionnent en identité individuelle, permettant le partage avec d'autres personnes uniques, en dehors des appartenances groupales.
- b. Soit ils acceptent la catégorisation, impliquant une identité catégorielle qui semble conflictuelle. Afin de résoudre la difficulté, ils peuvent accepter le contact et le promouvoir (par exemple dans la recherche de stratégies de type multiculturalistes) ou bien renforcer la frontière intergroupe, s'établissant en tant qu'élite face à des groupes minoritaires défavorisés.

Le chapitre 6 « Durant » met en évidence les mécanismes mis en œuvre dans les relations intergroupes, grâce à l'utilisation de l'outil RepMut dans deux contextes différents : a) la catégorisation Blancs vs. Noirs et b) la catégorisation Africains vs. Européens. Il est également question de l'exploration du supra-groupe « Les habitants en France » à partir de la possibilité pour les participants (Migrants et Autochtones) de s'identifier à ce groupe.

Nous présenterons également l'analyse d'entretiens dont les informations concernent le quotidien de la vie en France des migrants, leur analyse des relations interethniques ainsi que leurs évaluations sur l'intégration et sur la discrimination vécues dans leur propre processus migratoire.

### 3.2.3. L'après

Il est question de mobiliser les perspectives d'avenir, ce qui implique la possibilité d'un retour ou de rester dans le pays d'accueil. Ce choix est en lien avec les identités que le migrant souhaite mobiliser. En identité individuelle, le migrant cherchera le retour, alors qu'en identité catégorielle, le migrant cherchera à rester ou à entreprendre un nouveau mouvement migratoire.

Plusieurs possibilités semblent apparaître pour le migrant :

- L'impossibilité de rentrer sans perdre l'identité nouvelle de migrant, qui a impliqué un processus de construction et qui lui donnerait l'impression d'être simplement « un africain de plus parmi les africains ». Ce choix annulerait l'identité de migrant et les effets positifs.
- Une transformation de cette identité de « Migrant » en celle de « Revenant », avec un contexte et des contenus différents à investir.
- La possibilité d'allers-retours, ce qui représente un compromis identitaire, perçu comme la meilleure option car faisant possible de garder le contact avec la communauté d'accueil et la construction identitaire associée, sans nuire les relations avec la communauté d'origine qui continuerait à le considérer comme membre, dans une position favorable d'aide et de modèle à suivre.

Le chapitre 7 « Après » approfondira les perspectives d'avenir des participants, les confrontant à la dichotomie existante entre le retour ou la pérennisation de leur projet migratoire et en évaluant les « pour » et les « contre » de chaque option en termes identitaires.

Nous présenterons des données quantitatives du questionnaire MRR, ainsi que l'analyse des entretiens sur les possibilités de rester dans le pays d'accueil, de rentrer au pays d'origine ou de choisir une autre destination pour la suite, ainsi que les recommandations qu'ils peuvent donner à d'autres migrants potentiels dans une perspective d'évaluation de leur propre processus.

## DEUXIÈME PARTIE – APPORT DU TERRAIN

### Chapitre 4. Considérations méthodologiques

#### 4.1. Le questionnaire MRR : « La construction du projet migratoire et les motifs pour migrer des ressortissants d’Afrique noire francophone »

##### 4.1.1. Présentation

Dans la logique de notre démarche d’analyse des relations entre les Français et les ressortissants d’Afrique subsaharienne en Bourgogne, un premier recueil des données a pour but de comprendre les motifs des ressortissants d’Afrique noire francophone pour s’établir en Europe et particulièrement en France.

Le point de démarrage du processus migratoire, repris dans notre démarche, est la préparation du voyage. Pour approfondir cette construction, nous avons repris les éléments suivant :

- *La destination* choisie ;
- *Le déclenchement* pour rendre compte des situations externes précises pouvant expliquer la mise en place du processus migratoire ;
- *Les motifs* expliquant que la personne décide :
  - de migrer, c’est-à-dire de quitter son pays d’origine,
  - de rester dans le pays d’accueil ou de migrer dans un autre pays,
  - de rentrer en Afrique et au pays d’origine.

D’autre part, dans les motifs liés à un processus migratoire il nous semble essentiel de marquer la différence entre des contenus liés à une motivation intrinsèque ou à une motivation extrinsèque. Cette différence étant étroitement liée à la théorie de l’autodétermination (Deci et Ryan, 1985, 2000), le recours à ce modèle théorique dans notre démarche, se particularise dans deux éléments :

- *La construction du projet migratoire* qui nous a permis de signifier la contribution à la planification et mise en place du projet migratoire selon les personnes impliquées :
  - soit le migrant tout seul,
  - soit la famille sans prendre en compte l’avis du migrant,

- soit dans une position intermédiaire entre les acteurs.
- *Le soutien moral et économique*, en complément de l'élément précédent, a permis de mettre en exergue l'accompagnement et le soutien du contexte au migrant sur les plans émotionnel et économique et pour la mise en place du projet.

Ainsi, pour répondre aux questionnements sur le processus migratoire défini précédemment, nous avons considéré méthodologiquement trois phases :

- Une pré-étude permettant l'exploration du terrain. Cette phase exploratoire a abouti à la création d'un corpus qui a été classé par deux décodeurs (double aveugle), et qui a ensuite été étudié par des analyses du contenu des réponses. Le corpus ainsi recueilli a permis la construction d'un questionnaire.
- Une phase 1, ayant pour objectif de tester la fiabilité du questionnaire créé à l'issue de la pré-étude ;
- Une phase 2, permettant la collecte des données pour l'exploration finale concernant la construction du processus migratoire et les motifs pour migrer, pour rester et pour rentrer.

Cette démarche, ayant marquée le début de notre recherche, avait une visée exploratoire qui s'est affinée au fil des phases (pré-étude, phase 1 et phase 2). Ceci explique l'absence d'hypothèse, dans la mesure où il était question d'avoir une première approche du phénomène, dépourvue d'*a priori*.

#### 4.1.2. Participants

**Pour la pré-étude :** 26 personnes ont participé à notre démarche (neuf femmes et dix-sept hommes, M = 28.22 ; ET = 6.99 min : 17 max : 52 ans). De façon plus précise, il s'agit de :

- Dix Africains (quatre femmes, six hommes) de nationalité Camerounaise, Burkinabé, Sénégalaise ou Ivoirienne ; entre 23 et 35 ans (M = 30 ans ; ET = 4.24) qui ont entre 1.5 et 17 ans (M = 4.95 ans ; ET = 4.48) d'établissement en France Métropolitaine.
- Six Africains (une femme, cinq hommes) de nationalité Burkinabé ou Sénégalaise ; entre 17 et 52 ans (M = 29.83 ans ; ET = 12.65) qui ont entre deux jours et un mois (M = 11.33 jours) dans le territoire français et qui sont venu(e)s en tournée artistique et artisanale.

- Six Africains (deux femmes, quatre hommes) de nationalité Congolaise, Camerounaise, ou Sénégalaise ; entre 22 et 31 ans ( $M = 25.75$  ans ;  $ET = 3.45$ ) ; résidant en Afrique Noire Francophone.
- Quatre Français (deux femmes, deux hommes) issus d'immigration africaine ; entre 21 et 35 ans ( $M = 25.75$  ans ;  $ET = 6.39$ ).

**Construction et test du questionnaire (phase 1) :** 155 participants, citoyens de pays francophones d'Afrique subsaharienne, ont participé à cette phase de validation du questionnaire (Âge :  $M = 29.7$  ;  $ET = 8.00$  min = 17 max = 56 ans). Pour les participants qui ne résident pas dans leur pays d'origine, la moyenne du temps passé à l'étranger est de 6.41 années ( $ET = 5.87$ ). Au total, l'échantillon est composé de 65 participants en Europe, 84 en Afrique et six dans d'autres continents, classés dans sept groupes (Tableau 7).

Les nationalités des participants sont les suivantes : six Béninois, six Burkinabés, un Burundais, 33 Camerounais, un Comorien, treize Congolais (Brazzaville), 37 Congolais (RDC), deux Gabonais, deux Guinéens, douze Ivoiriens, trois Maliens, deux Nigériens, quatre Rwandais, 16 Sénégalais, un Tchadien, un Togolais ainsi que 15 personnes qui ont préféré ne pas indiquer leur nationalité.

**Passation finale (Phase 2) :** 316 citoyens de pays d'Afrique subsaharienne francophone ont participé à cette phase. Les âges sont compris entre 15 et 56 ans (Age  $M = 27.870$ ,  $ET = 7.886$ ). La moyenne du temps passé à l'étranger, pour les participants qui ne résident pas dans leur pays d'origine, est de 10.06 années ( $ET = 9.208$ ). Au total, l'échantillon est composé de 102 participants en Europe et 214 en Afrique, classés dans quatre groupes (Tableau 7).

Pour les participants résidant en Afrique, cette démarche comprend la participation d'un Béninois, deux Camerounais, trois Congolais (RDC), 39 Congolais (Brazzaville), un Ivoirien, un Nigériens et un Togolais.

Pour les participants résidant en Europe, les nationalités sont les suivantes : six Béninois, cinq Burkinabés, un Burundais, 22 Camerounais, deux Comoriens, 13 Congolais (RDC), quatre Congolais (Brazzaville), huit Gabonais, deux Guinéens, huit Ivoiriens, un Malien, trois Nigériens, deux Rwandais, 24 Sénégalais et un Tchadien.

La répartition par pays de résidence est la suivante : un participant habite en Allemagne, un en Autriche, quatorze en Belgique, un en Espagne, 75 en France, un en Grande Bretagne, un en Irlande, deux en Italie, deux au Pays-Bas, un en Suède et trois en Suisse. Le temps moyen de résidence dans

leur pays actuel (pour ceux qui habitent à l'étranger en Europe ou en Afrique) est de 10.06 ans (ET = 9.21).

Tableau 7.

Construction des groupes de participants pour le questionnaire MRR (phases 1 et 2).

Phase	Groupe	n	Description
1	A1	62	Africains résidants dans leur pays d'origine
	B1	12	Africains résidants dans un autre pays que leur pays d'origine
	C1	10	Africains résidants en Afrique sans indication du pays d'origine ou de résidence
	D1	45	Africains résidants en France
	E1	15	Africains résidants dans les pays européens autre que la France
	F1	5	Africains résidants en Europe sans indication du pays d'origine ou de résidence
	G1	6	Africains résidants dans d'autres pays (hors Europe et Afrique)
2	1. Non Migrants	166	Africains résidants dans leur pays d'origine
	2. Migrants en Afrique	48	Africains résidants dans un autre pays que leur pays d'origine
	3. Migrants en France	75	Africains résidants en France
	4. Migrants dans d'autres pays européens	27	Africains résidants dans les pays européens autre que la France

*NOTE : Les groupes C, F et G, même s'ils n'ont pas été prévus dans la construction théorique et méthodologique ont été pris en compte dans l'analyse des résultats. Durant la phase 2, ces groupes ont été supprimés.*

Pour les phases 1 et 2, la sélection des participants, incluant des migrants potentiels ou réels, répond à un intérêt de comprendre le phénomène migratoire dans sa globalité. Elle permet l'analyse comparative du processus à différents moments (avant, pendant et après) ainsi que l'étude la plus large possible des motifs pour migrer.

#### 4.1.3. Procédure

**Pré-étude :** Les participants ont répondu à un questionnaire ouvert sur la construction et la mise en place du projet migratoire. Ils ont répondu entre mars et avril 2010 à la version papier du questionnaire. L'échantillon en Europe a été établi par complaisance grâce à des contacts personnels ou professionnels ; pour les participants en Afrique, grâce à des contacts professionnels en France,

en République Démocratique du Congo, en Cameroun et au Sénégal. Le mode de passation des questionnaires a garanti l'anonymat des participants.

**Phases 1 et 2 :** Les participants ont été contactés via certains réseaux sociaux de même que par contacts professionnels et personnels en Europe et en Afrique. Ils ont répondu au questionnaire portant sur la construction du projet, le soutien moral et économique, les motifs pour migrer, les déclencheurs externes, la destination choisie, les motifs pour rester et les motifs pour rentrer. Le questionnaire a été présenté en version informatisé, sur Internet, ce qui a permis le tri de participants en fonction de leur continent de résidence (Afrique, Europe).

Suite à la passation, des vérifications de la localisation de l'ordinateur à partir duquel le questionnaire a été rempli ont été effectuées. Cette opération est possible grâce à l'enregistrement des adresses IP (données qui ont été effacées par la suite dans l'intérêt de garantir l'anonymat des participants). Le temps de passation était inférieur à 30 minutes<sup>82</sup>.

#### 4.1.4. Instrument et recueil des données

**Pré-étude :** Un questionnaire (Annexe 6) composé de huit questions ouvertes demandait aux participants les raisons pour lesquelles un(e) Africain(e) quitterait son pays pour aller vivre en Europe (question 1), pour y rester longtemps (question 5) et pour rentrer au pays (question 6) ; ainsi que l'intensité du désir pour partir (questions 3 et 4) et pour rentrer (question 7 et 8), en demandant d'expliquer la réponse. L'enquête s'intéressait également à l'existence d'événements pouvant déclencher le moment de partir (question 2). Les questions d'identification demandées comprenaient l'âge, le sexe, la nationalité, le pays de résidence, le temps de séjour en France (pour ceux qui y résident) et la profession.

**Phase 1 :** Suite au traitement des réponses obtenues dans la pré-étude, un nouveau questionnaire a été créé. Le questionnaire est structuré sur un axe temporel (avant le départ, durant le séjour à l'étranger et après, avec l'évocation du retour). Les questions portaient sur la construction du projet (question 2), le soutien moral et économique (questions 3 et 4), les motifs pour migrer (question 5), les déclencheurs externes (question 6), la destination choisie (questions 11 et 12), les motifs pour rester (question 7 et 10) et les motifs pour rentrer (question 8)<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> Au-delà de ce temps, la base de données produisait des erreurs dans l'enregistrement des réponses.

<sup>83</sup> Les questions 1 et 9 correspondaient à l'intensité émotionnelle nécessaire pour migrer et pour rentrer. Elles n'ont pas été retenues pour l'analyse finale car des différences dans le recueil et le traitement des données rendaient impossible sa comparaison.



Le questionnaire comporte neuf questions de type fermé avec des échelles de réponses comprises entre 0 et 20 (questions 1 à 9), une question dichotomique (Oui/Non, question 10) et deux questions ouvertes (11 et 12). La possibilité de faire de commenter le questionnaire a été donnée aux participants sans obligation.

Afin de correspondre de la meilleure façon à la situation de chaque participant, le questionnaire a été adapté aux personnes résidant en Europe (Annexe 7) et aux personnes résidant en Afrique (Annexe 8). Les deux adaptations restaient identiques dans l'intérêt et le but de chaque question. La seule différence est le temps verbal utilisé (présent ou passé composé pour le questionnaire « Europe » et conditionnel ou futur pour le questionnaire « Afrique »).

**Phase 2** : Suite aux analyses factorielles effectuées durant la phase 1, des modifications ont été appliquées pour produire le questionnaire final (pour les résidents en Europe (Annexe 9) et les résidents en Afrique (Annexe 10)). Ce questionnaire final suit la même structure temporelle que la version précédente. Les items qui n'ont pas réagi favorablement durant la phase 2 ont néanmoins été supprimés.

Il comporte également neuf questions de type fermé (échelles de réponse entre 0 et 20, questions 1 à 9), une question dichotomique (Oui/Non, question 10) et deux questions ouvertes (11 et 12). La possibilité de réaliser des commentaires sur le questionnaire a également été donnée.

#### 4.1.5. Analyse des données

**Pré-étude** : Dans cette phase, le questionnaire était ouvert et le nombre de réponses par sujet illimité. Ceci a impliqué un travail de traitement et analyse des données par analyse de contenu. Il s'agit d'un ensemble de procédures de type interprétatif de messages, textes, discours ou d'autre type de matériel de communication. Le but principal de l'analyse de contenu est de développer et de traiter les données pertinentes à propos des conditions de production et d'utilisation de ces messages, textes ou discours (Bardin, 1977; González-Teruel, 2015; Piñuel Raigada, 2002).

Notre démarche, ayant pour but la compréhension de la réalité des personnes concernées par le phénomène migratoire, est possible dans l'analyse de contenu grâce à la systématisation en fonction des unités d'analyses. Ces regroupements ont donné lieu à des catégories, qui sont le produit final de cette méthode (Wildemuth y Perryman, 2009, cités par González-Teruel, 2015).

Cette méthode d'analyse nous a semblé la plus adaptée en raison de la difficulté de garantir une relative homogénéité dans l'utilisation de la langue, du fait des contextes linguistiques différents, de coutumes langagières selon le pays et du niveau linguistique très varié des participants (d'un français minimaliste et utilitaire au français soutenu).

Deux décodeurs aveugles ont catégorisé les réponses, ce qui a permis de mettre en évidence onze catégories (Tableau 8).

Tableau 8.

Regroupement thématique des motifs pour migrer rester et rentrer du questionnaire de la pré-étude (version1).

Thèmes	Définition
<b>Amélioration des conditions de vie</b>	Verbalisation explicite de l'amélioration générale des situations vitales de la personne.
<b>Travail</b>	Toutes les activités professionnelles qui sont évoquées comme cause du voyage. Celles-ci peuvent être exprimées de façon positive (avantages, possibilités) ainsi que de façon négative (inconvéniens, problèmes), tant pour partir que pour rester ou retourner.
<b>Argent</b>	Les moyens de paiement, salaire et autres formes de compensation économique d'un travail quelconque et ressenties comme cause du déplacement, qui peuvent être exprimées de façon positive (avantages, possibilités) ainsi que de façon négative (inconvéniens, problèmes), tant pour partir, rester ou retourner.
<b>Éducation</b>	Les activités de formation, capacitation et entraînement dans un domaine quelconque, comme cause du déplacement. Ces activités peuvent être exprimées de façon positive (avantages, possibilités) ainsi que de façon négative (inconvéniens, problèmes), tant pour partir que pour rester ou retourner.
<b>Relations Familiales</b>	Les désirs, intérêts et rapports avec les membres de la famille, exprimés comme cause du voyage, ainsi que les possibilités de création et maintien des liens (mariage, pacs, etc.).
<b>Vie privée</b>	Les verbalisations sur les désirs, intérêts et sentiments personnels comme cause du processus migratoire qui peuvent être exprimées de façon positive (avantages, possibilités) ainsi que de façon négative (inconvéniens, problèmes), tant pour partir que pour rester ou retourner.
<b>Vie sociale</b>	Les verbalisations sur les désirs, intérêts et sentiments en relation avec d'autres personnes de l'entourage et qui sont exprimées en tant que cause du processus migratoire qui peuvent être exprimées de façon positive (avantages, possibilités) ainsi que de façon négative (inconvéniens, problèmes), tant pour partir que pour rester ou retourner.
<b>Avantages et difficultés de la vie en Afrique</b>	Les avantages, ainsi que les difficultés réelles ou supposées du continent et du pays d'origine, qui se considèrent absentes (dans la réponse) du contexte européen et/ou français, et qui sont évoquées en tant que cause du déplacement, d'établissement définitif ou de retour.
<b>Avantages et difficultés de la vie en Europe</b>	Les avantages, ainsi que les difficultés réelles ou supposées du continent européen et du pays d'établissement, qui se considèrent absentes (dans la réponse) du contexte africain et qui sont évoquées comme cause du de retour dans le pays d'origine.
<b>Développement possible du pays</b>	Les actions visant la création d'entreprise, l'investissement sur le sol africain grâce aux connaissances et/ou moyens économiques acquis en Europe.
<b>Autres</b>	Toutes les autres possibilités qui restent exclues des catégories précédentes.

Note : Création propre

**Phase 1 :** Suite à cette analyse, un nouveau questionnaire a été créé, en présentant la même structuration mais en donnant des possibilités de réponses selon les catégories construites durant l'analyse du corpus de la pré-étude. Après la passation du questionnaire par les participants (n =155), la validité interne a été testée, grâce au calcul d'alpha de Cronbach, indicateur de la consistance interne des questions et des catégories.

Les données ont été traitées en prenant en considération les groupes explicités précédemment (groupes 1 à 4), mais aussi en regroupant les données par continent de résidence des participants (Afrique vs. Europe), ou bien, en fonction de leur situation migratoire (Non Migrants (participants qui habitent dans leur pays d'origine) vs. les Migrants). Les données issues des questions 1 à 9 (questions fermées sur la construction du projet, le soutien, les déclencheurs et les motifs pour migrer, rester ou rentrer) ont été traités grâce aux calculs des moyennes et aux analyse de variances. La question 10 (choix de rentrer, question dichotomique) a été analysée grâce à des fréquences et des pourcentages. Enfin, les questions 11 et 12 ont été traitées par analyses de fréquences et de contenus (destination, questions ouvertes).

Les questions sur les motifs du départ (question 5), les motifs pour rester en Europe (question 7), les motifs pour rentrer au pays d'origine (questions 8) et le déclenchement (question 6) ont également été analysées par des analyses factorielles avec rotation par Varimax (normalisation de Kaiser). Ces traitements ont été nécessaires en raison de la quantité d'items et du type de variables évoquées (Tableau 9).

Le seuil de significativité retenu est de .05 pour les probabilités renvoyant à un groupe en particulier et de .01 pour l'ensemble de participants. Toutes les procédures statistiques ont été réalisées en utilisant le logiciel Statistica 8.0 sur la base de données concernant les réponses de tous les participants.

Tableau 9.

Validation des facteurs concernant les motifs pour migrer, pour rester et pour rentrer (questions 5, 7 et 8) et les déclencheurs (questions 6) du questionnaire MRR (phase 1)

Variable	KMO	Bartlett	Facteurs résultants	% explicatif de chaque facteur	$\alpha$ par facteur
5. Les motifs de départ du pays	.879	1207.840 $p < .0001$	1. Les facteurs économiques	24	.88
			2. La guerre et l'instabilité	15	.75
			3. La sécurité et les droits	20	.85
			4. Les motifs « touristiques »	10	.43
6. Le déclenchement	.861	819.335 $p < .0001$	1. Les problèmes	36	.90
			2. Les relations	19	.66
			3. Les facteurs externes	18	.74
7. Les motifs pour rester en Europe	.848	874.207 $p < .0001$	1. Avantages de la vie en Europe	23	.83
			2. Désavantages de la vie en Afrique	22	.80
			3. Conditions économiques	20	.83
8. Les motifs pour rentrer au pays	.847	1015.090 $p < .0001$	1. L'éloignement	16	.81
			2. L'apport au pays	18	.80
			3. L'insécurité et échec	16	.78
			4. La famille	17	.80

NOTE : Les résultats d'analyses factorielles des variables évoquées dans les questions 5 à 8, avec des indications sur les facteurs qui expliquent les différentes variables, le nombre d'items retenus par catégorie et par facteur, la valeur explicative et la valeur de l'alpha de Cronbach pour chaque variable (Velandia Torres et Lacassagne, 2010).

**Phase 2** : Après passation (n = 316), les données ont été analysées de quatre façons différentes :

- La première concerne les données pour l'ensemble de participants,
- le deuxième type d'analyse regroupe les participants par continent de résidence (résidents en Afrique vs. résidents en Europe) ;
- la troisième compare les résultats selon la différence entre les Africains qui résident dans leur pays d'origine (groupe Non Migrants ou Migrants potentiels) et les migrants (migrants en Afrique, migrants en France et migrants dans d'autres pays européens),
- enfin, le quatrième type d'analyse prend en considération les quatre groupes de participants définis à savoir :
  - groupe 1 : Africains résidents dans leur pays d'origine, « Non Migrants »,
  - groupe 2 : Africains résidents dans un autre pays que leur pays d'origine, « migrants en Afrique »,

- o groupe 3 : Africains résidants en France, « Migrants en France » et
- o groupe 4 : Africains résidents dans les pays européens autre que la France, « Migrants dans d'autres pays européens »<sup>84</sup>.

Les données ont été traitées de la façon suivante : Les questions 1 à 9 par calculs des moyennes et de test de comparaisons : ANOVA de Friedman pour les analyses sur l'ensemble de participants afin de déterminer l'ordre d'importance des éléments faisant partie d'une même question. Pour les analyses par continent de résidence (Afrique vs. Europe) et par situation migratoire (Non Migrants vs. Migrants), nous avons utilisé le test t-Student dans le cas du respect de la condition de normalité de distributions (vérifiée par le test de Kolmogorov-Smirnov).

Dans le cas contraire, nous avons utilisé le test de Mann-Whitney. Pour l'analyse par groupes (1 à 4), nous avons employé le test de Kruskal-Wallis. Comme nous avons effectué des comparaisons multiples, nous avons utilisé la technique du False Discovery Rate (FDR) de Benjamini et Hochberg, pour corriger le seuil d'erreur alpha. La question 10 (dichotomique) a été traitée par analyses des fréquences et les questions 11 et 12 par analyses de fréquences, des pourcentages et de contenus (ouvertes).

Pour la question 11, nous avons également fait appel à deux procédés de codage et d'analyse :

- l'analyse des fréquences sur la destination souhaitée, en prenant en considération uniquement la première réponse des participants, (n = 316),
- l'analyse de fréquences sur l'ensemble des réponses fournies par participant, (n = 412).

Les alphas de Cronbach sont satisfaisants pour tous les facteurs (Tableau 10).

Pour l'analyse des données, le seuil de .05 est retenu pour les probabilités renvoyant à un groupe en particulier et le seuil de .01 pour les probabilités en relation à l'ensemble de participants. Le barème utilisée pour l'interprétation de la taille de l'effet est la suivante : < .3 = effet faible, entre .3 et <.5 = effet moyen, >.5 = effet fort (Guéguen, 2009).

Les questions portant sur l'intensité n'ont pas été retenues pour l'analyse finale en fonction d'une différence méthodologique, empêchant une comparaison entre l'intensité pour migrer et pour rentrer (notées de 0 à 20) et celle pour rester (question dichotomique Oui-Non).

---

<sup>84</sup> Les questionnaires dans lesquelles les participants n'indiquaient pas leur nationalité ou leur pays de résidence ont été supprimés.

Tableau 10.

Calcul d'alphas de Cronbach pour les questions 5, 6, 7 et 8 (questionnaire MRR - phase 2)

Variable	Facteurs	$\alpha$ par facteur
5. Les motifs de départ	1. Les facteurs économiques	.877
	2. La guerre et l'instabilité	.754
	3. La sécurité et les droits	.827
6. Le déclenchement	1. Les problèmes	.872
	2. Les relations	.664
	3. Les facteurs externes	.854
7. Les motifs pour rester en Europe	1. Avantages de la vie en Europe	.861
	2. Désavantages de la vie en Afrique	.823
	3. Conditions économiques	.824
8. Les motifs pour rentrer au pays	1. L'éloignement	.801
	2. L'apport au pays	.820
	3. L'insécurité et échec	.793
	4. La famille	.809

Note : Création propre

Les résultats du questionnaire sont présentés selon le moment du processus migratoire. Pour le chapitre Avant (Chapitre 5), il s'agit des questions 1 à 6 et pour le chapitre Après (Chapitre 7), des questions 7 à 12.<sup>85</sup>

## 4.2. L'outil RepMut : « Les relations mutuelles intergroupes : Double exploration Blancs vs. Noirs – Européens vs. Africains »

### 4.2.1. Présentation

Issue de la métathéorie de l'identité sociale (Abrams et Hogg, 2004, 2010; Hogg *et al.*, 2004; Tajfel, 1972; Tajfel et Turner, 1979, 1986) et des partitions sociales (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), la méthode RepMut permet de diagnostiquer les rapports entre catégories sociales. L'application de cette méthode a pour but de faire une analyse comparée de deux catégorisations proposées aux participants : celle entre Blancs et Noirs, et celle entre Africains et Européens.

<sup>85</sup> Enfin, il nous semble pertinent de signaler que cette étude a donné lieu à deux communications orales dans des conférences internationales (Velandia Torres, 2013; Velandia Torres et Lacassagne, 2010), ainsi qu'à deux articles (Velandia Torres et Lacassagne, 2012; Velandia-Coustol, 2014) et un chapitre dans un ouvrage collectif (Velandia-Coustol et Lacassagne, 2014).

L'utilisation de cette méthodologie novatrice<sup>86</sup> permet de prendre en considération les points de vue des groupes sollicités dans la démarche. RepMut est un outil de diagnostic des relations intercatégorielles, qui reprend les niveaux identitaires et la théorisation sur les partitions sociales et propose un indicateur, un type d'échelle et une nomenclature spécifique à chaque niveau identitaire possible dans l'interaction (Tableau 11).

La méthode se présente comme un questionnaire dans sa phase de collecte des données. Elle a été conçue pour permettre de dégager la dynamique relationnelle qui sous-tend la situation de catégorisation en jeu.

Tableau 11.

Niveaux identitaires, indicateurs et nomenclature RepMut (Castel et Lacassagne, 2011, 2015)

Niveau	Indicateur (échelle)	Nomenclature RepMut
<b>SUR</b> Niveau Sur-ordonné ou Supérieur	(Suprativité, Z) (binaire)	<p>Dans ce niveau, il y a donc</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>V</b> (ou <b>E</b>) qui correspond au cadre de référence (ou à la scène idéale),</li> <li>• <b>W</b> (ou <b>M</b>) qui renvoie à l'enjeu supérieur (ou au but supra-ordonné) ;</li> <li>• ce niveau exclut l'existence de catégories (pas de <b>X</b> ou de <b>Y</b>) mais un univers commun (<b>Z</b>).</li> </ul>
<b>CO</b> Niveau coordonné ou Intermédiaire	(Valence, V) (bipolaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• X ou A/B, Y ou B/A : les représentations/appréciations mutuelles (différentes par les uns et par les autres).</li> <li>• W ou M: l'objet (média): il y a deux enjeux même si les deux parties ont l'illusion d'avoir le même</li> <li>• V ou E: le cadre (éco) social de l'interaction, c'est la représentation de la situation.</li> </ul>
<b>SUB</b> Niveau subordonné ou Inférieur	(Statut, S) (scalaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>x = a</math> ou <math>b : a = \{a_1, a_2, \dots, a_n\}</math> ;</li> <li>• <math>y = b</math> ou <math>a : b = \{b_1, b_2, \dots\}</math> : la personne, chaque participant objectif, chaque individualité</li> <li>• <math>v = e : e = \{e_1, e_2, e_3, \dots\}</math> ; l'environnement de l'interaction, les éléments du monde physique</li> <li>• <math>w = m : m = \{m_1, m_2, m_3, \dots\}</math> ici l'objet de médiation, l'élément qui relie les personnes.</li> </ul>

NOTE : Ce tableau systématise le travail effectué par le groupe de travail RepMut (principalement Castel, P., Lacassagne, M.F., Mangin, F., Peteuil, A., Velandia-Coustol, C), construit au fil des réunions. Il s'agit d'un travail collaboratif.

<sup>86</sup> RepMut est un outil élaboré à partir de la conception des partitions sociales (Castel & Lacassagne, 2011) par un groupe de travail (dont principalement Castel, P., Lacassagne, M.F., Mangin, F., Peteuil, A., Velandia-Coustol, C.) issu de l'axe I (« Dynamiques identitaires et partitions sociales ») du laboratoire Socio-Psychologie et Management du Sport (SMPS). Le projet RepMut a fait l'objet d'un développement informatique (plateforme de conception et de passation de questionnaires en ligne ([www.repmut.com](http://www.repmut.com)) et logiciel d'analyse statistique (RepMutStats)) soutenu par Welience (marque de la Société d'Accélération de Transfert de Technologie, SATT GRAND EST), le Conseil Régional de Bourgogne (CRB) et la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de l'Université de Bourgogne.

« Plus précisément, elle a été créée dans le but d'établir un diagnostic affiné de la nature de la relation intergroupe. Pour cela, il s'agit d'interroger la façon dont la relation est perçue par les membres de chacune des catégories confrontées, conformément à l'idée selon laquelle des mécanismes psychosociaux distincts sont mis en place par les membres des deux groupes en présence. Ainsi, la méthode RepMut consiste à étudier, chez les membres des deux catégories confrontées, la manifestation de différents biais de catégorisation exposés dans la littérature (perception d'homogénéité, de contraste, d'entitativité, évaluation sur des dimensions liées à la valeur ou au statut). En cela, cette méthodologie est envisagée comme une boîte à outils indépendante du thème à étudier. » (Peteuil, 2015, p. 14)

Des applications de cet outil sont possibles dans des champs très variés : la santé (Peteuil, 2015), l'éducation (Harabi, Mangin et Castel, 2015; Mangin, 2015), la justice (Joly, 2013), les relations intergénérationnelles dans le monde de l'entreprise (Jégu, Lacassagne et Castel, 2015), les relations interethniques (Velandia-Coustol, Castel et Lacassagne, 2015), l'activité physique et sportive (Harabi, Mangin, Perchot, Castel et Lacassagne, 2015; Perchot, 2013; Perchot *et al.*, 2013).

Aucun document ne présente encore l'intégralité de l'outil RepMut. Néanmoins, le point de départ pourrait être fixé dans la recherche doctorale de Perrin (2011). Celle-ci pose les origines du travail intégrant le recueil d'adjectifs pour qualifier les groupes en interaction et des analyses statistiques sur les indices d'appréciation et de représentativité à l'origine de la méthode à partir d'une réflexion sur l'identité des Noirs en France.

Il s'en suit les systématisations proposées dans les recherches doctorales de Peteuil (2015), Perchot (2013) et Mangin (2015). La première propose une explication détaillée des indicateurs et des méthodes de calcul ainsi que des validations dans le domaine de la santé. La deuxième, portant sur le racial stacking, utilise l'outil pour diagnostiquer les relations entre Blancs et Noirs dans le domaine sportif. Enfin, la troisième recherche, utilise l'outil RepMut pour analyser les relations entre les enseignants et les élèves dans la formation en éducation physique et sportive<sup>87</sup>.

Ainsi, l'intérêt et l'utilité de l'outil RepMut dans le domaine des relations interethniques nous semble évident du fait des recherches doctorales déjà publiées (Perchot, 2013; Perrin, 2011) ainsi que de notre propre démarche (Velandia-Coustol *et al.*, 2015) et des actions à venir (Harabi, 2017).

---

<sup>87</sup> Ces documents, de même que d'autres communications sur la méthode, sont disponibles sur le site [www.repmut.com](http://www.repmut.com).



La compréhension des représentations mutuelles dans le projet RepMut, implique sa reconnaissance en lien avec les niveaux identitaires : en effet, Perrin affirme « en outre, les différents types de représentation, qu'elles soient collectives, sociales ou individuelles, peuvent se décliner sur le même mode que les niveaux identitaires développés dans la théorie des partitions sociales (eux-mêmes issus de la TAC), c'est-à-dire le niveau culturel, le niveau catégoriel et le niveau individuel. En effet, les représentations collectives sont assimilables à des représentations culturelles dont le support est une société dans son ensemble. Les représentations sociales, qu'il serait plus juste de nommer « catégorielles » puisqu'elles émanent dans la plupart des cas d'une catégorie, ont comme support un groupe social. Enfin, il existe également des représentations personnelles qui sont assimilables à des représentations individuelles ayant comme support un sujet donné. » (2011, p. 101).

Ainsi selon les niveaux identitaires mobilisés, la représentation est de nature différente : dans le niveau subordonné ou personnel, les représentations sont individuelles, chaque personne pouvant avoir des contenus différents ; au niveau intermédiaire ou catégoriel, les représentations sont également catégorielles, ce qui permet l'exploration de ce qu'un groupe pense sur un autre groupe, et sur lui-même ; enfin, le niveau supra-ordonné implique la construction des représentations « culturelles » dans le sens sociologique du terme, indiquant une stabilité qui dépasserait le cadre contextuel et interactionnel de la dynamique intergroupes.

Cette façon de comprendre les représentations de par leur construction « mutuelle » implique la reconnaissance de la co-construction de la réalité, faite par les personnes ou les catégories en possibilité d'interaction dans un contexte donné. Aborder les relations intergroupes à partir des représentations mutuelles des groupes considérés comme potentiellement opposés, permet d'avoir accès, avec un même outil, à des mesures directes et indirectes. Nous distinguons quatre représentations/appréciations de base établies en fonction du groupe qui les produit (source) et du groupe sur lequel porte les représentations (cible).

Les deux premières concernent ce que les sujets expriment directement en tant que membre d'un groupe social à savoir d'une part l'endo-représentation (la représentation de leur propre groupe d'appartenance) et d'autre part l'exo-représentation (c'est-à-dire celle de l'autre groupe prenant part à l'interaction).

Il existe également deux autres possibilités, dans lesquelles, les personnes, au nom de l'un des deux groupes, émettent des avis concernant les membres de l'autre groupe faisant partie de

l'interaction, à savoir la méta-représentation (ce que les personnes estiment que les membres de l'exogroupe pensent de ceux de leur groupe) et la stéréo représentation (ce que les personnes estiment que les membres de l'endogroupe pensent des ceux de l'autre groupe).

Les deux premières représentations (exo-représentation et endo-représentation) sont des mesures directes car il s'agit de jugements émis par chaque participant en fonction de son groupe d'appartenance. Les deux autres représentations (méta représentation et stéréo représentation) sont des mesures indirectes de la relation intergroupe car les représentations mobilisées sont celles que le sujet attribue à une autre entité que lui-même.

Nous considérons que, malgré le fait que les Blancs, les Noirs, les Africains et les Européens se trouvent soumis aux mêmes lois psychosociales, les particularités du contexte français, et particulièrement bourguignon, feront que les groupes produiront des représentations différentes des deux groupes indiquant des mécanismes différents de relations intergroupes.

Pour atteindre ces deux buts, notre démarche sur les relations entre Autochtones et Migrants prend en considérations deux opérationnalisations possibles :

- L'exploration Blancs vs. Noirs, a pour but de comprendre les relations entre ces deux groupes, tout en en dissociant la discrimination et les effets de la norme antiraciste. Il s'agit de mettre en lumière les représentations et de diagnostiquer la dynamique relationnelle que cette catégorisation produit dans les participants. On pourrait l'appeler également une catégorisation sur des considérations ethniques.
- L'exploration Africains vs. Européens, constitue un point de contraste, mais aussi de complémentarité. On pourrait l'appeler également une catégorisation sur des considérations géographiques.

Ainsi, l'analyse croisée des deux catégorisations proposées nous permet de montrer que bien que tous les participants Blancs sont Européens (spécifiquement Français) et que tous les participants Noirs sont Africains (originaires d'un des pays d'Afrique Subsaharienne francophone) les résultats, selon la catégorisation proposée, rendent compte d'une réalité sociale nuancée, nous permettant d'approfondir les particularités des relations interethniques.

### 4.2.3. Participants

**Pour l'exploration Blanc – Noir** : 115 personnes (66 hommes et 49 femmes,  $M_{\text{âge}} : 24.95$  ;  $ET = 10.51$ ) ont été contactés individuellement à l'Université de Bourgogne en fonction de leur appartenance à l'une des deux catégories (les Blancs ou les Noirs).

- Catégorie Blancs : (n = 85) 48 hommes et 37 femmes,  $M_{\text{âge}} : 25.15$   $ET = 11.82$ . Ils sont tous Européens, plus précisément de nationalité française.
- Catégorie Noir : (n = 30) 18 hommes et 12 femmes,  $M_{\text{âge}} : 24.40$   $ET = 5.36$ . Ils sont tous Africains (résidents en France) de différentes nationalités (deux Béninois, un Burkinabé, un Camerounais, deux Comoriens, six Congolais, un Gabonais, deux Guinéens, quatre Ivoiriens, deux Maliens, six Sénégalais et trois Togolais) ; leur temps moyen de séjour en France est de 10.60 années ( $ET = 8.75$ ). ( $min = 3$  ans,  $max = 38$  ans,  $Mdn = 6.50$ ).

**Pour l'exploration Africain – Européen** : 110 personnes (65 hommes et 45 femmes,  $M_{\text{âge}} : 24.545$  ;  $ET = 10.574$ ) ont été contactés individuellement en Bourgogne. Ils constituent deux groupes :

- Catégorie Africain : (n = 25) dix-sept hommes et huit femmes,  $M_{\text{âge}} : 27.36$   $ET = 7.708$ . Ils sont tous Africains (résidents en France) de différentes nationalités (un Béninois, un Burkinabé, un Camerounais, huit Congolais, deux Guinéens, deux Ivoiriens, deux Maliens, deux Nigériens, cinq Sénégalais et un Togolais). Leur temps moyen de résidence en France est de 14.80 années ( $ET = 11.902$ ,  $min = 1$  ans,  $max = 38$  ans,  $Mdn = 11$ ).
- Catégorie Européen (n = 85) 48 hommes et 37 femmes,  $M_{\text{âge}} : 23.718$  ;  $ET = 11.63$  Ils sont tous Européens, plus précisément de nationalité Française.

Pour ces recueils de données (Blanc vs. Noir et Africain vs. Européen), les deux échantillons ne sont pas de taille semblable du fait de la disparité existant entre ces populations au sein de l'Université de Bourgogne. Cependant l'effectif dans la modalité « Noir » et « Africains » sont satisfaisants du point de vue des analyses statistiques.

### 4.2.3. Procédure

Pour chaque passation, le questionnaire RepMut a été adapté afin de correspondre aux groupes source et cible choisis. Les questions, malgré l'adaptation dans l'ordre pour chaque groupe,

ont permis aux participants de répondre toujours en commençant par l'exogroupe. Nous avons pris soin de proposer les mêmes questions pour l'ensemble de participants dans une catégorisation choisie (les mêmes questions pour les participants des groupes Blanc et Noir, les mêmes questions pour les participants des groupes Africain et Européen).

**Étude Blanc – Noir :** Les participants ont été contactés personnellement à l'Université de Bourgogne (durant le temps de travail personnel à la bibliothèque universitaire ou durant un cours de psychologie) et à Dijon (en ville ou par connaissances communes) en fonction de leur appartenance repérable à l'un des deux groupes (les Blancs ou les Noirs).

Les participants ont répondu à la version papier de l'outil RepMut, qui a été proposé comme faisant partie d'une recherche sur les relations entre différents groupes en France.

Les sujets, repérés par les enquêteurs ont été interpellés pour répondre à un questionnaire en relation à la couleur de la peau. Après leur accord, ils ont répondu en tant que sujet blanc ou sujet noir. Sur le total de participants Blancs sollicités, 10.53 % (dix personnes) ont refusé de répondre à l'outil, en le jugeant « raciste », alors qu'aucun des participants Noirs sollicités n'a refusé. ( $p = .056$  aux probabilités exactes de Fisher à intervalle unilatéral).

**Étude Africain – Européen :** Les participants ont été contactés personnellement à l'Université de Bourgogne (durant le temps de travail personnel à la bibliothèque universitaire ou durant un cours de psychologie) et à Dijon (en ville ou par connaissances communes) en fonction de leur appartenance supposée à l'un des deux groupes (les Africains ou les Européens).

Les participants ont également répondu à la version papier de l'outil RepMut. Compte tenu du besoin d'identifier les participants en tant qu'Africains ou Européens, qui constituent un élément indispensable pour activer la catégorisation, l'enquêteur a demandé au préalable la nationalité du participant en indiquant qu'il s'agissait d'une recherche intercontinentale Europe –Afrique.

#### 4.2.4. Instrument et recueil des données

Le questionnaire RepMut prend en compte les représentations que chacun, qu'il soit Blanc, Noir, Africain ou Européen se fait des membres de l'autre catégorie (exogroupe = Y, dans une dualité Blanc-Noir ou Africain-Européen) et des membres de sa catégorie (endogroupe = X). Le sujet exprime son propre point de vue (représentations directes) ou celui qu'il attribue à chaque catégorie source concernant les deux catégories-cibles (représentations indirectes). Cette différence entre les

données directes et indirectes rend possible la comparaison entre les attributions que chaque groupe fait explicitement de deux groupes en relation avec les jugements qui sont faits de façon relayée de la relation.

Cette façon de concevoir les représentations mutuelles est proche de la spécification de source (personne ou groupe qui détient la croyance) et cible (personne ou groupe sur qui porte la croyance) tel que systématisé par Yzerbyt, Charles et Muller (2009).

Cette recherche permet ainsi l'inclusion dans une même démarche des points de vue des deux catégories en présence (Blanc et Noirs ; Africain et Européen), chacune s'exprimant sur l'endogroupe et sur l'exogroupe. Les participants volontaires ont été interpellés en tant que membres d'une des catégories étudiées (Blanc, Noir, Africain, Européen).

Le questionnaire proposé par la méthodologie RepMut est composé de trois parties, qui déterminent les différentes mesures prises dans cette recherche :

1. *Les représentations* : Chaque sujet attribuait cinq adjectifs pour qualifier l'autre catégorie (par exemple les Blancs si le sujet est noir, exo-représentation), sa propre catégorie (les Noirs pour ce même sujet, endo-représentation), ce qu'il pense que les membres de l'autre catégorie pensent de la sienne (les Noirs d'après les Blancs, méta-représentation), ce qu'il pense que ceux de sa propre catégorie pensent de l'autre (les Blancs d'après les Noirs, stéréo-représentation) et ce qu'il pense des habitants de la France en général (aussi bien Blancs que Noirs, Africains que Européens, supra-représentation). Les adjectifs produits constituent le contenu (ou le champ de représentation).
2. *Les appréciations* : Chaque sujet devait évaluer les adjectifs qu'il avait cités (les cinq adjectifs pour chacune des cinq représentations) sur une échelle comprise entre -100 et +100 indiquant s'il jugeait les caractéristiques comme négatives, neutres ou positives. Ainsi, nous obtenons cinq appréciations : exo-appréciation, endo-appréciation (mesures directes) méta-appréciation, stéréo-appréciation (mesures indirectes) et la supra-appréciation.
3. *Les représentativités* : Chaque sujet devait évaluer les adjectifs qu'il avait cités sur une échelle comprise entre 0 et 100 indiquant à quel point les membres de chaque groupe possèdent chacune de ces caractéristiques : les membres de l'autre groupe (exo-représentativité), les membres de son propre groupe (endo-représentativité), les habitants en France (supra-représentativité utilisée dans les trois conditions expérimentales) et lui-même (auto-représentativité).

Nous utilisons ces représentativités selon deux possibilités :

- o pour pondérer les valeurs des appréciations en fonction de la cible.
- o pour déterminer les distances aux groupes l'exogroupe, à l'endogroupe et au supra-groupe.

Cette méthodologie peut être qualifiée de non-directive dans la mesure où les contenus représentationnels sont exclusivement fournis par les participants eux-mêmes. Elle permet d'accéder aux stéréotypes (adjectifs) et aux préjugés (appréciations) à l'origine de la discrimination, qu'elle soit explicite ou implicite. La durée moyenne de passation a été de 20 minutes.

L'utilisation des méta-représentations et stéréo-représentations nous semble pertinente dans la mesure où l'impact des images perçues de l'exogroupe et de la relation que celui imagine avec l'endogroupe jouent un rôle important dans les orientations d'acculturation actées ou « choisies » par les groupes minoritaires dans un contact interethnique, mais aussi vis-à-vis des préférences que les groupes majoritaires auront vis-à-vis des minorités concernées (Zagefka *et al.*, 2011). Autrement dit, les préférences d'un groupe peuvent avoir un impact direct sur les préférences de l'autre groupe (Bourhis *et al.*, 1997).

**Étude Blanc – Noir** : La méthodologie RepMut a été adaptée pour les Blancs (Annexe 11) et les Noirs (Annexe 12). Notre démarche comprend, en tant que variables indépendantes, la mobilisation de l'appartenance des participants à la catégorie source à deux modalités « Blancs » et « Noirs » et les groupes cibles qu'ils évaluent « Les Blancs » et « Les Noirs ».

**Étude Africain – Européen** : La méthodologie RepMut a été adaptée pour les Africains (Annexe 13) et les Européens (Annexe 14). Notre démarche comprend, en tant que variables indépendantes, la mobilisation de l'appartenance des participants à la catégorie source à deux modalités « Africains » et « Européens », et les groupes cibles qu'ils évaluent « Les Africains » et « Les Européens ».

La variable dépendante (pour chaque catégorisation activée) est l'appréciation de chaque groupe cible (les Blancs, les Noirs, les Africains et les Européens) à propos de chacun des groupes identifiées dans la catégorisation (les Blancs et les Noirs ; les Africains et les Européens) et ceux, de façon directe et indirecte.

Pour chacune des trois explorations la nationalité a été contrôlée, de façon à ce que les participants des groupes « Blancs » et « Européens » soient tous de nationalité française et les

participants des groupe « Noirs » et « Africains » soient tous citoyens d'un pays africain sub-saharien francophone.

#### 4.2.6. Analyse des données

La démarche RepMut comporte quatre indicateurs de base : deux concernant les appréciations directes (exo-appréciation et endo-appréciation) et deux par rapport aux appréciations indirectes (exo-appréciation et endo-appréciation)<sup>88</sup>.

Les différentes mesures prises ont été travaillées de la façon suivante :

**Les appréciations (mesures directes) et les réputations (mesures indirectes) :** Il s'agit de la moyenne arithmétique des valeurs attribuées par l'ensemble des participants de chaque groupe source, dans l'auto-expertise des adjectifs utilisés pour définir chaque groupe cible, pondérée par la représentativité concernant chaque groupe cible et ensuite ramenée sur une échelle entre 0 et 100 (les donnée étant recueillies dans une échelle entre -100 et +100).

Ainsi, les calculs des indices d'appréciation directe (endo-appréciation, exo-appréciation) sont les suivants :

Endo-appréciation	Exo-appréciation
$V[x;X] = \frac{\sum \left( \frac{(v[x;X] * rX[x;X])}{RX[x;X]} \right) + 100}{2}$	$V[x;Y] = \frac{\sum \left( \frac{(v[x;X] * rY[x;Y])}{RY[x;Y]} \right) + 100}{2}$

Dans ces formules :

- V = La moyenne des appréciations attribuées par les membres d'un groupe source pour qualifier les membres de son propre groupe [x;X] et ceux de l'autre groupe [x;Y] ;
- v = La moyenne des appréciations attribuées par un participant pour les membres de son propre groupe [x;X] et ceux de l'autre groupe [x;Y] ;
- rX et rY = La représentativité qu'un participant attribue à chaque adjectif donné pour qualifier les membres de son propre groupe [x;X] et ceux de l'autre groupe [x;Y] ;

<sup>88</sup> Les appréciations directes de l'exogroupe et de l'endogroupe dans le cadre théorique et méthodologique du projet RepMut sont nommées appréciation exogroupale et appréciation endogroupale, respectivement. Pour les appréciations indirectes de l'exogroupe et de l'endogroupe on préférera les appellations de réputation de l'exogroupe ou stéréo-appréciation et de réputation de l'endogroupe ou méta-appréciation.

- $R_X$  et  $R_Y$  = La moyenne des représentativités attribuées par les membres d'un groupe source pour qualifier les membres de son propre groupe  $[x;X]$  et ceux de l'autre groupe  $[x;Y]$ .

Afin de faciliter la lecture, nous appellerons les appréciations indirectes « réputation » du fait de leur caractère relayé, qui les différencie des appréciations directes. Ces réputations sont donc des représentations des relations intergroupes. Pour chaque groupe cible, il existe deux réputations. Par exemple, pour les Noirs en tant que cible :

- la méta-appréciation (du groupe source Noirs) correspond à la réputation qu'ils pensent avoir de la part des Blancs ; c'est-à-dire la représentation de la relation des Blancs vis-à-vis des Noirs ;
- la stéréo-appréciation (du groupe source Blancs) correspond à la réputation que les Blancs, individuellement, pensent que les Blancs en général attribuent aux Noirs; c'est à dire à la représentation de la relation des Blancs vis-à-vis des Noirs.

Les calculs d'indices d'appréciation indirecte (méta-appréciation et stéréo-appréciation) sont les suivants :

Méta-appréciation	Stéréo-appréciation
$V[Y;X] = \frac{\sum \left( \frac{(v[Y;X] * rX[Y;X])}{RX [Y;X]} \right) + 100}{2}$	$V[X;Y] = \frac{\sum \left( \frac{(v[X;Y] * rY[X;Y])}{RY [X;Y]} \right) + 100}{2}$

Dans ces formules :

- $V$  = La moyenne des appréciations attribuées par les membres d'un groupe source pour qualifier ce qu'il pense que les membres de l'autre groupe pensent des membres de son groupe  $[Y;X]$  et de ce qu'il pense que les membres de son groupe pensent des membres de l'autre groupe  $[X;Y]$  ;
- $v$  = La moyenne des appréciations attribuées par un participant, d'après ce qu'il croit que les membres de l'autre groupe ont des membres de son propre groupe  $[Y;X]$  et les appréciations qu'un participant a, d'après l'idée qu'il croit que les membres de son groupe ont de l'autre groupe  $[X;Y]$  ;



- $rX$  et  $rY$  = La représentativité qu'un participant attribue à chaque adjectif donné pour qualifier les membres de son propre groupe  $[Y;X]$  et ceux de l'autre groupe  $[X;Y]$  dans cette exploration indirecte ;
- $RX$  et  $RY$  = La moyenne des représentativités attribuées par les membres d'un groupe source pour qualifier les membres de son propre groupe  $[x;X]$  et ceux de l'autre groupe  $[x;Y]$  dans l'exploration indirecte.

**Les représentativités** : Chaque sujet devait évaluer les adjectifs qu'il avait cités sur une échelle comprise entre 0 et 100 indiquant à quel point les membres de chaque groupe possèdent chacune de ces caractéristiques : les membres de l'autre groupe (exo-représentativité), les membres de son propre groupe (endo-représentativité), les habitants en France (supra- représentativité utilisée dans les trois conditions expérimentales) et lui-même (auto-représentativité).

Ces représentativités sont utilisées selon deux possibilités :

- pour pondérer les valeurs des appréciations en fonction de la cible. La pondération est faite par adjectif pour établir ensuite une moyenne par participant. Par exemple, la valeur accordée au premier adjectif de l'exo-représentation est pondérée par la représentativité que le participant a accordée à ce premier adjectif.

Ce type de calcul est fait pour les scores des appréciations endo et méta, en fonction de la représentativité endogroupale (Indiquez à quel point, les (membres de l'endogroupe) possèdent chacune de ces caractéristiques) et pour les scores des appréciations exo et stéréo, en fonction de la représentativité exogroupale (Indiquez à quel point, les (membres de l'exogroupe) possèdent chacune de ces caractéristiques).

- pour déterminer les distances aux groupes l'exogroupe, à l'endogroupe et au supra-groupe. Il s'agit de la moyenne simple des représentativités personnelles (Indiquez à quel point vous possédez vous-même personnellement chacune de ces caractéristiques) vis-à-vis de chacun de ces trois groupes cibles.

Pour la présentation des résultats, les appréciations directes seront présentées à partir du tableau spécifique à la méthodologie RepMut (Tableau 12), qui intègre les appréciations par groupe source et groupe cible.

Tableau 12.

Présentation type de résultats RepMut, endo appréciation et exo appréciation

Source→ Cible↓	Groupe Source A	Groupe Source B	CATEGORISATION EXO GROUPE (EXO-CAT) <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)
<b>Groupe Cible A</b>	Endo-appréciation Groupe A <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)	Exo-appréciation Groupe B <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)	PRÉ-JUGEMENT - CIBLE A (PREJ – A) <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)
<b>Groupe Cible B</b>	Exo-appréciation Groupe A <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)	Endo-appréciation Groupe B <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)	PRÉ-JUGEMENT - CIBLE B (PREJ – B) <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)
	ESTIMATION DE RÉFÉRENCE A (REF A) <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)	ESTIMATION DE RÉFÉRENCE B (REF B) <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)	CATEGORISATION ENDOGROUPALE (ENDO-CAT) <b>Moyenne</b> (ET/Mdn)

NOTE: Le tableau de présentation des résultats RepMut est composé d'un tableau à double entrée. Chaque case comporte la moyenne, l'écart-type et la médiane pour chaque groupe cible. Le point neutre est fixé à 50 ; les appréciations inférieures à 50 peuvent être considérées comme négatives et celles supérieures à 50 comme positives. ET = Ecart-type ; Mdn = Médiane. MÉTA : Meta appréciation, STÉRÉO = Stéréo appréciation.

Trois effets sont à considérer : estimation de référence, pré-jugement et catégorisation.

- L'effet d'*Estimation de référence* (effet majeur relatif aux groupes sources) exprime le consensus du groupe dans la façon d'évaluer ou *écart normatif* entre les deux groupes. Dans le modèle général de la méthodologie RepMut, cet effet reçoit le nom générique de *Norme*, exprimant la compréhension de la scène sociale qui est mobilisée par les participants. Dans le cas de cette recherche en particulier, nous avons préféré celui d'*Estimation de référence* afin de lever l'ambiguïté sur la norme antiraciste et sur tout autre cadre législatif susceptible de créer confusion avec la définition de cet effet.
- L'effet de *Pré-jugement* (effet majeur des groupes cibles) rend compte des pré-jugements, voire des préjugés existant à l'encontre d'un groupe (estimation chiffrée des préjugés associés à chaque groupe).
- L'effet de *Catégorisation* (effet d'interaction) rend compte des effets de catégorisation. Il exprime la différence entre l'endogroupe et l'exogroupe, quelle que soit la source, constituant un indice numérique de discrimination.

Pour la présentation des résultats, les appréciations indirectes seront présentées à partir du tableau semblable, spécifique à la méthodologie RepMut (Tableau 13), qui intègre les appréciations par groupe source et groupe cible.

Tableau 13.

Présentation type de résultats RepMut des réputations attribuées à l'endogroupe (méta) et à l'exogroupe (stéréo) de façon relayée.

Source→ Cible↓	Groupe Source A	Groupe Source B	EXO-CAT Moyenne (ET/Mdn)
Groupe Cible A	MÉTA A	STÉRÉO B	PREJ – A
	Moyenne (ET/Mdn)	Moyenne (ET/Mdn)	Moyenne (ET/Mdn)
Groupe Cible B	STÉRÉO A	MÉTA B	PREJ – B
	Moyenne (ET/Mdn)	Moyenne (ET/Mdn)	Moyenne (ET/Mdn)
	REF A	REF B	ENDO-CAT
	Moyenne (ET/Mdn)	Moyenne (ET/Mdn)	Moyenne (ET/Mdn)

NOTE: Le tableau de présentation des résultats RepMut est composé d'un tableau à double entrée. Chaque case comporte la moyenne, l'écart-type et la médiane pour chaque groupe cible. Le point neutre est fixé à 50 ; les appréciations inférieures à 50 peuvent être considérées comme négatives et celles supérieures à 50 comme positives.

Il est toutefois à considérer que le tableau n'a pas une lecture identique à celui des mesures directes. Les mesures sont toujours relayées. C'est pour rappeler cette différence que nous explicitons à chaque fois le type d'appréciation demandée (méta ou stéréo) et que nous avons coloré en gris les cases (contrairement aux mesures directes, signalées en couleur bleu (Noirs), vert (Africains) ou jaune (Autochtones : Blancs ou Européens)).

Dans chaque cas, nous avons testé les effets principaux et l'analyse s'est enrichie de celles à l'intérieur des quatre cases principales afin d'affiner la compréhension des mécanismes mis en place par les participants.

Cette façon de procéder a été utilisée dans les analyses d'appréciation pour les études RepMut 6.1.1. (Blanc vs. Noir) et 6.1.2. (Africain vs. Européen).

Pour les tests de significativité, compte tenu du non-respect des critères d'homogénéité de variances et de normalité pour la majorité des comparaisons, nous avons décidé d'utiliser des tests non paramétriques : Mann-Whitney (MW), dans les cas de comparaisons entre groupes, et Wilcoxon (W) dans les comparaisons à mesures répétées. Pour les valeurs de p, nous avons choisi le seuil de

$p < .05$  et l'importance de l'effet  $r$  a été calculée en divisant  $Z$  par la racine carrée de  $N$  ( $r = Z / \sqrt{N}$ ). Les valeurs de  $p$  ont été corrigées selon la méthode de Benjamini quand cela a été nécessaire<sup>89</sup>.

Finalement, pour systématiser la présentation graphique des appréciations et réputations, nous avons créé une représentation graphique particulière (Figure 8).

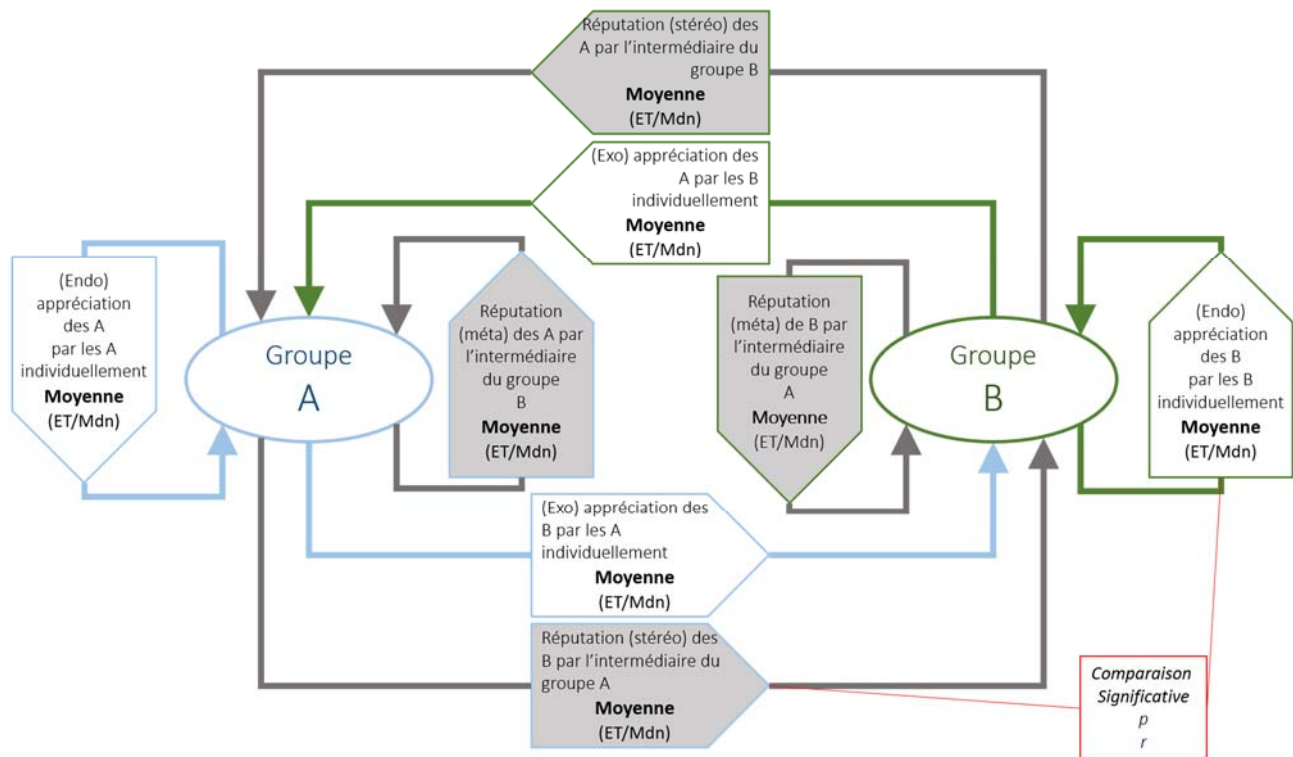


Figure 8. Représentation graphique des relations en accord avec l'outil RepMut

Dans le graphique, nous retrouvons les deux groupes faisant partie de la catégorisation proposée (A et B). Dans tous les cas, les flèches relient les deux groupes dans le sens du groupe source de la mesure vers le groupe cible de celle-ci.

Les mesures directes (endo appréciation et exo appréciation) sont présentées en couleurs (bleu ou vert) indiquant à chaque fois le groupe source. L'indication « individuellement » souligne le fait que ces mesures, concernent ce que les participants, faisant partie de leur groupe, considère être l'appréciation du groupe cible.

<sup>89</sup>. Cette étude a donné lieu à une présentation orale dans une conférence internationale (Velandia-Coustol *et al.*, 2014) ainsi qu'à un article (Velandia-Coustol *et al.*, 2015). Elle a été également présentée dans un chapitre d'ouvrage (Castel et Lacassagne, 2015) et fait l'objet d'une présentation de vulgarisation (Velandia-Coustol, C.R. (2014). *Les relations entre les Africains et les Bourguignons. L'avis des uns et des autres ou Le "Politiquement Correct" Dans Les Relations Blancs-Noirs En Europe. Un Exemple En Bourgogne*. Le joli mois de l'Europe (Conseil Régional Bourgogne) et Le printemps de l'Europe (Ville de Dijon). Dijon, 12 mai 2014. ([http://www.jolimoiseurope-bourgognefranchecomte.fr/cgi-local/jmde\\_affiche\\_detail\\_manif.pl?ID=306---Langue=1](http://www.jolimoiseurope-bourgognefranchecomte.fr/cgi-local/jmde_affiche_detail_manif.pl?ID=306---Langue=1))).

Les mesures indirectes (méta appréciation et stéréo appréciation), que nous simplifions grâce au terme « réputation » sont représentées par des flèches grises. La couleur de l'encadré reprend le groupe source de chaque réputation. L'indication « par l'intermédiaire du groupe » souligne l'aspect relayé de ces réputations.

Enfin, le graphique montre avec des balises rouges les comparaisons ayant montré des différences significatives (bien que toutes les comparaisons possibles aient été testées dans chaque cas). Les traits rouges relient les deux distributions en question.

### 4.3. Entretiens : « Récits de vie des Migrants d'Afrique noire francophone en Bourgogne »

#### 4.3.1. Présentation

Cette troisième méthode de recueil des données a comme but l'approfondissement des vécus, des sentiments, des réussites et des défaites dans l'intégration des migrants établis dans la région. Il s'agit également de fournir des informations sur les perceptions des migrants à propos de la culture française et des possibilités d'intégration et sur leur participation dans la vie sociale dans la société d'accueil.

Ainsi, les entretiens (approche qualitatif) se positionnent en complément des deux questionnaires précédents, en fournissant des expériences concrètes d'un groupe de participants résidant en Bourgogne. Au début de chaque étude issue des entretiens, un tableau récapitulatif présente la structuration des résultats pour l'étude concernée (avec indication des thèmes et sous-thèmes évoqués).

Les groupes thématiques répertoriés dans le protocole proviennent de l'analyse du questionnaire MRR. L'arborescence en sous-catégories a émergé de l'analyse des résultats, ce qui constitue un des produits de notre démarche, dans l'optique d'avoir un outil plus fin de compréhension du vécu des migrants.

#### 4.3.2. Participants

Vingt-trois citoyens des pays d'Afrique subsaharienne francophone ont participé aux entretiens. Il s'agit de trois femmes et de 20 hommes, dont l'âge est compris entre 23 et 55 ans ( $M = 35.96$ ,  $ET = 10.64$ ). Les nationalités des participants sont les suivantes : deux Béninois, un Comorien, trois Gabonais, deux Guinéens, trois Maliens, trois Centrafricains, quatre Congolais (RDC), un

Congolais (Brazzaville), trois Sénégalais et un Togolais. Le temps de résidence en France varie entre un an et 25 ans (M = 8.87, ET = 7.07).

Les niveaux de formation sont les suivants : un des participants a réalisé des études primaires, deux ont réussi le niveau baccalauréat, treize suivent ou ont suivi des formations universitaires (entre Licence et Master 2), cinq réalisent un doctorat et deux ont déjà une qualification de docteur.

Au niveau des professions, l'échantillon comporte deux artistes, un commerçant, un enseignant, un demandeur d'emploi, un entrepreneur, sept étudiants (de Licence jusqu'au Master 2), trois doctorants, quatre salariés, un footballeur en reconversion et deux prêtres catholiques.

#### 4.3.3. Procédure

Les vingt-trois participants ont été recrutés grâce à des contacts personnels ou professionnels dans la région Bourgogne. Suite à une brève explication sur l'intérêt de cette recherche, les participants ont participé de façon volontaire aux entretiens, sans aucun type de rétribution.

Les entretiens ont été enregistrés afin de permettre la récupération d'un maximum d'informations. Durant les retranscriptions, les éléments permettant l'identification du participant ont été volontairement omis.

Les participants ont eu la possibilité de consulter les documents, afin de vérifier la fidélité de la transcription et éventuellement demander l'effacement des éléments supplémentaires avant le traitement. Cependant, seulement deux participants ont consulté les transcriptions de leurs entretiens et aucune modification n'a été demandée.

#### 4.3.4. Instrument et recueil des données

Pour la réalisation des entretiens, nous avons établi un premier protocole qui a été testé avec un groupe de quatre personnes. Suite à cette passation, des corrections ont été apportées, sans que cela implique des modifications majeures. Le protocole final d'entretien (Annexe 15) suit la logique d'un voyage.

Le protocole aborde quatre thématiques fondamentales (en reprenant les trois moments (Avant, Durant et Après) proposées par le questionnaire MRR) : a) l'arrivée et l'adaptation, b) l'intégration professionnelle et sportive (pour les personnes qui ont une activité physique régulière ou occasionnelle), c) la discrimination et d) l'avenir. Les données d'identification des participants ont

été recueillies en début d'entretien (Annexe 16). Nous présentons également des informations sur le type de visa d'entrée en France pour chaque participant (Annexe 17).

Pour identifier les participants, nous avons choisi un code alphabétique (A, B, C,... jusqu'à W). L'ordre des entretiens tient compte exclusivement de la chronologie de passation des entretiens. Il s'agit d'une liste unique (hommes-femmes) qui évite les doublons (Monsieur A, Madame B, Monsieur C,... Monsieur W).

#### 4.3.5. Analyse des données

Notre analyse des entretiens est essentiellement qualitatif inductif dans l'analyse fine de sous-catégories (Marsh et White, 2006). La codification à partir de la lecture des retranscriptions d'entretiens pour diviser chaque entretien en fragments ayant un sens.

L'analyse de contenu nécessite la définition des unités d'analyse, c'est-à-dire le plus petit élément de compréhension du « contenu » présent dans les données recueillies<sup>90</sup>. L'analyse a été faite à partir des **unités de propos**. Il s'agit des propositions, de phrases ou de paragraphes, quelle que soit leur extension et ayant parfois une redondance d'idées pour signifier l'importance de l'idée exprimée. Ce choix est justifié par la construction du discours oral.

Pour le codage, les unités de propos ont été organisés en fonction du protocole d'analyse tout en permettant la liberté d'émergence des nouvelles catégories (outre celles proposées dans le protocole initial) ou sous-catégories (González-Teruel, 2015; Neguera, 2010). Un tableau récapitulatif montre l'arborescence de catégories et sous-catégories de l'analyse finale (Annexe 18).

Notre approche est une démarche qui conçoit la co-construction de théories à partir de l'interaction entre le chercheur et le sujet de sa recherche (y compris les participants). Il ne s'agit pas de trouver la vérité, mais plutôt une possibilité plausible de compréhension et d'interprétation. La difficulté de cette démarche est, sans doute, le paradoxe de faire émerger la particularité de chaque participant mais avec l'intérêt de trouver les points d'accord entre l'ensemble des participants (Bardin, 1977).

Dans l'analyse de notre corpus, nous avons pris soin de respecter le double processus de dé-contextualisation, c'est-à-dire fragmenter le corpus en unités et de leurs attribuer un code ayant

---

<sup>90</sup> L'unité d'analyse peut être syntaxique (un mot, une phrase ou un paragraphe) ou sémantique (une personne, une déclaration ou une unité de sens) (Bardin, 1977).

un sens ; et de ré-contextualisation, c'est-à-dire faire émerger des patterns pour ranger et pour éclairer les axes centraux du sens de chaque groupe de fragments (Starks et Trinidad, 2007).

Ainsi, et afin de retrouver les éléments communs, nous avons trié les récits selon les thématiques définies dans le protocole : a) l'arrivée et l'adaptation, b) l'intégration professionnelle et sportive (pour les personnes qui ont une activité physique régulière ou occasionnelle), c) la discrimination et d) l'avenir. L'analyse approfondie a donné lieu à des synthèses thématiques, intégrées dans le moment auxquelles elles font référence (Annexe 18.)



## Chapitre 5. L'Avant : Construction du projet migratoire et mise en place du voyage

Ayant considéré trois moments dans le processus migratoire, nous nous intéressons à l'avant, c'est-à-dire à la préparation et la mise en place du voyage.

Eurostat affirme qu'« historiquement, la relative prospérité économique et la stabilité politique de l'Union Européenne (UE) semblent avoir eu un effet d'attraction considérable sur les immigrants » (Eurostat, 2015).

Une exploration des données européennes produites par cette agence informe que 3.8 millions de personnes ont immigré dans l'un des États membres. Il s'agit du « flux » migratoire. Cependant, ce chiffre est à prendre avec précaution car il inclut les migrants intra-européens. (Eurostat, 2016). Ainsi, seulement 1.9 millions de migrants sont arrivés en Europe, en provenance des pays non membres de l'Union Européenne.

En termes de « stock », le nombre de personnes vivant dans l'Union qui étaient des citoyens des pays non-membres était de 19.8 millions (au 1<sup>er</sup> janvier 2015). Les personnes vivant dans l'UE et nées à l'extérieur de celle-ci étaient 34.3 millions (ce qui inclut les personnes ayant acquis la nationalité d'un des pays membres).

Eurostat (2016) estime que la France, seule, a accueilli 339 902 migrants (162 272 hommes et 177 630 femmes). Cependant, dans cet ensemble, il faut considérer 83 509 personnes en provenance d'un État membre de l'Union Européenne. Ainsi, le nombre de migrants d'un pays tiers est de 256 393. Il est aussi pertinent de signaler que 105 600 personnes ont acquis la nationalité française au cours de l'année 2014.

Lessault et Beauchemin (2009b) ont constaté que « si les migrations subsahariennes sont extrêmement visibles dans les discours politiques et médiatiques, elles constituent pourtant un fait statistique minoritaire » (2009b, p. 193). Nous ne sommes pas sûrs que ceci soit encore le cas car différents événements sociétaux depuis 2010 ont pu modifier les populations ciblées par les discours médiatiques, qui se trouvent maintenant plus centrées sur les populations en provenance du Maghreb et de l'Europe de l'est.

Ces statistiques semblent néanmoins montrer une augmentation lente mais constante des migrants subsahariens : « les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne n'étaient que 20 000 en France au moment du recensement de 1962, contre 570 000 en 2004, soit une multiplication par 27 en un peu plus de 40 ans » (Lessault et Beauchemin, 2009a, p. 1).

Les données statistiques font le comptage des populations de deux façons : soit en termes de flux (les personnes entrant annuellement au pays) ou soit selon les « stocks », la population migrante établie sur le territoire. Il est intéressant de constater que les statistiques françaises ne donnent pas d'informations sur les sorties de migrants (suite à un processus d'émigration ou par le décès de migrants habitant en France).

Quoi qu'il en soit, les migrants d'Afrique subsaharienne en France, et de façon plus large en Europe, restent une minorité (pas uniquement vis-à-vis de la communauté d'autochtones, mais aussi vis-à-vis d'autres groupes migrants). Même en considérant les estimations les plus alarmistes des migrations illégales, cette population ne dépasserait pas 11% du total des migrants établis en France. Dans les cas de conflits, la plupart des migrants d'Afrique subsaharienne reste en Afrique (Lessault et Beauchemin, 2009a).

Ces constats, confrontés à la théorie, font supposer que les migrants arrivant en France peuvent se considérer comme des élites. Ceci produirait chez eux une auto-catégorisation favorable qui contrasterait fortement avec les stéréotypes mobilisés par les autochtones vis-à-vis de cette population.

Pour accéder à des informations sur l'avant du processus migratoire, nous reprenons nos questionnements. Il s'agit d'accéder à des informations sur le positionnement identitaire mobilisé par les Migrants dans la préparation de leur voyage et comment ils construisent ce changement. Il s'agit d'une exploration dans le réel (dans le cas des Migrants effectifs, se trouvant en dehors de leurs pays d'origine) ou dans l'idéal (pour les Non Migrants) de construction du processus migratoire. Dans cette démarche, nous explorons également le lien avec le pays et la culture d'origine.

Pour rappel, quatre analyses ont été effectuées à partir de regroupements différents : a) tous les participants confondus, b) par continent de résidence (résidents en Afrique vs. résidents en Europe), c) par statut migratoire (Non Migrants vs. Migrants) et d) par groupe de participants : 1 : « Non Migrants », 2 : « Migrants en Afrique », 3 : « Migrants en France » et 4 : « Migrants dans d'autres pays européens ».

Une représentation graphique est donnée pour faciliter la compréhension de l'emboîtement des analyses (Figure 9).

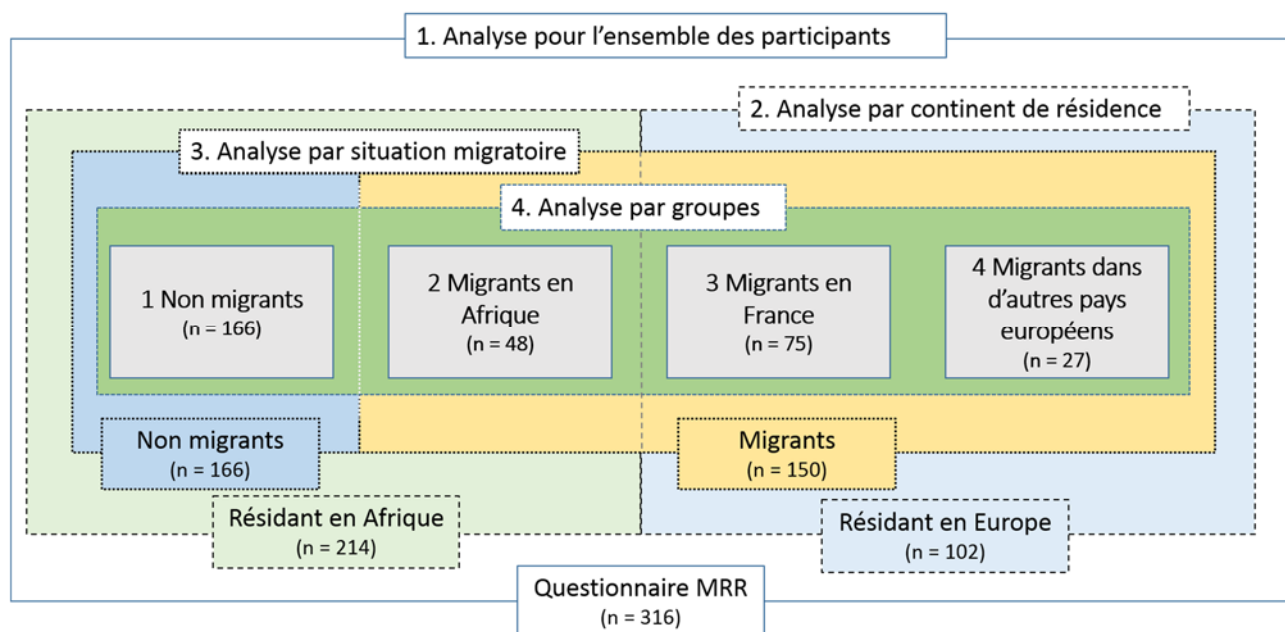


Figure 9. Les quatre types d'analyse des données du questionnaire MRR

Les analyses ont été réalisées par ANOVA de Friedman pour les analyses sur l'ensemble de participants. Pour les analyses par continent de résidence (Afrique vs. Europe) et par situation migratoire (Non Migrants vs. Migrants), nous avons utilisé le test t-Student dans le cas du respect de la condition de normalité des distributions (Kolmogorov-Smirnov). Dans le cas contraire, nous avons utilisé de test U de Mann-Whitney. Pour l'analyse par groupes (1 à 4), nous avons utilisé de test de Kruskal-Wallis. Dans tous les cas, nous avons corrigé le seuil de significativité par la méthode FDR de Benjamini et Hochberg.

Nos premiers intérêts consistent à comprendre comment des personnes, citoyennes des pays d'Afrique subsaharienne francophone, envisagent et construisent leur parcours migratoire, sur qui ces personnes peuvent compter et quels sont les motifs qui les poussent à voyager. Cet objectif est atteint grâce à deux études complémentaires : une par questionnaire (6.1) et l'autre par entretiens semi-directifs (6.2).

### 5.1. Étude « La construction du projet selon le questionnaire MRR »

Cette première étude cherche à fournir des informations sur la façon dont les participants envisagent (n = 166) ou ont construit (n = 150) leur propre projet migratoire. La pertinence de ces informations est de déterminer les mobilisations identitaires lors de cette première étape.

## 5.1.1. La construction du projet

La construction du projet migratoire a été posée selon trois possibilités renvoyant au niveau subordonné : une construction nettement personnelle, une construction partagée entre le voyageur et sa famille ou bien une construction nettement familiale.<sup>91</sup> (Phase 2, Tableau 14)

Tableau 14.

Moyennes et écart-types concernant la construction du projet migratoire. (étude 5.1.)

Possibilités de construction du projet migratoire	Groupe							Total (N = 316)
	1 Non Migrants (n = 166)	2 Migrants en Afrique (n = 48)	3 Migrants en France (n = 75)	4 Migrant dans d'autres pays européens (n = 27)	Résident en Afrique (n = 214)	Résident en Europe (n = 102)	Migrants (n = 150)	
	Projet entièrement personnel	13.61 (5.89) 167.20	11.17 (7.15) 138.45	12.61 (6.19) 151.75	12.89 (6.66) 159.43	13.06 (6.27)	12.69 (6.29)	
Projet partagé avec la famille	12.54 (6.38) 172.73	10.56 (5.88) 141.36	10.12 (5.94) 135.86	11.70 (7.36) 164.33	12.09 (6.31)	10.54 (6.34)	10.55 (6.18)	11.59 (6.35) 2.05
Projet entièrement familial	11.22 (6.51) 174.83	7.33 (6.48) 126.68	8.63 (7.35) 140.53	10.30 (8.15) 164.57	10.35 (6.69)	9.07 (7.56)	8.51 (7.26)	9.93 (6.99) 1.75

NOTE: Les participants ont noté entre 0 et 20. La troisième ligne présente la moyenne des rangs.

Durant le recueil final de données, l'ensemble des participants (n = 316), ont montré une prédilection significative (ANOVA de Friedman  $p = .00000$ ) pour la construction entièrement personnelle ( $M_{rang} = 2.20$ ) puis pour la construction partagée ( $M_{rang} = 2.05$ ) et, enfin, pour la construction entièrement familiale ( $M_{rang} = 1.75$ ). L'ensemble des participants considèrent donc que la préparation et l'exécution du voyage est ou doit être avant tout un engagement personnel<sup>92</sup>.

Nous considérons que cette mobilisation identitaire de type personnel (niveau subordonné) peut être vécue en tant que « gage » de l'implication de la personne et premier acte de différenciation vis-à-vis de sa communauté d'origine. La personnalisation du projet servirait de ligne de base et permettrait au migrant de se distancier de son groupe rendant ainsi possibles les mobilisations identitaires à créer et les nouveaux réseaux relationnels à construire.

L'analyse par continent de résidence (Afrique vs. Europe) ne montre pas de différence significative dans la façon dont les participants notent la construction nettement personnelle (Mann-

<sup>91</sup> Les résultats de la première phase de cette démarche sont disponibles dans deux publications (Velandia Torres et Lacassagne, 2010, 2012).

<sup>92</sup> Les résultats durant la phase de construction et de test du questionnaire (phase 1) ont montré également une prédilection pour l'action nettement personnelle. Cette différence était significative en comparant cette construction en relation avec celle exclusivement familiale ( $F = 18.32, p < .001$ ).

Whitney, *N.S.*,  $p = .52$ ) et nettement familiale (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .11$ ). Concernant la construction partagée entre le migrant et sa famille, les analyses montrent une différence significative (Mann-Whitney,  $U = 9373.50$ ,  $p = .04$ ,  $r = .11$ )<sup>93</sup>, les participants résidant en Afrique attribuant une note plus élevée. Cependant, selon la technique du False Discovery Rate (FDR) de Benjamini et Hochberg, le seuil FDR étant de .016, la comparaison n'est pas significative ( $.04 > .016$ ). Ce résultat suggère donc qu'il n'y aurait pas de différence dans la façon de noter selon le continent de résidence des participants.

L'analyse entre les Migrants et les Non Migrants ne montre pas de différence significative dans la façon de noter la construction entièrement personnelle (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .07$ ). En revanche, les analyses montrent une différence significative dans la façon d'évaluer la construction partagée (Mann-Whitney,  $U = 10087.00$ ,  $p = .003$ ,  $r = .16$ ,  $FDR = .016$ ) et dans la construction entièrement familiale (Mann-Whitney,  $U = 9738.50$ ,  $p = .0007$ ,  $r = .19$ ,  $FDR = .03$ ), de telle sorte que les Non Migrants ont systématiquement des notes plus élevées que les Migrants.

Le consensus sur la façon de noter la construction personnelle confirme l'importance de la différenciation des Migrants (réels ou potentiels) dans l'appropriation du processus migratoire.

La différence entre les Migrants et les Non Migrants dans les deux autres options (construction partagée avec la famille et essentiellement familiale) peut indiquer, d'une part, l'écart entre les plans réel et idéal de la migration (élément qui restera à approfondir en fonction d'autres informations) ; En effet, cette différence pour rendre compte de l'implication réelle de la famille dans la construction du processus ou de l'intérêt des Non Migrants, de valoriser cette implication. Du point de vue des Non Migrants, il pourrait s'agir d'un effet de désirabilité sociale vis-à-vis de la famille avec qui ils restent en contact.

L'analyse par groupes (1 à 4) ne montre pas de différence significative dans la façon dont les participants notent le premier facteur (Kruskal-Wallis, *N.S.*,  $p = .23$ ). Ceci semble évoquer, encore une fois, l'existence d'un consensus sur la construction personnelle du projet migratoire. Pour les deux autres possibilités de réponse, on constate un décalage. La suite des analyses statistiques montre les différences significatives explicitées ci-dessous :

---

<sup>93</sup> Le barème utilisé pour l'interprétation de la taille de l'effet est la suivante :  $< .3$  = effet faible, entre  $.3$  et  $< .5$  = effet moyen,  $> .5$  = effet fort (Guéguen, 2009).

- Projet partagé avec la famille (Kruskal-Wallis,  $H = 10.53598$ ,  $df = 3$ ,  $p \text{ total} = .014 < FDR = .03$ ), le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées ( $p = .02$ ), vis-à-vis du groupe des Migrants en France (3).
- Projet entièrement familial (Kruskal-Wallis,  $H = 14.29733$ ,  $df = 3$ ,  $p \text{ total} = .002 < FDR = .016$ ), le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en Afrique (groupe 2,  $p = .007$ ) et que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .04$ ).

Ainsi, il ressort que le groupe de Non Migrants évalue de façon plus favorable ces deux possibilités de réponse, que la migration soit intra continentale ou en France. Ces résultats confortent nos explications en termes de différence entre les plans réel et idéal de la migration, mais aussi pour les Non Migrants de la désirabilité possible de « bien parler » de la famille et de reconnaître son implication dans le projet des Migrants potentiels.

Par rapport au projet entièrement familial, il est notable que l'analyse par groupe montre également des différences significatives, allant dans le même sens que précédemment, entre le groupe des Non Migrants (1) et les groupes de Migrants en Afrique (3) et en France (4).

L'analyse par continent n'avait pas montré de différences que ce soit pour le projet partagé ou pour un projet entièrement familial entre les résidents en Europe et en Afrique. Ces résultats confirment l'écart entre les Migrants et les Non Migrants. Celui-ci n'a pas émergé dans l'analyse par continents à cause de l'implication du groupe des Migrants dans d'autres pays européens (4).

L'absence dans nos analyses de différence significative pour la construction personnelle peut suggérer, dans cette personnalisation pré-migratoire, l'existence d'un processus commun d'affirmation identitaire, qui confirme le caractère volontaire de la confrontation à une situation d'acculturation (Berry et Sam, 1997).

En conclusion, la construction du projet migratoire est faite dans une identité essentiellement personnelle. Celle-ci rend compte de l'implication de la personne et lui permet de nouvelles mobilisations identitaires qui auront lieu tout au long du processus migratoire.

Cependant, l'écart entre Migrants et Non Migrants, dans la considération de la famille et de son rôle dans la préparation du voyage (construction partagée avec la famille et essentiellement

familiale), révèle que l'individuation du processus migratoire est plus forte pour les Migrants que pour ceux n'ayant pas vécu une migration.

On peut supposer pour les Migrants des stratégies identitaires de détachement vis-à-vis du pays d'origine (délestage culturel) avec un attachement à des valeurs plus individualistes du pays d'accueil.

En termes d'identité, cette centration sur l'individualité peut également être renforcée par le décalage entre le vécu et les idées reçues à propos des migrations (Velandia Torres et Lacassagne, 2012; Velandia-Coustol et Lacassagne, 2014), rendant moins probable le recours à l'image sociale de l'immigrant. Cet élément semble important car cette différence entre le factuel et l'idéal est également soulignée dans la situation d'acculturation et les relations interethniques, dans l'approche proposée par le MAAR (Navas Luque *et al.*, 2007).

Quant aux Non Migrants, il est possible de suggérer l'existence d'un biais de désirabilité sociale relatif à la communauté dans laquelle ils vivent. En termes d'identité, n'étant pas partis et susceptibles de partir, nous pouvons supposer que l'aide de leur groupe est nécessaire.

### 5.1.2. Rôle du réseau relationnel (soutien moral, soutien économique)

Les analyses pour le **soutien moral** (Tableau 15) montrent que l'ensemble des participants ( $n = 316$ , ANOVA de Friedman  $p = .00000$ ) soulignent l'importance de la famille proche (parents :  $M_{rang} = 4.54$  et fratrie :  $M_{rang} = 4.17$ ) suivi de celle du conjoint ( $M_{rang} = 3.58$ ), des amis ( $M_{rang} = 3.28$ ), de la famille élargie ( $M_{rang} = 3.13$ ) et finalement d'autres connaissances ( $M_{rang} = 2.30$ ). La famille proche semble essentielle lorsque les participants sont sollicités pour affiner le soutien moral donné par l'entourage du migrant. Ces résultats sont consistants avec ceux obtenus durant la phase 1<sup>94</sup>.

L'analyse par continent de résidence (Afrique vs. Europe, test de Mann-Whitney) ne montre pas de différence significative dans la façon de noter le soutien reçu de la part des parents (*N.S.*,  $p = .41$ ), de la fratrie (*N.S.*,  $p = .39$ ), de la famille élargie (*N.S.*,  $p = .08$ ) ou des amis (*N.S.*,  $p = .07$ ). En revanche, les résidents d'Afrique notent de façon significativement plus élevée, le soutien reçu de la

<sup>94</sup> Durant la phase 1 (création et test du questionnaire), les participants avaient privilégié le soutien des parents et de la fratrie. La famille ainsi définie étant significativement plus importante ( $F = 70.086$ ,  $p < .0001$ ) que tous les autres types de relation possibles (conjoint, amis, autres membres de la famille, collègues et enseignants).

part du conjoint ( $U = 6698.50$ ,  $p = .0000$ ,  $r = .32$ , avec  $p < FDR = .008$ ) et des relations autres ( $U = 8902.00$ ,  $p = .003$ ,  $r = .17$ , avec  $p < FDR = .017$ ).

Tableau 15.

Moyennes et écart-types concernant le soutien moral des participants (étude 5.1.)

Personnes concernées	Groupe							
	1 Non Migrants	2 Migrants en Afrique	3 Migrants en France	4 Migrant dans d'autres pays européens	Résident en Afrique	Résident en Europe	Migrants	Total
	(n = 166)	(n = 48)	(n = 75)	(n = 27)	(n = 214)	(n = 102)	(n = 150)	(N = 316)
Parents	12.80	12.17	13.75	11.33	12.66	13.11	12.81	12.80
	(6.65)	(6.38)	(6.26)	(8.21)	(6.58)	(6.87)	(6.71)	(6.67)
	158.42	145.93	169.81	149.93	--	--	--	4.54
Fratrerie	11.58	10.81	10.60	10.11	11.41	10.47	10.58	11.10
	(6.42)	(5.28)	(6.66)	(7.92)	(6.18)	(6.98)	(6.47)	(6.45)
	165.10	148.95	152.41	151.83	--	--	--	4.17
Conjoint	11.02	9.27	5.20	6.74	10.63	5.61	6.78	9.01
	(7.20)	(7.64)	(7.18)	(7.79)	(7.32)	(7.34)	(7.61)	(7.68)
	182.45	163.50	112.07	131.33	--	--	--	3.58
Autres famille	8.66	7.06	7.56	5.81	8.30	7.09	7.09	7.91
	(6.34)	(5.57)	(6.59)	(6.61)	(6.20)	(6.61)	(6.27)	(6.35)
	169.28	148.01	152.47	127.59	--	--	--	3.13
Amis	9.61	6.33	7.36	8.37	8.88	7.63	7.21	8.47
	(6.32)	(5.84)	(6.43)	(6.90)	(6.35)	(6.54)	(6.33)	(6.43)
	174.79	130.19	141.11	157.00	--	--	--	3.28
Autres	5.38	3.44	3.08	4.07	4.94	3.34	3.37	4.42
	(7.12)	(5.48)	(6.04)	(6.75)	(6.82)	(6.22)	(5.97)	(6.66)
	169.66	158.77	135.60	147.59	--	--	--	2.30

NOTE: Les participants ont noté entre 0 et 20. Chaque case comporte la moyenne et l'écart-type de chaque source de soutien moral évaluée. La troisième ligne de chaque case comporte la moyenne de rang.

L'analyse par situation migratoire (Migrants vs. Non Migrants) à l'aide du test de Mann-Whitney ne montre pas de différence significative dans la façon de noter la famille proche (parents : *N.S.*,  $p = .98$  et fratrie : *N.S.*,  $p = .17$ ). Il n'en est pas de même avec les autres types de soutien, ceux-ci étant notés significativement de façon plus élevée par les participants Non Migrants : conjoint ( $U = 8474.50$ ,  $p = .000001$ ,  $r = .28$ , avec  $p < FDR = .008$ ), famille élargie ( $U = 10660.00$ ,  $p = .02$ ,  $r = .13$ , avec  $p < FDR = .033$ ), amis ( $U = 9746.00$ ,  $p = .0008$ ,  $r = .19$ , avec  $p < FDR = .017$ ), autres ( $U = 10451.00$ ,  $p = .006$ ,  $r = .15$ , avec  $p < FDR = .025$ ).

Enfin, l'analyse par groupes (1 à 4) ne montre pas de différence significative dans la façon dont les participants notent le soutien de la famille proche (Kruskal-Wallis, parents : *N.S.*,  $p = .50$  ; fratrie : *N.S.*,  $p = .59$ ) et de la famille élargie (Kruskal-Wallis, *N.S.*,  $p = .09$ ). En revanche, les autres types de soutien montrent des scores significativement différents dans les comparaisons suivantes :



- Conjoint : (Kruskal-Wallis,  $H = 34.50564$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total = .000 <  $FDR = .008$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .0000$ ), et que le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .04$ ). De même, le groupe des Migrants en Afrique (2) évalue de façon significativement plus élevée que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .01$ ).

L'écart entre le groupe Non Migrants (1) et les groupes des Migrants en France (3) et dans d'autres pays européens (4) confirment le résultat de notre analyse par continent. Il permet d'identifier plus clairement l'impact des notes des Non Migrants dans l'évaluation de ce soutien. En effet, nous ne pouvons pas affirmer l'existence de différence significative entre les scores des groupes 1 et 2 pour le soutien conjugal.

- Amis : (Kruskal-Wallis,  $H = 12.74475$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total = .005 <  $FDR = .017$ ). Les groupes des Non Migrants (1) et des Migrants en France (3) donnent des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en Afrique (groupe 2,  $p = .017$  et  $p = .04$  respectivement). Ce résultat démontre une sous-estimation du soutien que les participants du groupe des Migrants en Afrique (2) a obtenu ou considère pouvoir obtenir de la part des amis.
- Autres (Kruskal-Wallis,  $H = 9.870866$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total = .019 <  $FDR = .025$ ) Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .04$ ). Il est à noter que les Migrants Africains ne se distinguent pas des Non Migrants. L'aide des autres connaissances, apparue comme un critère de différenciation par continent, semble donc essentiellement due aux Migrants en France. L'impact des personnes ne faisant pas partie de la famille devra être interprété en faisant appel à d'autres informations.

Au-delà des différences qui impliquent plus de relations (amis, autres connaissances) lorsque la migration est lointaine, les résultats confirment le rôle capital de la famille proche et du conjoint, quelle que soit l'analyse effectuée, et confirment les considérations de Wihtol de Wenden (2002) sur la construction du projet et le temps de préparation influencée par les idéaux familiaux, qui peuvent être transmis (de façon directe et indirecte) durant cet accompagnement moral.

L'analyse pour la famille élargie montre des différences significatives uniquement dans la comparaison par situation migratoire : les Non Migrants considèrent plus fortement ce soutien que les Migrants. L'absence de différence significative selon les quatre groupes de participants semble confirmer que la variable « situation migratoire » est pertinente pour comprendre cette différence. La considération sur la notion de « famille élargie » de la part des Africains et son rôle dans le processus migratoire reste à approfondir selon trois hypothèses. Tout d'abord, dans le sens d'une idée de famille qui ne différencie pas entre « proche » et « élargie ». Ensuite dans des engagements différenciés selon la proximité des relations familiales. Enfin, en termes identitaires, selon le plus grand nombre de possibilités qu'elle offre à ceux qui restent de participer à ce processus.

Enfin, la lecture combinée des différents types d'analyse semble indiquer une correspondance entre les groupes de Non Migrants (1) et des Migrants en Afrique (2). Celle-ci est uniquement remise en question dans l'évaluation du soutien amical, que ces derniers estiment plus faible. Deux interprétations semblent possibles : soit, dans le cas d'une migration vers une destination africaine, le soutien de la famille élargie est suffisant, rendant inutile l'inclusion des amis ou soit la notion élargie de famille, étant très inclusive, peut représenter la participation de la totalité du réseau relationnel des Africains, rendant inutile la différenciation entre famille et amis.

Concernant le **soutien économique**, les résultats sont présentés ci-dessous (Tableau 16).

L'analyse pour l'ensemble des participants ( $n = 316$ , ANOVA de Friedman  $p = .00000$ ) montre, par ordre d'importance, le rôle des différentes sources dans le financement du voyage : la famille proche ( $M_{rang} = 4.39$ ), les économies personnelles ( $M_{rang} = 4.34$ ), une bourse ( $M_{rang} = 3.60$ ), la famille élargie ( $M_{rang} = 3.10$ ) et un prêt à titre personnel ( $M_{rang} = 3.06$ ). Les autres types de financement possibles se trouvent en dernière position ( $M_{rang} = 2.50$ ).

L'analyse par continent de résidence ne montre pas de différence significative dans la façon d'évaluer le soutien de la famille proche (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .19$ ). Pour les autres types de financement, les participants en Afrique ont des notes significativement plus élevées que les participants en Europe<sup>95</sup>, avec des effets de taille faible pour les autres financements, moyenne pour les économies et la famille élargie et forte pour la bourse ainsi que pour le prêt bancaire.

---

<sup>95</sup> Analyse par continent (Test de Mann-Whitney) : économies personnelles ( $U = 7008.500$ ,  $p = .000000$ ,  $r = .29$ , avec  $p < FDR = .008$ ), la Bourse ( $U = 6802.500$ ,  $p = .000000$ ,  $r = .32$ , avec  $p < FDR = .017$ ), le prêt à titre personnel ( $U = 5987.000$ ,  $p = .000000$ ,  $r = .40$ , avec  $p < FDR = .025$ ), le soutien de la famille élargie ( $U = 8275.500$ ,  $p = .0002$ ,  $r = .21$ , avec  $p < FDR = .033$ ) et autres possibilités de financement ( $U = 9076.000$ ,  $p = .001$ ,  $r = .18$ , avec  $p < FDR = .042$ ).

Tableau 16.

Moyennes et écart-types concernant le soutien économique des participants (étude 5.1.)

Personnes concernées	Groupe							Total (N = 316)
	1 Non Migrants (n = 166)	2 Migrants en Afrique (n = 48)	3 Migrants en France (n = 75)	4 Migrant dans d'autres pays européens (n = 27)	Résident en Afrique (n = 214)	Résident en Europe (n = 102)	Migrants (n = 150)	
Economies personnelles	11.95	8.85	5.67	8.89	11.25	6.52	7.27	9.72
	(6.61)	(7.24)	(7.31)	(8.49)	(6.86)	(7.73)	(7.63)	(7.48)
	184.67	149.34	109.18	150.85	--	--	--	4.34
Bourse	8.542	7.271	3.427	4.593	8.257	3.735	4.867	6.79
	(7.50)	(8.20)	(6.46)	(7.70)	(7.66)	(6.79)	(7.43)	(7.68)
	181.03	166.24	115.53	125.59	--	--	--	3.60
Prêt à titre personnel	6.65	3.65	1.27	2.07	5.98	1.48	2.17	4.52
	(6.36)	(5.55)	(3.64)	(4.52)	(6.30)	(3.89)	(4.58)	(6.01)
	190.67	149.88	105.79	122.43	--	--	--	3.06
Famille proche	10.00	10.44	11.91	7.41	10.10	10.72	10.63	10.30
	(6.73)	(6.33)	(8.21)	(8.59)	(6.63)	(8.51)	(7.89)	(7.28)
	152.48	159.08	182.15	128.80	--	--	--	4.39
Famille élargie	5.73	3.73	4.25	1.56	5.28	3.54	3.60	4.79
	(6.03)	(4.86)	(6.56)	(3.60)	(5.84)	(6.02)	(5.66)	(5.94)
	176.08	152.66	142.56	105.06	--	--	--	3.10
Autre	3.42	3.17	1.21	1.74	3.36	1.35	1.93	2.7
	(6.42)	(6.32)	(4.07)	(4.86)	(6.38)	(4.28)	(5.07)	(5.85)
	166.98	167.48	138.64	145.59	--	--	--	2.50

NOTE: Les participants ont noté entre 0 et 20. Chaque case comporte la moyenne et l'écart-type de chaque source de soutien économique évaluée. La troisième ligne de chaque case comporte la moyenne de rang.

L'analyse par situation migratoire reproduit le même schéma, en partageant l'avis sur le soutien économique de la famille proche ( $N.S.$ ,  $p = .21$ ). Les autres options présentent des scores significativement plus élevés pour les participants Non Migrants<sup>96</sup> et des tailles fortes d'effets pour le prêt à titre personnel et les économies personnelles. La différence entre Migrants et Non Migrants pour les financements hors famille proche pourrait correspondre à l'imaginaire avant le départ qu'il s'agisse d'une attente de ces financements, pour ceux en passe de partir, et une raison externe de non départ, pour ceux qui sont restés.

Enfin, l'analyse par groupes (1 à 4) ne montre pas de différence significative dans la façon dont les participants notent la famille proche (Kruskal-Wallis,  $N.S.$ ,  $p = .054$ ). Pour les autres sources possibles de financement, nous constatons :

<sup>96</sup> Analyse par situation migratoire (Test de Mann-Whitney) : Économies personnelles ( $U = 8105.00$ ,  $p = .000000$ ,  $r = .30$ , avec  $p < FDR = .008$ ), Bourse ( $U = 8710.00$ ,  $p = .000001$ ,  $r = .27$ , avec  $p < FDR = .025$ ), Prêt à titre personnel ( $U = 7109.00$ ,  $p = .000000$ ,  $r = .40$ , avec  $p < FDR = .017$ ), Famille élargie ( $U = 9531.00$ ,  $p = .0001$ ,  $r = .21$ , avec  $p < FDR = .033$ ), Autre ( $U = 11043.00$ ,  $p = .01$ ,  $r = .13$ , avec  $p < FDR = .042$ ).

- Économies personnelles (Kruskal-Wallis,  $H = 36.85616$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total =  $.000 < FDR = .008$ ). Dans la comparaison, le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées ( $p = .0000$ ) que le groupe des Migrants en France (3).
- Bourse (Kruskal-Wallis,  $H = 33.56766$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total =  $.000 < FDR = .017$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées dans la comparaison avec le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .000002$ ), ainsi qu'avec le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .02$ ). De même, les notes du groupe des Migrants en Afrique (2) sont significativement plus élevées ( $p = .01$ ) que celles données par le groupe des Migrants en France (3).
- Prêt à titre personnel (Kruskal-Wallis,  $H = 58.94030$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total =  $.000 < FDR = .025$ ). Le groupe des Non Migrants (1) note significativement de façon plus élevée que les autres groupes : avec le groupe des Migrants en Afrique (groupe 2,  $p = .03$ ), avec le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00000$ ) et avec le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .001$ ).
- Famille élargie (Kruskal-Wallis,  $H = 19.81483$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total =  $.000 < FDR = .033$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées ( $p = .001$ ), vis-à-vis du groupe des Migrants dans d'autres pays européens (4).
- Autres financements (Kruskal-Wallis,  $H = 10.95978$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total =  $.011 < FDR = .042$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées ( $p = .002$ ) que le groupe des Migrants en France (3).

Ces résultats montrent des différences répétées en fonction des scores octroyés par les participants Non Migrants. Ceci suggère l'importance du point de vue et du vécu de la situation de migrations, pouvant nuancer la façon de considérer le soutien économique de la part de l'entourage.

De façon globale, le soutien moral et économique est dit principalement assuré par la famille proche. Les participants sont d'accord pour signaler cette prédilection, quel que soit le type d'analyse (par continent de résidence, par situation migratoire ou par groupes). Ils semblent rendre compte de l'importance du conjoint dans la migration intracontinentale.

Dans l'évaluation des soutiens possibles, nous constatons en effet des différences révélant un écart entre l'idéal (planifié ou non réalisé) et le réel (vécu) par les participants selon leur lieu de résidence

(scores plus élevés de la part des participants en Afrique) et leur propre situation migratoire (scores plus élevés de la part des participants Non Migrants). L'importance du point de vue reste donc un élément à approfondir.

Plus précisément, il reste à approfondir le rôle attribué à la famille selon la position dans le processus migratoire (en termes de désirabilité dans le discours pour les uns ; de nécessité de jouer sur les liens avec la famille et l'implication dans le projet migratoire pour les autres). Ces stratégies identitaires peuvent même influencer sur la différence entre « famille proche » et « famille élargie ».

### 5.1.3. Le déclenchement

Les résultats de la question sur les situations externes pouvant déclencher le processus migratoire sont présentés ci-dessous (Tableau 17).

Tableau 17.

Moyennes et écart-types concernant les facteurs de déclenchement du voyage (étude 5.1.)

Déclencheurs du voyage	Groupe							
	1 Non Migrants (n = 166)	2 Migrants en Afrique (n = 48)	3 Migrants en France (n = 75)	4 Migrant dans d'autres pays européens (n = 27)	Résident en Afrique (n = 214)	Résident en Europe (n = 102)	Migrants (n = 150)	Total (N = 316)
<b>F1. Les problèmes (crise, guerre)</b>	8.40 (5.57)	8.42 (5.74)	2.73 (4.05)	3.38 (3.82)	8.404 (5.59)	2.900 (3.98)	4.665 (5.27)	6.627 (5.73)
	5.53	6.73	4.31	5.02	--	--	--	1.89
<b>F2. Les relations (famille)</b>	7.35 (5.10)	5.85 (5.01)	4.30 (4.39)	2.18 (3.85)	7.012 (5.11)	3.742 (4.34)	4.418 (4.65)	5.957 (5.10)
	4.86	4.51	5.53	3.80	--	--	--	1.77
<b>F3. Facteurs externes (bourse, invitation)</b>	12.51 (5.57)	10.79 (6.42)	3.38 (5.33)	4.78 (5.55)	12.13 (5.80)	3.75 (5.40)	6.00 (6.60)	9.42 (6.89)
	8.69	8.61	4.67	6.57	--	--	--	2.34

NOTE: Les participants ont noté entre 0 et 20. Chaque case comporte la moyenne et l'écart-type pour chaque groupe. La troisième ligne de chaque case comporte la moyenne de rang.

Le déclenchement présente une nouvelle dimension centrée sur le moment de la prise de décision. L'analyse des données a montré que les participants, en général, accordent une faible importance aux événements déclencheurs (aucun score pour le total de participants ne dépasse la valeur seuil de 10<sup>97</sup>). Cet élément semble logique dans la mesure où la migration suppose une mobilisation identitaire montrant le migrant en tant qu'être unique devant renforcer son estime de soi. La prise en compte d'éléments externes négatifs, en tant que déclencheurs, pourrait nuire au

<sup>97</sup> Les résultats de la phase 1 ont montré une faible attribution du choix de migrer à un événement précis.

poinds des avantages identitaires que le migrant cherche à construire et à revendiquer (de façon consistante avec la TIS et la TAC Tajfel et Turner, 1979; J. C. Turner, 1985).

Cette interprétation est confirmée par la hiérarchie qui émerge dans l'analyse par l'ANOVA de Friedman ( $p = .00000$ ) avec les événements externes positifs (bourse ou invitation en première position ( $M_{rang} = 2.34$ ) suivi des événements négatifs : les problèmes (crise, guerre :  $M_{rang} = 1.89$ ) et les relations (famille :  $M_{rang} = 1.77$ ).

L'identification des événements externes positifs, en première place, peut signifier qu'il s'agit probablement des éléments les moins conflictuels avec la mise en avant de l'identité personnelle et la maximisation d'effets du projet migratoire sur l'estime de soi. En outre, ils appuient la logique individuelle de construction du processus.

L'analyse par continent de résidence (Mann-Whitney) met en évidence des différences significatives dans la façon d'évaluer chaque catégorie de déclencheurs en montrant que les participants résidant en Afrique notent de façon significativement plus élevée chaque facteur<sup>98</sup>. La taille des effets est forte pour les facteurs externes positifs (F3) et moyenne pour les deux autres (F1, F2).

L'analyse par situation migratoire (Mann-Whitney) prouve que les Non Migrants donnent des notes significativement plus élevées que les Migrants pour chacun des facteurs<sup>99</sup>. La taille des effets est faible pour le facteur « relations » (F2) et moyenne pour les deux autres (F1, F3).

Enfin, l'analyse par groupes (1 à 4) démontre des différences significatives dans la façon dont les participants notent chaque type de déclencheur.

- Les problèmes (crise, guerre - Kruskal-Wallis,  $H = 69.66876$ ,  $df = 3$ ,  $p \text{ total} = .000 < FDR = .0.16$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées dans la comparaison avec le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .0000$ ) et le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .0001$ ). Le groupe des Migrants en Afrique (2) donne également des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .0000$ ) et que le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .002$ ).

---

<sup>98</sup> (Mann-Whitney, F1 : (U= 4641.0,  $p = .000000$ ,  $r = .47$ , avec  $p < FDR = .05$ ), F2 : (U= 6673.5,  $p = .000000$ ,  $r = .31$ , avec  $p < FDR = .016$ ), F3 : (U= 3278.5,  $p = .000000$ ,  $r = .57$ , avec  $p < FDR = .33$ ).

<sup>99</sup> Mann-Whitney : F1 : (U= 7558.5,  $p = .000000$ ,  $r = .34$ , avec  $p < FDR = .016$ ) ; F2 : (U= 8220.5,  $p = .000000$ ,  $r = .29$ , avec  $p < FDR = .016$ ) ; F3 : (U= 5795.5,  $p = .000000$ ,  $r = .46$ , avec  $p < FDR = .016$ ).

- Les relations (famille - Kruskal-Wallis,  $H = 39.37299$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total =  $.000 < FDR = .033$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées dans la comparaison avec le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00008$ ) et le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .000001$ ). Le groupe des Migrants en Afrique (2) donne également des notes significativement plus élevées dans la comparaison avec le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .004$ ).
- Facteurs externes (bourse, invitation - Kruskal-Wallis,  $H = 104.9362$ ,  $df = 3$ ,  $p$  total =  $.00 < FDR = .05$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées dans la comparaison avec le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00000$ ) et le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .00000$ ). Le groupe des Migrants en Afrique (2) évalue également de façon significativement plus élevée que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00000$ ) et que le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .001$ ).

L'ensemble des comparaisons multiples, creuse un écart entre, d'une part, les groupes des Non Migrants (1) et des Migrants en Afrique (2) et, d'autre part, les groupes des Migrants en France (3) et des Migrants dans d'autres pays européens (4). Ce constat confirme les résultats des analyses par continent et établit un durcissement des notations pour les déclencheurs d'abord par le fait de migrer (situation migratoire) et ensuite par le continent de résidence. Cela affine notre interprétation sur la différence entre les deux groupes.

En conclusion, les déclencheurs externes de type négatif sont peu investis, en faveur des situations pouvant servir à améliorer l'estime de soi (bourse, invitation).

Nous retrouvons également l'écart entre scores, qui appuient l'interprétation d'une mobilisation identitaire différenciée selon la situation migratoire et le lieu de migration.

Les résidents Africains, qui ont migré en Afrique et qui souhaitent encore partir ou qui sont restés, survalorisent un déclencheur support de financement qui les amènerait (ou aurait pu leur assurer) la possibilité de partir de leur pays d'origine, voire même du continent africain. Pour eux, il s'agit en quelque sorte d'un « coup de pouce » externe, soit attendu dans un monde idéal, soit n'ayant pas existé, ce qui justifie sans dommage, le fait de rester.

Les Migrants en Afrique reconnaissent ce point de vue, mais évoquent l'aspect négatif (guerre, crise) ce qui laisse supposer que leur situation est vécue comme transitoire, et que leur processus migratoire est susceptible d'évolution. Á l'inverse, les Migrants en Europe rejettent les difficultés de l'Afrique comme déclencheurs. Étant Africains en France, nous pouvons supposer qu'il est plus favorable du point de vue identitaire de penser de façon positive à l'Afrique et son réseau de relations sociales, en mobilisant leur identité personnelle.

#### 5.1.4. Les motifs pour migrer

Dans cette dimension, qui vise plus un niveau réflexif, trois facteurs ont été mis en évidence : les motifs liés aux facteurs économiques et la recherche des conditions favorables pour le migrant et sa famille ; la guerre et l'instabilité en relation particulière avec la peur, le danger perçu et la sécurité ainsi que l'accès aux droits comme élément qui rend possible la planification de l'avenir<sup>100</sup>. Les résultats finaux sont présentés ci-dessous (Tableau 18).

Tableau 18.

Moyennes et écart-types concernant les raisons pour migrer (étude 5.1.)

Les motifs pour migrer	Groupe							
	1	2	3	4	Résident en Afrique	Résident en Europe	Migrants	Total
	Non Migrants (n = 166)	Migrants en Afrique (n = 48)	Migrants en France (n = 75)	Migrant dans d'autres pays européens (n = 27)	(n = 214)	(n = 102)	(n = 150)	(N = 316)
<b>F1. facteurs Économiques</b>	11.90	10.49	8.42	8.93	11.58	8.56	9.17	10.60
	(5.24)	(5.97)	(5.76)	(7.05)	(5.43)	(6.09)	(6.10)	(5.82)
	8.82	8.44	8.60	8.48	--	--	--	2.39
<b>F2. guerre et instabilité</b>	6.99	6.44	3.24	4.44	6.86	3.56	4.48	5.80
	(5.17)	(5.08)	(3.98)	(3.91)	(5.14)	(3.98)	(4.55)	(5.03)
	4.40	5.20	4.66	5.54	--	--	--	1.37
<b>F3. Sécurité et droits</b>	11.13	10.54	7.05	9.32	11.00	7.65	8.58	9.92
	(5.60)	(5.70)	(6.09)	(6.49)	(5.61)	(6.25)	(6.21)	(6.02)
	8.16	8.44	7.61	9.22	--	--	--	2.24

NOTE: Les participants ont noté entre 0 et 20. Pour les quatre groupes de participants (1, 2, 3, 4), La troisième ligne de chaque case comporte la moyenne de rang.

Les résultats pour l'ensemble de participants concernant les raisons pour migrer ont été traités par ANOVA de Friedman ( $p = .00000$ ). Il en ressort que les participants positionnent les « facteurs économiques » à la première place ( $M_{rang} = 2.39$ ) et le facteur concernant « la sécurité et les droits »

<sup>100</sup> La première version du questionnaire (phase 1) comportait également un quatrième facteur concernant les « motifs touristiques ». Celui-ci n'a pas été retenu dans l'analyse finale en raison de la faible consistance interne ( $\alpha = .43$ ).



à la deuxième ( $M_{\text{rang}} = 2.24$ ), avec une corrélation positive ( $r(315) = .64, p < .001$ ) entre ces deux facteurs.<sup>101</sup> Le facteur « guerre et insécurité » se situe en troisième position ( $M_{\text{rang}} = 1.37$ ).

La suite des analyses montre des nuances dans la façon dont chaque groupe évalue les motifs pour partir :

Une intensité plus importante est donnée par les participants en Afrique. Les scores de ce groupe sont significativement plus élevés que ceux des résidents en Europe<sup>102</sup>. Dans les trois cas, la taille de l'effet est faible.

L'analyse par situation migratoire (Migrants vs. Non Migrants) montre que les participants Non Migrants notent significativement chaque facteur comme plus important que les Migrants<sup>103</sup>. Les effets étant faibles pour les trois facteurs.

Enfin, l'analyse par groupes (1 à 4) montre des différences significatives dans la façon dont les participants évaluent chaque type de déclencheurs, de la façon suivante :

- Facteurs économiques (Kruskal-Wallis,  $H = 20.75433, dl = 3, p \text{ total} = .000 < FDR = 0.016$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées dans la comparaison avec le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00007$ ).
- Guerre et instabilité (Kruskal-Wallis,  $H = 34.89060, dl = 3, p \text{ total} = .000 < FDR = 0.016$ ). Les groupes des Non Migrants (1) et des Migrants en Afrique (2) évaluent de façon significativement plus élevée que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00000$  et  $p = .0008$  respectivement).
- La sécurité et les droits (Kruskal-Wallis,  $H = 22.42872, dl = 3, p \text{ total} = .000 < FDR = 0.016$ ). Les groupes des Non Migrants (1) et des Migrants en Afrique (2) donnent des notes significativement plus élevées dans la comparaison avec le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00001$  et  $p = .01$  respectivement).

---

<sup>101</sup> Le premier recueil des données (phase 1) avait montré que l'ensemble de participants associaient le départ avec la recherche de conditions économiques favorables ( $M = 9.03$ ), de même qu'avec la sécurité et l'accès aux droits ( $M = 8.57$ ) de façon significativement plus importante ( $F = (22.888), p < .0001$ ) que l'évitement de la guerre et les contraintes du continent africain (évoqués marginalement :  $M = 4.59$ ). Dans la spécificité des réponses par groupes, les résultats globaux ont été confirmés particulièrement par les migrants qui résident en Afrique (groupe B), groupe ayant considéré plus fortement les facteurs économiques en tant que motifs pour quitter le pays ( $M = 10.48, F = 4,40, p < .05$ ).

<sup>102</sup> Mann-Whitney : F1 : ( $U = 7680.000, p = .000020, r = .24$ , avec  $p < FDR = .05$ ), F2 : ( $U = 6604.000, p = .000000, r = .32$ , avec  $p < FDR = .016$ ), F3 : ( $U = 7574.000, p = .00001, r = .25$ , avec  $p < FDR = .033$ ).

<sup>103</sup> Mann-Whitney : F1 : ( $U = 9130.50, p = .00004, r = .23$ , avec  $p < FDR = .033$ ), F2 : ( $U = 8808.50, p = .000007, r = .25$ , avec  $p < FDR = .016$ ), F3 : ( $U = 9526.50, p = .0003, r = .20$ , avec  $p < FDR = .05$ ).

Les analyses entre groupes (1 à 4) ne permettent pas d'identifier de différence significative entre la façon de noter des participants des groupes Migrants en France (groupe 3) et Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4). Elles ne montrent pas, non plus, de différence significative entre les groupes des Non Migrants (1) et celui des Migrants en Afrique (2). Ces différents éléments confirment que la considération continentale aurait un impact dans la façon de comprendre les raisons pour partir.

Dans la logique de notre analyse sur la construction individuelle de la préparation du voyage, le premier facteur suggère une perspective d'amélioration des conditions imaginées (pour les participants en Afrique), qui se trouve nuancé chez les participants qui habitent déjà en Europe. La différence entre l'idéal et le réel peut être mise en avant mais, cette fois-ci, de façon nuancée selon les points de référence géographiques.

La guerre et son pendant positif (la recherche de sécurité et de droits stables) restent présents comme motifs de départ pour les Africains, même pour ceux qui ont déjà quitté leur pays d'origine. Ces deux facteurs sont cependant moins reconnus que les conditions économiques qui renvoient pour eux, soit à un idéal à atteindre, soit à une rationalisation satisfaisante. Les résidents en Europe continuent à valoriser les points favorables à leur identité.

En conclusion, les facteurs économiques, la sécurité et les droits semblent justifier principalement le départ des Migrants. Cependant, un décalage est à nouveau présent dans la façon d'imaginer le processus et d'évaluer la situation vécue. Il semblerait que, dans ce cas précis, il s'agit de la considération géographique (continent de résidence) qui a un impact sur la façon différenciée de noter.

#### 5.1.5. Synthèse de l'étude 5.1.

Cette première étude du processus migratoire a permis de repérer que le migrant privilégie une affirmation identitaire du type personnel dans la préparation du voyage. Il se détache ainsi des identités liées à l'histoire de sa famille ou à sa société d'origine. Cette stratégie identitaire s'exprime dans quatre éléments :

1. **L'identification d'une construction essentiellement autodéterminée** (les participants étant unanimes). La personnalisation du projet confirme l'engagement du migrant et donne des pistes d'un processus de délestage culturel nécessaire pour le projet.

2. **La participation des parents et de la fratrie** est envisagée dans le soutien moral et économique. Une moindre importance est accordée aux amis et à famille élargie, et encore dans une moindre mesure à d'autres relations non définies. La mobilisation du réseau relationnel est possible bien que respectant majoritairement une centration personnelle.

Le rôle accordé à la famille ainsi que l'impact de cette relation dans la mise en place du processus migratoire reste à approfondir.

La différence dans la définition de la famille, pouvant se rattacher à des éléments culturels, peut avoir un impact dans l'importance accordée aux relations et à l'implication de celles-ci dans la préparation du voyage. Cette conception permettrait d'expliquer les différences dans la façon de comprendre les relations avec les amis ou autres connaissances, dans la mesure où soit ces relations ne sont pas activées dans la préparation du voyage, soit elles sont déjà prises en compte dans une considération plus large de la famille.

3. **Le migrant confère peu d'importance aux situations externes négatives** (guerre, crise) pouvant déclencher le projet migratoire. La seule possibilité de considérer des déclencheurs externes est la mise en relation des situations soulignant les mérites personnels (bourse, invitation), donnant un avantage identitaire.

4. Ainsi, **les motifs justifiant le voyage** sont principalement liés à des considérations qui permettent une mise en perspective positive de soi en fonction de la disponibilité de ressources et de la protection des droits personnels du migrant.

Dans ce processus de préparation et dans l'identification des raisons, un décalage est visible entre, d'une part, les participants vivant dans leur pays d'origine (idéal), pour qui semble exister un besoin de rationalisation, et d'autre part, les migrants et plus particulièrement ceux résidant en France qui favorisent leur identité personnelle dans l'explication de leur processus migratoire.

Dans la même perspective, un écart semblable est retrouvé concernant les déclencheurs et les raisons pour partir en fonction du continent de résidence, même si les résultats des deux groupes de participants vont dans le même sens. Les résidents en Europe ont des scores plus modérés sur les raisons pour partir que les résidents d'Afrique, probablement parce qu'ils sont sous l'influence des situations vécues. Nos analyses indiquent que les Migrants focalisent leur attention sur la meilleure configuration de la réalité possible, afin de profiter des avantages pour leur identité personnelle.

## 5.2. Étude « La construction du projet migratoire dans les récits des migrants en Bourgogne »

Sur la base de 23 entretiens semi-directifs, cette étude approfondit la construction du projet migratoire dans le cas particulier des migrants vivant en Bourgogne. Les spécificités et les exceptions délimitent la compréhension du point de départ du processus migratoire. Une description de chaque participant en ce qui concerne ses caractéristiques démographiques, sa formation, son parcours de vie professionnelle et sa situation actuelle est déclinée en annexes (Annexe 16, Annexe 17).

L'analyse des expériences des participants a donné lieu à trois grandes thématiques : prise de la décision et construction du projet (Annexe 19), le soutien moral et économique dont le migrant a bénéficié (Annexe 20), les souvenirs du voyage et les premiers mois de vie en France. Ce dernier thème a été décomposé en deux : les discours positifs ou neutres et les discours négatifs ou difficultés. (Annexe 21).

Compte tenu de notre intérêt pour la compréhension des mobilisations identitaires et des relations intergroupes des migrants, certains éléments de l'analyse détaillée ont été retenus pour cette présentation en fonction de leur pertinence pour notre propos général. Les autres éléments sont néanmoins disponibles dans le Tome 2. Les résultats de la construction du projet migratoire sont présentés dans l'ordre suivant (Tableau 19).

Tableau 19.

Grille de lecture des entretiens à propos de la construction du projet migratoire (étude 5.2.)

Thématique et explication	Catégories
<b>Prise de décision et construction du projet</b> (vécu subjectif de la décision de voyager et personnes et ou événements pouvant influencer la décision).	Décision essentiellement personnelle
	Décision partagée entre le migrant et sa famille et
	Décision essentiellement familiale
<b>Rôle du réseau relationnel (soutien moral et économique)</b> (mise en perspective du réseau relationnel et du type de soutien dans la création du projet)	La famille proche (les parents, la fratrie, le conjoint)
	La famille élargie et autres connaissances (oncles, tantes, grands-parents, cousins, cousines, etc.)
	Le migrant seul
<b>Les raisons du voyage</b> (motifs pouvant expliquer le départ du pays d'origine et mise en évidence de la multi-causalité du voyage)	Raisons portant sur le migrant et son histoire personnelle (études, proposition de travail, famille sur place, histoire personnelle avant voyage)
	Raisons portant sur le pays d'origine et son histoire (histoire du pays et langue française, situation du pays au moment du départ)

### 5.2.1. Prise de décision et construction du projet

Nous avons analysé les discours des participants par rapport aux trois possibilités de construction du projet (étude 5.1), à savoir : projet migratoire construit personnellement, projet en accord avec la famille du migrant ou projet exclusivement familial (sans l'intervention de la personne concernée). En effet, même si les sujets privilégient la décision personnelle, ces trois types de décision apparaissent dans les discours.

#### 5.2.1.1. Décision essentiellement personnelle

L'analyse des explications sur la construction personnelle du projet montre que celle-ci est, pour les participants, liée majoritairement à un projet éducatif (A, D, G, K, Q, U, V) :

*« (...) j'ai pris la situation en mains en 2008 (...) j'ai pris le temps de constituer le dossier comme ça a été demandé, j'ai fait une inscription ici en France, mon inscription a été acceptée, on m'a envoyé l'admission, j'ai constitué mon dossier pour demander le visa au consulat ; voilà, donc j'ai constitué le dossier, j'ai déposé, après ils m'ont rappelé, comme ça se fait, quoi... après ils ont vérifié le dossier, après ils t'appellent pour venir chercher le visa, donc, c'est comme ça que moi j'ai fait... mes démarches, voilà » (participant D).*

Deux participants utilisent « on vient » à la place de « je viens », bien que le discours signale un engagement personnel (P, R). Cette formulation fait suite à des discours portant sur le besoin de continuer le parcours de formation, avec une gradation dans la conscience d'une alternative à un moment donné et pouvant aller d'un choix explicite : *« j'avais la possibilité soit de rester au Sénégal ou de continuer en France ; donc, j'ai choisi de quitter mon pays donc pour venir étudier en France, quoi. (...) c'était envisagé » (participant J)* à une obligation : *« on va dire pour des personnes qui prétendent faire des études d'un certain niveau, le passage par la France est quasi obligatoire » (P)*. La migration peut ainsi renvoyer directement à l'identité du migrant ou être subordonnée à une autre identité : être « quelqu'un de reconnu plus tard ».

Une fois la décision prise, les participants évoquent également deux éléments favorisant la mise en place de cette décision autodéterminée de migrer : soit il s'agit de suivre un choix contextuellement simple ; soit il s'agit de profiter d'une opportunité.

**Pour ce qui est du choix simple** (première option), 14 participants ont manifesté que la décision de voyager avait été prise de façon naturelle ou simple ; dans leur discours, le voyage est une évidence qu'ils ont décidé d'assumer. Cette évidence s'appuie sur le contexte relationnel pouvant faire référence :

- a. À la famille (B, G, V) en relation à la tradition familiale de migration.

- b. À la vie sociale dans le pays d'origine (J, F, Q, R, W) avec la perception non favorable de la situation du pays d'origine (J).
- c. À la perception de l'Europe comme Eldorado (Q, R, W), avec l'idée du voyage comme une réussite.
- d. À la vie sociale déjà existante avec les membres du pays d'accueil (F) et notamment à l'existence du jumelage et les connaissances développées dans ce cadre-là : *« Bon, à vrai dire, j'ai pas du tout pensé à venir en France, ça c'est fait naturellement parce que ma ville est jumelée avec une ville française » (F).*
- e. À la vie sociale imaginée dans le pays d'accueil et aux relations, dans le cadre des études, avec leurs futurs collègues (A, D, E, G, J, K, L, P, Q, R) facilités par des discours qui font appel à des considérations sur l'histoire commune entre la France et le pays d'origine (A, R) ou à l'utilisation de la langue française (À, D, G, K, en lien avec le passé de colonisation).

**Les opportunités** (deuxième option) sont peu nombreuses. Aux éléments liés à la guerre et l'opportunité de quitter le pays, s'ajoutent les opportunités professionnelles qui déclenchent ou facilitent la préparation du voyage.

Un exemple d'opportunités, en termes d'études, est la démarche d'une école de commerce (E), qui fait directement et régulièrement son recrutement en Afrique, en partenariat avec les universités locales. Cette situation est facilitatrice du voyage, qui était déjà voulu :

*« ...c'est l'école de commerce qui a un partenariat avec mon école, qui se situe à Dakar (...). Ils sont venus nous proposer des tests à faire. Ils ont demandé, en fait, si nous souhaiterions intégrer une école de commerce en France (...) ...pendant un mois où il y a plusieurs écoles qui venaient avec leurs supérieurs de management et proposaient leurs concours. Moi, quand j'ai su qu'ils allaient venir, j'ai commencé à y réfléchir pour voir clair si je veux venir faire une école de commerce ou pas. » (E)*

En contexte professionnel, deux participants (F, W) évoquent des opportunités en fonction des perspectives professionnelles. Il peut s'agir d'une idée de succès global : *« Elle m'a fait rêver en me disant plein de choses. Une fois que je m'implante ici, je peux tout réussir (...) il suffit de trouver la bonne voie (...) Maintenant, comme ça, je suis venu » (F)* ou alors, il peut s'agir d'une offre précise qui présente le voyage comme une opportunité mais également comme un signe de réussite, comme dans le cas d'une cooptation en tant que footballeur professionnel (W). La démarche d'être recruté pour une équipe étrangère, bien que faisant partie de mœurs au Sénégal, reste accessible à une élite :

*« ... J'étais footballeur au Sénégal et puis j'ai été détecté par un coach de football, (...) j'étais dans un club, j'étais salarié donc et puis j'étais international. J'étais aussi dans l'équipe nationale des jeunes, donc, c'est à partir de là que je me suis fait détecter » (W).*

Bien que cette situation puisse renvoyer les participants à une identité catégorielle (footballeur), la perception de réussite, met en avant la personne qui est « choisie », et qui obtient, un avantage identitaire particulier, spécifique à sa personne. En outre, la réussite place le migrant dans une partition de type hiérarchique, vis-à-vis des personnes de son entourage.

#### **5.2.1.2. Décision partagée entre le migrant et sa famille et décision essentiellement familiale**

**Pour la décision partagée avec la famille :** la construction du projet migratoire faite avec la famille est mise en avant par trois participants (E, G, L) qui évoquent la création d'un projet réfléchi et discuté avec des personnes de la famille : *« mes parents m'ont aidé à faire mon choix et à venir en France » (E)*. Le but des proches est soit de garantir la protection du migrant vis-à-vis d'un danger, soit d'améliorer sa qualité de vie.

**Pour la décision essentiellement familiale :** les participants qui considèrent que la décision de migrer ne leur appartient pas, deux types de réponses ont émergé : quand la décision de migrer vient de la famille ou d'une tierce personne et quand celle-ci est prise suite à un danger réel ou perçu vis-à-vis de la vie au pays.

D'une part, la décision peut être prise par quelqu'un d'autre (B, F, H, O, T). Pour ces situations, la consultation n'a pas d'autre issue possible que le voyage (T) ou alors il n'y a pas de consultation (O, H) : *« ... ce n'était pas imposé (...) mais, est-ce qu'on m'a demandé mon avis pour savoir ce que je voulais vraiment ? Non. Donc, c'était « voilà, tu vas partir, tu vas rejoindre ton père » » (O)*.

Il peut y avoir également l'implication d'autres personnes : soit dans une relation amoureuse (F, B) soit dans le cas du travail, avec un supérieur hiérarchique (N).

D'autre part, la décision peut faire suite à une situation de danger (C, I, J, M, S), vis-à-vis des filiations politiques spécifiques qui mettent en danger l'intégrité des migrants (M, S) ou vis-à-vis des conflits politiques en général : *« C'est à partir du moment où on a connu des guerres (...) c'est la guerre, on ne peut pas préparer... le but c'était de quitter la capitale, d'aller le plus loin possible » (I)*. La situation de danger peut parfois permettre un temps de réflexion avant la décision de quitter le pays et l'Afrique grâce à un séjour dans un pays voisin (I).

Les discours suggèrent une fusion entre l'envie de voyager et le désenchantement du pays d'origine qui se trouve dans une situation de « *non avenir possible* » (J). Ce désenchantement peut aller jusqu'à une menace vitale (C), forçant les participants à quitter le territoire.

Pour ces situations de danger, la construction discursive en évitant le pronom « Je » et en privilégiant le « On », peut être interprétée en tant que mécanisme pour imposer une distance supplémentaire face à des situations douloureuses du passé :

*« ça n'a pas été simple de se décider mais en fait, d'emblée, auparavant, j'avais l'habitude de faire des va-et-vient en tant qu'artiste jusqu'à ce qu'il y ai eu le tissu économique du pays qui s'est détérioré, où on a avait, on avait le pouvoir du marché (économique) qui était tellement bas qu'on pouvait pas tenir, on ne pouvait pas tenir, c'est ça qui a fait que lors d'un voyage, l'idée s'est posé de ne plus retourner, voilà. (...) c'était une opportunité (...) et comme elle était longue et tout ça, ça m'a permis de mûrir ma réflexion et de pouvoir me décider en conséquence » (C).*

La possibilité de quitter une situation défavorable rappelle que la situation existe et qu'elle peut avoir un impact dans des choix migratoires, mais montre également que les participants arrivent à modifier la perception à leur avantage, car dans les trois cas, l'opportunité de quitter le pays est associée à d'autres éléments positifs (tourné artistique, regroupement avec la famille, possibilités économiques dans le pays d'accueil).

L'évocation des situations défavorables nous font tenter une autre explication sur les déclencheurs liés au niveau catégoriel : Il est possible d'imaginer le processus migratoire comme une mobilisation identitaire, permettant au migrant de quitter un groupe désavantagé (Africains, Citoyens d'un pays en guerre, Victimes, etc...) pour rejoindre des groupes plus prestigieux (Migrants, Expatriés, Habitants en Europe, Survivants, etc.).

En conclusion, la prise de la décision est majoritairement personnelle. Elle peut être interprétée de différentes façons, en fonction de la distance que les migrants établissent avec leur choix (allant d'un choix libre dans l'alternative de partir ou rester à la migration comme nécessaire à la réalisation d'un autre projet) mais aussi avec le point de référence choisi (pays d'origine vs. Pays d'accueil).

Il s'en suit la mise en évidence des contextes (familiaux, académiques ou sociaux) ou des opportunités (éducatives, professionnelles ou de fuite d'un danger) comme éléments facilitant la décision. Quelle que soit la nature des conditions facilitatrices, elles sont réélaborées par les participants afin de les intégrer dans une perspective personnelle et positive.

Les décisions prises essentiellement par la famille restent moins investies.



### 5.2.2. Rôle du réseau relationnel (soutien moral, soutien économique)

L'analyse des discours des participants en fonction des soutiens reçus (Annexe 20) comporte deux possibilités : le soutien moral (encouragement, aide à la décision) et le soutien économique (la provenance des fonds qui ont servi à financer les démarches administratives préliminaires, le voyage et les frais d'installation).

Le soutien moral semble principalement assuré par les parents (onze participants avec cinq participants que l'identifient en tant que seul soutien : A, E, O, T, W). Six autres participants associent un ou deux types de soutien moraux complémentaires (principalement celui de la famille élargie : L, Q, S).

Le soutien économique provient majoritairement de la famille proche : pour onze participants, parmi lesquels quatre considèrent que la famille proche est le seul financeur de leur voyage et neuf mentionnent au moins deux sources de financement. Pour la plupart, il existe une logique de complément entre les sources personnelles et le soutien de la famille proche.

Cependant, vu la complexité pour différencier les deux types de soutien dans le discours des participants, nous avons choisi de présenter ces résultats en fonction des personnes sollicitées.

Afin de particulariser le soutien reçu par le migrant, nous avons identifié trois groupes : la famille proche (parents, fratrie et conjoint), la famille élargie (tantes, oncles, autres personnes de la famille) et les autres connaissances (amis, connaissances professionnelles,...). Nous avons également regroupé les discours portant sur l'exécution du projet migratoire de façon personnelle, sans aide d'autres personnes.

#### 5.2.2.1. La famille proche : soutien moral et économique

Selon notre analyse, la première et plus importante source de **soutien moral** pour le voyage est la famille proche du migrant. Trois relations sont possibles : les parents, les frères et sœurs, le conjoint. Les analyses montrent différents niveaux d'implication présentés selon un axe d'intensité (Figure 10).

Le conjoint constitue également une source de soutien moral (B, F, G), aussi bien dans le cas d'un projet personnel de vie de couple et de famille (B, F) que dans le cas d'un projet de formation :

*« ...Je l'ai fait comprendre, quoi, voilà l'enjeu de la thèse parce que... je l'ai fait comprendre que comment se fait-il que moi, j'enseigne à l'université et je n'ai pas un doctorat. Tu vois, ce n'est pas une chose normale qu'on puisse penser (...) j'ai convaincu madame et là, elle a accepté que je vienne » (G)*

Personnes concernées	Niveau d'implication				
	Faible		Moyen		Elevé
Les parents...	...sont au courant de la démarche à titre informatif (K)	...participent activement à la construction de la démarche migratoire (D et Q)	...portent le projet migratoire, bien que le migrant soit d'accord (O, W)	...font pression chez le migrant, le convaincant du bienfondé de la démarche (S, F)	...amènent (forcent) la personne à migrer (T)
Les frères / sœurs...	...sont mis au courant de la démarche peu de temps avant le voyage (K)		...Soutient le projet car c'est normal (V)		...assurent des éléments indispensables pour sa demande de visa et accueillent (Q)

Figure 10. Implication morale des parents et de la fratrie dans le projet migratoire.

En ce qui concerne le **soutien économique**, onze participants affirment avoir financé le voyage grâce à l'aide des personnes de leur famille proche :

*« Ah, quand j'étais venu la première année, moi-même j'avais travaillé un petit peu, et donc, il y a aussi mes parents qui m'ont aidé, il y a aussi mon grand frère qui m'a un peu aidé, j'ai mis des sous de côté parce que j'étais déterminé à ça. Voilà, continuer mes études jusqu'au doctorat. Un peu les autres, pas moi seul, c'est ça. » (D)*

L'analyse détaillée des affirmations sur le soutien économique de la part de la famille proche montre que celui-ci peut être :

- Donné par la famille en général<sup>104</sup> (À, E, J, V).
- Donné par les parents et la fratrie (D, K, Q).
- Donnée par les seuls parents (L, O).
- Donnée par le conjoint (B, F).

### 5.2.2.2. La famille élargie et autres connaissances : soutien moral et économique

L'expression du soutien moral de la part des tantes, des oncles et d'autres personnes de la famille élargie dans l'exécution du voyage est présentée de façon plus ou moins implicite (E, H, J, Q). Ce sont à la fois des éléments émotionnels et matériels :

*« ... J'avais des gens de ma famille qui m'ont aidé dans la démarche, en France à Auxerre donc, et je suis venu (...) c'était plus facile quoi, donc c'est cette facilité qui a fait le choix. Je pouvais rester aussi au Sénégal mais bon, j'ai préféré venir en France dans la mesure où... bon, il y avait quelqu'un qui pouvait m'accueillir, quoi. Ça a plus facilité mon choix » (J).*

<sup>104</sup> Incluant également la famille élargie grâce à l'intervention des parents.

De façon plus précise, l'accès à ce réseau peut être facilité par les parents : *« j'ai parlé avec ma mère et ma mère a vu son entourage, c'est-à-dire, mon oncle, mon père aussi, chacun lui a amené quelque chose » (E).*

Concernant le soutien moral octroyé par d'autres types de connaissances, les participants mettent en avant deux types de relations : les amis et les contacts scolaires ou professionnels.

Pour les amis : quatre participants mettent en avant ce type de soutien moral (C, D, S, V). La participante V explique : *« pas seulement ma famille, j'ai aussi des amis qui m'ont soutenue » (V).*

Pour les autres relations : trois participants évoquent des supérieurs hiérarchiques ou des formateurs (C, N, K, U) ou encore des connaissances ayant la possibilité de coordonner des actions pour faciliter le voyage (M évoque par exemple un prêtre et l'attaché culturel de la France dans son pays).

Le soutien économique de la part d'autres connaissances reste soumis à des conditions bien précises, liées aux situations professionnelles des participants (N, U, W) : *« ... je me rappelle, quand j'ai obtenu mon visa il fallait se dépêcher parce que le club m'a envoyé un billet électronique pour que je puisse être le lendemain en France » (W).*

### 5.2.2.3. Le migrant seul : considérations morales et économiques

Trois participants ne donnent pas de renseignements sur le financement du voyage (C, M, S), mais laissent supposer la contribution d'autres personnes, en donnant directement de l'argent ou alors en assurant les frais de leur voyage et installation :

*« ...J'avais quelques membres de la famille, des amis, de l'école (...) il y a quelques-uns de mes anciens étudiants qui étaient sur place (...) tout cela a fait que c'était vraiment une avancée pour moi, c'était une sorte d'investissement qui était déjà fait à mon insu, pour moi » (C).*

Pour les autres participants ayant signalé une préparation personnelle (I, G, R), il est possible que bien qu'ayant discuté du projet avec d'autres personnes (par exemple : le conjoint, supérieur hiérarchique), la préparation soit ressentie comme exclusivement individuelle :

*« Comme moi, je suis toujours discret (...) c'est quand j'ai eu mon visa que j'avais parlé à ma famille (...) pas avant, même à mes supérieurs hiérarchiques j'avais écrit juste pour qu'ils me donnent l'autorisation d'absence et de sortie, ce qui a permis de faciliter le visa, quoi, maintenant, là, c'était un mois avant que j'ai le visa, mais sinon, pour tout le reste c'était vraiment préparé dans la discrétion » (G).*

De façon plus générale et, portant uniquement sur le financement, cinq personnes mentionnent des **moyens personnels**. (G, I, P, R, T) :

*« L'année qui a précédé, j'ai travaillé, alors le problème ne se pose pas parce qu'en fait avec la bourse (...) ça permet de, de vivre, et l'année justement où j'attendais la bourse (...) j'ai travaillé, donc moi ça m'a permis aussi de pouvoir... durant cette année, travailler et donc j'avais pas besoin d'aide économique particulière » (R).*

Ces financements personnels, disponibles avec ou sans l'aide d'autres personnes, peuvent être de trois types :

- Les économies personnelles (R, D).
- Les bourses ou allocations d'études (A, T, K, P). Trois participants explicitent également des difficultés liées à l'attribution de leurs bourses d'études.
- Les prêts bancaires soit à titre personnel (G), soit fait par des membres de la famille proche (L).

Un participant (I) signale même l'absence de personnes en qui pouvoir trouver le soutien économique nécessaire :

*« Il n'y a pas de têtes, qui sont ceux qui vont vous aider ? Il faut travailler dur, Il faudrait que vous puissiez travailler dur pour que vous puissiez obtenir tout ce qu'il vous faut (...). De toute façon pour votre survie vous êtes obligé de travailler. Donc voilà. » (I).*

Enfin, un seul participant ne mentionne pas de personnes de son entourage soutenant sa démarche ou l'accompagnant dans les préparatifs (P).

En résumé, nos résultats montrent que, pour le soutien moral et économique, quel que soit le mode de prise de décision, les migrants comptent majoritairement sur leur famille proche (parents, fratrie, conjoint) pour les aider.

Le financement du projet se réalise en considérant plusieurs sources personnelles et/ou familiales. Les résultats fournissent des informations supplémentaires à propos de l'activation des réseaux personnels et familiaux, avec des gradations dans le niveau d'implication (faible, moyen, élevé) des proches et dans lesquels les participants sont essentiellement des acteurs.

### 5.2.3. Les raisons du voyage

Le questionnaire (étude 5.1.) avait mis en évidence trois facteurs : a) facteurs économiques, b) guerre et instabilité et c) sécurité et droits. L'analyse des entretiens a fait émerger de nouvelles considérations qui n'étaient pas suffisamment spécifiées dans le questionnaire.

Il en ressort des motifs, pouvant être présentés en deux groupes pour expliquer le départ du pays d'origine : d'une part, les raisons portant sur le migrant et son histoire personnelle et, d'autre part, des raisons sociales, portant sur le pays d'origine et son histoire (Figure 11). L'analyse montre également que le voyage est essentiellement multi-causal.

Raisons portant sur le migrant et son histoire personnelle	Raisons portant sur le pays d'origine et son histoire
<p><b>LES ÉTUDES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence dans le pays d'origine</li> <li>• Difficulté d'inscription</li> <li>• Campagnes de recrutement</li> <li>• Tradition familiale</li> <li>• Projet professionnel</li> </ul>	<p><b>L'HISTOIRE DU PAYS ET LANGUE FRANÇAISE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire de la colonisation (en général)</li> <li>• Passé colonial et lien avec la vie actuelle</li> <li>• Ecole française ou francophone</li> <li>• Langue française (langue maternelle ou deuxième langue)</li> </ul>
<p><b>PROPOSITION DE TRAVAIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission</li> <li>• Cooptation sportive</li> </ul>	
<p><b>LA FAMILLE SUR PLACE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie de couple</li> <li>• Famille proche</li> <li>• Famille éloignée</li> <li>• Famille en général</li> </ul>	<p><b>LA SITUATION DU PAYS AU MOMENT DU DÉPART</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours de guerre</li> <li>• Discours autour d'une vie meilleure</li> </ul>
<p><b>L'HISTOIRE PERSONNELLE AVANT LE VOYAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expériences précédentes de mobilité internationale</li> <li>• Histoire personnelle en lien avec la formation</li> <li>• Connaissance des personnes ou d'autres réseaux</li> </ul>	

Figure 11. Six groupes de raisons motivant le projet migratoire chez les participants

### 5.2.3.1. Raisons portant sur le migrant et son histoire personnelle

#### 5.2.3.1.1. Études

Treize participants expliquent le voyage comme possibilité de faire de meilleures études. Cinq façons différentes d'expliquer ce projet éducatif ont été dégagées durant l'analyse :

- **Absence de la formation souhaitée dans le pays d'origine** (A, D, P, Q, R), la démarche étant présentée comme « quasi-obligatoire » :

*« ...On vient en France généralement pour compléter, pour faire des choses qu'on ne fait pas au Gabon, ou pour améliorer ce qu'on sait déjà faire. Alors, on va dire pour des personnes qui prétendent faire des études d'un certain niveau, le passage par la France est quasi obligatoire, en dehors de ceux qui vont au Canada ». (P)*

- **Difficulté d'inscription** dans le pays d'origine suite à une sélection qui n'a pas été favorable pour les participants (G, O) :

*« Dès là-bas, je voulais m'inscrire en doctorat mais ils ont privilégié les deux premières promotions, je me suis dit, je ne veux pas attendre, je vais aller ailleurs passer mon doctorat, donc dès 2001 j'avais pris contact sur internet avec l'Université de Bourgogne (...) c'est en*

*Bourgogne qu'il y a mention "Droit de l'Homme", là, ça répondait automatiquement à ma formation initiale... » (G).*

- **Campagnes de recrutement** en Afrique, faites par des représentants des centres de formation européens (E, situation déjà évoquée en termes d'opportunité d'études).
- Impératif lié à une **tradition familiale** (L, T, V) :  
*« Je suis le neuvième d'une famille de dix enfants et tous mes aînés effectivement (...) sont venus achever leurs études à l'étranger (...) j'étais déjà, enfin j'étais un petit peu dans le bain de personnes qui migraient. Cette migration pour les études... » (T).*
- **Projet professionnel** défini à l'avance (J, K, U) : raison qui intègre également un projet d'études mais qui ne se justifie pas par le passé personnel ou familial, mais par les perspectives d'avenir : *« ...mon avenir professionnel - sacerdotal était orienté vers l'enseignement donc il me fallait terminer (...) il fallait donc continuer, maîtrise... Bah, un DEA, diplôme d'études approfondies et puis une thèse » (U).*

#### 5.2.3.1.2. Proposition de travail

Deux discours ont émergé : l'envoi en mission (N) et la cooptation sportive (W). Ces situations ont déjà été présentées dans l'aparté concernant les opportunités professionnelles (décision essentiellement personnelle).

#### 5.2.3.1.3. Famille sur place

Dix participants ont justifié leur voyage en évoquant la famille qui demande leur présence en Europe. L'analyse fait ressortir différents liens familiaux, allant encore une fois de la relation la plus proche à la plus éloignée :

- **Vie de couple** (B, F) deux participants sont venus pour fonder une vie de famille en France : *« ... fonder une vie familiale et puis, comme ça, voilà, je me suis retrouvé comme ça en France, en 2002 pour la première fois » (F).*
- **Famille proche** (O, Q, S, T) : quatre participants expliquent leur voyage par l'envie de retrouver les parents (O) ou un frère/sœur (Q, S, T) : *« mon père était ici, donc, voilà, par regroupement familial si l'on veut. Mon père, il habitait déjà ici et donc, au bout d'un moment je suis venu » (O).*
- **Famille éloignée** (H, L) : deux participants ont migré pour rejoindre des tantes. Tous les deux sont arrivés en bas âge : cinq ans (H) et sept ans (L).

- **Famille en général** (I, J) : deux participants font allusion à des personnes proches mais sans précision du type de lien : « ...on s'est dit, c'est mieux d'aller là où on sait qu'au moins, je sais que je ne serais pas déraciné, où je vais rencontrer des gens, j'ai de la famille là-bas » (I).

#### 5.2.3.1.4. Histoire personnelle avant voyage

Treize participants ont évoqué des raisons pour migrer liées à des expériences précédentes : des vacances en France ou des allers-retours périodiques. Dans cette démarche, l'histoire personnelle constitue un élément facilitant le voyage, du fait d'une réduction de l'anxiété que le processus migratoire pourrait générer.

Il est nécessaire de signaler que, pour ces participants, l'histoire personnelle ne semble pas représenter la cause principale du voyage, mais bien une raison supplémentaire, appuyant une autre raison, pour faciliter la prise de décision. L'analyse montre trois variantes de cette justification :

- **Expériences précédentes de mobilité internationale** soit des long séjours dans d'autres pays (K, L, N, U), soit des voyages aller-retour entre la France et le pays d'origine dans un contexte de loisirs (C, J, S) :  
*« ... Auparavant, j'avais l'habitude de faire de va-et-vient en tant qu'artiste (...) dans le cadre des activités artistiques : le théâtre, la chorégraphie, le cinéma et la communication, et ici en tant qu'artiste plasticien quoi, prenant part à des expositions et tout » (C).*
- **Histoire personnelle en lien avec leurs parcours de formations** (G, P, Q). Ce type de discours peut intégrer des éléments de la tradition familiale (G) mais aussi des considérations professionnelles (P, Q) :  
*« À la base, je voulais faire des études d'égyptologie, et quand je suis arrivé à l'université malheureusement, l'égyptologue, celui que pouvait s'occuper... celui qui s'occupait de ces enseignements, était malade et par la suite, il est décédé. Et donc j'étais en deuxième année de fac, il a fallu que je reste dans la période... dans cette période de l'histoire qui est l'antiquité mais... que j'essaie de trouver dans ce temps long, des gens qui seraient susceptibles de m'encadrer, et là, je suis tombé sur des antiques » (P).*
- **Connaissance de personnes ou de réseaux** autres que la famille (F, M, W) :  
*« ...Dans un moment comme ça, je pense... on a su une semaine, j'ai su que j'étais malade, j'étais un peu malade avec des traces de blessures et tout ça, je ne savais pas. Le curé a dû prendre contact avec le conseiller culturel et c'est comme ça que ça s'est passé. » (M).*

### 5.2.3.2. Raisons portant sur le pays d'origine et son histoire

#### 5.2.3.2.1. Histoire du pays et langue française

Il s'agit d'éléments historiques tels que la colonisation du pays par la France (treize participants) ou la langue française (sept participants) qui justifient le processus migratoire, mais aussi le choix du pays de destination, en termes d'une logique ou d'une tradition migratoire qui s'impose au migrant. La colonisation du pays est évoquée de façon générale par six participants, pour les autres :

- Quatre participants (A, G, I, P) évoquent le **passé colonial**, en expliquant comment les vagues migratoires actuelles constituent une continuité avec ce passé commun, et un attachement préalable à la France :

*« ... Tu vois, chez moi, sur l'ensemble du territoire, on est beaucoup plus attaché à la France que les autres pays européens parce qu'en fait, avec la France, on a un passé, quoi, c'est la France qui a colonisé la République Centrafricaine, par rapport à la République Démocratique du Congo qui préfère beaucoup plus la Belgique parce que les premiers colons à arriver c'était les Belges. Donc, il y avait déjà un attachement, une affinité avec la France. » (G).*

- Trois autres participants (I, J, R) signalent l'histoire commune en référence à une « **école française** » ou « **francophone** » dans leur pays d'origine. Avoir fait des études, en suivant un « modèle français » est présenté comme facilitateur de la migration :

*« ... Les études de Droit qu'on fait au Gabon on va dire, elles sont étroitement imbriquées à celles qu'on fait en France, c'est-à-dire on étudie notamment avec des manuels de droit... qui sont rédigés par des, des, on va dire des professeurs de droit français et le droit gabonais parce que le Gabon est une ancienne colonie de la France, donc euh...on va dire est fortement inspiré... le droit gabonais est fortement inspiré du droit français. » (R).*

D'autre part, le rapport des migrants à la langue française est évoqué de deux façons différentes :

- Le français en tant que **langue maternelle** (A, I, J, K, P). L'importance perçue de la maîtrise de la langue est ressentie parfois comme la première raison pour choisir un pays (K) ou même un impératif qui restreint le projet migratoire aux pays francophones :

*« ... À l'égard à notre passé colonial et donc, au lien culturel indéniable qui existe entre mon pays et la France ; la première destination pour des étudiants, parlant français dans un pays occidental est essentiellement la France. » (P)*



- Le français en tant que **deuxième langue** ou une des langues parlées (D, G), utile pour les études mais aussi pour les relations sociales :

*« C'est en France puisque ma langue scolaire est le français, alors là, je ne peux pas aller en Italie parce qu'en arrivant en Italie, il faut reprendre, peut-être passer des années de probation de langue. Pour aller en Angleterre, bon, je me débrouille un peu en anglais mais après, il faut prendre en compte le temps pour apprendre la langue et puis après se lancer dans les recherches. Alors c'est déjà, je comprends déjà très bien le français, c'est déjà un acquis. » (G)*

#### 5.2.3.2.2. Situation du pays au moment du départ

Enfin, une autre raison pour justifier le voyage est celle de le percevoir comme la seule issue possible, dans un instinct de conservation, suite à des moments de guerre ou de persécutions<sup>105</sup>. Deux types de discours différents ont émergé durant l'analyse :

- Dans le **discours de guerre**, les participants évoquent les conflits du pays d'origine sur plusieurs registres : soit de façon courte (C, T), soit de façon plus détaillée (S, G, I, M), soit en donnant un temps de réflexion et de construction du voyage (G, I) soit en présentant un danger imminent qui justifie un départ précipité (M, S) :

*« ... Après le coup d'État je suis resté, un an après et puis il y avait de trop des pressions ...chez mes parents il y a des gens qui avaient fait la pression pour que je vienne mais moi je n'allais pas sortir, venir ici et repartir, revenir et partir... après, une famille de moi qui était ici m'a fait venir, je n'avais même pas de difficultés pour venir ici, c'était chez moi, en France (...) Un soir, on est venu me chercher et on m'a foutu dans l'avion et je suis en France » (S).*

- Dans les **discours autour d'une vie meilleure** (F, H, J), les participants peuvent évoquer un raisonnement personnel (J) ou de quelqu'un d'autre (F, H) portant sur la migration en tant que possibilité d'accès à une nouvelle vie : *« j'avais l'intention de quitter mon pays parce que à l'époque il n'y avait pas ce qu'il faut, quoi, au niveau du développement, il n'y avait pas d'avenir en Afrique tout simplement » (J).*

L'analyse sur les raisons du voyage montre une construction plus complexe que dans l'étude 5.1. avec l'apparition d'un axe, nous permettant de différencier un pôle personnel (les raisons qui concernent la vie personnelle ou familiale du migrant et son histoire) qui établit des raisons

---

<sup>105</sup> Des éléments de ce type ont déjà été évoqués en tant que déclencheurs durant l'étude 5.1.

principalement internes (intrinsèques<sup>106</sup>) et un pôle sociétal (histoire et situation du pays) qui établit des raisons principalement externes (extrinsèques).

Conformément à l'idée d'une construction autodéterminée du processus migratoire, et d'après les participants concernés, les raisons relevant du pôle personnel ont été plus investies que celles relevant du pôle sociétal. Cette analyse confirme la multi causalité du voyage (déjà repérée grâce à la corrélation entre les facteurs économiques (F1) et la sécurité et les droits (F3), étude 5.1.).

#### 5.2.4. Synthèse de l'étude 5.2.

En conclusion, l'analyse des entretiens met en avant plusieurs éléments :

1. **Une prise de la décision et une construction du projet majoritairement personnelle et autodéterminée.** Cette décision montre également l'importance du point de référence de construction du discours (sur la façon de présenter la décision mais aussi sur le point géographique d'ancrage dans la mise en discours du projet).
2. **Les situations pouvant déclencher** le voyage sont peu nombreuses et, dans tous les cas, réélaborées pour donner un avantage identitaire au migrant.
3. **Le soutien moral et économique**, bien que multiple, est majoritairement assuré par la famille proche (parents, fratrie, conjoint), avec l'apparition d'un continuum d'implication (allant de faible à élevée).
4. Les migrants mettent tout en œuvre pour activer leurs réseaux personnels et familiaux, tout en restant acteurs du déroulement de cette première phase de construction, car même dans le cas d'une décision prise « malgré eux » ils l'investissent autrement pour personnaliser et assumer le projet.
5. Enfin, l'explicitation des **raisons du voyage** rend évidente une polarisation sur des éléments de la vie personnelle du migrant ou sur la vie du pays avec une préférence pour les raisons relevant du pôle personnel.

<sup>106</sup> Dans le sens de la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985, 2000) prenant en compte la distinction entre la motivation intrinsèque, la motivation extrinsèque et l'amotivation.

### 5.3. Synthèse et discussion intermédiaire du chapitre « Avant »

De façon générale, il existe une correspondance entre les résultats des études 5.1. (Questionnaire MRR) et 5.2. (Entretiens). Ce chapitre et les deux études qui le composent fournissent des éléments pour rendre explicite un décalage entre les plans réel et l'idéal (Berry, 2000; Camilleri et Malewska-Peyre, 1997; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) dans la construction du processus migratoire, qui s'accroît en fonction du point de référence géographique (le pays d'origine, l'Afrique, l'Europe).

Nous comprenons la différence entre les migrants réels et les migrants potentiels comme le décalage entre le vécu et les idées reçues à propos des migrations (Velandia Torres et Lacassagne, 2012; Velandia-Coustol et Lacassagne, 2014). Nous proposons d'interroger la possibilité d'un mouvement dans le sens d'une approche culturelle allant d'un pôle collectiviste (culture africaine) à un pôle individualiste (culture européenne, française) pouvant influencer la perception du processus pour les participants migrants et résidents en Europe.

En reprenant les détails des quatre points fondamentaux mis en évidence, nous concluons :

**La migration est un processus qui se construit de façon autodéterminée**<sup>107</sup>. Les résultats du questionnaire (étude 5.1.) ont montré une préparation centrée sur le migrant (autodéterminée) en identité personnelle. Les entretiens (étude 5.2.) ont approfondi cette lecture en montrant que la décision est considérée comme facile à prendre et que des contextes différents peuvent expliquer cette facilité (aussi bien dans la vie familiale, scolaire ou encore relationnelle). Dans la personnalisation du processus, nous retrouvons la confirmation du caractère volontaire de la participation au contact intergroupe dans la situation d'acculturation (Berry et Sam, 1997).

L'individualisation, dans la même logique d'un processus d'enculturation (Berry, 2000)<sup>108</sup>, pourrait permettre une stabilisation de la culture endogroupe (du pays d'origine) en vue d'une migration majoritairement en identité individuelle, ainsi que la possibilité de se positionner dans ce niveau identitaire personnel dans les contacts que la situation d'acculturation produit.

---

<sup>107</sup> En paraphrasant le continuum de la motivation (Deci et Ryan, 1985, 2000).

<sup>108</sup> « L'enculturation est un processus d'acquisition de la culture endogroupe dont tout le monde peut faire l'expérience ; elle a lieu d'ordinaire avant le début de la phase d'acculturation. La psychologie interculturelle montre clairement que les caractéristiques psychologiques et le comportement des individus sont influencés de façon substantielle par la façon dont sont vécus ces deux processus » (Berry, 2000, p. 87).

La construction majoritairement personnelle et autodéterminée du processus migratoire serait guidée par le désir de vivre dans le confort matériel et la sécurité relationnelle, sous la protection de lois établies. Ceci n'exclut pas complètement le fait que d'autres personnes (particulièrement la famille proche) puissent participer à la préparation du voyage afin de favoriser la migration.

**Le soutien moral et économique** est assuré principalement par la famille. Le questionnaire a montré une activation des réseaux relationnels des migrants, favorisant l'implication de la famille proche. Les entretiens ont confirmé ce processus, mais ont également montré une gradation en fonction des niveaux d'implication des parents et de la fratrie, ainsi que la coexistence de plusieurs types de soutien et de financement. La complémentarité de ces deux types de soutien (moral et économique) apparaît beaucoup plus clairement dans les entretiens.

En questionnant la façon dont l'implication familiale peut influencer le processus migratoire, différentes études, aussi bien selon la théorie des stratégies identitaires (Camilleri, 1990, 1992; R. Weber, 2012) que selon le modèle d'acculturation (Pfafferott et Brown, 2006; Sam, 1995; Sam et Berry, 1995), ont insisté sur l'impact de la famille et particulièrement des parents, dans le type de stratégie que les personnes choisissent durant l'acculturation.

Ainsi, dans le cas des résultats portant sur la préparation de la migration, il reste à questionner la durée de l'implication de la famille dans le processus vécu par le migrants (ce qui sera retravaillé dans les deux chapitres à venir : le Durant et l'Après).

Les identités personnelles mobilisées par les migrants sont multiples et varient en fonction des contextes évoqués (personnel, professionnel, institutionnel). Ces identités peuvent constituer des garanties supplémentaires pour la réussite du projet (telle que le fait de migrer en tant que prêtre en mission, ou que footballeur professionnel, qui a été recruté en Afrique). La réussite professionnelle, de même qu'un projet de formation non disponible dans le pays d'origine, en tant que motifs de migration, suggèrent un positionnement du migrant selon une la partition hiérarchique (Castel et Lacassagne, 2011, 2015) dans ce moment de préparation du voyage.

Ainsi, on peut conclure que le migrant active toutes les stratégies qui lui sont possibles pour augmenter son estime de soi (personnalisation pré-migratoire, construction personnelle du voyage, caractère intrinsèque de son désir migratoire).

**La faible considération des déclencheurs** est également mise en avant dans les deux études, ce qui constitue un argument complémentaire en faveur d'une construction majoritairement

individuelle. La mise en œuvre du projet, demandant beaucoup d'énergie, n'est pas liée à des événements précis de caractère externe, ce qui renforce son caractère autodéterminé.

Des éléments externes peuvent cependant accélérer le processus, à condition d'être identifiés comme des situations positives (bourse, invitation, opportunité professionnelle) pour exercer une influence cumulative avec le désir existant et renforcer le statut favorable du migrant vis-à-vis de son entourage.

Dans tous les cas, que les situations externes soient positives ou négatives, elles peuvent être investies pour valoriser le migrant. La mise en relation de ces résultats avec le cadre de la théorie de l'identité sociale (Abrams, 2010; Abrams et Hogg, 2010; Hogg *et al.*, 2004; Tajfel, 1981; Tajfel et Turner, 1986; J. C. Turner, 1975; J. C. Turner *et al.*, 1987) et l'évocation d'éléments extrinsèques et négatifs (par exemple ; la guerre) qui se couplent avec des éléments intrinsèques et positifs (par exemple. envie de migrer, réussite) semblent indiquer, parmi d'autres interprétations possibles, que la migration pourrait être comprise comme un moyen de quitter un groupe défavorable (les Noirs, les Africains, les Pauvres, Le Tierce-monde) pour rejoindre un plus prestigieux (les Migrants, Les Expatriés, les Citoyens du monde). Cet élément reste cependant à approfondir car nos données actuelles ne permettent pas d'avancer dans cette interprétation.

**Les raisons justifiant le voyage et la migration** sont principalement les conditions économiques et l'accès aux droits des migrants (étude 5.1). Les entretiens (étude 5.2) approfondissent ces éléments et font émerger deux pôles : un personnel et un sociétal. L'analyse des informations sur ces deux pôles confirment une préférence pour les raisons qui placent le migrant en acteur et lui donnent un avantage identitaire (principalement sur le pôle personnel).

Finalement, nous retrouvons peu ou pas d'anticipation du contact avec l'exogroupe d'Autochtones, sur la composition de cet exogroupe ou les attitudes de ceux-ci vis-à-vis des Migrants. Il serait intéressant de tester les images et les stéréotypes mobilisés en Afrique sur les Européens et sur la vie en Europe, afin d'affiner cet élément.

## Chapitre 6. *Le Durant : Relations inter-catégorielles en situation d'acculturation*

Ce chapitre, constituant le cœur de notre démarche, se situe dans l'ici et maintenant du projet migratoire. Il cherche à diagnostiquer les relations intergroupes aussi bien du point de vue des migrants que des personnes appartenant à la communauté d'accueil.

Dans les recherches concernant les Blancs et les Noirs, la désirabilité sociale semble exercer une forte pression et limiter les comportements ouvertement racistes. De ce fait, en 2010, Dovidio, Gaertner, et al., pouvaient dire « Contrairement à la baisse spectaculaire des expressions manifestes de préjudice, des formes subtiles de discrimination continuent d'exister. Malgré son expression subtile, les conséquences du racisme aversif sont aussi importantes et pernicieuses (par exemple, la restriction des opportunités économiques) que celles de manifestations de la forme manifeste traditionnelle »<sup>xli</sup> (2010, p. 320).

Les mesures explicites sont confrontées aux stratégies conscientes de la part des participants pour se présenter d'une façon socialement favorable (non – discriminante) (Dambrun et Guimond, 2003). Les valeurs qu'une société définit comme culturellement acceptables et approuvées (Crowne et Marlowe, 1960; C. R. Weber *et al.*, 2014) donnent aux personnes la possibilité de répondre de façon à satisfaire l'exigence de désirabilité sociale en relation à la norme antiraciste, sous tendue par le respect de la différence et à l'acceptation d'autrui. Bien que nous ne pouvons pas questionner l'impact réel de la désirabilité sociale dans la société française d'aujourd'hui, il est à prévoir que celle-ci puisse biaiser les résultats des recherches ayant pour objectif de mesurer le racisme classique<sup>109</sup> et les processus sociocognitifs qui lui sont sous-jacents.

Ainsi, l'un de nos intérêts est de tenter d'évaluer de façon coordonnée et systématique une relation, à l'aide simultanée des mesures explicites et implicites pour différencier les effets de catégorisation de ceux de désirabilité sociale.

Dans le contexte français, l'étude des relations entre Blancs et Noirs prend différentes formes. Une revue de littérature portant sur les relations Blancs - Noirs en France permet de repérer un premier groupe d'études prenant appui sur des mesures explicites visant le racisme manifeste et un second bloc sur des mesures directes et indirectes mettant au jour, à partir d'expérimentations, des formes de racisme subtil médiatisées par des phénomènes sociocognitifs.

---

<sup>109</sup> À ce titre, les recherches sur ce type de racisme ne sont plus d'actualité car les chercheurs sont plus intéressés par mesurer des manifestations du racisme subtil.

**Les mesures explicites** de racisme et de diagnostic des relations interethniques Blancs-Noirs en France sont, à notre connaissance, peu nombreuses<sup>110</sup>. Des études psycho-sociales tentent d'affiner les mécanismes sous-jacents à la discrimination. En ce sens, les outils d'investigation utilisés sont généralement des échelles standardisées. Un exemple est celui lié à l'étude empirique des « Black European Studies – BEST » (Wandert *et al.*, 2008c), qui avait pour but l'exploration des identités des Noirs européens, à travers une approche comparative transnationale<sup>111</sup>, avec des participants Noirs au Royaume-Uni, en Pologne, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Les résultats de BEST pour l'échantillon français (n = 120) (Wandert *et al.*, 2008a, 2008b, 2008c) ont permis la validation de plusieurs échelles liées au racisme en contexte francophone, sans qu'elles soient, à notre connaissance, utilisées par la suite. En effet, la plupart des échelles utilisées, issues de travaux américains, posent, tant pour les enquêteurs que pour les enquêtés, des problèmes déontologiques difficiles à dépasser.

Un deuxième exemple d'études tendant à mesurer le racisme concerne la première étape de validation de l'échelle de racisme moderne de McConahay (1986) en l'élargissant aux migrants quelle que soit leur couleur de peau (Gardair et Ndobu, 2008)<sup>112</sup>. Bien que les résultats de la première partie de la validation (n = 113) aient été satisfaisants, nous n'avons pas trouvé, peut-être pour les mêmes raisons que pour les échelles de BEST, l'analyse confirmatoire de cette validation.

Cohen-Scali (2006) s'est intéressée aux stratégies d'insertion professionnelle des jeunes étrangers et issus de l'immigration (n = 75)<sup>113</sup>. Les résultats ont montré que chez ces jeunes y compris

---

<sup>110</sup> Nous avons précédemment énoncé les résultats de l'enquête TeO<sup>110</sup> (Beauchemin, Hamel, Lesné, *et al.*, 2010; Beauchemin, Hamel, Simon, *et al.*, 2010). Cette investigation à grande échelle a permis, à l'aide de questions directes, de faire ressortir le rôle attribué à la couleur de peau dans le racisme perçu.

<sup>111</sup> Les résultats de BEST sont issus d'un ensemble d'échelles, notamment sur celle du racisme perçu adaptée des travaux de Neilly et Anderson (1996), l'enquête a permis de mesurer la fréquence d'exposition à des manifestations du racisme ainsi que les réponses émotionnelles et comportementales au racisme dans les domaines professionnel, académique, public et les réponses aux propos racistes.

<sup>112</sup> L'échelle, dans sa version française comprend sept items décrivant les attitudes de participants face aux immigrants : 1) Au cours des dernières années, les gouvernements et les médias ont manifesté beaucoup d'indulgence à l'égard des immigrés et de l'immigration en général. 2) Il est facile de comprendre la colère et les revendications des immigrés vivant en France. 3) La discrimination envers les immigrés n'est plus un problème majeur en France. 4) Au cours des dernières années, les aides accordées aux immigrés ont été plus importantes qu'elles ne devraient l'être. 5) Les immigrés ont une influence culturelle plus importante que celle qui devrait leur être réservée. 6) Depuis quelques années, les immigrés deviennent de plus en plus exigeants dans la revendication concernant l'égalité des droits. 7) Les immigrés doivent, de temps en temps, savoir rester à leur place (Gardair et Ndobu, 2008, p. 261).

<sup>113</sup> La distribution de participants selon leurs origines est la suivante : 25 du Maghreb, 12 d'Asie, 12 d'Europe du Sud, 11 d'Afrique et 15 pour qui l'origine n'a pas été établie ainsi que des jeunes non-issus d'une migration extra-européenne (n = 75 ; total = 170).

Deux questionnaires ont été utilisés : un d'auto-évaluation de la motivation à réussir (AMP - Achievement Motivation Profil), et un visant à comprendre le contexte personnel, social et culturel des participants, autour de dix thématiques :

chez ceux originaires d'Afrique subsaharienne, un intérêt plus important (que chez les participants autochtones) pour le travail et la compétition professionnelle. Cet intérêt exprimé par plus d'investissement durant la scolarité, serait « l'expression d'une stratégie identitaire visant à affronter les menaces pressenties et les difficultés attendues dans le monde du travail... (car) ces jeunes essaient plutôt de prendre le contre-pied des stéréotypes » (2006, p. 46).

Les questionnaires utilisés dans cette étude, contrairement aux précédents, ne portaient pas directement sur les relations intergroupes, mais sur un objet extérieur. Nous les considérons cependant comme mesures directes dans la mesure où la comparaison interethnique était affichée.

En conclusion, bien que les méthodes directes de recueil des données sont susceptibles de pointer des éléments importants, elles sont construites à partir des contenus représentationnels choisis par les chercheurs, en fonction d'un contexte relationnel spécifique ou de la façon d'approcher la population cible, impliquant les stéréotypes que l'expérimentateur souhaite mobiliser. Cette façon de procéder, malgré sa pertinence, implique le fait de proposer aux participants des contenus qui ne leurs appartiennent pas, et auxquels ils n'auraient pas forcément pensé avant l'étude. Dans le contexte français où les principes égalitaires s'inscrivent dans la réalité en « color-blind », les enquêteurs sont facilement perçus comme racistes, image souvent aux antipodes de leurs valeurs.

Ainsi, l'imposition des valeurs au niveau sociétal, rend difficile la recherche des relations intergroupes par des voies explicites<sup>114</sup>.

**Les mesures implicites** des comportements discriminants sont nombreuses. Différents auteurs (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Fazio, 1990; Petty, Fazio et Briñol, 2009a, 2009b; Wilson, Lindsey et Schooler, 2000) sont d'accord pour signaler que les mesures implicites pourraient prédire plus précisément le comportement interethnique de type spontané et donc de lutter plus efficacement contre les préjugés et la discrimination.

Selon Dovidio et collaborateurs (2010), différents modèles théoriques confirment que le contexte et le type spécifique de comportement sont des éléments clés pour la validité relative des mesures (qu'elles soient implicites ou explicites) de prédiction des comportements racistes<sup>xlii</sup>. Ainsi,

---

l'estime de soi, les caractéristiques personnelles, les pratiques sociales et culturelles, les relations avec la famille, les attitudes par rapport au travail, les choix d'orientation, les expériences professionnelles pendant et hors apprentissage, les représentations de l'insertion et les conceptions de l'avenir.

<sup>114</sup> L'enquête de Cohen-Scali (2006) souligne cette limite lorsqu'on confronte ses résultats à la réalité de la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration.



la recherche sur des méthodes mettant en avant des biais implicites que les gens trouvent difficiles à reconnaître est pertinente.

Des lignes de recherche récentes ont eu recours notamment à des méthodes plus proches de la biologie. À partir des mesures d'activité neuronale dans le lobe occipital, Brosch, Bar-David et Phelps (2013) ont cherché à dégager les patterns des réponses cérébrales différentes (reliés aux biais implicites) selon la distinction des visages Blancs et Noirs. Ces recherches ont mis en exergue le fait qu'un biais implicite pro Blanc diminue la similitude des représentations neuronales des visages Noirs et Blancs.

Une autre façon de pallier à l'effet de la désirabilité sociale peut être l'utilisation des tâches de priming (Cameron, Brown-Iannuzzi et Payne, 2012). Une méta-analyse de 167 études avec la méthode de priming (Cameron *et al.*, 2012) a montré qu'un bon ajustement des tâches d'amorçage<sup>xliii</sup>, peut être un outil de mesure des attitudes explicites, ce qui justifierait la pertinence de ce type d'études dans la prédiction des attitudes explicites des biais intergroupes.

Le test IAT (Implicit Association Test) porte sur des mesures de différents types de relations intergroupes, en s'appuyant sur un dispositif mesurant les temps de réaction entre l'apparition des stimuli et la réponse du participant. Il s'agit de mesurer, de façon indirecte, la force d'association de différents concepts en fonction de la disponibilité cognitive de ces associations (Greenwald *et al.*, 2002).

Plusieurs expériences aux États-Unis ont mis en évidence l'utilisation de cet instrument dans l'évaluation des relations intergroupes Blancs-Noirs avec des résultats qui soulignent l'importance des mesures implicites pour déterminer plus précisément l'impact des jugements dans les relations intergroupes. Ainsi, à partir de l'utilisation du questionnaire IAT sur internet (n = 541.696, avec 77 % participants qui s'auto-définissent en tant que Blancs), Nosek, Banaji et Greenwald (2002) ont trouvé que les participants ont une préférence automatique pour la catégorie Blanc sur la catégorie Noir.

Cette préférence a été constatée dans une tâche automatique portant sur des prénoms (prénoms Européens-Américains ou Africain-Américains) mais également sur des visages (Blancs ou Noirs). Malgré une correspondance entre les résultats explicites et implicites, la taille des effets est nettement plus grande dans les mesures implicites, qu'il s'agisse des noms ou des visages.

Plus récemment, Green et al (2007) ont utilisé l'IAT pour évaluer les préjugés des internes en médecine ou des résidents dans un service d'urgences (n = 287). La tâche proposait de diagnostiquer

des cas fictifs de patients Blancs et Noirs en raison d'une douleur à la poitrine<sup>115</sup>. Les résultats ont montré que, bien que les participants aient déclaré ne pas avoir de préférences explicites pour des patients appartenant à une « race » quelconque, ils ont favorisé de façon implicite les Américains blancs. En effet, les Noirs ont été vus comme moins coopératifs en général et envers les procédures médicales. Les médecins étaient plus susceptibles de diagnostiquer une maladie coronaire (coronary artery disease) chez les patients noirs que chez les patients blancs. En outre, leur préférence « pro-blanc » augmentait leur probabilité de traiter les patients Blancs et de ne pas traiter les patients noirs qui avaient un diagnostic de thrombolyse.

Toujours dans le domaine de la santé, Krieger et al. (2011) ont mené une expérience dans quatre centres de santé communautaire à Boston (n = 504 Noirs et 501 Blancs ; tous nés aux USA). Les participants ont répondu à deux échelles validées de discrimination raciale (EOD et EDS<sup>116</sup> - mesures explicites), à deux IAT (mesures implicites) concernant le groupe ethnique (Blanc - Noirs) et à des questions concernant les rôles possibles dans des situations de discrimination (victime - auteur). Les mesures explicites ont montré que les participants noirs ont affirmé être exposés à des actes de discrimination manifeste de façon significativement plus importante que les participants Blancs.

Les résultats de mesures implicites ont montré des scores significativement plus élevés dans le croisement des modalités victime-Noir, que dans celui auteur-Blanc. Autrement dit, les temps de réaction ont été significativement plus courts quand il était question de relier la catégorie Noir avec la condition « victime de racisme » que la catégorie Blanc avec la condition « auteur de discrimination ». Cette étude a montré une corrélation négative entre les mesures, qui s'expliquerait par la désirabilité sociale. Les faibles scores de discrimination explicite, ont été associés à de scores élevés dans l'évaluation de la désirabilité sociale. Cette situation n'a pas été retrouvée dans les mesures implicites.

Il semble donc que l'IAT souligne les écarts entre méthodes explicites et implicites. Néanmoins, les variables dépendantes utilisées dans les deux cas ne sont pas de même nature et l'aspect social reste encore difficilement séparable de l'aspect catégoriel. En effet, dans la mesure où les liaisons mesurées dans l'IAT sont socialement construites, elles devraient être elles-mêmes soumises à la norme antiraciste. Les effets produits allant en sens inverse, il reste possible que l'IAT mesure, comme

---

<sup>115</sup> Trois test différents ont été proposés en version informatique : l'attitude en général, la coopération en général et la coopération avec les procédures médicales.

<sup>116</sup> EOD : Experiences of Discrimination and EDS : Everyday Discrimination Scale.

dans les autres études ayant recours à des méthodes indirectes, à des effets catégoriels teintés de racisme.

Si nous nous intéressons aux expériences en contexte français métropolitain, il semble utile d'évoquer la correspondance des informations fournies par les mesures explicites et implicites (Masse, Salès-Wuillemin, Bromberg, Frigout et Kohler, 2009; Salès-Wuillemin *et al.*, 2014) qui rend compte d'une expérience pour tester la distance entre ces deux types mesures dans une catégorisation Noirs (minoritaire) vs. Blancs (majoritaire).

Dans le jugement d'une action, les résultats montrent un biais (explicite et implicite) d'endo-favoritisme pour les membres du groupe majoritaire (Blanc) lorsque l'action est positive et uniquement au niveau implicite pour les participants issus du groupe minoritaire (Noir). Lorsque l'action est négative, un biais d'exo-défavoritisme apparaît uniquement au niveau implicite chez les participants issus du groupe majoritaire et au niveau explicite et implicite chez les participants issus du groupe minoritaire.

Castel et Lacassagne (2005) ont exploré les mécanismes de discrimination intergroupe dans des situations fictives de communication écrite à un collègue de statut égal<sup>117</sup>, chez un groupe d'étudiants en gestion (n = 100). Les résultats ont montré un effet du type de partition sur le mode de discrimination activée. Dans le cas de la catégorisation Blanc-Noir, les participants, confrontés à un collègue « Noir » ont manifesté une déroutinisation de leur discours. En d'autres termes, ils perdaient les scripts de l'écriture au point d'oublier de signer leur lettre<sup>118</sup>.

D'autres études se sont intéressées aux relations Blancs-Noirs à partir d'une tâche de rédaction suite à un entretien fictif d'embauche pour justifier la décision (embauche ou non embauche) prise par le participant. Ces recherches (Ndobo et Gardair, 2006 (n = 125); Ndobo *et al.*, 2005 (n = 186)) proposaient des situations reliant la compétence du candidat à une des trois possibilités concernant ses origines ethniques, à savoir européenne, africaine ou sans origine précise. Dans la première étude (Ndobo *et al.*, 2005), les résultats ont mis en évidence un mécanisme d'endo-favoritisme, selon lequel l'appartenance ethnique est plus importante que la compétence pour choisir le candidat. La deuxième étude (Ndobo et Gardair, 2006) a montré que bien que la décision (embauche ou non embauche) ne soit pas influencée par la connaissance de l'appartenance à l'endogroupe du candidat,

---

<sup>117</sup> Le dispositif a testé, en manipulant le nom et le prénom, quatre types de catégorisation différente (absence de catégorisation, immigré-autochtone, Noir-Blanc, Juif-non Juif).

<sup>118</sup> Cet effet ayant déjà été observé dix ans plus tôt (Castel et Lacassagne, 1995).

cette connaissance favorise un biais pro-endogroupe chez les participants dans les explications fournies pour expliquer leur situation.

Une troisième étude (Ndobo, 2008), faisant suite aux deux précédentes, utilisait en tant que variable indépendante l'indication (ou pas) d'un contexte marqué par le souhait de l'entreprise de favoriser l'accès à l'égalité à l'emploi et l'équité pour les femmes, les minorités visibles et les personnes handicapées. Cette recherche a montré que l'explicitation des messages antidiscriminatoires favorise l'apparition d'attitudes de réactance face à la norme antiraciste, avec un biais en faveur des Blancs dans la justification de l'inégalité existante entre l'endogroupe Blanc - Européen et l'exogroupe Noir - Africain. De façon générale, face à la difficulté des participants pour légitimer le favoritisme pro-endogroupe (« nous sommes supérieurs à eux »), ce biais s'est transformé pour produire un effet de différenciation entre les catégories (« nous sommes différents d'eux »), ce qui a permis aux participants de contourner la difficulté créée par la norme antiraciste et de trouver une identité sociale positive.

Dans le domaine sportif, Perchot, Mangin, Lacassagne et Castel (2013) ont questionné les processus de discrimination mis en œuvre en sport, plus précisément dans le placement des joueurs sur un terrain virtuel. Les résultats concernant la catégorisation Blanc-Noir dans le basket (n = 46 étudiants en STAPS, tous Blancs) ont montré un phénomène de racial stacking, qui s'est traduit par une surreprésentation des basketteurs noirs aux postes non centraux et des basketteurs blancs aux postes centraux. Ces résultats, consistant avec des recherches en milieu naturel, ont souligné l'impact du stéréotype selon lequel les Blancs seraient dotés de qualités mentales et les Noirs de qualités physiques. Des suites de cette démarche ont confirmé les résultats obtenus précédemment (Perchot, Mangin, Castel et Lacassagne, 2015).

En conclusion, les études, portant sur des mesures indirectes, mettent au jour l'existence des traitements différenciés des Noirs et des Blancs en France métropolitaine. Elles permettent de confirmer ou d'affiner les phénomènes catégoriels. Cependant, la part du racisme subtil dans les phénomènes observés varie d'une étude à l'autre. Dans les recherches où il s'agit de sujets en interactions supposées être directes avec un membre de l'autre catégorie, les positionnements relatifs d'ordre stéréotypique varient selon les situations proposées.

Ces recherches, que ce soit à travers des méthodes directes ou indirectes, explicites ou implicites, montrent les difficultés existantes dans les relations entre Blancs et Noirs. Elles mettent cependant en lumière les difficultés à mesurer les comportements discriminants et confirment

l'importance et la pertinence de la recherche d'outils permettant de mesurer, voire de prédire des disfonctionnements dans les relations intergroupes.

Ainsi, notre objectif est d'apporter une forme novatrice de diagnostic, de compréhension des relations entre les Blancs et les Noirs, entre les Autochtones et les Migrants en France, en dissociant la discrimination des effets de la norme antiraciste.

Afin de rendre compte du contexte des relations entre les Autochtones et les Migrants, et particulièrement les relations entre les Français et les Ressortissants d'Afrique subsaharienne en Bourgogne, nous proposons de nous référer, de façon complémentaire, à la méthodologie RepMut (7.1) et aux entretiens (7.2).

### 6.1. La démarche RepMut

Le diagnostic des relations intergroupes à l'aide de l'outil RepMut est un exercice de compréhension des mécanismes psychosociaux de gestion de l'identité catégorielle des participants, qui sous-tendent la réalité perçue des relations entre les groupes en interaction.

Nous avons souhaité présenter cette démarche en trois parties : les deux premières proposent une exploration de la catégorisation Autochtones – Migrants selon deux points de vue complémentaires : une catégorisation Blancs vs. Noirs (6.1.1.) et une catégorisation Africains vs. Européens (6.1.2.). Le recours à ces deux formes pour catégoriser les groupes dans la réalité sociale des rapports interethniques nous semblent pertinentes en fonction des identités à mobiliser.

Nous comparons ensuite les données de ces deux études et nous explorons l'identification des participants au groupe « les habitants en France » en tant que perspective supra-ordonnée (étude 6.1.3.). Il s'agit de déterminer la légitimité que les participants perçoivent de leur endogroupe respectif vis-à-vis de cette possibilité d'appartenance à un supra-groupe.

Pour chacune de ces analyses, les résultats seront présentés suivant la même logique :

Premièrement, l'analyse des appréciations<sup>119</sup>. Ces valeurs sont soit directes (exo-appréciation et endo-appréciation), soit indirectes (méta-appréciation et stéréo-appréciation). L'analyse des appréciations se termine par des comparaisons entre mesures directes et indirectes par groupe cible. Ces comparaisons pouvant être intra-groupales (la comparaison entre la mesure directe et indirecte

---

<sup>119</sup> À partir de l'analyse des appréciations telle que définis pour l'outil RepMut, à savoir la moyenne arithmétique des valences associées aux adjectifs proposés par les participants d'un groupe source pour un groupe cible spécifique.

produite par un même groupe de participants sur un même groupe cible) ou inter-catégorielles (la comparaison entre la mesure directe produite par un groupe et indirecte produite par l'autre groupe de participants, les deux portant sur un même groupe cible). Une deuxième partie concerne l'identification catégorielle des participants par leur positionnement individuel, à partir de l'analyse des indices de proximité à leur endogroupe et à leur exogroupe.

Dans cette étude, nous défendons l'idée que les participants des catégories « Noirs » et « Africains » partagent un vécu commun, celui d'adapter leur identité catégorielle de « Noirs » ou « Africains » dans un contexte relationnel majoritairement « Blancs » ou « Européens », même si les cultures africaines sont (ou peuvent être) très différentes les unes des autres.

Nous estimons que l'activation du positionnement identitaire et du contexte relationnel produira deux effets importants :

- Des différences dans les comparaisons entre les Blancs et les Noirs et des différences entre les Africains et les Européens.
- Une correspondance entre les résultats des participants blancs et européens (les Autochtones), de même qu'entre les participants noirs et africains (les Migrants).

En prenant en considération l'existence d'un contexte relationnel marqué à la fois par la Révolution de 1789 et la proclamation des droits de l'Homme, par la colonisation d'une partie du continent africain, des pressions sociales produites par la norme antiraciste et des mécanismes fondamentaux de la catégorisation sociale, nos hypothèses de travail sont les suivantes :

- Compte tenu du contexte, on peut s'attendre à un biais de désirabilité sociale chez les participants Autochtones (les Blancs, les Européens). Nous attendons donc des notes plus élevées dans les appréciations (mesures directes) de la part des participants Autochtones (Blancs et Européens) vis-à-vis des Migrants (Noirs, Africains).
- Toujours en prenant en compte la désirabilité sociale, et la distance entre mesures explicites et implicites, nous attendons de notes plus élevées dans les appréciations que dans les réputations pour l'ensemble de participants.

En raison de la correspondance entre les études Blancs vs. Noirs et Africains vs. Européens, la mise en relation des résultats avec les hypothèses et notre modèle théorique sera présentée à la fin de l'étude RepMut (6.1.3).

## 6.1.1. Étude « Les relations intergroupes selon la catégorisation Blancs – Noirs »

## 6.1.1.1. Les appréciations (mesures directes)

Les appréciations sont le résultat de l'expertise quantitative des adjectifs que les participants ont donnée selon leur groupe source (participants blancs, participants noirs) pour chaque groupe cible (les Blancs et les Noirs). Dans ces calculs appréciatifs, l'échelle de mesure est comprise entre 0 (très négatif) et 100 (très positif)<sup>120</sup>. Un score de 50 indique une appréciation neutre vis-à-vis du groupe cible.

Les résultats des appréciations directes (Tableau 20) concernant l'indice d'*Estimation de Référence* ne montrent pas de différence significative (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .37$ ) dans la comparaison entre la façon de noter des participants blancs (64.27) et des participants noirs (59.08).

Tableau 20.

Appréciations (mesures directes) pour les groupes cibles Blancs et Noirs (étude 6.1.1.)

Source→ Cible↓	Autochtones Blancs (n = 85)	Migrants Noirs (n = 30)	EXO-CAT <b>69.25</b> (22.90/74.15)
Blancs	<b>53.29</b> (26.73/52.66)	<b>51.20</b> (29.55/50.00)	PRÉ-J BLANCS <b>52.76</b> (27.36/50.00)
Noirs	<b>75.11</b> (17.06/76.32)	<b>67.23</b> (31.75/68.58)	PRÉ-J NOIRS <b>73.16</b> (21.75/75.82)
	RÉF BLANC <b>64.27</b> (24.87/66.22)	RÉF NOIRS <b>59.08</b> (31.43/58.34)	ENDO CAT <b>56.78</b> (28.57/57.12)

NOTE: Le tableau de présentation des résultats RepMut est composé d'un tableau à double entrée. Chaque case comporte la moyenne, l'écart-type et la médiane pour chaque groupe cible. Le point neutre est fixé à 50.

En revanche, l'indice *Pré-jugement* montre des résultats significatifs entre le groupe cible Blancs (52.76) et le groupe cible Noirs (73.16, Wilcoxon,  $Z = 6.31$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .60$ ), l'effet étant fort.

Dans le détail du groupe cible Blancs, l'endo-appréciation des participants blancs est neutre (53.29) et l'exo-appréciation des participants noirs l'est également (51.20). L'analyse statistique ne montre pas de différence significative entre ces deux distributions (Mann-Whitney, *N.S.*  $p = .69$ ). Pour le groupe cible Noirs, l'exo-appréciation des participants blancs est positive (75.11) et l'endo-appréciation des participants noirs est également positive (67.23). Encore une fois, la comparaison

<sup>120</sup> Bien que, durant le recueil des données, l'échelle de mesure était comprise entre -100 et +100 avec un point neutre à 0, les valeurs ont été corrigées pour une échelle entre 0 et 100.

ne permet pas de signaler des distributions significativement différentes (Mann-Whitney, *N.S.*  $p = .59$ ). Les deux groupes de participants partagent la même façon de juger, ce qui conduit à une appréciation très positive du groupe Noirs et une appréciation neutre du groupe cible Blancs.

De la même façon, les indices de *catégorisation de l'exogroupe* (69.25) et *catégorisation de l'endogroupe* (56.78) sont significativement différents pour l'ensemble des participants (Wilcoxon,  $Z = 4.01$ ,  $p = .0001$ ,  $r = .38$ ), l'effet étant d'importance moyenne.

La comparaison détaillée des résultats dans une logique de catégorisation montre que les participants blancs favorisent l'exogroupe (75.11) à l'endogroupe (53.29) et ce, de façon significative (Wilcoxon,  $Z = 5.93$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .65$ ) et avec un effet de forte importance. Les participants noirs favorisent l'endogroupe (67.23) à l'exogroupe (51.20) de façon significative (Wilcoxon,  $Z = 2.26$ ,  $p = .024$ ,  $r = .43$ ), l'effet étant de taille moyenne. Cependant, l'importance de l'effet doit être revue en fonction de la disparité des effectifs dans chaque groupe, qui donne un poids plus important aux données des participants Blancs.

Ainsi, les appréciations données par les participants blancs en relation à l'exogroupe et à l'endogroupe montrent que les Blancs jugent les Noirs mieux que les Noirs jugent les Blancs. Ceci renvoie à une stratégie d'exo-favoritisme pour les participants blancs, coupée à une endo-appréciation quasiment neutre. En mesure directe, les participants blancs valorisent le groupe Noirs.

Les participants noirs se montrent plus favorables à l'égard de leur endogroupe que les Blancs ne le font eux-mêmes à l'égard du leur, ce qui renvoie à une stratégie classique d'endo-favoritisme.

Une représentation graphique de cette relation (avec indication des comparaisons ayant montré des distributions significativement différentes) pourrait être la suivante (Figure 12) :



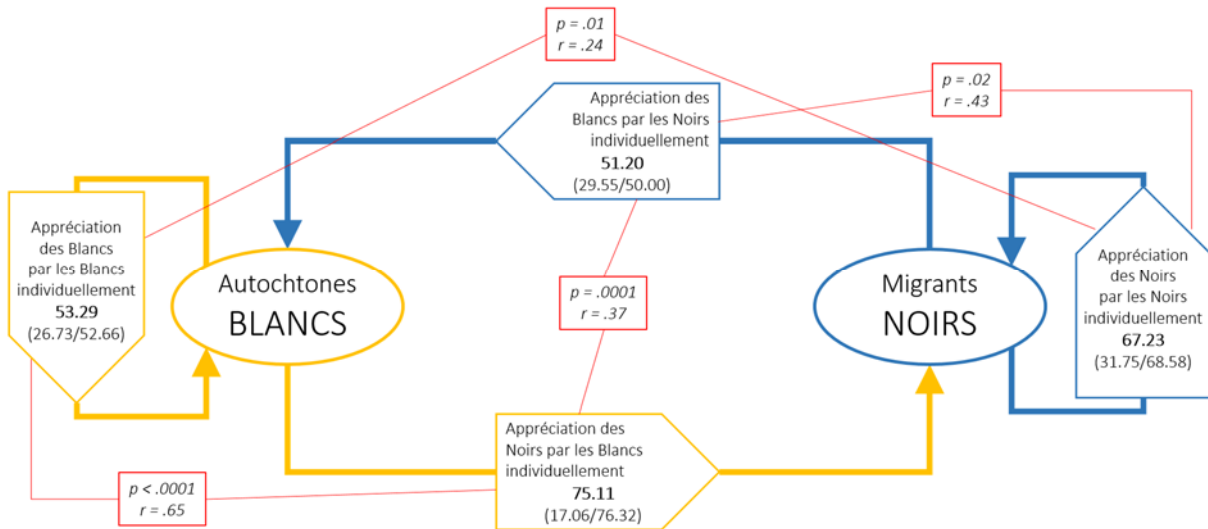


Figure 12. Représentation graphique des appréciations directes (exo vs. endo) dans la catégorisation Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.)

NOTE : Pour chaque appréciation, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Les flèches indiquent le sens de l'appréciation (du groupe source au groupe cible). Les lignes rouges indiquent les comparaisons statistiques significatives (bien que toutes les comparaisons possibles aient été effectuées) : Mann-Whitney pour les comparaisons intergroupes, Wilcoxon dans le cas des comparaisons intra-groupes.

En conclusion :

Les deux groupes favorisent les Noirs. Chez les participants noirs, il s'agit d'un effet classique d'endo-favoritisme appréciatif, chez les participants blancs, il s'agit d'un effet d'exo-favoritisme, contraire aux attendus de la catégorisation sociale, ce qui laisse supposer un effet de norme.

La valorisation du groupe cible Noirs contraste avec une neutralisation du groupe cible Blancs, sans que cela n'aille jusqu'à la dépréciation, car aucun de deux groupes ne stigmatise la cible Blancs.

### 6.1.1.2. Les réputations (appréciations indirectes)

Les réputations (appellation donnée à la méta-appréciation et la stéréo-appréciation) sont des mesures relayées. Il s'agit, à chaque fois, de l'appréciation réalisée par les participants que les membres d'un groupe A donneraient au groupe B. De ce fait, nous soulignons le caractère implicite de la démarche, permettant à chaque participant de s'exprimer « au nom d'un groupe » et de se détacher de la désirabilité sociale.

Le tableau de présentation de résultats, bien que semblable à celui correspondant à l'endo-appréciation et la stéréo-appréciation, ne sont pas *stricto sensu* égaux. Les groupes source et cible

sont bien énoncés, mais il faut considérer à chaque fois le caractère relayé. Si l'on prend, à titre d'exemple, les informations du groupe source Noir :

- la méta-appréciation indique les scores donnés par les participants noirs, dans l'appréciation que, selon eux, les membres de l'exogroupe Blancs font des membres du groupe Noirs.
- la stéréo-appréciation indique les scores donnés par les participants noirs, dans l'appréciation que, selon eux, les membres de l'endogroupe Noirs font des membres du groupe Blancs.

Ainsi, les réputations ne montrent pas une relation directe, mais indirecte dans la convocation des deux groupes sources, vis-à-vis d'un même groupe cible, ce qui montre la réputation générale d'une cible, de la part de l'ensemble des participants ; ou alors, les réputations qu'un même groupe source fait de deux groupes-cibles dans la relation, ce qui montre les réputations et la perception des réputations de la part d'un groupe source.

Tableau 21.

Réputations (mesures indirectes) pour les groupes cibles Blancs et Noirs (étude 6.1.1.)

Source→ Cible↓	Autochtones Blancs (n = 85)	Migrants Noirs (n = 30)	EXO-CAT <b>42.33</b> (26.63/43.75)
Blancs	MÉTA <b>31.46</b> (22.60/29.45)	STÉRÉO <b>43.50</b> (27.16/45.07)	PRÉ-J BLANCS <b>34.53</b> (24.29/33.22)
Noirs	STÉRÉO <b>41.40</b> (26.81/42.03)	MÉTA <b>39.09</b> (29.47/45.56)	PRÉ-J NOIRS <b>40.84</b> (27.36/42.39)
	RÉF BLANC <b>36.49</b> (25.24/36.36)	RÉF NOIRS <b>41.33</b> (28.14/45.50)	ENDO CAT <b>33.35</b> (24.56/33.54)

NOTE: Pour chaque appréciation, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Le point neutre est fixé à 50. Expliquer méta et stéréo et le choix de présentation pour voir l'ensemble des effets.

Dans les réputations construites pour chaque groupe cible, nous constatons une diminution de l'estimation de référence, (façon de noter) car les appréciations indirectes sont toutes négatives (toutes inférieures à 50, Tableau 21). Cependant, les deux groupes notent de façon semblable (estimation de référence Blancs = 36.49, estimation de référence Blancs = 41.33) car l'analyse n'a pas montré de différence significative entre ces deux distributions (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .28$ ).

Les analyses de l'effet de pré-jugement montrent une différence significative entre l'appréciation globale attribuée au groupe cible Blancs (34.53) et celle attribuée au groupe cible Noirs (40.84). La différence indique une appréciation moins défavorable pour le groupe cible Noirs (Wilcoxon,  $Z = 2.96$ ,  $p = .0031$ ,  $r = .28$ ). L'effet est de taille faible. De même, les analyses de l'effet de catégorisation montrent que l'exogroupe (42.33) est considéré de façon moins défavorable que l'endogroupe (33.35). Cette différence est significative, (Wilcoxon,  $Z = 3.25$ ,  $p = .0011$ ,  $r = .31$ ) mais l'effet est de taille moyenne.

**Réputation que les Blancs donnent aux Blancs et aux Noirs :** il existe une différence significative entre ce que les participants blancs pensent que les Noirs pensent des Blancs (31.46) et ce qu'ils pensent que les Blancs pensent des Noirs (41.40 ; Wilcoxon,  $Z = 3.38$ ,  $p = .0007$ ,  $r = .37$ ). Ceci représente l'écart, selon l'avis des participants blancs des réputations des deux groupes qui, tout en restant négatif, favorise le groupe cible Noirs. Il est à envisager un sentiment de culpabilité de la part des participants Blancs vis-à-vis du passé des relations entre les Noirs et les Blancs.

**Réputation que les Noirs donnent aux Blancs et aux Noirs :** nous n'avons pas trouvé de différence significative entre ce que les participants noirs pensent que les Noirs pensent des Blancs (43.50) et ce qu'ils pensent que les Blancs pensent des Noirs (39.09), (Wilcoxon,  $N.S.$ ,  $p = .96$ ). Les participants noirs évaluent comme négatives les réputations mutuelles des deux groupes.

**Réputation que les Blancs et les Noirs donnent aux Blancs :** les participants blancs pensent que les Noirs les déprécient (31.46) et les participants noirs pensent que leur groupe déprécie les Blancs (43.50). L'analyse entre ces deux comparaisons montre une différence significative (Mann-Whitney,  $U = 855.5$ ,  $p = .044$ ,  $r = .19$ ). Les mesures indirectes montrent que les Noirs ont un regard moins négatif à propos des Blancs.

**Réputation que les Blancs et les Noirs donnent aux Noirs :** les participants noirs considèrent que les Blancs les déprécient (39.09) et les participants blancs pensent que leur groupe déprécie les Noirs (41.40). Il n'y a pas de différence significative entre ces deux distributions (Mann-Whitney,  $N.S.$ ,  $p = .67$ ).

De façon générale, les résultats inférieurs à 50 suggèrent que les deux groupes sont d'accord sur le fait de penser que les membres de l'exogroupe les déprécient et que les membres de leur propre groupe déprécient les membres de l'exogroupe. Dans la mesure où les réputations sont des

représentations des relations intergroupes, le fait qu'elles soient toutes négatives montrent qu'ils perçoivent tous les relations intergroupes de façon négative.

Une représentation graphique des réputations entre les groupes Blancs et Noirs (avec indication des comparaisons ayant montré des distributions significativement différentes) pourrait être la suivante (Figure 13).

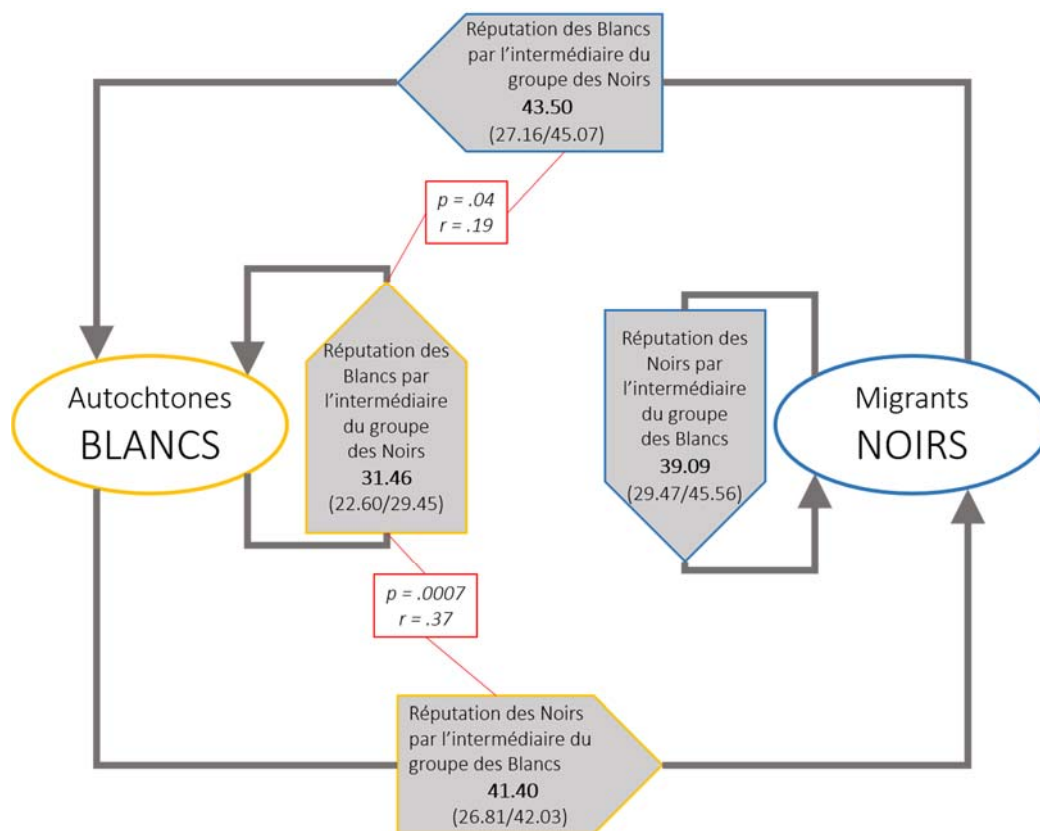


Figure 13. Représentation graphique des réputations (méta vs. stéréo) dans la catégorisation Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.).

NOTE : Pour chaque appréciation, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Les flèches indiquent le sens de l'appréciation (du groupe source au groupe cible). Les lignes rouges indiquent les comparaisons statistiques significatives (bien que toutes les comparaisons possibles aient été effectuées) : Mann-Whitney pour les comparaisons intergroupes, Wilcoxon dans le cas des comparaisons intra-groupes.

En conclusion, l'analyse des réputations accordées à chaque groupe montre que les réputations (mesures indirectes) sont toutes négatives.

Pour le groupe Blancs, les participants estiment être plus mal vus (méta Blancs) par les Noirs que les Noirs ne le pensent (stéréo Noirs).

Pour le groupe Noirs, ils estiment être mal vus par les Blancs (méta Noirs) mais pas plus que les Blancs ne le pensent (stéréo Blancs).

### 6.1.1.3. Comparaisons entre mesures directes (appréciations) et indirectes (réputations)

Notre analyse cherche maintenant à comprendre les différences entre les appréciations (mesures directes) et les réputations (mesures indirectes) produites par les deux groupes de participants. Deux types de comparaisons ont été effectués :

- a) Le premier compare les mesures directes et indirectes produites par le même groupe source pour évaluer le même groupe cible. Il s'agit de comparaisons à mesures répétées car les deux scores sont produits par le même groupe de participants (Wilcoxon). Deux comparaisons sont possibles :
  - a. La comparaison entre l'appréciation des Noirs et la réputation des Noirs, toutes les deux produites par le groupe source Blancs, de même que l'appréciation des Blancs et la réputation des Blancs, toutes les deux produites par le groupe source Noirs (comparaison exo-appréciation vs. stéréo-appréciation).
  - b. L'appréciation des Blancs et la réputation des Blancs, toutes les deux produites par le groupe source Blancs et l'appréciation des Noirs et la réputation des Noirs, toutes les deux produites par le groupe source Noirs (comparaison endo-appréciations vs. la méta-appréciation).
- b) Le deuxième compare à chaque fois une mesure directe et une mesure indirecte produites par rapport à un même groupe cible ; mais cette fois ci, en faisant appel aux deux groupes de participants (c'est-à-dire à partir de la comparaison sur des groupes indépendants – Mann Whitney). Deux comparaisons sont possibles :
  - a. L'appréciation des Blancs faite par les participants noirs et la réputation des Blancs, faite par les participants blancs, de même que l'appréciation des Noirs faite par les participants blancs et la réputation des Noirs, faite par les participants noirs (comparaison exo-appréciation d'un groupe vs. la méta-appréciation de l'autre groupe).
  - b. l'appréciation des Blancs faite par les participants blancs et la réputation des Blancs, faite par les participants noirs), de même que l'appréciation des Noirs faite par les participants noirs et la réputation des Noirs, faite par les participants blancs (comparaison endo-appréciation d'un groupe vs. la stéréo-appréciation de l'autre groupe).

Ces comparaisons constituent l'écart entre le jugement inféré (la réputation) et le jugement réel (l'appréciation) dans une logique intergroupe (Tableau 22).

Tableau 22.

Mesures directes et indirectes par groupe cible Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.).

Source→ Cible↓	Blancs (n = 85)		Noirs (n = 30)	
	Appréciation (mesure directe)	Réputation (mesure indirecte)	Appréciation (mesure directe)	Réputation (mesure indirecte)
Blancs	ENDO	MÉTA	EXO	STÉRÉO
	<b>53.29</b> (26.73/52.66)	<b>31.46</b> (22.60/29.45)	<b>51.20</b> (29.55/50.00)	<b>43.50</b> (27.16/45.07)
Noirs	EXO	STÉRÉO	ENDO	MÉTA
	<b>75.11</b> (17.06/76.32)	<b>41.40</b> (26.81/42.03)	<b>67.23</b> (31.75/68.58)	<b>39.09</b> (29.47/45.56)

NOTE: Pour chaque mesure, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse).

En ce qui concerne le **groupe cible Blancs**, les résultats montrent encore une fois des scores moins élevés dans les mesures indirectes.

**Les comparaisons à mesures répétées** montrent que l'appréciation directe que les participants blancs font par rapport au groupe cible Blancs (53.29) est significativement différente de celle construite de façon indirecte (31.46) et l'effet est fort (Wilcoxon,  $Z = 5.54$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .62$ ).

En ce qui concerne les appréciations produites par les participants Noirs portant sur l'exogroupe (Blanc) de façon directe (51.20) et indirecte (43.50), l'analyse statistique ne permet pas d'affirmer une différence significative (Wilcoxon,  $N.S.$   $p = .16$ ) entre ces deux indicateurs, ce qui peut être lu en affirmant que les participants noirs ne produisent pas d'écart significatif entre ce qu'ils pensent personnellement et ce que leur groupe pense vis-à-vis du groupe cible Blanc.

**Pour les comparaisons entre groupes indépendants** sur la cible Blancs, la comparaison entre l'exo-appréciation produite par les participants noirs, et la méta-réputation (produite par les participants Blancs) montre que les Blancs pensent que les Noirs ont un avis défavorable par rapport aux Blancs (31.46) mais les participants noirs ont un avis neutre vis-à-vis des Blancs (51.20). Cette différence est significative mais l'effet est faible (Mann-Whitney ;  $U = 729$ ,  $p = .002$ ,  $r = .29$ ). La comparaison entre l'endo-appréciation produite par les participants blancs (53.29), et la stéréo-réputation (produite par les participants Noirs, 43.50) ne montre pas de différences significatives (Mann-Whitney,  $N.S.$   $p = .08$ ).

L'ensemble des résultats sur le groupe cible Blancs, dans les mesures directes et indirectes montre que la méta-appréciation (produite par les participants blancs), est encore plus basse que les deux autres scores. Ce constat suggère que les participants blancs déprécient leur groupe encore plus de ce qui est fait par les participants Noirs.

Concernant le **groupe cible Noirs**, les résultats montrent, encore une fois des scores moins élevés dans les mesures indirectes et des écarts appréciatifs importants.

**Les comparaisons à mesures répétées** montrent que l'appréciation directe des participants blancs par rapport au groupe cible Noirs (75.11) est significativement différente de celle construites de façon indirecte (41.40) et l'effet est fort (Wilcoxon,  $Z = 7.23$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .79$ ).

La comparaison de l'appréciation directe (67.23) et celle indirecte (39.09) que les participants noirs fait du groupe Noirs (endogroupe) est significative (Wilcoxon,  $Z = 3.03$ ,  $p = .0024$ ,  $r = .58$ ). Dans ce dernier cas, l'effet est fort.

Nous constatons également que l'écart entre les mesures directe et indirecte est plus élevé dans le cas du groupe cible Noirs, comparativement au groupe cible Blancs.

**Pour les comparaisons entre groupes indépendants** portant sur la cible Noirs, la comparaison entre appréciation des Noirs produite par les participants Blancs (exo), et la réputation des Noirs produite par les participants noirs (méta) montre que les Noirs pensent que les Blancs ont un avis défavorable par rapport aux Noirs (39.09) mais les participants blancs ont un avis très favorable vis-à-vis des Noirs (75.11). Cette différence est significative et l'effet est fort (Mann-Whitney ;  $U = 1977.5$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .53$ ).

La comparaison entre appréciation des Noirs produite par les participants noirs (endo), et la réputation des Noirs produite par les participants blancs (stéréo) montre que les Blancs pensent que leur groupe (Blancs) a un avis défavorable par rapport aux Noirs (41.40) alors que les participants noirs ont un avis très favorable vis-à-vis d'eux-mêmes (67.23). Cette différence est significative et l'effet est fort (Mann-Whitney ;  $U = 602$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .36$ ).

L'ensemble des résultats sur le groupe cible Noirs montre que l'exo-appréciation est significativement plus élevée que les mesures indirectes pour produire le favoritisme des participants blancs. Dans un regard relayé, les deux groupes constatent les difficultés de l'appartenance réelle ou supposée au groupe Noirs en matière de relations.

Ainsi, le décalage entre l'appréciation (exo) et les réputations (méta et stéréo) peut être expliqué soit en fonction de la désirabilité sociale à laquelle se trouve soumis le groupe Blancs, soit dans la mise en évidence d'un écart entre un positionnement individuel qui serait favorable au contact interethnique dans un contexte relationnel soit dans un comportement de bienveillance vis-à-vis d'un groupe défavorisé, soutenu par une situation qui n'est pas identitairement dangereuse.

Une fois toutes les comparaisons effectuées, une représentation graphique des relations, avec indication de toutes les comparaisons significativement différentes, peut être la suivante (Figure 14).

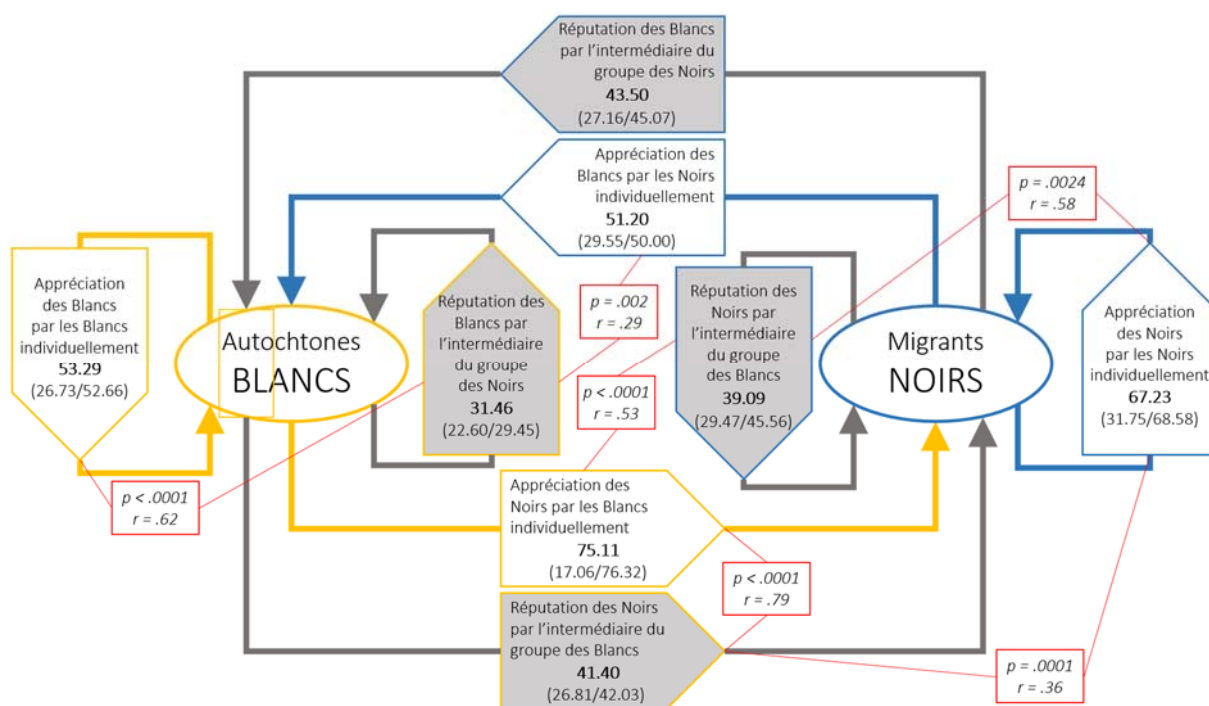


Figure 14. Comparaison entre appréciations et réputations pour la catégorisation Blancs vs. Noirs (étude 6.1.1.)

NOTE : Pour chaque appréciation, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Les flèches indiquent le sens de l'appréciation (du groupe source au groupe cible). Les lignes rouges indiquent les comparaisons statistiques significatives (bien que toutes les comparaisons possibles aient été effectuées) : Mann-Whitney pour les comparaisons intergroupes, Wilcoxon dans le cas des comparaisons intra-groupes.

En conclusion, la comparaison entre mesures directes et indirectes montre que les réputations (mesures indirectes) sont toutes sur le versant négatif et plus faibles que les appréciations (mesures directes ; toutes positives).

Ce résultat rend compte d'un écart entre ce que les participants affirment en leur nom propre et la réputation des relations entre ces deux groupes et, par conséquent, montre que la représentation des relations interethniques est très négative.



Dans une logique d'analyse par groupe source :

Pour les participants blancs, il existe une inversion du sens dans le pattern de réponses, impliquant une suppression de l'effet d'exo-favoritisme vis-à-vis du groupe Noir, qui s'accompagne d'un biais d'endo-défavoritisme réputationnel. Autrement dit, dans la relation entre Blancs et Noirs, les participants blancs montrent une différence entre leur opinion personnelle et l'opinion que leur groupe a sur les Noirs.

Pour les participants noirs, leur opinion directe diffère moins de l'opinion qu'ils prêtent aux Noirs en général vis-à-vis de Blancs. Ainsi, dans la relation entre Blancs et Noirs, les participants Noirs se sentent effectivement Noirs et leur opinion personnelle semble correspondre à l'opinion que leur groupe a des Blancs.

Ensuite, dans une logique d'analyse par groupe cible :

Concernant le groupe cible Blancs : les participants blancs déprécient leur propre groupe, davantage que ce qui est proposé par les participants noirs, quel que soit le type de mesure (directe ou indirecte).

Concernant le groupe cible Noirs : les deux groupes de participants semblent d'accord pour signaler une réputation défavorable du groupe Noirs, qui contraste (et qui met en doute) avec l'exo-favoritisme explicite (en mesure directe) produit par les participants blancs.

#### 6.1.1.4. Proximité catégorielle des participants

Un dernier élément à prendre en considération concerne l'identification personnelle des participants, à partir des indices de proximité à l'endogroupe et de proximité à l'exogroupe (Tableau 23). Ces indices ont été calculés grâce aux auto-représentativités accordées aux adjectifs utilisés pour définir chaque groupe cible.

Tableau 23.

Indices de Proximité/Distance aux groupes cibles Blancs et Noirs (étude 6.1.1.)

Source→ Cible↓	Autochtones Blancs (n = 85)	Migrants Noirs (n =30)
Blancs	<b>48.05</b> (26.44/50.00)	<b>36.53</b> (23.61/40.00)
Noirs	<b>45.52</b> (23.59/43.75)	<b>55.93</b> (31.98/60.00)

NOTE: Chaque case comporte la moyenne, l'écart-type et la médiane pour chaque groupe cible. Le point neutre est fixé à 50 ; les scores inférieurs à 50 peuvent être considérés comme négatifs et ceux supérieurs à 50 comme positifs.

Pour les participants blancs, l'indice de proximité au groupe Noirs (exo) est de 45.52 et l'indice de proximité au groupe Blancs (endo) est de 48.05. L'analyse statistique ne permet pas d'identifier des différences significatives (Wilcoxon, *N.S.*,  $p = .22$ ). Nous pouvons donc avancer l'idée que les participants blancs ne se sentent pas plus appartenir à un groupe qu'à un autre.

Pour les participants noirs, l'indice de proximité au groupe Blancs (exo) est de 36.53 et l'indice de proximité au groupe Noirs (endo) est de 55.93. La différence entre les deux distributions est significative et l'effet est de forte taille (Wilcoxon,  $Z = 3.37$ ,  $p = .0008$ ,  $r = .65$ ). Les participants noirs se sentiraient bien appartenir au groupe Noirs.

#### 6.1.1.5. Synthèse de l'étude 6.1.1.

En conclusion

1. **Les mesures d'appréciation (directes)** montrent que les deux groupes de participants favorisent le groupe Noir. Cette appréciation devient plus remarquable du fait d'une neutralité dans les appréciations octroyées vis-à-vis du groupe cible Blancs.
2. **Les mesures de réputation (indirectes)**, étant toutes dans le versant négatif, indiquent une perception défavorable de cette catégorisation, pouvant nuire aux relations entre les deux groupes. En outre, il apparaît un écart significatif, concernant la réputation du groupe Blancs, qui serait plus défavorable selon l'avis de Blancs, que selon celui des Noirs.
3. **La comparaison entre mesures directes et indirectes** montre que :

Les participants blancs favorisent le groupe Noirs en appréciation mais ne le font pas en réputation et déprécient leur propre groupe, quelle que soit le type de mesure.

En revanche, les participants noirs ont un regard neutre sur le groupe Blancs en appréciation et le déprécient en réputation. Par ailleurs, ils tentent de valoriser leur propre groupe (appréciation).

Cependant, la réputation du groupe Noirs est considérée comme négative par les deux groupes de participants, ce qui remet en question le favoritisme pour le groupe Noirs des appréciations produites par l'ensemble de participants. En effet, les mesures

directes ont montré une appréciation de leur groupe qui contraste avec une dépréciation importante de la réputation attribuée à leur groupe.

4. **Finalement, en matière d'identification**, les participants noirs s'identifient à leur groupe, malgré les désavantages de cette appartenance en matière de réputations. Les participants blancs sont amenés à favoriser l'exogroupe Noirs (en appréciation) et à le considérer comme moins mauvais qu'eux (en réputation).

Pour les participants noirs, l'ensemble des résultats suggère une stratégie de revalorisation d'un groupe considéré comme défavorisé dans ce type de relations.

Les participants blancs décident de ne pas s'identifier à aucun groupe, ce qui peut répondre à trois stratégies :

- Soit il s'agit de « quitter » le groupe car il n'existe pas d'avantage identitaire à appartenir à un groupe qui ne peut pas se revendiquer comme plus favorable.
- Soit ils changent de niveau identitaire pour se positionner au niveau individuel (en réponse à l'impossibilité d'une identification catégorielle).

Ainsi, les relations entre deux personnes peuvent être considérées comme positives, en fonction de la spécificité de chaque personne ; tandis que les rapports intergroupes, soumis de façon plus forte aux stéréotypes et réputations des groupes sont plus facilement jugés de façon négative.

- Soit la relation entre Noirs et Blancs confronte les participants à une possibilité de se montrer magnanime vis-à-vis du groupe défavorisé, sans que cela représente un risque identitaire (Sachdev et Bourhis, 1991).

### 6.1.2. Étude « Les relations intergroupes selon la catégorisation Africains – Européens »

Cette deuxième étude, dans l'opérationnalisation de la relation entre Autochtones et Migrants à partir des modalités Européens et Africains, suit la même logique que l'étude précédente (6.1.1.). Nous présenterons les appréciations, les réputations, l'analyse comparée de ces deux mesures et, enfin, la proximité des participants aux deux groupes cibles proposés.

## 6.1.2.1. Les appréciations (mesures directes)

Les résultats des appréciations directes (Tableau 24) ne montrent pas de différence significative pour l'effet d'*Estimation de Référence* (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .81$ ) dans la comparaison entre la façon de noter des participants européens (61.46) et des participants africains (58.83).

Tableau 24.

Appréciations (mesures directes) pour les groupes cibles Africains et Européens (étude 6.1.2.)

Source→ Cible↓	Autochtones Européens (n = 85)	Migrants Africains (n = 25)	EXO-CAT <b>65.74</b> (25.82/70.67)
Européens	<b>51.62</b> (23.68/50.92)	<b>46.28</b> (30.25/50.00)	PRÉ-J EUROPEENS <b>50.37</b> (25.32/50.00)
Africains	<b>71.07</b> (21.49/73.62)	<b>71.38</b> (30.56/68.85)	PRÉ-J AFRICAINS <b>71.14</b> (23.72/73.60)
	RÉF EUROPEENS <b>61.46</b> (24.55/64.68)	RÉF AFRICAINS <b>58.83</b> (32.66/57.60)	ENDO CAT <b>56.23</b> (26.66/54.58)

NOTE: Le tableau de présentation des résultats RepMut est composé d'un tableau à double entrée. Chaque case comporte la moyenne, l'écart-type et la médiane pour chaque groupe cible. Le point neutre est fixé à 50 ; les appréciations inférieures à 50 peuvent être considérées comme négatives et celles supérieures à 50 comme positives.

Nous constatons des distributions significativement différentes dans l'effet de *Préjugement*, (cible Européens = 50.37, cible Africains 71.14) en faveur du groupe cible Africains (Wilcoxon,  $Z = 5.59$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .54$ ), l'effet étant d'importance forte.

De façon plus détaillée, l'appréciation faite par les participants européens vis-à-vis du groupe Africains (71.07) et l'appréciation faite par les participants africains pour leur propre groupe (71.38) ne permettent pas d'identifier de différence significative (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .53$ ). De la même façon, la comparaison entre l'appréciation que les participants africains font du groupe Européens (46.28) et celle que les participants européens font du groupe Européens (51.62) ne montre pas non plus de différence significative (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .47$ ). Ces résultats permettent de signaler que l'ensemble de participants ont noté bien les deux groupes cibles de façon différenciée et, ce, en faveur du groupe cible Africains.

Enfin, l'effet de *catégorisation de l'exogroupe* (65.74) et *catégorisation de l'endogroupe* (56.23) sont significativement différents pour l'ensemble de participants (Wilcoxon,  $Z = 2.69$ ,  $p = .0072$ ,  $r = .26$ ), l'effet étant de faible importance. La comparaison détaillée des résultats dans une logique de

catégorisation montre que l'endo-appréciation pour les participants africains (71.38) est significativement supérieure à leur exo-appréciation (46.28 ; Wilcoxon  $Z = 2.88$ ,  $p = .004$ ,  $r = .58$ ). L'effet est de forte importance. Concernant les appréciations des participants européens, leur exo-appréciation (71.07) est supérieure de façon significative à celle produite dans l'appréciation de l'exogroupe Africains (51.62, Wilcoxon  $Z = 4.75$ ,  $p = .0001$ ,  $r = .52$ ). L'effet est de nouveau d'une importance forte.

L'ensemble de ces résultats pour les participants européens peuvent être interprétés en tant que repérage d'une stratégie d'exo-favoritisme car les participants européens jugent les Africains plus positivement que les Européens avec une endo-appréciation neutre.

Les participants africains se montrent plus favorables à l'égard de leur endogroupe qu'à l'égard des Européens ce qui est l'expression d'un biais d'endo-favoritisme, dans un intérêt identitaire de valorisation du groupe. Cependant, comme dans l'étude 6.1.1., les résultats concernant l'effet de catégorisation sont principalement dus à la différence d'effectifs dans les deux groupes, qui surestime les informations en provenance des participants européens. Il est donc à retenir l'effet majeur de pré-jugement en faveur du groupe cible Africains.

La représentation graphique de cette relation (avec indication des comparaisons ayant montré des distributions significativement différentes) est la suivante (Figure 15) :

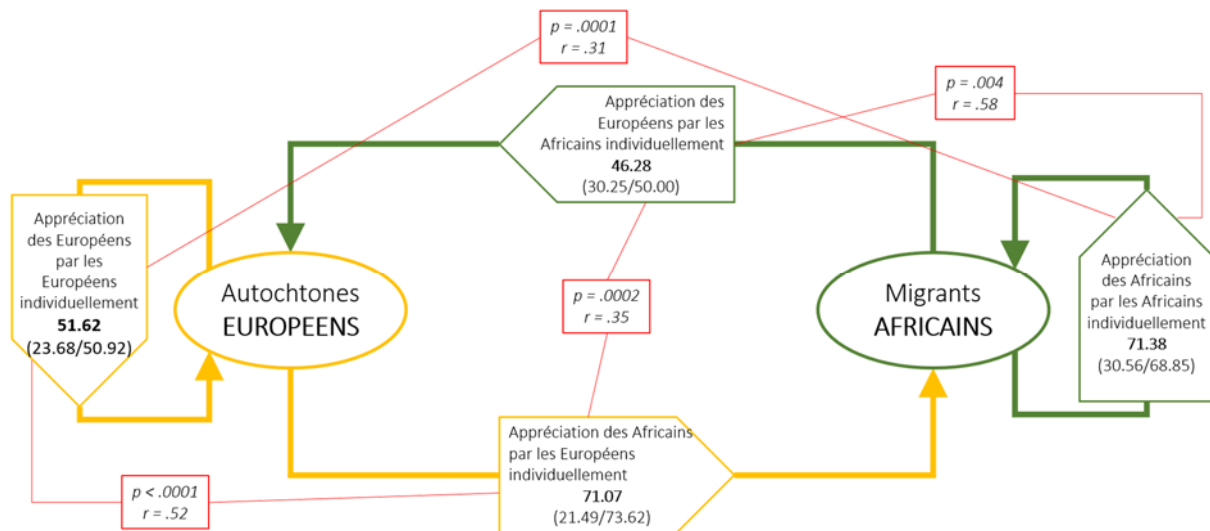


Figure 15. Représentation graphique des appréciations directes (exo vs. endo) dans la catégorisation Européens vs. Africains (étude 6.1.2.)

NOTE : Pour chaque appréciation, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Les flèches indiquent le sens de l'appréciation (du groupe source au groupe cible). Les lignes rouges indiquent les comparaisons statistiques significatives (bien que toutes les comparaisons possibles aient été effectuées) : Mann-Whitney pour les comparaisons intergroupes, Wilcoxon dans le cas des comparaisons intra-groupes.

En conclusion, les deux groupes de participants favorisent les Africains : endo-favoritisme appréciatif chez les participants africains et exo-favoritisme chez les participants européens.

Les deux groupes n'apprécient pas le groupe Européen, sans aller jusqu'à la dépréciation de ce groupe cible.

### 6.1.2.2. Les réputations (appréciations indirectes)

Nous constatons des valeurs entre des réputations neutres et négatives (Tableau 25). Les analyses statistiques sur les effets globaux ne montrent pas de différence significative ni pour l'indicateur de *Catégorisation* (exo = 48.38 vs. endo = 44.07, Wilcoxon, *N.S.*,  $p = .23$ ), ni pour celui de *Préjugement* dans une analyse par groupe cible (Européens = 45.44 vs. Africains = 46.91, Wilcoxon, *N.S.*,  $p = .47$ ).

Tableau 25.

Réputations (mesures indirectes) pour les groupes cibles Africains et Européens (étude 6.1.2.)

Source→ Cible↓	Autochtones Européens (n = 85)	Migrants Africains (n = 25)	EXO-CAT <b>48.38</b> (27.69/47.86)
Européens	MÉTA <b>47.70</b> (23.59/45.00)	STÉRÉO <b>37.96</b> (29.59/34.98)	PRÉ-J EUROPEENS <b>45.44</b> (25.30/44.31)
Africains	STÉRÉO <b>51.74</b> (26.37/50.00)	MÉTA <b>30.86</b> (28.00/36.19)	PRÉ-J AFRICAINS <b>46.91</b> (28.05/47.97)
	RÉF EUROPEENS <b>49.72</b> (25.02/47.65)	RÉF AFRICAINS <b>34.41</b> (28.73/36.19)	ENDO CAT <b>44.07</b> (25.52/44.42)

NOTE: Chaque case comporte la moyenne, l'écart-type et la médiane pour chaque groupe cible. Le point neutre est fixé à 50 ; les appréciations inférieures à 50 peuvent être considérées comme négatives et celles supérieures à 50 comme positives.

En revanche, l'estimation de référence des Européens tend à la neutralité (49.72) et montre une différence significative (Mann-Whitney,  $U = 2821.5$ ,  $p = .0006$ ,  $r = .23$ ) vis-à-vis de l'estimation de référence du groupe Africains (34.41) qui ont en général une perception négative des réputations. Cet effet serait dû principalement au fait que les participants africains voient les relations des Européens envers les Africains plus négativement que les participants européens, pour qui les réputations font état d'une perception plutôt neutre.

**Réputation que les Européens donnent aux Européens et aux Africains :** Il n'existe pas de différence significative entre ce que les participants Européens pensent que les Africains pensent des

Européens (47.70) et ce qu'ils pensent que les Européens pensent des Africains (51.74 ; Wilcoxon, *N.S.*,  $p = .38$ ). Les participants européens ont des regards neutres sur les réputations des deux groupes.

**Réputation que les Africains donnent aux Européens et aux Africains :** nous n'avons pas observé de différence significative entre ce que les participants africains pensent que les Africains pensent des Européens (37.96) et ce qu'ils pensent que les Européens pensent des Africains (30.86), (Wilcoxon, *N.S.*,  $p = .59$ ). Les participants africains évaluent comme négatives les réputations mutuelles de deux groupes.

**Réputation que les Européens et les Africains donnent aux Européens :** les participants européens pensent que les Africains ont un regard neutre vis-à-vis des Européens (47.70) et les participants africains pensent que leur groupe déprécie les Européens (37.96). Une différence significative est observée entre ces deux comparaisons (Mann-Whitney,  $U = 795$ ,  $p = 0.0773$ ,  $r = 0.17$ ). Les mesures indirectes montrent que les Africains ont un regard plus défavorable à propos des Européens.

**Réputation que les Européens et les Africains donnent aux Africains :** les participants africains considèrent que les Européens les déprécient (30.86) et les participants du groupe Européens pensent que leur groupe a un regard neutre vis-à-vis des Africains (51.74). La comparaison entre ces deux réputations (méta-appréciation et stéréo-appréciation) montre des différences significatives (Mann-Whitney,  $U = 615$ ,  $p = .0021$ ,  $r = .30$ ), l'effet étant d'importance moyenne. Le groupe cible Africains auraient une réputation pire selon les participants africains eux-mêmes que selon les participants européens.

La représentation graphique de ces réputations (avec indication des comparaisons ayant montré des distributions significativement différentes) est la suivante (Figure 16) :

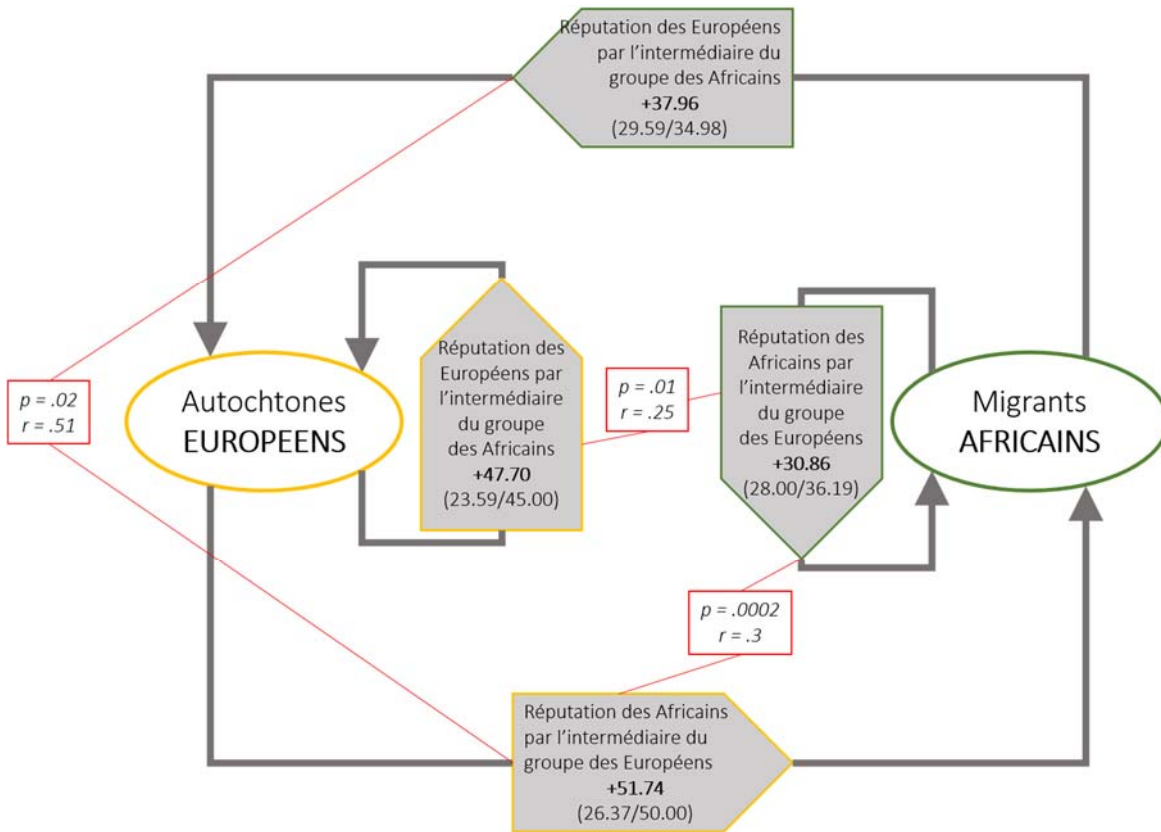


Figure 16. Représentation graphique des réputations (méta vs. stéréo) dans la catégorisation Européens vs. Africains (étude 6.1.2.).

NOTE : Pour chaque appréciation, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Les flèches indiquent le sens de l'appréciation (du groupe source au groupe cible). Les lignes rouges indiquent les comparaisons statistiques significatives (bien que toutes les comparaisons possibles aient été effectuées) : Mann-Whitney pour les comparaisons intergroupes, Wilcoxon dans le cas des comparaisons intra-groupes.

Les résultats défavorables (neutre dans le cas de la stéréo-appréciation des participants européens) suggèrent des relations perçues comme difficiles et où les incompréhensions sont possibles.

En conclusion, l'analyse des réputations montre, pour le groupe Européen, qu'ils estiment être mal vus par les Africains mais néanmoins pas aussi mal que ce que les participants africains les considèrent effectivement. Ils considèrent que les relations (aux vues des réputations) sont conflictuelles ou neutres (mais pas positives).

Pour le groupe Africain, les participants estiment être plus mal vus (très négativement) par les Européens que ce qu'ils sont en réalité, car les participants européens considèrent que les membres de leur propre groupe ont un regard neutre vis-à-vis des Africains.



## 6.1.2.3. Comparaisons entre mesures directes (appréciations) et indirectes (réputations)

Notre analyse cherche maintenant à comprendre les différences et les points communs entre les appréciations directes et indirectes produites par chaque groupe.

Deux types de comparaisons ont été effectués : a) la comparaison des mesures directes et indirectes produites par le même groupe source pour évaluer le même groupe cible. (Exo vs. Stéréo et Endo vs. Méta – comparaisons à mesures répétées) et b) la comparaison entre une mesure directe faite par un groupe et une mesure indirecte produite par l'autre groupe (exo du groupe A vs. méta du groupe B, endo du groupe A et stéréo du groupe B – comparaisons entre groupes indépendants).

Les résultats sont présentés ci-dessous (Tableau 26)

Tableau 26.

Mesures directes et indirectes par groupe cible Africains vs. Européens (étude 6.1.2.)

Source→ Cible↓	Européens (n = 85)		Africains (n = 25)	
	Appréciation (mesure directe)	Réputation (mesure indirecte)	Appréciation (mesure directe)	Réputation (mesure indirecte)
Européens	ENDO <b>51.62</b> (23.68/50.92)	MÉTA <b>47.70</b> (23.59/45.00)	EXO <b>46.28</b> (30.25/50.00)	STÉRÉO <b>37.96</b> (29.59/34.98)
	Africains	EXO <b>71.07</b> (21.49/73.62)	STÉRÉO <b>51.74</b> (26.37/50.00)	ENDO <b>71.38</b> (30.56/68.85)

NOTE: Pour chaque mesure, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse).

Les résultats du **groupe cible Européens** montrent que globalement, les réputations sont plus basses que les mesures directes.

**Les comparaisons à mesures répétées** montrent que la comparaison de l'appréciation directe (51.62) et celle indirecte (47.70) que les participants européens fait du groupe Européens (endo) ne permet pas d'établir de différence significative (Wilcoxon,  $N.S. p = .12$ ). Il en est de même pour la comparaison entre l'appréciation directe (46.28) et indirecte (37.96) que les participants africains font du groupe cible Européens (Wilcoxon,  $N.S. p = .26$ ).

Ainsi, l'absence des comparaisons significativement différentes pour le groupe cible Européen, suggère l'existence d'un accord entre la façon dans laquelle les participants européens estiment que les Africains (individuellement et collectivement) les perçoivent et la façon dans laquelle les Africains perçoivent les Européens (au nom propre et au nom de leur groupe).

**Pour les comparaisons entre groupes indépendants** sur la cible Européens : les participants européens pensent que les Africains ont un avis neutre par rapport à eux-mêmes (47.70) ce qui semble se confirmer de la part des participants africains (46.28). De façon logique, la comparaison de ces deux distributions ne permet pas d'identifier une différence significative (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .96$ ). En revanche nous retrouvons une différence significative (Mann-Whitney,  $U = 1372$ ,  $p = .01$ ,  $r = .25$ ) entre la façon dont les participants européens estiment leur propre groupe (51.62) et la réputation que les Africains, au nom de leur groupe, attribuent aux Européens (37.96). Cet effet est de taille moyenne.

Ces résultats suggèrent que les avis des participants fluctuent entre une considération neutre et une considération négative, sans que l'appartenance au groupe (soit au groupe Européen, soit au groupe Africain) puisse être considérée comme ayant un impact sur cette opinion.

Les résultats du **groupe cible Africains** montrent des scores moins élevés dans les mesures indirectes et des écarts appréciatifs importants.

**Les comparaisons à mesures répétées** montrent, d'une part, que les appréciations produites par les participants européens portant sur les appréciations de l'exogroupe (Africains) de façon directe (71.07) et indirecte (51.74) sont significativement différentes. L'effet est fort (Wilcoxon,  $Z = 5.53$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .61$ ).

D'autre part, la comparaison entre l'appréciation directe (71.38) et l'appréciation indirecte (30.86) que les participants africains font en relation groupe cible Africains montre des différences significatives (Wilcoxon,  $Z = 3.65$ ,  $p = .0003$ ,  $r = .73$ ) et un effet d'importance forte.

Les analyses en relation avec la cible Africains montrent des différences significatives pour les deux groupes de participants avec une baisse dans les réputations vis-à-vis des appréciations, ce qui peut être interprété comme le ressenti de difficultés dans les relations avec ce groupe cible particulier.

**Pour les comparaisons entre groupes indépendants**, les participants africains pensent que les Européens ont un avis très défavorable des Africains (30.86), mais, en réalité, les participants européens émettent un avis très favorable vis-à-vis des Africains (71.07). Cet écart est significatif et l'effet est fort (Mann-Whitney ;  $U = 1849.5$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .55$ ). De la même façon, les participants européens pensent que la réputation des Africains est neutre selon le point de vue des Européens (51.74), ce qui contraste avec l'appréciation très positive que les participants africains font de leur

propre groupe (71.38). Encore une fois, la différence est significative (Mann-Whitney,  $U = 591$ ,  $p = .0011$   $r = .31$ ), l'effet étant de taille moyenne.

Ces résultats sont plus marqués que ceux en relation au groupe cible Européen. Ils établissent des différences significatives entre chaque comparaison possible, indiquant un désaccord entre acteurs. Individuellement, les participants européens souhaitent favoriser ouvertement le groupe d'Africains, tout en étant moins avenants quand ils parlent au nom du groupe Européens. D'autre part, les participants africains pensent être très mal vus par les Européens, alors que les participants européens, individuellement, semblent les apprécier.

Ainsi, une fois toutes les comparaisons effectuées, la représentation graphique (avec indication des comparaisons ayant montré des distributions significativement différentes) peut être la suivante (Figure 17).

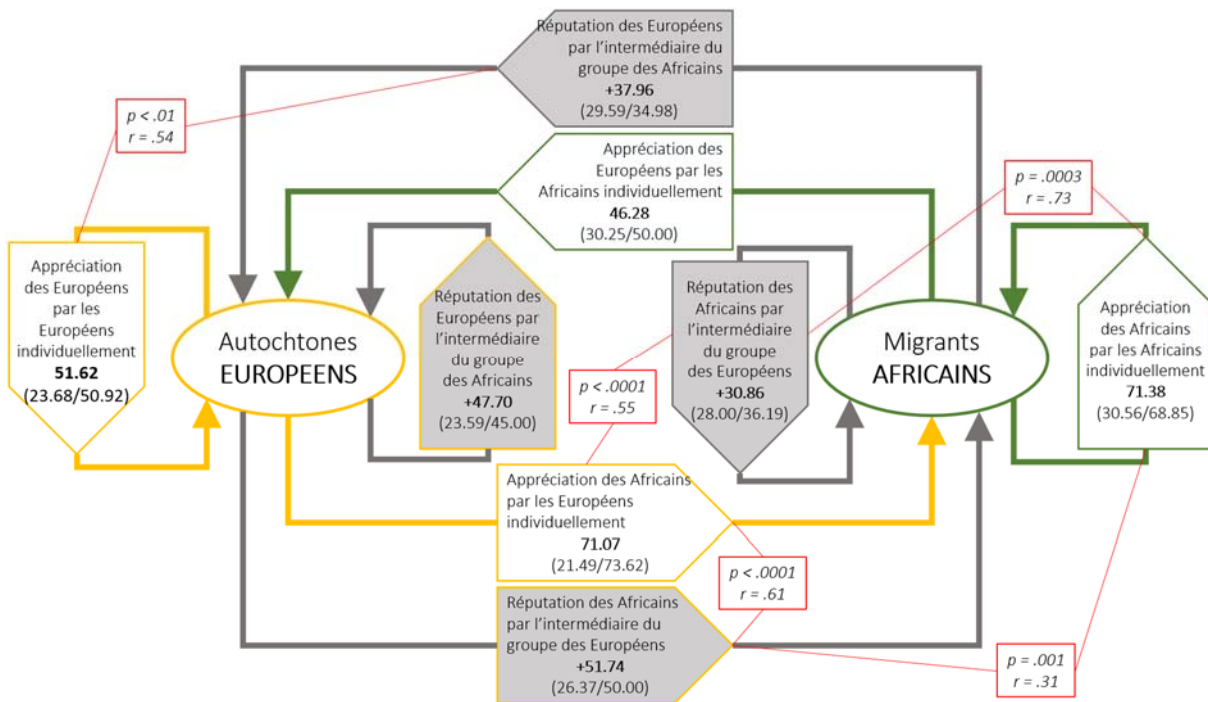


Figure 17. Comparaison entre-appréciations et réputations pour la catégorisation Européens vs. Africains (étude 6.1.2.)

NOTE : Pour chaque appréciation, il est indiqué respectivement la moyenne (en gras), l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Les flèches indiquent le sens de l'appréciation (du groupe source au groupe cible). Les lignes rouges indiquent les comparaisons statistiques significatives (bien que toutes les comparaisons possibles aient été effectuées) : Mann-Whitney pour les comparaisons intergroupes, Wilcoxon dans le cas des comparaisons intra-groupes.

En conclusion, la comparaison montre que les mesures indirectes sont plus basses que les mesures directes mais que l'écart entre appréciations et réputations est beaucoup plus marqué quand il

s'agit du groupe cible Africains, ce qui laisse supposer que l'appartenance à ce groupe soit considéré comme plus problématique dans la relation intergroupe.

#### 6.1.2.4. Proximité catégorielle des participants

Comme dans l'étude précédente (6.1.1.) nous avons calculé des indices de proximité personnelle des participants aussi bien à l'endogroupe qu'à l'exogroupe (Tableau 27).

Tableau 27.

Indices de Proximité aux groupes cibles Africains et Européens (étude 6.1.2.)

Source→ Cible↓	Autochtones Européens (n = 85)	Migrants Africains (n = 25)
Européens	<b>46.01</b> (24.79/42.80)	<b>29.50</b> (25.06/26.00)
Africains	<b>40.08</b> (19.47/40.40)	<b>54.24</b> (35.20/56.40)

NOTE: Chaque case comporte la moyenne, l'écart-type et la médiane pour chaque groupe cible. Le point neutre est fixé à 50 ; les scores inférieurs à 50 peuvent être considérés comme négatifs et ceux supérieurs à 50 comme positifs.

Pour les participants Européens, la proximité au groupe Africains (exo) est de 40.08 et la proximité au groupe Européens (endo) est de 46.01. La différence entre les deux scores est peu importante et n'atteint pas la significativité (Wilcoxon, *N.S.*,  $p = .13$ ). Autrement dit il n'apparaît pas d'identification nette à leur propre groupe.

Pour les participants Africains, la proximité au groupe Européens (exo) est de 29.50 et la proximité au groupe Africains (endo) est de 54.24. La différence entre les deux distributions est significative et l'effet est de forte importance. (Wilcoxon,  $Z = 3.35$ ,  $p = .0008$ ,  $r = .67$ ). Les participants Africains se sentiraient appartenir fortement au groupe Africain, face aux Européens. Autrement dit, l'identification est forte.

#### 6.1.2.5. Synthèse de l'étude 6.1.2.

En conclusion :

1. **Les mesures d'appréciation (directes)** : Les deux groupes de participants favorisent les Africains sans déprécier le groupe Européen.

2. **Les mesures de réputation (indirectes)** : Les Européens et Les Africains considèrent être mal vus par l'autre groupe. Les relations, d'après les réputations, sont conflictuelles ou neutres mais pas positives.
3. **La comparaison entre mesures directes et indirectes** : montre que les mesures indirectes sont plus basses que les mesures directes. L'écart est beaucoup plus marqué quand il s'agit du groupe cible Africains. Ainsi, dans la relation intergroupe, il semblerait que les deux groupes souhaitent être gentils vis-à-vis de l'autre groupe, mais ils se rendent à l'évidence que personne n'est d'accord et qu'être Africain serait une identité défavorable dans cette forme de catégorisation.
4. **La proximité aux groupes** : Les participants européens ne s'identifient pas à aucun des deux groupes tandis que les participants africains s'identifient à leur groupe.

### 6.1.3. Étude « Analyse croisée des catégorisations Blancs vs. Noirs et Africains vs. Européens et Identification des participants au supra-groupe *Les habitants en France* »

L'analyse croisée des quatre groupes de participants (Blancs, Noirs, Africains et Européens) a pour but de mettre en évidence les éventuels points communs et les différences entre la façon dont les participants ont réagi à la catégorisation Africains vs. Européens (considération géographique) et à la catégorisation Blancs vs. Noirs (considération ethnique). Nous supposons une correspondance entre les catégories Blancs et Européens et les catégories Noirs et Africains, qui activeraient des réponses symétriques de la part des participants, en fonction de leur groupe d'appartenance.

À la fin de cette étude, il est également question d'explorer la proximité de participants à un supra-groupe proposé : « Les habitants en France », afin de déterminer si les participants se sentent appartenir à cet ensemble.

#### 6.1.3.1. *Les appréciations (mesures directes)*

Une vision intégrative des études Blancs vs. Noirs (6.1.1) et Africains vs. Européens (6.1.2) est présentée ci-dessous. (Tableau 28).

Tableau 28.

Synthèse d'appréciations pour les participants des études 6.1.1 et 6.1.2.

Source→ Cible↓	Autochtones	Migrants	Effets totaux de Catégorisation et de Préjugement		Comparaisons	
	BL (n = 85) EU (n = 85)	NR (n = 30) AF (n = 25)		<i>Intragroupe</i>	<i>Inter groupe</i>	Effets globaux
			EXO-CAT = <b>69.25</b> (22.90/74.15)			
<b>Blancs</b>	<b>53.29</b> (26.73/52.66)	<b>51.20</b> (29.55/50.00)	PRÉ-J BL = <b>52.76</b> (27.36/50.00)	<i>Exo plus élevé chez les Blancs</i> $p < .0001, r = .65$	<i>Cible Blancs</i> $N.S., p = .72$	<i>Catégorisation</i> $p = .0001$ $r = .38$
<b>Noirs</b>	<b>75.11</b> (17.06/76.32)	<b>67.23</b> (31.75/68.58)	PRÉ-J NR = <b>73.16</b> (21.75/75.82)	<i>Endo plus élevé Chez les Noirs</i> $p = .024, r = .43$	<i>Cible Noirs</i> $N.S., p = .59$	<i>Préjugement</i> $p < .0001$ $r = .60$
			ENDO CAT = <b>56.78</b> (28.57/57.12)			
			EXO-CAT = <b>65.74</b> (25.82/70.67)			
<b>Européens</b>	<b>51.62</b> (23.68/50.92)	<b>46.28</b> (30.25/50.00)	PRÉ-J EU = <b>50.37</b> (25.32/50.00)	<i>Exo plus élevé chez les Européens</i> $p < .0001, r = .52$	<i>Cible Européens</i> $N.S., p = .35$	<i>Catégorisation</i> $p = .007$ $r = .26$
<b>Africains</b>	<b>71.07</b> (21.49/73.62)	<b>71.38</b> (30.56/68.85)	PRÉ-J AF = <b>71.14</b> (23.72/73.60)	<i>Endo plus élevé chez les Africains</i> $p = .004, r = .58$	<i>Cible Africains</i> $N.S., p = .53$	<i>Préjugement</i> $p < .0001$ $r = .54$
			ENDO CAT = <b>56.23</b> (26.66/54.58)			

NOTE : Dans les effets globaux, l'indice d'Estimation de référence n'est pas présenté car l'analyse n'a pas montrée de différence significative dans aucune des deux catégorisations proposées. Pour les groupes source et les effets totaux : BL (Blancs), NR (Noirs), EU (Européens), AF (Africains).

La comparaison entre les deux catégorisations activées ne donne aucune différence significative. Par exemple, l'exo-appréciation des Noirs (51.20) ne diffère pas significativement (Mann-Whitney,  $N.S., p = .72$ ) de celle des Africains (46.28). L'importance est quasi nulle ( $r = .05$ )<sup>121</sup>.

À l'appui de ce constat, nous pouvons considérer que les effets de deux études peuvent être comparés et analysés ensemble. Dans les deux cas (Blancs vs. Noirs ; Africains vs. Européens), nous avons observé des différences significatives des distributions correspondantes aux effets de *Préjugés*, en faveur de la cible Migrants (Noirs et Africains) et de *Catégorisation* en faveur de l'exogroupe. Cependant, tel que déjà dit dans les deux études précédentes, l'effet de catégorisation étant sensible à la taille de chaque échantillon, la variable groupe cible Migrants seraient à l'origine des scores significativement différents.

L'analyse des quatre groupes semble suggérer une gradation dans l'effet de catégorisation : de taille moyenne pour les participants de l'étude Blancs vs. Noirs (6.1.1.) et de taille faible pour les participants de l'étude Africains vs. Européens (6.1.2.). Ceci pourrait signifier l'évolution du contexte qui marque de façon plus ou moins importante la différenciation entre les deux groupes.

<sup>121</sup> Les autres comparaisons possibles ne montrent pas non plus de différence significative entre distributions : Endo Noirs (67.23) vs. Endo Africains (71.38) Mann-Whitney,  $N.S., p = .62$  ; Endo Blancs (53.29) vs. Endo Européens (51.62) : Mann-Whitney,  $N.S., p = .66$  ; Exo Blancs (75.11) vs. Exo Européens (71.07) Mann-Whitney,  $N.S., p = .23$ .

La diminution dans la taille de l'effet pourrait montrer que, bien que liées, les deux modes de catégorisations comportent des spécificités, faisant en sorte que la catégorisation Africains-Européens soit peut être moins adaptée ou moins utile. Dans ce sens, il serait pertinent de tester d'autres catégorisations (du type Pays du Nord vs. Pays du Sud, Autochtones vs. Migrants) pouvant aussi être en relation avec la catégorisation Africains – Européens.

En conclusion : Les deux catégorisations activées (Blancs vs. Noirs et Africains vs. Européens) se correspondent car aucune différence significative n'a été trouvée. Il est à supposer que les deux types de catégorisation activent des situations relationnelles semblables.

### 6.1.3.2. Les réputations (mesures indirectes)

La comparaison des analyses des appréciations indirectes est présentée ci-dessous (Tableau 29).

Tableau 29.

Synthèse de réputations pour les participants des études Blancs vs. Noirs (6.1.1.) et Africains vs. Européens (6.1.2.)

Source→ Cible↓	Autochtones BL (n = 85) EU (n = 85)	Migrants NR (n =30) AF (n =25)	Effets totaux de Catégorisation et de Préjugement	Intragroupe	Comparaisons Inter-groupe	Effets globaux
			EXO-CAT = <b>42.33</b> (26.63/43.75)			
<b>Blancs</b>	MÉTA <b>31.46</b> (22.60/29.45)	STÉRÉO <b>43.50</b> (27.16/45.07)	PRÉ-J BL = <b>34.53</b> (24.29/33.22)	<i>Stéréo plus élevé chez les Blancs</i> $p < .0007, r = .37$	<i>Cible Blancs</i> $p = .004, r = .19$	<b>Catégorisation</b> $p = .0011,$ $r = .31$
<b>Noirs</b>	STÉRÉO <b>41.40</b> (26.81/42.03)	MÉTA <b>39.09</b> (29.47/45.56)	PRÉ-J NR = <b>40.84</b> (27.36/42.39)	<i>Chez les Noirs</i> $N.S., p = .96$	<i>Cible Noirs</i> $N.S., p = .67$	<b>Préjugement</b> $p < .0031$ $r = .28$
			ENDO CAT = <b>33.35</b> (24.56/33.54)			
			EXO-CAT = <b>48.38</b> (27.69/47.86)			
<b>Européens</b>	MÉTA <b>47.70</b> (23.59/45.00)	STÉRÉO <b>37.96</b> (29.59/34.98)	PRÉ-J EU = <b>45.44</b> (25.30/44.31)	<i>Chez les Européens</i> $N.S., p < .38$	<i>Cible Européens</i> $p < .07, r = .17$	<b>Catégorisation</b> $N.S., p = .23$
<b>Africains</b>	STÉRÉO <b>51.74</b> (26.37/50.00)	MÉTA <b>30.86</b> (28.00/36.19)	PRÉ-J AF = <b>46.91</b> (28.05/47.97)	<i>Chez les Africains</i> $N.S., p = .59$	<i>Cible Africains</i> $p < .002, r = .30$	<b>Préjugement</b> $N.S., p < .47$
			ENDO CAT = <b>44.07</b> (25.52/44.42)			

NOTE : Dans les effets globaux, l'indice d'Estimation de référence n'est pas présenté car l'analyse n'a pas montrée de différence significative dans aucune des deux catégorisations proposées. Pour les groupes source et les effets totaux : BL (Blancs), NR (Noirs), EU (Européens), AF (Africains).

Les comparaisons à l'intérieur de chaque étude (6.1.1. et 6.1.2.) renforcent l'idée des incompréhensions dans les relations entre ces groupes. Dans le cas de la catégorisation Blancs vs. Noirs, les réputations sont toutes négatives et dans le cas de la catégorisation Européen vs. Africain, les réputations sont perçues comme conflictuelles ou neutres (mais pas positives).

**La comparaison entre les deux catégorisations activées** montre des différences significatives uniquement dans les cas des participants Autochtones. Ainsi, la comparaison entre les réputations que les participants autochtones font sur leur endogroupe dans la modalité Blancs (31.46) sont significativement plus négatives (Mann-Whitney,  $U = 2090.5$ ,  $p = .0001$ ,  $r = .33$ ) que dans la modalité Européens (47.70). De même, les réputations que les participants autochtones font sur l'exogroupe dans le cas de la cible Noirs (41.40) sont significativement plus négatives (Mann-Whitney,  $U = 2795.5$ ,  $p = .027$ ,  $r = .17$ ) que dans le cas de la cible Africains (51.74). Dans les deux cas, les scores de l'étude 6.1.2 tendent à la neutralité.<sup>122</sup>

Les résultats des Migrants indiquent qu'ils ne font pas de différence entre les dénominations proposées (soit dans une considération ethnique : Blancs vs. Noirs, soit dans une considération géographique : Africains, Européens) des groupes cibles.

En revanche, les Autochtones semblent faire une grande différence dans les réputations selon les dénominations, qui s'exprime à partir des deux considérations : a) Ils estiment que la réputation des Africains (51.74) et des Européens (47.70) sont plus positives que respectivement celles des Blancs (31.46) et des Noirs (41.40) et b) ils établissent une discrimination entre Blancs et Noirs au détriment des Blancs alors qu'ils ne font pas de discrimination entre Africains et Européens. Autrement dit, les considérations ethniques (Blancs vs. Noirs) s'accompagnent d'un favoritisme envers les Noirs, qui n'apparaît pas dans l'évocation des considérations géographiques (Africains vs. Européens). Il est donc question d'une discrimination anti-Blancs.

Ces résultats montrent bien le décalage entre ce que chaque groupe dit, de façon explicite, de chaque groupe cible et le discours « relayé ». Il est évident que ce décalage peut générer des difficultés dans les relations intergroupes car les perceptions sur les préférences de l'exogroupe déterminent les choix personnels et groupaux et modulent les rapports sociaux entre les individus

---

<sup>122</sup> Les analyses ne montrent pas des différences significative dans les réputations produites par les groupes de Migrants, ni dans le cas des réputations sur l'exogroupe (cibles Blancs = 43.50 et Européens = 37.96 : Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .38$ ) ni dans le cas des réputations concernant l'endogroupe (cibles Noirs = 39.09 et Africains = 30.86, Mann-Whitney, *N.S.*,  $p = .30$ ).



(Doise, 1992; Zagefka *et al.*, 2011). Ce décalage peut aussi donner des pistes sur l'existence du racisme implicite, tel que défini par Dovidio et ses collaborateurs (Dovidio et Gaertner, 1986; Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Dovidio, Hewstone, Glick et Esses, 2010a; Dovidio, Hewstone, *et al.*, 2010b).

Bien que l'évolution sociale et politique puisse produire des normes sociales et des cadres législatifs plus ou moins permissifs selon les cultures, en ce qui concerne les comportements discriminatoires et racistes, les chercheurs semblent accepter l'idée que le racisme manifeste devient moins visible dans les sociétés occidentales alors que les manifestations de racisme implicites seraient de plus en plus présentes (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Huddy et Feldman, 2009; C. R. Weber *et al.*, 2014).

En comparant les moyennes de l'effet d'estimation de référence à l'aide d'une analyse de variance factorielle, nous ne retrouvons ni d'effet de groupe source (Autochtones vs. Migrants, *N.S.*,  $p = .13$ ) ni d'effet lié au type de catégorisation (étude 6.1.1. vs. étude 6.1.2.). En revanche, il apparaît un effet de l'interaction (ANOVA Factorielle  $F(1,217) = 10.581$ ,  $p = .001$ ,  $\eta_p^2 = .04$ ) qui confirme cette inversion du pattern de réponse. Nous avons continué les analyses Post Hoc à l'aide du Test HSD de Tukey (Tableau 30).

Tableau 30.

Résultats du test HSD de Tukey pour la comparaison d'estimation de référence dans les mesures indirectes de deux études (6.1.1. et 6.1.2.)

Groupe Source	Modalité	Moyenne (ET/Mdn)	Blancs	Européens	Noirs	Africains
Autochtones	<b>Blancs</b> (n = 85)	<b>36.49</b> (25.24/36.36)		.0001	.58	.98
	<b>Européens</b> (n = 85)	<b>49.72</b> (25.02/47.65)	.0001		.29	.006
Migrants	<b>Noirs</b> (n = 30)	<b>41.33</b> (28.14/45.50)	.58	.29		.55
	<b>Africains</b> (n = 25)	<b>34.41</b> (28.73/36.19)	.98	.006	.55	

Le test post hoc HSD montre une différence entre les participants Autochtones, dans la modalité Blancs (36.49) et dans la modalité Européens (49.72) au niveau de la façon de noter les réputations. Les premiers notent de façon significativement plus sévère ( $p = 0001$ ). L'analyse montre également que les participants africains (34.41), évaluent plus sévèrement que les participants européens (49.72,  $p = 0001$ , effet déjà discuté durant l'étude 6.1.2.).

En conclusion, les Migrants ne font pas de différence entre les groupes cibles dans les deux études précédentes, qu'ils se réfèrent à l'origine ethniques (BL NR) ou à l'origine géographique (AF EU).

En revanche, l'analyse des résultats concernant les Autochtones peut donc être présentée en trois moments :

1. Les Autochtones dévalorisent les Blancs et Noirs par rapport aux Africains et Européens : la saillance détériore la réputation et produit une stigmatisation sur des considérations de « race », aussi bien pour les Blancs que pour les Noirs.
2. La saillance dans la catégorisation Blancs vs. Noirs provoque de l'allo-favoritisme pour l'exogroupe. Autrement dit, la référence ethnique entraîne un favoritisme Noir.
3. Enfin, si l'on considère le fait que les Autochtones dans la catégorisation géographique (Européens) ne font pas de discrimination (car une réputation neutre), et que dans la catégorisation ethnique ils font de la discrimination, on peut supposer que cet effet ne touche que les Autochtones par le poids de la norme antiraciste, manifesté massivement dans la dévalorisation des Noirs (racisme anti blanc).

Ainsi, ces trois éléments confirment l'existence d'une norme antiraciste, à laquelle les participants Blancs sont particulièrement sensibles.

### *6.1.3.3. Comparaisons entre mesures directes (appréciations) et indirectes (réputations)*

Suite à l'exploration séparée des deux catégorisations proposées dans cette étude (étude 6.1.1., puis étude 6.1.2.), nous comparons en même temps les résultats des quatre groupes (Blanc, Noir, Africain, Européen) afin de déterminer s'il existe une correspondance entre les appréciations octroyées par les participants dans ces deux catégorisations proposées, autrement dit afin de déterminer les éventuelles points communs entre la catégorisation Africains vs. Européens et la catégorisation Blancs vs. Noirs sur chacune des cibles possibles.

Les résultats concernant les deux groupes cibles (Autochtones et Migrants) selon les modalités proposées aux participants, sont présentés ci-dessous (Tableau 31) :

Tableau 31.

Appréciations directes et indirectes des deux groupes cibles (étude 6.1.1. et 6.1.2.)

Source→ Cible↓	Autochtones		Migrants		Tests Statistique			
	BL (n = 85), EU (n = 85)		NR (n = 30), AF (n = 25)		Exo/Méta (MW)	Endo/Méta (W)	Exo/Stéréo (W)	Endo/Stéréo (MW)
	Appréciation (directe)	Réputation (indirecte)	Appréciation (directe)	Réputation (indirecte)				
Blancs	ENDO <b>53.29</b> (26.73/52.66)	MÉTA <b>31.46</b> (22.60/29.45)	EXO <b>51.20</b> (29.55/50.00)	STÉRÉO <b>43.50</b> (27.16/45.07)	$U = 729$ $p = .002$ $r = .29$	$Z = 5.54$ $p < .0001$ $r = .62$	$N.S.$ $p = .16$	$N.S.$ $p = .08$
Noirs	EXO <b>75.11</b> (17.06/76.32)	STÉRÉO <b>41.40</b> (26.81/42.03)	ENDO <b>67.23</b> (31.75/68.58)	MÉTA <b>39.09</b> (29.47/45.56)	$U = 591$ $p = .0011$ $r = .31$	$Z = 5.53$ $p < .0001$ $r = .61$	$Z = 3.65$ $p = .0003$ $r = .73$	$U = 1849.5$ $p < .0001$ $r = .55$
Européens	ENDO <b>51.62</b> (23.68/50.92)	MÉTA <b>47.70</b> (23.59/45.00)	EXO <b>46.28</b> (30.25/50.00)	STÉRÉO <b>37.96</b> (29.59/34.98)	$N.S.$ $p = .96$	$N.S.$ $p = .12$	$N.S.$ $p = .26$	$U = 1372$ $p = .0106$ $r = .25$
Africains	EXO <b>71.07</b> (21.49/73.62)	STÉRÉO <b>51.74</b> (26.37/50.00)	ENDO <b>71.38</b> (30.56/68.85)	MÉTA <b>30.86</b> (28.00/36.19)	$U = 602$ $p = .0001$ $r = .36$	$Z = 7.23$ $p < .0001$ $r = .79$	$Z = 3.03$ $p = .0024$ $r = .58$	$U = 1977.5$ $p = .0001$ $r = .53$

NOTE: Chaque case comporte la moyenne ainsi que l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Le point neutre est fixé à 50 ; les appréciations inférieures à 50 peuvent être considérées comme négatives et celles supérieures à 50 comme positives. Pour les groupes source et les effets totaux : BL (Blancs), NR (Noirs), EU (Européens), AF (Africains). MW = Test U de Mann-Whitney ; W = Test de Wilcoxon.

De façon générale, il est à noter que les appréciations (mesures directes) vont de neutres (46.28) à très positives (75.11), tandis que les réputations (mesures indirectes) vont des neutres (51.74) à très négatives (30.86), ce qui rend compte de la différence de notation selon la possibilité d'échapper à la désirabilité sociale.

Il existe un plus grand nombre d'effet pour les cibles Migrants, que pour les cibles Autochtones. En effet, toutes les comparaisons (huit au total) portant sur les cibles Noirs ou Africains, comportent des différences significatives, avec des effets de taille moyenne à forte ; tandis que les comparaisons sur les cibles Autochtones, seulement trois sont significatives dont deux ont des effets de faible taille.

Les analyses comparées pour les deux modalités du groupe cible Autochtones montrent uniquement trois comparaisons significativement différentes et sans correspondance entre elles.

Les résultats pour les deux modalités du groupe cible Migrants montre des comparaisons significativement différentes dans la comparaison entre mesures directes et indirectes, quel que soit le groupe source. Ainsi, l'ensemble de participants s'accorde pour signaler que l'appréciation des Migrants (cibles Noirs et Africains) est toujours très positive (scores entre 67.23 et 71.38) alors que leur réputation est neutre ou très négative (scores entre 51.741 et 30.86). Cet effet s'explique par la désirabilité sociale ou par la non-identification aux groupes Blancs et Européens.

Les mesures directes concernant les groupes cibles Noirs et Africains montrent un regard très positif vis-à-vis des groupes cibles Migrants, tandis que les mesures indirectes mettent en avant un regard négatif de la part des participants.

Si l'on ajoute, à cette analyse, le fait que la plus part des comparaisons entre mesures directes et indirectes produisent des différences significatives (sur 16 comparaisons effectuées, uniquement cinq ne permettent pas de signaler de différence significative), il est possible de supposer un malaise dans les relations.

De plus, toutes les comparaisons entre mesures directes et indirectes portant sur les Migrants sont significatives. Il s'agit donc d'un problème de discrimination (vis-à-vis de l'exogroupe).

Enfin, cet effet est plus marqué dans la catégorisation Blancs vs. Noirs (considération ethnique) que dans la catégorisation Africains vs. Européens (considération géographique), ce qui permet d'établir qu'il s'agit d'un effet de la norme antiraciste. En effet, l'opposition Blancs vs. Noirs plus que l'opposition Africains vs. Européens évoque l'existence des « races » et les exactions faites au nom de cette croyance.

En conclusion, les appréciations vont de neutres à très positives, tandis que les réputations vont de neutres à très négatives, ce qui rend compte de la différence de notation et de la mise en évidence des difficultés dans les relations.

L'effet étant plus fort dans la catégorisation ethnique, il confirme l'effet de la norme antiraciste.

#### *6.1.3.4. Proximité des participants à l'endogroupe, à l'exogroupe et au supra-groupe.*

Finalement, nous avons comparé la proximité à l'exogroupe et à l'endogroupe pour chaque groupe source selon la même logique d'Autochtones (Blancs + Européens) vs. Migrants (Noirs + Africains), (Tableau 32).

Pour rappel, l'outil RepMut établit des indices de proximité envers les groupes faisant partie de la catégorisation. Dans cette optique, l'identification à un groupe peut être inférée à partir de l'écart entre les scores concernant l'endogroupe et l'exogroupe.

Tableau 32.

Synthèse des identifications groupales par groupes : Autochtones vs. Migrants (études 6.1.1. et 6.1.2.)

Groupe source	Modalité	Proximité au groupe		Test statistique		
		Endo	Exo	Intra-groupe		Exo (MW)
				Par modalité (W)	Endo (MW)	
Autochtones	BL (n = 85)	<b>48.05</b> (26.44/50.00)	<b>45.52</b> (23.59/43.75)	<i>N.S.</i> , $p = .22$	<i>N.S.</i> ,	<i>N.S.</i>
	EU (n = 85)	<b>46.01</b> (24.79/42.80)	<b>40.08</b> (19.47/40.40)			
	BL + EU (n = 170)	<b>47.04</b> (25.58/46.20)	<b>42.80</b> (21.73/42.00)	<i>N.S.</i> , $p = .06$	--	--
Migrants	NR (n = 30)	<b>55.93</b> (31.98/60.00)	<b>36.53</b> (23.61/40.00)	$Z = 3.37$ $p = .0008$ , $r = .65$	<i>N.S.</i> ,	<i>N.S.</i>
	AF (n = 25)	<b>54.24</b> (35.20/56.40)	<b>29.50</b> (25.06/26.00)	$Z = 3.35$ $p = .0008$ , $r = .67$		
	NR + AF (n = 55)	<b>55.12</b> (33.25/58.20)	<b>33.15</b> (24.34/32.33)	$Z = 4.69$ $p < .0001$ , $r = .65$	--	--

NOTE: Chaque case comporte la moyenne ainsi que l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Le point neutre est fixé à 50 ; les appréciations inférieures à 50 peuvent être considérées comme négatives et celles supérieures à 50 comme positives. Nous avons effectué des comparaisons entre les groupes Blancs et Européens, de même qu'entre les groupes Noirs et Africain, aucune comparaison n'a montré des résultats significatifs. Pour les groupes source et les effets totaux : BL (Blancs), NR (Noirs), EU (Européens), AF (Africains). MW = Test U de Mann-Whitney ; W = Test de Wilcoxon.

Les analyses précédentes (études 6.1.1. et 6.1.2.) avaient montré que les participants noirs et africains s'identifiaient à leur endogroupe tandis que les participants blancs et européens n'avaient pas choisi un groupe plus qu'un autre. L'analyse croisée de deux études ne permet pas de rendre compte de différences entre la façon dont les participants blancs et européens notent leurs indices de proximité (exo et endo). Il en est de même pour les notes octroyées par les participants noirs et africains. Ceci permet de suggérer une correspondance entre catégorisations. La façon de nommer les groupes ne change pas l'effet.

Les résultats dans un regroupement des Autochtones (Blancs, Européens) et des Migrants (Noirs, Africains) montre d'une part que les participants Migrants se sentent légèrement proches de leur groupe (55.12) et ce de façon significativement supérieure (Mann-Whitney,  $U = 3515.5$   $p = .06$ ,  $r = .13$ ) à la façon dont les participants Autochtones évaluent être proches de leur endogroupe (47.04). D'autre part, les Autochtones se sentent moins distants de l'exogroupe (42.80) et ce de façon significativement supérieure (Mann-Whitney,  $U = 5287$ ,  $p = .01$ ,  $r = .17$ ) aux participants Migrants (33.15).

Compte tenu du contexte identifié comme difficile, la catégorisation en tant que Blancs (vis-à-vis de Noirs) ou en tant qu'Européens (vis-à-vis d'Africains), bien qu'avantageuse, ne semble pas

donner les meilleures possibilités identitaires. En effet, celles-ci pourraient être associées à des stéréotypes de racisme et de colonisation que les participants pourraient avoir envie d'éviter. Ceci expliquerait la mobilisation de participants vers d'autres positionnements identitaires moins conflictuels avec les obligations imposées par la désirabilité sociale. Nous envisageons un positionnement dans un niveau identitaire subordonné.

Pour les Autochtones, une tendance à l'identification envers leur endogroupe apparaît dans l'analyse comparée. Les participants du groupe Migrants semblent s'identifier à leur endogroupe respectif. Il est à supposer que l'identité catégorielle des Migrants serait activée, à la recherche des revendications identitaires favorables à leur estime de soi, bien qu'ils se rendent compte de la situation désavantageuse, vis-à-vis des Autochtones.

Un dernier élément à prendre en considération concerne l'identification personnelle des participants par rapport au supra-groupe proposé. Cette analyse peut être interprétée en tant que sentiment de légitimité des participants vis-à-vis du supra-groupe proposé. Nous avons comparé l'indice de proximité au supra-groupe à l'indice de proximité à l'endogroupe et à l'indice de proximité à l'exogroupe afin de déterminer si les participants se sentent appartenir au supra-groupe des habitants de la France (Tableau 33).

Tableau 33.

Identifications pour les groupes cibles les habitants de la France (étude 6.1.3.).

Groupe source	Modalité	Proximité			Test statistique	
		Endo	Exo	Supra	Endo – Supra (W)	Exo – Supra (W)
Autochtones	BL (n = 85)	<b>48.05</b> (26.44/50.00)	<b>45.52</b> (23.59/43.75)	<b>45.31</b> (23.29/49.00)	N.S. $p = .39$	N.S. $p = .93$
	EU (n = 85)	<b>46.01</b> (24.79/42.80)	<b>40.08</b> (19.47/40.40)	<b>46.68</b> (25.21/47.40)	N.S. $p = .86$	N.S. $p = .09$
	BL + EU (n = 170)	<b>47.04</b> (25.58/46.20)	<b>42.80</b> (21.73/42.00)	<b>45.99</b> (24.20/48.00)	N.S. $p = .67$	N.S. $p = .19$
Migrants	NR (n = 30)	<b>55.93</b> (31.98/60.00)	<b>36.53</b> (23.61/40.00)	<b>32.74</b> (25.94/35.47)	$Z = 2.98$ $p = .002, r = .58$	N.S. $p = .61$
	AF (n = 25)	<b>54.24</b> (35.20/56.40)	<b>29.50</b> (25.06/26.00)	<b>36.57</b> (24.52/36.00)	$Z = 2.18$ $p = .02, r = .44$	N.S. $p = .27$
	NR + AF (n = 55)	<b>55.12</b> (33.25/58.20)	<b>33.15</b> (24.34/32.33)	<b>34.62</b> (25.07/36.00)	$Z = 3.58$ $p = .0003, r = .5$	N.S. $p = .68$

NOTE: Chaque case comporte la moyenne ainsi que l'écart-type et la médiane (entre parenthèse). Le point neutre est fixé à 50 ; les appréciations inférieures à 50 peuvent être considérées comme négatives et celles supérieures à 50 comme positives. Nous avons effectué également de comparaisons entre groupes équivalents mais l'analyse (Mann-Whitney) n'a pas montré des différences significatives entre ces groupes : Blancs vs. Européens = N.S.,  $p > .05$  et Noirs vs. Africains = N.S.,  $p > .05$ . Les analyses entre l'identification à l'exogroupe et l'identification au supra-groupe n'ont pas révélé de différence significative pour aucun groupe

L'analyse montre que les Migrants se sentent aussi loin que du supra-groupe (34.62) que de l'exogroupe (33.15). Ces éléments sont confirmés par l'indicateur de proximité à l'endogroupe, significativement différent de celui de proximité au supra-groupe (Wilcoxon,  $Z = 3.58$ ,  $p = .0003$ ,  $r = .5$ ) et de l'indice de proximité à l'exogroupe (signalée précédemment : Wilcoxon,  $Z = 4.69$ ,  $p < .0001$ ,  $r = .65$ ). Il est également important de noter, dans ce sens, l'absence de différence significative entre les proximités exo-groupale et supra-groupale (Wilcoxon, *N.S.*  $p = .68$ ).

Les Autochtones nient toute différence d'appartenance : ils ne se sentent pas plus proches d'un groupe que de l'autre, ni du supra-groupe. Aucune des comparaisons ne montrent de différence significative.

La comparaison entre les indices de proximité au supra-groupe des Autochtones (45.99) et des Migrants (34.62) montre une différence significative avec un effet de taille faible. (Mann-Whitney,  $U = 5105$ ,  $p = .009$ ,  $r = .18$ ).

Dans le détail, la façon dont les participants blancs (45.31) et noirs (32.74) notent leur proximité au supra-groupe est significativement différente (Mann-Whitney,  $U = 1341.5$ ,  $p = .036$ ,  $r = .2$ ). Les Blancs se sentent plus proches du supra-groupe, sans pour autant se sentir appartenir à celui-ci. En revanche, la façon dont les participants européens (46.68) et africains (36.57) notent leur proximité au supra-groupe ne permet pas d'établir de différence significative (Mann-Whitney, *N.S.*,  $p > .05$ ). Ainsi, aucun des deux groupes n'investit le supra-groupe.

Les résultats montrent que les participants Autochtones (au total ou par modalités : Blancs et Européens) ne présentent pas de différence significative entre les scores octroyés à la proximité à l'endogroupe et au supra-groupe. Les participants blancs et européens ne se sentent pas plus appartenir à leur endogroupe qu'au supra-groupe « Les habitants de la France ». Il est à envisager la question sur la perception de cette frontière de la part des participants Autochtones et de la désirabilité associée aux considérations ethniques.

À contrario, les participants noirs et africains évaluent de façon différenciée leur endogroupe respectif et le supra-groupe (que ça soit selon la modalité attribuée par chaque étude ou dans une analyse les regroupant en tant que Migrants). La taille des effets (moyenne pour les participants africains et forte pour les participants noirs) confirment l'identification à l'endogroupe de la part des participants noirs et africains. Les résultats laissent également supposer la difficulté pour ces personnes de se sentir appartenir à un supra-groupe prédéfini en tant que « les habitants en

France ». La taille plus forte pour les Noirs montre que cette identification serait encore plus difficile pour les participants de ce groupe.

Enfin, l'identification à l'endogroupe est uniquement confirmée pour les participants Migrants (groupes Noirs et Africains). Ce résultat semble logique dans la mesure où les groupes minoritaires pourraient plus facilement s'établir en tant que communauté et appartenir à des groupements ou associations en fonction des caractéristiques partagées, ce qui pour les groupes majoritaires est moins évident.

En conclusion :

1. **Sur la proximité à l'endogroupe et à l'exogroupe** : les deux groupes Migrants s'identifient à leur endogroupe, tandis que les deux groupes Autochtones ne s'y associent pas.
2. **Sur la proximité au supra-groupe** : aucun groupe ne se sent proche du supra-groupe. Cependant, les Migrants marquent une différence nette entre l'endogroupe et le supra-groupe que les Autochtones ne voient pas.

#### 6.1.2.5. Synthèse de l'étude 6.1.3.

#### 6.1.4. Synthèse de l'étude 6.1

L'analyse de nos trois études RepMut dans une logique de catégorisation ethnique (étude 6.1.1.) ou géographique (étude 6.1.2.), ainsi que l'analyse combinée de ces deux catégorisations (étude 6.1.3), montrent de façon générale des différences entre les Blancs et les Noirs, entre les Africains et les Européens dans la façon de comprendre les relations intergroupes que nous pouvons présenter en cinq points essentiels :

##### 1. Les appréciations (mesures directes)

Nos résultats ont montré que les participants des quatre groupes favorisent les groupes de Migrants (aussi bien Noirs qu'Africains) et notent de façon neutre les groupes des Autochtones (Blancs ou Européens), mettant en exergue la puissance de l'effet de pré-jugement vis-à-vis du groupe cible Noir et Africain.

Le favoritisme de la part des participants des groupes Autochtones vis-à-vis des Migrants semblent étonnant car les théories de l'identité sociale et de la catégorisation sociale (Castel, 2007;



Lacassagne, Salès-Wuillemin, Castel et Jébrane, 2001; McGarty et Turner, 1992; Tajfel, 1972; Tajfel et Turner, 1979; J. C. Turner, 1991; J. C. Turner, Oakes, Haslam et McGarty, 1994) proposent l'affirmation de l'identité endogroupe, au détriment de l'exogroupe. L'interprétation de ce résultat peut être de deux types :

La première interprétation serait de considérer que les Blancs et les Européens auraient une attitude de magnanimité vis-à-vis du groupe Migrants. Compte tenu que la catégorisation pourrait ne pas mettre en danger les participants Autochtones, en fonction de leur appartenance au groupe dominant, ils auraient l'occasion de se montrer « grands seigneurs » (Sachdev et Bourhis, 1991). Cependant, il est à noter que les indices de proximité ont montré que les participants autochtones ne se sont pas identifiés à leur endogroupe respectif.

Ainsi, nous pouvons peut considérer comme explication l'impact des normes sociales : Les Blancs et les Européens se trouvent insérés dans un « monde blanc, européen » dans lequel la norme anti raciste prévaut<sup>123</sup> et où il serait inapproprié de laisser paraître un biais d'exodéfavoritisme dans l'appréciation de la cible Noirs, qui pourrait être évaluée comme relevant du racisme manifeste. Ils ont donc répondu aux impositions de la désirabilité sociale, et ce, de façon plus forte pour les participants blancs, relativement aux participants européens.

La deuxième interprétation convoque des niveaux identitaires différents : dans les appréciations (mesures directes), les sujets étant plus sensibles à la spécificité de la personne en face, pourraient faire plus facilement abstraction des contenus stéréotypiques existantes pour cette forme de catégorisation, permettant une mise en avant de l'interlocuteur. Dans les réputations (mesures indirectes) cette possibilité de personnalisation serait absente et donc, les stéréotypes auraient un impact plus important pour les participants.

Les résultats d'endo-favoritisme pour les deux groupes de Migrants (les Noirs et les Africains) suggèrent que ces deux groupes de participants, insérés également dans un monde « blanc, européen », ne répondraient pas à la désirabilité sociale. Ils répondraient aux effets classiques de la catégorisation en valorisant leur groupe d'appartenance et en dévalorisant l'exogroupe. Cet effet semble être un moyen de réhausser leur identité catégorielle face à une situation déséquilibrée à leur désavantage.

---

<sup>123</sup> Ceci malgré la remarque sur les modifications contextuelles liées à l'environnement politique, marqué par une plus large visibilité des partis d'extrême droite.

Dans le traitement cognitif de l'information sur les relations intergroupes, il est à supposer que les participants peuvent considérer que les personnes blanches sont des Européens et que les personnes noires sont des Africains. Bien que ceci ne soit pas surprenant, il reste à résoudre la question à propos des situations de faible reconnaissance identitaire pour les personnes qui ne suivent pas cette « règle » (les Noirs non Africains ou les Africains non Noirs).

## 2. Les réputations (mesures indirectes).

Nous avons prévu que les réputations (mesures indirectes) seraient défavorables et significativement différentes des appréciations. Les résultats ont montré des scores majoritairement dans le versant négatif, parfois neutre mais jamais positif. Ceci rend compte d'une perception défavorable de la relation selon les deux modes de catégorisation avec onze des seize comparaisons possibles montrant des différences significatives<sup>124</sup>.

Les participants blancs voient des différences entre les groupes Blancs et Noirs, alors que les participants européens ne les voient pas entre les Africains et les Européens. Ce résultat suggère que les Noirs sont plus mal vus que les Africains.

Les participants Migrants (Noirs et Africains) s'identifient à leur endogroupe respectif. Nous pouvons donc supposer qu'ils partagent les avis de leurs groupes concernant les réputations, ce qui amplifie la reconnaissance des conflits dans les relations. En revanche, les participants autochtones ne s'identifient pas à leur endogroupe. Il est donc légitime de s'interroger sur le caractère de ces réputations les concernant.

Nous ne sommes pas en mesure de déterminer si les réputations représentent l'avis des participants eux-mêmes ou uniquement l'explicitation d'un pré-jugement « entendu » mais non partagé par les personnes qui ont bénévolement participé à cette recherche. Malgré cela, l'analyse des réputations semble un élément capital pour deux raisons :

1. les mesures indirectes rendent compte du contexte relationnel, le « bain culturel » dans lequel les participants se trouvent immergées (qu'il soit accepté ou pas par les participants) et, de ce fait, il s'agit du cadre dans lequel le contact entre les deux catégories-cibles a lieu.

<sup>124</sup> Les cinq comparaisons qui n'ont pas montré de différence significative sont : Exo Noirs Vs. Stéréo Noirs, Endo Blancs vs. Stéréo Noirs, Endo Européens vs. Meta Européens, Exo Africains vs. Stéréo Africains, Exo Africains vs. Meta Européens.

2. Ce contexte se traduit à travers la tendance de refus des plusieurs participants potentiels Blancs de répondre à la version papier de l'outil RepMut en considérant la démarche comme « raciste » (Fischer exact,  $p = .056$ , intervalle unilatéral), refus que nous n'avons pas observé pour le questionnaire Africains vs. Européens.

La méthodologie RepMut est non-directive et équivalente pour les deux groupes cibles. Elle est actuellement utilisée dans la compréhension d'autres relations intergroupes<sup>125</sup> avec des applications de terrain équivalentes, dans lesquelles des refus de ce type n'étaient pas présents. Nous interprétons donc ce refus en tant que possibilité que la catégorisation Blancs vs. Noirs soit perçue comme potentiellement dangereuse, situation face à laquelle les participants pourraient préférer rester prudents afin d'éviter un jugement en tant que racistes (question moins présente dans la démarche Europe – Afrique).

### 3. La comparaison entre mesures directes et indirectes

Les résultats ont montré que les mesures indirectes sont plus basses que les mesures directes. L'écart est beaucoup plus marqué quand il s'agit du groupe cible Migrants. Être Noir et/ou Africain serait une identité défavorable.

L'analyse croisée des mesures directes et indirectes rend compte de la difficulté de mesure et souligne l'importance d'une méthode permettant des mesures directes et indirectes. En effet, l'utilisation des mesures directes et indirectes permet d'affiner la compréhension des relations intergroupes, en ajoutant l'analyse des appréciations et des réputations ainsi que l'analyse des écarts entre ces deux mesures. L'analyse des réputations à la lumière des appréciations permet une mise en lumière des représentations des relations qui peut être interprété comme le référent avec lequel les personnes intègrent la situation intergroupes.

### 4. Proximité à l'endogroupe, proximité à l'exogroupe.

L'analyse a montré que les participants noirs et africains se sont identifiés à leur groupe, tandis que les participants blancs et européens ne se sont identifiés à aucun des deux groupes.

---

<sup>125</sup> Français vs. Allemands (Steinberg et Jégu, 2015), Jeunes vs. Vieux(Castel, Velandia Torres, Mangin, Peteuil et Lacassagne, 2012; Jégu *et al.*, 2015), ou Diabétiques vs. Non-diabétiques (Peteuil, 2015), enseignants vs. élèves (Mangin, 2015), surveillants vs. prisonniers (Joly, 2013).

Pour les Migrants, l'identification endogroupe suggère une stratégie de revalorisation d'un groupe considéré comme défavorisé dans ce type de relations malgré les désavantages de leur appartenance.

Pour les Autochtones, ayant favorisé l'exogroupe Migrants, il est possible que l'absence d'identification à l'endogroupe puisse être une réponse selon trois stratégies : a) abandonner un groupe qui ne propose pas d'avantage identitaire, b) maintien de l'estime de soi à partir de la soumission à la norme culturelle de respect de la désirabilité sociale et c) changement du niveau identitaire, en préférant le niveau subordonné pour échapper aux stéréotypes et réputations négatifs des groupes en interaction.

Cependant, compte tenu des scores et des réputations, il semblerait que créer une distance avec l'exogroupe pourrait être plus important que de s'identifier à leur propre groupe. Ainsi, les participants africains marquent plus d'écart avec les Européens que les participants noirs, vis-à-vis des Blancs.

#### **5. Identification au Supra-groupe « Les habitants de la France ».**

Les différences significatives dans la comparaison des supra-appreciations rendent compte d'une dynamique dans laquelle le contraste est élevé pour les Migrants et faible pour les Autochtones. Ces derniers ne voient pas de différence entre leur endogroupe et le supra-groupe, et ne s'identifient à aucun des groupes. Les participants migrants voient une distance significative entre l'endogroupe et le supra-groupe et ne se sentent pas appartenir au groupe des habitants de la France. Ils ne se sentent pas légitimes en termes du supra-groupe.

Dans une logique d'acculturation, la différenciation pour les participants noirs et africains peut rendre compte de l'obligation de prouver, selon leurs stratégies identitaires, qu'ils font partie ou non de ce supra-groupe.

Cet indicateur pourrait permettre de mesurer la volonté d'intégrer ce supra-groupe, mais aussi celle de la communauté d'accueil de donner une place aux Migrants. Les résultats différenciés d'identification au supra-groupe montrent qu'aucun participant ni groupe semble investir ce supra-groupe.

Cette analyse permet d'interroger le point de vue de chaque catégorie impliquée dans cette relation :

- les Autochtones n'investissent pas le supra-groupe car non pertinent pour leur identité. S'ils ne font pas de différence entre les deux groupes, il serait à considérer que ceux-ci sont interchangeables (bien que non désirés).
- les Migrants, n'investissent pas le supra-groupe car ils ne trouvent pas de place possible. Il est possible de supposer qu'ils traitent ce supra-groupe possible de la même façon qu'ils considèrent les Autochtones et que, en conséquence, ils ne se sentent pas des habitants de la France.

Ainsi, il semblerait que, pour les deux groupes, les habitants de la France sont des Autochtones.

## 6.2. Étude « Les relations interethniques des migrants en Bourgogne »

Cette étude s'intéresse à la façon dont les participants dans les entretiens évaluent leurs rapports interpersonnels et intergroupes. Les données recueillies à propos des expériences de contact des participants avec la communauté d'accueil et la communauté des migrants a donné lieu à cinq grands axes portant : sur l'intégration en général (Annexe 22), sur l'intégration dans le domaine professionnel (Annexe 23), sur les loisirs (Annexe 24) ; sur leurs relations interethniques (Annexe 25) et sur le vécu de la discrimination (Annexe 26).

Certains éléments de l'analyse détaillée ont été retenus pour cette présentation en fonction de leur pertinence (les autres éléments sont disponibles dans le Tome 2). Les résultats des relations interethniques des migrants, sont présentés dans l'ordre suivant (Tableau 34).

Tableau 34.

Grille de lecture des entretiens à propos des relations interethniques des migrants (étude 6.2.)

Thématique et explication	Catégories
<b>Définition et expériences du processus d'intégration</b> (définition et analyse des situations d'acculturation, en général).	Expression du point de référence
	Avis généraux sur l'adoption de ces points de référence
	Niveaux de prise en charge des avis
<b>Les relations dans une approche interethnique</b> (définition et analyse des relations avec la communauté d'origine et celle d'accueil).	Analyse des relations au niveau subordonné
	Analyse des relations au niveau catégoriel
<b>La discrimination</b> (définition et analyse des expériences personnelles de discrimination ethnique).	Discours sur la discrimination en général et définitions possibles
	La discrimination dans le contexte personnel
	La discrimination dans le contexte professionnel
	La discrimination dans le contexte institutionnel

### 6.2.1. Définition et expériences du processus d'intégration

L'intégration est définie en tant qu'une des quatre stratégies possibles pour les migrants, impliquant un intérêt pour maintenir l'identité et le patrimoine culturel du groupe d'appartenance en même temps que l'intérêt pour établir des contacts et entretenir des relations avec la communauté d'accueil et les autres groupes présents dans la société (Berry, 2005; Berry *et al.*, 1989). Il est nécessaire de signaler que son utilisation par les participants aux entretiens ne tient pas toujours compte de cette définition.

Nous nous intéressons à la façon dont les participants définissent le mot « intégration » en fonction de son utilisation courante dans les rapports des migrants vis-à-vis de la société française. Durant la réalisation des entretiens, nous avons favorisé la spontanéité et la liberté des réponses des participants. Utiliser une formulation plus précise (par exemple : acculturation ou rapports ethniques ou interethniques) aurait nécessité des précisions et aurait probablement influencé les propos tenus par les participants.

Les discours portant sur la définition de l'intégration peuvent être systématisés a) en fonction du point de référence : le pays d'origine, le pays d'accueil ou une possibilité intermédiaire qui prend en compte les deux pays. Ils peuvent également concerner b) la façon dont les participants jugent l'adoption de ces points de référence, c'est-à-dire les options migratoires et c) les différentes prises en charge qu'ils en font. Nous développons ci-dessous ces trois types de discours.

#### 6.2.1.1. Expression du point de référence

Si l'on considère **le pays d'origine en tant que point de référence** :

- Faire comme dans le pays : un participant évoque l'intégration comme le fait de pouvoir faire sa vie dans le pays d'accueil de la même façon qu'il la ferait dans son pays d'origine : « *Intégration pour moi veut dire, bon... j'imagine c'est comme chez moi, au pays, j'ai une famille, j'ai un boulot, un travail et puis, je jouis de la vie avec mon diplôme* » (G). Ainsi, le pays d'origine reste son point de référence et le moyen d'aller vers l'intégration.
- Contact avec le pays d'origine et création de nouveaux repères : trois participants affirment garder et entretenir leur sentiment d'appartenance envers le pays d'origine : pour un (D) il s'agit de « *ne pas renier ses origines* », tandis que, pour les deux autres (J, T), ce qui est mis en avant est la complémentarité entre le contact avec

le pays et leur quotidien en tant que migrants. Le pays d'origine est le point d'ancrage permettant de lire la situation d'acculturation. Ce point de référence, qui évoque l'importance du maintien de l'héritage culturel et de l'identité du groupe d'origine, rapproche ce discours soit d'une stratégie d'intégration, soit d'une stratégie de séparation (Berry, 2005).

- La transposition de l'histoire personnelle au pays et à la vie actuelle est possible mais elle est signifiée dans un esprit de transmission des valeurs et des expériences aux enfants :

*« Moi quand j'étais petit au Gabon, sous la pluie, je jouais, c'était le moment idéal, voilà. Et pour partager ce moment avec mes enfants, mes enfants étaient les premiers à se balader... à se baigner sous les fontaines de la mairie de Dijon. Quand ils l'ont installée, dès que j'ai vu les jets d'eau, hop j'ai amené les enfants. Allez, on prend les... parce que ça me rappelait justement c'que moi j'ai vécu, voilà, ce type de transposition » (T)*

Si l'on considère **le pays d'accueil en tant que point de référence** :

- Être accepté dans la société selon certaines conditions : quatre participants (A, C, L, M) considèrent l'intégration comme le fait de se sentir accepté dans la société d'accueil, de remplir les conditions nécessaires à la vie dans la nouvelle communauté et d'y apporter quelque chose :

*« ...Comment ça se passe quand on parle d'intégration ? Ça veut dire que je suis sur un territoire, il faudrait que j'arrive à faire comme la loi me demande, m'intégrer par rapport aux différentes lois du pays, je m'intègre. (...) Je vais m'intégrer en respectant déjà la loi, en faisant des choses qui peuvent aider ma vie, (...) pour moi l'intégration c'est de te donner, de respecter les directives du territoire en question, de donner des bonnes idées, (...) d'aider le pays à évoluer, il faut que tu t'intègres en faisant de bonnes choses » (M).*

La connaissance du lieu de vie ainsi que la possibilité de se déplacer et s'orienter aisément peuvent également faire partie de ce type de discours (A). Ils mettent en avant, d'une part, la perception pour les participants de l'importance de la société d'accueil et, d'autre part, des stratégies qu'ils favorisent pour leur acceptation par les autochtones (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

- Faire comme font les gens dans le pays d'accueil : quatre participants (D, I, N, U) présentent l'intégration comme le « mimétisme » des comportements des

autochtones, impliquant l'apprentissage des codes et valeurs de la culture d'accueil, grâce aux relations aux autres :

*« S'intégrer... ça veut dire (...) essayer déjà de vivre comme les habitants de France, qu'on appelle les Français, donc, il faut essayer de... il faut faire un effort pour être comme eux, bon, je sais que à 100% je dirais que ce n'est pas possible parce qu'on vient d'ailleurs, on a toujours la mentalité de chez nous, mais au moins essayer de prendre une bonne partie de leurs comportements, de leurs habitudes et faire avec donc, pour moi c'est ça que j'appelle l'intégration (...) Déjà essayer d'être, d'être comme eux, si bien que c'est impossible mais voilà, le minimum que vous pouvez en tirer » (I).*

Enfin, si l'on considère **simultanément les deux pays** :

- Relation constante entre les deux cultures : cinq participants (C, D, J, K, N) expliquent l'intégration par l'apprentissage des habitudes et des lois de la société d'accueil, tout en gardant celles du pays et de la culture d'origine :

*«...On se renseigne sur la législation du pays, sur les devoirs qu'on doit vis-à-vis de la société et en même temps, rattacher à sa société d'origine, donc on a une double vision des choses et on avance un peu tout ça en même temps et ça va plus vite, ça va plus vite, jusqu'au ce que, du coup, on se ressent comme si on est déjà intégré, utilisant le terme, donc se sentir à l'aise et tout ça... » (C).*

Il s'agit également d'apprendre à se penser (J, K, N). Pour un participant (K), c'est un constat sur la nouveauté présente dans la vie du migrant, pour un autre (N) il s'agit d'un apprentissage sur son rôle professionnel, l'amenant à remettre en question son identité africaine :

*« Il y a deux systèmes, deux modes de vie qui sont dans ma tête et voilà, de plus en plus (...) j'essaie de prendre le meilleur des deux et de faire mon chemin. (...) à un moment de ma vie j'ai eu besoin des deux, quoi et il y a la une qui m'a aidé et voilà, et c'est resté comme ça. (...) J'ai l'impression d'avoir deux personnalités (...) ici on me dit "l'Africain" (... et) quand je vais au Sénégal on m'appelle "le Français" tu vois, parce que là-bas je parle des trucs français... ; et tout le temps bon, ici avec les Africains et là-bas avec les Européens. Voilà. » (J)*

Cette définition nous semble beaucoup plus proche de la définition technique d'intégration (Berry, 1990, 1997, 2001, 2005, 2011; Berry *et al.*, 1989; Berry et Sam, 1997).

#### 6.2.1.2. Avis généraux sur l'adoption de ces points de référence

Certains participants donnent leur avis :



- Sur les discours de type assimilationniste : Les migrants peuvent adopter trois points de vue : soit en affirmant devenir un « *p'tit français* » (D) dans les gestes et les habitudes, soit en se mettant en opposition : « *l'intégration ce n'est pas parce qu'on me dit (...) ce que les Français mangent que c'est ce que je dois manger, non, ce n'est pas ça* » (M) ou soit, en signalant que la condition « d'immigré » est résistante au changement, quelle que soit l'option choisie : « *...on reste des immigrés, on connaît, ça ne changera pas, le Français te traitera toujours comme l'Africain qui débarque de ton bled et qui vient manger son pain, quoi.* » (W).

Ces discours de type assimilationniste présupposent que le groupe d'Autochtones et le seul porteur de bonnes valeurs. Il s'agit d'un positionnement selon une partition oppositive (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), dans lequel le migrant se trouve du mauvais côté de la relation, ce qui expliquerait l'envie d'investir un groupe plus favorable, ou bien de revaloriser son propre groupe.

- Un participant (T) évoque le changement géographique, en le différenciant du changement dans la culture et comme relevant de deux dimensions différentes :

*« Je dis qu'il y a beaucoup d'Africains qui sont venus en France, qui ont passé dix ans en France, et qui n'ont jamais, et qui n'ont fait que le voyage géographique. Le voyage culturel ils ne l'ont pas fait. Et...donc il y a ce plaisir que j'ai, donc enfin tout, tout tourne autour de la culture chez moi, enfin dans ma vie, tout tourne autour de la culture, j'aime découvrir les autres » (T).*

Dans cette façon de comprendre l'intégration, nous voyons une explication de la stratégie de séparation, qui n'est pas vécue mais perçue par le participant, dans les comportements de certaines personnes migrantes autour de lui.

D'autre part, quatre participants, dans un méta-positionnement décontextualisé de leur vécu, évoquent leur façon de comprendre l'intégration, en dehors des points de référence précédemment établis :

- Deux participants (U, W) commentent de façon rationnelle la définition d'intégration : soit en termes de découverte et de partage d'une autre culture (U) ou soit dans la mise en avant de la temporalité du processus (W) pour expliquer que les changements, en termes d'évolution, sont visibles sur le long terme.

- Enfin, deux participants ont du mal à se prononcer. Pour l'un (L), la définition semble difficile malgré son utilisation massive. Pour un autre (S), les migrations ont un sens large, pouvant permettre de décrire n'importe quel déplacement géographique, sans tenir compte de la distance. De ce fait, tenter une définition lui paraît également difficile.

### 6.2.1.3. Niveaux de prise en charge des avis

L'évaluation du vécu des migrants fait ressortir deux éléments : les avantages (évoqués par douze participants) et les difficultés (évoqués par dix participants). L'analyse fait émerger trois groupes, qu'on peut comprendre en référence à la TAC (J. C. Turner, 1985; J. C. Turner *et al.*, 1987) dans une logique allant du niveau subordonné au niveau supra-ordonné :

**Au niveau subordonné** : les discours portent sur les caractéristiques personnelles des migrants. Ces discours renvoient à une identité personnelle et unique, propre à chaque migrant.

- Avantages : Des caractéristiques personnelles telles que le fait d'être intéressé par la culture (T) ouvert et sociable (J), calme (R) ou encore de se sentir jeune et d'avoir un contact facile avec le gens (N) :

*« C'est vrai que j'ai de l'âge maintenant, mais je parais encore jeune, donc ça se fait, je peux bien conjuguer avec les jeunes. Ils ne me prendront pas pour un vieux. Pour une personne d'un âge tellement avancé, et moi je le suis donc (...) facilement je peux me mettre autour la jeunesse, avec qui je peux organiser des activités » (N).*

Un dernier participant considère comme avantage le fait de disposer de la documentation nécessaire pour changer son statut de touriste à réfugié (C). Il existe une mobilisation identitaire de niveau subordonné car il se distancie du groupe des réfugiés dans son expression (en tant qu'individu unique et ayant des avantages que les personnes du groupe de réfugiés n'ont pas).

- Inconvénients : La timidité (V), le désintérêt pour la vie en France (M) ou encore une perception d'avoir toujours des choses à améliorer, afin de ne pas nuire aux relations avec les autres (I) : *« c'est de choses que je ne veux pas enlever en moi, je suis avec, je suis né avec (...) si ça ne cause pas d'ennui aux autres... je reste avec.. » (I).*

**Au niveau catégoriel** : les discours portent sur les relations intergroupes. Il s'agit des considérations au niveau intermédiaire, car les participants mettent en avant des identités les rapprochant ou les éloignant des autres personnes :

- Avantages : cinq participants (D, J, M, R, U) évoquent des facilitateurs de relations avec d'autres personnes, en appartenant à un groupe grâce à un mouvement associatif (R) ou sportif : *« je ne sais pas si je n'avais pas fait du sport qu'est-ce que j'aurais fait, franchement... c'est sûr » (J).*

Dans des considérations liées à une pratique religieuse, deux participants (D, M) considèrent que la religion est l'un des éléments facilitateurs de leur intégration personnelle et professionnelle en France. Dans ce même registre, c'est l'identité catégorielle en tant que prêtre qui a permis à un autre participant de recevoir une proposition d'accompagnement de la part d'une personne de son entourage professionnel :

*« Ce n'est pas donné à tout le monde, vous voyez, et donc, quand tu as quelqu'un comme ça, une famille, un monsieur respectable qui se propose d'être ton tuteur c'est que la vie et l'intégration est facilitée du fait même. C'était pour moi déjà une famille de référence et donc j'allais chez eux, comme je voulais quoi, et c'est comme ça. » (U).*

- Inconvénients : six participants évoquent des éléments créant des entraves catégorielles à leur intégration :

De façon générale, deux participants signalent qu'il n'est pas facile d'être étranger (A, B) : *« ce n'est pas évident d'être étranger dans un pays qui n'est pas le nôtre, je veux dire ce n'est pas facile » (A).*

Dans un registre plus spécifique, il peut s'agir de la difficulté à rencontrer les gens et du manque de chaleur et de convivialité dans les relations avec les Français (E, R, V) ou avec les Africains (S) :

*« ...Je m'attendais un peu à avoir des difficultés ici et... mais bon, pas au point où j'en suis aujourd'hui ; ce n'était pas loin, je savais qu'il y aurait des difficultés mais bon, je ne savais pas que ça serait si dur, très dur... voilà » (V).*

**Enfin, au niveau supra-ordonné**, les discours portent sur le contexte. Il s'agit de l'impact de l'environnement social de la scène qui s'impose aux migrants dans le contexte plus global de la vie en France (niveau supra-ordonné) et qui peut être perçu de deux façons :

- Avantages : (K, L, W) trois participants affirment vivre dans un environnement agréable permettant le bon déroulement de la recherche de logement et de travail :

*« J'ai trouvé un logement, ça a été facile (...). Bon, sur le plan du travail je n'ai pas eu de problème, sur le plan du logement je n'ai pas eu de problèmes... certes, d'autres me racontent ce qu'ils ont vécu, heureusement « les doigts n'ont pas la même taille » » (K).*

Ce discours peut également servir de point de comparaison vis-à-vis des personnes qui sont restées au pays : *« quand tu gagnes ta vie en France t'es, quand même, mieux qu'un Sénégalais qui reste là-bas, quoi, ça c'est une vérité aussi et il ne faut pas non plus cracher sur la soupe, comme on dit » (W).*

- Inconvénients : (E, I, W), trois participants signalent des situations difficiles, qui peuvent porter sur des difficultés administratives dans le pays d'accueil, particulièrement sur les modalités d'octroi du titre de séjour et la possibilité de travailler légalement (I, W) ou sur le changement de devise qui rend coûteuse la vie quotidienne : *« les villes par exemple au Sénégal ne sont pas du tout chères, ici la vie coute chère, la conversion à l'euro. C'est différent. » (E).*

En conclusion, les participants utilisent le mot « intégration » de différentes façons pouvant renvoyer à des stratégies de séparation, d'assimilation ou d'intégration (Berry, 2005; Berry et Sam, 1997). La marginalisation n'est pas évoquée dans les entretiens.

Il apparaît trois types de discours différents évoquant le point de référence choisi pour parler d'intégration, l'avis des migrants sur ces points de référence et la façon de les expérimenter dans leur quotidien de migrants :

1. Sur les points de référence : les participants articulent leur discours autour d'un point de référence, donnant lieu à trois possibilités : le pays d'origine, le pays d'accueil ou une option intermédiaire, qui prend simultanément en compte les deux pays et qui peut être reprise en termes d'intégration d'après notre modèle théorique.
2. Sur les avis de l'adoption de ces points de référence, certains participants se positionnent en faveur ou contre l'assimilation, tandis que d'autres expriment leur difficulté à définir l'intégration, indépendamment du point de référence.
3. Sur la prise en charge de ces avis : les participants identifient des avantages et des inconvénients, qui s'articulent autour des niveaux identitaires (J. C. Turner, 1985; J. C. Turner *et al.*, 1987).

Au niveau subordonné : Concernant les caractéristiques personnelles, les participants se réfèrent soit à des traits qui les sont propres (timidité), soit en relation à des comparaisons aux autres membres de leur groupe ou soit dans des rapports avec la société d'accueil (le désintérêt pour la vie en France).

Au niveau catégoriel : les avantages sont l'accès à des groupes qui ouvrent des réseaux relationnels particuliers. Les inconvénients reprennent les structurations groupales naturelles : Étranger, Africain vis-à-vis des Français.

Au niveau supra-ordonné : les avantages et inconvénients sont essentiellement abordés à travers des éléments administratifs.

### 6.2.2. Les relations dans une approche interethnique

L'analyse porte maintenant sur la compréhension que les participants ont de la construction et de l'évaluation des relations. L'analyse a fait émerger deux types de discours selon le niveau identitaire mobilisé : au niveau subordonné et au niveau catégoriel. Nous n'avons pas trouvé de discours relevant du niveau supra-ordonné.

#### 6.2.2.1. Analyse des relations au niveau subordonné

Nous explorons les appréciations qui ne prennent pas en compte de façon explicite la différenciation entre Français et Africain. Les discours des participants font émerger différents contextes de relations. Ces discours portent sur a) les relations avec des inconnus ou des situations en ville, avec identification des ressources personnelles des migrants facilitant ou entravant les relations, b) des relations personnelles, c) des relations professionnelles ou de formation et enfin d) des relations de loisirs et de religions.

Pour ce qui est des **situations avec des inconnus ou en ville**, quatre participants évoquent des relations positives durant leur séjour en France (D, E, O, G) : « *Ici, je suis à la rencontre de la jeunesse qui vient de toute part (...) moi, je suis l'ami de tout le monde, en fait, il y a pas ce problème-là avec moi* » (D).

Concernant de mauvais rapports, deux participants évoquent la froideur (P, S) et/ou la peur des gens durant un échange occasionnel en ville (A) :

*« Une fois j'ai demandé à une dame (...) "excuse-moi madame, est-ce que vous pouvez m'aider s'il vous plait ?" et elle m'a dit "non, j'ai pas le temps", elle était effrayée, pensant que j'allais peut être lui voler son sac, et pareil une fois aussi ça m'est arrivé, un monsieur,*

*je lui demandais juste un petit renseignement, pareil et il m'a dit "non monsieur, désolé" » (A).*

D'autre part, à propos des ressources personnelles des migrants, quatre participants (B, H, L, N) sont d'accord pour signaler que leur ouverture d'esprit et l'envie de rentrer en contact avec les gens ont facilité leurs relations :

*« J'ai trouvé des amis parce que je suis quelqu'un de très ouvert, je n'ai pas de gêne (...) je prends tout le monde sur le même pied d'égalité, toujours souriant même quand ça ne va pas, je souris. Ce n'est pas en restant triste, que les choses vont s'arranger, j'essaie toujours de prendre le bon côté des choses » (L).*

En revanche, une participante (V) identifie sa timidité comme élément négatif l'empêchant d'établir des relations : *« Je suis quelqu'un de plutôt timide et je ne vais pas beaucoup vers les autres (...) je ne suis pas déjà quelqu'un d'aller vers les autres, peut-être à cause de ma timidité » (V).*

Pour les **relations interpersonnelles**, nous identifions deux possibilités :

- La famille. (H) Les relations positives portent sur la transmission inter générationnelle du savoir : *« Ma tante lui apprend (le lingala à sa fille), moi, quand elle me demande je lui dis quelques mots et elle aime bien, surtout qu'elle mange la nourriture africaine (...) la musique, elle aime bien tout ça » (H).*<sup>126</sup>

En termes négatifs, il est évoqué la nécessité de prise de distance vis-à-vis de la famille (L) comme stratégie pour favoriser l'indépendance :

*« Une fois que je sens qu'il y a toujours quelqu'un derrière moi à me cajoler, à m'aider dans quoi que ce soit, je deviens paresseux et j'aimerais essayer d'arrêter de vivre sur le dos de mes parents, sur le dos des gens de ma famille (...) Il faut que j'ai des objectifs, que je sache me prendre en main parce que je ne suis plus un enfant. » (L).*

- Les amis et connaissances. Sept participants présentent des situations positives avec leurs amis et les connaissances (D, E, G, I, L, P, W). Ces relations sont parfois très éphémères (G) ou alors des relations très proches (L), avec la possibilité de construire des relations fraternelles avec les amis. Un participant (P) indique sa facilité pour tisser des relations d'amitié, quelle que soit l'appartenance ethnique des amis :

*« J'ai quand même de la chance (...) j'ai des amis bourguignons, j'ai un qui est rockeur, qui est musicien et qui est très sympathique. J'ai un autre qui est Guinéen (...), qui est Africain*

---

<sup>126</sup> Cette situation a été volontairement placée dans les expériences en général (sans considération ethnique) car il s'agit d'un contact mixte (entre la tante née à l'étranger et la fille née en France).

*comme moi, j'ai un ami qui est à l'institut XXX, et c'est vraiment mon ami, on s'entend vraiment très bien (...); on doit se voir la semaine prochaine, il vient souvent chez moi » (P).*

Les situations négatives (A, G, P, T) portent sur la difficulté de ne pas trouver des amis ou d'avoir des difficultés avec certains groupes (P, T), sur le sentiment d'isolement (A) ou la sensation de devoir forcer la relation pour créer une amitié (G) :

*« Moi j'étais quelqu'un qui aimait bien voir les autres, le gens tout ça (...) et je me suis finalement rendu compte que quand j'allais (...) vers les autres pour passer un peu de temps, ils étaient tout le temps occupés, ils disaient qu'il fallait qu'ils travaillent, qu'ils étudient, qu'ils révisent pour les examens qu'allaient se passer dans trois-quatre mois donc, en gros, en fait c'est pour se... pour dire que je me sentais un peu isolé, il y avait un isolement total, un isolement donc, le soir je rentrais chez moi dans mon 9m<sup>2</sup> à regarder la télé » (A).*

Concernant les relations dans le **contexte professionnel et de formation**, l'analyse fait émerger quatre types de discours différents selon les personnes impliquées dans la relation : en général, avec l'employeur, avec les collègues et avec les bénéficiaires.

- En général. Deux participants (G, H) affirment entretenir de bonnes relations dans leur milieu professionnel, permettant une amélioration de la qualité de vie :

*« C'est madame XXX, l'ingénieur de recherche, elle m'a donnée toutes les informations susceptibles d'améliorer mon existence ici quoi, donc, c'est elle qui m'a parlé des services sociales... En tout cas c'est madame XXX, du laboratoire qui m'a mis toutes les informations à disposition » (G).*

- Employeur. Un participant (M) met en évidence la bonne relation avec ses patrons :

*« Dans le travail ça se passe toujours bien, sauf que je suis quelqu'un qui arrive toujours en retard au travail, alors mes patrons me font toujours cette réflexion (...) tout en sachant que moi, je pars après tout le monde, donc, je travaille plus que les autres (...) ils me font la réflexion mais je ne peux pas avoir des sanctions tout simplement parce que derrière je fais plus que ce qu'ils me demandent » (M).*

- Collègues. Cinq participants évoquent des relations positives avec leurs camarades d'études (D, E, K, L, O). L'obligation de faire des travaux en groupe et la durée de la relation sont les critères évoqués pour expliquer la création de liens d'amitié :

*« Il y a des travaux en groupe, donc, on est obligé de côtoyer d'autres personnes (...) si on a un dossier qui doit se faire pendant trois mois, ou quatre mois, on est obligé de se voir minimum deux fois par mois ou trois fois par mois même. On devait, en fait, garder contact beaucoup plus chaleureux, c'est-à-dire moins relation camarade de classe, plus amicale en fait, et du coup je me suis fait des amis Blancs, Noirs, Jaunes, Oranges, Verts... » (E).*

Trois participants encore parlent des relations avec leurs collègues de travail (I, N, W) dans lesquelles la conscience professionnelle et l'intérêt de réussir font que les relations sont positives.

Pour ce qui est de relations professionnelles négatives, elles concernent les études (A, G) et le travail (Q, S). Pour les études, les participants évoquent la solitude (A) et le fait de ne pas avoir eu le même parcours de formation ce qui implique qu'il étudie seul (G). Pour le travail, il est mis en avant la solitude du poste (Q, S) ainsi que des problèmes avec les collègues amenant le participant à démissionner (S) :

*« Il y a un travail où je me suis énervé, je suis parti comme ça, j'ai garé le véhicule et je me suis énervé, j'ai pris le camion, même le patron m'aime bien mais toujours des problèmes avec les collègues, j'ai garé le véhicule (...) sur la voie comme ça, je suis descendu, j'ai pris mes effets et je suis parti (...) je venais d'être recruté, j'étais dans la période d'essai (...) je livrais des produits surgelés » (S).*

- Bénéficiaires, public. Les relations positives avec le public bénéficiaire sont mises en évidence par deux participants (D, F) pouvant devenir des relations d'amitié :

*« Surtout avec des étudiants, facilement (...) ils viennent ici, on discute et après, eux (...) il y en a quelques-uns qui quand ils viennent après, donc, ils s'approchent de moi, "tu as été gentil avec moi à la fac", etc.... ça continue et je finis par les garder en mémoire, ces gens-là, donc, du coup on est en quelque sorte, des grandes connaissances » (D).*

Un participant (N) signale la difficulté dans les relations en fonction de l'accès et la participation des jeunes dans les activités de son métier *« les jeunes ne participent plus tellement à la vie pastorale ; chez nous ici, pas peut-être ailleurs hein (...) mais ici dans nos coins, mais ici c'est un peu difficile d'avoir les jeunes » (N).*

Finalement, pour ce qui est du **contexte des loisirs et de la religion**, les relations positives (F, G, J) concernent les relations dans le milieu associatif (F) sportif (J) ou les activités d'église (G) :

*« J'ai des amis de tous les... je ne fais pas de... mais c'est vrai que, surtout ceux que je côtoie le plus au basket (...) et tout le monde, quoi... Moi, je ne fais pas de différence, c'est parce qu'on est tous sur le terrain de basket, mais bon... voilà. » (J).*

Les difficultés dans les relations, dans un contexte institutionnel autre que le travail et les études, sont évoquées par un participant dans la pratique du football en club (M) avec l'éventuelle possibilité de quitter le club en raison de ces différences :

*« Il y a ceux qui partent de l'équipe aussi. Je trouve qu'ils avaient raison parce qu'à un moment on ne s'entendait pas, parce qu'il y a des mentalités aussi qui sont pas bien, quand l'arbitre siffle, par exemple on n'a pas besoin d'interpeller. Donc, il y avait toujours un bon*



*nombre qui conteste toujours cette décision et puis il y a certains qui n'aiment pas ça et qui sont partis. Je trouve qu'ils avaient raison ; moi-même je pouvais partir mais je ne voulais pas parce que le club me voulait, il fallait que j'aie m'entraîner. » (M).*

#### 6.2.2.2. Analyse des relations au niveau catégoriel

L'analyse des relations, en prenant en considération les appartenances ethniques des personnes, a donné lieu à trois types de discours : a) l'identification des réseaux relationnels selon les appartenances, b) la mise en lumière des différences dans les relations en fonction des groupes et c) l'évaluation de ces relations selon les contextes personnel, professionnel et de loisirs et de la religion.

##### 6.2.2.2.1. Réseaux relationnels (Français, Etrangers)

Nous nous intéressons maintenant aux appréciations des participants sur leur réseau relationnel en fonction de l'appartenance ethnique. Suite à la question sur comment caractériser leurs relations d'amitié (des pourcentages selon le nombre de Français et d'Africains), les participants ont évoqué quatre types de réponses : les discours où l'appartenance ethnique n'est pas pertinente, ceux portant sur des relations mixtes, ceux en lien avec les Français et enfin ceux portant sur les Africains.

**Appartenance ethnique non pertinente.** Trois participants (N, O, U) ont affirmé ne pas faire de différence ou ne pas réfléchir à l'appartenance ethnique de leurs amis : « *Honnêtement, moi, j'avoue que je ne choisis pas mes amis par rapport à des affiliations identitaires ou quoi que ce soit, donc c'est plus les amitiés* » (O).

**Discours mixtes, Africains et Français.** D'autres participants évoquent en même temps leurs relations avec les Français et les Africains en France :

Neuf participants (B, E, F, H, P, R, S, T, W) signalent avoir des amis appartenant aux deux groupes, sans donner plus de précisions : « *Il y a des Français, il y a des Africains, des Africaines, un peu de tout, ils viennent ils trouvent ce qu'ils veulent, il y a un peu de tout, je fais un peu de tout.* » (B)

Un participant (T) fait la différence selon la fréquence de relation : « *en terme de connaissances, je dirais effectivement j'ai 90 % de Français, et 10 % d'Africains. Maintenant, en terme de fréquentations (...) je dirais que c'est dans les proportions inverses* » (T).

Trois participants (C, F, I) évoquent la rencontre des Français et des Africains dans des actions associatives : « *Moi, je suis membre de plusieurs associations de France mais aussi des Congolais qui*

sont en France (...) je suis en contact avec une diversité d'immigrés ici en France et avec les Français même » (C).

Quatre participants (G, R, T, W) présentent plutôt des connaissances mutuelles et un tissage de relations qui concerne les deux groupes en même temps :

*« Lors de fêtes puisque ces compatriotes qui sont au quartier, ils ont aussi des familles du côté français, donc s'ils ont organisé une fête, ils m'invitent aussi, donc ça me permet aussi de faire la connaissance et des Africains et des Français. » (G).*

Trois participants identifient le fait que les relations avec des Français ont commencé grâce au réseau professionnel ou de formation, (O, T, W) ce qui n'est pas le cas, dans la construction des relations avec les Africains (T). Pour un autre participant (W) ce sont les considérations professionnelles qui sont mises en avant :

*« Un sportif de haut niveau qui doit faire évoluer sa carrière, il n'a pas trop l'intérêt à fréquenter des non sportifs, en fait. C'est-à-dire que des gens qui vont t'emboucaner à sortir le soir, à faire la fête, ça c'est vraiment te sortir de ton... j'avais décidé de rester dans mon milieu, c'est-à-dire que les gens avec qui je marchais c'était des gens du football, donc c'était des Français, des Africains... Disons que 50 – 50. (...) pour bien réussir ma carrière, je n'ai pas trop intégré le milieu africain. » (W).*

**Rapport aux Français.** Sept participants (A, C, D, G, J, L, M) ont évoqué des amis français. Cinq participants (C, G, J, L, M) identifient des amis Français et évoquent comment ils se sont rencontrés. Il est aussi possible (J) d'indiquer une majorité d'amis Français :

*« On va dire peu importe et plus des amis sérieux, j'ai plus des amis français... parce qu'ici j'ai côtoyé beaucoup plus de gens... sérieusement j'ai plus d'amis français. Après aussi j'ai des potes, j'ai des amis d'enfance au Sénégal... ça, ça restera toujours, mais, oui, j'ai plus d'amis français, on va dire. J'ai côtoyé plus... les gens proches, à part ma famille et quelques-uns, d'où trois ou quatre que je gardé du Sénégal, mais ici, je côtoie plus quand même, j'ai plus d'amis proches français. » (J)*

Deux participants (D, M) évoquent des amis Européens plus que Français :

*« J'ai des amis français, bon, européens, je dirais européens parce que il y pas seulement des Français, Européennes : des Allemands, des Roumains, des Français, donc, avec qui je fais du théâtre (...) et il y a aussi dans ma promotion (master 2...) On a créé un petit groupe (...) on a pu se créer de liens entre nous, entre nous, et je pense que c'est ne pas le même cas de figure dans les autres facultés ou les autres promotions, on pense qu'on a eu de la chance et on se le dit tout le temps » (D)*

Enfin, un participant (A) signale que ses amis français ont comme caractéristique commune le fait de revendiquer une « origine étrangère » : *« J'ai deux ou trois amis, mais ils sont tous français*

*d'origine, d'origine soit algérienne, comorienne ou ailleurs, sénégalaise. Mais ce ne sont pas de Français de souche comme on dit, voilà, d'origine étrangère » (A).*

**Par rapport aux Africains.** Neuf participants (D, G, I, K, M, O, Q, R, V) ont énoncé leurs relations avec des amis Africains : sept participants (D, G, K, P, Q, R, T) identifient dans leurs amitiés la catégorie des compatriotes, avec qui ils entretiennent une relation privilégiée ;

*« Beaucoup plus de Gabonais surtout (...) peut-être parce qu'on vit sur le campus ensemble et que en dehors de mes heures de cours puisque je ne sors pas beaucoup, c'est eux que je peux rencontrer au campus, ou si je vais faire mes courses, quand je rentre je peux parler avec eux, donc il y aura beaucoup plus de Gabonais (...) je crois que c'est plus pour cette question de proximité, voilà, qu'il y a beaucoup plus de Gabonais » (R).*

Deux participants (I, M) informent sur des amis Africains rencontrés lors d'activités sportives :

*« Oui, oui... je disais que j'avais de Congolais, tout ça, des étrangers... il y a des Turcs, on discute, on joue au foot ensemble (...) surtout des étrangers (...) beaucoup plus des Africains, beaucoup plus des Africains. Bon ça c'est parce que c'est ce que je veux parce que je sais qu'avec les frères Africains, ce qui est vrai, il y en a ce qui ont ce truc de dire des choses derrière et tout ça, mais on peut corriger ça directement comme ça. » (M).*

Quatre participants (D, K, O, R) indiquent que les amis Africains, ont été trouvés dans des contextes liées au monde professionnel :

*« Ici, sur Dijon, j'ai des amis Africains, dans mon cours, dans ma promotion j'ai des amis Africains, on se voit aussi dans les soirées africaines, les soirées africaines que les Africains organisent, ici (le lieu de travail) aussi je rencontre des Africains, donc, du coup, ça va très bien, on s'appelle, voilà, on se fixe parfois des rendez-vous, on discute, on s'éclate un petit peu » (D)*

Finalement, pour une personne (V), il s'agit juste d'une information à titre indicatif des amis étrangers, avec peu ou pas d'information sur le type d'amitié ou le contexte de la relation : *« j'ai quelques-uns, mais pas beaucoup, juste, pas des amis... souvent on se salue et puis c'est tout... des connaissances (...) d'autres pays africains et des Arabes parfois » (V).*

Suite à cette analyse sur les appartenances privilégiées dans les relations avec leur entourage, notre analyse s'intéresse aux expériences précises vécues au cours de ces relations.

#### **6.2.2.2. Différences dans les relations (Français, Étrangers)**

Nous avons approfondi les rapports des participants avec leur entourage, en fonction des appartenances ethniques rendues explicites dans les discours. Cette analyse fait émerger cinq éléments distincts :

**Pas de différence dans les relations en Afrique et en France.** Cinq participants (K, L, N, O, R) affirment qu'il n'y a pas de différences entre la façon d'établir des relations selon les origines ethniques. Ce raisonnement est accompagné d'une mise en avant des intérêts professionnels ou associatifs (N, O) ou des relations interpersonnelles à un niveau subordonné :

*« Je peux être amené à rencontrer des Africains et si ça accroche pas, ça accroche pas, quoi, c'est plus... je ne choisis pas mes amitiés par rapport aux critères de l'Afrique, d'africanité... En tout cas, parce que je ne veux pas prendre la différence comme un déterminisme, comme quelque chose de déterminant dans la manière dont je construis ma vie parce que je ne pense pas que ça soit l'essentiel » (O).*

**Contact et relations avec les gens en France.** Sept participants (C, E, M, N, T, U, W) évoquent la connaissance de gens en tant qu'élément facilitateur des relations (C, M), contrairement aux situations face à des inconnus. Il est aussi question des impressions favorables liées à la ville de résidence (E) ou de l'identification des activités à réaliser avec les amis (N, T, U, W) : *« on se retrouve très, très souvent entre Africains pour faire de la bouffe et de choses comme ça ; avec les amis français c'est surtout aller prendre un café, sortir le soir donc, voilà, quoi » (W).*

Dans ces discours, nous retrouvons également des récits sur l'importance des relations (C, L, T, U) avec, parfois, des explications sur la difficulté de construire des relations d'amitié :

*« Il faut les trouver ces relations amicales, parce qu'amis et amitié et amitié...; il y a des amis superficielles et il y a aussi des amis du cœur, et c'est différent. Mais vous voyez bien qu'ici, même vous voyez que même ici en général tout est lié au boulot, à la profession (...) c'est professionnel (...) dans l'intimité, on trouve la vie de couple, ou la vie amicale (...) on force rien... les amitiés d'ailleurs, les meilleurs amitiés sont celles qu'on ne force pas, qui viennent toutes seules, c'est là les meilleures amitiés et puis quand on parle à une ami, il est considéré comme l'autre, l'autre soi » (U).*

**Contact et relations face à des groupes.** Quatre participants énoncent différents types de communautés à prendre en compte dans l'analyse des relations intergroupes (A, C, I, W). Dans la catégorisation « Français - Étranger » (C) il peut avoir un premier aperçu centré sur la communauté d'accueil :

*« Je sens que on a en face de nous, moi, j'ai en face de moi une communauté ; parce que s'il faut parler de communautés, si les immigrés font une communauté, il faut comprendre aussi que les Français font aussi la leur, (...) quand je parle de communauté je lis ça comme une espèce de "camp", une espèce de côté face à l'autre (...) je me dis que les Français, ils restent dans leur camps » (C).*

Cependant, les communautés peuvent se construire sur des éléments autres que les appartenances ethniques : trois participants (C, F, W) identifient le monde associatif (C) et le monde

institutionnel (F, W) comme contextes différents et particulièrement favorables pour créer des relations avec les Français :

*« Dans la vie associative, on partage le même sourire, on partage le même repas, on partage le même faire, la même chaise, le même véhicule (...) voilà, là tout passe très bien. Il y a même des gens qui viennent avec des attitudes suspicieuses et tout ça, mais qui, tout au long de la rencontre (...) on sent qu'il y a une sorte d'enveloppe qui tombe ; mais dès qu'on retourne à la société proprement dite, le Français est figé (...) il est exigeant, on ne peut pas exiger trop quand on a rien à donner parce qu'il faut donner » (C).*

**Différence de mentalités.** Cette différence peut être juste signalée de façon générale (Q) ou de façon plus détaillée (D, N, T). Les spécificités de ce constat peuvent porter sur plusieurs éléments, tels que l'intérêt pour les études, très ouvert en Afrique et très académique et dépendant des résultats en France (T) ou encore, sur la notion de liberté (N) qui serait fortement restreinte, du côté africain, par les systèmes sociaux et notamment par les dictatures, en contraste avec la liberté en France, que le participant perçoit comme fondamentale tout au long de la vie des personnes.

Un autre participant (D) établit des différences dans les rapports aux personnes nées en France et ayant « des origines africaines » :

*« J'ai des amis Africains qui sont nés en France, eux sont 100% produits français (...) il y a certaines discussions que je ne peux pas mener avec eux tout simplement parce qu'ils (...) ne comprennent pas des discussions d'ordre, qui relèvent de l'Afrique (...) pour eux c'est un truc très nouveau mais quand tu leur racontes des histoires africaines, ils n'ont jamais entendu parler, personne ne leur a jamais dit, ils s'étonnent comme un européen peut s'étonner, tu vois, voilà, ces genres de discussions passant par le partage de la culture africaine avec ces Africains qui sont nés en Europe... Hum, la discussion ne va pas trop loin parce qu'ils ne comprennent pas, ils découvrent avec moi (...); mais avec les Africains effectivement, on va plus dans les détails quand on discute de ces choses-là, parce qu'ils sont des Africains donc, ils ont grandi chez eux, ils comprennent à peu près les trucs, ils m'apprennent des choses de leurs pays, moi aussi je leur apprends des choses de mon pays, et on discute de beaucoup des choses qui relèvent typiquement de l'Afrique (...) quand on est entre Africains on discute beaucoup plus de l'Afrique » (D).*

La différence de mentalité s'exprime également dans **la notion de famille**. Pour quatre participants (B, D, S, W), l'analyse des relations passe également par la compréhension des notions différenciées de famille dans la culture française et dans leur pays d'origine. Il y aurait une définition de famille plus large en Afrique, qui inclut des personnes de la famille élargie, des amis d'enfance et même de gens appartenant au même village, bien que sans lien de consanguinité :

*« En fait en Afrique, quand on dit famille ça va très très loin, de la famille dans le sens large. Bon, j'ai quelques cousins ici en France mais ce n'est pas des cousins directs, c'est-à-dire ce n'est pas des fils ou des enfants de ma tante, qui est petite-sœur de mon père ou petite-*

*sœur de ma mère, quelque chose comme ça, mais c'est des cousins lointains parce qu'on vient de la même localité, si tu vois... » (D)*

Deux autres participants ajoutent le rôle de soutien et de protection de la famille (S, W), qu'ils estiment moins important dans la culture française et qui peut manquer à des expatriés africains vivant à l'étranger.

**Différence d'attitudes et de comportement.** Les différences entre les Français et les Africains peuvent également porter sur des actions (D, F, G, P, U) ou des attitudes, que ça soit sur la « chaleur » et la confiance entre Africains (P, U) et qui établit des relations plus proches entre Africains en raison d'une culture commune :

*« J'appartiens à une autre culture quand même. Chez nous on a la culture de la chaleur, de la générosité, de la chaleur humaine, mais ici les gens sont comme leur climat (...) je pense que le climat déteint sur leur comportement (...) je ne peux pas mettre les gens dans le même sac. Il y a des gens qui sont bien, qui sont sympathiques, de bourgeois qui m'ont invité chez eux etc., voilà... mais le constat général est que les gens généralement sont plutôt froids. Bon je crois que c'est une autre culture aussi et une autre manière de percevoir la vie donc, voilà, c'est un autre pays, quoi, tout simplement » (P).*

En opposition à cette idée, un participant (G) évoque la sincérité dans les relations, qui seraient une valeur dans la vie en France, pas nécessairement présente dans les relations dans le pays d'origine. Un autre participant (D) parle de différences dans les comportements liés aux normes de politesse (serrer la main, des choses à dire ou à ne pas dire) qu'il trouve gênantes pour lui-même. Face à cette difficulté personnelle, il affirme son intention de s'adapter aux habitudes de la communauté d'accueil : *« je me suis habitué progressivement parce que c'était un réflexe qu'il faut éliminer à tout prix »(D)*. Enfin, un participant (F) explique des changements de comportement liés à la vie du migrant, se traduisant concrètement par des comportements d'individualisme des Africains en Europe, qui ne seraient pas possible en Afrique.

Le constat des différences dans la mentalité et les comportements suggère des positionnements catégoriels relevant d'une compréhension de la réalité selon une partition oppositive (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), qui pose la culture africaine comme « bonne », vis-à-vis de la culture française perçue comme « mauvaise » par les participants.

#### **6.2.2.2.3. Évaluations des relations selon les contextes**

Nous explorons à présent l'évaluation de ces relations que les migrants établissent, en fonction du contexte de ces relations : un premier groupe est celui des relations présentées sans évocation du contexte, ce qui constitue une ligne de base pour repérer des éléments positifs et

négatifs aux traits de personnalité des participants. Il s'en suit des analyses sur les contextes personnel, professionnel et de loisirs et de la religion.

Pour chaque type de relation, nous distinguons les Français (pouvant être considérés comme l'exogroupe, les Autochtones) et les étrangers (l'endogroupe, les Migrants), pour mieux comprendre la particularité de chaque contexte.

La première possibilité est d'identifier des relations avec les deux groupes mais **sans spécifier le contexte**.

- Avec des Français, en tant que membres de l'exogroupe, trois participants (L, V, W) évoquent des éléments positifs, qui peuvent être accompagnés d'un intérêt d'amélioration linguistique : *« ...plus je suis avec les Français plus je le veux par ma manière de parler parce que parfois mon français, il n'est pas soutenu, donc avec eux j'apprends des choses et c'est bien » (L).*

Les éléments négatifs sont la difficulté perçue chez les Français à s'ouvrir aux autres (A, C, G) et à entrer en contact avec eux (C, G) ou le manque d'honnêteté de la part des Français (M) :

*« Ce qui manque ici et je trouve c'est dommage, on revient toujours au même sujet, c'est au niveau relationnel. Les gens ici, ils ont toujours du mal à s'ouvrir, à aller vers les gens, à faire le premier pas, à aller dire bonjour aux gens, aux étrangers donc ils ont toujours du mal donc, mais la ville en elle-même c'est une belle ville (...) une ville tranquille mais sinon, voilà ce ça, c'est juste ça, il manque un peu cette chaleur humaine. » (A).*

- Avec des étrangers, les participants ont identifié des relations incluant des étrangers, quelle que soit leur nationalité, et les relations avec leurs compatriotes.

*Étrangers en général* : trois participants (A, D, I) identifient des éléments positifs dans les relations avec les étudiants Erasmus et avec d'autres étrangers durant le week-end (A), de même que dans le partage avec des amis Africains nés en Afrique (D) qui implique un retour à la source :

*« Quand les Africains se retrouvent il y a toujours un retour à la source, ça vient instantanément (...) tu vois que telle personne va parler de son pays, l'autre va parler de son pays où il va parler de la manière dont il est ici en France, de choses comme ça, donc ça nous fait toujours retourner à la source mais pour les Africains qui sont nés ici, quand tu parles avec eux, tu parles avec un Européen (...) il n'y a pas de retour à la source » (D).*

Le participant explique que ce retour à la source n'est pas possible avec les Européens car le fait d'être né et d'avoir grandi en Afrique impose un caractère impossible à atteindre pour les descendants d'Africains nés en France.

Un participant (I) rend explicite la différence sociale qu'il trouve imprécise entre les Africains (en tant que Noirs d'Afrique subsaharienne) et les Maghrébins (ressortissants d'Afrique du Nord) : « *c'est un mélange (...) des Africains, de Maghrébins, fff, on va dire de Maghrébins et puis... (Rires), les Africains du nord et les Africains... c'est vrai que les Maghrébins font partie d'Afrique* » (I).

Pour les expériences négatives, un participant (M) signale la même perception de manque d'honnêteté qu'il avait déjà postulé dans les relations avec les Européens. Ceci fait penser qu'il s'agirait plutôt d'un trait de personnalité du participant, plus que des qualités de relation : « *(les Européens) Ils ne sont pas honnêtes (...) Même quand je suis avec les Africains c'est la même chose* » (M).

*Compatriotes.* Cinq participants (E, G, P, R, T) mettent en avant les relations positives avec des compatriotes et un d'entre eux (G) fait l'exercice de présenter les quatre groupes de compatriotes qu'il rencontre dans son quotidien en France :

*« Premier groupe, c'est le groupe des étudiants ; deuxième groupe c'est le groupe de ceux qui sont au quartier, qui ne sont pas des étudiants mais qui se cherchent (...) il y a un troisième groupe, le groupe des adultes, qui sont par exemple des exilés politiques (...) ils sont là comme des sages, quoi et le dernier groupe c'est le groupe des passants, ceux qui peuvent venir juste deux ou 3 mois, pour une cause (...) et repartir. »* (G).

Les bénéfices de ce type de relation sont expliqués en fonction de la possibilité de parler la langue du pays d'origine (E) ou d'accéder à un réseau relationnel particulier (G, P).

*« Au début, pour être franc, je n'étais qu'avec des Sénégalais (...) je parlais à tout le monde mais je n'étais que avec des Sénégalais (...) ça me permettait aussi de parler ma langue que j'aime bien ; je trainais souvent avec eux et si je me rappelle bien, j'étais en collocation au début pendant trois semaines avec un Sénégalais ici. (...) après j'ai changé d'appartement... donc, ça se passait bien, j'essayais de connaître qui étaient les Sénégalais sur place aller les voir, parce qu'il y a ici une association de Sénégalais, je me suis rapproché d'eux... il y a aussi d'autres associations de Sénégalais en France, je crois. »* (E)



Trois participants encore (E, R, T) évoquent l'existence des associations par nationalité, permettant de compter sur un soutien pour les démarches administratives et de constituer un groupe d'amis.

Les expériences **négatives** de relations avec les compatriotes sont présentées par un participant (F) car ceux-ci, en raison de l'appartenance au même groupe, voulaient profiter gratuitement de ses compétences d'artiste. Le participant a fini par s'éloigner de ses compatriotes :

*« Je voulais aller dans la communauté africaine parce qu'ils avaient besoin de moi, pour jouer la musique de Mali (...) mais malheureusement ils voulaient que je le fasse gratuitement (...) ici c'est la France, la vie coûte cher. Je ne vais pas aller jouer pour une communauté tout le temps bénévolement, cette situation me posait problème parce qu'aller, quitter ta femme, aller passer toute la journée et toute la nuit à taper dans le yembé (...) et puis revenir (...) sans rien dans les poches... ce n'est pas une vie (...) j'ai commencé à prendre de la distance (...) si ça marche, tant mieux, si ça marche pas, mieux vaut ne pas te faire des ennemis » (F).*

La deuxième possibilité est celle des relations en contexte personnel :

- Avec les Français, les relations en contexte personnel selon l'analyse sont de deux types :

*Relations avec la famille.* Les relations positives avec les membres de la famille de nationalité française sont présentées par quatre participants (B, F, M, T, U). Pour trois d'entre eux (B, F, T) il s'agit d'un mariage avec un français/une française :

*« (J'ai) galéré jusqu'à ce que je me suis trouvé une bonne femme (...) Ma maman l'a vue et elle l'a aimée et elle a dit "voilà, cette femme, elle est très bien" (...) ma maman, elle a approuvé que ma femme soit celle-là. Et si notre maman nous dit quelque chose, on prend ses paroles, paroles on les prend au sérieux. Moi, je dis, je dois tout à cette femme (...) elle est aussi française et ça se passe vachement très bien »(F)*

Pour deux participants (M, U), la relation n'est pas *stricto sensu* avec un membre de la famille mais avec des amis, avec qui la relation a évolué jusqu'à devenir des personnes très proches, avec des actions symboliques qui signent cette « familiarité » comme le fait de devenir témoin de mariage ou du baptême des enfants (M) ou d'être accueilli comme un membre à part entière de la famille (U) :

*« J'ai ma famille en Alsace, si je vais me confier c'est là que j'appelle (...) j'ai eu une autre famille qui m'a adopté vraiment, qui m'a adopté et jusqu'aujourd'hui je suis en contact avec cette famille-là, donc c'est ma famille, voilà... »(U).*

Les relations négatives avec la famille (conjoint et belle-famille) sont présentées par deux participants (F, T) :

*« Non, celle (ex-femme) qui m'a amené pour des trucs comme ça, ça s'est fini... c'est fini... c'est terminé parce qu'elle, avec les parents avec tout ça (...) Juste quelque mois quand je suis venu, elle m'a lâché, c'est pourquoi que je t'ai dit que j'ai travaillé, j'ai galéré dans les ménages et des trucs comme ça, j'ai galéré, galéré... » (F).*

*Relations avec les amis et les connaissances.* Dix participants (A, D, H, K, M, P, Q, R, T, U) parlent de contacts amicaux avec les Français et trois d'entre eux (D, M, P) évoquent des bonnes relations avec des amis français, dans un cadre plus large des relations avec des personnes d'autres nationalités, dans des activités sportives ou artistiques (D) ou dans les études (R, T, U).

Pour un participant (Q), les relations d'amitié avec les Français sont le fruit d'anciennes relations en Afrique, établies dans le cadre des projets de coopération internationale dans sa ville d'origine.

Un participant (D) montre la relativité des frontières et de l'appartenance supposée à un groupe : *« Je suis le seul Africain parmi eux. Il y a un Africain mais bon lui ce n'est pas Africain, il est né en France » (D).* Dans cette même logique, deux participants (A, M) soulignent des relations d'amitié avec des Français qui ne sont pas originaires de France métropolitaine :

*« J'ai vraiment un ami, nous sommes devenus amis maintenant, qui est Français et c'est mon propriétaire d'avant. J'habitais chez un monsieur, bon, on est devenu amis. J'ai vécu presque deux mois chez lui, il était seul dans sa maison on discutait de tout, quoi, et on est devenu amis. Jusqu'au présent, je l'appelle, je passe chez lui et on discute » (K).*

En ce qui concerne les relations négatives avec les Français quatre participants (A, D, M, P) évoquent des difficultés à rencontrer des Français sur le campus, en raison des départs du week-end qui justifient également l'importance supplémentaire du réseau relationnel avec des étrangers et des Français d'outre-mer :

*« Par exemple (...) les cuisines communes sur le campus, tu arrives, tu dis bonjour à quelqu'un et il te regarde même pas, il te répond pas. Ils te regardent avec ce regard le plus neutre qu'il soit et ils ne te répondent pas (...) ces sont des choses généralement sans mot, (...) des ajustements difficilement perceptibles parce que il faut aussi dire qu'il est interdit de dire certaines choses d'égard à la ségrégation. Ce sont des gens qui ont des attitudes un peu étranges, voilà » (P).*

Un participant (D) signale des différences culturelles concernant les normes de politesse qui lui ont causé du tort dans ses relations d'amitié (par exemple : serrer la main de femmes plutôt que de leur faire la bise, qui a été perçu comme un signe d'indifférence ou d'éloignement), ou concernant la franchise qui serait mal comprise par les Français (M). Enfin, en termes des défauts des Français il est évoqué des attitudes déplaisantes (P) ou un manque d'ouverture (A).

- Avec des étrangers, les relations personnelles peuvent aussi être de deux types :

*Relations avec la Famille.* Cinq participants donnent des précisions sur les bonnes relations avec la famille et une prise de contact régulière avec les proches (A, H, L, O, S) et cinq encore (B, I, J, Q, W) signalent la relation avec leurs conjoints : *(en parlant de sa famille qui habite en France) « Oui, on se voit régulièrement, des fois pour les fêtes, les week-ends quand je vais là-bas, je ramène ma fille (...) très régulièrement non, mais on garde contact par téléphone, tout le monde va bien, tout ça... et voilà. » (H)*

Un participant (N) évoque la création d'une famille « choisie », discours qui fait écho avec la création d'une famille française dans le cas de deux participants (M, U).

Trois participants (A, S, W) signalent des relations négatives avec leur famille. Il peut s'agir de problèmes d'infidélité conjugale (S) ou du sentiment d'inconfort d'une cohabitation imposée (A, W) :

*« La famille qui t'accueille ne s'attend pas à ce que tu restes là-bas deux mois, pour eux c'est juste une façon de te dépanner (...) eux n'ont pas les moyens de t'entretenir, ça commence à gêner un peu, tu vois. (...) Ils ne te parlent plus de la même façon (...) les tensions commencent. C'est pas facile non plus pour eux, ce n'est pas facile pour celui qui a invité, donc la galère commence vraiment parce qu'on se sent démuni par rapport à la situation (...) alors que nous, au Sénégal, on ne vit pas comme ça, quoi... le Sénégal n'est pas aussi dur que la vie d'un sénégalais à Paris » (W).*

*Relations avec les amis et les connaissances.* Des relations positives avec les amis et connaissances étrangers ont été évoquées par neuf participants (A, D, I, M, N, P, T, U, V). Il s'agit essentiellement des compatriotes et dans une moindre mesure, des amis d'autres nationalités, principalement africaines :

*« J'ai réussi à me faire des amis mais heureusement, malheureusement, je me suis fait des amis mais ce n'était pas de Français, étrangement, rappel : je suis venu en France pour rencontrer des nouvelles personnes mais quand je suis venu ici, les amis que j'avais ma première année c'était aussi des comoriens, de mahoré (...) parce que eux aussi, restaient*

*le weekend donc on se retrouvait, on jouait ensemble et tout ça. Donc, en gros, c'était des comoriens aussi » (A).*

Deux éléments supplémentaires de compréhension sont proposés par deux participants (M, N) « *L'unique personne avec qui, par exemple, je peux partager, c'est celui qui est venu avec moi, parce que tous on a recherché, comment s'intégrer ici » (N), mais aussi par rapport à la résolution de conflits qui est vécu comme plus simple :*

*« Ça c'est parce que c'est ce que je veux parce que je sais qu'avec les frères Africains, ce qui est vrai, il y en a ce qui ont ce truc de dire des choses derrière et tout ça, mais on peut corriger ça directement comme ça » (M).*

La troisième possibilité est celle des relations en contexte professionnel.

- Avec des Français, deux types de relations professionnelles sont possibles :

Relations avec l'employeur. Deux participants (M, N) identifient des bons échanges et relations avec leurs supérieurs hiérarchiques :

*« Lui c'est le curé quoi, et même si je suis seul ici, je ne suis pas le curé ; donc, tout le temps, je me réfère à lui, et tu vois, dernièrement, il me dit, je lui ai demandé quelque chose, (...) il m'a dit "ah bon ? Vous avez la notion de la hiérarchie", je dis "oui, de l'autorité aussi", je dis "oui", donc c'est... pour moi c'est ça. Que chacun soit à sa place et il faut accepter. Si c'est le curé, c'est le curé » (N).*

En revanche, un participant (M) explique une situation de conflit :

*« Je n'ai pas eu des problèmes avec les Français, en tant que tels, mais je sais qu'ils ont le caractère qu'ils ont (...). C'est vrai qu'on a eu deux ou trois situations avec les chefs, là où je travaille. Ils font de trucs de me dire ça, et derrière moi il dit autre chose (...) par exemple, je trouve le chef et je dis : (...) je ne peux pas être là à telle heure parce que j'ai eu un problème de voiture (...) j'ai donné des excuses mais bizarrement, le chef, derrière, il a envoyé un courrier au plus haut responsable de là-bas » (M).*

Relations avec les collègues et d'autres étudiants. Des bonnes relations dans le monde professionnel sont présentées par cinq participants (B, W dans le travail et D, R, T dans les études) et deux participants (B, W) ajoutent l'identification d'un contexte multiculturel, duquel les Français font partie :

*« Le premier boulot que j'ai eu il y avait la Roumanie, des Maghrébins, des Français, et moi Africaine, donc toutes les nationalités confondues, on a travaillé ensemble et voilà. Petit à petit et j'ai gardé contact avec eux, (...) il y a des amis béninois, leurs femmes c'est des Françaises, ou même mon ex-mari, ses amis au travail sont des Français, donc, des fois ils viennent, ils veulent goûter comment on cuisine en Afrique, il y a la femme qui vient, le mari qui vient donc petit à petit, mais ça prend du temps » (B).*

Les relations professionnelles négatives sont mises en lumière par deux participants : dans le cas du travail (M) et des études (Q, V) :

*« Je ne sais pas (...) c'est mon point de vue mais je dirai qu'ils (les Français) ne sont pas assez ouverts envers les autres, je ne sais pas les autres mais au moins ceux avec lesquels je suis soit en amphi, soit en TD. Pas très contact avec les autres » (V).*

- Avec d'autres étrangers, l'analyse a montré également deux types de relations en contexte professionnel :

Relation avec les collègues et autres étudiants. Quatre participants (B, D, M, W) soulignent des relations positives, avec leurs collègues originaires de plusieurs pays européens et africains, et cinq participants (A, D, Q, R, U) indiquent avoir des bonnes relations avec d'autres étudiants africains, impliquant parfois l'évocation des activités communes (D), telles que des soirées africaines :

*« Mon premier ami, par exemple c'était un chinois, voilà c'est avec lui que je discutais, c'est avec lui que je faisais mes révisions, c'est avec lui que j'essayais de travailler chez lui (...) Bon, il y a des étudiants maliens ici, donc, par contre je ne savais pas qu'il y avait, bon, à la fac, tu vois peut-être un étudiant noir, tu ne peux pas savoir s'il est malien ou pas, mais bon après j'ai rencontré des étudiants et j'ai commencé à partir chez eux, discuter, le weekend et voilà. » (Q).*

Un participant (M) explique être le seul Noir de l'équipe dans son emploi actuel bien qu'il y ait d'autres étrangers, contrairement à un autre participant (N) qui rend compte de la création d'un réseau professionnel auprès d'autres prêtres Africains :

*« C'est d'abord JJ (confrère africain) qui me reçoit. Et petit à petit, je cherche à connaître où se trouvent les Africains (...) JJ est une personne ouverte aussi, et il m'a permis d'entrer en contact avec certains prêtres (...) parfois il organisait des accueils, de petits repas, ou il pouvait faire venir l'un ou l'autre » (N).*

Les relations avec les bénéficiaires. Ce type de relation est uniquement mis en avant par les prêtres, soit (de façon positive) pour signaler création de relations avec les bénéficiaires de son travail (les chrétiens) grâce au réseau professionnel africain (N), soit de façon négative (U) pour signaler que l'ensemble de ses connaissances africaines sont identifiées comme relations en contexte professionnel, ce qui correspond à une option de mise en distance et de protection personnelle :

*« Non, je n'ai pas ça (...) moi personnellement je ne me confie pas à eux (membres de la paroisse) donc ça reste professionnel (...) comme la dame qui vient de m'appeler, c'est professionnel ; elle est africaine, elle est congolaise de Brazzaville. Mais bon, on parle, on rit, des fois elle m'invite chez elle, on mange mais pour moi ça reste là » (U).*

Enfin, les relations dans les loisirs et la religion :

- Les relations avec les Français sont évoquées de façon positive par trois participants dans le contexte associatif (C), politique (M) ou d'église (G, M) :

*« On était en vacances, je ne pouvais pas rester sur le campus et mes amis français m'ont invité quoi. C'est plutôt dans l'église que j'ai trouvé des amis (...) tous sont des gens de bonne volonté qui cherchent... « Bon, il est étranger, on veut lui découvrir d'avantage » ; ça m'a permis de parler de moi-même, de parler de mon pays. C'est plus facile à l'église qu'ailleurs (...) à travers l'église j'ai eu beaucoup d'amis, beaucoup d'amis français » (G).*

Les relations avec d'autres étrangers sont perçues positivement par quatre participants (C, E, P, R). Le réseau associatif est perçu comme important dans la création des relations.

*« J'étais accueilli par l'Association des Gabonais de Bourgogne (...) qui se sont occupés de moi, de l'arrivé, qui m'ont montré les principales démarches à faire (...) c'est un étudiant gabonais qui m'avait été affecté si je peux dire ainsi (...) et qui m'a montré comme tout ceci se faisait, donc j'ai pu régler mon inscription, j'ai pu procéder aux formalités administratives (...) C'est efficace. Ça m'a beaucoup aidé. » (P).*

Les éléments **négatifs** sont apportés par un participant (T) qui évoque une relation difficile avec l'association des étudiants gabonais en raison des différences d'opinion à propos des objectifs de l'association. Le participant considérait et a fait savoir à ses compatriotes que l'association était trop centrée sur les activités récréatives et qu'il n'y avait pas assez d'activités d'échange culturel :

*« Disons qu'avec les autres étudiants gabonais (...) j'ai été très distant, parce que j'ai été très déçu de voir que l'esprit était beaucoup plus à la fête qu'à la culture. (...) je leur ai dit pendant longtemps, et ce n'est qu'à partir de 2003 qu'ils ont compris ce que je disais parce que le CROUS avait décidé de ne plus leur attribuer de salle en tant qu'association des Gabonais, parce qu'on ne voyait pas culturellement ce que l'association des Gabonais apportait en dehors des fêtes, tournois de foot etc. » (T).*

En conclusion, l'analyse des relations dans une approche interethnique a fait émerger deux types de discours selon le niveau identitaire mobilisé : au niveau subordonné et au niveau catégoriel.

Nous n'avons pas trouvé des discours relevant du niveau supra-ordonné.

1. Au niveau subordonné : l'analyse fait émerger deux types de relations : soit avec des inconnus, soit avec les relations plus proches. Dans les deux cas, les caractéristiques personnelles du migrant facilitent ou entravent les relations. Les contextes d'apparition de la relation semblent également importants : les relations personnelles s'établissent grâce à des familles mixtes, mais pour les relations plus étendues, les contextes associatifs, professionnels et de formation sont prépondérants.

Il s'agit d'exemples et d'analyses de relations dans lequel les participants n'évoquent pas des appartenances ethniques (Blancs vs Noirs) ou géographiques (Français vs. Étrangers). Les participants évoquent les créations de relations en ville ou avec des inconnus, dans le cas de leur vie privée, professionnelle ou de formation mais aussi dans les contextes plus institutionnels, en identifiant également des exemples positifs et négatifs de relations dans ces contextes. Une mention spéciale nécessite l'identification de deux façons différentes de définir la famille, dans le contexte français (parents et enfants) ou dans le contexte africain (famille proche, famille élargie, amis, voisins de village, etc). Cette définition de la famille, contraire à la vision « restreinte » existante en France (parents, fratrie) impliquerait une vision différenciée des possibilités, limités et obligations dans les rapports familiaux.

2. Au niveau catégoriel : les participants ont identifié des réseaux relationnels privilégiés dans le contact avec les Français et les Africains. Les sujets ont défini les groupes en présence : pour les Français, trois groupes sont apparus : les Français, les Européens et les Français ayant des origines étrangères. Pour les Africains, quatre groupes ont émergé durant l'analyse : les compatriotes, les membres d'autres pays africains, les Africains en général et d'autres étrangers (tels que les Arabes ou les Turcs).

En matière de contextualisation des relations, il ressort quatre types : personnel, professionnel, de loisirs et de religion et quand le contexte n'est pas précisé. Dans ces contextes, les participants identifient des avantages (situations positives) et des inconvénients (situations négatives) dans les relations :

- Avec les français, les avantages sont posés en termes d'amélioration linguistique, de création des liens de famille réelle ou symbolique (être « comme de la famille »). Il est également question de la reconnaissance d'un contexte multiculturel dont les Français font partie. La principale difficulté semble être celle d'entrer en contact avec les Français et d'établir des relations durables, ce qui s'exprime en termes de solitude perçue par les migrants. Dans une moindre mesure, la reconnaissance des codes culturels différents peut être source de problèmes (normes de politesse).
- Avec les étrangers, il est souligné en tant qu'avantage le rôle de soutien des compatriotes et autres étrangers (à titre personnel ou associatif). Les participants semblent d'accord pour signaler des contacts plus fréquents grâce à des moments et des activités communes, qui s'établissent en tant que possibilité de « retour à la source » en fonction d'expériences communes (but et destin communs). Les inconvénients viennent probablement du changement de contexte en majorité car la vie en France modifie les possibilités et les limites des relations, que les participants semblent parfois avoir du mal à rétablir.

### 6.2.3. La discrimination

Nous avons identifié des discours portant sur : a) l'absence d'expérience discriminatoire et même, certains contre-exemples<sup>127</sup> ; b) des explications sur la façon de définir la discrimination et sur les contextes d'apparition de celle-ci, c) des expériences de discrimination selon les contextes et des personnes qui en sont « responsables », et d) des pistes sur les formes de résolution privilégiées ou mises en place.

Ces quatre types d'informations sont cependant très liés : par exemple, les participants peuvent justifier d'une définition en fonction d'une expérience vécue ou proposer une solution pour une forme de discrimination qui ne peut pas être appliquée pour toute autre manifestation discriminante.

Afin de systématiser ces informations (présentées de façon conjointe dans les entretiens), nous avons choisi de prendre comme grille de lecture les contextes relationnels : personnel, professionnel et institutionnel. Pour chacun de ses contextes, nous avons affiné l'analyse en fonction

---

<sup>127</sup> C'est-à-dire des situations dans lesquelles les participants ont reçu un traitement positif (ou le même traitement que d'autres personnes) dû à leur appartenance ethnique



des personnes identifiées comme discriminantes, nous indiquons s'il s'agit d'une situation ponctuelle ou systématique et nous donnons des informations sur les formes de résolution explicités par les participants.

### 6.2.3.1. Discours sur la discrimination en général et définitions possibles

Certains participants ont donné des définitions et des avis généraux sur la discrimination.

D'une part, certains participants émettent des considérations sur l'importance de l'identification et repérage adéquat de la discrimination (L, O). Ils parlent de « *faire la part des choses* » et d'éviter de tout expliquer par des rapports ethniques entre les « Blancs » et les « Noirs » en évitant que ces catégories soient omniprésentes et/ou prioritaires vis-à-vis d'autres possibilités de relation. Quatre autres participants (A, L, O, R) donnent des précisions sur l'importance de bien interpréter les situations afin de ne pas considérer comme discriminants des comportements qui ne le sont pas :

*« On peut être victime du racisme en tant que tel mais on peut également être victime de notre idée de racisme et donc là, il faut faire attention par rapport à ça, et donc, à voir du racisme là où il est et à ne pas voir du racisme là où il n'est pas ; voilà (...) il faut prendre conscience de que ça existe mais arriver à faire en sorte que ça ne te pourrisse pas la vie, parce que si on laisse tomber c'est qu'on ne fait rien, on ne fait rien et donc le statu quo, donc, il ne faut pas laisser tomber (...) mais il ne faut pas se laisser dominer par l'idée de racisme, c'est surtout ça, c'est ça qui est important et ne pas partir avec des a priori » (O).*

Deux personnes (O, R) établissent une différence entre les migrants de longue date (qui connaîtraient les domaines et les situations à éviter) et les nouveaux migrants et les jeunes (pour qui ça serait plus difficile).

Six participants (D, E, I, L, Q, V) affirment ne pas avoir vécu d'actes de discrimination et trois participants (I, L, V) s'expriment en ajoutant « *pas encore* », un discours modéré qui n'exclut pas l'éventualité d'une situation ressentie comme discriminatoire à l'avenir :

*« Je dirais que non, vu que ça ne fait pas longtemps que je suis là. Pour le moment je dirais non, pas vraiment, même si ça se fait, je ne l'ai pas senti... discrimination, peut-être par la façon de parler vu que je n'ai pas la même façon de parler que les autres mais je ne crois pas que ça soit... on ne peut pas appeler ça discrimination, quoi. Donc, pour le moment je n'ai pas été victime de ça, après... » (V).*

Dans la continuité de cette absence, quatre participants (A, N, S, W) s'expriment en faveur de la mixité ethnique, en évoquant la chance des rapports culturellement mixtes (A) et l'importance de la mixité de nationalités et d'ethnies dans la vie sociale (S) :

*« imaginez-vous un seul instant, on dit, bon, si c'est ça, on retire les gens qu'on accuse, ils se retirent tous du pays, est-ce que ce pays-là, franchement, vivra ?... on a besoin de tout le monde (...) et la France surtout, c'est un pays de mixage, de brassage, "les vrais Français" ils ne sont pas nombreux, de nos jours. (...) tu vas entendre : celui est d'origine italienne, portugaise (...) ça marche pas quand on est seul, on a besoin de la culture des autres » (S).*

D'autre part, dix participants, affirment clairement l'existence du racisme. Pour trois d'entre eux (C, E, P), la discrimination est un phénomène catégoriel, exprimant l'existence et la mise en lumière de préjugés. Ils évoquent l'existence de préjugés vis-à-vis des étrangers et des Noirs portant sur la pauvreté et la mendicité (P) et sur le caractère intéressé des mariages « mixtes » (T) :

*« Je n'ai pas épousé une blanche, j'ai épousé une femme ! Si on fait croire à mon ex-compagne que... j'ai épousé une blanche et une Française, la pauvre, elle n'a pas, elle n'a rien compris de tout l'amour que je portais pour elle (...) si je n'avais pas la mauvaise couleur de peau, il y a ce genre de choses qui ne seraient pas arrivés. Oui j'en suis conscient » (T)*

Cependant, les stéréotypes et préjugés sont aussi mis en perspective par un participant (E), qui suggère que les préjugés font partie des relations et que les étrangers eux-mêmes peuvent avoir des préjugés vis-à-vis de Français. Il souligne l'importance de dépasser ces idées.

Dans une optique plus large, qu'on pourrait considérer de supra-groupale, sept participants (A, H, J, K, M, Q, T) font le constat de l'omniprésence du racisme, en l'identifiant à un phénomène humain. Cette existence permanente implique pour cinq participants (A, J, K, M, Q), la reconnaissance des discriminations dans leur pays d'origine et le constat que le racisme ne dépend pas de la couleur de peau de celui qui discrimine, ce qui inclut la possibilité que les étrangers eux-mêmes puissent avoir des préjugés vis-à-vis des Français (E).

La discrimination peut être visible même dans une logique de géographie locale, envers les personnes d'une autre ville ou les voisins d'en face (K, T) :

*« Une fois qu'on quitte son chez soi, c'est normal (...) Je m'attends à ça, quoi, je m'attends à ça. Mais bon, il y a ça. Moi, je ne suis pas de Bamako, qui est la capitale (...) je viens d'un village, je quitte mon village, j'arrive à Bamako et le comportement change envers moi ; ça c'est au Mali. En Algérie aussi il y a ça, même ici il y a ça et il aura toujours... bon, peut-être il aura toujours ça, mais si l'on part dans un autre pays, on aura ça » (K).*

Les discours sur l'omniprésence de la discrimination amènent un participant (S) à affirmer que chaque nation a des citoyens qui vivent en tant qu'étrangers dans d'autres pays et qu'il est nécessaire de bien traiter les étrangers résidant dans un pays, afin de garantir le bon traitement des concitoyens habitant à l'étranger.

### 6.2.3.2. La discrimination dans le contexte personnel

#### 6.2.3.2.1. Expériences et personnes concernées

Une fois posés ces considérations générales, nous nous interrogeons sur la discrimination dans les relations en contexte personnel. Huit participants (B, C, G, H, R, M, O, W) identifient la discrimination en fonction d'un ressenti personnel, qui est difficile à expliquer.

Il est possible, cependant, de déterminer que l'ambiguïté ou le caractère simple des gestes discriminants, se voit compensé par sa fréquence, qui fait que ce type de discrimination est considéré comme systématique. Pour certains, Il peut s'agit d'un « *petit truc* » difficile à expliquer :

*« il y a même un petit truc qu'on ressent mais que personne ne peut pas ressentir ça (...) même si tu es accueilli bras ouvert il y a un petit quelque chose toujours (...) je ne sais pas comment vous expliquer mais quelqu'un qui va écouter ça, il sait, un Africain qui va écouter que je dis, ce que je vous dit "ce petit quelque chose" il sait tout de suite que, bon, on t'a accueilli quand même mais il manque un petit truc, toujours on t'accueille pas avec le deux bras, voilà, des trucs, des réflexions on en ramasse plein, plein, plein, mais bon, on encaisse, on est pas chez nous, ça c'est clair » (B).*

Pour d'autres, la discrimination peut être perçue sous forme des petits regards ou des petites phrases liés à la couleur de la peau ou au statut d'étranger, face auxquels les participants (E, P, R) affirment se sentir excédés :

*« De regards qui te font savoir que t'es pas de leurs, que tu n'es pas Français, que tu n'es pas d'ici (...) Je suis venu travailler, je suis venu étudier, c'est ça qui m'intéresse (...) ce n'est pas une question de « on doit m'aimer », c'est juste le respect que j'exige chez l'autre » (E).*

Trois participants (K, T, U) évoquent des situations de leur vie personnelle, soit avec des amis, soit avec les voisins, pour expliquer qu'ils ont été bien accueillis. Ils donnent aussi des contre-exemples, dans la mesure où les relations établies avec ces connaissances, leur donnent des avantages (pour le logement (K) ou pour le soutien dans une situation difficile(T)) :

*« Je suis venu et j'ai trouvé un ami, le monsieur dont je t'ai parlé, c'est un Français, il m'a accueilli chez lui pendant un mois, je ne payais pas ni d'électricité, ni de l'eau, ni des factures, ni de loyer, durant un mois (...) Gratuitement, c'est pour ça que je ne peux pas me plaindre (...) après il m'a loué une chambre, sans caution ni garant, rien. C'est un Français » (K).*

Enfin, un participant (U) évoque, entre autres situations, un inconnu qui l'a abordé pour faire connaissance et pour se proposer en tant que « tuteur » en expliquant qu'il connaissait les difficultés des Africains en France et en se disant prêt à le soutenir.

Dans l'identification des personnes concernées, trois types de discours ont émergés : des inconnus, des situations impliquant des personnes de la famille et celles impliquant les amis ou d'autres connaissances.

**Les inconnus** : quatre participants (A, F, H, S) parlent de leurs impressions négatives sur leur ville de résidence considérée comme difficile (F) et froide (A).

Neuf participants (A, G, J, K, M, P, R, S, T) évoquent des moments précis, pouvant avoir lieu dans un bus (S), dans la relation avec un voisin (T) ou à l'université (A). Cette discrimination verbale peut s'exprimer dans des commentaires que les participants ont considéré comme exagérés et porteurs de discrimination<sup>128</sup> : *«eh, vous auriez pu amener vos feuilles, là, vous vous croyez, voilà, chez vous en Afrique, vous n'êtes pas en l'Afrique ici » (A).*

Il s'agit également des situations qui pourraient être considérées comme anodines ou sans agressivité, des situations presque comiques mais qui forcent la personne à trouver des alternatives, des solutions, comme dans le cas d'un participant (G), décidant de ne plus aller au cinéma :

*« J'arrive et le film était en train de commencer, je m'assois... quelqu'un vient, il s'assoit sur moi. Mais moi quand je l'ai bousculé, il m'a dit : mais, « moi je ne vous ai pas vu parce que vous êtes Noir ». Noir. Apres je dis : bon, parce qu'il y avait pas la lumière, bon, je suis Noir ; bon, depuis lors je n'ai plus fréquenté les salles de cinéma. Tu vois, c'est l'assurance que... » (G).*

D'autres situations deviennent récurrentes dans les relations en ville (E, F, G, P, T, W). À titre d'exemple, un participant (P) évoque un achat, situation durant laquelle, le discours du vendeur renvoie à des stéréotypes de pauvreté ou à propos des métiers « accessibles » pour les personnes ayant la peau noire :

*« Je dis "je veux ce manteau", elle me dit "monsieur, ce manteau coute 160 €" je dis "oui, justement, je le veux", "monsieur, permettez-moi de vous suggérer autre chose, ce manteau vous irait très bien également.." je dis "oui mais ce manteau coute combien", "ah monsieur, il coute 80 €, il est en solde". Je dis "non, je veux... je préfère le premier choix" (...). "monsieur paie par chèque ou carte ?", je dis "monsieur paie en espèces" (...) puis dans mon portefeuille il y avait plein d'argent (...) il y a eu un petit geste de recul et il m'a dit "mais monsieur est footballeur ?" je l'ai dit "non, pourquoi ?", "Ah non, pour rien, pour rien" et moi j'ai compris tout de suite (...) parce qu'ici, par exemple, lorsqu'on voit de gens avec autant d'argent c'est qu'une star du foot ou star de la chanson et ça a un lien avec sa couleur » (P).*

---

<sup>128</sup> Il ne s'agit pas de juger si l'intention était raciste ou non, mais de répertorier le type des situations que les participants ont pu vivre de façon négative dans ce sens.

Quatre participants (G, O, T, W) ont un discours commun sur la difficulté dans la recherche de logement. Il peut s'agir des situations ponctuelles (O, W) dans lesquelles, dès leur présentation et comme conséquence de leur couleur de peau, il n'y a pas eu de suite ou bien le propriétaire demande plus de documents justificatifs que ceux initialement prévus :

*« Du coup c'est un peu compliqué mais je sais que moi par exemple, personnellement, il m'est arrivé également de vivre dans la recherche de logement une expérience raciste dans laquelle simplement tu appelles, l'appartement est libre et au moment où tu arrives, par enchantement, l'appartement est pris, donc, ça existe aussi... » (O).*

Un participant (W) affirme que ces situations peuvent devenir systématiques surtout en absence d'accent africain prononcé :

*« Tu viens chercher un appart, la personne te vois arriver... au téléphone...je n'ai pas un accent d'un africain qui vient d'arriver, donc au téléphone ça passe... tu arrives à décrocher un rdv pour visiter l'appart et tout, mais une fois sur place, la personne te fais visiter mais par contre l'appart tu l'auras jamais parce que les Noirs ne paient pas leurs apparts, ils vont te salir l'appart, ci et ça ; et ça c'est une vérité, il n'y a rien à dire, parce que c'est une vérité » (W).*

**La famille** : Deux participants (F, T) affirment avoir vécu des situations systématiques et difficiles avec la belle famille, du fait des commentaires (T) ou de comportements vis-à-vis de la compagne ou des enfants (F, T). Les deux participants établissent clairement la relation de causalité entre les préjugés et comportements racistes de la belle famille et la fin de leurs relations amoureuses respectives :

*« Ses parents ont commencé à être racistes vis-à-vis de moi (...) Les parents de l'autre l'empêchaient à être toujours avec moi. Ils l'empêchaient ou bien ils, parce qu'elle avait une petite fille, tout ça, voilà quoi. Ils bloquaient sa petite fille (...) ils la récupéraient à l'école et ils la bloquaient tant que la maman n'était pas là pour la chercher et si elle partait la chercher ils vont la remarquer de beaucoup des choses pour qu'elle puisse me pousser à côté, quoi » (F).*

**Les amis et autres connaissances** : Quatre participants (J, O, P, T) évoquent des commentaires et des gestes de discrimination ponctuels venant d'autres personnes de leur entourage :

*« Là où je habitais avant, il y avait y un voisin, âgé hein, qui ne supportait pas le fait de savoir qu'un Noir, un Noir de pur jus, puisse être hébergé dans ce contexte quoi. Donc il a commencé à m'accuser de tout, mais de tout. Et ce sont tous ceux qui étaient autour, qui me disaient "mais c'est du racisme, c'est du racisme" (...) j'ai rencontré cela donc au niveau de mon voisin (...) je suis allé porter plainte » (T).*

Il est aussi possible d'identifier des commentaires répétitifs, perçus comme discriminants par deux participants (J, P) :

*« Généralement il y a une question qui revient souvent et qui m'a marqué et c'est "quand est-ce que vous retournez chez vous ?", ou il y a une variante "vous comptez retourner après vos études ?" Tout le monde me l'a posée, pratiquement tout le monde (...) et quand ils le demandent c'est vraiment avec une certaine appréhension... "Tiens, encore un qui veut rester chez nous", ils ne le disent peut-être pas mais leur ton le dit. Et aussi ce qu'ils disent c'est : "t'es content d'être en France ? Ça va la France, t'est heureux, non ?"... vraiment qu'ils s'attendent à te voir tomber en extase devant la toute beauté de la France, devant l'accueil de la France » (P).*

#### 6.2.3.2.2. Formes de résolution

Pour ce qui est des résolutions de situations discriminantes au niveau personnel, nous identifions deux types de possibilités : a) celles allant dans le sens de dénoncer et combattre et b) celles impliquant des attitudes d'indifférence vis-à-vis de la personne ou la situation. Nous présentons chaque groupe de stratégies dans un ordre d'implication émotionnelle allant du négatif au positif.

**Les stratégies de type « dénoncer et combattre »** sont au nombre de trois :

- Construction d'un réseau relationnel comme façon d'accéder à des aides (A) :

*« moi ça m'arrive souvent d'aller dans des (conférences), récemment il y avait le maire de Dijon qui était en conférence à l'université donc je suis allé le voir (...) et des amis à moi, des comoriens disaient que j'avais du temps à perdre parce que au lieu de faire autre chose je suis allé et je dis « mais non, c'est pas ça, je vais parce que si jamais j'ai un problème, le maire il m'a vu dans sa conférence, peut-être que si je lui dis, voilà j'ai un problème », peut-être qu'il pourra m'aider à faire quelque chose » (A).*

- Dénoncer les actes discriminatoires (A, C, O) même en considérant que c'est une démarche qui ne réussira pas. Cette stratégie inclut le fait de rester vigilant face à soi-même (O) pour ne pas accepter des idées toutes faites et ne pas intérioriser les postulats racistes reçus dans les échanges avec les autres :

*« Tu es victime de l'idée de racisme parce que ça veut dire que tu ne fais même pas l'effort d'essayer parce que tu pars perdant d'avance et c'est ça qui est dangereux avec le racisme et c'est là que le racisme fait ses véritables victimes (...) si on est face à face, c'est son problème mais il faut avoir du répondant, donc, tu, c'est pour ça que tu ne laisses pas tomber (...) Ce n'est pas parce qu'un type t'a dit que tu n'es pas intelligent que toi, ça doit te travailler et t'amener à penser que c'est le cas, parce qu'une fois de plus, tu te connais. » (O).*

- Répondre dans un rapport d'agression pour ne pas se montrer faible et pour faire face par la parole aux comportements racistes (P, R, S, W) : *« Maintenant, avec la force de choses, j'apprends à râler, à peut-être me défendre, à insulter, à dire les choses. Tu vois ? » (W).*

L'agression peut impliquer l'utilisation de la force physique (J, M), il s'agit d'un dernier recours, une réaction exceptionnelle qui fait suite à des actes émotionnellement très forts (par exemple, quand M a été traité de « *singe* » par un de ses collègues) :

*« Dans les conflits avec les jeunes, ça arrive parce que comme j'ai grandi là-bas, des fois, c'est arrivé de me battre, c'était dur de faire ça et à l'époque j'étais jeune, j'étais beaucoup plus... ça m'énervait et puis voilà.... En prenant de l'âge, globalement ça m'est arrivé rarement, ça m'est arrivé quelques fois » (J).*

Les stratégies du type « indifférence » vis-à-vis de la personne ou de la situation discriminante sont au nombre de deux :

- **On n'est pas chez nous, on va perdre de toute façon** : deux participants (B, C) dans une optique très pessimiste estiment que, du fait d'être étrangers, ils sont obligés d'être perdants dans des situations de conflit. Le fait d'ignorer et de passer outre permet de dédramatiser la situation pour ne pas être émotionnellement débordé :

*« Des trucs, des réflexions on en ramasse pleins, pleins, mais bon, on encaisse, on n'est pas chez nous, ça c'est clair (...) Tu encaisses, c'est tout, même si on te tape, tu ne pleures pas ou soit tu rentres chez toi ou soit tu encaisses, c'est dur de vivre dans un pays qui n'est pas le sien. Au moins, si tu es chez toi, tu peux parler aussi mais si tu n'es pas chez toi... » (B).*

- **Passer outre** : neuf participants (A, G, H, J, K, M, O, R, T) évoquent le fait de « passer outre » comme stratégie de résolution des situations de racisme. Il est question de ne pas se formaliser sur la situation (J, K, O, R, T) : *« le racisme, c'est son souci, ce n'est pas le mien, je n'ai même pas envie de m'embarrasser de cela » (T)* et de ne pas répondre aux agressions pour que l'acte de l'agresseur paraisse ridicule (M). Il s'agit également de ne pas céder à la victimisation, en acceptant que le racisme existe mais qu'il existe aussi des possibilités de dépasser les situations difficiles (A, G), de ne pas se décourager pour une réponse négative mais de continuer : *« Au début j'ai réagi mal, mais bon, je me suis dit c'est comme ça, on peut rien y faire et puis, j'ai continué mes recherches jusqu'à ce que j'ai eu la chance de trouver. » (H).*

### 6.2.3.3. La discrimination dans le contexte professionnel

#### 6.2.3.3.1. Expériences et personnes concernées

Quatre participants (A, N, U, W) affirment ne pas avoir vécu des situations discriminantes dans leurs relations professionnelles. Il est important de signaler que trois d'entre eux (N, U, en tant que

prêtres ; W en tant que footballeur professionnel) bénéficient ou ont bénéficié d'un contexte particulier où leur appartenance catégorielle (en tant que prêtre ou sportif haut niveau) passait avant l'appartenance à la catégorie « Étranger » ou « Noir » :

*« Personnellement non pourquoi ? Parce que j'ai pu évoluer dans le cadre de l'Église. Bon, j'ai jamais, personnellement, j'ai jamais été confronté à un acte de discrimination, sinon, j'en ai déjà entendu et bien entendu mais jamais en moi-même comme victime. » (U).*

Deux autres participants (A, I) évoquent des contre exemples dans la mise en avant leurs compétences intellectuelles (A) ou linguistiques (I) :

*« L'été dernier j'ai géré un séjour de gamins (...) Il y a eu des parents qui m'appelaient au téléphone (...) maintenant quand je suis arrivé sur place, ils m'ont vu, ils étaient un peu surpris que j'étais noir (...) pour moi ce n'est pas méchant (...) j'ai eu d'autres parents qui me disaient : "l'accent que vous avez, en tout cas, on vous entend parler au téléphone, je croyais que vous n'étiez pas Africain, que vous étiez Blanc", pourtant j'ai toujours l'accent africain (...) comparé à un Français... j'ai toujours l'accent, donc voilà mais peut-être que c'était une attention de leur part, de leur côté quand on parlait au téléphone, peut-être qu'ils ne faisaient pas attention à l'accent et puis j'arrive et c'est un Noir... "Bah oui, je suis noir", voilà... » (I).*

Cette identification des situations qui activent des préférences en fonction de compétences ou du contexte professionnel particulier, limiteraient l'impact de l'appartenance ethnique. Ceci renvoie à un phénomène de double catégorisation (Beale, 1970; Bourhis et El-Geledi, 2012; Bourhis et al., 2010; Faure et Ndobbo, 2012, 2014; King, 1988).

Un participant (W) affirme que le football est un milieu dans lequel les « agressions » de la part des supporters ne doivent pas être considérés comme des actes de racisme mais comme une expression du sentiment de frustration par rapport au résultat des matchs ; ce qui trouve confirmation (d'après le participant) dans les encouragements et les manifestations de soutien lorsque le résultat du match est satisfaisant. Sept participants (C, E, J, P, S, T, W) analysent les situations de discriminations en signalant la position défavorable des immigrants dans le monde professionnel :

*« Ce qui est bizarre, qui est con, qui est imbécile, tous les immigrés qui sont là, les Noirs... ils sont que dans les trucs de poubelles, de trucs de nettoyage (...) certains disent des travaux de merde, mais il n'y a pas de travail de merde (...) la majorité des expatriés c'est dans ce travail-là, ils sont jamais ministres, ils sont jamais préfets, ils sont jamais à ce stade-là, ils ne sont pas dans des postes de commandement. Comment on peut dire que c'est ces gens-là, qui ont amené la misère ici ? (...) ils ne sont jamais gestionnaires. On ne peut pas leur attribuer quand la France a des problèmes, on ne peut pas leur attribuer ça quand on leur donne de travail. Il fait, mais c'est toi (le Français) qui gère (...) » (S).*



Pour les participants ayant évoqué des situations de discrimination en milieu professionnel, l'analyse a fait ressortir trois types de relations : avec l'employeur ou le responsable, avec les collègues et avec les clients ou bénéficiaires du travail des migrants.

**Les employeurs ou responsables :** Trois participants (F, G, R) évoquent de la discrimination verbale. Celle-ci s'exprime par des commentaires ponctuels sur l'esclavage et le passé colonial (G) ou sur la qualité de la formation reçue en Afrique (R) :

*« J'ai entendu ce genre de réflexion, venant d'un enseignant, c'était sur un point qu'on enseignait et qui aurait, qui aurait cru que peut être que j'enseignais pas très bien ce point (...) l'enseignant m'a dit : "peut-être que si c'est vrai que vous... , vous n'enseignez pas ce point comme ça, c'est peut-être parce que vous n'avez pas reçu la bonne formation de base, de départ, en France" (...) des petites réflexions comme ça, que je n'aime pas trop » (Q).*

Quatre participants (C, F, M, W) font référence à des actes systématiques de discrimination dépassant les commentaires : soit dans une reconnaissance insuffisante des diplômes et des compétences acquises en Afrique (C), soit dans le fait de travailler autant que les Français et les Blancs pour gagner moins (F, M, W), soit dans la possibilité amoindrie de bénéficier du droit à la retraite en tant qu'Africain (M, W). Ces situations sont associées à des sentiments d'injustice au niveau professionnel :

*« Un Noir qui travaille dans la sécurité doit toujours faire beaucoup d'heures non payées, soit des trucs comme ça mais un Blanc qui travaille, on le paie ce qu'il faut parce que lui, tu appliques la loi ou il voit l'injustice ou il fait de trucs mais nous on peut faire que ça aille bien parce que c'est...moi, je ne veux pas des problèmes » (F).*

Il s'agit également des échecs dans des processus de sélection (H, K, O, W), impliquant des changements de comportement des recruteurs durant l'entretien d'embauche et qui ne correspondent pas aux premiers ressentis durant des entretiens téléphoniques (les participants ayant un bon niveau de français et un accent qui ne permet pas d'interprétation sur leur nationalité ou leur couleur de peau, H, W) :

*« En tout cas, tu parles au téléphone, tu n'as pas accent d'africain, tu arrives à décrocher des rendez-vous, des entretiens de boulots ou de visites d'apparts mais une fois que tu y es, que t'es devant la personne, qu'elle voit que, voilà, il est noir... les choses changent. » (W).*

**Les Collègues :** trois participants (B, C, J) évoquent la récurrence de ne pas être bien accueillis dans leurs activités professionnelles : *« Quand je travaillais, comme tout Noir d'ailleurs, le monde n'est pas rose, dans les boulots, dans les entreprises, voilà, on n'est pas tout à fait le bienvenu » (B)* et un participant (M) se réfère une dispute violente avec un collègue suite à des propos racistes :

*« Ce que je n'aime pas et je réagis toujours méchamment, c'est quand on me traite de singe, ou des choses comme ça. C'est là où ça finit très mal. Quand j'étais encore chez mon deuxième patron, j'ai failli être licencié comme ça pour faute grave parce qu'il y avait un intérimaire qui m'avait dit ça et je lui ai dit calmement : « on ne dit pas ça, ce n'est pas sérieux ». Pour lui, donc, comme je dis ça calmement, il dit que : « c'est un con, quoi ». Moi, je n'aime pas, je rigole bien mais ce terme-là, je ne veux pas l'entendre, surtout pour moi, fais-moi plaisir, ne me redis jamais plus ça. Ah ban, non M est-ce que c'est vrai ce que je te dis, c'est vrai... ah bon, tu ne veux pas retirer alors... alors j'étais énervé et je l'ai tapé » (M).*

**Les clients ou bénéficiaires** : ces situations, de type ponctuel, sont évoquées par quatre participants (C, R, S, W) :

*« Je venais livrer, quand je suis arrivé j'étais dans tous les états, le garde dit "ou, la misère !" Donc, c'est à moi qu'ils s'adressent... ils étaient nombreux, et je venais lui livrer ; je suis descendu, j'ai livré mon truc mais avant de partir je dis : "toi, tu es la galère" ; je n'ai rien dit, j'ai déchargé le truc et je l'ai fait signer mon bordereau et après je lui ai dit : "toi, tu es la galère", j'allais lui dire : "tu es la merde" mais je me suis abstenu » (S).*

#### 6.2.3.3.2. Formes de résolution

Les possibilités de résolution au niveau professionnel sont de trois types :

- **Ça ne vaut pas la peine, ça ne m'intéresse plus** : Cinq participants (A, B, J, M, O) affirment que, vis-à-vis de certaines situations, ils rationalisent en se disant que c'est « anodin », ce qui permet de limiter voire de faire disparaître les effets négatifs de la discrimination :

*« Enfin, je ne fais plus attention, parce qu'après c'est... c'est la vie... que ça soit ici ou partout, des fois le fait d'être noir, c'est vrai qu'on le sent, il y a des gens... Il y a des gens à qui ça ne dérange pas, voilà... je pense que les gens ça les dérange pas et il y a des gens à qui, ça va les déranger. » (J).*

Bien évidemment, cette option n'exclut pas des sentiments désagréables chez les participants quand une situation de discrimination se produit. Les participants s'accordent pour signaler que cette stratégie ne convient pas à tout le monde et que, pour certaines personnes, il vaut mieux ne pas rester dans un contexte interculturel pour éviter de se sentir discriminés.

- **Faire autre chose, éviter les problèmes** : trois participants (C, F, W) cherchent à éviter les « problèmes » en se protégeant des discriminations racistes : pour certains, Il peut s'agir d'un trait de personnalité (W), qui implique le fait de ne pas se battre par souci de « fierté personnelle », tandis que, pour d'autres, l'évitement des problèmes peut

inclure des stratégies comme le fait de démissionner de son travail (C), de ne pas revendiquer des paiements pour des heures de travail supplémentaires (F) afin d'assurer la suite de ses actions artistiques :

*« J'étais conseiller d'assurance vie et tout ça mais... tu vois un peu, j'avais un peu de problème pour avoir de clients et tout ça et c'est à cause de ça que j'ai dû arrêter (...) moi, je réagis, c'est-à-dire que « changer de route » ne veut pas dire « ne pas réagir » (...) Quand tu vois dans une société qu'on te dit « non, non monsieur, il n'y a pas de place » je ne veux pas insister, je ne veux pas me battre avec l'employeur pour qu'il me prenne alors qu'il a refusé » (C).*

- **Se moquer** : l'attitude la plus positive est celle de prendre la situation discriminatoire avec humour. Deux participants (A, M) affirment se servir de l'humour pour démystifier les situations discriminantes et pour prendre le devant vis-à-vis des personnes :

*« Il est raciste mais je ne rentre pas dans son jeu, je le laisse faire. Si l'on m'appelle Noir ou tout ça et parfois c'est moi qui commence à taquiner les autres : « eh oh, vous les Blancs, le Noir travaille mieux que vous », je dis ça, des trucs comme ça pour leur montrer que : « ce que vous dites, moi, ça ne me fait absolument rien ». Ça me fait mal mais je ne veux pas leur donner la chance de que, « oui, ça lui fait mal ». Non, je ne donne pas cette chance-là. » (M)*

#### 6.2.3.4. La discrimination dans le contexte institutionnel, de loisirs et de la religion

##### 6.2.3.4.1. Expériences et personnes concernées

Un participant (O) évoque le contexte associatif qui, dans son discours, ne produirait pas d'acte discriminatoire :

*« Ado ou même jeune adulte, mais c'est vrai que depuis quelques années je ne peux pas dire que ce sont des choses que je rencontre, par exemple dans l'association quand je gère le financement, ce ne sont pas des choses que je rencontre, voilà, mais une fois de plus, également, du fait que je connais également le système, je sais ou ne pas aller et où aller ; mais quelqu'un qui débarquerait c'est différent » (O).*

Un autre participant (A) évoque aussi une situation de bon traitement auprès de services préfectoraux en insistant sur le fait que cet exemple s'explique du fait des origines étrangères de la personne concernée :

*« un fois je suis allé à la préfecture avec un ami (...) on est tombé sur un monsieur qui travaillait là-dedans, un monsieur sympathique comme tout, qui nous a accueilli, nous a tellement bien accueilli (...) on lui a demandé "mais, c'est bizarre, c'est la première fois qu'on nous accueille autant... bien comme ça, qu'est-ce qui se passe, vous devez pas être Français*

*d'ici ou là, là" et c'est lui, il nous a dit "effectivement je suis d'Inde, j'ai fait la guerre ici en France, là, là, c'est pourquoi j'ai pu avoir ce poste" c'est un agent de la préfecture qui nous a avoué (...) il nous a dit que c'est vrai qu'il est pas de Dijon, c'est pourquoi il est assez ouvert et nous, on s'est dit "ah, on veut bien croire, parce que si c'est comme ça" » (A).*

Cependant, sept participants (A, C, M, R, S, T, W) expriment leur certitude de l'existence d'actes discriminatoires dans les relations avec les institutions françaises, aussi bien au niveau national que régional, avec une exaspération qui fait dire à un participant : *« la situation de l'immigré en France s'empire par la force de volonté des institutions françaises » (C).*

Dans ce type de discours, deux participants (C, T) font la différence entre l'individu et l'institution en signalant que des comportements racistes existent dans une logique institutionnelle qui dépasse les relations interpersonnelles :

*« Ce qui est beaucoup plus grave (...) le racisme en France n'est pas un fait de personne, c'est un fait d'Institution. Quand vous rencontrez les gens de manière individuelle, mais ce sont des personnes, on trouve des gens, d'ailleurs même dans les, dans les régions dites racistes (...) on se rend compte qu'ils ont leurs Noirs, c'est-à-dire quand ils sont entrés en relation individuelle » (T).*

Finalement, trois participants (C, M, R) analysent le rôle des médias. Selon eux, ils véhiculent une image fautive du migrant qui favorise les actes de discrimination ethnique :

*« Quand je suis les chaînes d'information il y a parfois effectivement, dans la description, on va dire, de ceux qui seraient des étrangers qui viendraient notamment d'Afrique, une image qui, qui ne me sied pas toujours, c'est-à-dire qu'il y a une image de celui qui vient et qui serait le profiteur, voilà qui vient profiter du système, qui vient notamment profiter de certaines largesses financières ou sociales de la France (...). Le climat politique et les media (...) rajoutent à ce climat politique parce que c'est eux qui le relaient, c'est eux qui relaient le discours. » (R).*

L'analyse des personnes concernées par ces situations de discrimination institutionnelle fait émerger trois possibilités quand il s'agit des : a) institutions chargées des procédures liées à la situation de migration (services de migrations), b) institutions chargées des démarches de la vie courante auprès des institutions publiques et c) institutions privées.

**Les institutions publiques et procédures en relation à la condition de migrant** (préfecture, OFII) : deux participants (P, T) évoquent des situations auprès des services préfectoraux ou de migration, ressenties négativement en fonction de l'activation d'un stéréotype vis-à-vis des Africains : *« elle (la fonctionnaire) m'a dit : ah, généralement il faut vous courir après... » (P).*

**Les institutions publiques et procédures de la vie quotidienne** (Police, Justice, CAF) : pour ce qui est de situations précises de la vie quotidienne, les participants évoquent des contrôles de police

jugés comme exagérés (E, O), des relations perçues comme désagréables avec le personnel de la résidence universitaire (G), le refus des droits sociaux auprès de la CAF (W) ou plus largement l'évocation d'un « décalage » entre un nom de famille à « consonance africaine » et un prénom à « consonance occidentale » :

*« Je suis allé quelque part pour les démarches et j'ai dit je m'appelle (prénom, nom), et la dame, c'était une dame, elle a regardé mon nom (...) et elle dit : c'est curieux, je ne pouvais pas..., quand on entend (nom de famille) on ne peut pas imaginer que vous vous appeliez (prénom)! C'est comme si elle voulait dire c'est curieux que vous ayez un prénom qui soit occidental alors que vous avez un nom africain (...) et elle trouvait ça drôle ! » (R).*

Pour les situations systématiques de discrimination, un participant (T) évoque un traitement considéré comme injuste dans une situation liée à l'exercice de sa paternité :

*« Pour avoir le passeport français pour mes enfants, mais ça a été la croix et la bannière. J'ai dû aller me battre en leur disant "mais attendez, un juge me donne l'autorisation de sortir des enfants du territoire français sans l'avis de la mère, et pour obtenir le passeport des enfants, la préfecture me demande d'aller demander l'autorisation à la mère. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? La préfecture est là pour appliquer ce que disent les textes de loi". Ben, je me suis mis en colère. J'ai fait un scandale (...) à partir du moment où ils se sont rendu compte qu'on arrivait à une situation ubuesque, on me demande de signer une attestation, et j'ai pu obtenir le passeport français de mes enfants » (T).*

**Les institutions privées :** enfin, un participant (P) parle d'une situation précise de discrimination dans une démarche bancaire (P) :

*« J'ai eu un souci avec la Banque (...) il me fixe et me dit "monsieur, je pense que ne je vais pas pouvoir vous remettre votre carte", je lui ai dit "pourquoi ?", il me dit "non, on m'a demandé d'arrêter la transaction", "la transaction ? Non, je ne comprends pas, expliquez-vous, c'est assez confus ce que vous dites", il dit "en gros, on vient de m'envoyer un message disant que vous... l'ouverture de votre compte, votre compte doit être fermé" (...) donc j'ai dû récupérer mon argent. J'ai trouvé ça curieux parce que j'ai jamais mis les pieds en France, de toute ma vie (...) donc, j'avais commis aucun délit, je n'avais rien fait du tout et jusqu'aujourd'hui je ne sais pas pourquoi » (P).*

#### 6.2.3.4.2. Formes de résolution

Deux formes de résolution en contexte institutionnel, impliquent le dépassement des possibilités individuelles et, de ce fait, des actions plus collectives pour dénoncer les actes discriminants. Nous identifions dans les entretiens deux possibilités d'action :

- **Des engagements associatifs (A, R) :** comme contexte dans lequel il est possible d'aider ou se faire aider face aux difficultés d'être migrant :

*« En France on a la chance d'avoir des organismes, des associations, des personnes qui... souvent sont ces personnes-là qui ont eu la chance d'aller un peu dans les pays pauvres, en Afrique ou en Asie, (...) il connaissent quand même un peu la difficulté qu'il y a dans ces pays-là donc souvent ce sont ces gens-là qui comprennent les étrangers quand ils viennent ici donc voilà. » (A).*

- **Des procédures légales ou administratives** (E, P, S, T, W) : en tant que dernier recours juridique de lutte contre la discrimination grâce à la contestation d'un PV considéré injuste (E), dans une procédure administrative pour changer de logement dans la résidence universitaire (P), dans le fait de porter plainte contre son voisin pour agression raciste (T) ou de revendiquer la rétroactivité des droits sociaux injustement ignorés (W) :

*« Quand mon fils est né (...) je suis parti à la CAF pour déposer le dossier, pour avoir les droits de mon fils mais la bonne femme, elle m'a vu arriver avec ma femme ; deux Noirs qui arrivent à la CAF, elle a tout simplement pris mon dossier, et l'a rangé au tiroir et elle a dit « vous n'avez pas droit ». Aujourd'hui tout le monde me dit que cette femme a menti, donc, aujourd'hui je reprends les démarches pour reprendre les droits de mon fils, qui aujourd'hui a 3 ans et qui n'a jamais touché ses droits : droits d'allocations, rien du tout. Alors cette femme, elle savait pertinemment qu'elle mentait (...) tout le monde lui donne raison (à la « bonne femme ») parce que c'est des Noirs qui viennent chercher à manger en France » (W).*

Un participant (S) signale, cependant, que bien que des options juridiques existent, elles ne sont pas toujours mises en application : *« Les solutions existent déjà mais il faut les appliquer. Quand le tribalisme est sanctionné, la xénophobie est sanctionnée (...) quand on se met à cultiver ça (la xénophobie) publiquement ; ce n'est pas bon » (S).*

Dans les discours sur la discrimination, les participants intègrent dans une même logique, les définitions et les expériences de discrimination avec les formes de résolution.

De façon générale, les participants affirment aussi l'importance et la richesse des contacts interethniques. Ils se questionnent sur la façon d'identifier la discrimination et signalent la temporalité comme facteur important de vulnérabilité (les nouveaux migrants, les jeunes). Certains mettent en lumière le rôle des stéréotypes dans l'explication des comportements discriminants, tandis que d'autres minorent l'importance de la discrimination raciale en fonction de son omniprésence et activation, quel que soit le contexte relationnel.

Il émerge ensuite l'évidence des actes de discrimination selon trois contextes relationnels :

- Personnel : il s'agit d'un ressenti personnel, difficile à expliquer, pouvant être imprécis ou constitué des regards et des phrases qui semblent anodines mais qui produisent une sensation constante d'inconfort.

Les personnes concernées sont principalement des inconnus, des membres de la belle-famille ou des voisins.

Les formes de résolution sont de deux types, a) les actions de dénonciation et de combat (les participants signalent la création des relations comme élément protecteur, la dénonciation pure et simple et l'utilisation de la violence, verbale ou physique) ou b) les actions visant l'indifférence (en acceptant une situation de groupe minoritaire, ou et envisageant la possibilité de ne pas prêter attention aux situations considérées comme embarrassantes).

- Professionnel. Les participants font émerger trois types de relations : avec l'employeur ou le responsable, les collègues et les clients ou bénéficiaires du travail des migrants, en fonction des stéréotypes de pauvreté, de mauvaise qualité des formations reçues en Afrique ou d'un traitement différencié et défavorable autant dans les processus de sélection que dans la paie reçue.

Les formes de résolution sont de trois types : soit la discrimination « ne vaut pas la peine », soit il s'agit d'éviter les problèmes ou soit les participants arrivent à dédramatiser par l'humour la situation discriminante.

- Institutionnel. Dans le cas d'un traitement défavorable qui semble favorisé par la logique des institutions, certains participants différencient les relations individuelles et celles institutionnelles, ces dernières étant empreintes de racisme.

Les institutions concernées sont aussi bien privées que publiques. Elles ont une fonction liée à la vie courante des personnes ou à l'accueil et la gestion de migrants.

Les formes de résolution sont de deux types : les engagements associatifs qui portent une parole collective et les procédures juridiques de dénonciation des actes racistes.

Il est nécessaire de signaler que, dans ces trois contextes, certains participants ont également évoqué des situations qui rendent compte d'un traitement positif (ou le même traitement que d'autres personnes), situations servant des contre-exemples de discrimination.

#### 6.2.4. Synthèse de l'étude 6.2.

Cette dernière étude permet l'obtention d'informations :

##### 1. Sur la définition d'intégration :

L'analyse a montré l'importance du point de référence en fonction du pays (d'origine, d'accueil ou une option intermédiaire) et renvoyant aux stratégies de séparation, d'assimilation ou d'intégration. La marginalisation n'étant pas évoquée dans les entretiens.

##### 2. L'évaluation de leur propre vécu d'acculturation :

Les expériences s'articulent autour des niveaux identitaires ; montre le recours aux caractéristiques personnelles (niveau subordonné), aux appartenances aux réseaux relationnels particuliers (niveau catégoriel) avec les inconvénients des appartenances aux groupes étranger et africain ; et les éléments administratifs (niveau supra-ordonné).

##### 3. L'analyse des relations interethniques :

L'analyse fait apparaître une gradation dans la façon de considérer les groupes en question (Français et Africains), qui va du déni des différences à l'évocation des différences dans les mentalités et dans les comportements, qui produisent des difficultés et des incompréhensions, ce qui inclut, pour les Africains, une notion différente de famille beaucoup plus inclusive que pour les Français.

Dans l'identification des différences, nous avons également repéré un positionnement relevant d'une partition oppositive (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), qui pose la culture africaine du bon côté, vis-à-vis de la culture française perçue comme « mauvaise » par les participants.

De même, l'analyse fait émerger trois possibilités de contexte (personnel, professionnel et institutionnel). Les expériences sont nuancées par les recours à différents sous-groupes.

- Pour les Français il y aurait trois groupes : les Français, les Européens et les Français ayant des origines étrangères. L'analyse des relations montre des avantages principalement d'amélioration linguistique et de création des liens de famille (réelle ou symbolique). L'identification des difficultés se fait en matière de contact avec les Français dans des relations durables et de la reconnaissance des codes culturels différents.



- Pour les Africains et de façon plus large les Migrants, il s'agit de quatre groupes : les compatriotes, les membres d'autres pays africains, les Africains en général et d'autres étrangers (tels que les Arabes ou les Turcs). Les relations sont évaluées positivement grâce à l'identification du soutien et le « retour à la source » possible entre Africains. Ce rôle est renforcé par des contacts plus fréquents et des activités communes. Les éléments négatifs sont posés par le changement de contexte qui modifie les possibilités des relations, les limites et la façon de régler les inconvénients.

#### 4. **La discrimination :**

Il est également question d'une caractérisation des actes discriminants, qui montre de la discrimination ponctuelle, qui est majoritairement verbale et de la discrimination systématique, dépassant les mots. Selon notre analyse, les victimes sont caractérisées selon une identification des groupes défavorisés en fonction de la temporalité (les jeunes, les nouveaux arrivants) ou selon des compétences (les personnes peu qualifiées, ceux qui ont un faible niveau de maîtrise de la langue française ou un fort accent).

L'analyse montre également des expériences positives, contraires à l'idée de discrimination ethnique, bien que les participants n'excluent pas la possibilité d'en être victimes.

Enfin, les stratégies pour faire face aux situations de discrimination peuvent être de deux types : a) Les stratégies visant à dénoncer ou à combattre les actes discriminatoires aussi bien à titre personnel que collectif et b) celles qui cherchent à ignorer ou à dépasser les actes discriminants.

### 6.3. Synthèse et discussion intermédiaire du chapitre « Durant »

Alors que les informations produites par les deux études du chapitre « Avant » portaient sur les mêmes éléments, les études de ce chapitre se complètent, tout en fournissant des informations de nature différente : l'ensemble des études RepMut analysent la dynamique relationnelle, tandis que les résultats des entretiens donnent des informations sur la définition d'intégration choisie et mise en place par les migrants dans le domaine professionnel et de loisirs, ainsi que sur le vécu et/ou le ressenti de la discrimination.

Notre discussion est faite en fonction des thématiques suivantes : a) l'intégration et l'expérience d'acculturation, b) l'analyse de relations interethniques, c) la discrimination et d) le supra-groupe ; et en fonction de niveaux identitaires.

#### **L'intégration et l'expérience d'acculturation**

Notre analyse montre dans les discours des participants la polysémie du mot « intégration » (Boski, 2008) , tel que retrouvée dans notre construction théorique et pouvant se référer à différentes stratégies selon le point de référence utilisé ou à l'ensemble du processus de relations entre Autochtones et Migrants. La confusion entre intégration comme processus de contact interethnique et comme résultat de ce contact, nous semble très marquée dans l'expression des participants.

L'analyse des entretiens a montré également l'importance du point de référence, qui avait déjà été mise en évidence durant le chapitre Avant. Nous considérons nécessaire de préciser notre façon de définir ce « point de référence ». Il s'agit du repère discursif sur le positionnement géographique de la personne en fonction du pays ou du continent pour la construction de son discours. Nous avons détecté trois cas :

- Le pays d'origine : les participants évoquent deux possibilités : soit de continuer à vivre comme s'ils n'avaient pas migré, soit de créer des nouveaux repères, sans pour autant renier leurs origines. Ces deux possibilités nous font penser respectivement aux stratégies de séparation ou d'intégration (Berry, 2005).
- Le pays d'accueil : encore une fois, deux options semblent se dessiner : soit les participants considèrent qu'ils doivent apprendre à tout prix les codes et les valeurs de la société d'accueil, soit ils trouvent une place, en se sentant acceptés et avec la

possibilité d'apporter quelque chose dans les rapports acculturatifs. Dans ces cas, il s'agit respectivement des stratégies d'assimilation ou d'intégration (Berry, 2005).

- Enfin, la considération simultanée des deux pays, impliquant une remise en question constante et la négociation des codes culturels. Il semble indéniable que la troisième option établit un lien fort avec la notion d'intégration dans le modèle d'acculturation (Berry, 2005, 2011).

Il semble donc possible de considérer que le point de référence peut constituer une variable médiatrice des possibilités d'acculturation privilégiées par l'individu et par les groupes, ce qui serait particulièrement utile dans la détection différenciée des stratégies de séparation (quand le point de référence est le pays d'origine) ou d'assimilation (quand le point de référence est le pays d'accueil).

*Niveau subordonné* : l'analyse des entretiens a montré des positionnements personnels des participants allant dans ces trois possibilités (assimilation, séparation, intégration). Nous n'avons pas trouvé de stratégie de marginalisation. Il pourrait s'agir d'un problème d'échantillonnage, si l'on considère que certaines populations ne font pas partie de notre démarche (par exemple : les migrants illégaux, les personnes ne parlant pas français, les migrants sur des courts séjours, entre autres).

Ceci étant dit, il serait pertinent d'évaluer le lien entre la stratégie de marginalisation et le modèle des stratégies identitaires (Camilleri, 1990) relevant d'une réflexion plus centrée sur la psychopathologie.

Une fois explorées les définitions d'intégration et des rapports interculturels, les participants ont évalué leur propre processus d'acculturation. Cet exercice autocentré, a lui aussi, montré trois possibilités :

- soit les participants ont eu recours à leurs particularités et spécificités personnelles pouvant faciliter (être ouvert, sociable, calme) ou rendre difficile (être timide) leurs rapports aux autres (niveau subordonné) ;
- soit ils ont fait appel aux appartenances associatives ou religieuses comme facilitatrices d'intégration (Campani et Catani, 1985) ; les inconvénients renvoient aux catégories d'Étranger, et d'Africain, qui contrastent avec la façon d'établir des relations privilégiées par « les Français » (niveau coordonné) ;

- soit ils ont évoqué des avantages et inconvénients au niveau administratif (niveau supra-ordonné)

Ainsi, les entretiens ont montré la pertinence de considérer les niveaux identitaires (J. C. Turner, 1975; J. C. Turner *et al.*, 1987) pour résoudre l'ambiguïté entre les différentes possibilités de mobilisation identitaire mais aussi l'utilité des domaines proposées par le MAAR (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) dans la façon dont les participants ont différencié les contextes et les relations qui établissent un continuum pouvant être reliés aux huit domaines :

- Relations personnelles : *domaine des relations familiales, domaine religieux et valeurs.*
- Relations professionnelles et de formation : *domaines professionnel, économique et des relations sociales.*
- Relations institutionnelles : *domaines politique et de protection sociale.*

*Au niveau catégoriel* : les discours ont éclairé la considération différenciée de la famille en contexte français (parents et enfants) et africain (famille proche, famille élargie, amis, voisins de village, etc.). Ceci donne des pistes pour répondre à la question sur la famille apparue durant le chapitre Avant, et notamment dans la question de l'implication de la famille et le soutien octroyé aux migrants.

Il est à prévoir que cette notion différenciée de la famille ait un impact sur la façon dont les migrants considèrent les relations à eux-mêmes et à leur groupe d'appartenance (Camilleri, 1990).

En outre, la famille et la relation du migrant avec celle-ci peut avoir des répercussions sur la façon dont la personne « choisit » des stratégies d'acculturation (renvoyant aux domaines proposés par le MAAR Navas Luque et Rojas Tejada, 2010). Nous envisageons l'existence d'une obligation morale, associée à une obligation économique qui pèse sur le migrant, l'obligeant à « réussir » son projet migratoire. Cette notion de « réussite » semble être construite majoritairement en termes économiques.

L'obligation, liée à la notion de famille et aux particularités de cette relation, en lien avec nos résultats du chapitre Avant, nous permettent de reprendre l'idée d'un contrat moral, intimement lié à la situation migratoire et au soutien accordé (Velandia Torres et Lacassagne, 2010, 2012) et ayant des répercussions sur le moyen et long terme.

Les répercussions de cette relation avec la famille, et de façon plus large avec le pays d'origine (les entretiens donnent des pistes) s'expriment en termes de solidarité africaine, ressentie majoritairement de façon favorable, mais qui comportent en contrepartie, des difficultés dans les relations avec les compatriotes et membres de la famille, quand il est question de renégociation des possibilités d'aide, en fonction de la situation du migrant dans le pays d'accueil<sup>129</sup>.

Les obligations que la notion différenciée de famille impose, bien que pouvant être ré-signifiées de façon adaptative par les migrants, pourraient également (et dans certains cas) renvoyer à une forme de conflit d'identité ethnoculturel (EIC - Baumeister, Shapiro et Tice, 1985; Leong et Ward, 2000; Ward, 2008; Ward *et al.*, 2011) quand l'écart entre la culture du pays d'origine et celle du pays d'accueil est trop important.

Cet élément renvoie également, en ciblant le niveau subordonné, à l'explication du stress d'acculturation grâce aux stratégies identitaires (Camilleri, 1990; Dasen et Ogay, 2000).

### **Les relations interethniques**

Nous avons proposé aux participants trois façons différentes d'explorer les relations :

- Selon l'outil RepMut, il était question d'explorer deux catégorisations : soit à partir d'une considération ethnique (les Blancs vs. les Noirs), soit à partir d'une considération géographique (Les Européens vs. les Africains).
- Selon les entretiens, il était question d'explorer les perceptions des participants sur les relations avec les Français (exogroupe majoritaire) et avec les Africains (endogroupe minoritaire, Annexe 15).

La démarche RepMut a montré une correspondance entre les deux possibilités de groupe majoritaire (Les Blancs et les Européens) de même qu'entre les deux groupes minoritaires (les Noirs et les Africains).

Dans le cas des groupes minoritaires migrants, il serait à explorer la possibilité d'une double catégorisation, exprimée en termes de « double peine » (Beale, 1970; Bourhis et El-Geledi, 2012; Bourhis *et al.*, 2010; Faure et Ndobu, 2012, 2014; King, 1988) car aucune de deux appartenances semble donner une situation favorable aux participants.

---

<sup>129</sup> Voir les difficultés dans l'évaluation des relations avec les étrangers. Les éléments négatifs dans les relations avec les membres de l'endogroupe concernent le changement de contexte, qui modifie les possibilités des relations, les limites et la façon de régler les inconvénients.

Nous avons constaté un consensus dans l'effet d'*Estimation de référence* dans les mesures directes de deux expériences (études 6.1.1. et 6.1.2.) et dans les mesures indirectes de l'étude Blancs vs. Noirs (6.1.1.). La notion de norme et la façon de noter selon le contexte semblent faire référence à la légitimation (ou du moins à la reconnaissance) d'une situation relationnelle inégalitaire (De Oliveira *et al.*, 2008, 2012), ce qui amène à montrer explicitement un favoritisme envers les Migrants.

Ainsi, pour les mesures directes, il a été mis en évidence un effet de *préjugement* vis-à-vis du groupe Cible Migrants. Pour les participants des modalités migrants (les Noirs, les Africains) il s'agit d'un biais d'endo-favoritisme, proposé classiquement par la TIS et la TAC comme stratégie de management identitaire. Les Noirs et les Africains (en tant que Migrants) étant dans une situation défavorable et ce, quelle que soit la catégorisation choisie, les mécanismes classiques décrits par la catégorisation sociale sont à l'œuvre.

Pour les participants des modalités autochtones (les Blancs, les Européens), bien que la théorie de l'identité sociale (Castel, 2007; Lacassagne *et al.*, 2001; McGarty et Turner, 1992; Tajfel, 1972; Tajfel et Turner, 1979; J. C. Turner, 1991; J. C. Turner *et al.*, 1994) propose l'affirmation de l'identité endogroupale, en détriment de l'exogroupe, les participants de ces deux groupes ont agi autrement. Les Blancs, Européens, vivent dans un monde blanc dans lequel ils sont majoritaires, ce qui implique une position privilégiée qui ne met pas en danger leur groupe (Chappe et Brauer, 2009).

Leur effet d'exo-favoritisme pourrait s'expliquer par deux processus complémentaires. Le premier est l'obligation sociale de faire ce que la société considère comme souhaitable : éviter le racisme et « avoir un discours politiquement correcte ». Il s'agit d'un effet de désirabilité sociale (Beauvois, 1995; Cambon *et al.*, 2006; Dubois, 2005) pour les deux groupes source Autochtones (les Blancs, les Européens), bien que plus marqué pour les participants blancs. En effet, la norme antiraciste peut avoir un impact différent selon le groupe d'appartenance (Velandia-Coustol *et al.*, 2015).

Cette désirabilité serait couplée d'un deuxième effet : celui de la distanciation avec l'endogroupe que la situation expérimentale proposait. En effet, ni les Blancs, ni les Européens ont accepté la catégorisation endogroupale proposée. Les indicateurs de proximité ont montré que les Blancs ne se sentaient pas Blancs, et que les Européens ne se sentaient pas Européens. Ainsi, favoriser un groupe vis-à-vis duquel il n'y a pas de danger identitaire, semble relativement simple, car il n'existe pas contradiction entre les règles sociales et le maintien de l'estime de soi.

Il est à envisager, que les participants autochtones, dans une catégorisation de ce type, puissent préférer un positionnement non catégoriel, avançant dans l'idée des relations interpersonnelles, en dehors des catégories qui pourraient nuire à leur identité car relevant de la colonisation et des stéréotypes de domination.

Toujours en mesures directes (car déclaratives, de façon personnelle) les entretiens ont mis en lumière, une différence dans la façon de considérer les groupes (Français et Africains).

Dans les entretiens, les participants ont affiné notre perception du groupe Autochtone selon trois possibilités : les Français, les Européens et les Français ayant des origines étrangères. L'amélioration linguistique et de création des liens de famille réelle ou symbolique (encore une fois dans une perspective de famille beaucoup plus large que les considérations de la culture française), ont permis aux participants de considérer positivement ce type de relation. Il semblerait donc que le groupe Européen soit moins pertinent. Cette possibilité reste cependant à explorer.

Pour ce qui est de la définition des Africains et de façon plus large des Migrants, les participants ont également considéré plusieurs groupes (les compatriotes, les membres d'autres pays africains, les Africains en général et d'autres étrangers, tels que les Arabes ou les Turcs). Les relations aux autres migrants ont été signifiées comme un moyen de garder les liens avec le pays d'origine (« retour à la source ») et comme source possible de soutien, probablement dans une optique de partage d'un destin commun (Campbell, 1958; Sacchi *et al.*, 2009; Tajfel, 1969).

Cette identification de plusieurs groupes et sous-groupes, dans une optique de catégorisation croisée (Crisp *et al.*, 2001; Deschamps *et al.*, 1992; Deschamps et Doise, 1979; Dorai, 1993; Ndobu *et al.*, 2005) pourrait expliquer la mise en place des réseaux relationnels avec des avantages pour les migrants.

Dans la suite de notre démarche, nous nous sommes intéressés aux mesures indirectes, dans l'intention de diagnostiquer les relations entre les Blancs et les Noirs, entre les Français et les Migrants, tout en contrôlant l'effet de la désirabilité sociale. Dans ce sens, les réputations (mesures indirectes) ont permis de constater les difficultés des relations et la perception (partagée par l'ensemble des participants) de ces difficultés.

Les différentes théories invoquées (Berry, 2000; Camilleri et Malewska-Peyre, 1997; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) proposent la différence fondamentale entre le plan réel (les stratégies d'acculturation mises en place par les groupes en contact) et le plan idéal (les options que les

immigrés utiliseraient s'ils pouvaient choisir, et celles que les natifs préféreraient pour les Migrants). Notre démarche, grâce à l'utilisation des mesures indirectes, propose la prise en compte des réputations constituant un troisième élément à considérer.

Cependant, une différence s'impose entre Migrants et Autochtones : alors que les premiers s'identifient à leur groupe (dans les indices de proximité aux groupes) et qu'ils s'associent à l'avis de leur groupe sur les relations (pas de différence entre leur avis personnel et l'avis relayé de leur groupe), les Autochtones font le chemin inverse : ils ne s'identifient pas à l'endogroupe et ils éloignent leur avis personnel de l'avis relayé qu'ils construisent pour leur groupe.

Nos résultats semblent valider que, dans le processus d'auto-catégorisation, la différenciation personnelle vis-à-vis d'une catégorie peut être aussi importante et avoir autant des bénéfices identitaires que l'appartenance au groupe.

### **La discrimination**

Les participants blancs voient des différences (entre Blancs et Noirs), que les participants européens ne voient pas (entre Africains et Européens). Ce résultat suggère que les Noirs sont plus mal vus que les Africains, mais aussi que les considérations ethniques ont une place négative et importante dans l'évaluation des réputations.

Si l'on s'intéresse aux contenus des stéréotypes (Cuddy *et al.*, 2009, 2008; Fiske *et al.*, 2002), il se pourrait que les possibilités de catégorisation en tant que Noirs ou Africains, soient liées à des contenus de convivialité<sup>130</sup>, tandis que les stéréotypes envers les Autochtones (Blancs et Européens) soient plus liés à la compétence ou au statut<sup>131</sup>.

Dans la suite logique de notre démarche, la comparaison entre mesures directes et indirectes a confirmé le poids de la norme antiraciste (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Huddy et Feldman, 2009; C. R. Weber *et al.*, 2014) et nous a permis de constater que dans les relations entre Autochtones et Migrants (Afrique noire subsaharienne) être Noir et/ou Africain est une identité défavorable.

De façon complémentaire à la démarche RepMut, l'analyse des entretiens a permis de répertorier des actes de discriminations vécus par les participants. Les résultats ont montré que la

---

<sup>130</sup> Une exploration rapide des adjectifs donnés pour qualifier les groupes selon chaque groupe cible et source montre : Cible Noirs : source Blancs : Grand, Rapide, Sportif, Souriant, Musclé, Endurant ; source Noirs : Ouvert, Sociable, Gentil. Cible Africains : source Européens : Pauvre, Noir, Source Africains : Noir.

<sup>131</sup> Cible Blancs : source Blancs : Riche, Intelligent, Individualiste ; source Noirs : Raciste, Sympathique. Cible Européens : source Européens : Blancs, Riches, Source Africains : Blancs.



discrimination ponctuelle est majoritairement verbale et que la discrimination systématique serait plus liée à des comportements dépassant les mots. Les théorisations sur les discriminations avaient mis en avant principalement le contexte d'apparition ou la visibilité du comportement raciste. Cette polarisation entre le racisme verbal et le racisme comportemental constitue à notre sens une avancée à approfondir. Les pistes sur la caractérisation des victimes selon la temporalité (les jeunes, les nouveaux arrivants) et les niveaux de compétences linguistiques ou professionnelles, nous semblent également pertinentes.

#### **Un supra-groupe possible : « Les habitants de la France »**

Finalement, le *niveau supra-ordonné* n'a pas émergé dans l'analyse des entretiens. Cependant, dans notre démarche RepMut, il a été explicité à travers le supra-groupe « Les habitants de la France », perspective qui n'a pas été investie ni par les Autochtones, ni par les Migrants.

Ce résultat serait à questionner en fonction de l'absence ou de la réduction d'avantages identitaires, compte tenu des inconvénients de la définition d'une telle perspective supra-groupale.

En effet, pour les Autochtones, positionnés principalement en identité subordonnée, accepter un positionnement supra-groupal, pourrait représenter l'acceptation tacite d'un niveau catégoriel qui est non accepté et potentiellement dangereux pour l'identité (par les stéréotypes de domination et par l'obligation de privilégier l'exogroupe selon la norme antiraciste).

Il serait aussi possible que la ré-catégorisation dans un supra-groupe probable (les habitants de la France) ne soit pas pertinent pour les Autochtones car elle aurait les mêmes avantages identitaires que l'endogroupe initial (les Autochtones) mais aurait comme désavantage, le fait d'intégrer des personnes considérées comme membres de l'exogroupe. Ainsi, il se pourrait que le supra-groupe soit considéré comme inefficace voire contreproductif (Parant, 2014) en termes de menace sur la distinctivité endogroupale.

Pour les migrants, le groupe « Les habitants de la France » bien que pertinent, est également indésirable car il les mets dans une posture à justifier voire illégitime. La justification de leur présence dans le contact intergroupe reste à valider (dans les procédures administratives, mais aussi dans l'obligation de s'intégrer) (Poiret, 2010)<sup>132</sup>. L'absence de légitimité dans une construction supra-

---

<sup>132</sup> « Les migrants africains luttèrent pour faire reconnaître la légitimité de leur présence et pour l'accès à des droits sociaux communs (...) les africains ont privilégié l'auto-organisation et le co-développement décentralisé (...). La catégorie « Noir s » n'a rien d'une évidence, d'autant que le contexte français lui dénie *a priori* toute légitimité ». (Poiret, 2010, p. 74).

groupale possible peut renvoyer, dans des cas plus proches de psychopathologie, aux manifestations de retrait, de séparation ou développement de stratégies de coping négatif (Costalat-Founeau, 2007).

Il est également à questionner, en fonction de cette appartenance supra-groupale, la place que les Autochtones confèrent aux Migrants ; question pertinente dans le modèle général de l'acculturation (Berry, 2005, 2011; Navas Luque *et al.*, 2005; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) et sur laquelle, la négation de la frontière de la part des Autochtones, semble trancher du côté d'une exclusion du multiculturalisme possible. Celle-ci nous semble l'interprétation la plus plausible en raisons des considérations sur le système républicain français (Bourhis *et al.*, 1997; Kamiejski *et al.*, 2012; Rodríguez-García, 2010).

La question de la légitimité des Migrants dans la perspective supra-groupale, rappelle l'importance que nous accordons au point de référence. En effet, il pourrait rendre compte de la perception que la personne (en tant que migrant) a des préférences des membres du groupe majoritaire. Dans ce sens, il est à questionner dans les cas des migrants optant pour la séparation, s'ils envisagent la possibilité d'avoir une place dans la relation d'acculturation.

## Chapitre 7. L'Après : Le choix de rester dans le pays d'accueil ou de rentrer au pays

L'Après, troisième moment de notre processus migratoire, représente les perspectives d'avenir des migrants. Dans la suite de notre démarche, il nous semblait évident que deux questions pouvaient se poser aux migrants : celle de rester dans le pays d'accueil, en manifestant une espèce de « permanence » dans leur comportement, ou celle de rentrer au pays, aussi bien dans une perspective d'évolution que dans une perspective de « marche arrière » suite à des difficultés.

Ces questions restent cependant difficiles à documenter. Nous avons vu précédemment que les statistiques migratoires (considérées dans la logique de flux : les personnes arrivant sur une année dans un territoire ou de stocks : leur évaluation vis-à-vis de la population générale) négligent les situations d'émigration.

En effet, l'émigration n'est pas mesurée et la décision de rester dans un pays n'implique pas forcément des modifications dans les statistiques existantes. Nous pourrions considérer les informations sur l'acquisition de la nationalité française (105 600 personnes en 2014 selon Eurostat (2016)) ou encore faire une analyse du renouvellement de titres de séjour et des cartes de résidence. Il s'agit néanmoins de questions démographiques et politiques qui ne donnent pas d'informations sur les processus psychologiques sous-jacents, sur les motifs des Migrants établis durablement sur un territoire, ni sur ceux qui décident de continuer le voyage.

Ces questions relèvent donc l'importance de la temporalité (Ninot et Costalat-Founeau, 2011; Nowak et Vallacher, 1998; Nowak *et al.*, 2013; Vallacher et Nowak, 2005) et de l'incertitude. Sans prétention, ni d'exhaustivité, ni de représentativité, nous questionnons la stabilité du processus. Le chapitre « Après » tente par deux études complémentaires, l'une par questionnaire (7.1), l'autre par entretiens (7.2), de répondre à la question de l'avenir des migrants.

### 7.1. Étude « L'avenir des migrants selon le questionnaire MRR »

Cette étude reprend les informations sur l'avenir possible des participants. Elle donne des informations sur les destinations préférées des migrants qu'ils aient déjà migré ou que le processus soit en construction. Il est également question d'explorer les motifs pour rester dans le pays d'accueil ou les raisons pour rentrer au pays d'origine.

Comme pour l'étude 5.1., quatre niveaux d'analyse sont possibles et ont été pris en compte dans la présentation de résultats : a) tous les participants confondus, b) par continent de résidence

(résidant en Afrique vs. résidant en Europe), c) par statut migratoire (Non Migrants vs. Migrants) et d) selon les quatre groupes de participants<sup>133</sup>.

Pour rappel, les questions portant sur la destination sont des questions ouvertes. Elles ont été analysées en fonction du contenu mais également par fréquences et pourcentages. Quant aux questions sur les raisons pour rester en Europe et celles pour rentrer en Afrique, elles ont été analysées par ANOVA de Friedman (pour les comparaisons pour l'ensemble des participants par facteurs) et par test t-Student ou par test de Mann-Whitney. Pour l'analyse par groupes (1 à 4), nous avons utilisé de test de Kruskal-Wallis. Dans tous les cas, nous avons corrigé le seuil de significativité par la méthode FDR de Benjamini et Hochberg.

### 7.1.1. Le choix du pays de destination

Selon notre construction méthodologique, la question de la destination varie selon la position des participants. Il peut s'agir d'une première construction mentale (pour les participants dans leur pays d'origine) ou d'une projection dans la continuité d'un processus déjà en cours (pour les participants qui sont actuellement en situation migratoire). Bien que la question ait été rédigée en signalant explicitement le continent européen, certains participants ont donné d'autres destinations<sup>134</sup>.

Les résultats finaux (n = 316) montrent que 206 participants, quel que soit leur groupe d'appartenance (65.19 %), privilégient des pays européens<sup>135</sup> (Annexe 27) et 143 participants (45.25%) citent un de quatre pays francophones en Europe (France, Belgique, Suisse et Luxembourg) parmi lesquels 102 participants (32.27%) privilégient la France (Annexe 28).<sup>136</sup>

Nous constatons que le choix d'un pays non européen comme lieu de migration est présent dans 81 réponses (25.63 %). Le pays le plus cité est le Canada avec 21 réponses (6.64 %). Suivent les

---

<sup>133</sup> Groupe 1 « Non Migrants », Groupe 2 : « Migrants en Afrique », Groupe 3 : « Migrants en France » et Groupe 4 « Migrants dans d'autres pays européens ».

<sup>134</sup> Deux types d'analyse ont été mis en place, en prenant en considération : a) le premier pays énoncé (n = 155) et b) chaque pays énoncé (n = 194). Nous présentons les résultats concernant la première réponse de chaque participant, bien que les deux analyses aient été faites, en raison d'une correspondance dans les fréquences et les tendances de résultats. Le nombre de réponses traitées durant la phase 1 est de 155 dans le cas de l'analyse portant sur la première réponse et de 194 si l'on considère toutes les réponses données. Pour la phase 2, la première analyse concerne 316 réponses et le deuxième 412 réponses.

<sup>135</sup> Si l'on prend en considération toutes les réponses énoncées, il s'agit de 281 mentions à des pays européens (68.20 % des réponses).

<sup>136</sup> Durant la phase 1 (support de la création du questionnaire, n = 155), 50% des participants à l'enquête, quel que soit leur statut migratoire, ont choisi l'Europe comme première destination. Les fréquences par pays de destination souhaitée ont montré que 53.6% des réponses correspondaient à quatre pays, à savoir la France (51, desquelles uniquement 12 participants habitant le territoire français) la Belgique (22), le Canada (17) et l'Angleterre (14).

États Unis (12 réponses, 3.79 %), le Sénégal (9 réponses, 2.84 %) et le Cameroun (8 réponses, 2.53 %). La prédilection vis-à-vis du Canada est persistante dans les analyses par continent de résidence, par statut migratoire ou par groupes de participants (1, 2, 3, 4). Enfin, 9.17 % des participants (29 réponses) n'ont pas répondu à la question ou ont explicité le non-choix d'un pays (Annexe 29 et Annexe 30).

De façon plus précise, le détail par continents de résidence montre que les habitants en Afrique choisissent majoritairement les pays européens avec 167 réponses (78.03 %, Annexe 31) et plus particulièrement les pays francophones en Europe (Annexe 32). Ainsi, 52.33% des résidents en Afrique privilégient ces destinations de façon plus importante que les résidents en Europe (30.39%). Ce résultat suit la même logique que celui retrouvé durant la phase 1.<sup>137</sup>

Parmi les participants résidant en Europe, 54 participants (52.94%) ont choisi un pays non européen comme destination souhaitée dont 37 participants ont cité un pays africain (36.27 %). Ce résultat, mis en comparaison avec les 39 personnes (38.23%) qui ont choisi un pays européen comme première option migratoire, montre que les participants résidant en Europe sont partagés entre le désir de rester en Europe et celui de rentrer en Afrique, de façon semblable aux résultats de notre première phase.

L'analyse comparative par situation migratoire montre que les participants qui habitent dans leurs pays d'origine (Non Migrants) sont plus nombreux que les Migrants (en Afrique ou en Europe) dans le choix de destinations européennes (74.10 % vs. 54.67%)<sup>138</sup>. L'analyse par groupes (1, 2, 3, 4) montre que les participants du groupe 2 (Migrants en Afrique) considèrent comme particulièrement important le choix d'un pays francophone pour la continuité de leurs parcours migratoire. Ainsi, sur les 27 participants qui ont choisi un pays européen francophone en première option (la France, la Belgique ou la Suisse), 16 (59.26%) résident actuellement dans un pays africain francophone (Mali, République Démocratique du Congo ou Sénégal).

---

<sup>137</sup> L'analyse par continent de résidence (phase 1) a montré que les résidents en Europe (n = 71) ont choisi le retour comme première option (44%) et un autre pays européen comme deuxième option (26.1%). Les résidents en Afrique (n = 84) voulaient à 69% partir en Europe.

<sup>138</sup> Durant la phase 1, les migrants (qu'ils résident en Afrique ou en Europe) étaient partagés entre le désir de rentrer dans leur pays d'origine et l'envie de rester dans une perspective migratoire, quel que soit le nouveau pays de destination (35% pour chaque option). Ainsi, sur le total des migrants (n = 93) seulement 9.03% ont manifesté leur souhait de rester dans leur pays de résidence (au moment de la passation du questionnaire) et seulement 17.7% des Non Migrants (n = 62) n'ont pas considéré la possibilité de migrer.

L'analyse des résultats sur les destinations choisies par les participants mettent en avant deux éléments fondamentaux :

1. Les considérations sur la prédilection des pays européens (et non européens) francophones, suggèrent la prise en compte de la langue française. La place du Canada dans les pays hors Europe renforce ce critère de la part des Migrants, comme l'un des éléments importants dans le choix du pays de destination possible.
2. Dans la compréhension des migrations comme processus sur le moyen et long terme, susceptible d'actualisations, les Migrants, quelle que soit leur situation, se permettent de questionner la possibilité de continuer à voyager ou de rentrer au pays d'origine. La mise en perspective de ces deux choix divise les avis des participants, contrairement aux participants Non Migrants qui privilégient les destinations européennes.

### 7.1.2. Les motifs pour rester

La phase 1 du questionnaire a permis de dégager trois facteurs concernant les motifs pour rester en Europe : les avantages de la vie en Europe, les désavantages de la vie en Afrique et une catégorie transcontinentale portant sur les conditions économiques ainsi que la possibilité de planifier l'avenir et d'aider la famille (Tableau 35)<sup>139</sup>.

L'analyse de résultats pour l'ensemble de participants (ANOVA de Friedman  $p = .00000$ ) montre que ceux-ci considèrent le facteur « conditions économiques » ( $M_{rang} = 2.72$ ) comme étant le plus important. Les deux autres facteurs seraient secondaires (Avantages Europe (F1) :  $M_{rang} = 1.75$  et Désavantages Afrique (F2) :  $M_{rang} = 1.52$ ). Cette tendance reste stable quel que soit le type d'analyse (par continent, par situation migratoire ou par groupes).

---

<sup>139</sup> La phase 1 (phase de construction du questionnaire et de test) a montré une prédilection significative pour les conditions économiques ( $M = 10.81$ ,  $F = 104.071$ ,  $p < .0001$ ). La comparaison par continent de résidence ne permet pas d'établir des différences importantes, car les deux groupes considèrent les conditions économiques comme significativement plus importantes que les avantages de la vie en Europe ou les inconvénients de la vie sur le continent africain ( $M = 11.67$ ,  $F = 52,812$ ,  $p < .0001$  et  $M = 10.08$ ,  $F = 56,00$ ,  $p < .0001$  respectivement). (Velandia Torres et Lacassagne, 2012).

Tableau 35.

Moyennes et écart-types concernant les raisons pour rester (étude 7.1.)

Motifs pour rester en Europe	Groupe							
	1	2	3	4	Résident en Afrique	Résident en Europe	Migrants	Total
	Non Migrants (n = 166)	Migrants en Afrique (n = 48)	Migrants en France (n = 75)	Migrant dans d'autres pays européens (n = 27)	(n = 214)	(n = 102)	(n = 150)	(N = 316)
F1. Avantages Europe	9.26 (5.49)	7.38 (6.05)	3.80 (4.93)	3.81 (3.74)	8.84 (5.66)	3.80 (4.63)	4.95 (5.37)	7.21 (5.84)
	6.19	5.97	5.11	5.15	--	--	--	1.75
F2. Désavantages Afrique	6.93 (4.80)	6.30 (5.82)	4.85 (4.31)	4.55 (4.26)	6.78 (5.04)	4.77 (4.28)	5.26 (4.86)	6.13 (4.89)
	4.38	4.96	6.25	6.18	--	--	--	1.52
F3. Conditions économiques	13.02 (5.23)	11.27 (6.69)	10.50 (5.79)	10.06 (6.87)	12.63 (5.62)	10.39 (6.06)	10.67 (6.26)	11.91 (5.85)
	9.58	8.89	10.09	9.70	--	--	--	2.72

NOTE: Les participants ont noté entre 0 et 20. La troisième ligne de chaque case comporte la moyenne de rang.

Dans l'analyse par continents à l'aide du test de Mann-Whitney, les résidents en Afrique notent de façon significativement plus élevée chaque facteur<sup>140</sup>. La taille de l'effet pour le facteur 3 est faible et moyenne pour le facteur 1. Concernant le facteur Désavantages de la vie en Afrique (F2), l'analyse avec le test t-Student (car respect des conditions de normalité) montre que les résidents en Afrique évaluent ce facteur de façon significativement plus élevée que ceux en Europe ( $t = 3.486677$ ,  $df = 314$ ,  $p = .0005 < FDR = .033$ ,  $d = .41$ ).

Dans une comparaison par situation migratoire (Migrants – Non Migrants), les analyses (Mann-Whitney) montrent également des scores significativement plus élevés pour les participants Non Migrants, et ce, pour les trois facteurs<sup>141</sup>. L'ensemble de ces résultats permettent de signaler que les participants Non Migrants seraient plus fortement soumis aux stéréotypes concernant la migration et les trois facteurs qui composent cette question.

Enfin, l'analyse par groupes (1 à 4, test de Kruskal-Wallis) montre de différences significatives dans les comparaisons suivantes :

- F1. Avantages Europe ( $H = 56.11886$ ,  $df = 3$ ,  $p \text{ total} = .000 < FDR = .016$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .00000$ ) et que le groupe des Migrants dans d'autres

<sup>140</sup> Avantages de la vie en Europe (F1 :  $U = 5435.500$ ,  $p = .00000$ ,  $r = .41$ ,  $FDR = .016$ ) et Conditions économiques ( $U = 8601.500$ ,  $p = .002$ ,  $r = .17$ ,  $FDR = .05$ ).

<sup>141</sup> Avantages Europe ( $U = 7141.00$ ,  $p = .000000$ ,  $r = .37$ ,  $FDR = .016$ ), Désavantages Afrique ( $U = 9811.00$ ,  $p = .001106$ ,  $r = .18$ ,  $FDR = .033$ ), Conditions économiques ( $U = 9875.50$ ,  $p = .001490$ ,  $r = .18$ ,  $FDR = .05$ ).

pays européens (groupe 4,  $p = .00002$ ). De même, le groupe des Migrants en Afrique (2) renseigne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .004$ ) et que le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .04$ ).

- F2. Désavantages Afrique ( $H = 12.46502$ ,  $dl = 3$ ,  $p \text{ total} = .005 < FDR = .033$ ). Le groupe des Non Migrants (1) évalue de façon significativement plus élevée que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .01$ )
- F3. Conditions économiques ( $H = 11.25840$ ,  $dl = 3$ ,  $p \text{ total} = .01 < FDR = .05$ ). Le groupe des Non Migrants (1) renseigne également des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .01$ ).

Cette analyse, complétée par l'absence de différences significatives dans les comparaisons entre les groupes 1 (Non Migrants) et 2 (Migrants en Afrique), affine notre interprétation dans l'analyse par continents et par situation migratoire. Elle fait également prévaloir la considération du continent de résidence comme élément influant sur les notes plus élevées.

En conclusion, si l'on s'intéresse aux motifs pour rester en Europe, l'analyse montre une prédilection pour les considérations économiques plutôt que pour les avantages ou les désavantages d'une position géographique particulière.

Cependant, l'analyse montre l'impact du continent de résidence sur la façon de noter les motifs pour partir, qui s'exprime particulièrement dans la hiérarchisation différenciée des facteurs.

### 7.1.3. Les motifs pour rentrer

Quatre facteurs ont émergé concernant les motifs pour rentrer : l'éloignement du pays et de la famille, la possibilité d'être une ressource pour le pays d'origine (ce qui implique l'idée d'une stabilité personnelle mais aussi dans les conditions de vie au pays d'origine), l'insécurité et l'échec du processus migratoire ainsi que les obligations et les problèmes familiaux.

Les résultats de cette démarche sont présentés ci-dessous (Tableau 36).



Tableau 36.

Moyennes et écart-types concernant les raisons pour rentrer (étude 7.1.)

Motifs pour rentrer en Afrique	Groupe							
	1 Non Migrants (n = 166)	2 Migrants en Afrique (n = 48)	3 Migrants en France (n = 75)	4 Migrant dans d'autres pays européens (n = 27)	Résident en Afrique (n = 214)	Résident en Europe (n = 102)	Migrants (n = 150)	Total (N = 316)
F1. Eloignement	8.92	7.35	9.23	7.09	8.57	8.66	8.24	8.60
	(5.09)	(5.98)	(5.71)	(5.66)	(5.33)	(5.75)	(5.84)	(5.46)
	5.86	5.94	8.87	7.35	--	--	--	2.09
F2. Apport au pays	14.21	12.31	12.68	10.91	13.78	12.21	12.24	13.28
	(4.76)	(6.00)	(5.19)	(5.38)	(5.11)	(5.27)	(5.49)	(5.21)
	10.19	10.13	11.05	10.63	--	--	--	3.47
F3. Insécurité et échec	10.45	8.03	6.69	4.30	9.91	6.06	6.69	8.66
	(5.21)	(5.53)	(5.10)	(5.44)	(5.36)	(5.27)	(5.41)	(5.62)
	7.11	6.68	7.35	5.65	--	--	--	2.22
F4. Famille (obligation, problèmes)	10.70	8.00	6.36	6.07	10.09	6.28	6.83	8.86
	(5.01)	(5.70)	(5.23)	(5.02)	(5.28)	(5.15)	(5.37)	(5.52)
	7.23	6.50	6.91	7.70	--	--	--	2.22

NOTE: Les participants ont noté entre 0 et 20. Chaque case comporte la moyenne et l'écart-type pour chaque groupe de participants. La troisième ligne de chaque case comporte la moyenne de rang.

Les résultats pour l'ensemble de participants (ANOVA de Friedman ;  $p = .00000$ ) confirment la place privilégiée du facteur « apport au pays » (F2,  $M_{rang} = 3.47$ ), suivi des facteurs « insécurité et échec » (F3,  $M_{rang} = 2.22$ ) et « famille » (F4,  $M_{rang} = 2.22$ ). Le facteur « éloignement » (F1) reste à la dernière place ( $M_{rang} = 2.09$ ). La stabilité du pays et du migrant comme la possibilité d'apporter quelque chose au pays sont les éléments le plus importants pour justifier le retour au pays d'origine<sup>142</sup>.

Dans l'analyse par continent de résidence (Afrique vs. Europe), la condition de normalité étant respectée pour les facteurs 1, 3 et 4, nous avons réalisé des analyses à l'aide du test t-Student. Concernant les motifs liés à l'apport au pays (F2), les résultats montrent des scores de la part des résidents en Afrique qui sont significativement supérieurs (Mann Whitney,  $U = 8916.00$ ,  $p = .008$ ,  $r = .15$ ,  $FDR = .037$ ) de ceux octroyés par les participants résidant en Europe. Il en est de même pour les motifs liés à l'insécurité et à l'échec (F3  $t = 5.994649$ ,  $df = 314$ ,  $p = .00000 < FDR = .025$ ,  $d = .72$ ) et ceux liés aux obligations envers la famille (F4  $t = 6.046361$ ,  $df = 314$ ,  $p = .00000 < FDR = .0125$ ,  $d = .72$ ). En revanche, l'analyse des motifs en matière d'éloignement (F1) ne montre pas de différence significative (t Student,  $N.S.$ ,  $p = .88$ ) entre les deux groupes de participants.

<sup>142</sup> Durant l'analyse de la phase 1, la moyenne générale des réponses a été de 9.48, ( $F = 36,474$ ,  $p < .0001$ ). L'analyse détaillée a montré que les participants préféraient les motifs concernant la stabilité et l'apport au pays de façon significativement plus élevée aux autres raisons évoquées ( $M = 13.43$ ,  $F = 91,55$ ,  $p < .0001$ ).

L'analyse par situation migratoire (Migrants vs. Non Migrants) suit la même logique d'analyse (test t-Student pour les facteurs 1, 3 et 4 et test de Mann-Whitney pour le facteur 2) et montre une absence de différence significative pour le facteur éloignement (F1 : *N.S.*,  $p = .27$ ), contrairement aux trois autres facteurs. En effet, des notes significativement plus élevées de la part des participants Non Migrants ont été constatées pour le facteur stabilité (F2), de même que pour les motifs liés à l'insécurité et à l'échec (F3) et ceux liés aux obligations envers la famille (F4)<sup>143</sup>.

Finalement, l'analyse par groupes (1 à 4, test de Kruskal-Wallis) ne montre pas de différence significative dans la façon dont les quatre groupes notent le premier facteur (éloignement : *N.S.*,  $p = .12$ ). Pour les autres facteurs, l'analyse montre de différences significatives dans les comparaisons suivantes :

- F2. Apport au pays ( $H = 12.52971$ ,  $dl = 3$ ,  $p \text{ total} = .005 < FDR = .037$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (4,  $p = .011$ ).
- F3. L'insécurité et l'échec ( $H = 43.52355$ ,  $dl = 3$ ,  $p \text{ total} = .000 < FDR = .012$ ) Le groupe des Non Migrants (1) renseigne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en Afrique (groupe 2,  $p = .043$ ), le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .000008$ ) et le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .000001$ ). De même, le groupe des Migrants en Afrique (2) donne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .03$ ).
- F4. La famille (obligation, problèmes -  $H = 42.63186$ ,  $dl = 3$ ,  $p \text{ total} = .000 < FDR = .012$ ). Le groupe des Non Migrants (1) donne des notes significativement plus élevées que le groupe des Migrants en Afrique (groupe 2,  $p = .01$ ), le groupe des Migrants en France (groupe 3,  $p = .000000$ ) et le groupe des Migrants dans d'autres pays européens (groupe 4,  $p = .0002$ ).

Concernant l'éloignement du pays et de la famille, l'analyse par continent, par situation migratoire et par groupes, ne permet pas de constater de différence significative. Nous interprétons

---

<sup>143</sup> F2 :  $U = 9928.00$ ,  $p = .001$ ,  $r = .18$ ,  $FDR = .037$  ; F3 :  $t = 6.285907$ ,  $dl = 314$ ,  $p = .00000 < FDR = .0125$ ,  $d = .70$  ; F4 :  $t = 6.624339$ ,  $dl = 314$ ,  $p = .00000 < FDR = .0125$ ,  $d = .74$ .

ce résultat par le fait que tous les participants pourraient avoir une même vision de l'importance accordée à la distance à la famille.

En conclusion, les motifs pour rentrer en Afrique et au pays d'origine sont principalement liés à la stabilité du pays et à la situation économique des participants, ce que leur permet d'apporter leurs connaissances, ressources et expertises au pays d'origine.

Encore une fois, l'analyse montre une différence dans la façon de noter selon le pays de résidence des participants, accentuant les réponses de ceux qui habitent en Afrique.

Les participants Non Migrants sont plus enclins à considérer les éléments négatifs (F3 et F4) comme raisons valables pour rentrer, contrairement aux participants habitant en Europe pour qui ce type de considérations ne semble pas valable, car elles impliquent l'affirmation d'échec dans leur propre projet migratoire.

Il reste, cependant, un consensus dans les réponses au premier facteur (éloignement du pays et de la famille), qui suggère une importance accordée à la famille et au pays, qui est partagée par l'ensemble de participants (tous Africains).

#### 7.1.4. Synthèse de l'étude 7.1.

Si l'on résume cette étude, plusieurs éléments semblent particulièrement pertinents :

##### 1. Les destinations choisies :

Le poids des critères linguistiques dans le choix du pays a émergé de façon importante. De plus, la migration ne semble pas forcément un acte définitif. Le choix par les Migrants de nouvelles destinations (y compris le retour au pays d'origine) est toujours possible.

##### 2. Les motifs pour rester en Europe :

Les considérations économiques sont privilégiées aux considérations géographiques, et ce, quel que soit le point de référence choisi (Europe ou Afrique).

##### 3. Les motifs pour rentrer en Afrique et au pays d'origine :

Les participants privilégient les raisons liées à la stabilité du pays et à la possibilité pour le migrant de favoriser le développement de ce dernier.

Ils s'accordent pour considérer l'éloignement de la famille comme dernier motif pour rentrer. Par contre, lorsqu'il s'agit de retourner par obligation auprès de la famille, seuls les résidents en Afrique (Non Migrants) priorisent ce motif. De même, les Africains priorisent plus que les Européens les échecs comme motifs pour rentrer.

Ainsi, la migration est un projet en évolution constante, dépendant de causes externes pour rester (l'économie) et des causes à la fois internes et externes pour rentrer.

Le pays (mais aussi la situation professionnelle du migrant) doit être stable et le migrant doit être en mesure d'apporter sa contribution.

La possibilité de rentrer en identité personnelle (individuelle), soumis aux obligations de sa famille, ou par un sentiment d'éloignement semble exclue, car rentrer de cette façon pourrait porter préjudice à l'estime de soi du migrant. Il semble également difficile de rentrer dans une situation d'échec (qu'elle soit personnelle ou catégorielle). Ainsi, il semblerait que la seule possibilité valable soit celle de rentrer en identité collective, en se considérant Africain, concitoyen des autres à un niveau supra-groupe qui intègre tous les Africains.

Nous avons également mis en évidence un consensus sur l'éloignement comme raison secondaire (mais valable) pour rentrer signifiant l'importance accordée à la famille, qui est partagée par l'ensemble de participants.

Nous n'avons pas plus de précision sur le type d'identité mobilise pour « rester ». Dans ce sens, l'analyse des entretiens constitue un apport indispensable pour comprendre les rapports familiaux dans la logique des Migrants.

Enfin, ces résultats confortent une nouvelle fois notre propos car, bien que les motifs pour migrer et pour rester soient de type personnel (identité individuelle), les raisons pour rentrer se constituent principalement grâce à des considérations collectives (la paix du pays, la possibilité d'aider les autres) dans le but d'une mise en valeur de l'identité du migrant qui rentre au pays.

## 7.2. Étude « L'avenir dans les entretiens des migrants en Bourgogne »

L'analyse des entretiens permet de mettre en relation les données du questionnaire MRR (étude 7.1.) avec le vécu des citoyens des pays d'Afrique subsaharienne francophone, habitant en Bourgogne, qui ont participé aux entretiens.

Compte tenu que les participants des entretiens habitaient déjà en France, la question sur le choix du pays de destination (présente dans l'étude précédente) a été remplacée par des questionnements sur leur situation actuelle et les perspectives d'avenir. Dans cette même logique, il a paru pertinent d'interroger les participants, à travers un exercice de prise de distance, en évoquant la possibilité de conseiller un migrant potentiel, qui serait confronté aux mêmes questionnements qu'eux, au moment du départ.

Ainsi, cette étude comporte quatre grandes thématiques : la situation actuelle et le projet d'avenir (Annexe 33), les raisons du choix migratoire donnant lieu à deux possibilités : les motifs pour rester en Europe (Annexe 34) et les motifs pour rentrer en Afrique (Annexe 35) ainsi que les recommandations pour d'autres migrants (Annexe 36)<sup>144</sup>. Ces résultats sont présentés dans l'ordre suivant (Tableau 37) :

Tableau 37.

Grille de lecture des entretiens à propos de l'avenir des migrants (étude 7.2.)

Thématique et explication	Catégories
<b>Situation actuelle et projet d'avenir</b> (évaluation de la situation actuelle ; perspectives des migrants)	Situation actuelle comme réponse à une difficulté de projection vers l'avenir
	Aspiration générale
	Projet défini ou déjà en construction
<b>Les motifs pour Rentrer ou pour Rester</b> (options et positionnements sur l'avenir en relation à la possibilité de vivre en Europe ou de rentrer en Afrique)	Les raisons pour rester en Europe
	Les raisons pour rentrer en Afrique
	Freins pour rester ou pour rentrer
	Faire des allers-retours entre les deux pays
<b>Recommandations pour d'autres migrants</b> (conseils à des futurs migrants, qui seraient confrontés aux questionnements liés au projet migratoire)	Orientation de la décision
	Conseils pour un processus migratoire réussi

<sup>144</sup> L'intérêt pour la compréhension des mobilisations identitaires et des relations intergroupes a servi de critère pour sélectionner les éléments fondamentaux à la compréhension des mobilisations identitaires dans ce troisième moment du processus migratoire. Comme pour les deux chapitres précédents, l'analyse détaillée des extraits non retenus est disponibles dans le Tome 2.

### 7.2.1. Situation actuelle et projet d'avenir

Nous nous intéressons à la façon dont les migrants évaluent leur situation actuelle et ses perspectives d'avenir selon trois types de considération : a) l'évocation de la situation actuelle comme réponse à une difficulté de projection vers l'avenir, b) l'évocation d'une aspiration générale et c) l'explication d'un projet qu'il soit simplement défini ou déjà en construction.

#### 7.2.1.1. Situation actuelle comme réponse à une difficulté de projection vers l'avenir ou projection non réalisable dans un avenir proche

En matière de **difficultés à définir un projet** ou projection non réalisable d'un avenir proche, huit personnes ont eu du mal à signaler une situation précise et mettent en relation des difficultés à évoquer des perspectives sur le moyen et long terme. Trois participants (H, S, W) donnent des indications sur leur vie ainsi que des explications sur les inconvénients (S) ou sur les avantages (H, W) de leur ville de résidence vis-à-vis de leur projet d'avenir :

*« ça me plaît, c'est une belle ville, c'est assez accueillant, ça à l'air assez ouvert (...) et puis c'est vrai que je me dis que si ma fille veut faire des études, elle n'a pas besoin d'aller très loin, il y a tout ce qu'il faut, pareil, si elle est malade, les hôpitaux, il y a tout ce qu'il faut, parce que à Auxerre ou à Nevers c'est soit Dijon, soit Paris s'il y a quelque chose, donc, c'est déjà plus rassurant. » (H).*

Cinq autres participants (D, I, Q, M, T) ont plus de mal à se prononcer vis-à-vis de leur situation actuelle et du lien avec l'avenir souhaité. Trois d'entre eux (D, I, Q) affirment vouloir rester en France mais sans plus d'explication, alors que les deux autres signalent que les décisions à prendre impliquent des choix faits par ou en fonction de leurs conjoints et de leurs enfants (M, T) : *« (ma femme) ne veut pas (partir) et mes enfants, je ne veux pas les laisser en bas-âge avant de partir mais je suis déterminé de partir » (M)*. Enfin, un autre participant (D) explique sa responsabilité vis-à-vis de l'avenir de l'Afrique :

*« Quand je dis-nous, je parle de nous les Africains qui sommes à l'étranger quoi, c'est-à-dire, il ne faut pas qu'on oublie d'où l'on vient, il ne faut pas qu'on oublie d'où l'on vient, donc on ne va pas dire qu'on est venu en Europe, du coup, on va rester indéfiniment en Europe. Il faut quand même qu'on pense à la source. Faire évoluer aussi les choses en Afrique. » (D).*

#### 7.2.1.2. Aspiration générale

Pour ce qui est des aspirations générales, il est possible de différencier trois types de souhaits :

- **Aspiration en général** : trois participants (B, D, H) s'accordent à signaler un sentiment de satisfaction à propos de leur vie actuelle et l'absence de changements prévus sur le court ou moyen terme :

*« Non, moi je laisse seulement que l'avenir me dise la vérité, moi je ne sais pas, c'est l'avenir qui me dira un jour que voilà, j'ai tracé ton avenir comme ça, je ne sais pas. (...) Non, ça vient... je ne vis pas comme ça, j'attends le surplus de la vie toujours, toujours... » (B).*

- **Aspiration à l'épanouissement** : Pour deux participants (I, Q), l'épanouissement personnel compte le plus, au-delà des considérations géographiques. Dans une idée d'un processus en construction, leur situation actuelle constitue une étape et les changements sont possibles à condition de permettre le sentiment de satisfaction personnelle :

*« Je me disais, il faut que je retourne au Mali (...) c'était dans le sens... pour aider mon pays, mais je me dis maintenant, est-ce que je ne peux pas aider mon pays partout où je me trouve ? Donc, je donne la priorité à moi pour l'instant. Donc, il faut que je m'épanouisse, il faut que je travaille, voilà. Maintenant, si aujourd'hui j'ai un travail en Chine, j'irais là-bas avec ma famille, là où je vais m'épanouir, maintenant, je vais voir comment je vais aider mon pays » (Q).*

- **Aspiration professionnelle** : Sept participants (C, D, E, F, I, N, R) énoncent des souhaits sur l'évolution professionnelle (E, F, I, R) même si la réflexion n'est pas encore aboutie.

Pour quatre participants (C, D, E, N) l'avenir dépend surtout du contexte professionnel et des opportunités dans ce domaine : *« Ça c'est sûr, je vais chercher du travail. Après, ça dépendra des offres. Si je vais rester ici ou pas, ça dépendra des offres. » (E).*

Pour deux autres (N, R), l'incertitude est précisée en fonction de la localisation géographique du projet (R) ou des éléments administratifs (N) :

*« C'est une question que je me pose, de savoir une fois que j'aurai fini ma thèse (...) est-ce que je vais enseigner en France sans aller au Gabon ?, est-ce que je vais enseigner au Gabon sans enseigner en France ? (...) je ne pense pas à un autre pays particulièrement à part ces deux pays, je crois que je suis un peu attaché à ces pays. Alors les autres ce serait plus pour des séjours courts, mais pour m'établir, vraiment pour vivre, voilà l'un des deux pays, simplement je... voilà la question se pose, mais je n'ai pas encore tranché. » (R).*

### 7.2.1.3. Projet défini ou déjà en construction

Enfin, les **projets précisément définis ou en construction**, sont de quatre types :

- **Projets familiaux en France** : deux participants (I, Q) mettent en avant des projets et les difficultés associées à surmonter. Pour Q il s'agit d'un projet professionnel sur le long terme et pour I :

*« Déjà j'ai une famille, j'ai un enfant ici, j'ai une femme ici donc voilà, par rapport à ça, il faut, mon fils est né ici, il n'a jamais vu le Congo, donc il ne connaît pas l'Afrique. (...) il faut essayer de voir long, les Africains surtout, les Congolais je veux dire, dans notre tête nos parents cherchaient toujours à laisser quelque chose aux enfants avant de partir... je ne sais pas si je me fait comprendre, ils cherchaient toujours à laisser quelque chose avant de partir donc c'est cette mentalité là que nous avons, moi personnellement que j'ai ... dans le sens où j'aurais été au Congo, j'aurais dit j'ai les moyens pour acheter une maison et laisser à mon fils, le jour où je ne serai plus vivant, mais étant en France ce n'est pas facile... comment faire pour laisser une maison à l'enfant ? » (I).*

- **Projets sur les études en France** : trois autres participants soulignent l'importance de leur projet de formation (A, D, N) dans le pays d'accueil : *« ...il y a même pas la filière ingénieur chez moi et ce n'est pas possible qu'il y ait le doctorat. » (D).*
- **Projets sur la vie professionnelle en France** (F, H, O, Q, R, S, W) : différents projets sont envisagés : soit dans le développement d'une carrière professionnelle indépendante (F), soit dans la création d'entreprise (S, H), soit dans l'enseignement et la recherche (O, R), soit en tant que salarié (Q, W) :

*« je voudrais avoir quelque chose à moi, qui concerne la restauration, donc ouvrir quelque chose, avec les saveurs du monde pour faire découvrir aux gens la restauration, pas mondiale, mais de certains pays, quoi que c'est vrai que la restauration française est très importante mais j'aimerais que les gens découvrent d'autres choses que la gastronomie française et je pense qu'une personne africaine... faire découvrir par exemple la nourriture asiatique, ou la nourriture espagnole ou la nourriture mexicaine peut apporter un petit plus... Ça me plairait bien. » (H).*

Un participant constate cependant la difficulté de trouver un emploi dans son domaine du fait de la couleur de sa peau (W : constat du faible nombre d'entraîneurs professionnels noirs en France).

- **Projets sur la vie professionnelle au pays**. D'autre part, deux participants (D, G) envisagent de rentrer au pays à la fin de leurs études pour travailler. L'un d'entre eux a déjà une proposition d'emploi : *« à mon retour je prendrai mon poste, je ne serai plus assistant mais maitre-assistant après le doctorat, quoi. Quand je vais présenter le diplôme de doctorat on va me donner une promotion à l'université » (G).*



En conclusion, l'évocation de l'avenir produit chez les participants trois types de discours :

1. Sur leur situation actuelle pour signaler la difficulté à établir des perspectives d'avenir, majoritairement sur l'impact des décisions sur la famille proche (conjoint, enfants) et sur le pays d'origine. Dans ce cas, il s'agit une identité pouvant être personnelle ou collective.
2. Sur des perspectives qui restent des souhaits et qui impliquent un rapport privilégié au destin, à leur conception d'un épanouissement personnel ou aux opportunités professionnelles. Ces options sont essentiellement exprimées en identité personnelle.
3. Sur la construction d'un projet sur le moyen et le long terme et ce qui peut porter sur la vie familiale, sur la formation (finalisation des études) ou sur la vie professionnelle, pouvant avoir lieu en France ou dans le pays d'origine. L'identité porte majoritairement sur la vie professionnelle, ce qui peut être indicateur d'une identité catégorielle en tant que travailleur ou futur travailleur, avec le but d'acquérir des nouvelles identités sociales.

Ces discours montrent des extraits de la réalité migratoire des participants, qui activent une gradation entre niveaux identitaires (personnel, catégorielle, collectif), et ce, quel que soit l'état d'évolution du projet. Nous constatons également la différence entre le réel et l'idéal (Berry, 2000; Camilleri et Malewska-Peyre, 1997; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) car le projet prévu au départ est susceptible de modifications.

### 7.2.2. Les motifs pour Rentrer ou pour Rester

Dans le questionnaire MRR (étude 7.1.), une pensée binaire proposait uniquement deux options « rester » ou « rentrer ». Cependant l'analyse du choix de la destination a permis une remise en question du caractère définitif de la décision. Ainsi, selon les choix des participants, il est possible de concevoir une évolution du processus. L'analyse des entretiens fait émerger deux éléments supplémentaires :

- a. L'identification de difficultés pour rester ou pour rentrer, faisant écho avec l'identification des avantages de la vie en Afrique ou des désavantages de la vie en Europe.
- b. L'identification des voyages successifs, de type aller-retour, avec une temporalité dans le court ou le moyen terme, qui laisse ouverte des choix non définitifs pour les Migrants sur le long terme.

Cette présentation des résultats comporte quatre éléments : les motifs pour rester, ceux pour rentrer, l'identification des difficultés pour rester ou pour rentrer ainsi que les discours sur des voyages occasionnels ou réguliers.

### 7.2.2.1. Les raisons pour rester en Europe

Les données obtenues grâce au questionnaire MRR (étude 7.1.) ont mis en évidence trois facteurs : les avantages de la vie en Europe, les désavantages de la vie en Afrique et les conditions économiques.

Dans les entretiens, nous constatons que les discours concernant les conditions économiques sont peu présents (trois participants). Pour deux participants (F, H), les ressources sont l'élément qui détermine la périodicité du retour au pays : « *Non, pas encore, non mais j'aimerais bien. Je ne suis pas rentrée par manque de financement* » (H), tandis que le troisième participant (O) explique que son avenir et son lieu de résidence seront décidés en fonction des opportunités économiques, étant ouvert à ce que cela soit en Europe, en Afrique ou ailleurs.

En outre, l'analyse a rendu évidente la complémentarité des facteurs « Avantages de la vie en Europe » et « Désavantages de la vie en Afrique » (respectivement huit et neuf participants). C'est pourquoi la présentation de ces résultats se fait de façon coordonnée en fonction des contextes relationnels mentionnés (familial, social, professionnel).

Premièrement, l'analyse fait émerger le **contexte personnel et familial** mais uniquement pour les désavantages de la vie en Afrique (M, S, T, W). Ces discours portent sur le fait d'être réfugié en Europe et sur la responsabilité de donner au conjoint et aux enfants un cadre de vie sûr. Trois de ces quatre participants (S, T, W) signalent qu'il s'agit de l'intuition de ne pas pouvoir s'adapter aux conditions de vie en Afrique :

*« Il se pourrait que j'aille au Gabon, le temps passé en France fasse en sorte que je dise (...) « ah non le temps passé en France ne me permet plus de vivre ici ». A ce moment effectivement, je ferai mes valises en carton et je me chercherai un autre chez moi. » (T).*

Bien qu'aucun participant n'ait énoncé explicitement une décision dans le sens de rester définitivement en Europe, nous avons identifié des discours portant sur le besoin de **rester** en France, sur le moyen ou long terme (A, D, I, L, Q), qui se justifient par deux raisons :

- L'envie de finir leur parcours de formation (A, D, L, Q) :

*« Même si j'aurais des difficultés dans mes études, mais je les finirai. Il faut que je les finisse, ça c'est sûr (...) parce que les études ici ne sont vraiment pas du gâteau (...) Quand on vient*

*ce n'est pas le même niveau, on est obligé de se remettre au même niveau, il faut rattraper les autres. » (L).*

- L'envie de vivre dans un pays où ils trouvent la paix (I, Q) :

*« De toute façon si vous entendez déjà, là-bas, ce n'est pas calme, là-bas ça continue, vous ne rentrez pas, en étant en France vous vous dites que vous êtes en sécurité, vous restez en sécurité... vous n'allez pas vous.... Si ce n'est pas pour aller combattre vous n'allez pas vous permettre de retourner là-bas. Après ça, peut être aussi pour aller combattre, oui ; pour aller défendre le pays, comme on dit, mais sinon... » (I).*

Un deuxième type de contexte possible est celui des **relations en société**.

- Avantages de la vie en Europe (F1) : Trois participants (F, I, W) signalent les bonnes conditions de vie en Europe (I), la reconnaissance qu'accordent leurs proches restés en Afrique (W) ou encore la possibilité d'aider ceux qui sont restés au pays (F) :

*« J'ai dû gagner en partant en France parce que les gens ont plus de considération envers moi et que je vis quand même mieux qu'un Sénégalais qui vit au Sénégal. Ça c'est une vérité. Quand tu gagnes ta vie en France t'es, quand même, mieux qu'un Sénégalais qui reste là-bas, quoi, ça c'est une vérité aussi et il ne faut pas non plus cracher sur la soupe, comme on dit. » (W).*

- Désavantages de la vie en Afrique (F2) : Quatre participants (C, F, I, M) parlent des situations qui ne sont pas favorables dans leurs pays d'origine et qui deviennent des raisons pour rester en Europe. Il peut s'agir du sentiment d'impuissance face à la misère (F) ou alors d'une situation de danger en général (I) ou spécifique du fait d'être considéré comme ennemi politique (C, M) :

*« La seule chose, on voit beaucoup de militaires mais on ne peut pas faire face, d'abord, la misère de sa propre famille, ses propres parents, ses propres cousins, tout ça ; à plus forte raison la misère de la population, voilà ; c'est ce qui fait que, voilà, tu n'aimes pas voir la misère et être impuissant... c'est ça qui te pousse à être encore loin. » (F).*

Enfin, en ce qui concerne le **contexte professionnel et la formation**, les analyses évoquent des avantages et des désavantages, selon les deux possibilités établies :

- Avantages de la vie en Europe (F1) : cinq participants évoquent des avantages (A, D, G, K, Q). Trois d'entre eux (A, K, Q) souhaitent acquérir de l'expérience qu'ils pourront mettre en avant dans leur avenir professionnel. Deux affirment des avantages d'accès à une formation inexistante dans leur pays d'origine (D) ou la possibilité de rédiger et de publier des articles scientifiques dans de conditions qui ne sont pas réunies dans leur pays (G).

- Désavantages de la vie en Afrique (F2) : trois participants (C, K, O) insistent sur la faiblesse des moyens et des opportunités d'évolution dans le contexte africain.

À titre d'exemple, l'extrait suivant montre le lien entre les avantages de la vie en Europe et les désavantages de la vie en Afrique justifiant la décision de rester :

*« Ça dépend des conditions, par exemple au Benin le système, au Benin il y a, il me semble, de postes mais le système d'avancement est compliqué, donc, ça freine (...) moi, pour l'instant c'est là où je pourrais mener mes recherches, avec les meilleures conditions. » (O).*

En résumé, la paix et la sécurité du pays d'accueil s'opposent aux dangers et à la menace politique du pays d'accueil. De même que la possibilité d'aider les proches s'oppose à l'impuissance face à la misère. Cette représentation en faveur du pays d'accueil, marquée également au niveau professionnel, va jusqu'à la peur de ne pas pouvoir s'adapter.

#### 7.2.2.2. Les raisons pour rentrer en Afrique

Les explications qui concernent l'intention de rentrer au pays d'origine et les justifications de ces intentions, selon les facteurs dégagés par le questionnaire MRR (étude 7.1.), sont de quatre types : l'éloignement du pays et de la famille, l'envie liée à la stabilité d'apporter quelque chose au pays, l'insécurité et l'échec ainsi que les relations avec la famille demandant la présence du migrant.

Le premier facteur est **l'éloignement**. Quatre participants (A, B, J, P) parlent de leur rapport au pays d'origine en termes d'éloignement. Celui-ci est perçu comme important et justifie le fait de rentrer au pays (que ça soit temporairement pour les vacances ou de façon définitive) : *« le regret que j'ai c'est surtout de ne jamais avoir eu la chance encore de retourner dans mon pays » (A).*

L'identification de l'éloignement est aussi possible à travers les discours portant sur l'amour envers leur pays d'origine et l'envie de retrouver les « racines ». Onze participants (B, D, I, F, G, H, J, K, L, T, V) évoquent l'amour envers leur pays comme justification pour rentrer :

*« Moi j'aime mon pays, j'aime l'Afrique, je ne peux pas laisser, je ne peux pas ne pas aller en Afrique, je ne serais pas bien (...) c'est un autre monde, c'est une autre vie, il y a mes racines là, je suis gaie, contente même, heureuse, voilà. » (B)*

Deux participants (H, T) ajoutent à cet amour, l'envie de reprendre contact avec leur histoire et leur passé :

*« Au début j'avais une peur d'identité, parce que j'étais un peu perdue et jusqu'à mes 18, 19 ans j'avais une petite peur d'identité donc je ne voulais pas entendre parler de l'Afrique (...) puis, en grandissant j'ai eu mon enfant, j'ai eu envie de m'intéresser à mon pays, d'y retourner, de retrouver mes racines, donc je pense qu'à l'avenir j'irai voir tout ça » (H).*

Le deuxième facteur est **l'apport au pays** ce qui implique la stabilité personnelle et du pays d'origine permettant au migrant de rentrer. Ce facteur est évoqué par douze participants (A, C, D, F, G, I, K, M, P, Q, T, V). Pour cinq d'entre eux (D, I, K, M, Q), leurs discours implique, qu'en tant qu'Africains, ils se sentent responsables de participer au développement du continent et du pays aussi bien sur le plan économique que social :

*« J'ai envie, vraiment, même en tant qu'enseignant, amener,... enseigner aux étudiants l'économie du développement ou bien l'économie des entreprises, peut-être ça va empêcher 100 étudiants de venir, peut-être. Peut-être je peux changer les mentalités, en tant qu'enseignant... peut-être il aura 1000 étudiants qui vont m'entendre, peut-être 500 vont me croire et 200 vont appliquer ma leçon, quoi. Ça aussi c'est qu'une supposition. Ça c'est au niveau des flux migratoires, seulement. » (K)*

Cet argument est particulièrement important chez deux participants (P, T) ayant reçus des bourses d'études des gouvernements de leur pays.

Cinq autres participants (A, C, F, G, M) envisagent de retourner dans des bonnes conditions, leur permettant de mettre à profit ce qu'ils ont appris durant leur formation et leur vie professionnelle en France. L'explicitation des conditions peut être associée au développement des projets personnels (C) ou professionnels (A, K, M, P, V, W), ce qui peut inclure des phases :

*« Il faudrait que ma voix porte, alors, pour que les gens m'écoutent, il faudrait avoir une responsabilité et cette responsabilité ne peut être qu'une responsabilité politique, pour avancer le pays. Sans ça personne ne saura que je pense comme ça. Alors, je compte partir, je vais déjà commencer à me présenter à la députation, et puis après on verra bien (...) C'était prévu dans trois ans. Alors, jusqu'à là, ce n'est pas encore abandonné » (M)*

Un participant affirme son envie de se différencier de ceux qui sont restés sans jamais rentrer (D), trois signalent vouloir apporter leurs connaissances acquises à l'étranger (C, K, T) et un participant évoque une obligation morale du retour (T). Ces trois participants semblent lire le retour depuis une perspective qui perçoit le retour comme la bonne action, contrairement à ceux qui restent qui seraient les mauvais, dans une pensée bipolaire relevant d'une partition oppositive (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), la façon de s'y prendre pouvant se rapprocher d'une partition communautaire.

Enfin, une dernière participante (V) met en lien sa propre stabilité en expliquant qu'en rentrant, les possibilités d'installation professionnelle seront plus facilement accessibles qu'en Europe du fait de la connaissance du milieu et du réseau relationnel qu'elle possède :

*« D'abord parce que je sais que là-bas j'ai plus de... j'aurais plus de facilité à exercer, vu que là-bas je suis chez moi, voilà quoi, et tout est... je dirais pas que tout est prêt mais tout est mis en œuvre là-bas, avec la famille et tout pour que quand je rentre, j'ai moins de difficultés » (V)*

*à m'installer, à faire ce que j'ai vraiment envie de faire. Je trouve qu'ici j'aurais un peu plus de difficultés, voilà » (V).*

Le troisième facteur est **l'insécurité et l'échec** dans le projet migratoire en Europe. Ce facteur est mis en évidence par huit participants (E, F, G, L, M, P, V, W) :

*« C'est mon pays, c'est mon sol. Je ne me suis jamais senti discriminé quoi. Là-bas je sens que je suis chez moi, il y a pas de regards qui te font savoir que t'es pas des leurs, que tu n'es pas Français, que tu n'es pas d'ici » (E).*

Deux participants (F, M) affirment ne pas trouver leur place en Europe du fait de la méfiance et des injustices dans les droits sociaux. Un participant encore (G) affirme avoir du mal à s'intégrer et trois autres (L, P, V) considèrent que leur place n'est pas en France car ce pays n'a pas besoin d'eux.

Enfin, le quatrième facteur concerne **la famille**. Un participant (A) évoque la relation à sa famille comme motif l'invitant à rentrer. Il ne s'agit pas vraiment d'une pression ou d'une demande urgente mais plutôt d'un encouragement à rentrer :

*« J'ai un frère qui est professeur, qui est à Mayotte, il me dit tout ça, il m'explique que là-bas il est bien, il est très bien, jamais même si on lui double son salaire, jamais il voudrait revenir enseigner ici. J'ai un oncle aussi qui est à... qui fait des études en France aussi et tout, qui a commencé à enseigner à Mayotte et il y a deux ans il est revenu ici pour enseigner ici-là, il voulait changer et là, l'année dernière il est reparti à Mayotte parce qu'il ne peut plus, quand il est dans la salle, il s'oblige à aller enseigner parce que les élèves, voilà... donc, c'est pour ça que retourner chez moi pour m'installer, ça me tente beaucoup » (A).*

En plus de ces quatre facteurs, les entretiens ont mis à jour d'autres considérations pouvant amener les Migrants à rentrer définitivement au pays dans une perspective à long terme. Neuf participants (A, G, I, J, K, L, U, V, W) considèrent qu'ils doivent rester pour l'instant dans le pays d'accueil mais qu'un jour ils vont définitivement rentrer au pays d'origine. Le fait que des discours de ce type puissent se retrouver chez des participants qui ont également signalé qu'ils devaient rester montre que le discours n'est pas fixe et que selon les circonstances une option peut être mieux considérée qu'une autre. Trois types de discours ont émergé :

- **Rester maintenant et partir après.** Pour trois participants (A, I, W), il s'agit de rentrer un jour mais sans précision sur la temporalité du départ. Les justifications de ce délai peuvent porter sur l'intérêt d'acquérir de l'expérience professionnelle (A), de participer au développement du pays dans lequel il se trouve (I) ou d'une possibilité du départ si le projet professionnel ne réussit pas (W) :

*« L'idée de retrouver chez moi ça cogite beaucoup dans ma tête, pourquoi pas ? Donc je voudrais bien mais si jamais il y a une opportunité ici de rester, d'acquérir beaucoup*

*d'expérience professionnelle, je resterai, après retourner... (Rester pour l'expérience et partir pour ?) Pour la vie » (A).*

- **Rester en fonction d'un projet et partir après.** Pour quatre autres (G, K, L, V), il s'agit de rester selon la durée d'une activité en cours. Il peut s'agir de la date d'expiration du titre de séjour actuel (G) ou de la fin de leurs études (L, V), bien qu'un de ces trois participants (K) fixe son projet en ajoutant le temps d'avoir des expériences professionnelles avant :

*« Mon idée après le doctorat c'est d'enseigner, postuler pour être Maître de Conf. Ici ou bien, avoir une première expérience, après je vais retourner au pays. Peut-être dans les dix prochaines années je vais faire ça à l'étranger et après je compte retourner. Avoir un emploi, quelques expériences avant de rentrer, expériences en matière d'avoir des publications (...) faut pouvoir publier et en Afrique il y a pas vraiment de structures qui favorisent ça maintenant, surtout au Mali » (K).*

- **Rester et partir pour la retraite.** C'est l'opinion de deux participants (J, U) :

*« J'ai le projet de travailler ici le maximum possible, on va dire encore 30 ans, non, peut-être 20 années (...) et j'aimerais quand même, bah, après aller, peut-être finir mes jours dans mon pays quoi,... (...) je sais que même si c'est un pays qui m'a accueilli, j'ai quand même besoin de rentrer chez moi, tout en étant très satisfait de la vie que j'ai eu ici, hein, et la garder jusqu'au bout... et peut être, si j'ai une longue vie, avoir ma retraite là-bas.... Ce qui est sûr ce que j'ai envie de rentrer chez moi, pour l'instant je continue de travailler en France, me battre... » (J).*

Enfin, trois participants (C, I, S) évoquent le fait de ne pas avoir pensé au retour en Afrique.

### 7.2.2.3. Freins pour rester ou pour rentrer

D'une part, sept personnes (E, F, G, M, P, U, W) évoquent trois types de **difficultés les empêchant de rester en Europe** :

- **Difficultés professionnelles** (G, W) liées à la discrimination envers les Noirs dans des domaines précis (W) ou sur l'offre professionnelle (G) qui est moins importante qu'en Afrique, du fait d'une plus forte concurrence :

*« Avec le doctorat ici, s'il y a déjà plein de docteurs, j'imagine ce que je ne peux pas faire ici avec mon doctorat. Ici il serait vraiment difficile, même avec un doctorat je ne peux pas enseigner à l'université d'ici. Tu vois déjà un problème d'intégration pour moi (...) il serait un peu difficile que je reste ici, que je puisse monter dans la société d'ici. Donc, je n'ai aucune idée de rester ici » (G).*

- **Difficultés liées à la sensation de manque de liberté** : soit pour continuer l'exercice professionnel une fois l'âge de la retraite atteint (U), soit en fonction d'une perception de méfiance généralisée dans les relations (F) :

*« Je ne vais pas perdre ma vie ici, parce qu'il y a toujours cette part de méfiance, de se tenir correcte, de se tenir... de faire attention à ce que tu dis, de faire attention à ce que tu fais, de faire attention à tout (...) si tu dis quelque chose, ça va peut-être se retourner contre toi, tu fais quelque chose, ça peut se retourner contre toi. C'est facile, très facile d'être dans les problèmes... mine de rien, alors qu'en Afrique tu vas vivre (...) La France c'est la loi, mais il n'y a pas tout ça en Afrique » (F).*

- **Difficultés liées à la sensation d'injustice** : quatre participants affirment se sentir discriminées en Europe (E, G, M, P) :

*« Je vois mal que je dois rester, continuer à bosser pour donner de l'argent à quelqu'un qui cotise la même somme et qui touche plus que moi. Il n'y a pas de logique. Donc, je ne veux pas rentrer en polémique dedans, je dis : il vaut mieux éviter tout ça. « Rentre chez toi et puis, c'est bon » : C'est une manière de chasser les gens, c'est une manière de dire à la personne que non : « on n'a pas besoin de toi ». » (M)*

Deux de ces participants (M, P) identifient comme difficulté les stéréotypes de misère, du manque de ressources et de l'impossibilité d'évolution, se traduisant dans un sentiment d'injustice et de ne pas trouver leur place : *« ma place n'est pas ici, ma place n'est pas ici.... Je crois que la France n'a pas besoin de moi. Voilà » (M).*

D'autre part, onze participants (A, C, F, H, I, J, M, O, S, T, W) évoquent des **difficultés qui les empêchent de retourner en Afrique** pour y vivre. Ces entraves sont de quatre types :

- **Difficultés économiques** : trois participants (A, F, H) affirment ne pas être rentrés au pays d'origine depuis leur premier voyage en France. Pour cinq participants (A, F, H, J, O), le voyage est actuellement impossible pour des questions économiques : *« Non, pas encore, non mais j'aimerais bien. Je ne suis pas rentrée par manque de financement » (H).*
- **Difficultés à se réadapter ou peur de rentrer** : quatre participants (C, H, S, W) affirment que les difficultés se trouvent dans la peur de ne plus trouver leur place en Afrique ou d'avoir trop changé pour être capable de vivre autrement que comme ils en ont l'habitude en France :

*« Après, on sait jamais, peut-être qu'on va y retourner et au bout de deux mois on va se dire « putain, ce n'est pas notre vie à nous, il faut que je reparte en France », aussi, tu vois, c'est*



*un truc que tu crains aussi mais bon, là, après on ne sait pas ce qui nous attends là-bas » (W).*

- **Difficultés liées à la sécurité** : deux participants informent de l'absence de paix et des conflits dans leur pays d'origine (C, I) qui est source d'un sentiment de danger qui les empêche de rentrer :

*« Non, Non, déjà l'idée de rentrer au pays... s'il faut rentrer au pays il faut rentrer. Mais après on ne rentre pas tant qu'il n'y a pas la paix (...) je n'ai pas envie de rentrer, je ne vais pas rentrer pour le moment parce qu'il y a pas mal de choses que j'estime ne sont pas encore prêtes là-bas, là-bas donc par rapport à ça je me dis, je ne rentre pas, quoi (...) je ne retourne pas pour aller vivre encore sous les balles ou sous les bruit des engins lourds, ce n'est pas dans ce but-là. Si c'est ça ce n'est pas la peine » (I).*

- **Difficultés liées à la famille** : deux autres participants (M, T) affirment qu'ils n'ont pas pu rentrer car d'autres personnes les en empêchaient : il peut s'agir du conjoint (T, M) ou des parents (T, car ils souhaitaient qu'il continue ses études en France) :

*« Oui, j'ai l'intention. C'est simple. Il y a qu'une chose qui me freine et c'est ma petite famille parce que ma femme ne veut pas et mes enfants, je ne veux pas les laisser en bas-âge avant partir mais je suis déterminé de partir, donc, je suis... il faudrait prendre une décision à la fin » (M).*

#### 7.2.2.4. Faire des allers-retours entre les deux pays

Une option intermédiaire est proposée par neuf participants (F, G, J, O, R, S, T, U, W) qui questionnent le caractère définitif de la décision de rester ou de rentrer. L'analyse a montré deux types possibles d'allers-retours :

- **Pour les vacances**. Quatre participants (O, R, T, U) évoquent les retours pour profiter des vacances auprès de leurs familles. Cinq personnes (F, G, J, S, W) évoquent des voyages de type va-et-vient. Enfin un participant (J) exprime son besoin de rentrer pour garder ses repères et se ressourcer :

*« Au bout d'un moment... même là aussi ça me prend... quand je reste un certain temps sans rentrer, ça me démange, j'ai envie d'y aller, pour se ressourcer c'est important (...) il m'arrive assez souvent d'y aller (au Sénégal), presque tous les ans parce qu'au bout d'un moment j'étais devenu... je ne savais plus qui j'étais » (J)*

- **Pour une situation particulière** : il s'agit d'un retour exceptionnel suite à un décès dans sa famille proche (F) :

*« Bien sûr que je rentre, j'étais parti au Mali pour deux mois, parce que ma maman elle ne se sentait pas bien, aussi. Je suis revenu deux semaines plus tard, une semaine elle est*

*décédée et j'étais obligé de retourner là-bas encore, voilà. Je viens d'arriver du Mali le 12 avril, voilà. Elle est décédée le 1<sup>er</sup> avril, je suis parti et puis, voilà » (F).*

En conclusion,

1. L'analyse des raisons pour rester montre très peu de discours sur les conditions économiques. Il apparaît cependant une correspondance entre les facteurs « avantages de la vie en Europe » (F1) et « désavantages de la vie en Afrique » (F2) qui était déjà présente dans l'étude précédente (7.1). L'analyse des entretiens fait émerger la pertinence des contextes relationnels (personnel, social, professionnel) dans l'explication des raisons pour migrer.

En termes identitaires, il est à considérer que les conditions économiques, ayant des implications dans la relation avec la famille au pays d'origine, puissent être laissées de côté en faveur des éléments plus personnels (les avantages ou désavantages selon le lieu de vie). Dans ce sens, la décision de rester serait prise en identité individuelle, dans une suite logique de la décision de partir (ayant été identifiée comme personnelle également).

2. L'analyse des discours sur les raisons pour rentrer en Afrique en relation aux facteurs dégagés par le questionnaire MRR (étude 7.1.) confirme l'importance que les migrants accordent au facteur stabilité et apport au pays (F2). Celle-ci constitue l'option la plus évoquée (12 participants).

La complémentarité entre les réponses sur l'envie de rentrer ou de quitter l'Europe (justifié par l'attachement au pays) établit un lien évident avec la stabilité et l'apport au pays (F2) confirmant ainsi que le retour est majoritairement pensé dans une identité catégorielle d'appartenance au pays et dans une optique de réussite du projet migratoire.

Encore une fois (comme pour les déclencheurs), une situation pouvant être considérée comme défavorable (le retour s'il est compris comme échec) est transformée par les migrants, dans l'idée de retrouver une identité positive liée au patriotisme et à l'apport au pays.

Les entretiens ont affiné la compréhension du choix des migrants en montrant que celui-ci n'a pas forcément un caractère binaire « rester » vs. « partir ». Des options intermédiaires sont ainsi possibles. Ainsi, Il apparaît que le caractère complexe du choix permet de l'envisager en évolution.

L'analyse des motifs pour rester ou rentrer a également mis en évidence le fait que plusieurs participants adoptent au fil du discours des points de vue différents. Ceux-ci peuvent se relier au « point de référence » précédemment décrit :

- soit pour accorder plus de poids au fait de rester dans le pays d'accueil (O, S), soit au fait de rentrer au pays d'origine (G, U), tout en envisageant des allers-retours,
- soit en envisageant les deux possibilités (rester et rentrer, A, C, D, H, I, L), soit en incluant également des allers-retours possibles (F, J, T, W).

Ces résultats peuvent suggérer l'évolution d'un projet migratoire ou des changements possibles en fonction de situations contextuelles ou vitales. Nous considérons que ces éléments montrent bien que la décision de migrer, et également la continuité de ce comportement (dans le choix de rester ou de rentrer), ne sont pas des processus ni unidirectionnels, ni stables. Des modifications successives sont possibles et envisageables par les Migrants.

En menant encore plus loin cette réflexion, il serait également à envisager le fait de choisir une résidence dans l'un de deux pays (d'accueil ou d'origine) et d'établir des voyages réguliers vers l'autre pays dans le cas d'une mobilité internationale sur le moyen et long terme.

### 7.2.3. Recommandations pour d'autres migrants

#### 7.2.3.1. Orientation de la décision

Confrontés à la question d'imaginer un compatriote dans leur situation au moment du voyage qui leur demanderait leur avis à propos de la possibilité de migrer en France : trois participants conseillent de rester en Afrique (C, F, S), sept l'encouragent à voyager (G, I, K, N, P, U, V) et trois donnent des arguments dans les deux sens (M, Q, W). Les dix autres participants ont préféré ne pas se prononcer.

##### 7.2.3.1.1. Ne pas faire le voyage

Pour les participants qui se sont prononcés contre le voyage éventuel d'un compatriote (C, F, M, Q, S, W), l'analyse a montré deux types différents de réponse :

**Surtout ne pas faire le voyage** : trois participants (F, S, W) expliquent qu'il est indispensable de rester en Afrique. Ils justifient cette position en évoquant les difficultés de la vie professionnelle, l'absence de qualification, le coût moins élevé de la vie en Afrique et la « solidarité africaine » :

*« (En France) Pour trouver le travail c'est difficile. Eux, là-bas, avec un rien ils peuvent vivre, il y a la solidarité là-bas, mais ici il n'y a pas de solidarité. Et comme tout Africain, il arrive ici, il va se battre pour vivre mais moi, puis que je suis président d'une association qui lutte contre l'immigration, que les gens ne bougent pas, que les gens restent sur place, qu'est-ce que je vais lui dire ? Tout, tout ce qui va lui arriver, je vais lui dire. Il y a des gens qui vivent ici dix ans et n'ont pas des papiers, mais je me demande comment ils font ? Parce qu'ici tu peux venir et rester, mais pour avoir les papiers c'est difficile. » (S).*

**Non, prendre le temps de réfléchir** : deux personnes (C, Q) insistent sur les inconvénients du voyage et découragent le migrant potentiel en fonction des difficultés quotidiennes (C), relationnelles (C) ou, comme dans le cas précédent, des situations d'irrégularité administrative (Q). Ils conseillent de bien réfléchir :

*"Je sais par exemple qu'il y a des gens qui sont en poste au Mali, qui sont employés dans des boîtes, dans des associations, de la fonction publique, qui se disent : "je veux venir en France"... tu viens, qu'est-ce que tu viens faire ? (...), si c'est pour venir travailler ici en tant que sans papiers, non. Voilà" (Q).*

Une option intermédiaire de réponse (entre voyager et ne pas voyager) est proposée par deux participants (G, M). Celle-ci pourrait être nommée « **Donner son expérience, chacun décide** ». Ils insistent sur le fait de raconter leur expérience et de laisser leur interlocuteur décider<sup>145</sup>. La mise en distance de la situation permet d'accepter que d'autres personnes puissent avoir des expériences plus satisfaisantes :

*« C'est comme moi, je n'ai jamais pensé à venir en France mais j'entends parler : voilà, en France c'est ça. Mais moi, qui... vivre ça, quelqu'un qui passe à côté, je suis en Centrafrique : « (prénom) je veux partir en France, je compte faire ça... » Je ne peux pas l'empêcher. Peut-être il se sentira beaucoup mieux que moi (...) (le raconter) juste mon expérience, voilà c'est ça mais je ne lui fais pas peur, je l'encourage : "toi, tu peux faire même plus que moi" parce que si je ne l'encourage pas, il va se dire que je ne veux pas qu'il aille » (M).*

### 7.2.3.1.2. Faire le voyage

Un regard détaillé sur les réponses affirmatives permet de retrouver quatre catégories. Celles-ci vont d'une posture d'acceptation mais avec restrictions jusqu'à une posture très favorable vis-à-vis du départ d'autres personnes.

**Oui, quitter le Congo, quitter l'Afrique.** Une personne (I) encourage le voyage mais son point de vue ne concerne pas les avantages de la vie dans la destination choisie mais le fait de quitter le pays d'origine, considéré par le participant comme un endroit non adapté pour la vie :

---

<sup>145</sup> L'analyse de l'ensemble des entretiens de ces deux participants a permis de catégoriser le discours de G comme allant principalement vers le choix de « faire le voyage » contrairement à M qui se situe à mi-chemin entre les deux options.

*« Franchement, je l'encouragerais, peut-être pas de venir en France mais de quitter le Congo, je l'encouragerais déjà, oui, franchement je l'encouragerais de quitter s'il faut qu'il quitte, après, comment... ; est ce que je peux dire... c'est ça, ceux qui peuvent quitter, qu'ils quittent ! » (I).*

**Oui, mais être courageux** : deux participants (P, V) encouragent le voyage, en prenant bien garde de prévenir le compatriote sur les difficultés et la nécessité d'être émotionnellement fort :

*« Bien sûr, ce que je lui dirais c'est de venir mais, de s'armer de courage, en fait c'est tout. Je lui dirais : « viens et arme-toi de courage, (...) tu réaliseras le fossé qui existe entre l'image qu'on présente et la réalité sur le terrain » mais je lui dirais de venir » (P).*

**Oui, mais bien réfléchir au projet** : un regard encore plus positif (Q, W) signale l'importance d'avoir un projet défini. Les deux participants font le lien avec leur expérience qui justifie leur propre processus migratoire :

*« Si tu viens en France ou si tu vas à l'étranger, il faut savoir ce que tu vas y faire (...) si c'est pour faire une formation, pour augmenter ton niveau, oui » (Q).*

**Oui, car il y a des avantages** : c'est l'option choisie par quatre participants (K, N, U, W). Un participant (K) signale la qualité dans les programmes de formation universitaire :

*« Vu l'état actuel de l'université de Bamako, s'il a les moyens de venir, je lui dis des encouragements, ça c'est un. Deux, le niveau ici, par rapport à la qualité de la formation ici (...) et puis, il croit peut-être étudier dans des bonnes conditions par rapport au Mali, donc je l'encourage, il va avoir un diplôme reconnu au niveau international. S'il a les moyens, je l'encourage de venir » (K).*

Trois autres participants signalent les avantages professionnels de leur situation particulière pour encourager les migrants potentiels dans le domaine religieux (N, U, tous les deux prêtres) ou dans le domaine du sport professionnel en Europe (W).

### 7.2.3.2. *Conseils pour un processus migratoire réussi*

Suite à la question sur la décision de migrer, nous avons demandé aux participants de donner des conseils aux migrants potentiels qui se trouveraient dans la même situation qu'eux, avant leur voyage. Un seul participant (N) n'a pas donné de recommandations. Pour tous les autres, les conseils prodigués ont fait émerger sept groupes différents de recommandations (Figure 18) que nous présentons selon le nombre de participants concernés en commençant par la recommandation la plus fréquente. Certaines des thématiques en réponse à cette question portant sur les conseils à donner, reprennent les arguments justifiant l'orientation de la décision (partir, rester, partir avec certaines conditions).

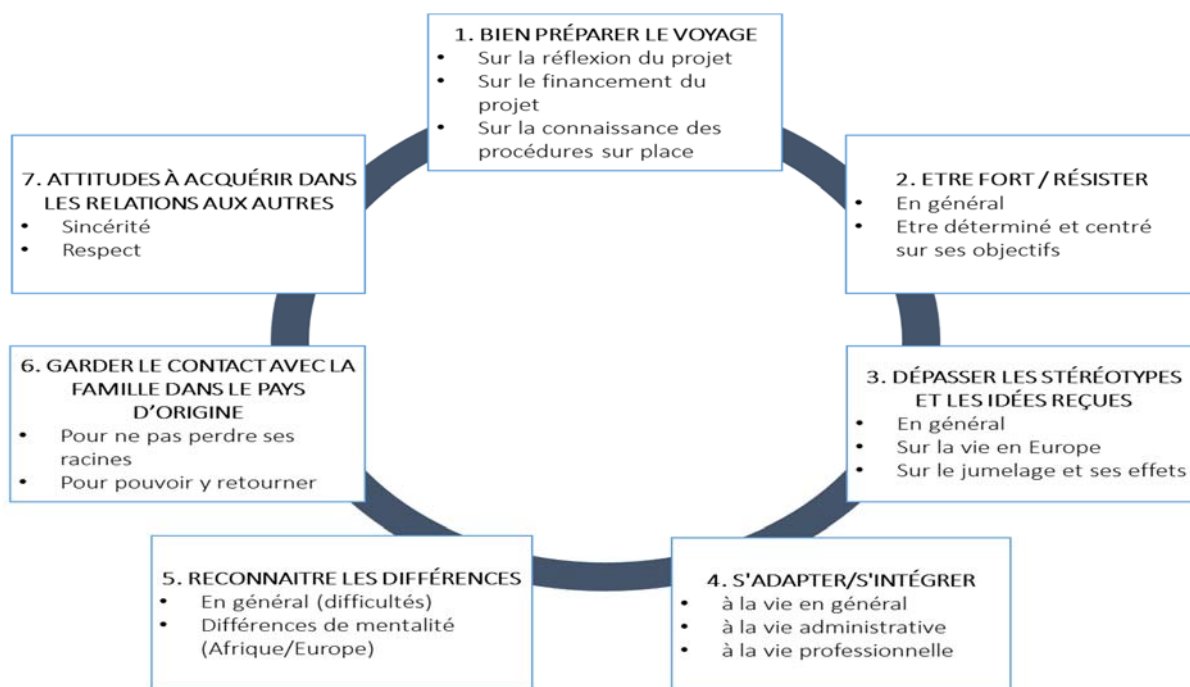


Figure 18. Conseils pour un processus migratoire réussi

### 7.2.3.2.1. Bien préparer le voyage

Douze participants parlent de bien préparer le voyage, impliquant trois types de considérations :

**Sur la réflexion du projet** : dix participants (B, C, E, J, K, O, Q, R, S, W) invitent les nouveaux migrants à bien préparer le départ. Pour l'un d'entre eux (C), il s'agit de « mûrir » la décision, d'avoir un projet clair et précis, et en accord avec « *la réalité du terrain que nous connaissons* » en faisant référence aux contraintes des migrations actuelles et aux difficultés vécues :

*« Ça dépend de ce qu'il veut faire, voilà, s'il a un projet particulier, un projet qui tient la route, tant mieux, après si c'est pour venir clandestinement, risquer la mort sur la route et puis, venir finir dans une chambre entassé, voilà... Ce n'est peut-être pas la meilleure chose à faire, ça dépend du projet de chacun. (...) Moi je suis pour que chacun puisse se déplacer tant qu'il veut mais si tu te déplaces, l'idée est d'arriver à construire mieux que ce que tu as, donc, si tu peux construire mieux que ce que tu as, tu te déplaces » (O).*

Un participant (S) parle de mesurer les conséquences particulièrement négatives (comme moyen d'éviter l'immigration illégale). Pour un autre (E), il s'agit de « *peser les « pour » et les « contre », savoir pourquoi il veut venir* » (E). Quatre autres participants (J, K, Q, R) demandent aux nouveaux migrants de ne pas « *s'éparpiller* » mais d'avoir un projet construit et de se concentrer sur les objectifs fixés.

**Sur le financement du projet** : un participant (D) insiste sur le fait de pouvoir financer les études : soit en ayant suffisamment d'argent dès le départ, soit grâce aux « *petits boulots* » durant le séjour :

*« La première année, il faut avoir le financement nécessaire, le financement nécessaire pour assurer tes dépenses ici, et si t'as la chance de trouver des petits boulots, tant mieux, ça va t'aider, quoi. Au cas contraire, il faut avoir les moyens nécessaire pour financer toutes tes études, (...) les nombres d'années que tu veux faire ici, il faut avoir les moyens nécessaires, il faut penser à ça d'abord, avant de vouloir venir en France pour financer toutes ces années d'études. C'est ce que je le dirais » (D).*

**Sur la connaissance des procédures sur place** : pour un autre participant (G) le plus important est d'avoir l'information sur les procédures administratives à accomplir sur place :

*« Ils (un service d'orientation) pourraient expliquer à ceux qui viennent d'arriver la procédure administrative. (...) « Pour venir ici il faut passer par l'OFII, ensuite la préfecture », donc... ceux qui viennent d'arriver ne connaissent pas tout ça, il faut qu'il y ait un service d'orientation qui puisse leur expliquer la procédure à suivre pour les études (...) pour leur intégration » (G).*

#### 7.2.3.2.2. Être fort et résister

Neuf participants (A, B, C, J, L, P, R, T, V) conseillent d'être fort et de résister. Ceci est présenté de deux façons :

**En général** : pour quatre participants (B, C, P, V), il s'agit d'être courageux. Ces discours font généralement le lien avec la bonne préparation du voyage car ils demandent aux futurs migrants de bien réfléchir et, une fois la décision prise, de ne pas se laisser abattre :

*« il faut qu'il soit courageux ou courageuse et puis, qu'il se prépare pour... comme s'il vient à une bataille contre la vie, parce que ce n'est pas facile quand on est à l'étranger... voilà, un plus, si cette personne qui arrive, qu'il n'a pas de femme, qu'il n'a pas de sœur, de mère, de frères sur place.... Il a que son Dieu, en gros ; que la nature qui est avec, donc, il faut qu'il se prépare bien, qu'il soit très courageux ou courageuse, c'est tout. » (B).*

**Être déterminé et centré sur ses objectifs** : trois participants (L, R, T) vont un peu plus loin car ils estiment que, en plus de la préparation et du courage, les futurs migrants doivent se concentrer sur leurs aspirations, leurs ambitions et ne pas faire attention aux difficultés afin de réussir (T). Pour deux participants (A, J), cette force doit être particulièrement importante dans la vie professionnelle. Il est également conseillé de rester actif et motivé pour réussir à s'en sortir (J) :

*« Je vais lui dire.... Maintenant c'est un peu plus dur qu'avant et il faut surtout pas qu'il arrête les études, je ne sais pas, qu'il essaie de travailler... c'est vrai que maintenant c'est un peu plus dur mais, voilà, il n'y a pas de raison... s'il vient, qu'il ait toujours la même ligne*

*de conduite s'il veut quelque chose, qu'il se batte et que normalement s'il se bat il va y arriver parce que voilà on est pas plus bête qu'un autre et c'est surtout de la ténacité et de la vivacité et tout arrive, quoi. » (J).*

#### 7.2.3.2.3. Dépasser les stéréotypes et les idées reçues

Neuf participants évoquent des conseils sur le dépassement des stéréotypes et des idées reçues, qui peuvent se présenter en trois groupes :

**En général.** Un participant (T) invite les migrants à aller « *au-delà du voyage géographique* » en acceptant le changement de culture et à s'intéresser à la compréhension de la nouvelle société qui les accueille. Ce type de discours pouvant renvoyer à la définition d'intégration (Berry, 2005) :

*« (Il y a) deux formes de voyage : certains voyagent pour aller voir ce que les autres n'ont pas vu, et pour pouvoir dire en revenant, j'ai vu ce que vous n'avez pas vu. C'est la stupidité absolue. D'autres voyagent pour voir ce que les autres ont découvert. Donc je lui dirais « que ton voyage ne s'arrête pas au déplacement géographique, fais aussi un voyage culturel, apprend à découvrir qui sont les autres, apprend à découvrir qui sont les autres, parce que ça te permettra de savoir qui tu es. Et si tu comptes rentrer, fais en sorte de voir comment occuper l'espace chez toi. » (T).*

**Sur la vie en Europe.** Huit participants (A, D, E, F, J, M, P, W) expliquent à leur tour l'importance de prévenir le futur migrant sur le fait que l'Europe n'est pas un paradis dans lequel ils vont trouver facilement tout ce dont ils ont besoin ou qu'ils désirent.

Trois participants (A, D, E) utilisent la formulation de « *Eldorado* » pour parler des idées existantes en Afrique à propos de la vie en Europe. Pour un autre (W), le stéréotype était vrai par le passé mais plus actuellement (particulièrement dans le football professionnel).

Cinq participants (F, J, M, P, W) signalent le décalage entre les informations reçues et la réalité qu'ils ont expérimentée en accentuant particulièrement la réflexion sur les difficultés économiques de la vie en Europe :

*« Là-bas ils ont une idée qu'ici on a des millions. Ils sont dans l'idée qu'on est des millionnaires, l'argent sort comme ça. On ne peut pas dire non parce que eux, ils ne savent pas que nous aussi, qu'on économise, que tous ceux... qu'on économise pendant des années pour pouvoir réaliser un projet. Par exemple ils ont envie de construire, par exemple, un hangar ou bien une chambre de 4m ; il leur faut à peu près, 5 ou 6 ou 7 ans d'économie pour pouvoir le faire, mais quand ils voient que tu viens en France, d'un seul coup, il va pouvoir faire pour 8m, tu vas construire 8m de chambre d'un seul coup et là, il y a toi qui leur dit : non, ne venez pas en France parce que c'est difficile » (F).*

Deux participants (F, M) signalent, en outre, la difficulté pour expliquer ce décalage car les migrants potentiels ne les croiront pas :



*« Quand tu dis ça, la personne pense que tu lui fais peur de ne pas y aller (...) ce que tu es en train de dire ce n'est pas vrai ! Tu as touché quelque chose là-bas, toi, tu es rentré, tu ne veux pas que nous on en profite ». Il faut mesurer les choses. » (M).*

**Sur le jumelage et ses effets.** Un participant (F) évoque sa vision très négative du jumelage entre sa ville natale et une ville bourguignonne ainsi que ses effets dans la transmission des stéréotypes (qui vont dans le même sens que celle de considérer l'Europe comme Eldorado). Ceci inclut aussi l'établissement d'un réseau relationnel sur plusieurs générations et la systématisation dans la société de sa ville d'une « obligation » de migrer :

*« Je dis aussi que le jumelage a fait une grande erreur (...) on est jumelé avec une ville de la France, mais chaque fois, ils continuent à faire venir des délégations, ils leurs montrent le côté positif de la France, ils ne les montrent pas le côté négatif (...) Ils vont aller leur montrer les déchèteries où il y a plein de beaucoup de vélos à jeter, plein de télévisions (...) il y a des gens qui peuvent avoir plein de valises avec des tuniques vraiment différentes sans compter là où ils sont logés et ce qu'on leur a donné comme cadeaux, et ils débarquent avec tout ça au pays. Voilà comment les gens vont voir tout ça : « Wow, à là, si l'on ne part pas en France, on va mourir, quoi, il faut qu'on aille, il faut qu'on aille » (...) toute la première génération de (ville en Afrique), c'est tous ceux qui sont venus ici, ils sont presque tous venus en France, ils vivent ici, à Paris, par-ci, par-là, parce qu'ils n'ont jamais accepté de rester au pays, parce que pour eux leur avenir n'était pas là-bas » (F).*

#### 7.2.3.2.4. S'adapter/S'intégrer

Trois types de considérations allant dans le sens de l'adaptation et de l'intégration ont émergés des discours de sept participants :

**Adaptation en général.** (G, H, I, T, U) Pour deux participants (G, U), il s'agit juste d'un souhait en général. Pour trois autres (I, H, T), l'adaptation peut avoir des domaines de prédilection dans la culture et la création d'un réseau relationnel sur place (I), dans l'importance de laisser dans le passé les idées négatives et les mauvaises expériences vécues dans le pays d'origine afin de mieux s'adapter à la vie en France (I, T) ou alors dans la compréhension de son héritage culturel et la transmission aux enfants nés en France (H) :

*« ...et c'est très important aussi de s'intégrer dans un pays qui nous accueille et dans lequel on peut bien évoluer, je pense. Beaucoup mieux évoluer que chez nous (...) quand on est dehors il faut aussi s'intégrer, il ne faut pas parler.... Ce qui est normal... apprendre à nos enfants, aussi, quand on a des enfants plus tard » (H).*

**Adaptation à la vie administrative.** Un participant (I) revient sur l'importance de l'adaptation administrative, qu'il traduit par le fait de disposer d'un titre de séjour et de pouvoir prétendre

éventuellement à une procédure de naturalisation. Ceci semble faire écho au conseil portant sur la connaissance des procédures administratives donné par un autre participant :

*« la première chose recherchée à avoir les papiers ou pas les papiers (de nationalité française), pour moi vous les aurez seulement si vous êtes intégré déjà, vous avez appris une petite part pour l'intégration, tôt ou tard ça va se faire... d'une manière ou d'une autre, pour quelqu'un qui veut vraiment avoir... qui souhaite vraiment s'installer en France c'est la première chose c'est de s'intégrer... intégrer, derrière l'intégration il y a tout, les papiers viendront et tout... parce que rien que par l'intégration, comment dirais-je, j'ai pu côtoyer un monde nouveau, se faire des amis, par rapport à ça aussi, il peut avoir quelqu'un, par rapport à ses connaissances, ce canal-là peut vous ouvrir les portes un jour pour que vous soyez naturalisé » (I).*

**Adaptation à la vie professionnelle.** Deux participants (C, K) conseillent aux migrants de réfléchir à leur intégration professionnelle et particulièrement aux difficultés pour trouver un emploi et pour exercer leur métier de formation. Dans ce sens, les participants considèrent que la migration devrait être concomitante à la disponibilité d'opportunités professionnelles :

*« No, no, no, ce n'est pas de le décourager mais de le faire voir les risques, parce qu'il y a le risque aussi que la personne perde sa personnalité... Et quand je te dis qu'il y a des gens qui étaient des médecins, des juristes, même des ministres, des colonels et quand ils arrivent ici, ils font les vigiles, tu te rends compte des vigiles à la gare au risque même que les personnes qu'il a soigné au pays passent devant eux » (C)*

#### 7.2.3.2.5. Reconnaître les différences

Pour cinq participants (E, F, S, T, U), le conseil à donner est celui de reconnaître les différences mises en évidence par le processus de migration. Pour trois participants (E, S, U), cette **évocation** est **générale**. Ils indiquent leur souhait de prévenir les migrants éventuels sur les difficultés de la vie en Europe sans donner de précisions :

*« Mais ce n'est pas la même chose ici. Ils sont un peu déformés à l'individualisme qui existe. La personne ne peut pas te supporter durant longtemps. Et je vais lui dire tout ce qui l'attend là-bas et puis quitte à lui de se demander pour le reste, en attendant je lui ai dit tout, je lui ai dit tout. » (S).*

Suite à cette première réflexion, trois participants (S, T, U) informent sur les **différences de mentalité entre l'Afrique et l'Europe**. Un participant (U) invite les migrants à regarder avant d'agir pour reconnaître les différences culturelles et un autre (T) met en relation les différences climatiques et la façon de vivre pour motiver les futurs migrants à prendre contact avec la population française et à apprendre comme les gens vivent en France :

*« De vivre sa vie en sachant qu'il y a la culture.... Ce n'est pas la même culture, ça il faut déjà le lui dire, le prévenir... ce n'est pas la même chose, ça se vit tout de suite, ça se sent tout de suite, mais il faut faire attention, mais pas... ne pas mélanger les deux cultures, donc, il faut.... Comment on dit, il y a un proverbe chez nous qui dit « quand tu arrives quelque part il faut avant d'agir, il faut regarder » aller constater comment les autres vivent, alors tu peux aussi t'insérer dans ce vécu-là » (U).*

Deux participants (F, S) expliquent la différence sur la notion de solidarité entre la mentalité européenne et celle africaine. La reconnaissance de cette différence serait essentielle pour pouvoir vivre le changement de culture lié aux migrations :

*« Alors que chez nous, c'est la solidarité, c'est la solidarité totale. On s'entraide, tu ne demandes même pas, les gens vont t'aider (...) tu descends aujourd'hui au Mali, t'as pas à manger, t'as pas une maison, t'as rien ... tu trouveras quelqu'un qui va t'héberger, qui va te donner la nourriture, qui va essayer de chercher quelque chose pour toi, qui va t'aider dans tes démarches jusqu'à ce que tu trouves un moyen, ils ne vont pas te chasser. Ça c'est le Mali, tu trouveras ça là-bas, que tu sois blanc, noir... ça c'est le Mali, c'est comme ça, on est trop comme ça. » (F).*

Enfin, un participant (U) indique que le racisme pourrait faire partie du vécu du nouveau migrant, même s'il reconnaît que chaque migrant a un parcours différent.

#### **7.2.3.2.6. Garder le contact avec la famille dans le pays d'origine**

Trois participants conseillent de garder le contact avec la famille dans le pays d'origine, ce qui se particularise selon deux justifications possibles :

**Pour ne pas perdre ses racines.** (H, T) Les participants invitent les migrants potentiels à ne pas oublier leur passé et à se rendre utile dans l'amélioration de la vie des proches et dans le développement du pays :

*« Ne pas oublier d'où ils viennent, parce que c'est très important que, certains Africains ou maghrébins qui viennent depuis leur tendre enfance, à un moment donné il y a un manque d'identité et c'est très important de garder sa culture, de savoir d'où ils viennent, ses racines (...) je pense qu'en ayant plus de contacts avec sa famille qui est restée là-bas, il y a tout, l'alimentation, le langage, après je dirais à la maison parce que quand on est dehors il faut aussi s'intégrer.... » (H).*

**Pour pouvoir retourner si besoin est.** Un participant (F) explique que migrer implique un engagement d'aide matérielle auprès de la famille et des personnes proches. Cette aide semble un élément indispensable pour envisager le retour :

*« C'est ça qui est très important. Ceux qui sont déjà venus, ils connaissent la réalité mais ils ne veulent pas retourner dans la honte, parce que retourner, tu es venu ici, tu as fait des années ici et toi, tu retournes, tu n'as pas pris, tu n'as pas sauvé beaucoup des gens dans la*

*misère parce que, tout ce que nous on a, ce n'est pas pour nous seuls, il y a tes cousins, tes parents s'ils vivent, il y a même tes amis, tout, tu dois servir tout le monde, même la communauté. (...) Mais toi, tu n'as rien fait pour la communauté, le jour où tu vas quitter ici parce que t'es vieux ou bien parce que tu es chassé ou bien parce qu'il y a ceci, cela... tu crois que si tu vas là-bas quelqu'un va t'aider ? Personne. Tant d'années qu'il a vécu en France, il n'a rien envoyé, il n'a rien fait pour nous, et s'il revient, il se débrouille » (F).*

#### 7.2.3.2.7. Attitudes à acquérir dans les relations aux autres

Finalement, deux participants font des recommandations explicites en ce qui concerne les attitudes dans les relations à autrui : un participant (G) évoque la **sincérité** tandis qu'un autre (U) parle du **respect** vis-à-vis des interlocuteurs<sup>146</sup> : *« Les relations exigent la sincérité à la vente et sincérité dans les conduites. Cela que je pourrais conseiller à ceux qui veulent venir ici étudier, soyez sincères dans les relations avec les autres » (G).*

En conclusion, les recommandations pour d'autres migrants :

1. Sur les justifications pour ne pas faire le voyage : les discours portent essentiellement sur les difficultés de la vie en Europe (en matière professionnelle et administrative). Un seul participant affirme le caractère personnel de la décision en affirmant qu'il ne peut pas décider à la place d'autrui.
2. Sur les justifications pour voyager : les participants font apparaître une gradation allant d'une posture neutre (qui évite le découragement pouvant être perçu comme un acte égoïste) vers le fait de conforter la décision de migrer. L'option la plus évoquée est celle d'encourager le voyage en présentant des avantages professionnels et de formation.

Suite à l'orientation de la décision, les recommandations données aux participants :

Les trois recommandations les plus citées concernent le fait de bien préparer le voyage, d'être fort et résistant face aux difficultés et de dépasser les idées reçues sur la vie en Europe et sur les personnes à rencontrer.

D'une manière générale, nous constatons que l'orientation de la décision, de même que les recommandations sont données en identité personnelle. Il s'agit d'actions individuelles. Cependant, il est à souligner que les recommandations présentées de façon décroissante en fonction de la fréquence d'apparition suggèrent un axe croissant de prise en compte des

<sup>146</sup> Il est nécessaire de préciser que cela ne veut pas dire que les autres participants n'ont pas parlé des attitudes à avoir, mais que ces deux participants l'ont indiqué explicitement comme étant des consignes pour bien vivre le processus migratoire, au point de l'indiquer comme conseil pour d'autres migrants.

éléments catégoriels en fonction de l'exogroupe, allant dans le sens d'une reconnaissance de l'exogroupe (la communauté d'accueil) aussi bien que vis-à-vis de l'endogroupe (contact avec la famille).

Il nous semble important de signaler encore une fois l'évocation de la solidarité africaine, comme raison pour rentrer, mais aussi comme élément différenciateur entre les cultures africaine et française.

De même, la mention de l'aide au pays, comme prérequis à un retour éventuel, renforce l'idée du contrat moral avec la famille qui s'est établi sur le long terme.

#### 7.2.4. Synthèse de l'étude 7.2.

L'analyse des entretiens concernant l'avenir des Migrants montre :

##### 1. La situation actuelle et le projet d'avenir :

Trois types de discours ont émergé, établissant une gradation de l'incertitude, vers un projet construit et/ou en cours : a) la difficulté à établir des perspectives d'avenir en fonction des répercussions sur la vie du conjoint et des enfants, b) des souhaits en lien avec l'épanouissement personnel ou des opportunités professionnelles et c) la construction d'un projet sur le moyen et le long terme, qui peut porter sur la vie familiale, sur la formation (finalisation des études) ou sur la vie professionnelle.

Les deux premiers types de discours ont été majoritairement prononcés en identité personnelle tandis que le troisième est fait en identité catégorielle (travailleur, futur travailleur).

##### 2. Les motifs pour Rentrer ou pour Rester

*Rester en Europe* : il apparaît un faible investissement des motifs liés aux conditions économiques en fonction des répercussions sur la relation avec la famille au pays d'origine (contrat moral déjà explicite). Les participants privilégient l'identité personnelle à travers les avantages de la vie en Europe (F1) et les désavantages de la vie en Afrique (F2). Rester semble un choix personnel dans une suite logique de la décision de partir (personnelle et autodéterminée).

*Rentrer en Afrique* : La préférence du facteur stabilité et apport au pays (F2) se confirme. Les participants privilégient l'identité catégorielle d'appartenance au pays dans un esprit d'aide (solidarité envers leur pays et leur famille). Les situations externes (échec dans le projet) sont peu

investies et couplées avec des éléments positifs afin de permettre une identité positive liée au patriotisme et à l'apport au pays (l'envie de rentrer ou de l'éloignement).

L'option du départ définitif au pays pourrait être lue comme une stratégie de séparation (Berry, 2005, 2011). En effet la forte identification avec le pays d'origine établit une relation dysfonctionnelle avec la communauté d'accueil, qui mobilise la personne à envisager la rupture du contact comme seule issue possible. Les répercussions cliniques de cet échec d'acculturation, en termes de stress d'acculturation, restent à définir.

Le lien avec la communauté d'origine, exprimé par la notion de « solidarité africaine », constitue un différenciateur de cultures mais aussi un motif pour rentrer (retrouver les siens) ou pour rester (aider économiquement la famille). Ainsi, dans la continuité de cette solidarité, l'aide au pays constitue une obligation et renforce l'existence du contrat moral avec la famille qui, selon nos études précédentes, ne concerne pas uniquement les parents et la fratrie.

### **3. Le point de référence sur l'avenir**

L'évocation de l'avenir se complexifie en fonction du point de référence choisi en accordant un poids plus important soit au pays d'accueil ou soit au pays d'origine. Il existe également la prise en compte simultanée des deux pays en envisageant des allers-retours ou un avenir ayant les deux options (rester maintenant, partir après).

Ainsi, les entretiens ont montré que le choix n'est pas ni binaire, ni définitif ni unidirectionnel. En considérant l'espace (migrer ailleurs), le temps (rentrer plus tard) ou les deux (faire des allers-retours réguliers), des options intermédiaires sont également à considérer et montrent la complexité du choix migratoire et les perspectives d'évolution. Nous constatons également la pertinence des contextes relationnels (personnel, social, professionnel) dans l'explication des raisons pour migrer et pour rester.

Ainsi, l'idéal (le projet de départ) peut évoluer vers de nouvelles réalités, multiples et changeantes. La définition, de même que la temporalité du processus migratoire seraient en constante réédition.

### **4. Recommandations pour d'autres migrants**

L'analyse montre une gradation entre le choix de rester en Afrique ; et celui de migrer en Europe, ancrée majoritairement sur la vie professionnelle et administrative, et en lien avec les expériences de chaque migrant. Cette gradation montre un poids particulièrement important du domaine professionnel (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

Les recommandations portent sur la reconnaissance de l'individualité et de la spécificité de chaque parcours. Il s'agit de bien préparer le voyage, d'être fort, de faire face aux difficultés et de dépasser les idées reçues sur la vie en Europe. Les participants se positionnent comme individus vis-à-vis des Autochtones ou des Migrants.

L'orientation de la décision et les recommandations sont données majoritairement en identité personnelle. Un axe croissant de prise en compte des éléments catégoriels est cependant visible bien que moins important.

### 7.3. Synthèse et discussion intermédiaire du chapitre « Après »

Les deux études du chapitre « Après » sont complémentaires. Nous avons cherché à fournir des informations sur les perspectives d'avenir des migrants en fonction de leur projet migratoire en cours ou prévu.

L'analyse croisée des informations fournies par le questionnaire MRR (étude 7.1) et par les entretiens (étude 7.2.) peut être résumé en cinq points : a) la situation actuelle et son lien avec les perspectives d'avenir, b) les motifs pour rester, c) les motifs pour rentrer, d) les mobilisations identitaires dans les choix de rester ou rentrer et e) les recommandations données à d'autres migrants dans leur propre processus migratoire.

#### **La situation actuelle et son lien avec les perspectives d'avenir**

Les entretiens ont montré une gradation dans les perspectives d'avenir sur le moyen et long terme (à cinq ans, à dix ans), accompagnée d'une prédilection pour l'identité personnelle (incertitude ou souhait) ou catégorielle en tant que travailleur (projet défini ou en cours).

Au-delà de l'état de maturation de la réflexion sur l'avenir de leur propre projet migratoire, les entretiens (étude 7.2.) ont permis d'approfondir le choix du point de référence des migrants. Le chapitre 6 (le Durant) avait montré que l'évaluation de l'intégration des migrants avait des lectures différenciées selon ces points de référence ; il en est de même pour l'avenir car les participants peuvent : soit privilégier le pays d'accueil (rester) soit privilégier le pays d'origine (rentrer), soit trouver des options intermédiaires, en prenant en compte les deux pays (allers-retours ou mise en perspective de deux options : rester maintenant, partir après).

Il en découle que le choix de l'avenir migratoire est multiple, variable et multidirectionnel. Il pourrait être systématisé en fonction de deux axes : le premier géographique (retour au pays, migrer dans un pays tiers, rester au pays d'accueil actuel, ...) et le deuxième temporel (maintenant, dans x temps, après, un jour, jamais...). Cette modification temporelle du projet, dans une élaboration par phases, déjà constatée dans le domaine professionnel (Costalat-Founeau, 2007) peut s'élargir à d'autres champs.

Ainsi, le projet « idéal » peut évoluer vers des nouvelles perspectives « réelles » multiples et changeantes. La définition, de même que la temporalité du processus migratoire seraient en constante réédition.



Enfin, nos résultats permettent d'affiner la compréhension du lien établi entre le migrant et son pays d'origine. La « solidarité africaine » semble avoir un lien important avec les perspectives d'avenir et les conditions de ce contrat moral. Elle aurait donc deux fonctions :

- a. Conforter les relations endogroupales : « les Africains sont solidaires entre eux », ce qui implique une compréhension élargie des relations familiales, élargissement qui irait dans le sens d'un biais d'homogénéité endogroupale (Linville *et al.*, 1989; Park et Rothbart, 1982; Simon, 1992).
- b. Différencier des cultures : « les Africains sont solidaires, les Français ne le sont pas » dans le sens d'un biais de contraste (Tajfel *et al.*, 1964; Tajfel et Wilkes, 1963).

La solidarité africaine a donc des répercussions sur l'avenir du migrant.

- Si l'on considère la décision de rentrer, la « solidarité africaine » rejoint l'idée de retrouver les siens et d'aider au développement du pays grâce aux ressources et aux compétences acquises à l'étranger.
- Si l'on considère le choix de rester, représente le fait d'aider économiquement la famille et le pays, permettant éventuellement la migration d'autres personnes, obligation qui renforce l'existence du contrat moral sur le moyen ou long terme (Velandia Torres et Lacassagne, 2010, 2012).

### **Les motifs pour Rester**

Le questionnaire MRR (étude 7.1.) a montré une prédilection pour les considérations économiques pour l'ensemble de participants (quel que soit le continent de résidence ou la situation migratoire). Cependant, ce facteur économique a été peu investi par les participants des entretiens (étude 7.2.). Cet écart peut être expliqué par le contrat moral avec la famille (et de façon plus large avec le pays d'origine) qui implique une mise en avant de l'identité catégorielle. Dans l'optique d'un processus migratoire personnel et autodéterminé, ce motif semble être moins avantageux que les deux autres, qui mobiliseraient davantage l'identité personnelle.

Les migrants semblent moins sensibles à des considérations géographiques (avantages de la vie en Europe (F1) et les désavantages de la vie en Afrique (F2)) dans le questionnaire (étude 7.1.) que dans les entretiens (étude 7.2.).

Les migrants, quelle que soit leur situation, questionnent la suite de leur projet migratoire. Ainsi, si l'on prend en compte la réédition du projet, le choix de rester en situation migratoire peut impliquer le retour au pays d'origine, le choix de rester au pays d'accueil mais aussi le choix de choisir

une nouvelle destination. Dans ce sens, le questionnaire MRR (étude 7.1.) a montré une prédilection des pays européens (et non européens) francophones. Le choix du pays semble donc influencé par des critères linguistiques.

### **Les motifs pour Rentrer**

Les deux études ont confirmé l'importance accordée aux motifs liés à la stabilité personnelle, à la stabilité du pays d'origine et à la possibilité pour le migrant de favoriser le développement de leur pays d'origine comme raison pour rentrer.

Des motifs liés à l'insécurité, l'échec et les problèmes avec la famille, les obligeant à rentrer sont considérés comme négatifs. De ce fait, les deux études montrent un faible investissement de ces raisons par les participants, bien que les Non Migrants (étude 7.1, groupe 1) considèrent que l'appel de la famille est une raison valable pour rentrer. Il est à considérer que la désirabilité sociale, dans le sens de prouver la fidélité envers la famille comme requis pour avoir l'accord et le soutien, permet de migrer.

L'éloignement de la famille est perçu de façon moins négative selon les entretiens (étude 7.2) que selon le questionnaire MRR (étude 7.1). Il semblerait que les participants des entretiens (tous migrants en France), établissent un lien entre l'éloignement, la nostalgie et le désir de rentrer. L'assemblage de ces trois raisons permet aux migrants de positiver l'éloignement et de le transformer en patriotisme les poussant à rentrer avec, en plus, une valorisation de l'image de soi sur des considérations catégorielles.

L'analyse des raisons pour rentrer affine la compréhension du retour définitif, quand il est signifié négativement, en tant qu'impossibilité de continuer à vivre dans une relation qui nuit à l'identité du migrant.

Le stress d'acculturation est un syndrome produit par une perception problématique de la situation que les personnes se sentent capables de surmonter et qui, malgré cela, perdure sur le moyen et long terme (Berry *et al.*, 1987). Il est donc à considérer que le retour définitif (signifié négativement) soit la suite d'une stratégie de séparation (Berry, 2005, 2011) permettant d'éviter, de palier ou de remédier à un stress d'acculturation éventuel. Il reste cependant à étudier les possibles dégâts psychologiques de cette situation pré-syndrome (Marsella et Pedersen, 2004), de même que l'accompagnement de ce retour suite à un échec du processus migratoire.

### **Les mobilisations identitaires dans les choix de rester ou rentrer**

Le choix de rester est dépendant de causes externes, principalement les conditions économiques, qui peuvent être lues en identité individuelle. Il s'agit d'une décision personnelle et autodéterminée dans la continuité du choix de Migrer (chapitre « Avant »). Ceci semble contradictoire car ce choix implique le maintien de la catégorisation, en tant qu'Africain ou Migrant, que la situation d'acculturation propose.

Ainsi, l'individualisation pourrait être un mécanisme pour rétablir l'équilibre entre l'identité personnelle et l'identité catégorielle des personnes appartenant à des groupes minoritaires et en situation d'acculturation, et ayant besoin des avantages identitaires plus facilement retrouvables en identité personnelle.

Le choix de rentrer est problématique quand il est signifié négativement à partir des causes internes (éloignement) et externes (obligation, échec) qui privilégient une identité personnelle. Dans ce cas, le choix peut nuire à l'estime de soi du migrant. Il est donc obligatoire pour les migrants de signifier le retour positivement, ce qui mobilise une identité collective, en tant qu'Africain qui aide les membres de son groupe et qui établit une estime de soi liée à des considérations groupales : la paix du pays, la stabilité économique et sociale, l'aide aux autres.

Dans la mise en perspective du choix, en fonction du conseil à d'autres migrants, les entretiens ont montré un axe dans la certitude du mouvement (borné « surtout ne pas faire le voyage » et « migrer car il y a des avantages »). Les justifications de ce choix se font principalement par rapport à la vie professionnelle et administrative (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

### **Recommandations pour d'autres migrants**

Dans la logique de migration comme une décision personnelle, les recommandations données aux migrants potentiels mettent en avant la personne confrontée au contact des groupes (endogroupe et exogroupe), ce qui rend visible l'existence des moments ou circonstances dans lesquelles les changements de niveau identitaire (J. C. Turner, 1975; J. C. Turner *et al.*, 1987) sont partiels. En effet, il semblerait que les migrants, ayant recours à des stratégies d'individualisation, comme moyen pour renforcer leur estime de soi et pour échapper aux stéréotypes négatifs des catégorisations en tant qu'Africains ou Migrants (Poiret, 2010) établissent des relations avec des groupes (les Migrants, les Autochtones) considérés, eux, au niveau catégoriel.

## DISCUSSION GÉNÉRALE

Notre recherche avait pour but de mettre à jour les modifications identitaires et les relations inter-catégoriels entre les Noirs et les Blancs, entre les Africains et les Européens en Bourgogne.

Afin de synthétiser l'ensemble des informations analysées, nous proposons une présentation en quatre points : a) l'évocation des motifs pour Migrer, pour Rester ou pour Rentrer, b) un point sur notre compréhension amplifiée du plan réel et du plan idéal dans les relations interethniques c) l'explicitation des mobilisations identitaires ayant lieu durant le processus migratoire, d) une analyse des relations des migrants, avec trois possibilités : les liens inter-catégoriels, les relations à l'endogroupe et les relations à l'exogroupe. Pour chacune de ces thématiques, nous reprenons les éléments clés apparus à chaque phase du processus (Avant, Durant, Après). A la fin de cette synthèse, tous ces éléments nous permettront de proposer une amélioration théorique de compréhension du processus migratoire.

### 8.1. Les motifs pour Migrer, pour Rester ou pour Rentrer

#### 8.1.1. Pour Migrer

Notre analyse a montré que les motifs pour migrer sont principalement économiques et d'accès aux droits. Une gradation de ces motifs a été mise en évidence, avec un pôle personnel et un pôle sociétal. De façon concordante avec l'idée d'un processus autodéterminé, le pôle personnel et les raisons favorisant l'identité individuelle du migrant ont été privilégiés.

#### 8.1.2. Pour Rester ou pour Changer de destination

La décision de rester peut être expliquée par des motifs économiques (étude 7.1.) ou géographiques (étude 7.2.). Dans le second cas, les motifs s'organisent autour des avantages de la vie en Europe ou des inconvénients de la vie en Afrique.

Les résultats ont montré une lecture que nous n'avions pas prévue : au choix de Rester, compris au début de cette démarche scientifique en tant que « rester dans le pays d'accueil », les participants<sup>147</sup> ont ajouté une deuxième possibilité « rester en situation de migration, tout en changeant de pays d'accueil ».

---

<sup>147</sup> Aussi bien les participants de l'étude 7.1., que par ceux de l'étude 7.2.

Ce questionnement sur la suite du projet migratoire souligne le caractère évolutif de celui-ci. Par la suite, les participants ont montré une prédilection des pays francophones, indiquant que la maîtrise de la langue pouvait avoir un impact sur le choix, en termes de la perception de réussite possible du processus.

### 8.1.3. Pour Rentrer

Les migrants ont envisagé le retour à partir de raisons positives et majoritairement liées à la stabilité, aussi bien personnelle que du pays d'origine, de même qu'à l'opportunité de favoriser le développement du pays. Les motifs négatifs (l'insécurité, l'échec et les problèmes avec la famille) ont été peu investis.

Les analyses ont également montré que le retour au pays peut constituer un choix définitif. S'il est considéré de façon positive, l'envie de rentrer est relié à l'éloignement de la famille (étude 7.2.) permettant une estime de soi positive. D'autre part, s'il est considéré négativement, le retour représente la perception problématique de la situation d'acculturation et un débordement pouvant faire suite à une stratégie de séparation (Berry, 2005, 2011) ou à un stress d'acculturation (Berry *et al.*, 1987).

Dans ce sens, il est à considérer également que le fait de se trouver dans une minorité, qui est contextuellement considérée comme défavorable, puisse augmenter la perception de rejet de la part du groupe majoritaire et l'anxiété dans le contact intergroupe, de façon concordante avec la recherche de Barlow, Louis et Terry (2010).

L'appel de la famille, en tant que raison valable pour rentrer de la part des Non Migrants (qui contraste avec les migrants, qui jugent cette raison beaucoup moins importante), pourrait être expliquée par un effet de désirabilité sociale, obligeant le migrant potentiel de se montrer suffisamment attaché à sa famille et respectueux de la relation pour pouvoir assurer le soutien de celle-ci<sup>148</sup>.

## 8.2. L'idéalité et la réalité des relations interethniques

Si l'on s'intéresse de façon conjointe à la différence entre le plan réel (stratégies) et le plan idéal (attitudes) (Berry, 2000; Bourhis *et al.*, 1997; Camilleri et Malewska-Peyre, 1997; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) et à l'écart existant entre les deux, nos résultats ont montré que :

---

<sup>148</sup> Idée qui fait le lien avec le contrat moral établi avec la famille et qui est précisé dans l'analyse des relations.

### 8.2.1. Avant

On peut supposer l'existence uniquement d'un plan idéal. Celui-ci est apparu avec netteté dans les résultats du questionnaire MRR (études 5.1. et 7.1.) car un grand nombre de différences significatives ont séparé l'avis des Non Migrants de celui des Migrants<sup>149</sup>.

Cet écart peut être expliqué des deux façons. La première concerne l'écart entre le vécu et les idées reçues (Velandia Torres et Lacassagne, 2012; Velandia-Coustol et Lacassagne, 2014). L'expérience jouant un rôle de contraste dans l'imaginaire lié au projet, il est aussi possible la mise en place d'une évaluation différenciée des éléments qui constituent le processus migratoire (motifs, soutiens et résultats).

### 8.2.2. Durant

L'existence dans l'avant d'une façon de comprendre le processus migratoire, qui diffère des expériences des migrants réels, a permis d'avancer une explication liée à la visibilité de la frontière entre l'idéal et le réel.

Dans cette frontière, nous souhaitons ajouter deux points intermédiaires entre le plan réel et le plan idéal :

- Le premier est celui issue de la différence entre les Migrants en Europe et les Migrants en Afrique. En effet, le questionnaire MRR avait montré que les migrants en Afrique se trouvaient à mi-chemin entre les opinions des Non Migrants et celles des Migrants en Europe<sup>150</sup>. Cette phase intermédiaire est théoriquement possible et logique si l'on envisage la temporalité du processus. L'écart entre l'idéal et la réalité s'établit sur la distance entre l'envie et la réalité.
- Le deuxième point intermédiaire concerne les réputations en tant qu'appréciations relayées de la relation. En effet, nos mesures indirectes centrées sur la stratégie

---

<sup>149</sup> Des différences significatives entre Non Migrants et Migrants ont été repérées dans les questions concernant le soutien moral et économique (options conjoint, famille élargie, amis et autres connaissances), les déclencheurs, les motifs pour migrer, les motifs pour rester et les motifs pour rentrer (facteurs 2, 3 et 4).

<sup>150</sup> Des différences significatives entre les participants en Afrique et ceux en Europe ont été repérées dans les questions concernant le soutien moral (options conjoint et autres connaissances) et sur toutes les possibilités de soutien économique (exception faite de la famille proche), les déclencheurs, les motifs pour migrer, les motifs pour rester, et les motifs pour rentrer (facteurs 2, 3 et 4). Ces comparaisons significatives vont dans le sens de notre raisonnement car nous ne retrouvons de différence significative entre les Non Migrants et les migrants en Afrique, que pour trois de ces comparaisons (1. le soutien moral des amis, 2. le financement à partir d'un prêt et 3. les raisons pour rentrer associées à la famille).

d'acculturation que les uns et les autres perçoivent réciproquement dans la relation sont différentes du plan idéal (quelles stratégies chaque groupe souhaiterait de la part de l'autre groupe) et du plan réel (quelles stratégies sont effectivement mises en place par chaque groupe).

Il s'agit donc d'un écart établi sur la réputation (relayée) de perception de la distance entre le constat de la réalité et la perception de celle-ci. Bien que pouvant être en concordance avec le plan réel, nos résultats, à travers l'écart entre mesures directes et indirectes, ont montré que les réputations peuvent être distinctes de la réalité et de l'imaginaire.

Enfin, nous souhaitons souligner que ces réputations sont pertinentes et utiles dans l'intérêt d'accéder à un diagnostic plus précis de la réalité (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Fazio, 1990; Petty *et al.*, 2009a, 2009b; Wilson *et al.*, 2000).

### 8.2.3. Après

Si l'on considère le plan idéal comme le projet conçu au départ et comme les souhaits que le migrant a des stratégies du groupe majoritaire, et par conséquent de la suite de ses relations inter-catégorielles, le plan réel peut être représenté comme les perspectives d'évolution de ces relations, avec plusieurs issues : rentrer au pays (rupture de la situation d'acculturation) ; rester dans le pays d'accueil (acceptation du plan réel, pouvant être en concordance avec l'idéal ou malgré la différence entre les deux plans) et trouver une nouvelle destination (choix d'un nouveau groupe majoritaire, avec un nouvel idéal et une nouvelle réalité à envisager).

## 8.3. Construction et mobilisations identitaires

En retraçant l'évolution de l'identité des participants, tout au long de nos trois expériences, nous pouvons spécifier les mobilisations identitaires du processus migratoire de la façon suivante :

### 8.3.1. Avant

Nos résultats ont montré une préparation auto-déterminée. Les Migrants ont favorisé une identité individuelle qui permet la stabilisation de la frontière entre la personne et son groupe d'appartenance (famille, pays d'origine) dans un processus d'individualisation. L'individualisation permettrait l'enculturation et établirait les bases du positionnement identitaire nécessaire dans les contacts que le processus migratoire produit (Berry, 2000; Berry et Sam, 1997).

Cependant, il est à considérer une multiplicité d'identités personnelles qui seraient mobilisées par les Migrants en fonction des contextes évoqués (personnel, professionnel, institutionnel). Les mobilisations identitaires, de même que la personnalisation du projet, seraient des stratégies pour garantir la réussite du projet et pour prouver l'engagement du migrant potentiel. Il est à envisager que la personne se situe dans une partition communautaire (Castel et Lacassagne, 2011, 2015) en tant que migrant potentiel (membre d'un groupe pouvant être considéré comme une élite) vis-à-vis des toutes les autres personnes qui ne migrent pas et qui constituent un ensemble indifférencié, un agrégat (Lorenzi-Cioldi, 2002).

Dans la suite d'un raisonnement et d'une construction personnelle, le projet ne semble pas soumis à des événements précis de caractère externe. Quand des situations négatives (guerre, danger personnel,...) ont forcé le départ, elles ont été réélaborées pour valoriser l'identité du migrant. Les analyses ont montré également la possibilité d'accélérer le processus de départ grâce à des situations positives (bourse, invitation, opportunité professionnelle) qui renforcent la décision personnelle de migrer.

### **8.3.2. Durant**

Nous avons proposé aux participants trois façons différentes d'explorer les relations inter-catégorielles :

- À partir d'une considération ethnique : les Blancs vs. les Noirs.
- À partir d'une considération géographique : les Européens vs. les Africains.
- À partir d'une considération acculturative : les Français (exogroupe majoritaire) vs. les Africains (endogroupe minoritaire).

Nos résultats ont montré que les participants Migrants ont accepté les différents positionnements identitaires, en s'identifiant aux modalités du groupe Migrants alors que les participants des deux groupes Autochtones ne l'ont pas fait.

Dans le cas des Migrants, l'identification malgré la dévalorisation des identités catégorielles dans la situation d'acculturation, a permis d'évoquer l'existence d'une stratégie de revalorisation du groupe (du type « Black is beautiful ») qui constitue, à notre sens, la seule possibilité d'action. En



effet, les participants migrants ont identifié une frontière qui leur semble non perméable<sup>151</sup>, et ils se trouvent confrontés à la difficulté de devoir assurer la réussite de leur projet migratoire sans laquelle ils ne pourraient pas s'acquitter de la « dette » morale et économique envers la famille.

Dans une logique de partitions sociales, les Migrants confirment leur appartenance à un groupe (les Noirs, les Africains) qui s'oppose au groupe des Autochtones. Ce phénomène relèverait d'une partition oppositive (Castel et Lacassagne, 2011, 2015).

Dans les cas des Autochtones Blancs et Européens<sup>152</sup>, leur rejet d'identification et la mise en distance avec l'endogroupe proposé par notre démarche peut correspondre à trois stratégies :

- Celle de maintenir un positionnement en identité individuelle, ayant des avantages dans les relations interpersonnelles, en dehors de considérations catégorielles.
- Celle de quitter un groupe non favorable pour l'estime de soi.

Précédemment, nous avons invoqué une possibilité d'explication en termes de magnanimité vis-à-vis du groupe défavorisé (Sachdev et Bourhis, 1991). Cette possibilité se trouve invalidée du fait de la non-identification d'appartenance. Il est en effet impossible d'avoir des avantages identitaires d'un groupe auquel les Autochtones ne se considèrent pas faire partie.

### 8.2.3. Après

Nos résultats ont permis d'évaluer les mobilisations identitaires de deux façons : selon la certitude dans la suite et selon le choix à prendre.

Concernant la première possibilité, les entretiens (étude 7.2.) ont montré des préférences pour l'identité personnelle (dans le cas d'une suite non définie ou comme un souhait général) ou pour l'identité catégorielle (en tant que travailleur dans le cas d'un projet défini ou en cours).

Pour ce qui est du choix (rester ou rentrer), les mobilisations identitaires semblent également être sur le niveau subordonné ou le niveau coordonné :

- Le choix de rester est relié à une identité individuelle. Rester est considéré comme un mouvement autodéterminé dans la continuité de la décision de Migrer.

---

<sup>151</sup> Les entretiens (chapitre « Durant ») ont montré que certains participants signalaient leur envie de faire comme les français, dans une compréhension assimilationniste de la relation d'acculturation, tout en constatant qu'être 100% assimilé était impossible.

<sup>152</sup> Les participants étant tous français.

Cependant, et tel que nous l'avons déjà signalé, il semble contradictoire de favoriser une identité personnelle alors que la scène sociale (P. Brown et Fraser, 1979) mobilise des mécanismes de catégorisation et de saillance des traits « naturels » (Bourhis et Gagnon, 2006; Brewer, 1979; Fiske, 1998) tels que la couleur de peau, activant la catégorie « Noirs » et pouvant activer la catégorisation « Africain ».

Le choix de rester implique le maintien de la catégorisation. C'est pourquoi, nous considérons que l'individualisation des migrants décidant de rester, pourrait correspondre à un mécanisme de rééquilibre identitaire car il semblerait plus facile de retrouver une estime de soi positive sur le versant individuel que catégoriel.

Dans ce sens, l'analyse des relations (présentée ci-dessous) avec les membres de l'exogroupe et le pays d'accueil, a confirmé les difficultés de relations et la mauvaise réputation des groupes Noirs et Africains.

- Le choix de rentrer est relié à une identité catégorielle. Rentrer est considéré comme un mouvement partagé entre le migrant et sa famille, et de façon plus large avec son groupe d'origine.

L'analyse des résultats a mis en avant que l'identité personnelle pouvait être problématique dans l'éventualité du retour car fortement associée à l'échec. Ainsi, se mobiliser en tant qu'Africain, pour aider la famille, le pays et l'Afrique constitue un fort avantage identitaire, d'autant plus que cette identité catégorielle peut permettre également de positiver des éléments négatifs tels que l'éloignement et la solitude.

Dans une perspective de partitions, il s'agirait d'une lecture communautaire de la relation (Castel et Lacassagne, 2011, 2015), qui positionne encore une fois les migrants dans l'élite de ceux qui reviennent en « héros » et qui est concordante avec la partition évoquée durant la préparation de la migration (Avant).

#### 8.4. Analyse des relations

L'analyse de relation a été divisé en trois parties : a) la notion d'intégration selon les participants et la façon dont les Autochtones évaluent leurs relations avec les Migrants, b) l'évaluation des relations des Migrants avec les membres de l'endogroupe (autres migrants, famille, pays d'origine)

et c) l'évaluation des relations des Migrants avec les membres de l'exogroupe (autochtones, français et pays d'accueil).

#### 8.4.1. Liens inter-catégoriels

##### 8.4.1.1. L'intégration

Nos résultats ont confirmé le constat de Boski (2008) sur la polysémie du mot « intégration ». L'évaluation subjective du propre processus d'intégration a activé des réflexions en suivant les niveaux identitaires (J. C. Turner, 1975; J. C. Turner *et al.*, 1987) :

- Subordonné : portant sur les particularités et spécificités personnelles pour faciliter (être ouvert, sociable, calme) ou entraver (être timide) les rapports aux autres.
- Coordonné : à partir des appartenances qui ont aidé (membre d'une association ou d'une église) ou qui ont nuit (étranger, Africain) aux relations avec les Français, en tant que groupe majoritaire.
- Supra-ordonné : sur les relations avec les institutions administratives et d'État ainsi que l'évocation des avantages et inconvénients dans ces relations.

Dans la suite de cette démarche, nos résultats ont montré un regroupement des relations selon trois contextes : personnel, professionnel et institutionnel. Ils peuvent être reliés aux domaines proposés par le MAAR (Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010) et retracent le continuum entre la réalité matérielle (domaines périphériques) et la réalité symbolique (domaines centraux) :

- Relations personnelles = domaines des relations familiales, religieux et des valeurs.
- Relations professionnelles et de formation = domaines professionnel, économique et des relations sociales.
- Relations institutionnelles = domaines politique et de protection sociale.

##### 8.4.1.2. Le point de vue du groupe majoritaire (Autochtones) sur les relations interethniques

Nos résultats (études 6.1.1. et 6.1.2.) ont montré une reconnaissance partagée d'un déséquilibre dans la relation car les participants (quel que soit leur groupe) ont tous été d'accord pour favoriser les groupes minoritaires. Ce favoritisme peut être relié à la notion d'entitativité perçue

d'un groupe et à l'évaluation contextuelle de celui-ci (Castano, Yzerbyt, Bourguignon, *et al.*, 2002; Sacchi *et al.*, 2009).

La mise en avant de l'effet de *préjugement* vis-à-vis du groupe cible Migrants dans les mesures directes paraît importante. En effet, cet effet implique un exo-favoritisme de la part des Autochtones (les Blancs, les Européens) qui semble aller contre les postulat de l'identité sociale (Castel, 2007; Lacassagne *et al.*, 2001; McGarty et Turner, 1992; Tajfel, 1972; Tajfel et Turner, 1979; J. C. Turner, 1991; J. C. Turner *et al.*, 1994).

Compte tenu de leur situation avantageuse et de leur désintérêt pour les positionnements catégoriels (ils ont préféré se positionner en identité individuelle), la situation ne semble cependant pas compromettre leur estime de soi et l'évaluation favorable du groupe Migrants avait peu de possibilités d'être ressentie comme dangereuse pour leur identité (Chappe et Brauer, 2009).

Ainsi, pour expliquer cet effet d'exo-favoritisme, nous avons considéré deux explications possibles et complémentaires :

- Un effet de désirabilité sociale (Beauvois, 1995; Cambon *et al.*, 2006; Dubois, 2005) pour les deux groupes d'Autochtones (les Blancs, les Européens), car ils étaient obligés d'éviter le racisme explicite (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010)<sup>153</sup>.
- La distanciation avec l'endogroupe car ni les Blancs se sont identifiés aux Blancs, ni les Européens se sont identifiés aux Européens, probablement en raison des stéréotypes de colonisation et racisme pouvant être liés à ces catégories. Il n'existe pas de danger ou d'avantages à favoriser un groupe auquel la personne n'appartient pas.

La suite de notre diagnostic inter-catégoriel, grâce aux mesures implicites car relayés (réputations), a permis de neutraliser l'effet de la désirabilité sociale. Il en ressort le constat des difficultés des relations. Encore une fois, ce résultat est à mesurer en fonction des appartenances aux groupes : pour les Migrants, le discours groupal et le discours individuel se rejoignent, tandis que, pour les Autochtones, le discours personnel est très positif alors que le discours groupal est négatif.

---

<sup>153</sup> Les Migrants n'auraient pas ce souci car cette norme antiraciste s'appliquerait uniquement au groupe majoritaire (Velandia-Coustol *et al.*, 2015).

## 8.4.2. Les relations avec l'endogroupe, la famille et le pays d'origine.

### 8.4.2.1. Avant

Bien que personnelle, la construction du processus permet aux migrants de bénéficier du soutien de son entourage et principalement de la famille proche (parents et fratrie) (Wihtol de Wenden, 2002). Si l'on considère l'avant comme le début d'un nouveau type de relation entre le migrant et sa famille, il est à envisager que ce soutien établisse les bases des relations à venir entre la personne et son groupe d'origine

L'impact de cette relation a déjà été démontré selon les différents modèles théoriques que nous invoquons (Camilleri, 1990, 1992; Pfafferott et Brown, 2006; Sam, 1995; Sam et Berry, 1995; R. Weber, 2012) dans la suite du processus. Nos résultats ont montré une gradation de l'implication de la famille dans le soutien moral et économique accordés aux migrants. La co-présence de plusieurs types de soutien, et le lien entre soutien moral et soutien économique, sont apparus durant l'analyse.

Selon nous, le soutien accordé marque la création d'un contrat moral et économique entre le migrant et sa famille, soutien qui se réactualise dans chaque moment du processus migratoire, à moyen et long terme (Velandia Torres et Lacassagne, 2010, 2012).

### 8.4.2.2. Durant

Les entretiens (étude 7.2.) ont montré une identification de plusieurs sous-groupes pour représenter les membres de l'endogroupe : les compatriotes, les membres d'autres pays africains, les Africains en général et d'autres étrangers (tels que les Arabes ou les Turcs).

En considérant les effets positifs de la catégorisation croisée (Crisp *et al.*, 2001; Deschamps *et al.*, 1992; Deschamps et Doise, 1979; Dorai, 1993; Ndobu *et al.*, 2005), cette appartenance à plusieurs groupes permet aux Migrants de bénéficier de différents réseaux relationnels qui se superposent et qui additionnent leurs effets. Ainsi, ces relations sont considérées comme positives de par leur soutien mais aussi par la possibilité de « retourner à la source ». Ces deux éléments sont associés au partage d'une situation commune et d'un destin commun (Campbell, 1958; Sacchi *et al.*, 2009; Tajfel, 1969).

Notre démarche a permis de repérer que la notion de famille peut différer pour les migrants, en incluant la famille proche mais aussi la famille élargie, les amis, les voisins de village et encore

d'autres connaissances. Nous considérons que cette notion de famille a un impact sur la façon dont les migrants considèrent les relations à soi-même, sur la relation au groupe d'appartenance et sur la façon dont la personne « choisit » ou active des stratégies d'acculturation (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

Ainsi, si l'on considère l'existence d'une obligation morale et économique qui pèse sur le migrant (Velandia Torres et Lacassagne, 2010, 2012), ce contrat l'oblige à « réussir » son projet migratoire. En lien avec les raisons pour rester, la réussite semble être considérée principalement dans une perspective économique.

La répercussion du contrat dans le « Durant » peut être exprimée en termes de « solidarité africaine ». Cette solidarité aurait deux fonctions :

- a. Conforter les relations endogroupe : pouvant être exprimé par la phrase « les Africains sont solidaires entre eux » et qui peut être lu comme une spécificité du biais d'homogénéité endogroupe (Linville *et al.*, 1989; Park et Rothbart, 1982; Simon, 1992).
- b. Différencier des cultures : pouvant être exprimé par la phrase « les Africains sont solidaires, les Français ne le sont pas » dans le sens d'un biais de contraste (Tajfel *et al.*, 1964; Tajfel et Wilkes, 1963), relié à un biais d'homogénéité de l'exogroupe sur un trait (l'individualisme qui pourrait être jugé comme stéréotypique (Muller *et al.*, 2005).

La solidarité africaine est majoritairement ressentie de façon favorable car elle propose des avantages de soutien et de l'accessibilité aux réseaux relationnels pour les migrants (Wihtol de Wenden, 2002). Cette considération favorable renforce notre interprétation d'un positionnement en partition oppositive pour le groupe Migrants (Castel et Lacassagne, 2011, 2015). Cependant, le changement de contexte implique aussi des difficultés dans la renégociation des avantages et les possibilités de cette solidarité dans la situation d'acculturation qui pèsent sur le quotidien des Migrants.

D'autre part, la démarche RepMut (étude 7.1.1., 7.1.2. et 7.1.3.) a mis en évidence que la relation des participants migrants vis-à-vis des endogroupes « Noirs » et « Africains » correspond à un biais classique d'endo-favoritisme (Tajfel *et al.*, 1971a) et s'exprime aussi bien en mesures directes (appréciations) qu'indirectes (réputations). L'identification des participants à leur endogroupe respectif (les Noirs, les Africains) a permis de repérer qu'ils se sentent individuellement en accord

avec les opinions de leur endogroupe, dans la façon de valoriser leur propre groupe mais aussi pour juger et de prendre de la distance avec l'exogroupe.

#### 8.4.2.3. Après

L'après, dans notre démarche, s'exprime dans les options de rester ou de rentrer. Les relations avec la famille selon le choix effectué sont soumises aussi à des modifications.

Si le migrant décide de rentrer, le contrat moral implique la réussite. Il est ainsi difficile d'imaginer un échec. Le migrant a uniquement la possibilité de retrouver les siens pour aider au développement du pays et pour partager les ressources et les compétences acquises durant son séjour à l'étranger.

Si le migrant décide de rester, le contrat est toujours en vigueur et en lien avec la solidarité africaine. Il est dans l'obligation d'aider économiquement la famille et le pays d'origine (ou du moins avoir une pensée sur la possibilité du retour). Le fait de favoriser la migration d'autres personnes et la participation aux réseaux de soutien et relationnel duquel le migrant a également bénéficié, font partie du contrat et de la solidarité africaine.

Si l'on accepte cette explication, il s'ensuit que la mobilisation identitaire du « Rester » (considérée majoritairement comme personnelle) et le faible investissement des facteurs économiques comme raison pour rester (dans l'étude 7.2.) peuvent représenter des méthodes de protection du migrant, afin d'accepter partiellement les obligations du contrat moral et de la solidarité africaine mais sans mettre en danger leur propre stabilité économique et en relativisant la portée de ces obligations.

Il relève également de la relation avec le pays d'origine et avec la famille, l'exercice hypothétique de conseiller des nouveaux migrants. Nos résultats ont montré un positionnement en identité personnelle, particulièrement vis-à-vis du groupe majoritaire, considéré en termes catégoriels, ce qui nous semble un moment particulier de positionnement partiel ou peut être comme un positionnement en partition communautaire (Castel et Lacassagne, 2011, 2015).

Ce positionnement intermédiaire permettrait d'échapper aux stéréotypes (Poiret, 2010) de la catégorisation (simple ou double (Beale, 1970; Bourhis et El-Geledi, 2012; Bourhis *et al.*, 2010; Faure et Ndobu, 2012, 2014; King, 1988) : Noir et Africain) qui semblent mettre en difficulté les participants. Nos résultats montrent aussi un continuum dans le choix de favoriser ou non le voyage d'autres

migrants (allant de « surtout ne pas faire le voyage » à « migrer car il y a des avantages »), avec une mise en avant des avantages professionnels et administratifs (domaines intégrés dans le MAAR, Navas Luque *et al.*, 2005, 2006, 2007; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010).

### 8.4.3. Les relations avec les membres de l'exogroupe et le pays d'accueil

#### 8.4.3.1. Avant

Dans la compréhension de l'« Avant » comme une phase de préparation et étant ancrée sur un plan idéal, il n'apparaît pas d'élément d'anticipation portant sur la composition imaginée de l'exogroupe d'Autochtones ou sur leurs attitudes vis-à-vis des Migrants. Il est cependant nécessaire de rappeler, dans ce sens, que les entretiens (Chapitre 7 – « Après ») ont mis en avant la perception de l'Europe comme un « Eldorado » et les effets potentiellement négatifs des regroupements (par exemple, les comités de jumelage avec des villes africaines) pouvant créer des « obligations » pour migrer.

#### 8.4.3.2. Durant

D'une part, nos résultats (étude 7.2.) ont mis en évidence une gradation dans la façon de considérer le groupe « Autochtone » selon trois sous-groupes possibles : les Français, les Européens et les Français ayant des origines étrangères. La relation a été évaluée positivement à travers une meilleure maîtrise de la langue française mais également à travers la création des liens familiaux. Dans la continuité de la notion de famille qui s'élargie pour les Africains, celle avec les Autochtones peut inclure des relations d'amitié qui sont très fortement valorisées.

Il est également à noter que la catégorie « Européens », n'est pas considérée comme faisant partie des « Étrangers » ou des Migrants, elle se rattache aux catégories « Français » et Autochtones. Ceci peut s'expliquer du fait d'une autre catégorisation plus saillante (par exemple, les Blancs et les Noirs) ou encore à partir des considérations administratives différenciées. Cela nous renvoie au lien entre politiques publiques et situations d'acculturation (Bourhis *et al.*, 1997).

D'autre part, en considérant la discrimination comme situation particulière et négative des relations intergroupes, notre démarche a permis de questionner le vécu des comportements discriminatoires.



Les études RepMut (7.1.1., 7.1.2. et 7.1.3.) ont montré que les Noirs sont plus mal vus que les Africains et que la différence entre Migrants et Autochtones peut montrer une dissymétrie explicable à partir du modèle de contenus des stéréotypes (Cuddy *et al.*, 2009, 2008; Fiske *et al.*, 2002), insistant sur la convivialité des Migrants qui contraste avec la compétence des Autochtones. Ainsi, être Noir et/ou Africain serait une identité défavorable dans la relation interethnique, et donc, les risques de discrimination semblent réels.

Les entretiens ont permis de comprendre que, dans le vécu de la discrimination, les Migrants considèrent que les comportements verbaux sont majoritairement ressentis comme précis et ponctuels, tandis que les comportements non verbaux, les violences et les agressions physiques sont majoritairement ressentis comme des actes systématiques de discrimination. L'apparition d'actes de discrimination envers les Migrants serait tributaire de la temporalité du processus migratoire avec plus de risque pour les jeunes, les nouveaux arrivants, et des compétences linguistiques ou professionnelles des migrants. Les Migrants hautement qualifiés sont moins touchés. Cette idée est contradictoire avec le « skill paradox » (Dietz, Joshi, Esses, Hamilton et Gabarrot, 2015).

Il reste cependant à approfondir le poids des appartenances multiples quand elles sont associées à la « double (ou multiple) peine » d'être Noir, Africain, Migrant, Jeune et faiblement qualifié.

#### 8.4.3.3. Après

La relation au groupe majoritaire dans l'« Après » peut être comprise de deux façons.

La première concerne la suite des relations catégorielles déjà répertoriées dans le « Durant ». Il est évidemment nécessaire de prendre appui sur le diagnostic des relations afin d'envisager une amélioration des réputations et des relations en général. Les perspectives de cette recherche avanceront dans ce sens.

La deuxième compréhension possible des relations avec les membres de l'exogroupe concerne l'évocation du niveau *supra-ordonné*. Les entretiens ont montré une faible évocation du niveau supra-ordonné. Les informations se rapprochant concernent le contexte administratif et montrent la relation de l'individu migrant face aux institutions politiques françaises. La démarche RepMut a montré le désintérêt vis-à-vis du supra-groupe « Les habitants de la France ». Plusieurs explications sont possibles pour chaque groupe.

Pour les Autochtones, accepter le supra-groupe implique :

- Une situation désavantageuse voir contreproductive (Parant, 2014). En effet, un supra-groupe peut nuire à la distinctivité de l'endogroupe car ils sont obligés d'accepter des personnes d'une catégorie considérée comme défavorable.
- Une situation inutile : le changement d'endogroupe au supra-groupe n'apporte pas d'avantages supplémentaires. Dans ce sens, les indices de proximité avaient montré que, pour l'ensemble de participants, les habitants de la France étaient les Autochtones (les français).
- Une situation contraignante, car l'acceptation tacite du supra-groupe (et par conséquent du niveau catégoriel sous-jacent) les oblige à respecter une norme antiraciste (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010; Huddy et Feldman, 2009; C. R. Weber *et al.*, 2014) qui implique d'outrepasser le mécanisme classique du biais pro-endogroupe.

Pour les Migrants, accepter le supra-groupe implique :

- Une obligation de justifier leur présence dans le contact intergroupe (Poiret, 2010)
- Une demande adressée aux Autochtones de leur accorder une place (Berry, 2005, 2011; Navas Luque *et al.*, 2005; Navas Luque et Rojas Tejada, 2010). Il est possible que les Migrants considèrent que cette place est perdue d'avance, en fonction du peu d'intérêt du modèle français par le multiculturalisme (Bourhis *et al.*, 1997; Kamiejski *et al.*, 2012; Rodríguez-García, 2010).
- Une situation d'illégitimité : si les habitants de la France sont les français, il n'existe pas de place pour les néo-français dans le supra-groupe. Les réputations ayant montré une considération négative des groupes Migrants. Il en découle qu'ils pourraient avoir du mal à trouver une place. Sur le long terme, l'évocation du supra-groupe pourrait produire un effet contraire de retrait et séparation.

### 8.5. Amélioration théorique de compréhension du processus migratoire

Suite à cette recherche, nous considérons le processus migratoire comme un phénomène :

- Multiple : individualisé selon la personne, la construction du processus et avec différentes raisons pouvant justifier le même processus chez une personne.

- Variable : les scènes sociales et les conditions de migration étant en constant mouvement. Le processus est donc relatif et dépendant des cultures d'origine et d'accueil, de la temporalité et des caractéristiques personnelles (entre autres éléments).
- Multidirectionnelle : le choix n'est ni unique ni irréversible. Une décision (quelle qu'elle soit : migrer ou rentrer) peut évoluer ou se transformer durant le processus migratoire lui-même.

L'ensemble de nos résultats ont permis de définir deux axes pour comprendre le processus : le premier géographique (rentre au pays ; migrer vers un pays tiers ; rester au pays d'accueil actuel ;...) et un axe temporel (maintenant ; dans x temps ; après ; un jour ; jamais...) que nous explorons à présent.

### 8.5.1. Axe temporel

La prise en compte de la temporalité (Ninot et Costalat-Founeau, 2011; Nowak et Vallacher, 1998; Nowak *et al.*, 2013; Vallacher et Nowak, 2005), nous a permis de considérer trois moments pour expliquer le processus migratoire : l'avant, le durant et l'après.

Nous analysons de façon approfondie chaque moment mais, il nous semble néanmoins pertinent d'évoquer de manière générale l'impact du temps sur l'ensemble du processus.

- Avant : du fait du caractère évaluatif du processus, ce moment semble ne pas mettre en perspective la temporalité du choix et de sa construction (Wihtol de Wenden, 2002). Il n'en reste pas moins que, dans les entretiens, les participants ont évoqué des départs précipités ou alors une préparation réfléchi sur plusieurs étapes avec une temporalité variable.
- Durant : outre le temps variable de séjour dans le pays d'accueil, la temporalité a émergé dans la façon de caractériser les victimes les plus probables d'actes discriminatoires (les jeunes et les nouveaux arrivants).
- Après : la mise en perspective de la continuité a montré un axe temporel qui impacte le choix de rentrer au pays d'origine, de rester dans le pays d'accueil ou de migrer vers une nouvelle destination, avec la possibilité d'un développement par phases (Costalat-Founeau, 2007).

### 8.5.2. Axe géographique

Il s'agit du positionnement spatial du migrant dans le discours. Il qui rend compte de l'importance qu'il accorde à l'endroit et situe sa réflexion. Nous avons appelé ce positionnement le *Point de référence*. Plusieurs possibilités semblent émerger, en considérant les discours cherchant à expliquer les choix et les actions en fonction des personnes ou comportements existant dans le point de référence choisi (Tableau 38).

Tableau 38.

Spécification du point de référence selon le moment du processus migratoire.

Options du point de référence	Moment du processus migratoire et exemples		
	Avant direction du choix primaire <sup>154</sup>	Durant Choix des repères culturels à privilégier	Après Choix sur l'avenir probable ou possible
<b>Le pays d'origine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester dans le pays (inhibition du processus migratoire)</li> <li>• quitter le pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séparation</li> <li>• Stress d'acculturation possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester au pays d'accueil mais vivre comme si la migration n'avait pas eu lieu. (séparation')</li> <li>• Rentrer au pays</li> </ul>
<b>Le pays d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• choisir une destination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assimilation. Rester dans le pays choisi (permanence du choix).</li> </ul>	
<b>considération simultanée des deux pays</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gradation possible dans le choix entre les deux pays. : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ rester maintenant, partir après</li> <li>○ faire des allers-retours</li> <li>○ choisir un domicile et avoir des séjours réguliers dans un autre pays</li> </ul> </li> <li>• Création des nouveaux repères, et maintien du code du pays d'origine (Intégration, biculturalisme).</li> </ul>	
<b>Un autre pays.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• considération d'un pays de migration intermédiaire ou pour un temps délimité à l'avance (construction par phases)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'autres groupes dans la situation d'acculturation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du projet migratoire en intégrant un pays tiers (nouvelle migration)</li> </ul>

Cette typologie reste à valider avec des expériences ultérieures. Cependant, il semble utile de signaler la correspondance avec les trois stratégies d'intégration repérées dans notre recherche (Intégration, Séparation et Assimilation). La marginalisation étant absente, nous considérons l'absence, dans notre tableau de la marginalisation nous semble logique dans la mesure où elle pourrait se définir comme le non-choix d'un point de référence<sup>155</sup>.

<sup>154</sup> Bien que produisant le même comportement, les justifications sont essentiellement différentes.

<sup>155</sup> En reprenant le postulat théorique de base qui définit cette stratégie comme le désintérêt pour les relations avec les membres du propre groupe et de la société plus large (Berry, 2005, 2011).

Sur ce modèle à deux axes, nous considérons une amélioration de notre modèle théorique général. Il est présenté graphiquement ci-dessous (Figure 19).

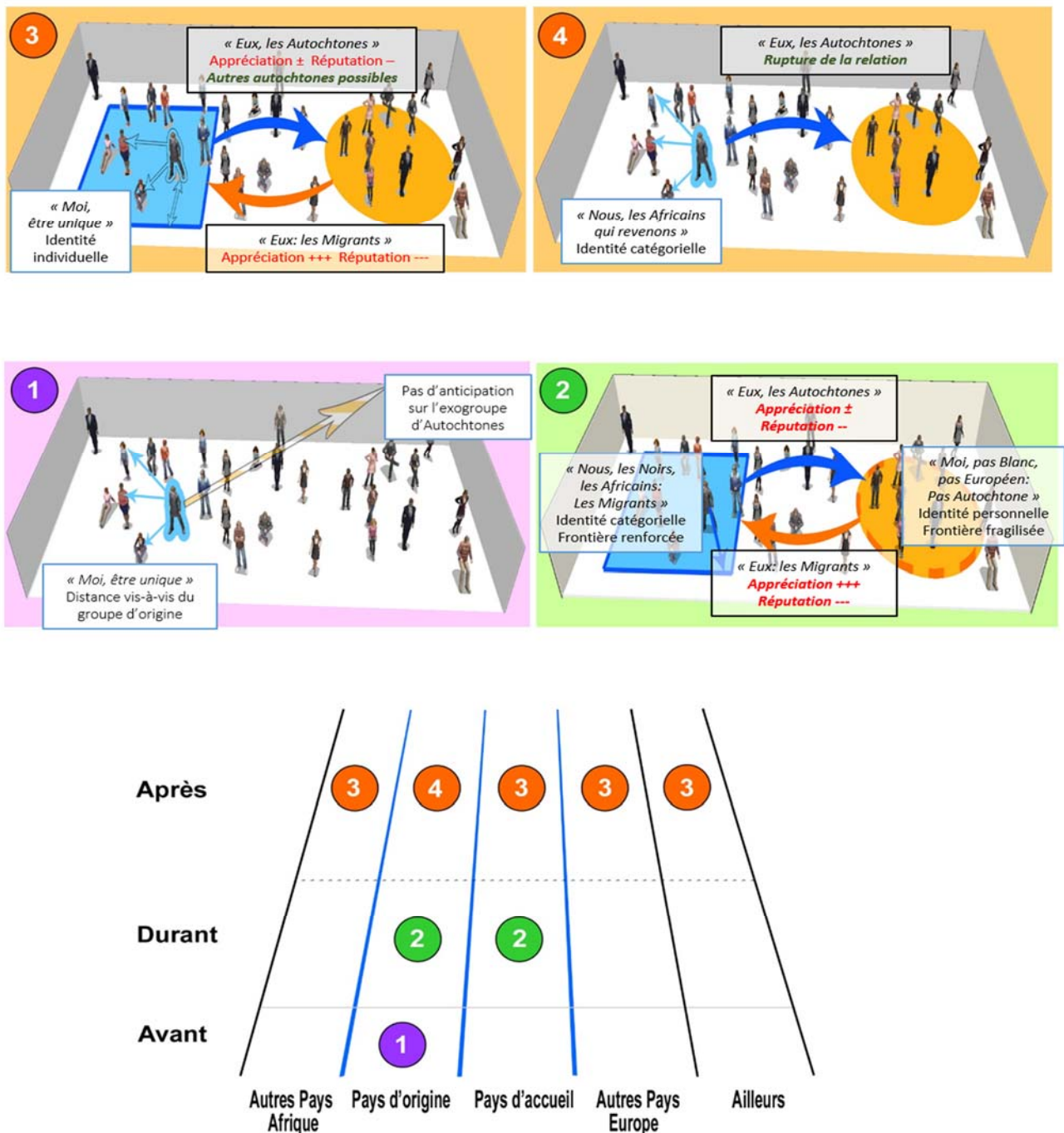


Figure 19. Présentation schématique de nos résultats et amélioration du modèle théorique

Ce graphique, en suivant la logique de notre construction théorique générale, propose l'intégration des deux axes, temporel et géographique (spatial), pour rendre compte de l'évolution du processus migratoire dans la vie des migrants.

## 8.6. Préconisations

Enfin, pour conclure cette analyse des relations, il nous semble nécessaire d'apporter des pistes d'action.

### 8.6.1. Au niveau subordonné

Une première piste d'action émerge du constat de la prédilection de l'identité personnelle (aussi bien des Migrants que des Autochtones). Il serait pertinent de créer et de favoriser des situations et des échanges de mise en avant des identités personnelles et de variabilité intra-groupale. Encourager cette forme de « visibilité personnelle » des Migrants et des relations pourrait limiter les biais d'homogénéité exogroupale (Hornsey, 2008; Linville *et al.*, 1989; Oakes *et al.*, 1991; Park et Rothbart, 1982; Simon, 1992). La pertinence et l'utilité de ce type d'action dans la réduction de préjugés a été largement prouvée (Allport, 1954; Wittig et Grant-Thompson, 1998), particulièrement grâce au contact direct des personnes appartenant aux deux groupes.

### 8.6.2. Au niveau coordonné

Une deuxième possibilité, en gardant une perspective de relations inter-catégorielles, concerne également la visibilité de la réussite des relations. Plusieurs recherches ont montré que le contact intergroupe positif est plus fréquent mais que le contact négatif est plus influant sur la perception de la relation et sur les attitudes intergroupes (Graf, Paolini et Rubin, 2014; Paolini *et al.*, 2014). Dans ce sens, nous envisageons qu'une plus grande visibilité de contacts intergroupes réussis pourraient permettre de considérer le contact négatif comme une exception et non comme une règle. Ainsi, des actions montrant la réussite des rapports entre Migrants et Autochtones seraient à encourager.

Il a été prouvé que la catégorisation croisée peut avoir des effets positifs dans la réduction de biais envers des exogroupes (Crisp et Hewstone, 2000). Il est donc à envisager (tout en prenant en considération les dangers possibles d'un effet de double peine) la mise en avant de nouvelles formes de catégorisation croisée sur des groupes plus avantageux. Il est nécessaire de repenser les catégories afin de renforcer des relations qui semblent moins communes ou moins évidentes : voisins, enfants scolarisés dans la même institution, même profession, même activité associative pour avoir accès à des identités catégorielles plus avantageuses.

Cette possibilité semble particulièrement pertinente si l'on considère les conclusions de Greenwald et Pettigrew (2014) à propos du biais d'endo-favoritisme sur des appartenances endo-

groupales moins évidentes, mais aussi à la lumière de nos résultats et des effets positifs de la notion de famille et de la « solidarité africaine ».

### 8.6.3. Au niveau supra-ordonné

Il est aussi possible de s'intéresser à la façon de comprendre la migration et l'intégration. Notre revue théorique et nos résultats ont montré que la question se centre majoritairement sur les effets et les actions produites par les Migrants eux-mêmes. Dans une notion de co-construction, un appel à une participation plus active des groupes Autochtones serait nécessaire.

Dans ce sens, bien que les modèles théoriques prennent en compte la société d'accueil, l'acculturation continue à être comprise comme l'adaptation et la synthèse que les migrants font des deux cultures (Rojas Tejada *et al.*, 2010). Cela laisse entendre que les Migrants ont un travail considérable à fournir alors que les Autochtones peuvent se conformer juste de leur « laisser une place ». La création de politiques et d'actions macrosociales, montrant le rôle indispensable des Autochtones et leur participation dans des stratégies allant vers le multiculturalisme, semble un axe de travail indéniable et prioritaire.

## CONCLUSION : LIMITES ET PERSPECTIVES

Notre démarche de construction théorique et de terrain a permis de constater que le processus migratoire est complexe et multi-variable. Nous proposons un modèle de réflexion adapté pour expliquer le vécu des migrants.

Nous voudrions reprendre trois idées guidant notre conclusion et les perspectives de nouvelles recherches.

La première idée est celle de la particularité de chaque individu. Les migrations étant souvent comprises dans son sens groupale, il est nécessaire de signaler que tout modèle théorique pourra être revu différemment en fonction du vécu d'une seule personne.

La prise en compte de la particularité, souvent ignorée dans l'esprit scientifique de généralisation, constitue une possibilité de richesse dans la compréhension des réalités humaines. À ce titre, nous voudrions reprendre les propos de Ninot et Costalat-Founeau (2011) : « de ce fait, un événement mineur peut devenir aussi important qu'un événement présumé majeur pour expliquer une conduite (...) Des classifications des événements de vie (positifs et négatifs) ont vu le jour en omettant, d'une part, qu'ils ont chacun des vécus distincts selon les sujets et, d'autre part, que l'importance qu'il leurs est accordés diffère en fonction du contexte. » (Ninot et Costalat-Founeau, 2011, p. 34).

La deuxième idée est celle d'une compréhension globale du phénomène. Ainsi, nous voudrions reprendre les dimensions cognitive, affective et conative-comportementale, déjà présentes dans les recherches avec le MAAR (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010), afin de mieux approcher la complexité du processus migratoire.

La troisième idée est la reconnaissance de la difficulté de cette recherche liée au contexte européen dans un moment historique de « crise économique et migratoire ». Il est juste de supposer que cette situation augmente l'identification endogroupale des Autochtones (majoritairement fondée sur la nationalité, la couleur de peau et les appartenances religieuses) et les sentiments de menaces perçues (Falomir-Pichastor et Frederic, 2013). Bien évidemment, ces éléments complexifient davantage le panorama.

Suite à l'énonciation de ces trois idées, nous souhaitons, maintenant, rendre compte de quelques limites que nous avons identifiées tout au long de notre démarche et proposer des



perspectives d'avancement. Ces deux éléments seront présentés de façon conjointe à partir de trois axes : le modèle théorique, l'approche méthodologique et les populations concernées.

### 9.1. À propos du modèle théorique et des recherches possibles

Le modèle théorique développé est particulièrement riche. Mis à part les améliorations proposées dans la synthèse finale, nous considérons qu'il est approprié dans l'analyse du processus migratoire. La réflexion théorique a cependant permis de nous questionner sur de nouvelles avancées possibles. Celles-ci permettraient de répondre à des questionnements dépassant nos possibilités actuelles mais seraient pertinentes dans la compréhension des relations intergroupes que nous explorons. Elles sont de quatre types :

#### **Sur la « double peine » ou la catégorisation multiple**

Les résultats ont montré une correspondance entre les catégories « Noirs » et « Africains ». Ils peuvent facilement se relier à d'autres catégorisations (Migrants, Étrangers) et avec des réputations généralement négatives. Nous nous questionnons sur la possibilité d'avancer sur la compréhension des catégorisations multiples. Nous souhaiterions également explorer l'impact de chaque catégorie sur la réputation des groupes soumis à des catégorisations multiples.

La suite d'une telle recherche pourrait également inclure des questionnements sur la légitimité et le statut des groupes et, particulièrement, ceux qui s'éloignent de la « norme » (par exemple, les Noirs Non Migrants, les Migrants qui ne sont pas jeunes, les étrangers Non Migrants). Il serait aussi nécessaire de s'intéresser au statut que ces groupes ont dans la vie sociale. Sur le moyen terme, cette démarche pourrait aboutir à un diagnostic (de type cartographie des relations) sur la perception de statut et de pouvoir accordés à chaque groupe.

#### **Sur d'autres supra-groupes possibles**

Suite à la non-affirmation d'une appartenance supra-groupale pour aucun des groupes de participants, nous nous questionnons sur l'existence d'autres perspectives d'intégration au niveau supra-ordonné des catégories étudiées. Il est question de trouver des possibilités permettant des avantages identitaires pour l'ensemble des personnes participant à cette relation interculturelle. Cette perspective paraît nécessaire dans la mesure d'un engagement vers l'inclusion sociale des populations minoritaires.

Depuis le point de vue des stratégies identitaires (Camilleri, 1990; Dasen et Ogay, 2000), les travaux ont montré la situation défavorable des minorités maghrébines. Nous considérons nécessaire de nous intéresser davantage à l'analyse des mobilisations identitaires afin de favoriser une meilleure intégration des minorités dans le panorama actuel français. Dans ce sens, des actions de recherche – intervention sont actuellement en cours (Velandia-Coustol *et al.*, 2016) et continueront de se développer.

### **Sur la discrimination**

Nous souhaiterions approfondir la caractérisation de la discrimination vécue par les migrants, en particulier sur la relation entre sa fréquence (ponctuelle ou systématique) et le type de comportement mis en place (discrimination diffuse, verbale ou factuelle).

Il serait également possible d'explorer la réduction de stéréotypes liés au changement de niveau (Christ *et al.*, 2014) pour favoriser l'estime de soi des personnes et des groupes en interaction, tel que nous l'avons signalé dans nos préconisations (niveau subordonné).

Nous pourrions avancer dans la considération conjointe des différents points de vue, dans l'analyse des relations entre Migrants et Autochtones, ainsi que proposer des actions pluridisciplinaires. Celles-ci feraient appel aux autres sciences humaines et sociales (sociologie, économie, politique,...) afin de mieux comprendre les forces structurelles et sociales qui affectent les interactions entre groupes et celles susceptibles de mobiliser une amélioration de ces relations.

### **Sur des perspectives cliniques**

Bien que notre recherche ait fait le choix de favoriser une compréhension non pathologique du processus d'acculturation, les liens avec la psychopathologie sont néanmoins multiples et pertinents. Concrètement, il serait utile de développer le travail sur les dangers psychologiques de la stratégie de marginalisation et des situations de pré-syndrome d'acculturation (Marsella et Pedersen, 2004). Ce travail viendrait en complémentarité des avancées de l'ethnopsychiatrie (Devereux, Jolas, Gobard, Bastide et Marić, 1970; Fassin, 2000; Nathan, 1997) et des propositions de compréhension du conflit identitaires de type intrapsychique (Camilleri, 1990; Dasen et Ogay, 2000).

Il serait aussi pertinent de travailler sur la notion de conflit d'identité ethnoculturel (EIC - Baumeister *et al.*, 1985; Leong et Ward, 2000; Ward, 2008; Ward *et al.*, 2011) en lien avec le contrat moral avec la famille et les impositions de la « solidarité africaine » qui sont perçues de façon négative par les Migrants.

## 9.2. À propos de la méthode

### Sur les participants

Concernant les méthodes utilisées, nous constatons que les participants convoqués pour le questionnaire MRR (expérience 1, études 5.1. et 7.1.) et les entretiens (expérience 3, études 5.2., 6.2. et 7.2.) avaient un intérêt commun et explicite pour les migrations, du fait d'être déjà dans un processus migratoire ou du moins de se questionner sur leurs possibilités dans ce sens (pour les participants dans leur pays d'origine).

Ainsi, il est évident que les résultats ne montrent pas l'avis des personnes ayant un regard contraire, souhaitant valoriser les avantages de la vie en Afrique, dans leurs pays d'origine ou de critiquer les conditions de vie en Europe, et particulièrement en France. Dans la suite de cette recherche, il serait adapté d'élargir les populations ciblées pour permettre à tous les discours d'être exprimés sur ce sujet.

Concernant les entretiens, le choix des participants, tous résidents en France et plus particulièrement en Bourgogne, peut être remis en question. Ce choix s'explique cependant par la disponibilité des personnes acceptant de parler de leur vie privée, dans un contexte particulièrement difficile pour les Migrants. Ainsi, il serait utile d'élargir notre démarche (les entretiens mais aussi la réflexion générale) à d'autres populations.

Nous pouvons également questionner les méthodes choisies. Il est possible que les entretiens, menés en contact direct avec les participants, puissent influencer un type particulier de réponses. La désirabilité sociale pourrait être à l'œuvre lors des informations sur les difficultés dans le vécu de l'acculturation ou lors des critiques vis-à-vis de la famille ou du pays d'origine.

Pour réduire ce risque, il conviendrait de considérer plus amplement l'utilisation des méthodes mixtes ainsi que la réalisation d'une analyse comparative des réponses (proposant les deux questionnaires aux participants des entretiens), afin de mettre à jour des patterns de réponses, favorisées par la situation d'entretien.

Bien que les deux catégorisations proposées par la démarche RepMut (Blancs vs. Noirs ; Africains vs. Européens) soient appropriées et riches de sens, il serait à envisager des nouveaux recueils des données en invoquant des catégorisations complémentaires et aussi utiles pour comprendre la relation entre les Autochtones et les Migrants. À titre d'exemple, nous proposons de

questionner explicitement la catégorisation « Migrants vs. Autochtones », de même qu'« Étrangers vs. Nationaux ».

Il serait également nécessaire de trouver des stratégies pour différencier les relations : vis-à-vis des étrangers selon le continent d'origine ou selon la nationalité, dans le cas de la communauté d'accueil et vis-à-vis des compatriotes et d'autres étrangers dans le cas des Migrants.

Enfin, il est à prévoir un travail centré sur la marginalisation (Berry, 2005, 2011), absente dans nos résultats mais qui existe dans la réalité d'un certain nombre de Migrants. En particulier, les demandeurs d'asile sont des populations en haute vulnérabilité, faiblement qualifiées et ne maîtrisant pas la langue française (Laurent *et al.*, 2014; Stroobants, 2015; Stroobants et Baumard, 2015).

### **Sur la méthode RepMut**

Suite à cinq ans de travail en différents domaines (éducation, qualité de vie au travail, développement des nouvelles technologies, compréhension des relations en milieu carcéral), les bases de données actuelles permettent la création de barèmes pour affiner la compréhension des processus psychosociaux qui sont omniprésents dans les relations intergroupes.

En lien avec ce développement déjà en cours, l'outil RepMut a un potentiel indéniable dans l'évaluation des relations et dans le positionnement individuel vis-à-vis de l'endogroupe et de l'exogroupe, qui reste à approfondir et qui pourrait être liée, dans le cas de futures recherches sur les mouvements migratoires, au modèle de la motivation envers la continuité ethnoculturelle (Gezentsvey, 2008).

La deuxième voie de développement concerne les possibilités d'évaluation clinique. Il serait pertinent d'affiner l'outil pour permettre la mesure du conflit dans les relations interethniques, pouvant aller dans le sens du conflit proposée par le modèle de stratégies identitaires (Camilleri, 1990; Dasen et Ogay, 2000) ou en termes de stress d'acculturation (Berry *et al.*, 1987).

La troisième possibilité d'évolution concerne le diagnostic du statut accordé aux groupes. Certaines recherches (Boldry *et al.*, 2007; Guinote *et al.*, 2002; Lorenzi-Cioldi, 1993, 2002; Lorenzi-Cioldi *et al.*, 1995; Storari et Gilles, 2008; Young *et al.*, 1999) ont montré que le statut peut agir comme modérateur de la perception des groupes en interaction. La mesure du statut n'étant pas encore au point au moment du démarrage de cette recherche, nous avons préféré ne pas la prendre en compte. Cependant, il serait utile d'explorer le pouvoir ou la réussite perçue, aussi bien de la part

des Migrants que d'Autochtones (Storari et Gilles, 2008) comme indicateurs de la relation, tel que préconisé par Rubin et Hewstone (2004).

### 9.3. À propos des nouvelles populations à considérer

De façon générale, notre démarche était centrée sur les personnes étrangères nées à l'étranger, en Afrique Subsaharienne francophone, et arrivées par la suite en France. Dans la suite de cette recherche, il serait possible d'élargir notre recherche et le modèle de compréhension dans une perspective plus intégrative. Plusieurs possibilités s'avèrent prometteuses :

Sur les Autochtones, nous constatons un déséquilibre entre les données recueillies auprès des Migrants et celles recueillies auprès des Autochtones, notre approche pour le groupe majoritaire étant limité aux questionnaires RepMut. Dans la suite de la compréhension du modèle d'acculturation, notre recherche pourrait s'intéresser plus profondément aux Autochtones afin de mieux comprendre leurs préférences d'acculturation vis-à-vis des Africains et d'autres groupes d'Étrangers.

Sur le type de migration : en s'intéressant à d'autres conditions (migration légale vs. migration illégale ; Migrants hautement qualifiés vs. Migrants peu qualifiés ; Migrants francophones vs. Autres Migrants allophones). Il serait également utile de s'intéresser aux parcours atypiques, par exemple les Migrants qui font des allers-retours réguliers tout en résidant majoritairement en Afrique ou les personnes pour qui l'appartenance à un groupe contredit les stéréotypes à propos de ce groupe (par exemple, les Noirs qui ne sont pas Africains ou les Africains qui ne sont pas Noirs).

Sur des éléments favorisant l'intégration des migrants : les appartenances religieuses, la participation à des clubs sportifs, les engagements politiques ou associatifs sont à considérer plus en détail. Il paraîtrait également utile de considérer le point de vue des binationaux et des personnes impliquées dans des couples mixtes.

Sur la provenance des migrants : l'intérêt pour les populations maghrébines mais aussi pour les migrations intra-européennes sont pertinentes. Il convient d'envisager que, même si la compréhension globale du phénomène est proche, des particularités sur les migrations puissent exister en fonction de la culture d'origine (par exemple : la notion de solidarité pouvant être moins présente, voire inexistante pour d'autres groupes) ou des stéréotypes liés à une population spécifique (par exemple : les stéréotypes sur les Noirs ne s'activeront peut-être pas dans le cadre des migrations en provenance d'Europe continentale). Bien évidemment, cette recherche sur d'autres

---

groupes minoritaires devra être accompagnée de l'étude sur les stratégies que le groupe majoritaire préférerait chez chaque groupe (Rojas Tejada *et al.*, 2010).

Sur la temporalité de la migration : il serait utile d'affiner la compréhension du processus migratoire selon la durée du séjour et sur la possibilité d'un travail sur le long terme selon les possibilités d'évolution du processus des migrants rencontrés lors de cette recherche. Des affinements sont aussi possibles selon des considérations liées à l'âge d'arrivée : des migrants qui arrivent en bas âge (par regroupement familial ou par adoption) ayant probablement un vécu différents des migrants ayant fait le voyage à l'adolescence ou à l'âge adulte.

Sur une compréhension intergénérationnelle de migrations : dans la continuité de la prise en compte de la temporalité, il serait nécessaire d'explorer l'acculturation des enfants des Migrants et des enfants de ces enfants (deuxième et troisième génération respectivement) nés en France.

Cette perspective de recherche est ancrée sur le constat de l'acculturation qui s'établit sur plusieurs générations (Berry, 2002) ainsi que celui de la transmission des appartenances catégorielles de migrants à leurs descendants<sup>156</sup> (Bourhis *et al.*, 1997). Il serait donc pertinent d'interroger les actions politiques et sociales de reconnaissance de la diversité sociale.

En ce sens, nous souhaiterions un travail se rapprochant de l'histoire des vagues migratoires, de la psychologie du développement et de la compréhension de la construction identitaire liée à la petite enfance, l'enfance et l'adolescence qui se produisent en même temps que le processus d'enculturation et la transmission de la culture d'origine des parents et grands-parents (Camilleri et Vinsonneau, 1996).

Des recherches dans le sens de la transmission générationnelle de la culture du pays d'origine sont actuellement en cours en Bourgogne (Beltramo, 2013, 2017). Bien que portant sur un autre groupe de population, elle donne des pistes sur la compréhension du phénomène sur le long terme, avec des mouvements intergénérationnels qui restent passionnants à explorer : l'affirmation de la culture d'origine pour les migrants, la négation de celle-ci de la part de leurs enfants et un mouvement de réaffirmation d'origines par la troisième génération.

---

<sup>156</sup> « Les définissant ainsi comme immigrants de deuxième génération jusqu'à ce que qu'ils puissent obtenir de la part de l'État la pleine citoyenneté » (Bourhis *et al.*, 1997, p. 371).

## BIBLIOGRAPHIE

- Abdallah-Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Abrams, D. (2010). *Processes of prejudices: Theory, evidence and intervention*. Manchester. Repéré à [http://kar.kent.ac.uk/29732/1/56\\_processes\\_of\\_prejudice.pdf](http://kar.kent.ac.uk/29732/1/56_processes_of_prejudice.pdf)
- Abrams, D. et Hogg, M. A. (2004). Metatheory: lessons from social identity research. *Personality and social psychology review*, 8(2), 98-106. doi:10.1207/s15327957pspr0802\_2
- Abrams, D. et Hogg, M. A. (2010). Social Identity and Self Categorization. In J. F. Dovidio, M. Hewstone, P. Glick et V. M. Esses (dir.), *The SAGE Handbook of Prejudice, Stereotyping and Discrimination* (p. 180-193). London, UK : Sage Publications Ltd.
- Adorno, T. W., Frenkel-Brunswik, E., Levinson, D. J. et Sanford, N. (1950). *The authoritarian personality*. New York, NY, US : Harper. Repéré à <http://www.ajcarchives.org/main.php?GroupingId=6490>
- Allport, G. W. (1954). *The nature of prejudice*. Book, Oxford, England : Addison-Wesley.
- Amodio, D. M. (2014). The neuroscience of prejudice and stereotyping. *Nature Publishing Group*, 15(10), 670-682. doi:10.1038/nrn3800
- Apard, É. (2015). Boko Haram, le jihad en vidéo. *Politique africaine*, 138(2), 135-162. doi:10.3917/polaf.138.0135
- Arcuri, L. (1982). Three patterns of social categorization in attribution memory. *European Journal of Social Psychology*, 12, 271-282.
- Arends-Toth, J. V. (2003). *Psychological Acculturation of Turkish Migrants in the Netherlands: Issues in Theory and Assessment*. Tilburg University, The Netherlands.
- Arends-Toth, J. V. et Van de Vijver, F. J. R. (2003). Multiculturalism and acculturation: Views of Dutch and Turkish-Dutch. *European Journal of Social Psychology*, 33(2), 249-266. doi:10.1002/ejsp.143
- Aycan, Z. et Kanungo, R. N. (1998). Impact of acculturation on socialization beliefs and behavioral occurrences among Indo-Canadian immigrants. *Journal of Comparative Family Studies*, 29(3), 451-467.
- Azevedo, R. T., Macaluso, E., Avenanti, A., Santangelo, V., Cazzato, V. et Aglioti, S. M. (2013). Their pain is not our pain: Brain and autonomic correlates of empathic resonance with the pain of same and different race individuals. *Human Brain Mapping*, 34(12), 3168-3181. doi:10.1002/hbm.22133
- Balliet, D., Wu, J. et De Dreu, C. K. W. (2014). Ingroup favoritism in cooperation: A meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 140(6), 1556-1581. doi:10.1037/a0037737
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu. Le Psychologue*. Book, Paris, France : Presses universitaires de France.
- Barlow, F. K., Louis, W. R. et Terry, D. J. (2010). Minority report: Social identity, cognitions of rejection and intergroup anxiety predicting prejudice from one racially marginalized group towards another. *European Journal of Social Psychology*, 40(5), 805-818. Journal Article.
- Barou, J. (2010). Immigrés africains en France et au Royaume-Uni. Quels liens avec l'Afrique ? *Hommes & Migrations*, 1286-1287, 110-121.
- Baumard, M. (2015, 22 septembre). L'Europe mieux armée pour faire face à cette crise migratoire inédite. *Le monde*, p. 23-24. Paris, France. Repéré à [http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/22/une-crise-migratoire-inedite-par-son-ampleur-et-sa-diversite\\_4766762\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/22/une-crise-migratoire-inedite-par-son-ampleur-et-sa-diversite_4766762_3214.html)
- Baumeister, R. F., Shapiro, J. P. et Tice, D. M. (1985). Two kinds of identity crisis. *Journal of personality*, 53(3),

407-424. doi:10.1111/j.1467-6494.1985.tb00373.x

- Beale, F. M. (1970). Double Jeopardy: To Be Black and Female. In B. Guy-Sheftall (dir.), *Words of Fire: An Anthology of African-American Feminist Thought* (p. 146-155). New York, NY, US : The New Press.
- Beauchemin, C., Hamel, C., Lesné, M., Simon, P. et L'équipe-TeO. (2010). Les discriminations : une question de minorités visibles. *Population & Sociétés*, 466. Journal Article.
- Beauchemin, C., Hamel, C., Simon, P. et L'équipe-TeO. (2010). *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. (Documents de travail 168)*. Paris, France.
- Beauvois, J.-L. (1995). La connaissance des utilités sociales. *Psychologie française*, 40(4), 375-387.
- Beltramo, N. (2013). *Danse folklorique et maintien de la polonité dans le bassin minier de Saône-et-Loire. L'association Polonia de 1986 à nos jours*. Memoire de Master 2, parcours Recherche, URF STAP: psychologie Sociale et Sciences du Sport et des Loisirs, Université de Bourgogne, Dijon, France.
- Beltramo, N. (2017). *Vivre sa polonité en territoire minier. Essai d'histoire culturelle comparée depuis 1945 (Nord – Pas-de-Calais/Saône-et-Loire) [Thèse de doctorat en cours]*. These de Doctorat (en preparation), departement d'Histoire contemporaine, Université d'Artois, Arras, France.
- Benet-Martínez, V. et Haritatos, J. (2005). Bicultural Identity Integration (BII): Components and Psychosocial Antecedents. *Journal of Personality*, 73(4), 1015-1050. doi:10.1111/j.1467-6494.2005.00337.x
- Benet-Martínez, V., Leu, J., Lee, F. et Morris, M. W. (2002). Negotiating Biculturalism: Cultural Frame Switching in Biculturals with Oppositional Versus Compatible Cultural Identities. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 33(5), 492-516. doi:10.1177/0022022102033005005
- Bénichou, M. (2006). *Le multiculturalisme*. Paris, France : Editions Bréal. Repéré à <https://books.google.fr/books?id=y5QOgKGztJAC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>
- Bennett, J. M. et Bennett, M. J. (2004). Developing intercultural sensitivity. integrative approach to global and domestic diversity. In D. Landis, J. M. Bennett et M. J. Bennett (dir.), *Handbook of intercultural training* (3<sup>e</sup> éd., p. 147-165). Thousand Oaks, CA, US : Sage Publications.
- Bennett, M. J. (2004). Becoming interculturally competent. In J. Wurzel (dir.), *Toward multiculturalism: A reader in multicultural education* (2<sup>e</sup> éd., p. 62-77). Newton, MA, US : Intercultural Resource Corporation. doi:10.1002/tl.275
- Ben-Shalom, U. et Horenczyk, G. (2003). Acculturation Orientations: A Facet Theory Perspective on the Bidimensional Model. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 34(2), 176-188. doi:10.1177/0022022102250249
- Bernache-Assollant, I., Lacassagne, M.-F. et Bouchet, P. (2007). Les groupes de supporters ultras à Marseille: Des modes de gestion identitaire différents? *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue canadienne des sciences du comportement*, 39(4), 247-265. doi:10.1037/cjbs20070018
- Berno, T. (1995). *the Socio-Cultural and Psychological Effects of Tourism on Indigenous Cultures*. University of Canterbury.
- Berno, T. et Ward, C. (2005). Innocence Abroad: A Pocket Guide to Psychological Research on Tourism. *American Psychologist*, 60(6), 593-600. doi:10.1037/0003-066X.60.6.593
- Berry, J. W. (1990). Psychology of acculturation. In J. J. Berman (dir.), *Cross-cultural perspectives. Current theory and research in motivation* (Nebraska S, p. 201-234). Lincoln, NE, US : University of Nebraska Press.
- Berry, J. W. (1992). Acculturation and adaptation in a new society. *International migration review*, 16(Special Issue: igration and Health in the 1990s), 353-370.



- Berry, J. W. (1997). Immigration, Acculturation, and Adaptation. *Applied Psychology: an international review*, 46(1), 5-34. Journal Article. doi:10.1080/026999497378467
- Berry, J. W. (2000). Acculturation et identité. In J. Costa-Lascoux, M.-A. Hily et G. Vermes (dir.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : Hommage à Carmel Camilleri* (p. 81-94). Paris, France : L'Harmattan.
- Berry, J. W. (2001). A Psychology of Immigration. *Journal of Social Issues*, 57(3), 615-631. doi:10.1111/0022-4537.00231
- Berry, J. W. (2002). *Cross-Cultural Psychology: Research and Applications*. Cambridge University Press. Repéré à [https://books.google.com/books?id=Z\\_7k7Xj28nC&pgis=1](https://books.google.com/books?id=Z_7k7Xj28nC&pgis=1)
- Berry, J. W. (2005). Acculturation: Living successfully in two cultures. *International Journal of Intercultural Relations*, 29(6), 697-712. Journal Article.
- Berry, J. W. (2011). Integration and Multiculturalism : Ways towards Social Solidarity. *Papers on Social Representations*, 20, 2.1-2.21.
- Berry, J. W. et Kalin, R. (1995). Multicultural and ethnic attitudes in Canada: An overview of the 1991 National Survey. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 27(3), 301-320.
- Berry, J. W., Kim, U., Minde, T. et Mok, D. (1987). Comparative studies of acculturative stress. *International migration review*, 21(3), 491-511.
- Berry, J. W., Kim, U., Power, S., Young, A. M. et Bujaki, M. (1989). Acculturation Attitudes in Plural Societies. *Applied Psychology: an international review*, 38(2), 185-206. doi:10.1111/j.1464-0597.1989.tb01208.x
- Berry, J. W., Phinney, J. S., Sam, D. L. et Vedder, P. (2006). Immigrant Youth: Acculturation, Identity and Adaptation. *Applied Psychology: an international review*, 55(3), 303-332.
- Berry, J. W. et Sam, D. L. (1997). Acculturation and adaptation. In J. W. Berry, M. H. Segall et C. Kagitçibasi (dir.), *Handbook of Cross-cultural Psychology. Volume 3 Social Behavior and Applications* (2<sup>e</sup> éd., p. 291-326). Needham Heights, MA, US : Allyn and Bacon.
- Berry, J. W. et Sam, D. L. (2003). Accuracy in scientific discourse. *Scandinavian Journal of Psychology*, 44(1), 65-68. doi:10.1111/1467-9450.00322
- Blair, I. V. (2001). Implicit stereotypes and prejudice. *Cognitive social psychology: The Princeton symposium ...*. Repéré à [https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=DE-cJ8F4rSMC&oi=fnd&pg=PA359&dq=.+Implicit+stereotypes+and+prejudice.&ots=jt9SNIN\\_wb&sig=XbAA A1SH8Y9IQPX0Wu2fXBW-6ml](https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=DE-cJ8F4rSMC&oi=fnd&pg=PA359&dq=.+Implicit+stereotypes+and+prejudice.&ots=jt9SNIN_wb&sig=XbAA A1SH8Y9IQPX0Wu2fXBW-6ml)
- Blatz, C. W. et Ross, M. (2009). Principled ideology or racism: Why do modern racists oppose race-based social justice programs? *Journal of Experimental Social Psychology*, 45(1), 258-261. Journal Article.
- Bobo, L. D. (1999). Prejudice as group position: Microfoundations of a sociological approach to racism and race relations. *Journal of Social Issues*, 55(3), 445-472. doi:10.1111/0022-4537.00127
- Bobo, L. D., Kluegel, J. R. et Smith, R. A. (1997). Laissez-Faire Racism: The Crystallization of a Kinder, Gentler, Antiracist Ideology. *Racial attitudes in the 1990s: Continuity and change*, 15-42.
- Bodenmann, P., Ninaneb, F., Pahud-Vermeulena, B., Dorya, E., Monnat, M., Cornuz, J. et Massereyc, E. (2015). Afflux des migrants. Une responsabilité médicale et sanitaire Afflux. *Bulletin des médecins suisses*, 50-51, 1881-1884. Repéré à [http://www.saez.ch/uploads/eps/fulltext\\_documents/issues/SAEZ-Fulltext-2015-5051-de.pdf#page=39](http://www.saez.ch/uploads/eps/fulltext_documents/issues/SAEZ-Fulltext-2015-5051-de.pdf#page=39)
- Boldry, J. G., Gaertner, L. et Quinn, J. (2007). Measuring the Measures: A Meta-Analytic Investigation of the Measures of Outgroup Homogeneity. *Group Processes & Intergroup Relations*, 10(2), 157-178.

doi:10.1177/1368430207075153

- Boldry, J. G. et Kashy, D. A. (1999). Intergroup perception in naturally occurring groups of differential status: A social relations perspective. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77(6), 1200-1212.
- Borrel, C. et Lhommeau, B. (2010). Etre né en France d'un parent immigré. *Insee Première*, 1287(4). Journal Article.
- Boski, P. (2006). Humanism-Materialism Centuries-Long Polish Cultural Origins and 20 Years of Research in Cultural Psychology. In U. Kim, K.-S. Yang et K.-K. Hwang (dir.), *Indigenous and Cultural Psychology: Understanding people in context* (p. 373-402). New York, NY, US : Springer.
- Boski, P. (2008). Five meanings of integration in acculturation research. *International Journal of Intercultural Relations*, 32(2), 142-153. doi:10.1016/j.ijintrel.2008.01.005
- Boulingui, D.-D. et Castel, P. (2011). Normes contextuelles et pratiques culturelles : une comparaison de discours sur la circoncision au Gabon et en France. In B. Lucy et T. Guibert (dir.), *Discours en contexte* (p. 41-58). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Bourhis, R. Y. et El-Geledi, S. (2012). Assimilation and Acculturation. In J. Levine et M. A. Hogg (dir.), *Encyclopedia of Group Processes and Intergroup Relations* (p. 445-448). Thousand Oaks, CA, US : SAGE Publications Inc.
- Bourhis, R. Y. et Gagnon, A. (2006). Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes. In R. J. Vallerand (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale* (2<sup>e</sup> éd., p. 531-598). Montreal: Canada : Chenelière Education & McGraw-Hill.
- Bourhis, R. Y., Moise, L. C., Perreault, S. et Senecal, S. (1997). Towards an interactive acculturation model: A social psychological approach. *International journal of psychology : Journal international de psychologie*, 32(6), 369-386.
- Bourhis, R. Y., Montaruli, E., El-Geledi, S., Harvey, S.-P. et Barrette, G. (2010). Acculturation in Multiple Host Community Settings. *Journal of Social Issues*, 66(4), 780-802. doi:10.1111/j.1540-4560.2010.01675.x
- Bourhis, R. Y., Montreuil, A., Barrette, G. et Montaruli, E. (2009). Acculturation and immigrant/host community relations in multicultural settings. In S. Demoulin, J.-P. Leyens et J. F. Dovidio (dir.), *Intergroup misunderstandings: impact of divergent social realities* (p. 39-61). New York, US : Psychology Press.
- Brégent, M., Mokoukolo, R. et Pasquier, D. (2008). Recherche et classification d'indicateurs d'acculturation à partir du contexte francophone. *Psychologie Française*, 53(1), 51-69. doi:10.1016/j.psfr.2007.08.002
- Brewer, M. B. (1979). In-group bias in the minimal intergroup situation: A cognitive-motivational analysis. *Psychological Bulletin*, 86(2), 307. Journal Article.
- Brewer, M. B. (2000). Reducing Prejudice Through Cross-Categorization: Effects of multiple social identities. In S. Oskamp (dir.), *Reducing Prejudice and Discrimination* (p. 165-184). Mahwah, NJ, US : Lawrence Erlbaum Associates.
- Brewer, M. B. et Lui, L. N. (1989). The primacy of age and sex in the structure of person categories. *Social Cognition*, 7(3), 262-274. doi:10.1521/soco.1989.7.3.262
- Brosch, T., Bar-David, E. et Phelps, E. A. (2013). Implicit race bias decreases the similarity of neural representations of black and white faces. *Psychological science*, 24(2), 160-166.
- Brown, P. et Fraser, C. (1979). Speech as a marker of situation. In H. G. and K. Scherer (dir.), *Social markers in speech* (p. 33-63). Cambridge, MA, US : Cambridge University Press.
- Brown, R. et Gaertner, S. L. (2003). *Blackwell Handbook of social Psychology* (édité par R. Brown et S. L.

- Gaertner). Malden, MA: USA : Blackwell Publishing. doi:10.1017/CBO9781107415324.004
- Cabassa, L. J. (2003). Measuring Acculturation: Where we are and where we need to go. *Hispanic Journal Of Behavioral Sciences*, 25(2), 127-146. doi:10.1177/0739986303253626
- Cambon, L. (2006). La fonction évaluative de la personnologie, vers la mise en évidence de deux dimensions de la valeur : la désirabilité sociale et l'utilité sociale. *Psychologie Française*, 51(3), 285-305. doi:10.1016/j.psfr.2006.01.003
- Cambon, L., Djouari, A. et Beauvois, J.-L. (2006). Social judgment norms and social utility: When it is more valuable to be useful than desirable. *Swiss Journal of Psychology*, 65(6), 167-180. doi:10.1024/1421-0185.65.3.167
- Cameron, C. D., Brown-Iannuzzi, J. L. et Payne, B. K. (2012). Sequential Priming Measures of Implicit Social Cognition: A Meta-Analysis of Associations With Behavior and Explicit Attitudes. *Personality and Social Psychology Review*, 16(4), 330-350. doi:10.1177/1088868312440047
- Camilleri, C. (1989). La culture et l'identité culturelle: champ notionnel et devenir. In M. Cohen-Emerique et C. Camilleri (dir.), *Chocs de cultures, concepts et enjeux pratiques de l'interculturel* (p. 21-76). Paris, France : L'Harmattan.
- Camilleri, C. (1990). Identité et gestion de la disparité culturelle : Essai d'une typologie. In C. Camilleri, J. Kastersztein, E. M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez (dir.), *Stratégies identitaires* (p. 85-110). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Camilleri, C. (1992). Evolution des structures familiales chez les Maghrébins et les Portugais de France. *Revue européenne de migrations internationales*, 8(2), 133-146.
- Camilleri, C. (1996). Les stratégies identitaires des immigrés. *Sciences humaines. Hors série*, 15, 32-34.
- Camilleri, C. et Malewska-Peyre, H. (1997). Socialization and identity strategies. In J. W. Berry, P. R. Dasen et T. S. Saraswathi (dir.), *Handbook of cross-cultural psychology (volume 2)* (p. 41-68). Needham Heights, MA, US : Allyn and Bacon. Repéré à <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=tLvAmyvsU8UC&oi=fnd&pg=PA41&ots=uZK2tdxX3O&sig=O5RsSYIvdhhGjqnHDO1tIGoIZxk>
- Camilleri, C. et Vinsonneau, G. (1996). *Psychologie et culture: concepts et méthodes*. Paris, France : Armand Colin.
- Campani, G. et Catani, M. (1985). Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes. *Revue européenne de migrations internationales*, 1(2), 143-160.
- Campbell, D. T. (1958). Common fate, similarity, and other indices of the status of aggregates of persons as social entities. *Behavioral Science*, 3(1), 14-25. Journal Article.
- Cassignol-Bertrand, F., Brouillet, D. et Louche, C. (2009). Influence du type de motivation sur le traitement cognitif de l'utilité et de la désirabilité sociales. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 4(84), 11-26. Repéré à [http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=CIPS\\_084\\_0011](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CIPS_084_0011)
- Castano, E., Sacchi, S. et Gries, P. H. (2003). The Perception of the Other in International Relations. *Political Psychology*, 24(3), 20 T4-Evidence for the Polarizing Effect of Ent. doi:10.1111/0162-895X.00336
- Castano, E., Yzerbyt, V. Y. et Bourguignon, D. (2003). We are one and I like it: The impact of ingroup entitativity on ingroup identification. *European Journal of Social Psychology*, 33(6), 735-754. doi:10.1002/ejsp.175
- Castano, E., Yzerbyt, V. Y., Bourguignon, D. et Seron, E. (2002). Who may enter? The impact of in-group identification on in-group/out-group categorization. *Journal of Experimental Social Psychology*, 38(3),

315-322. doi:10.1006/jesp.2001.1512

- Castano, E., Yzerbyt, V. Y., Paladino, M.-P. et Sacchi, S. (2002). I Belong, therefore, I Exist: Ingroup Identification, Ingroup Entitativity, and Ingroup Bias. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28(2), 135-143. doi:10.1177/0146167202282001
- Castel, P. (2007). Catégorisation sociale, stéréotypes ethniques et discours racistes. In J.P. Pétard (dir.), *Psychologie Sociale* (p. 335-392). Journal Article, Paris, France : Bréal.
- Castel, P. et Lacassagne, M. (2005). Les partitions discriminantes dans la négociation du contrat de communication. *Bulletin de psychologie*, 477(3), 299-306. Journal Article.
- Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (1995). L'émergence du discours raciste: une rupture des routines. *Revue internationale de Psychologie sociale*, 1(6), 7-19.
- Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (2004). La communication comme symptôme de l'ordre idéologique: une illustration à travers deux types de discrimination. In M. Bromberg et A. Trognon (dir.), *Psychologie sociale et communication* (p. 321). Paris, France : Dunod.
- Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (2011). Contrat de communication et partitions sociales. In P. Castel, É. Sales-Wuillemin et M.-F. Lacassagne (dir.), *Psychologie sociale, Communication et Langage* (p. 19-50). Paris, France : De Boeck.
- Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (2015). Theory of social partitions and identity dynamics. In B. Mohan (dir.), *Construction of Social Psychology* (p. 93-104). Lisbonne: Portugal : inScience Press. Repéré à <http://insciencepress.org/construction-of-social-psychology/>
- Castel, P., Velandia Torres, C. R., Mangin, F., Peteuil, A. et Lacassagne, M.-F. (2012). A case of intergenerational discrimination : An exploration of the relationship between young and older nurses by their mutual representations. *Workforce Heterogeneity and its Impact*, (March 2012).
- Chappe, B. et Brauer, M. (2009). Les stéréotypes et la variabilité perçue dans les groupes : état des lieux et enjeux. *L'Année Psychologique*, 108(1), 133. doi:10.4074/S0003503308001061
- Chen, P.-H. A., Whalen, P. J., Freeman, J. B., Taylor, J. M. et Heatherton, T. F. (2015). Brain Reward Activity to Masked In-Group Smiling Faces Predicts Friendship Development. *Social Psychological and Personality Science*, 6(4), 415-421. doi:10.1177/1948550614566093
- Chia, A.-L. et Costigan, C. L. (2006). A person-centred approach to identifying acculturation groups among Chinese Canadians. *International journal of psychology : Journal international de psychologie*, 41(5), 397-412. doi:10.1080/00207590500412227
- Christ, O., Schmid, K., Lolliot, S., Swart, H., Stolle, D., Tausch, N., ... Hewstone, M. (2014). Contextual effect of positive intergroup contact on outgroup prejudice. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 111(11). doi:10.1073/pnas.1320901111
- Cikara, M. et Van Bavel, J. J. (2014). The Neuroscience of Intergroup Relations: An Integrative Review. *Perspectives on Psychological Science*, 9(3), 245-274. doi:10.1177/1745691614527464
- Clanet, C. (1990). *L'interculturel: introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Toulouse, France : Presses Univesitaires du Mirail.
- Coenders, M., Scheepers, P., Sniderman, P. M. et Verberk, G. (2001). Blatant and subtle prejudice: Dimensions, determinants, and consequences; some comments on Pettigrew and Meertens. *European Journal of Social Psychology*, 31(3), 281-297. Journal Article. doi:10.1002/ejsp.44
- Cohen-Scali, V. (2006). Stratégies identitaires et attitudes à l'égard du travail de jeunes étrangers ou issus de l'immigration en apprentissage. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 70(2), 35-50.

- Cole, E. R. (2009). Intersectionality and research in psychology. *American psychologist*, 64(3), 170-180. doi:Cole, E. R. (2009). Intersectionality and research in psychology. *American Psychologist*, 64(3), 170-180. Retrieved from <http://psycnet.apa.org/journals/amp/64/3/170/>
- Collovald, A., Gil, F., Sindzingre, N. et Tap, P. (2016). Identité. *Universalis éducation [en ligne]. Encyclopædia Universalis*. Repéré 2 mai 2016, à [www.universalisedu.com](http://www.universalisedu.com).
- Comité pour l'élimination de la discrimination raciale. (2010). Observations finales France. Examen des rapports présentés par les États parties conformément à l'article 9 de la Convention. Genève, Suisse.
- Condor, S. (2006). Public prejudice as collaborative accomplishment: Towards a dialogic social psychology of racism. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 16(1), 1-18. doi:10.1002/casp.845
- Conseil Constitutionnel. (2012). Déclaration du 25 avril 2012 relative aux résultats du premier tour de scrutin de l'élection du Président de la République. Web Page, Paris. Repéré à <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2012/2012-152-pdr/decision-n-2012-152-pdr-du-25-avril-2012.108521.html>
- Costa-Lascoux, J., Hily, M.-A. et Vermes, G. (2000). L'identité et le sujet: En hommage à Carmel Camilleri. In J. Costa-Lascoux, M.-A. Hily et G. Vermes (dir.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : Hommage à Carmel Camilleri* (p. 55-80). Paris, France : L'Harmattan.
- Costalat-Founeau, A. M. (2007). Dinámica de la identidad, acción y contexto. *Revista de Psicología*, 25(1), 103-122.
- Costalat-Founeau, A. M. (2008). Identité, action et subjectivité. Le sentiment de capacité comme un régulateur des phases identitaires. *Connexions*, 1(89), 63-74. doi:10.3917/cnx.089.0063
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. *University of Chicago Legal Forum*, (1).
- Crisp, R. J. et Hewstone, M. (1999). Differential Evaluation of Crossed Category Groups: Patterns, Processes, and Reducing Intergroup Bias. *Group Processes & Intergroup Relations*, 2(4), 307-333. doi:10.1177/1368430299024001
- Crisp, R. J. et Hewstone, M. (2000). Crossed categorization and intergroup bias: The moderating roles of intergroup and affective context. *Journal of Experimental Social Psychology*, 36(4), 357-383. doi:10.1006/jesp.1999.1408
- Crisp, R. J., Hewstone, M. et Rubin, M. (2001). Does Multiple Categorization Reduce Intergroup Bias ? *Personality and Social Psychology Bulletin*, 27(1), 76-89. doi:10.1177/0146167201271007
- Crisp, R. J., Stathi, S., Turner, R. N. et Husnu, S. (2008). Imagined Intergroup Contact : Theory , Paradigm and Practice. *Social and Personality Psychology Compass*, 2, 1-18. doi:10.1111/j.1751-9004.2008.00155.x
- Crisp, R. J. et Turner, R. N. (2009). Can imagined interactions produce positive perceptions? Reducing prejudice through simulated social contact. *American psychologist*, 64(4), 231-40. doi:10.1037/a0014718
- Crowne, D. P. et Marlowe, D. (1960). A new scale of social desirability independent of psychopathology. *Journal of Consulting Psychology*, 24(4), 349-354.
- Cuddy, A. J. C., Fiske, S. T. et Glick, P. (2007). The BIAS map: behaviors from intergroup affect and stereotypes. *Journal of personality and social psychology*, 92(4), 631-648. doi:10.1037/0022-3514.92.4.631
- Cuddy, A. J. C., Fiske, S. T. et Glick, P. (2008). Warmth and Competence as Universal Dimensions of Social Perception: The Stereotype Content Model and the BIAS Map. *Advances in Experimental Social*

*Psychology*, 40(7), 61-149. doi:10.1016/S0065-2601(07)00002-0

- Cuddy, A. J. C., Fiske, S. T., Kwan, V. S. Y., Glick, P., Demoulin, S., Leyens, J.-P., ... Ziegler, R. (2009). Stereotype content model across cultures: towards universal similarities and some differences. *British journal of social psychology*, 48(Pt 1), 1-33. doi:10.1348/014466608X314935
- Curran, M. J. (2003). *Across the water: The acculturation and health of Irish people in London* (édité par A. L. Project et E. R. R. Centre). Dublin, Irlande. Repéré à <http://www.opengrey.eu/item/display/10068/404285>
- Dambrun, M. et Guimond, S. (2003). Les mesures implicites et explicites des préjugés et leur relation : développements récents et perspectives théoriques. *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, (57), 52-73. Repéré à <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=15570432>
- Dasen, P. R. et Ogay, T. (2000). Pertinence d'une approche comparative pour la théorie des stratégies identitaires. In J. Costa-Lascoux, M.-A. Hily et G. Vermes (dir.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : Hommage à Carmel Camilleri* (p. 55-80). Paris, France : L'Harmattan.
- De Oliveira, P., Dambrun, M. et Guimond, S. (2008). L'effet de la dominance sociale sur les idéologies de légitimation: le rôle modérateur de l'environnement normatif. *Revue internationale de psychologie sociale*, 4(21), 115-150. Repéré à [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=RIPSO\\_214\\_0115](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RIPSO_214_0115)
- De Oliveira, P., Guimond, S. et Dambrun, M. (2012). Power and legitimizing ideologies in hierarchy-enhancing vs. Hierarchy-attenuating environments. *Political Psychology*, 33(6), 867-885. doi:10.1111/j.1467-9221.2012.00909.x
- de Wangen, S. (2015). Migrants sans frontières. *Confluences Méditerranée*, 94, 145 à 154. doi:10.3917/come.094.0145
- Deci, E. L. et Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. Book, Springer.
- Deci, E. L. et Ryan, R. M. (2000). The « what » and « why » of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior. *Psychological inquiry*, 11(4), 227-268. Journal Article.
- Del Pilar, J. A. et Udasco, J. O. (2004). Deculturation: Its lack of validity. *Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychologist*, 10(2), 169-176.
- Deschamps, J.-C., Devos, T., Brechet, C., Capponi, L., Guenot, N., Pesanti, O. et Solari, G. (1992). Effets de saillance d'une appartenance sociale dans une situation de catégorisation croisée. *Revue internationale de psychologie sociale*, 5(2).
- Deschamps, J.-C. et Doise, W. (1979). L'effet du croisement des appartenances catégorielles. In W. Doise et J.-C. Deschamps (dir.), *Expériences entre Groupes* (p. 282-292). Paris, France : Mouton. Repéré à <https://books.google.fr/books?id=bEJMkQCWda8C&pg=PA293#v=onepage&q&f=false>
- Devereux, G., Jolas, T., Gobard, H., Bastide, R. et Marić, S. (1970). *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris, France : Gallimard.
- Dietz, J., Joshi, C., Esses, V. M., Hamilton, L. K. et Gabarrot, F. (2015). The skill paradox: explaining and reducing employment discrimination against skilled immigrants. *The International Journal of Human Resource Management*, 26(10), 1318-1334. doi:10.1080/09585192.2014.990398
- Doise, W. (1992). L'ancrage dans les études sur les représentations sociales. *Bulletin de psychologie*.
- Doise, W., Deschamps, J.-C. et Meyer, G. (1978). The accentuation of intracategory similarities. *Differentiation between social groups: studies in the social psychology of intergroup relations*, 159-168. Journal Article.

- Donà, G. et Berry, J. W. (1994). Acculturation attitudes and acculturative stress of central american refugees. *International journal of psychology : Journal internationale de psychologie*, 29(1), 57-70. doi:10.1080/00207599408246532
- Doraï, M. (1993). Effets de la catégorisation simple et de la catégorisation croisée sur les stéréotypes. *International journal of psychology : Journal internationale de psychologie*, 28(1), 3-18. doi:10.1080/00207599308246914
- Dovidio, J. F. et Gaertner, S. L. (1986). *Prejudice, discrimination, and racism: Historical trends and contemporary approaches*. Book, Academic Press.
- Dovidio, J. F. et Gaertner, S. L. (2000). Aversive racism and selection decisions: 1989 and 1999. *Psychological Science*, 11(4), 315-319. doi:10.1002/da
- Dovidio, J. F., Gaertner, S. L. et Kawakami, K. (2010). Racism. In J. F. Dovidio, M. Hewstone, P. Glick et V. M. Esses (dir.), *The SAGE Handbook of Prejudice, Stereotyping and Discrimination* (p. 312-327). Book Section, London, UK : Sage Publications.
- Dovidio, J. F., Gaertner, S. L., Validzic, A., Matoka, K., Johnson, B. et Frazier, S. (1997). Extending the benefits of recategorization: Evaluations, self-disclosure, and helping. *Journal of Experimental Social Psychology*, 33(4), 401-420. doi:10.1006/jesp.1997.1327
- Dovidio, J. F., Hewstone, M., Glick, P. et Esses, V. M. (2010a). Prejudice, Stereotyping and Discrimination: Theoretical and Empirical Overview. In J. F. Dovidio, M. Hewstone, P. Glick et V. M. Esses (dir.), *The SAGE Handbook of Prejudice, Stereotyping and Discrimination* (p. 3-28). Book Section, London, UK : Sage Publications Ltd.
- Dovidio, J. F., Hewstone, M., Glick, P. et Esses, V. M. (2010b). *The SAGE handbook of prejudice, stereotyping and discrimination* (édité par J. F. Dovidio, M. Hewstone, P. Glick et V. M. Esses). Book, London, UK : Sage Publications Ltd.
- Dubois, N. (2005). Normes sociales de jugement et valeur: Ancre sur l'utilité et ancre sur la désirabilité. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 18(3), 43-79.
- Duckitt, J. (2010). Historical Overview. In *The SAGE Handbook of Prejudice, Stereotyping and Discrimination* (p. 29-62). book section, London, UK : Sage Publications Ltd.
- Ducourtieux, C. et Stroobants, J. (2015, 22 septembre). L'Union européenne pressée de trouver un accord sur la crise des migrants. *Le Monde*. Paris, France. Repéré à [http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/22/l-union-europeenne-encore-a-la-recherche-d-un-accord-sur-l-accueil-des-refugies\\_4766739\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/22/l-union-europeenne-encore-a-la-recherche-d-un-accord-sur-l-accueil-des-refugies_4766739_3214.html)
- Ellemers, N. (2012). The Group Self. *Science*, 336(6083), 848-852. doi:10.1126/science.1220987
- Eller, A., Abrams, D., Viki, G. T. et Imara, D. A. (2007). When My Friend's Friend is a Police Officer: Extended Contact, Crossed-Categorisation, and Public-Police Relations of Black and White People. *South African Journal of Psychology*, 37(4), 783-802. doi:10.1177/008124630703700408
- Ensari, N. et Miller, N. S. (1998). Effect of affective reactions by an out-group on preferences for crossed categorization discussion partners. *Journal of Personality and Social Psychology*, 75(6), 1503-1527. doi:10.1037/0022-3514.75.6.1503
- Erard, C., Bretin-Maffiuletti, K. et Lacassagne, M.-F. (2011). Essai d'application d'un cadre d'analyse socio-psycho-historique au discours sur les athlètes non métropolitains dans l'Equipe (1946-68). In B. Lucy et T. Guibert (dir.), *Discours en contexte* (p. 19-40). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Esses, V. M., Jackson, L. M. et Bennett-AbuAyyash, C. (2010). Intergroup competition. In J. F. Dovidio, M. Hewstone, P. Glick et V. M. Esses (dir.), *The SAGE handbook of prejudice, stereotyping and*

- discrimination* (p. 225-240). London, UK : Sage Publications Ltd. doi:10.4135/9781446200919.n14
- Eurostat. (2015). Statistiques sur la migration et la population migrante. Repéré 1 juillet 2016, à [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration\\_and\\_migrant\\_population\\_statistics/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration_and_migrant_population_statistics/fr)
- Eurostat. (2016). Migration and migrant population statistics. Repéré 1 juillet 2016, à [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration\\_and\\_migrant\\_population\\_statistics](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration_and_migrant_population_statistics)
- Falomir-Pichastor, J. M. et Frederic, N. S. (2013). The dark side of heterogeneous ingroup identities: National identification, perceived threat, and prejudice against immigrants. *Journal of Experimental Social Psychology*, 49(1). doi:10.1016/j.jesp.2012.08.016
- Fassin, D. (2000). Les politiques de l'ethnopsychiatrie: La psyché africaine, des colonies africaines aux banlieues parisiennes. *L'homme*, 153, 231-250. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/25157018>
- Faure, A. et Ndobu, A. (2012). Double avantage ou double peine ? Les effets de l'âge et du sexe des candidats sur les attitudes évaluatives et discursives des évaluateurs en situation de recrutement. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2(94), 285-316. doi:10.3917/cips.094.0285
- Faure, A. et Ndobu, A. (2014). L'expérience de la stigmatisation sociale et professionnelle des seniors : la double peine des femmes seniors en question. *Initio. Revue sur l'éducation et la vie au travail*, 4, 165-181.
- Fazio, R. H. (1990). Multiple process by which attitudes guide behavior: The MODE model as an integrative framework. *Advances in Experimental Social Psychology*, 23, 75-109. doi:10.1016/S0065-2601(08)60318-4
- Feagin, J. R. (2006). *Systemic Racism: A Theory of Oppression*. Taylor & Francis. Repéré à [https://books.google.fr/books?id=z-v8\\_BkQ2n8C&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false](https://books.google.fr/books?id=z-v8_BkQ2n8C&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false)
- Fiske, S. T. (1998). Stereotyping, prejudice, and discrimination. *handbook of social psychology*, 2, 357-411. Journal Article.
- Fiske, S. T., Cuddy, A. J. C., Glick, P. et Xu, J. (2002). A model of (often mixed) stereotype content: Competence and warmth respectively follow from perceived status and competition. *Journal of personality and social psychology*, 82(6), 878-902. doi:10.1037//0022-3514.82.6.878
- Foddy, M., Platow, M. J. et Yamagishi, T. (2009). Group-Based Trust in Strangers: The Role of Stereotypes and Expectations. *Psychological Science*, 20(4), 419-422. doi:10.1111/j.1467-9280.2009.02312.x
- Gaertner, S. L., Dovidio, J. F. et Bachman, B. A. (1996). Revisiting the contact hypothesis: The induction of a common ingroup identity. *International Journal of Intercultural Relations*, 20(3/4), 271-290. Repéré à <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0147176796000193>
- Gardair, E. et Ndobu, A. (2008). Validation transculturelle de l'échelle de racisme moderne de McConahay: une première étape. In J. M. Hoc et Y. Corso (dir.), *Congrès 2007 de la Société Française de Psychologie* (p. 255-261). Conference Paper, Université de Nantes.
- Gezentsvey, M. A. (2008). *Journeys of ethno-cultural continuity: The long-term acculturation of Jews, Maori and Chinese*. (Victoria University of Wellington). Repéré à <http://researcharchive.vuw.ac.nz/handle/10063/824>
- Ghiglione, R. (1986). *L'homme communicant*. Paris, France : Armand Colin.
- Ghiglione, R. (1988). Enjeux et discours: le paradigme de la cohérence. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1(3-4), 367-389.



- Ghiglione, R., Matalon, B. et Bacri, N. (1985). *Les direx analysés. L'analyse propositionnelle du discours*. Book, Saint Denis, France : Presses universitaires de Vincennes.
- Giang, M. T. et Wittig, M. A. (2006). Implications of adolescents' acculturation strategies for personal and collective self-esteem. *Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychology*, 12, 725-739. doi:10.1037/1099-9809.12.4.725
- González-Teruel, A. (2015). Estrategias metodológicas para la investigación del usuario en los medios sociales: análisis de contenido, teoría fundamentada y análisis del discurso. *El profesional de la información*, 24(3), 321-328. doi:10.3145/epi.2015.mar.12
- Graf, S., Paolini, S. et Rubin, M. (2014). Negative intergroup contact is more influential, but positive intergroup contact is more common: Assessing contact prominence and contact prevalence in five Central European countries. *European Journal of Social Psychology*, 44(6). doi:10.1002/ejsp.2052
- Graves, T. D. (1967). Psychological acculturation in a tri-ethnic community. *South-Western Journal of Anthropology*, 23, 337-350.
- Green, A. R., Carney, D. R., Pallin, D. J., Ngo, L. H., Raymond, K. L., Iezzoni, L. I. et Banaji, M. R. (2007). Implicit bias among physicians and its prediction of thrombolysis decisions for black and white patients. *Journal of General Internal Medicine*, 22(9), 1231-1238.
- Greenwald, A. G., Banaji, M. R., Rudman, L. A., Farnham, S. D., Nosek, B. A. et Mellott, D. S. (2002). A Unified Theory of Implicit Attitudes, Stereotypes, Self-Esteem, and Self-Concept. *Psychological Review*, 109(1), 3-25. doi:10.1037/0033-295X.109.1.3
- Greenwald, A. G. et Pettigrew, T. F. (2014). With malice toward none and charity for some: ingroup favoritism enables discrimination. *The American psychologist*, 69(7), 669-84. doi:10.1037/a0036056
- Guéguen, N. (2009). L'importance d'un effet : Méthodologie simple de détermination et d'évaluation de « L'effect Size ». *European Journal of Scientific Research*, 38(1), 20-25.
- Guillot, A. (2015, 21 septembre). En Grèce, les néonazis d'Aube dorée tirent profit de l'éparpillement des voix. *Le monde*. Paris, France. Repéré à [http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/21/en-grece-les-neonazis-d-aube-doree-tirent-profit-de-l-eparpillement-des-voix\\_4765630\\_3214.html?xtmc=aube\\_doree\\_grece&xtcr=7](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/21/en-grece-les-neonazis-d-aube-doree-tirent-profit-de-l-eparpillement-des-voix_4765630_3214.html?xtmc=aube_doree_grece&xtcr=7)
- Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale : perspective multiculturelle*. Wavre: Belgique : Editions Mardaga. Repéré à <https://books.google.com/books?id=ok0MuobcdMEC&pgis=1>
- Guimond, S., Crisp, R. J., De Oliveira, P., Kamiejski, R., Kteily, N., Kuepper, B., ... Zick, A. (2013). Diversity policy, social dominance, and intergroup relations: predicting prejudice in changing social and political contexts. *Journal of personality and social psychology*, 104(6), 941-58. doi:10.1037/a0032069
- Guimond, S., Dambrun, M., Michinov, N. et Duarte, S. (2003). Does social dominance generate prejudice? Integrating individual and contextual determinants of intergroup cognitions. *Journal of personality and social psychology*, 84(4), 697-721. doi:10.1037/0022-3514.84.4.697
- Guimond, S., de la Sablonnière, R. et Nugier, A. (2014). Living in a multicultural world: Intergroup ideologies and the societal context of intergroup relations. *European Review of Social Psychology*, 25(1). doi:10.1080/10463283.2014.957578
- Guinote, A., Judd, C. M. et Brauer, M. (2002). Effects of power on perceived and objective group variability: Evidence that more powerful groups are more variable. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82(5), 708-721. doi:10.1037//0022-3514.82.5.708
- Haas, V. et Vermande, C. (2010). Les enjeux mémoriels du passé colonial français : analyse psychosociale du discours de la presse, lors des émeutes urbaines de novembre 2005. *Bulletin de psychologie*, 2(506),

109-120. doi:10.3917/bupsy.506.0109

- Harabi, S. (2017). *Représentations et partitions sociales dans le rapport à une catégorie sociale : le cas des Français face à l'immigration maghrébine [Thèse de doctorat en cours]*. Université de Bourgogne Franche-Comté.
- Harabi, S., Mangin, F. et Castel, P. (2015). Social Partitions and Identity Processes: an illustration in the field of physical education. In *XIVth European Congress of Psychology*. Milan, Italy.
- Harabi, S., Mangin, F., Perchot, R., Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (2015). RepMut: a group processes and intergroup relations diagnostic tool, illustrations in the field of sport and physical activity. In *14th European Congress of Sport Psychology*. Bern, Switzerland.
- Haritatos, J. et Benet-Martínez, V. (2002). Bicultural identities: The interface of cultural, personality, and socio-cognitive processes. *Journal of Research in Personality*, 36(6), 598-606. doi:10.1016/S0092-6566(02)00510-X
- Hartmann, D., Croll, P. R. et Guenther, K. (2003). The race relations « Problematic » in American sociology: Revisiting Niemonen's case study and critique. *American sociologist*, 34(3), 20-55. Journal Article.
- Hass, R. G., Katz, I., Rizzo, N., Bailey, J. et Eisenstadt, D. (1991). Cross-Racial Appraisal as Related to Attitude Ambivalence and Cognitive Complexity. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 17(1), 83-92.
- Hein, G., Silani, G., Preuschoff, K., Batson, C. D. et Singer, T. (2010). Neural responses to ingroup and outgroup members' suffering predict individual differences in costly helping. *Neuron*, 68(1), 149-160. doi:10.1016/j.neuron.2010.09.003
- Henry, P. J. et Sears, D. O. (2007). The Symbolic Racism 2000 Scale. *Political Psychology*, 23(2), 253-283. doi:10.1111/0162-895X.00281
- Hewstone, M. (1990). The « ultimate attribution error »? A review of the literature on intergroup causal attribution. *European Journal of Social Psychology*, 20(4), 311-335. doi:10.1002/ejsp.2420200404
- Hintikka, J. (1975). *The Intentions of intentionality and other new models for modalities*. Dordrecht, Holland : Reidel.
- Hintikka, J. (1994). *Fondements d'une théorie du langage*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Hodson, G., Dovidio, J. F. et Gaertner, S. L. (2002). Processes in Racial Discrimination: Differential Weighting of Conflicting Information. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28(4), 460-471. doi:10.1177/0146167202287004
- Hodson, G., Gaertner, S. L. et Dovidio, J. F. (2009). The aversive form of racism. In *The Psychology of Prejudice and Discrimination* (p. 110-136). Journal Article, Praeger Publishers.
- Hodson, G., Hooper, H., Dovidio, J. F. et Gaertner, S. L. (2005). Aversive racism in Britain: the use of inadmissible evidence in legal decisions. *European Journal of Social Psychology*, 35(4), 437-448. Journal Article.
- Hogg, M. A., Abrams, D., Otten, S. et Hinkle, S. (2004). The Social Identity Perspective: Intergroup Relations, Self-Conception, and Small Groups. *Small Group Research*, 35(3), 246-276. doi:10.1177/1046496404263424
- Hong, Y., Morris, M. W., Chiu, C. et Benet-Martínez, V. (2000). Multicultural minds: A dynamic constructivist approach to culture and cognition. *American Psychologist*, 55(7), 706-720. doi:10.1037/0003-066X.55.7.709
- Hong, Y., Zhan, S., Morris, M. W. et Benet-Martínez, V. (2016). Multicultural Identity Processes. *Current Opinion in Psychology*, 8, 49-53. doi:10.1016/j.copsy.2015.09.020

- Horenczyk, G. et Tatar, M. (1998). Friendship expectations among immigrant adolescents and their host peers. *Journal of adolescence*, 21(1), 69-82. doi:10.1006/jado.1997.0130
- Hornsey, M. J. (2008). Social Identity Theory and Self-categorization Theory: A Historical Review. *Social and Personality Psychology Compass*, 2(1), 204-222. doi:10.1111/j.1751-9004.2007.00066.x
- Huddy, L. et Feldman, S. (2009). On Assessing the Political Effects of Racial Prejudice. *Annual Review of Political Science*, 12, 423-447.
- Insko, C. A., Schopler, J., Gaertner, L., Wildschut, T., Kozar, R., Pinter, B., ... Montoya, M. R. (2001). Interindividual–intergroup discontinuity reduction through the anticipation of future interaction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 80(1), 95-111. doi:10.1037//0022-3514.80.1.95
- Institut national de la statistique et des études économiques. (2016). Définitions. Repéré 27 juin 2016, à [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref\\_id=bilan-demo&page=donnees-detaillees/bilan-demo/pop\\_age2b.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=bilan-demo&page=donnees-detaillees/bilan-demo/pop_age2b.htm)
- Institut National de Recherche Pédagogique. (2007). *Approches interculturelles en éducation. Étude comparative internationale*. Lyon, France.
- Jégu, M., Lacassagne, M.-F. et Castel, P. (2015). Wider den Krieg der Generationen in der Arbeitswelt. Kategorisierung und « Partitions Sociales » als Analyseraster für intergenerationelle Beziehungen in Unternehmen - Unterstützungsmöglichkeiten im Bereich Sport. In H. Dill et H. Keupp (dir.), *Der Alterskraftunternehmer. Ambivalenzen und Potenziale eines neuen Altersbildes in der flexiblen Arbeitswelt* (p. 157-182). Bielefeld : Transcript.
- Johnson, J. D., Whitestone, E., Jackson, L. A. et Gatto, L. (1995). Justice is still not colorblind: Differential racial effects of exposure to inadmissible evidence. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21(9), 893-898. Journal Article.
- Joly, C. (2013). Sentenced people. What social representation? In C. Pracana et L. Silva (dir.), *International Psychological Applications Conference and Trends, InPACT 2013*. Madrid, Spain : Word Institute for Advanced Research and Science. Repéré à <http://www.inpact-psychologyconference.org/2013/>
- Jones, J. M. (1997). *Prejudice and racism* (2<sup>e</sup> éd.). New York, NY, US : McGraw-Hill.
- Jost, J. T. et Major, B. (2001). *The Psychology of Legitimacy: Emerging Perspectives on Ideology, Justice, and Intergroup Relations*. New York, NY, US : Cambridge University Press. Repéré à <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=ZAftFEoLli8C&oi=fnd&pg=PR1#v=onepage&q&f=false>
- Judd, C. M. et Park, B. (1988). Out-group homogeneity: Judgments of variability at the individual and group levels. *Journal of Personality and Social Psychology*, 54(5), 778-788. doi:10.1037/0022-3514.54.5.778
- Judd, C. M., Park, B., Yzerbyt, V. Y., Gordijn, E. H. et Muller, D. (2005). Attributions of intergroup bias and outgroup homogeneity to ingroup and outgroup others. *European Journal of Social Psychology*, 35, 677-704. Repéré à <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/ejsp.281/full>
- Judd, C. M., Ryan, C. S. et Park, B. (1991). Accuracy in the judgment of in-group and out-group variability. *Journal of personality and social psychology*, 61(3), 366-379. doi:10.1037/0022-3514.61.3.366
- Jumageldinov, A. (2009). *Diversités culturelles et construction identitaire chez les jeunes appartenant aux différents groupes ethniques au Kazakhstan. Approche comparative*. Université Lumière Lyon 2.
- Kamiejski, R., Guimond, S., De Oliveira, P., Er-Rafiy, A. et Brauer, M. (2012). Le modèle républicain d'intégration : implications pour la psychologie des relations entre groupes. *L'année psychologique: revue de psychologie cognitive*, 112(1), 49-83. Journal Article. doi:10.4074/S0003503312001030
- Katz, D. et Braly, K. (1933). Racial stereotypes of one hundred college students. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 28(3), 280-320. Journal Article. doi:10.1037/h0074049

- Katz, D. et Braly, K. (1935). Racial prejudice and racial stereotypes. *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 30(2), 175-193. doi:10.1037/h0059800
- Katz, I. et Hass, R. G. (1988). Racial ambivalence and American value conflict: Correlational and priming studies of dual cognitive structures. *Journal of Personality and Social Psychology*, 55(6), 893-905. Repéré à <http://psycnet.apa.org/index.cfm?fa=buy.optionToBuy&id=1989-15265-001#>
- Katz, I., Wackenhut, J. et Hass, R. G. (1986). Racial ambivalence, value duality, and behavior. In J. F. Dovidio et S. L. Gaertner (dir.), *Prejudice, discrimination, and racism* (p. 35-59). San Diego, CA, US : Academic Press.
- Kim, U., Yang, K.-S. et Hwang, K.-K. (dir.). (2006). *Indigenous and Cultural Psychology: Understanding people in context*. New York, NY, US : Springer.
- Kinder, D. R. et Sears, D. O. (1981). Prejudice and politics: Symbolic racism versus racial threats to the good life. *Journal of Personality and Social Psychology*, 40(3), 414-431. doi:10.1037/0022-3514.40.3.414
- King, D. K. (1988). Multiple Jeopardy, Multiple Consciousness: The Context of a Black Feminist Ideology. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 14(1), 42. doi:10.1086/494491
- Kosic, A. (2002). Acculturation attitudes, need for cognitive closure, and adaptation of immigrants. *The Journal of social psychology*, 142(2), 179-201. doi:10.1080/00224540209603894
- Kovel, J. (1970). *White racism: A Psychohistory*. Edited Book, New York : Pantheon.
- Krieger, N., Waterman, P. D., Kosheleva, A., Chen, J. T., Carney, D. R., Smith, K. W., ... Samuel, L. (2011). Exposing racial discrimination: implicit & explicit measures—the My Body, My Story study of 1005 US-born black & white community health center members. *PloS one*, 6(11), e27636. Repéré à <http://dx.plos.org/10.1371/journal.pone.0027636.g002>
- Krishnan, A. et Berry, J. W. (1992). Acculturative Stress and Acculturation Attitudes Among Indian Immigrants to the United States. *Psychology & Developing Societies*, 4(2), 187-212. doi:10.1177/097133369200400206
- Kubota, J. T., Banaji, M. R. et Phelps, E. a. (2012). The neuroscience of race. *Nature Neuroscience*, 15(7), 940-948. doi:10.1038/nn.3136
- Kuczynski, L. et Razy, É. (2009). Anthropologie et migrations africaines en France : une généalogie des recherches. *Revue européenne de migrations internationales*, 25(3), 79-100. Journal Article.
- Kurtz-Costes, B., DeFreitas, S. C., Halle, T. G. et Kinlaw, C. R. (2011). Gender and racial favouritism in Black and White preschool girls. *British Journal of Developmental Psychology*, 29(2), 270-287. Journal Article.
- Lacassagne, M.-F., Salès-Wuillemin, É., Castel, P. et Jébrane, A. (2001). La catégorisation d'un exogroupe à travers une tâche d'association de mots. *Papers on Social Representations*, 10(7), 1-7. Journal Article.
- LaFromboise, T., Coleman, H. L. et Gerton, J. (1993). Psychological impact of biculturalism: evidence and theory. *Psychological bulletin*, 114(3), 395-412. doi:10.1037/0033-2909.114.3.395
- Lajoe, T. (2012). African Americans: From segregation to modern institutional Discrimination and Modern Racism. In J. F. Healey (dir.), *Diversity and Society: Race, Ethnicity, and Gender* (2011/2012, p. 175-227).
- Lapeyronnie, D. (1987). Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine. *Revue française de sociologie*, 28(2), 287-318. Repéré à [www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1987\\_num\\_28\\_2\\_2397](http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1987_num_28_2_2397)
- Laroche, M., Kim, C., Hui, M. K. et Joy, A. (1996). An Empirical Study of Multidimensional Ethnic Change. The Case of the French Canadians in Quebec. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 27(1), 114-131. doi:10.1177/0022022196271008

- Laurent, S., Pouchard, A. et Gittus, S. (2014, 24 octobre). La France connaît-elle une vague d'immigration clandestine ? L'Europe fait face à un afflux massif de migrants. *Le Monde*. Paris, France. Repéré à [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/23/la-france-connaît-elle-une-vague-d-immigration-clandestine\\_4511499\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/23/la-france-connaît-elle-une-vague-d-immigration-clandestine_4511499_4355770.html)
- Laurin, R. et Lacassagne, M.-F. (2012). The effects of racial categorization activation: an investigation in soccer academies. *Sport Science Review*, 20(1-2), 55-63. doi:10.2478/v10237-011-0046-3
- Laurin, R., Lacassagne, M.-F. et Nicolas, M. (2009). La catégorisation Blancs / Noirs dans les « pôles des football": Effets sur l'ajustement relationnel des stagiaires. *Bulletin de psychologie*, 502(4), 343-349. doi:10.3917/bupsy.502.0343
- Lee, T. L. et Fiske, S. T. (2006). Not an outgroup, not yet an ingroup: Immigrants in the Stereotype Content Model. *International Journal of Intercultural Relations*, 30(6), 751-768. doi:10.1016/j.ijintrel.2006.06.005
- Lee, Y.-T. et Ottati, V. (1995). Perceived In-Group Homogeneity as a Function of Group Membership Salience and Stereotype Threat. Lee, Y.-T., & Ottati, V. (1995). *Perceived in-group homogeneity as a function of group membership salience and stereotype threat. Personality and Social Psychology Bulletin*, 21(6), 610-619. doi: 21(6), 610-619. doi:10.1177/0146167295216007.
- Légal, J.-B. et Delouée, S. (2015). *Stéréotypes, préjugés et discriminations* (2<sup>e</sup> éd.). Book, Paris, France : Dunod.
- Lemaître, F. (2015, 20 octobre). Le populisme de Pegida s'enracine en Allemagne. *Le Monde*. Paris, France. Repéré à [http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/10/20/pegida-la-bete-noire-des-partis-allemands\\_4792769\\_3214.html?xtmc=pegida&xtcr=9](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/10/20/pegida-la-bete-noire-des-partis-allemands_4792769_3214.html?xtmc=pegida&xtcr=9)
- Leonardelli, G. J. et Loyd, D. L. (2016). Optimal distinctiveness signals membership trust. *Personality and Social Psychology Bulletin*. doi:10.1177/0146167216643934
- Leong, C.-H. et Ward, C. (2000). Identity conflict in sojourners. *International Journal of Intercultural Relations*, 24(6), 763-776. doi:10.1016/S0147-1767(00)00030-4
- Lessault, D. et Beauchemin, C. (2009a). Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe: un essor encore limité. *Population et Société*, (452). Repéré à [https://www.researchgate.net/profile/Cris\\_Beauchemin/publication/280989919\\_Les\\_migrations\\_d'Afrique\\_subsaharienne\\_en\\_Europe\\_un\\_essor\\_encore\\_limité/links/55d8967a08aed6a199a8871a.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Cris_Beauchemin/publication/280989919_Les_migrations_d'Afrique_subsaharienne_en_Europe_un_essor_encore_limité/links/55d8967a08aed6a199a8871a.pdf)
- Lessault, D. et Beauchemin, C. (2009b). Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne. *Revue européenne de migrations internationales*, 25(1), 163-194.
- Leyens, J.-P., Yzerbyt, V. Y. et Schadron, G. (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Sprimont: Belgique : Mardaga.
- Lin, E.-Y. (2008). Family and social influences on identity conflict in overseas Chinese. *International Journal of Intercultural Relations*, 32(2), 130-141. doi:10.1016/j.ijintrel.2007.09.005
- Linville, P. W., Fischer, G. W. et Salovey, P. (1989). Perceived distributions of the characteristics of in-group and out-group members: empirical evidence and a computer simulation. *Journal of personality and social psychology*, 57(2), 165-88. Repéré à <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/2760805>
- Lippmann, W. (1922). *Public opinion*. Book, New York: NY: USA : McMillan. Repéré à <http://image.sciencenet.cn/olddata/kexue.com.cn/upload/blog/file/2010/11/20101113143833504463.pdf>
- López-Rodríguez, L. et Zagefka, H. (2015). The effects of stereotype content on acculturation preferences and prosocial tendencies: The prominent role of morality. *International Journal of Intercultural*

*Relations*, 45, 36-46. doi:10.1016/j.ijintrel.2014.12.006

- López-Rodríguez, L., Zagefka, H., Navas Luque, M. et Cuadrado Guirado, I. (2014). Explaining majority members' acculturation preferences for minority members: A mediation model. *International Journal of Intercultural Relations*, 38(1). doi:10.1016/j.ijintrel.2013.07.001
- Lorenzi-Cioldi, F. (1993). They all look alike, but so do we... sometimes: Perceptions of in-group and out-group homogeneity as a function of sex and context. *British Journal of Social Psychology*, 32, 111-124.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2002). *Les représentations des groupes dominants et dominés. Collections et agrégats*. Grenoble: France : Presses universitaires de Grenoble.
- Lorenzi-Cioldi, F., Eagly, A. H. et Stewart, T. L. (1995). Homogeneity of gender groups in memory. *Journal of experimental psychology*, 31, 193-217. doi:doi:10.1006/jesp.1995.1010
- Maass, A., Salvi, D., Arcuri, L. et Semin, G. (1989). Language use in intergroup contexts: the linguistic intergroup bias. *Journal of personality and social psychology*, 57(6), 981-993. doi:10.1037/0022-3514.57.6.981
- Mahfud, Y., Badea, C. et N'Gbala, A. (2015). Distance culturelle et préjugés à l'égard des immigrés en France : le rôle des modèles d'intégration. *Revue internationale de psychologie sociale*, 2(28), 53-79.
- Malewska-Peyre, H. (1990). Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires. In C. Camilleri, J. Kastersztejn, E. M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez (dir.), *Stratégies identitaires* (p. 111-141). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Mangin, F. (2015). *La co-construction des positionnements identitaires des enseignants et des élèves en EPS*. These de Doctorat, département Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Laboratoire SPMS. Université de Bourgogne.
- Marsella, A. J. et Pedersen, P. (2004). Internationalizing the counseling psychology curriculum: toward new values, competencies, and directions. *Counselling Psychology Quarterly*, 17(4), 413-423. doi:10.1080/09515070412331331246
- Marsh, E. E. et White, M. D. (2006). Content Analysis: A Flexible Methodology. *Library Trends*, 55(1), 22-45. doi:10.1353/lib.2006.0053
- Masse, L., Salès-Wuillemin, É., Bromberg, M., Frigout, S. et Kohler, C. (2009). Biais perceptifs et attributions interethniques chez les enfants scolarisés en primaire. *Revue internationale de psychologie sociale*, Tome 22(2), 5-42. Repéré à [http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=RIPSO\\_222\\_0005](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RIPSO_222_0005)
- McCall, L. (2005). The complexity of intersectionality. *Signs*, 30(3), 1771-1800. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/10.1086/426800>
- McConahay, J. B. (1986). Modern racism, ambivalence, and the modern racism scale. In J. F. Dovidio et S. L. Gaertner (dir.), *Prejudice, discrimination, and racism*. (p. 91-125). Journal Article, San Diego, CA, US : Academic Press.
- McConahay, J. B. et Hough Jr, J. C. (1976). Symbolic racism. *Journal of social issues*, 32(2), 23-45. Journal Article.
- McGarty, C. et Penny, R. E. C. (1988). Categorization, accentuation and social judgement. *British Journal of Social Psychology*, 27, 147-157. Repéré à <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.2044-8309.1988.tb00813.x/abstract>
- McGarty, C. et Turner, J. C. (1992). The effects of categorization on social judgement. *British Journal of Social Psychology*, 31, 253-268. doi:10.1111/j.2044-8309.1992.tb00971.x
- McNeilly, M. D., Anderson, N. B., Robinson, E. L., McManus, C. H., Armstead, C. A., Clark, R. D. et Saulter, T.

- (1996). Convergent, Discriminant, and Concurrent Validity of the Perceived Racism Scale: A Multidimensional Assessment of the Experience of Racism Among African Americans. In R. L. Jones (dir.), *Handbook of Tests and Measurements for Black Populations* (2<sup>e</sup> éd., p. 359-373). Hampton, VA : Cobb & Henry Publishers.
- Mera Lemp, M. J., Martínez de Taboada Kutz, C. et Costalat-Founeau, A. M. (2014). Dinámicas identitarias en procesos de transición psicosocial : Adolescencia y migración . Estudio de caso. *Migraciones internacionales*, 7(3).
- Messick, D. M. et Mackie, D. M. (1989). Intergroup relations. *Annual Review of Psychology*, 40, 45-81. doi:10.1002/ajp.20588
- Michel, F. (2006). La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité. *Le Télémaque*, 1(29), 7-16. Repéré à [http://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2006-1-page-7.htm#anchor\\_citation](http://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2006-1-page-7.htm#anchor_citation)
- Migani, G. (2004). *La Francia e l'Africa sub-sahariana, 1957-1963 : storia di una decolonizzazione fra ideali eurafricani e politica di potenza* (Institut d'études politiques (Paris), Università degli studi (Firenze)). Repéré à <http://www.theses.fr/2004IEPP0021>
- Millard, J. E. et Grant, P. R. (2006). The stereotypes of Black and White women in fashion magazine photographs: The pose of the model and the impression she creates. *Sex Roles*, 54, 659-673. doi:10.1007/s11199-006-9032-0
- Molapour, T., Golkar, A., Navarrete, C. D., Haaker, J. et Olsson, A. (2015). Neural correlates of biased social fear learning and interaction in an intergroup context. *NeuroImage*, 121, 171-183. doi:10.1016/j.neuroimage.2015.07.015
- Montreuil, A. et Bourhis, R. Y. (2001). Majority Acculturation Orientation toward « Valued » and « Devalued » Immigrants. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 32(6), 698-719. doi:10.1177/0022022101032006004
- Mucchielli, A. (2013). *L'identité. Que sais-je?* (9<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Presses universitaires de France. Repéré à <http://www.cairn.info/l-identite--9782130620808-page-3.htm>
- Mullen, B., Migdal, M. J. et Hewstone, M. (2001). Crossed categorization versus simple categorization and intergroup evaluations : a meta-analysis. *European Journal of Social Psychology*, 31, 721-736.
- Muller, D., Yzerbyt, V. Y., Judd, C. M., Park, B. et Gordijn, E. H. (2005). Autrui ne serait-il pas plus biaisé que moi ? Le cas des relations franco-américaines. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 67-68(3), 7-21.
- Nathan, T. (1997). Spécificité de l'ethnopsychiatrie. *Nouvelle revue d'ethnopsychanalyse*, 34, 7.24. Repéré à [http://www.ethnopsychiatrie.net/general/speci\\_ethno.htm](http://www.ethnopsychiatrie.net/general/speci_ethno.htm)
- Navas Luque, M. (2008). La integración de los inmigrantes: un análisis desde el Modelo Ampliado de Aculturación Relativa (MAAR). *Método, teoría e investigación en psicología social*, 466-485. Repéré à <https://scholar.google.fr/scholar?hl=fr&q=La+integraci%C3%B3n+de+los+inmigrantes%3B+un+an%C3%A1lisis+desde+el+Modelo+Ampliado+de+Aculturaci%C3%B3n+Relativa&btnG=&lr=#0>
- Navas Luque, M., García Fernández, M. del C., Rojas Tejada, A. J., Pumares Fernández, P. et Cuadrado Guirado, I. (2006). Actitudes de aculturación y prejuicio: la perspectiva de autóctonos e inmigrantes. *Psicothema*, 18(2), 187-193.
- Navas Luque, M., García Fernández, M. del C., Sánchez, J., Rojas Tejada, A. J., Pumares Fernández, P. et Fernández, J. S. (2005). Relative Acculturation Extended Model (RAEM): New contributions with regard to the study of acculturation. *International Journal of Intercultural Relations*, 29(1), 21-37. doi:10.1016/j.ijintrel.2005.04.001
- Navas Luque, M. et Rojas Tejada, A. J. (2010). *Aplicación del modelo ampliado de aculturación relativa*

- (MAAR) a nuevos colectivos de inmigrantes en andalucía: rumanos y ecuatorianos (édité par M. Navas Luque et A. J. Rojas Tejada). Sevilla, Espagne.
- Navas Luque, M., Rojas Tejada, A. J., García Fernández, M. del C. et Pumares Fernández, P. (2007). Acculturation strategies and attitudes according to the Relative Acculturation Extended Model (RAEM): The perspectives of natives versus immigrants. *International Journal of Intercultural Relations*, 31(1), 67-86. doi:10.1016/j.ijintrel.2006.08.002
- Navas Luque, M., Rojas Tejada, A. J., Pumares Fernández, P., Lozano Rojas, O. M. et Cuadrado Guirado, I. (2010). Perfiles de aculturación según el Modelo Ampliado de Aculturación Relativa : autóctonos , inmigrantes rumanos y ecuatorianos. *Revista de Psicología Social*, 25(3), 295-312.
- Ndiaye, P. (2008). *La condition noire : essai sur une minorité française*. Book, Paris, France : Calmann-Lévy.
- Ndobo, A. (2008). « Je ne suis pas d'accord et je le fais savoir ». Le discours de la réactance à la pression pro-exogroupe en situation de sélection professionnelle. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 78(2), 5-20.
- Ndobo, A. (2010). *Les nouveaux visages de la discrimination* (1<sup>re</sup> éd.). Book, Paris, France : De Boeck.
- Ndobo, A. et Gardair, E. (2006). Le discours de la discrimination en situation de sélection professionnelle : un exemple de persistance du biais de différenciation intergroupe. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 70(2), 21-34.
- Ndobo, A., Gardair, E. et Lacassagne, M.-F. (2005). Accessibilité des catégories et favoritisme endogroupe : comment le discours permet-il d'échapper à la pression normative ? *Bulletin de psychologie*, 477(3), 339-349. doi:10.3917/bupsy.477.0339
- Neguera, L. (2010). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *Sociologies [En ligne]*, 1-17.
- Neto, F. (2002). Acculturation strategies among adolescents from immigrant families in Portugal. *International Journal of Intercultural Relations*, 26(1), 17-38. doi:10.1016/S0147-1767(01)00036-0
- Neto, F., Barros, J. et Schmitz, P. G. (2005). Acculturation Attitudes and Adaptation among Portuguese Immigrants in Germany: Integration or Separation. *Psychology & Developing Societies*, 17(1), 19-32. doi:10.1177/097133360501700102
- Newheiser, A.-K. et Olson, K. R. (2012). White and Black American Children's Implicit Intergroup Bias. *Journal of experimental social psychology*, 48(1), 264-270. doi:10.1016/j.jesp.2011.08.011
- Newheiser, A.-K., Tausch, N., Dovidio, J. F. et Hewstone, M. (2009). Entitativity and prejudice: Examining their relationship and the moderating effect of attitude certainty. *Journal of Experimental Social Psychology*, 45(4), 920-926. doi:10.1016/j.jesp.2009.04.024
- Nguyen, H. H. et Eye, A. Von. (2002). The Acculturation Scale for Vietnamese Adolescents (ASVA): A bidimensional perspective. *International Journal of Behavioral Development*, 26(3), 202-213. doi:10.1080/01650250042000672
- Nguyen, H. H., Messe, L. A. et Stollak, G. E. (1999). Toward a more Complex Understanding of Acculturation and Adjustment: Cultural Involvements and Psychosocial Functioning in Vietnamese Youth. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 30(1), 5-31. doi:10.1177/0022022199030001001
- Ninot, G. et Costalat-Founeau, A. M. (2011). Approche dynamique et temporalité en psychologie sociale. *Psychologie Française*, 56(1), 31-44. doi:10.1016/j.psfr.2010.07.004
- Nosek, B. A., Banaji, M. R. et Greenwald, A. G. (2002). Harvesting implicit group attitudes and beliefs from a demonstration web site. *Group Dynamics: Theory, Research, and Practice*, 6(1), 101. Journal Article.



doi:10.1037/1089-2699.6.1.101

- Nowak, A. et Vallacher, R. R. (1998). *Dynamical social psychology*. New York, NY, US : Guilford Press. Repéré à <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=AWQdG2cFNjwC&oi=fnd&pg=PA30&dq=Dynamical+social+psychology&ots=Z2LNOyYDJq&sig=g2Nzeg8viY0LpMCwoYq1TKcGwTI>
- Nowak, A., Vallacher, R., Strawinska, U. et Brée, D. S. (2013). Dynamical Social Psychology: An Introduction. In A. Nowak, K. Winkowska-Nowak et D. Brée (dir.), *Complex Human Dynamics From Mind to Societies* (p. 1-19). Springer-Verlag. doi:10.1007/978-3-642-31436-0\_1
- Oakes, P. J. (1987). The salience of social categories. In J. C. Turner, M. A. Hogg, P. J. Oakes, S. D. Reicher et M. S. Wetherell (dir.), *Rediscovering the social group: A self-categorization theory* (p. 117-141). Journal Article, Oxford, England : Blackwell.
- Oakes, P. J., Turner, J. C. et Haslam, S. A. (1991). Perceiving people as group members: The role of fit in the salience of social categorizations. *British Journal of Social Psychology*, 30(2), 125-144. Journal Article.
- Ostrom, T. M., Carpenter, S. L., Sedikides, C. et Li, F. (1993). Ostrom et al. (1993) - JPSP - Differential processing of in-group and out-group information.pdf. *Journal of Personality and Social Psychology*, 64(1), 21-34. doi:10.1037/0022-3514.64.1.21
- Otten, S. et Moskowitz, G. B. (2000). Evidence for Implicit Evaluative In-Group Bias : Affect-Biased Spontaneous Trait Inference in a Minimal Group Paradigm. *Journal of Experimental Social Psychology*, 36, 77-89.
- Paolini, S., Harwood, J., Rubin, M., Husnu, S., Joyce, N. et Hewstone, M. (2014). Positive and extensive intergroup contact in the past buffers against the disproportionate impact of negative contact in the present. *European Journal of Social Psychology*, 44(6). doi:10.1002/ejsp.2029
- Parant, A. (2014). *Préserver la distinctivité pour améliorer les relations intergroupes par la recatégorisation : d'un Common Ingroup à un Common Outgroup* (Université de Bordeaux). Repéré à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01176851>
- Park, B. et Judd, C. M. (1990). Measures and models of perceived group variability. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59(2), 173-191. doi:10.1037/0022-3514.59.2.173
- Park, B. et Rothbart, M. (1982). Perception of out-group homogeneity and levels of social categorization: Memory for the subordinate attributes of in-group and out-group members. *Journal of Personality and Social Psychology*, 42(6), 1051-1068. doi:10.1037/0022-3514.42.6.1051
- Park, B., Ryan, C. S. et Judd, C. M. (1992). Role of meaningful subgroups in explaining differences in perceived variability for in-groups and out-groups. *Journal of personality and social psychology*, 63(4), 553-567. doi:10.1037/0022-3514.63.4.553
- Pasquier, D. et Mokoukolo, R. (s.d.). *Les distances acculturatives chez les jeunes adultes: effet intraculturel ou interculturel*. Repéré à [https://www.researchgate.net/publication/234079960\\_Les\\_distances\\_acculturatives\\_chez\\_les\\_jeunes\\_adultes\\_effet\\_intraculturel\\_ou\\_interculturel](https://www.researchgate.net/publication/234079960_Les_distances_acculturatives_chez_les_jeunes_adultes_effet_intraculturel_ou_interculturel)
- Pearson, A. R., Dovidio, J. F. et Gaertner, S. L. (2009). The nature of contemporary prejudice: Insights from aversive racism. *Social and Personality Psychology Compass*, 3, 1-25. doi:10.1111/j.1751-9004.2009.00183.x
- Perchot, R. (2013). *Racial stacking et stéréotypes raciaux en sport collectif : le cas particulier du basket-ball en contexte français*. These de Doctorat, departement Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Laboratoire SPMS. Université de Bourgogne.
- Perchot, R., Mangin, F., Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (2015). For a socio-psychological approach of the

concept of racial stacking. *European Journal for Sport and Society*, 12(4), 377-396. Repéré à <http://search.proquest.com/openview/408a23a08802d6cf44b97c1dcb44f084/1?pq-origsite=gscholar&cbl=1066350>

- Perchot, R., Mangin, F., Lacassagne, M.-F. et Castel, P. (2013). Stacking et discrimination : le cas de deux études en contexte virtuel. *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*, 79(1), 75-83. doi:10.1051/sm/2012033
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2015a). Boko Haram, une exception dans la mouvance djihadiste ? *Politique étrangère*, 2, 147-158. doi:10.3917/pe.152.0147
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2015b). Boko Haram et la souveraineté du Nigeria: Une histoire de frontières. *Herodote*, (159), 58-75. doi:10.3917/her.159.0058
- Perrin, C. (2011). *Dynamique identitaire et partitions sociales : le cas de l'identité « raciale » des noirs en France* (Thesis). Laboratoire SPMS. Université de Bourgogne, Dijon.
- Peteuil, A. (2015). *Présentation d'une méthode d'étude des relations sociales (RepMut) : applications aux rapports entre les malades chroniques et les bien-portants*. These de Doctorat, Sciences Humaines et Sociales - Psychologie - Laboratoire SPMS. Université de Bourgogne Franche-Comté.
- Pettigrew, T. F., Brika, J. B., Lemaine, G., Meertens, R. W., Jackson, J. S., Wagner, U. et Zick, A. (1998). Outgroup prejudice in western Europe. *European Review of Social Psychology*. Repéré à <http://www.narcis.nl/publication/RecordID/oai%3Auva.nl%3A425041>
- Pettigrew, T. F. et Meertens, R. W. (1995). Subtle and blatant prejudice in Western Europe. *European Journal of Social Psychology*, 25(1), 57-75. Journal Article.
- Pettigrew, T. F. et Taylor, M. C. (2015). Racial Discrimination. In N. J. Smelser et P. B. Baltes (dir.), *International Encyclopedia for the Social and Behavioral Sciences* (p. 542-545). Oxford, England : Pergamon. doi:10.1016/B978-0-08-097086-8.32044-X
- Petty, R. E., Fazio, R. H. et Briñol, P. (2009a). Changing Attitudes on Implicit Versus Explicit Measures. What Is the Different? In R. E. Petty, R. H. Fazio et P. Briñol (dir.), *Attitudes: Insight from the new implicit measures* (p. 287-326). New York, NY, US : Psychological Assessment Resources.
- Petty, R. E., Fazio, R. H. et Briñol, P. (2009b). The new implicit measures. An overview. In R. E. Petty, R. H. Fazio et P. Briño (dir.), *Attitudes: Insights from the new implicit measures* (p. 3-18). New York, NY, US : Psychology Press.
- Pfafferott, I. et Brown, R. (2006). Acculturation preferences of majority and minority adolescents in Germany in the context of society and family. *International Journal of Intercultural Relations*, 30(6), 703-717. doi:10.1016/j.ijintrel.2006.03.005
- Pham, T. B. et Harris, R. J. (2001). Acculturation strategies among Vietnamese-Americans. *International Journal of Intercultural Relations*, 25(3), 279-300. doi:10.1016/S0147-1767(01)00004-9
- Phinney, J. S., Horenczyk, G., Liebkind, K. et Vedder, P. (2001). Ethnic Identity , Immigration , and Well-Being : An Interactional Perspective. *Journal of Social Issues*, 57(3), 493-510.
- Piñuel Raigada, J. L. (2002). Epistemología , metodología y técnicas del análisis de contenido. *Estudios de Sociolingüística*, 3(1), 1-42.
- Piontkowski, U., Florack, A., Hoelker, P. et Obdržálek, P. (2000). Predicting acculturation attitudes of dominant and non-dominant groups. *International Journal of Intercultural Relations*, 24(1), 1-26. doi:10.1016/S0147-1767(99)00020-6
- Piontkowski, U., Rohmann, A. et Florack, A. (2002). Concordance of Acculturation Attitudes and Perceived

- Threat. *Group Processes & Intergroup Relations*, 5(3), 221-232. doi:10.1177/1368430202005003003
- Poiret, C. (1997). Attention, un cycle migratoire peut en cacher un autre! *Revue européenne de migrations internationales*, 13(1), 177-89. Repéré à <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12348181>
- Poiret, C. (1998). *Familles africaines en France*. Paris, France : L'Harmattan. Repéré à [http://clio-cr.clionautes.org/IMG/article\\_PDF/Familles-africaines-en-France\\_a104.pdf](http://clio-cr.clionautes.org/IMG/article_PDF/Familles-africaines-en-France_a104.pdf)
- Poiret, C. (2005). Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques. Quelques enseignements du débat nord-américain. *Revue européenne des migrations internationales [En ligne]*, 21(1). Repéré à <http://remi.revues.org/2359>
- Poiret, C. (2010). Le retour de la catégorie Noirs dans l'espace public français. *Migrations Société*, 131, 69-85.
- Poiret, C., Hoffmann, O. et Audebert, C. (2011). Éditorial : Contextualiser pour mieux conceptualiser la racialisation. *Revue européenne de migrations internationales*, 27(1), 7-16. Repéré à <http://remi.revues.org/5283#tocto1n1>
- Portes, A. et Rumbaut, R. G. (2005). Introduction: The second generation and the children of immigrants longitudinal study. *Ethnic and Racial Studies*, 28(6), 983-999. doi:10.1080/01419870500224109
- Pratto, F., Sidanius, J. et Levin, S. (2006). Social dominance theory and the dynamics of intergroup relations: Taking stock and looking forward. *European Review of Social Psychology*, 17(1), 271-320. doi:10.1080/10463280601055772
- Pumares Fernández, P., Navas Luque, M., Sánchez Miranda, J., García Fernández, M. del C., Fernández Prados, J. S., Rojas Tejada, A. J., ... Guilbot, F. (2007). *Los agentes sociales ante la inmigración en Almería* (1<sup>re</sup> éd.; édité par P. Pumares Fernández, M. Navas Luque et J. Sánchez Miranda). Almería: Espagne : Universidad de Almería. Repéré à <https://books.google.com/books?id=6FeAT2OwZhsC&pgis=1>
- Quiminal, C. et Timera, M. (2002). 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine. *Hommes et migrations*, 19-32. Repéré à [http://www.revues-plurielles.org/\\_uploads/pdf/8\\_1239\\_3.pdf](http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/8_1239_3.pdf)
- Redfield, R., Linton, R. et Herskovits, M. J. (1936). Memorandum on the study of acculturation. *American anthropologist*, 38, 149-152.
- Rehm, J., Lilli, W. et Van Eimeren, B. (1988). Reduced intergroup differentiation as a result of self-categorization in overlapping categories: A quasi-experiment. *European Journal of Social Psychology*, 18(4), 375-379. doi:10.1002/ejsp.2420180408
- Reynolds, K. J., Turner, J. C., Haslam, S. A., Ryan, M. K., Bizumic, B. et Subasic, E. (2007). Does personality explain in-group identification and discrimination? Evidence from the minimal group paradigm. *British journal of social psychology*, 46, 517-539. doi:10.1348/014466606X153080
- Ritsner, M. et Ponizovsky, A. (2003). Age differences in stress process of recent immigrants. *Comprehensive psychiatry*, 44(2), 135-141. doi:10.1053/comp.2003.50026
- Robinson, L. (2009). Cultural identity and acculturation preferences among south asian adolescents in Britain: An exploratory study. *Children and Society*, 23, 442-454. doi:10.1111/j.1099-0860.2008.00179.x
- Roccas, S., Horenczyk, G. et Schwartz, S. H. (2000). Acculturation discrepancies and well-being: The moderating role of conformity. *European Journal of Social Psychology*, 30(November 1998), 323-334. doi:10.1002/(SICI)1099-0992(200005/06)30:3<323::AID-EJSP992>3.0.CO;2-5
- Rodríguez-García, D. (2010). Beyond assimilation and multiculturalism: A critical review of the debate on

- managing diversity. *Journal of International Migration and Integration*, 11(3), 251-271.  
doi:10.1007/s12134-010-0140-x
- Rogers, R. W. et Prentice-Dunn, S. (1981). Deindividuation and anger-mediated interracial aggression: Unmasking regressive racism. *Journal of Personality and Social Psychology*, 41(1), 63-73.  
doi:10.1037/0022-3514.41.1.63
- Rojas Tejada, A. J., Navas Luque, M., Lozano Rojas, O. M. et Gómez Berrocal, C. (2010). Test de favoritismo endogrupal interétnico adaptado al modelo ampliado de aculturación relativa: Fiabilidad y evidencias de validez. *Psicothema*, 22(4), 1039-1047.
- Rothbart, M. et Taylor, M. (1992). Category labels and social reality: Do we view social categories as natural kinds? In G. R. Semin et K. Fiedler (dir.), *Language, interaction and social cognition* (p. 11-36). Journal Article, Thousand Oaks, CA, US : Sage Publications, Inc.
- Rubin, M. et Hewstone, M. (2004). Social Identity, System Justification, and Social Dominance: Commentary on Reicher, Jost et al., and Sidanius et al. *Political Psychology*, 25(6), 823-844. doi:10.1111/j.1467-9221.2004.00400.x
- Rudmin, F. W. (2006). Debate in Science : The Case of Acculturation. *AnthroGlobe Journal*, (December).  
Repéré à /www.anthroglobe.info/docs/rudminf\_acculturation\_061204.pdf
- Ryder, A. G., Alden, L. E. et Paulhus, D. L. (2000). Is acculturation unidimensional or bidimensional? A head-to-head comparison in the prediction of personality, self-identity, and adjustment. *Journal of personality and social psychology*, 79(1), 49-65. doi:10.1037/0022-3514.79.1.49
- Sabatier, C. et Berry, J. W. (1994). Immigration et acculturation. In R. Y. Bourhis et J.-P. Leyens (dir.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* (p. 261-291). Bruxelles, Belgique : Mardaga.
- Sacchi, S., Castano, E. et Brauer, M. (2009). Perceiving one's nation: Entitativity, agency and security in the international arena. *International Journal of Psychology*, 44(5), 321-332.  
doi:10.1080/00207590802236233
- Sachdev, I. et Bourhis, R. Y. (1991). Power and status differentials in minority and majority group relations. *European Journal of Social Psychology*, 21(1), 1-24. doi:10.1002/ejsp.2420210102
- Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation. *Ophrys . Revue française de sociologie*, 47, 3 à 48.
- Salès-Wuillemin, É., Masse, L., Urdapilleta, I., Pullin, W., Kohler, C. et Gueraud, S. (2014). Linguistic intergroup bias at school: An exploratory study of black and white children in France and their implicit attitudes toward one another. *International Journal of Intercultural Relations*. doi:10.1016/j.ijintrel.2014.06.002
- Sam, D. L. (1995). Acculturation Attitudes among Young Immigrants as a Function of Perceived Parental Attitudes toward Cultural Change. *The Journal of Early Adolescence*, 15(2), 238-258.  
doi:10.1177/0272431695015002004
- Sam, D. L. et Berry, J. W. (1995). Acculturative stress among young immigrants in Norway. *Scandinavian journal of psychology*, 36(1), 10-24. doi:10.1111/j.1467-9450.1995.tb00964.x
- Saucier, D. A., Miller, C. T. et Doucet, N. (2005). Differences in helping whites and blacks: A meta-analysis. *Personality and Social Psychology Review*, 9(1), 2-16. Journal Article.  
doi:10.1207/s15327957pspr0901\_1
- Schneider, D. J. (2004). *The psychology of stereotyping. Distinguished contributions in psychology*. Book, New York, NY, US : The Guilford Press. Repéré à <http://www.amazon.com/The-Psychology-Stereotyping-Distinguished-Contributions/dp/1593851936>
- Schwartz, S. J., Unger, J. B., Baezconde-Garbanati, L., Benet-Martínez, V., Meca, A., Zamboanga, B. L., ...

- Szapocznik, J. (2015). Longitudinal trajectories of bicultural identity integration in recently immigrated Hispanic adolescents: Links with mental health and family functioning. *International journal of psychology : Journal internationale de psychologie*. doi:10.1002/ijop.12196
- Schwartz, S. J. et Zamboanga, B. L. (2008). Testing Berry's model of acculturation: a confirmatory latent class approach. *Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychology*, 14(4), 275-85. doi:10.1037/a0012818
- Scott, W. A. et Scott, R. (1989). *Adaptation of immigrants: individual differences and determinants*. Oxford, England : Pergamon. Repéré à <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=qFKOBQAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1#v=onepage&q&f=false>
- Sears, D. O. et Henry, P. J. (2003). The origins of symbolic racism. *Journal of personality and social psychology*, 85(2), 259-275. doi:10.1037/0022-3514.85.2.259
- Sears, D. O. et Henry, P. J. (2005). Over Thirty Years Later: A Contemporary Look at Symbolic Racism. *Advances in Experimental Social Psychology*, 37, 95-150. doi:10.1016/S0065-2601(05)37002-X
- Sears, D. O., Henry, P. J. et Kosterman, R. (2000). Egalitarian values and contemporary racial politics.pdf. In D. O. Sears, J. Sidanius et L. D. Bobo (dir.), *Egalitarian values and contemporary racial politics* (p. 75-117). Chicago : University of Chicago Press.
- Sidanius, J. et Pratto, F. (1999). Social Dominance: An Intergroup Theory of Social Hierarchy and Oppression. In *Social Dominance: An Intergroup Theory of Social Hierarchy and Oppression*. Book, New York: NY: USA : Cambridge University Press.
- Simon, B. (1992). The perception of ingroup and outgroup homogeneity: Reintroducing the intergroup context. In W. Stroebe et M. Hewstone (dir.), *European review of social psychology* (p. 1-30). Oxford, England : John Wiley & Sons.
- Simon, B. et Brown, R. (1987). Perceived intragroup homogeneity in minority-majority contexts. *Journal of Personality and Social Psychology*, 53(4), 703-711. doi: 53(4), 703-711. doi:10.1037//0022-3514.53.4.703
- Simon, B. et Mummendey, A. (1990). Perceptions of relative group size and group homogeneity: We are the majority and they are all the same. *European Journal of Social Psychology*, 20(October 1989), 351-356. Repéré à <http://scholar.google.com/scholar?hl=en&btnG=Search&q=intitle:PERCEPTIONS+OF+RELATIVE+GROUP+SIZE+AND+GROUP+HOMOGENEITY:+WE+ARE+THE+MAJORITY+AND+THEY+ARE+ALL+THE+SAME#0>
- Simon, B. et Pettigrew, T. F. (1990). Social identity and perceived group homogeneity: Evidence for the ingroup homogeneity effect. *European Journal of Social Psychology*, 20(4), 269-286. doi:10.1002/ejsp.2420200402
- Starks, H. et Trinidad, S. B. (2007). Choose your method: a comparison of phenomenology, discourse analysis, and grounded theory. *Qualitative health research*, 17(10), 1372-1380. doi:10.1177/1049732307307031
- Stathi, S. et Crisp, R. J. (2008). Imagining intergroup contact promotes projection to outgroups. *Journal of Experimental Social Psychology*, 44(4), 943-957. doi:10.1016/j.jesp.2008.02.003
- Steinberg, S. et Jégu, M. (2015). Transnationale Instrumente einer generationssensiblen Organisationsentwicklung – Ergebnisse der deutsch-französischen Zusammenarbeit im Projekt DEBBI. In S. Jeschke, A. Richert, F. Hees et C. Jooß (dir.), *Exploring Demographics – Teildisziplinäre Perspektiven zur Innovationsfähigkeit im demografischen Wandel* (p. 517-527). Wiesbaden : Springer.
- Stephan, W. G. et Stephan, C. W. (2000). An integrated threat theory of prejudice. In S. Oskamp (dir.), *Reducing Prejudice and discrimination* (p. 23-46). Mahwah, NJ, US : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

- Storari, C. et Gilles, I. (2008). Relations entre identité sociale et identité individuelle dans une situation de catégorisations croisées. *Sciences croisées*, 2-3.
- Stroobants, J.-P. (2015, 7 septembre). La France appelée à accueillir 24 000 nouveaux migrants. *Le Monde*. Paris, France. Repéré à [http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/07/la-france-doit-accueillir-24-000-nouveaux-migrants\\_4747833\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/07/la-france-doit-accueillir-24-000-nouveaux-migrants_4747833_3214.html)
- Stroobants, J.-P. et Baumard, M. (2015, 15 juin). Les migrants s'imposent à l'agenda français et européen. *Le Monde*, p. 2015. Paris, France. Repéré à [http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/06/15/les-migrants-s-imposent-a-l-agenda-francais-et-europeen\\_4653931\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/06/15/les-migrants-s-imposent-a-l-agenda-francais-et-europeen_4653931_3224.html)
- Tajfel, H. (1969). Cognitive aspects of prejudice. *Journal of biosocial science*, 1(S1), 173-191. Journal Article.
- Tajfel, H. (1972). La catégorisation sociale. In S. Moscovici (dir.), *Introduction à la psychologie sociale* (vol. 1, p. 272-299). Journal Article, Paris, France : Larousse.
- Tajfel, H. (1978). *Differentiation between social groups: Studies in the social psychology of intergroup relations, european monographs in social psychology*. Book, Academic Press.
- Tajfel, H. (1981). *Human Groups and Social Categories: Studies in Social Psychology* (1<sup>re</sup> éd.). Book, Bath, Great Britain : Cambridge University Press. Repéré à <https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=ldA8AAAAIAAJ&pgis=1>
- Tajfel, H., Billig, M. G., Bundy, R. P. et Flament, C. (1971a). Catégorisation sociale et comportement intergroupes. *European Journal of Social Psychology*, 1(2), 149-178.
- Tajfel, H., Billig, M. G., Bundy, R. P. et Flament, C. (1971b). Social categorization and intergroup behaviour. *European Journal of Social Psychology*, 1(2), 149-178. Journal Article.
- Tajfel, H., Sheikh, A. A. et Gardner, R. C. (1964). Content of stereotypes and the inference of similarity between members of stereotyped groups. *Acta Psychologica*, 22, 191-201. Journal Article.
- Tajfel, H. et Turner, J. C. (1979). An integrative Theory of Intergroup Conflict. In W. G. Austin et S. Worchel (dir.), *Psychology of intergroup relations* (p. 33-47). Book Section, Monterrey, CA : Brooks/Cole.
- Tajfel, H. et Turner, J. C. (1986). The Social Identity Theory of Intergroup Behavior. In J. T. Jost et J. Sidanius (dir.), *Political Psychology* (p. 276-293). New York: NY: USA : Psychology Press.
- Tajfel, H. et Wilkes, A. L. (1963). Classification and quantitative judgement. *British Journal of Psychology*, 54(2), 101-114. Journal Article. doi:10.1111/j.2044-8295.1963.tb00865.x
- Temple, C. (2005). Stratégies identitaires, durée d'acculturation et orientations personnelles : quel lien avec l'estime de soi ? Le cas des migrants japonais. *Bulletin de psychologie*, Numéro 477(3), 369. doi:10.3917/bupsy.477.0369
- Temple, C. (2006). *Stratégies identitaires, trajectoires migratoires et processus d'interculturalisation : solutions déployées dans le contact culturel par les migrants d'origine japonaise et sénégalaise en France*. Université Picardie Jules Verne.
- Temple, C. et Denoux, P. (2008). Construction d'un outil d'identification des stratégies identitaires en psychologie interculturelle. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 79(3), 47-56. Repéré à [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=CIPS\\_079\\_0047](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CIPS_079_0047)
- Tissier-Raffin, M. (2015). Crise européenne de l'asile : l'Europe n'est pas à la hauteur de ses ambitions. *La Revue des droits de l'homme [En ligne]*, 8. Repéré à <https://revdh.revues.org/1519?lang=es>
- Tribalat, M. (1995). *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris, La Découverte. Paris, France : Editons La Découverte.
- Tribalat, M. (2010). *Les yeux grands fermés: l'immigration en France*. Paris, France : Éditions Denoël. Repéré

à <https://scholar.google.fr/scholar?hl=fr&q=les+yeux+grands+ferm%C3%A9s&btnG=&lr=#0>

- Tribalat, M., Simon, P. et Riandey, B. (1996). *De l'immigration à l'assimilation: enquête sur les populations d'origine étrangère en France* (édité par Editions La Découverte). Book, Paris, France : INED.
- Turner, J. C. (1975). Social comparison and social identity: Some prospects for intergroup behaviour. *European Journal of Social Psychology*, 5(1), 1-34. doi:10.1002/ejsp.2420050102
- Turner, J. C. (1985). Social categorization and the self-concept: A social cognitive theory of group behavior. In E. J. Lawler (dir.), *Advances in group processes: Theory and Research* (vol. 2, p. 77-121). Greenwich, CT : JAI Press.
- Turner, J. C. (1991). *Social influence*. Book, Belmont, CA, US : Thomson Brooks/Cole Publishing Co.
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D. et Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Cambridge, MA, US : Basil Blackwell.
- Turner, J. C., Oakes, P. J., Haslam, S. A. et McGarty, C. (1994). Self and collective: Cognition and social context. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 20, 454. Journal Article.
- Turner, R. N., Crisp, R. J. et Lambert, E. (2007). Imagining Intergroup Contact Can Improve Intergroup Attitudes. *Group Processes & Intergroup Relations*, 10(4), 427-441. doi:10.1177/1368430207081533
- Vallacher, R. R. et Nowak, A. (2005). Dynamical social psychology: Finding order in the flow of human experience. In A. W. Kruglanski et E. T. Higgins (dir.), *Social psychology: Handbook of basic principles*. New York, NY, US : Guilford Publications.
- Van Bavel, J. J. et Cunningham, W. A. (2008). Self-Categorization With a Novel Mixed-Race Group Moderates Automatic Social and Racial Biases. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 35(3), 321-335. doi:10.1177/0146167208327743
- van de Vijver, F. J. R., Helms-Lorenz, M. et Feltzer, M. J. A. (1999). Acculturation and Cognitive Performance of Migrant Children in The Netherlands. *International journal of psychology : Journal internationale de psychologie*, 34(3), 149-162. doi:10.1080/002075999399936
- Velandia Torres, C. R. (2013). Migrate? Stay? Return? The Reasons for the Migration Process in Black African French Speaking Populations. In C. Pracana et L. Silva (dir.), *International Psychological Applications Conference and Trends, InPACT 2013*. Madrid : Word Institute for Advanced Research and Science. Repéré à <http://www.inpact-psychologyconference.org/2013/>
- Velandia Torres, C. R. et Lacassagne, M.-F. (2010). The construction of migration project and the reasons to migrate in black African frenchspeakers population. In *Norface Migration Conference – « Migration: Economic Change, Social Challenge »*. Conference Paper, London : Centre for Research and Analysis of Migration (CREAM) - NORFACE Research Programme on Migration.
- Velandia Torres, C. R. et Lacassagne, M.-F. (2012). La construcción del proyecto migratorio y las razones para emigrar en la población de África subsahariana francófona. Un estudio intercontinental Europa - África. *Universitas Psychologica*, 11(3), 743-753.
- Velandia-Coustol, C. R. (2014). Migrer ? Rester? Rentrer ? Les raisons du processus migratoire dans une population d'Afrique subsaharienne francophone. *Sciences Humaines Combinées [en ligne]*, 13(Espace en question(s)). Repéré à <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=1249>
- Velandia-Coustol, C. R., Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (2015). Black - White intergroup relations in France. The impact of antiracist norm and categorization process using the RepMut tool. *Athens Journal of Social Sciences*, 2(4), 263-274. Repéré à <http://www.athensjournals.gr/social/2015-2-4-2-Coustol.pdf>
- Velandia-Coustol, C. R., Joly, C., Baria, E., Martinelli, C., Castel, P. et Lacassagne, M. F. (2016). « Living together » prevention workshops about radicalization in prison setting. In C. Pracana et M. Wang (dir.),

- International Psychological Applications Conference and Trends (InPACT)* (p. 226-230). Lisbonne, Portugal : World Institute for Advanced Research and Science. Repéré à <http://inpact-psychologyconference.org/proceedings/>
- Velandia-Coustol, C. R. et Lacassagne, M.-F. (2014). The reasons for migrating to a French-speaking black African population. In C. Pacrana (dir.), *Psychology Applications & Developments. Advances in Psychology and Psychological Trends Series* (p. 263-271). Lisbonne: Portugal : inScience Press. Repéré à <http://insciencepress.org/catalog/psychology/>
- Velandia-Coustol, C. R., Perrin, C., Castel, P. et Lacassagne, M.-F. (2014). Intergroup Whites – Blacks Relationships in France. Considerations on the Impact of Social Desirability and Antiracist Norm in Inter-Ethnic relations. In *Eighth Annual International Conference on Psychology*. Athens: Greece. Repéré à <http://www.atiner.gr/psychology.htm>
- Vinsonneau, G. (2002). *L'identité culturelle*. Paris, France : Armand Colin.
- Vygotsky, L. S. (1985). *Pensee et langage*. Paris, France : Messidor : Editions Sociales.
- Wagner, A.-L. (2010). *Contribution au modèle d'acculturation interactif : Encourager l'individualisme pour lutter contre les discriminations*. Université Paul Verlaine – Metz.
- Wagner, A.-L., Tisserant, P. et Bourhis, R. Y. (2013). Propension à discriminer et acculturation. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1(26), 5-34.
- Wandert, T., Ochsmann, R., Brug, P., Lacassagne, M.-F., Verkuyten, M. et Chybicka, A. (2008a). *Empirical Study of Black European Identities: French Antilles Sample. Descriptive Data and Documentation of Scales and Measures*. Mainz : University of Mainz, Department of Psychology.
- Wandert, T., Ochsmann, R., Brug, P., Lacassagne, M.-F., Verkuyten, M. et Chybicka, A. (2008b). *Empirical Study of Black European Identities: French Metropolitan Sample. Descriptive Data and Documentation of Scales and Measures*. Mainz : University of Mainz, Department of Psychology.
- Wandert, T., Ochsmann, R., Brug, P., Lacassagne, M.-F., Verkuyten, M. et Chybicka, A. (2008c). *Empirical Study of Black European Identities: French Sample. (Journal Article). Descriptive Data and Documentation of Scales and Measures*. Mainz : Universität Mainz.
- Ward, C. (2008). Thinking outside the Berry boxes: New perspectives on identity, acculturation and intercultural relations. *International Journal of Intercultural Relations*, 32(2), 105-114. doi:10.1016/j.ijintrel.2007.11.002
- Ward, C. et Kennedy, A. (1994). Acculturation strategies, psychological adjustment and sociocultural competence during cross-cultural transitions. *International Journal of Intercultural Relations*, 18(3), 329-343.
- Ward, C. et Rana-Deuba, A. (1999). Acculturation and Adaptation Revisited. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 30(4), 422-442. doi:10.1177/0022022199030004003
- Ward, C., Stuart, J. et Kus, L. (2011). The Construction and Validation of a Measure of Ethno-Cultural Identity Conflict. *Journal of Personality Assessment*, 93(5), 462-473. doi:10.1080/00223891.2011.558872
- Weber, C. R., Lavine, H., Huddy, L. et Federico, C. M. (2014). Placing Racial Stereotypes in Context: Social Desirability and the Politics of Racial Hostility. *American Journal of Political Science*, 58(1), 63-78. doi:10.1111/ajps.12051
- Weber, R. (2012). *La transmission de l'identité sociale de genre chez des familles migrantes Entre rupture et stabilité des ressources symboliques*. Université Lumière Lyon 2.
- Wihtol de Wenden, C. (2002). Motivations et attentes de migrants. *revue Projet*. Electronic Article, Ceras. Repéré à <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1735>.



- Wilder, D. A. (1984). Intergroup contact: the typical member and the exception to the rule. *Journal of Experimental Social Psychology*, 20, 177-194.
- Wilson, T. D., Lindsey, S. et Schooler, T. Y. (2000). A model of dual attitudes. *Psychological Review*, 107(1), 101-126.
- Wittig, M. A. et Grant-Thompson, S. (1998). The utility of Allport's conditions of intergroup contact for predicting perceptions of improved racial attitudes and beliefs. *Journal of Social Issues*, 54(4), 795-812.
- Young, H., van Knippenberg, A., Ellemers, N. et de Vries, N. (1999). The Asymmetrical Perception of Men and Women. *Group Processes & Intergroup Relations*, 2(3), 259-278.
- Yzerbyt, V. Y., Castano, E., Leyens, J.-P. et Paladino, M.-P. (2000). The primacy of the ingroup: The interplay of entitativity and identification. *European review of social psychology*, 11(1), 257-295. doi:10.1080/14792772043000059
- Yzerbyt, V. Y., Charles, M. et Muller, D. (2009). How Do They See Us? The Vicissitudes of Metaperception in Intergroup Relations. In *Intergroup misunderstandings: impact of divergent social realities* (p. 63-83). Journal Article, Psychology Press.
- Yzerbyt, V. Y., Corneille, O. et Estrada, C. (2001). The Interplay of Subjective Essentialism and Entitativity in the Formation of Stereotypes. *Personality and Social Psychology Review*, 5(2), 141-155.
- Yzerbyt, V. Y., Judd, C. M. et Corneille, O. (2004a). Perceived Variability, Entitativity, and Essentialism: Introduction and Overview. In V. Y. Yzerbyt, C. M. Judd et O. Corneille (dir.), *The psychology of group perception: Perceived variability, entitativity, and essentialism*. (p. 1-22). New York, NY, US : Psychology Press.
- Yzerbyt, V. Y., Judd, C. M. et Corneille, O. (dir.). (2004b). *The Psychology of Group Perception: Perceived Variability, Entitativity, and Essentialism*. New York, NY, US : Psychology Press. Repéré à <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=oMrLUAYbFVUC&oi=fnd&pg=PR1#v=onepage&q&f=false>
- Zagefka, H., González, R. et Brown, R. (2011). How minority members' perceptions of majority members' acculturation preferences shape minority members' own acculturation preferences: evidence from Chile. *British journal of social psychology*, 50, 216-33. doi:10.1348/014466610X512211
- Zagefka, H., González, R., Brown, R., Lay, S., Manzi, J. et Didier, N. (2015). To know you is to love you: Effects of intergroup contact and knowledge on intergroup anxiety and prejudice among indigenous Chileans. *International Journal of Psychology*, 1-8. doi:10.1002/ijop.12229
- Zick, A., Wagner, U., van Dick, R. et Petzel, T. (2001). Acculturation and Prejudice in Germany: Majority and Minority Perspectives. *Journal of Social Issues*, 57(3), 541-557. doi:10.1111/0022-4537.00228
- Zlobina, A., Basabe, N. et Páez, D. (2008). Las estrategias de aculturación de los inmigrantes: Su significado psicológico. *Revista de Psicología Social*, 23(2), 143-150. doi:10.1174/021347408784135760

## CITATIONS EN LANGUE AUTRE QUE LE FRANÇAIS

- 
- <sup>i</sup> « our own view is that the acceptance of formal equality is genuine but the racial animus has not gone away ; it has just change its principals manifestations » (Sears *et al.*, 2000, p. 77)
- <sup>ii</sup> « that is, while they find Backs ‘aversive’, at the same time they also find any suggestion that they might be prejudiced ‘aversive’ as well » « Also because it is typically less recognizable as bias, aversive racists often discriminate by exhibiting overly favorable responses to ingroup members (e.g., discounting negative aspects of their record when making personnel decisions) rather than overly negative responses to outgroup members » (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 319)
- <sup>iii</sup> « we can conceptualize a group, in this sense, as a collection of individuals who perceive themselves to be members of the same social category, share some emotional involvement in this common definition of themselves, and achieve some degree of social consensus about the evaluation of their group and of their membership of it » (Tajfel et Turner, 1979, p. 40)
- <sup>iv</sup> « Social categorizations are conceived here as cognitive tools that segment, classify, and order the social environment, and thus enable the individual to undertake many forms of social action. But they do not merely systematize the social world ; they also provide a system of orientation for self-reference : they create and define the individual’s place in society » (Tajfel et Turner, 1979, p. 40)
- <sup>v</sup> « Moreover, social categorisation typically involves the identification of the individual with one of the groups, the in-group often to the exclusion of others groups (out-groups) » (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 315)
- <sup>vi</sup> « When category distinctions are salient, people perceptually enhance similarities within the group (‘we’re all much the same’) and enhance differences among the group (‘we’re different from them’) » (Hornsey, 2008, p. 206)
- <sup>vii</sup> « By the early part of the 20th century it was regularly used to refer to rigid, repetitive, often rhythmic behavior patterns (Schroeder, 1970). But the most familiar use of the term refers to characteristics that we apply to others on the basis of their national, ethnic, or gender groups » (Schneider, 2004, p. 8)
- <sup>viii</sup> The social identity approach also heralded a new perspective on stereotyping. Self-categorization theorists critiqued the traditional assumption that stereotypes are fixed mental representations, the content of which is generally resistant to change across context. Rather, it was argued that the content of a stereotype will change depending on the comparative context.” (Hornsey, 2008, p. 209)
- <sup>ix</sup> « Although stripped of history and context, the experiments were not psychologically empty because participants were obeying a predictable pattern of responding » (Hornsey, 2008, p. 206)
- <sup>x</sup> « For the intergroup domain, we define active behaviors as those that are conducted with directed effort to overtly affect the target group; they act for or against the target group. We define passive behaviors as those that are conducted or experienced with less directed effort but still have repercussions for the outgroup; they act with or without the target group. Passive behaviors may reflect a less deliberate or obvious intention on the part of an actor to bring about a specific outcome but can constitute consequential forms of discrimination (e.g., passive segregation, failure to hire members of a specific group, neglecting an outgroup member’s welfare, not providing service). On the positive side, passive behaviors represent noncommittal rapprochement, as when prejudiced people “go along to get along,” patronize businesses owned by disliked outgroups, or tolerate but neither object to nor endorse the outgroup’s presence. » (Cuddy *et al.*, 2007, p. 633)
- <sup>xi</sup> « Enhancing the salience of a common in-group identity has been shown to inhibit the activation of both implicit (Van Bavel et Cunningham, 2008) and explicit (Gaertner & Dovidio, 2000) biases » (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 324)

- xii « In some cases, it seems, crossing categories can lead to a reduction in intergroup bias via abandonment of the (more complex) multiple group representation, instead adopting a more personalized strategy for evaluating “group members” » (Crisp et Hewstone, 2000, p. 377)
- xiii It consists, for the purposes of the present discussion, of those aspects of an individual's self-image that derive from the social categories to which he perceives himself as belonging. (Tajfel et Turner, 1979, p. 40).
- xiv « At one extreme (which most probably cannot be found in its « pure » form in « real life ») is the interaction between two or more individuals that is *fully* determined by their interpersonal relationships and individual characteristics, and not at all affected by various social groups or categories to which they respectively belong. The other extreme consist of interactions between two or more individuals (or groups of individuals) which are *fully* determined by their respective membership in various social groups or categories, and not at all affected by the interindividual personal relationships between the people involved. Here again, it is unlikely that « pure » forms of this extreme can be found in « real » social situations » (Tajfel et Turner, 1979, p. 34)
- xv « individuals strive to maintain or enhance their self-esteem » (Tajfel et Turner, 1979, p. 40)
- xvi « Accessibility refers to the relative ‘readiness’ of a given category to become activated and reflects the responsiveness of the categorization process to the changing motives and circumstances of the perceiver ». (Oakes *et al.*, 1991, p. 126)
- xvii « Fit, on the other hand, ties categorization firmly to reality. Bruner (1957) suggests that, in general, categories must be both accessible and fit reality to become salient. The fit x accessibility hypothesis seems applicable to social categories ». (Oakes *et al.*, 1991, p. 126)
- xviii « In the American condition, participants were shown American cultural primes, specifically, pictures of Mickey Mouse, the U.S. Capitol building, a cowboy, Mount Rushmore, and the Statue of Liberty. In the Chinese condition, they were shown Chinese cultural primes, including pictures of a Chinese dragon, the Summer Palace in Beijing, a rice farmer, the Great Wall of China, and a mythical Chinese goddess. This priming procedure was designed to activate the American or Chinese cultural meaning systems » (Benet-Martínez *et al.*, 2002, p. 498)
- xix « Acculturation comprehends those phenomena which result when groups of individuals having different cultures come into continuous first-hand contact, with subsequent changes in the original cultural patterns of either or both groups » (Redfield *et al.*, 1936, p. 149)
- xx « to the changes that an individual experiences as a result of being in contact with other cultures, and as result of participating in the process of acculturation that his or her cultural or ethnic group is undergoing » (Berry, 2002, p. 350)
- xxi « On page 41, they assert that the Berry acculturation framework is a “fourfold typology” and a “2 × 2 categorization scheme”. While some people may have used it in this way, our presentation has been of a space defined by the intersection of two issues, cultural maintenance and contact (see Berry & Sam, 1997); the ends of the two dimensions define sectors that receive names, but these are not “types” or “categories”, as they claim » (Berry et Sam, 2003, p. 65)
- xxii « Only when the two groups in contact agree that mutual accommodation is the appropriate course to follow. (...) this is possible only when there is a multicultural orientation (high multicultural ideology) in the dominant society that matches the preference for integration among the non-dominant groups ». (Berry, 2005, p. 708)
- xxiii « These three ethnocultural groups were selected for a number of reasons. First, Cape Verdeans and Angolans constitute the two major immigrant groups in Portugal, and the Indians made up the largest group of foreign immigrants from Asia in this country. Thus, the three ethnocultural groups represent the largest contemporary immigrant groups from Africa and Asia. Second, these groups are predominantly voluntarist migrant groups who came to Portugal in the hope of carrying out a “better”

- life. Third, they speak Portuguese. Fourth, the adolescents of these ethnocultural groups face serious problems of success in school (Entreculturas, 1998). » (Neto, 2002, p. 22)
- xxiv « ... stress is considered to be a generalized physiological and psychological state of the organism, brought about by the experience of stressors in the environment, and which requires some reduction (for normal functioning to occur), through a process of coping until some satisfactory adaptation to the new situation is achieved » (Berry *et al.*, 1987, p. 492)
- xxv « ...lowered mental health status (specifically confusion, anxiety, depression), feelings of marginality and alienation, heightened psychosomatic symptom level, and identity confusion. » (Berry *et al.*, 1987, p. 492)
- xxvi « Motivation for Ethno-Cultural Continuity (MEC) is defined as an individual's desire to maintain their ethno-cultural heritage (self-oriented), transmit it to their children (family-oriented) and ensure collective endurance (group-oriented). » (Gezentsvey, 2008, p. 188)
- xxvii « ...converged to indicate that identity conflict is stronger when migrants originate from countries whose culture, language and ethnic composition differ markedly from the host society. » (Ward, 2008, p. 107)
- xxviii « There is an important distinction to be made between psychological research that has emergent policy implications and that which is done for political reasons. We claim that ours is policy relevant, but not political » (Berry et Sam, 2003, p. 67)
- xxix « Consequently such policies are often formulated as though only immigrants had to shoulder the burden of adaptation to the host society » (Bourhis *et al.*, 1997, p. 372)
- xxx « State policies may define the "social psychological reality" of being an immigrant by creating categories of immigrants such as: guest worker, temporary resident, foreigner, landed immigrant, etc. (...) Such categories may be extended to the children of immigrants born in the host country, thus defining them as second-generation immigrants until such time as they may be granted full citizenship by the state. The legal status ascribed to first- and second-generation immigrants can have a strong impact on the acculturation orientations of immigrants within the host society. » (Bourhis *et al.*, 1997, p. 371)
- xxxi « This is that the modern state expects that immigrants will adopt the public values of the host country, which include: commitment to democratic ideals. Adherence to the Civil and Criminal code as well as adherence to values expressed in Human Rights Charters and/or Constitution of the state » (Bourhis *et al.*, 1997, p. 373)
- xxxii « Has systematically repressed the linguistic and cultural distinctiveness of its immigrant and indigenous minorities (...). Intergroup tensions resulting from the application of such policies have forced a number of scholars to appraise the merits of the republican ideology more critically » (Bourhis *et al.*, 1997, p. 374)
- xxxiii « Following the polarizing hijab debate in France throughout the 1990s and the ensuing controversial French law in 2004 to ban Islamic headscarves from schools, in addition to the violent disturbances in certain French banlieues in 2005, some observers claimed that the French model, a highly assimilationist approach, had failed and that France would have to acknowledge multiculturalism (Yazbeck Haddad & Balz 2006; Murray 2006; Silverman 2007; Silberman et al. 2007) » (Rodríguez-García, 2010, p. 252)
- xxxiv « In the 1995 Presidential election the racist "Front National" party obtained 4.5 million votes (15% of the total) with a platform advocating the expulsion of 3 million non-European immigrants (North Africans) as a way of eliminating unemployment and making France ethnically "more French" » (Bourhis *et al.*, 1997, p. 375)
- xxxv « Las estrategias de aculturación se refieren, según el MAAR (capítulo 2), al plano real del proceso de aculturación. Son aquéllas que manifiestan poner en práctica los inmigrantes y las que la población autóctona percibe que están utilizando. Por su parte, las actitudes de aculturación se refieren al plano ideal del proceso de aculturación, y son las que preferirían los inmigrantes si pudiesen elegir libremente,

---

y las que le gustaría a la población autóctona que los inmigrantes utilizarasen » (Navas Luque et Rojas Tejada, 2010, p. 90)

- xxxvi « That is, between the real plane, those acculturation options, which immigrants say they have put into practice in their new society, and those the natives perceive that the immigrants have adopted, and the ideal plane, those options that the immigrants would use if they could choose, and those natives would prefer for the immigrants ». (Navas Luque *et al.*, 2007, p. 70)
- xxxvii « **Ámbito político:** Hace referencia al sistema político y de gobierno: forma en que se eligen los gobiernos, forma en que funcionan, participación política, leyes, etc.; **Ámbito de bienestar social:** Hace referencia al sistema de bienestar social que incluye educación, sanidad y servicios sociales; - **Ámbito laboral:** Hace referencia a las formas de trabajar: ritmo de trabajo, horario, condiciones laborales –p. ej. Desempleo, eventualidad, etc.; **Ámbito económico:** Relativo a los hábitos de consumo y economía doméstica: productos que compran, tipo de comida que consumen, economía familiar –p.ej. Dinero que gastan y ahorran, forma de administrar lo que tienen, etc. » (Navas Luque & Rojas Tejada, 2010, p. 54)
- xxxviii **Ámbito social o de relaciones sociales:** Forma de relacionarse, lugares habituales de relación social, uso del tiempo libre y formas de divertirse, etc. ; **Ámbito familiar o de relaciones familiares:** Forma de relacionarse con la pareja, hijos, las personas mayores de la familia, reparto de roles o funciones, etc. (Navas Luque & Rojas Tejada, 2010, p. 54)
- xxxix **Ámbito religioso:** Hace referencia a las creencias y prácticas religiosas: creencias, prácticas y cumplimiento personal de obligaciones o prohibiciones religiosas; **Ámbito de los valores:** Hace referencia a los valores (pautas o guías del comportamiento): p. ej. Respeto a las personas mayores, forma de educar a los hijos-as, igualdad entre hombres y mujeres, papel de la religión en la vida, etc. (Navas Luque & Rojas Tejada, 2010, p. 54)
- xl « son marcos contextuales claves para la comparación intergrupala, que facilita (o no) la búsqueda de distintividad positiva y, por tanto, de FE (favoritismo endogrupal)» (Rojas Tejada *et al.*, 2010, p. 1040)
- xli « Overall, these studies show that, in contrast to the dramatic decline in overt expressions of prejudice, subtle forms of discrimination continue to exist. Despite its subtle expression, the consequences of aversive racism are as significant and pernicious (e.g., the restriction of economic opportunity) as those of the traditional, overt form » (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 320)
- xlii « different theoretical perspectives suggest that a key factor in the relative validity of implicit and explicit measures for predicting behavior is the context in which the behavior occurs and the type of behavior being examined » (Dovidio, Gaertner, *et al.*, 2010, p. 321)
- xliii « We considered as relevant the evaluative priming task (Fazio *et al.*, 1986), the AMP (Payne *et al.*, 2005), the weapon identification task (Payne, 2001), and the lexical decision task (Meyer & Schvaneveldt, 1971) and related semantic priming tasks (e.g., Banaji & Hardin, 1996). We also included the Eriksen flanker task (Eriksen & Eriksen, 1974) and the shooter task (Correll, Park, Judd, & Wittenbrink, 2002), which present the “prime” and “target” stimuli simultaneously» (Cameron *et al.*, 2012, p. 332)